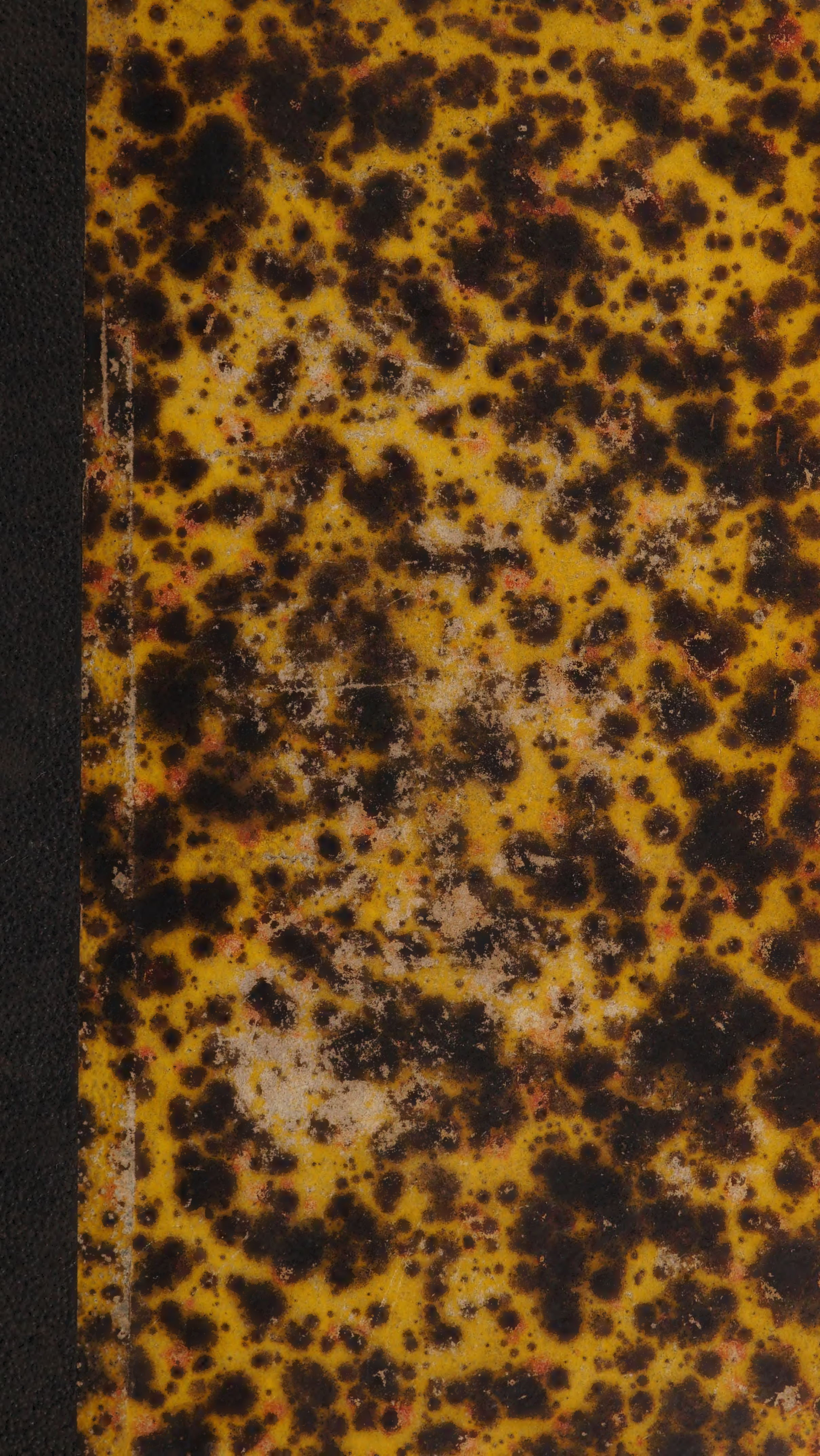


4. Essai sur la raison vol 3e
18 De philosophie [illegible] 3e

65 vols (1–63 + 45 bis & ter)
Vols 4, 18, 62 wanting
Vol 63 numbered 62 on spine

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

TOME I.

J. P. JACOB, IMPRIMEUR A VERSAILLES.

ŒUVRES

COMPLÈTES

DE VOLTAIRE.

VIE DE VOLTAIRE.



A PARIS,

CHEZ J. ESNEAUX, ÉDITEUR-LIBRAIRE,

RUE DES NOYERS, N° 46;

ET ROSA, LIBRAIRE, GRANDE COUR DU PALAIS-ROYAL

ET RUE DE MONTPENSIER, N° 5.

MDCCC XXIII.

VIE DE VOLTAIRE,

PAR CONDORCET.

La vie de Voltaire doit être l'histoire des progrès que les arts ont dus à son génie, du pouvoir qu'il a exercé sur les opinions de son siècle, enfin de cette longue guerre contre les préjugés, déclarée dès sa jeunesse, et soutenue jusqu'à ses derniers momens.

Mais lorsque l'influence d'un philosophe s'étend jusque sur le peuple, qu'elle est prompte, qu'elle se fait sentir à chaque instant, il la doit à son caractère, à sa manière de voir, à sa conduite, autant qu'à ses ouvrages. Dailleurs, ces détails sont encore utiles pour l'étude de l'esprit humain. Peut-on espérer de le connaître, si on ne l'a pas observé dans ceux en qui la nature a déployé toutes ses richesses et toute sa puissance, si même on n'a pas recherché en eux ce qui leur est commun avec les autres hommes, aussi-bien que ce qui les en distingue? L'homme ordinaire reçoit d'autrui ses opinions, ses passions, son caractère; il tient tout des lois, des préjugés, des usages de son pays, comme la plante reçoit tout du sol qui la nourrit, et de l'air qui l'environne. En observant l'homme vulgaire, on apprend à connaître l'empire auquel la nature nous a soumis, et non le secret de nos forces et les lois de notre intelligence.

François-Marie Arouet, qui a rendu le nom de Voltaire si célèbre, naquit à Chatenay, le 20 de février 1694, et fut baptisé à Paris, dans l'église de Saint-André-des-Arcs, le 22 de novembre de la même année. Son excessive faiblesse fut la cause de ce retard, qui pendant sa vie a répandu des nuages sur le lieu et sur l'époque de sa naissance. On fut aussi obligé de baptiser Fontenelle dans la maison paternelle,

parce qu'on désespérait de la vie d'un enfant si débile. Il est assez singulier que les deux hommes célèbres de ce siècle, dont la carrière a été la plus longue, et dont l'esprit s'est conservé tout entier le plus long-temps, soient nés tous deux dans un état de faiblesse et de langueur.

Le père de M. de Voltaire exerçait la charge de trésorier de la chambre des comptes; sa mère, Marguerite d'Aumart, était d'une famille noble du Poitou. On a reproché à leur fils d'avoir pris ce nom de Voltaire, c'est-à-dire, d'avoir suivi l'usage alors généralement établi dans la bourgeoisie riche, où les cadets, laissant à l'aîné le nom de famille, portaient celui d'un fief ou même d'un bien de campagne. Dans une foule de libelles on a cherché à rabaisser sa naissance. Les gens de lettres ses ennemis semblaient craindre que les gens du monde ne sacrifiassent trop aisément leurs préjugés aux agrémens de sa société, à leur admiration pour ses talens, et qu'ils ne traitassent un homme de lettres avec trop d'égalité. Ces reproches sont un hommage: la satire n'attaque point la naissance d'un homme de lettres, à moins qu'un reste de conscience qu'elle ne peut étouffer, ne lui apprenne qu'elle ne parviendra point à diminuer sa gloire personnelle.

La fortune dont jouissait M. Arouet procura deux grands avantages à son fils; d'abord, celui d'une éducation soignée, sans laquelle le génie n'atteint jamais la hauteur où il aurait pu s'élever. Si on parcourt l'histoire moderne, on verra que tous les hommes du premier ordre, tous ceux dont les ouvrages ont approché de la perfection, n'avaient pas eu à réparer le défaut d'une première éducation.

L'avantage de naître avec une fortune indépendante n'est pas moins précieux. Jamais M. de Vol-

taire n'éprouva le malheur d'être obligé ni de renoncer à sa liberté pour assurer sa subsistance, ni de soumettre son génie à un travail commandé par la nécessité d vivre, ni de ménager les préjugés ou les passions d'un protecteur. Ainsi, son esprit ne fut point enchaîné par cette habitude de la crainte, qui non-seulement empêche de produire, mais imprime à toutes les productions un caractère d'incertitude et de faiblesse. Sa jeunesse, à l'abri des inquiétudes de la pauvreté, ne l'exposa point à contracter ou cette timidité servile que fait naître dans une ame faible le besoin habituel des autres hommes, ou cette âpreté et cette inquiète et soupçonneuse irritabilité, suite infaillible, pour les ames fortes, de l'opposition entre la dépendance à laquelle la nécessité les soumet, et la liberté que demandent les grandes pensées qui les occupent.

Le jeune Arouet fut mis au collége des jésuites, où étaient élevés les enfans de la première noblesse, excepté ceux des jansénistes; et les jansénistes, odieux à la cour, étaient rares parmi des hommes qui, alors obligés, par l'usage, de choisir une religion sans la connaître, adoptaient naturellement la plus utile à leurs intérêts temporels. Il eut pour professeurs de rhétorique le père Porée, qui, étant à la fois un homme d'esprit et un bon homme, voyait dans le jeune Arouet le germe d'un grand homme; et le père le Jay, qui, frappé de la hardiesse de ses idées et de l'indépendance de ses opinions, lui prédisait qu'il serait en France le coryphée du déisme : prophéties que l'événement a également justifiées.

Au sortir du collége, il retrouva dans la maison paternelle l'abbé de Châteauneuf son parrain, ancien ami de sa mère. C'était un de ces hommes qui, s'étant engagés dans l'état ecclésiastique par complaisance, ou par un mouvement d'ambition étrangère à leur

ame, sacrifient ensuite à l'amour d'une vie libre la fortune et la considération des dignités sacerdotales, ne pouvant se résoudre à garder toujours sur leur visage le masque de l'hypocrisie.

L'abbé de Châteuneuf était lié avec Ninon, à laquelle sa probité, son esprit, sa liberté de penser, avaient fait pardonner depuis long-temps les aventures un peu trop éclatantes de sa jeunesse. La bonne compagnie lui avait su gré d'avoir refusé son ancienne amie, madame de Maintenon, qui lui avait offert de l'appeler à la cour, à condition qu'elle se ferait dévote. L'abbé de Châteauneuf avait présenté à Ninon Voltaire enfant, mais déjà poète, désolant déjà, par de petites épigrammes, *son janséniste de frère,* et récitant avec complaisance la *Moïsade* de Rousseau.

Ninon avait goûté l'élève de son ami, et lui avait légué, par testament, deux mille francs pour acheter des livres. Ainsi, dès son enfance, d'heureuses circonstances lui apprenaient, même avant que sa raison fût formée, à regarder l'étude, les travaux de l'esprit, comme une occupation douce et honorable; et, en le rapprochant de quelques êtres supérieurs aux opinions vulgaires, lui montraient que l'esprit de l'homme est né libre, et qu'il a droit de juger tout ce qu'il peut connaître; tandis que, par une lâche condescendance pour les préjugés, les éducations ordinaires ne laissent voir aux enfans que les marques honteuses de sa servitude.

L'hypocrisie et l'intolérance régnaient à la cour de Louis XIV : on s'y occupait à détruire le jansénisme, beaucoup plus qu'à soulager les maux du peuple. La réputation d'incrédulité avait fait perdre à Catinat la confiance due à ses vertus et à son talent pour la guerre. On reprochait au duc de Vendôme de manquer à la messe quelquefois, et on attribuait à son

indévotion les succès de l'hérétique Marlborough et de l'incrédule Eugène. Cette hypocrisie avait révolté ceux qu'elle n'avait pu corrompre ; et par aversion pour la sévérité de Versailles, les sociétés de Paris les plus brillantes affectaient de porter la liberté et le goût du plaisir jusqu'à la licence.

L'abbé de Châteauneuf introduisit le jeune Voltaire dans ces sociétés, et particulièrement dans celle du duc de Sully, du marquis de la Fare, de l'abbé Servien, de l'abbé de Chaulieu, de l'abbé Courtin. Le prince de Conti, le grand-prieur de Vendôme, s'y joignaient souvent.

M. Arouet crut son fils perdu en apprenant qu'il fesait des vers, et qu'il voyait bonne compagnie. Il voulait en faire un magistrat, et il le voyait occupé d'une tragédie. Cette querelle de famille finit par faire envoyer le jeune Voltaire chez le marquis de Châteauneuf, ambassadeur de France en Hollande.

Son exil ne fut pas long. Madame du Noyer, qui s'y était réfugiée avec ses deux filles, pour se séparer de son mari, plus que par zèle pour la religion protestante, vivait alors, à La Haye, d'intrigues et de libelles, et prouvait par sa conduite que ce n'était pas la liberté de conscience qu'elle y était allée chercher.

M. de Voltaire devint amoureux d'une de ses filles. La mère, trouvant que le seul parti qu'elle pu tirer de cette passion était d'en faire du bruit, se plaignit à l'ambassadeur, qui défendit à son jeune protégé de conserver des liaisons avec mademoiselle du Noyer, et le renvoya dans sa famille, pour n'avoir pas suivi ses ordres.

Madame du Noyer ne manqua pas de faire imprimer cette aventure avec les lettres du jeune Arouet à sa fille, espérant que ce nom, déjà très-connu,

ferait mieux vendre le livre; et elle eut soin de vanter sa sévérité maternelle et sa délicatesse dans le libelle même où elle déshonorait sa fille.

On ne reconnaît point dans ces lettres la sensibilité de l'auteur de *Zaïre* et de *Tancrède*. Un jeune homme passionné sent vivement, mais ne distingue pas lui-même les nuances des sentimens qu'il éprouve; il ne sait ni choisir les traits courts et rapides qui caractérisent la passion, ni trouver des termes qui peignent à l'imagination des autres le sentiment qu'il éprouve, et le fassent passer dans leur ame. Exagéré ou commun, il paraît froid lorsqu'il est dévoré de l'amour le plus vrai et le plus ardent. Le talent de peindre les passions sur le théâtre est même un des derniers qui se développent dans les poètes. Racine n'en avait pas même montré le germe dans les *Frères ennemis* et dans *Alexandre*; et *Brutus* a précédé *Zaïre*. C'est que pour peindre les passions, il faut non-seulement les avoir éprouvées, mais avoir pu les observer, en juger les mouvemens et les effets dans un temps où, cessant de dominer notre ame, elles n'existent plus que dans nos souvenirs. Pour les sentir, il suffit d'avoir un cœur; il faut, pour les exprimer avec énergie et avec justesse, une ame longtemps exercée par elles, et perfectionnée par la réflexion.

Arrivé à Paris, le jeune homme oublia bientôt son amour; mais il n'oublia point de faire tous ses efforts pour enlever une jeune personne estimable et née pour la vertu, à une mère intrigante et corrompue. Il employa le zèle du prosélytisme : plusieurs évêques, et même des jésuites, s'unirent à lui. Ce projet manqua; mais Voltaire eut dans la suite le bonheur d'être utile à mademoiselle du Noyer, alors mariée au baron de Vinterfeld.

Cependant son père, le voyant toujours obstiné à faire des vers et à vivre dans le monde, l'avait exclu de sa maison. Les lettres les plus soumises ne le touchaient point : il lui demandait même la permission de passer en Amérique, pourvu qu'avant son départ il lui permît d'embrasser ses genoux. Il fallut se résoudre, non à partir pour l'Amérique, mais à entrer chez un procureur.

Il n'y resta pas long-temps. M. de Caumartin, ami de M. Arouet, fut touché du sort de son fils, et demanda la permission de le mener à Saint-Ange, où, loin de ces sociétés alarmantes pour la tendresse paternelle, il devait réfléchir sur le choix d'un état. Il y trouva le vieux Caumartin, vieillard respectable, passionné pour Henri IV et pour Sully, alors trop oubliés de la nation. Il avait été lié avec les hommes les plus instruits du règne de Louis XIV, savait les anecdotes les plus secrètes, les savait telles qu'elles s'étaient passées, et se plaisait à les raconter. Voltaire revint de Saint-Ange, occupé de faire un poëme épique dont Henri IV serait le héros, et plein d'ardeur pour l'étude de l'histoire de France. C'est à ce voyage que nous devons *la Henriade* et *le Siècle de Louis XIV*.

Ce prince venait de mourir. Le peuple, dont il avait été si long-temps l'idole, ce même peuple qui lui avait pardonné ses profusions, ses guerres et son despotisme, qui avait applaudi à ses persécutions contre les protestans, insultait à sa mémoire par une joie indécente. Une bulle sollicitée à Rome contre un livre de dévotion, avait fait oublier aux Parisiens cette gloire dont ils avaient été si long-temps idolâtres. On prodigua les satires à la mémoire de Louis-le-Grand, comme on lui avait prodigué les panégyriques pendant sa vie. Voltaire, accusé d'avoir fait

une de ces satires, fut mis à la Bastille. Elle finissait par ce vers :

J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

Il en avait un peu plus de vingt-deux; et la police regarda cette espèce de conformité d'âge comme une preuve suffisante pour le priver de sa liberté.

C'est à la Bastille que le jeune poète ébaucha le poëme de *la Ligue*, corrigea sa tragédie d'*OEdipe*, commencée long-temps auparavant, et fit une pièce de vers fort gaie sur le malheur d'y être. M. le duc d'Orléans, instruit de son innocence, lui rendit sa liberté, et lui accorda une gratification.

« Monseigneur, lui dit Voltaire, je remercie votre Altesse Royale de vouloir bien continuer à se charger de ma nourriture, mais je la prie de ne plus se charger de mon logement. »

La tragédie d'*OEdipe* fut jouée en 1718. L'auteur n'était encore connu que par des pièces fugitives, par quelques épîtres où l'on trouve la philosophie de Chaulieu, avec plus d'esprit et de correction, et par une ode qui avait disputé vainement le prix de l'académie française. On lui avait préféré une pièce ridicule de l'abbé du Jarri. Il s'agissait de la décoration de l'autel de Notre-Dame, car Louis XIV s'était souvenu, après soixante et dix ans de règne, d'accomplir cette promesse de Louis XIII; et le premier ouvrage en vers sérieux que Voltaire ait publié, fut un ouvrage de dévotion.

Né avec un goût sûr et indépendant, il n'aurait pas voulu mêler l'amour à l'horreur du sujet d'*OEdipe*, et il osa même présenter sa pièce aux comédiens sans avoir payé ce tribut à l'usage; mais elle ne fut pas reçue. L'assemblée trouva mauvais que l'auteur osât réclamer contre son goût. « Ce jeune homme méri-

terait bien, disait Dufresne, qu'en punition de son orgueil on jouât sa pièce avec cette grande vilaine scène traduite de Sophocle. »

Il fallut céder, et imaginer un amour épisodique et froid. La pièce réussit; mais ce fut malgré cet amour, et la scène de Sophocle en fit le succès. La Motte, alors le premier homme de la littérature, dit, dans son approbation, que cette tragédie promettait un digne successeur de Corneille et de Racine; et cet hommage rendu par un rival dont la réputation était déjà faite, et qui pouvait craindre de se voir surpasser, doit à jamais honorer le caractère de La Motte.

Mais Voltaire, dénoncé comme un homme de génie et comme un philosophe à la foule des auteurs médiocres, et aux fanatiques de tous les partis, réunit dès lors les mêmes ennemis dont les générations renouvelées pendant soixante ans ont fatigué et trop souvent troublé sa longue et glorieuse carrière. Ces vers si célèbres,

> Nos prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense;
> Notre crédulité fait toute leur science,

furent le premier cri d'une guerre que la mort même de Voltaire n'a pu éteindre.

A une représentation d'*OEdipe*, il parut sur le théâtre portant la queue du grand-prêtre. La maréchale de Villars demanda qui était ce jeune homme qui voulait faire tomber la pièce. On lui dit que c'était l'auteur. Cette étourderie, qui annonçait un homme si supérieur aux petitesses de l'amour-propre, lui inspira le désir de le connaître. Voltaire, admis dans sa société, eut pour elle une passion, la première et la plus sérieuse qu'il ait éprouvée. Elle ne fut pas heureuse, et l'enleva pendant assez longtemps à l'étude, qui était déjà son premier besoin:

il n'en parla jamais depuis qu'avec le sentiment du regret et presque du remords.

Délivré de son amour, il continua *la Henriade*, et fit la tragédie d'*Artémire*. Une actrice, formée par lui, et devenue à la fois sa maîtresse et son élève, joua le principal rôle. Le public, qui avait été juste pour *Œdipe*, fut au moins sévère pour *Artémire*; effet ordinaire de tout premier succès. Une aversion secrète pour une supériorité reconnue n'en est pas la seule cause; mais elle sait profiter d'un sentiment naturel qui nous rend d'autant moins faciles que nous espérons davantage.

Cette tragédie ne valut à Voltaire que la permission de revenir à Paris dont une nouvelle calomnie et ses liaisons avec les ennemis du régent, et entre autres avec le duc de Richelieu et le fameux baron de Gœrtz, l'avaient fait éloigner. Ainsi cet ambitieux, dont les vastes projets embrassaient l'Europe, et menaçaient de la bouleverser, avait choisi pour ami, et presque pour confident, un jeune poète : c'est que les hommes supérieurs se devinent et se cherchent, qu'ils ont une langue commune qu'eux seuls peuvent parler et entendre.

En 1722, Voltaire accompagna madame de Rupelmonde en Hollande. Il voulait voir à Bruxelles Rousseau, dont il plaignait les malheurs, et dont il estimait le talent poétique. L'amour de son art l'emportait sur le juste mépris que le caractère de Rousseau devait lui inspirer. Voltaire le consulta sur son poëme de *la Ligue*, lui lut l'*Épître à Uranie*, faite pour madame de Rupelmonde, et premier monument de sa liberté de penser, comme de son talent pour traiter en vers et rendre populaires les questions de métaphysique ou de morale. De son côté, Rousseau lui récita une *Ode à la postérité*, qui, comme Voltaire

le lui dit alors, à ce qu'on prétend, *ne devait pas aller à son adresse;* et le *Jugement de Pluton*, allégorie satirique, et cependant aussi promptement oubliée que l'ode. Les deux poètes se séparèrent ennemis irréconciliables. Rousseau se déchaîna contre Voltaire, qui ne répondit qu'après quinze ans de patience. On est étonné de voir l'auteur de tant d'épigrammes licencieuses, où les ministres de la religion sont continuellement livrés à la risée et à l'opprobre, donner sérieusement pour cause de sa haine contre Voltaire sa contenance évaporée pendant la messe, et l'*Épître à Uranie.* Mais Rousseau avait pris le masque de la dévotion : elle était alors un asile honorable pour ceux que l'opinion mondaine avait flétris; asile sûr et commode que malheureusement la philosophie, qui a fait tant d'autres maux, leur a fermé depuis sans retour.

En 1724 (*a*), Voltaire donna *Mariamne.* C'était le sujet d'*Artémire* sous des noms nouveaux, avec une intrigue moins compliquée et moins romanesque; mais c'était surtout le style de Racine. La pièce fut jouée quarante fois. L'auteur combattit, dans la préface, l'opinion de La Motte, qui, né avec beaucoup d'esprit et de raison, mais peu sensible à l'harmonie, ne trouvait dans les vers d'autre mérite que celui de la difficulté vaincue, et ne voyait dans la poésie qu'une forme de convention, imaginée pour soulager la mémoire, et à laquelle l'habitude seule fesait trouver des charmes. Dans ses lettres imprimées à la fin d'*Œdipe*, il avait déjà combattu le même poète, qui regardait la règle des trois unités comme un autre préjugé.

On doit savoir gré à ceux qui osent, comme La Motte, établir, dans les arts, des paradoxes contraires aux idées communes. Pour défendre les règles an-

ciennes, on est obligé de les examiner : si l'opinion reçue se trouve vraie, on a l'avantage de croire par raison ce qu'on croyait par habitude; si elle est fausse, on est délivré d'une erreur.

Cependant il n'est pas rare de montrer de l'humeur contre ceux qui nous forcent à examiner ce que nous avons admis sans réflexion. Les esprits qui, comme Montaigne, s'endorment tranquillement sur l'oreiller du doute, ne sont pas communs; ceux qui sont tourmentés du désir d'atteindre à la vérité, sont plus rares encore. Le vulgaire aime à croire, même sans preuve, et chérit sa sécurité dans son aveugle croyance, comme une partie de son repos.

C'est vers la même époque que parut *la Henriade* sous le nom de *la Ligue*. Une copie imparfaite, enlevée à l'auteur, fut imprimée furtivement; et non-seulement il y était resté des lacunes, mais on en avait rempli quelques-unes.

La France eut donc enfin un poëme épique. On peut regretter sans doute que Voltaire, qui a mis tant d'action dans ses tragédies, qui y fait parler aux passions un langage si naturel et si vrai, qui a su également les peindre, et par l'analyse des sentimens qu'elles font éprouver, et par les traits qui leur échappent, n'ait point déployé dans *la Henriade* ces talens que nul homme n'a encore réunis au même degré; mais un sujet si connu, si près de nous, laissait peu de liberté à l'imagination du poète. La passion sombre et cruelle du fanatisme, s'exerçant sur les personnages subalternes, ne pouvait exciter que l'horreur. Une ambition hypocrite était la seule qui animât les chefs de la ligue. Le héros, brave, humain et galant, mais n'éprouvant que les malheurs de la fortune, et les éprouvant seul, ne pouvait intéresser

que par sa valeur et sa clémence : enfin il était impossible que la conversion un peu forcée de Henri IV formât jamais un dénoûment bien héroïque.

Mais si, pour l'intérêt des événemens, pour la variété, pour le mouvement, *la Henriade* est inférieure aux poëmes épiques qui étaient alors en possession de l'admiration générale, par combien de beautés neuves cette infériorité n'est-elle point compensée? Jamais une philosophie si profonde et si vraie a-t-elle été embellie par des vers plus sublimes ou plus touchans? Quel autre poëme offre des caractères dessinés avec plus de force et de noblesse, sans rien perdre de leur vérité historique? quel autre renferme une morale plus pure, un amour de l'humanité plus éclairé, plus libre des préjugés et des passions vulgaires? Que le poète fasse agir ou parler ses personnages, qu'il peigne les attentats du fanatisme ou les charmes et les dangers de l'amour, qu'il transporte ses lecteurs sur un champ de bataille ou dans le ciel que son imagination a créé; partout il est philosophe, partout il paraît profondément occupé des vrais intérêts du genre humain. Du milieu même des fictions on voit sortir de grandes vérités sous un pinceau toujours brillant et toujours pur.

Parmi tous les poëmes épiques, *la Henriade* seule a un but moral; non qu'on puisse dire qu'elle soit le développement d'une seule vérité, idée pédantesque à laquelle un poète ne peut assujettir sa marche, mais parce qu'elle respire partout la haine de la guerre et du fanatisme, la tolérance et l'amour de l'humanité. Chaque poëme prend nécessairement la teinte du siècle qui l'a vu naître; et *la Henriade* est née dans le siècle de la raison. Aussi, plus la raison fera de progrès parmi les hommes, plus ce poëme aura d'admirateurs.

On peut comparer *la Henriade* à l'*Enéide* : toutes deux portent l'empreinte du génie dans tout ce qui a dépendu du poète, et n'ont que les défauts d'un sujet dont le choix a également été dicté par l'esprit national. Mais Virgile ne voulait que flatter l'orgueil des Romains, et Voltaire eut le motif plus noble de préserver les Français du fanatisme, en leur retraçant les crimes où il avait entraîné leurs ancêtres.

La Henriade, *OEdipe* et *Mariamne* avaient placé Voltaire bien au-dessus de ses contemporains, et semblaient lui assurer une carrière brillante, lorsqu'un événement fatal vint troubler sa vie. Il avait répondu par des paroles piquantes au mépris que lui avait témoigné un homme de la cour, qui s'en vengea en le fesant insulter par ses gens, sans compromettre sa sûreté personnelle. Ce fut à la porte de l'hôtel de Sully, où il dînait, qu'il reçut cet outrage dont le duc de Sully ne daigna témoigner aucun ressentiment, persuadé sans doute que les descendans des Francs ont conservé droit de vie et de mort sur ceux des Gaulois. Les lois furent muettes : le parlement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorsqu'ils ont eu pour objet quelqu'un de ses subalternes, crut ne rien devoir à un simple citoyen qui n'était que le premier homme de lettres de la nation, et garda le silence.

Voltaire voulut prendre les moyens de venger l'honneur outragé, moyens autorisés par les mœurs des nations modernes, et proscrits par leurs lois : la bastille, et au bout de six mois l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ses premières démarches. Le cardinal de Fleury n'eut pas même la petite politique de donner à l'agresseur la plus légère marque de mécontentement. Ainsi, lorsque les lois abandonnaient les citoyens, le pouvoir arbitraire les

punissait de chercher une vengeance que ce silence rendait légitime, et que les principes de l'honneur prescrivaient comme nécessaire. Nous osons croire que de notre temps la qualité d'homme serait plus respectée, que les lois ne seraient plus muettes devant le ridicule préjugé de la naissance, et que, dans une querelle entre deux citoyens, ce ne serait pas à l'offensé que le ministère enlèverait sa liberté et sa patrie.

Voltaire fit encore à Paris un voyage secret et inutile; il vit trop qu'un adversaire, qui disposait à son gré de l'autorité ministérielle et du pouvoir judiciaire, pourrait également l'éviter et le perdre. Il s'ensevelit dans la retraite, et dédaigna de s'occuper plus long-temps de sa vengeance; ou plutôt il ne voulut se venger qu'en accablant son ennemi du poids de sa gloire, et en le forçant d'entendre répéter, au bruit des acclamations de l'Europe, le nom qu'il avait voulu avilir.

L'Angleterre fut son asile. Newton n'était plus; mais son esprit régnait sur ses compatriotes, qu'il avait instruits à ne reconnaître pour guides, dans l'étude de la nature, que l'expérience et le calcul. Locke, dont la mort était encore récente, avait donné le premier une théorie de l'ame humaine, fondée sur l'expérience, et montré la route qu'il faut suivre en métaphysique pour ne point s'égarer. La philosophie de Shaftesbury, commentée par Bolingbroke, embellie par les vers de Pope, avait fait naître en Angleterre un déisme qui annonçait une morale fondée sur des motifs faits pour émouvoir les ames élevées, sans offenser la raison.

Cependant en France les meilleurs esprits cherchaient encore à substituer, dans nos écoles, les hypothèses de Descartes aux absurdités de la physique

scolastique : une thèse où l'on soutenait soit le système de Copernic, soit les tourbillons, était une victoire sur les préjugés. Les idées innées étaient devenues presque un article de foi aux yeux des dévots, qui d'abord les avaient prises pour une hérésie. Mallebranche, qu'on croyait entendre, était le philosophe à la mode. On passait pour un esprit fort lorsqu'on se permettait de regarder l'existence des cinq propositions dans le livre illisible de Jansénius, comme un fait indifférent au bonheur de l'espèce humaine, ou qu'on osait lire Bayle sans la permission d'un docteur en théologie.

Ce contraste devait exciter l'enthousiasme d'un homme qui, comme Voltaire, avait dès son enfance secoué tous les préjugés. L'exemple de l'Angleterre lui montrait que la vérité n'est pas faite pour rester un secret entre les mains de quelques philosophes, et d'un petit nombre de gens du monde instruits ou plutôt endoctrinés par les philosophes, riant avec eux des erreurs dont le peuple est la victime, mais s'en rendant eux-mêmes les défenseurs, lorsque leur état ou leurs places leur y fesaient trouver un intérêt chimérique ou réel, et prêts à laisser proscrire ou même à persécuter leurs précepteurs, s'ils osent dire ce qu'eux-mêmes pensent en secret.

Dès ce moment Voltaire se sentit appelé à détruire les préjugés de toute espèce dont son pays était l'esclave. Il sentit la possibilité d'y réussir par un mélange heureux d'audace et de souplesse, en sachant tantôt céder aux temps, tantôt en profiter ou les faire naître ; en se servant tour à tour, avec adresse, du raisonnement, de la plaisanterie, du charme des vers ou des effets du théâtre ; en rendant enfin la raison assez simple pour devenir populaire, assez aimable pour ne pas effrayer la frivolité, assez

piquante pour être à la mode. Ce grand projet de se rendre, par les seules forces de son génie, le bienfaiteur de tout un peuple en l'arrachant à ses erreurs, enflamma l'ame de Voltaire, échauffa son courage. Il jura d'y consacrer sa vie, et il a tenu parole.

La tragédie de *Brutus* fut le premier fruit de son voyage en Angleterre.

Depuis *Cinna* notre théâtre n'avait point retenti des fiers accens de la liberté; et dans *Cinna* ils étaient étouffés par ceux de la vengeance. On trouva dans *Brutus* la force de Corneille avec plus de pompe et d'éclat; avec un naturel que Corneille n'avait pas, et l'élégance soutenue de Racine. Jamais les droits d'un peuple opprimé n'avaient été exposés avec plus de force, d'éloquence, de précision même, que dans la seconde scène de *Brutus*. Le cinquième acte est un chef-d'œuvre de pathétique.

On a reproché au poète d'avoir introduit l'amour dans ce sujet si imposant et si terrible, et surtout un amour sans un grand intérêt; mais Titus, entraîné par un autre motif que l'amour eût été avili; la sévérité de Brutus n'eût plus déchiré l'ame des spectateurs; et si cet amour eût trop intéressé, il était à craindre que leur cœur n'eût trahi la cause de Rome. Ce fut après cette pièce que Fontenelle dit à Voltaire, qu'il ne le croyait point propre à la tragédie; que son style était trop fort, trop pompeux, trop brillant. « Je vais donc relire vos *Pastorales* », lui répondit Voltaire.

Il crut alors pouvoir aspirer à une place à l'académie française, et on pouvait le trouver modeste d'avoir attendu si long-temps; mais il n'eut pas même l'honneur de balancer les suffrages. Le Gros de Boze prononça, d'un ton doctoral, que Voltaire ne serait jamais un personnage académique.

Ce de Boze, oublié aujourd'hui, était un de ces hommes qui, avec un peu d'esprit et une science médiocre, se glissent dans les maisons des grands et des gens en place, et y réussissent parce qu'ils ont précisément ce qu'il faut pour satisfaire la vanité d'avoir chez soi des gens de lettres, et que leur esprit ne peut ni inspirer la crainte ni humilier l'amour-propre. De Boze était d'ailleurs un personnage important; il exerçait alors à Paris l'emploi d'inspecteur de la librairie, que depuis la magistrature a usurpé sur les gens de lettres, à qui l'avidité des hommes riches ou accrédités ne laisse que les places dont les fonctions personnelles exigent des lumières et des talens.

Après *Brutus*, Voltaire fit *la Mort de César*, sujet déjà traité par Shakespeare dont il imita quelques scènes en les embellissant. Cette tragédie ne fut jouée qu'au bout de quelques années, et dans un collége. Il n'osait risquer sur le théâtre une pièce sans amour, sans femmes, et une tragédie en trois actes; car les innovations peu importantes ne sont pas toujours celles qui soulèvent le moins les ennemis de la nouveauté : les petits esprits doivent être plus frappés des petites choses. Cependant un style noble, hardi, figuré, mais toujours naturel et vrai; un langage digne du vainqueur et des libérateurs du monde; la force et la grandeur des caractères, le sens profond qui règne dans les discours de ces derniers Romains, occupent et attachent les spectateurs faits pour sentir ce mérite, les hommes qui ont dans le cœur ou dans l'esprit quelque rapport avec ces grands personnages, ceux qui aiment l'histoire, les jeunes gens enfin encore pleins de ces objets que l'éducation a mis sous leurs yeux.

Les tragédies historiques, comme *Cinna, la Mort de Pompée, Brutus, Rome sauvée, le Triumvirat* de

Voltaire, ne peuvent avoir l'intérêt du *Cid*, d'*Iphigénie*, de *Zaïre* ou de *Mérope*. Les passions douces et tendres du cœur humain ne pourraient s'y développer sans distraire du tableau historique qui en est le sujet; les événemens ne peuvent y être disposés avec la même liberté pour les faire servir à l'effet théâtral. Le poète y est bien moins maître des caractères. L'intérêt, qui est celui d'une nation ou d'une grande révolution, plutôt que celui d'un individu, est dès lors bien plus faible, parce qu'il dépend de sentimens moins personnels et moins énergiques.

Mais, loin de proscrire ce genre, comme plus froid, comme moins favorable au génie dramatique du poète, il faudrait l'encourager, parce qu'il ouvre un champ vaste au génie poétique, qui peut y développer toutes les grandes vérités de la politique; parce qu'il offre de grands tableaux historiques, et qu'enfin c'est celui qu'on peut employer avec plus de succès à élever l'ame et à la former. On doit sans doute placer au premier rang les poëmes qui, comme *Mahomet*, comme *Alzire*, sont à la fois des tragédies intéressantes ou terribles, et de grands tableaux; mais ces sujets sont très-rares, et ils exigent des talens que Voltaire seul a réunis jusqu'ici.

On ne voulut point permettre d'imprimer *la Mort de César*. On fit un crime à l'auteur, des sentimens républicains répandus dans sa pièce; imputation d'autant plus ridicule que chacun parle son langage, que Brutus n'en est pas plus le héros que César, que le poète, dans un genre purement historique, en traçant ses portraits d'après l'histoire, en a conservé l'impartialité. Mais, sous le gouvernement à la fois tyrannique et pusillanime du cardinal de Fleury, le langage de la servitude était le seul qui pût paraître innocent.

Qui croirait aujourd'hui que l'élégie sur la mort de

mademoiselle Le Couvreur ait été pour Voltaire le sujet d'une persécution sérieuse qui l'obligea de quitter la capitale, où il savait qu'heureusement l'absence fait tout oublier, même la fureur de persécuter !

Les théâtres sont une institution vraiment utile : c'est par eux qu'une jeunesse inappliquée et frivole conserve encore quelque habitude de sentir et de penser, que les idées morales ne lui deviennent point absolument étrangères, que les plaisirs de l'esprit existent pour elle. Les sentimens qu'excite la représentation d'une tragédie, élèvent l'ame, l'épurent, la tirent de cette apathie, de cette personnalité, maladies auxquelles l'homme riche et dissipé est condamné par la nature. Les spectacles forment en quelque sorte un lien entre la classe des hommes qui pensent et celle des hommes qui ne pensent point. Ils adoucissent l'austérité des uns, et tempèrent dans les autres la dureté qui naît de l'orgueil et de la légèreté. Mais, par une fatalité singulière, dans le pays où l'art du théâtre a été porté au plus haut degré de perfection, les acteurs, à qui le public doit le plus noble de ses plaisirs, condamnés par la religion, sont flétris par un préjugé ridicule.

Voltaire osa le combattre. Indigné qu'une actrice célèbre, long-temps l'objet de l'enthousiasme, enlevée par une mort prompte et cruelle, fût, en qualité d'excommuniée, privée de la sépulture, il s'éleva et contre la nation frivole qui soumettait lâchement sa tête à un joug honteux, et contre la pusillanimité des gens en place qui laissaient tranquillement flétrir ce qu'ils avaient admiré. Si les nations ne se corrigent guère, elles souffrent du moins les leçons avec patience. Mais les prêtres, à qui les parlemens ne laissaient plus excommunier que les sorciers et les comédiens, furent irrités qu'un poete osât leur disputer la

moitié de leur empire; et les gens en place ne lui pardonnèrent point de leur avoir reproché leur indigne faiblesse.

Voltaire sentit qu'un grand succès au théâtre pouvait seul, en lui assurant la bienveillance publique, le défendre contre le fanatisme. Dans un pays où il n'existe aucun pouvoir populaire, toute classe d'hommes qui a un point de ralliement, devient une sorte de puissance. Un auteur dramatique est sous la sauvegarde des sociétés pour lesquelles le spectacle est un amusement ou une ressource. Ce public, en applaudissant à des allusions, blesse ou flatte la vanité des gens en place, décourage ou ranime les partis élevés contre eux, et ils n'osent le braver ouvertement. Voltaire donna donc *Ériphyle*, qui ne remplit point son but; mais, loin de se laisser abattre par ce revers, il saisit le sujet de *Zaïre*, en conçoit le plan, achève l'ouvrage en dix-huit jours, et elle paraît sur le théâtre quatre mois après *Ériphyle*.

Le succès passa ses espérances. Cette pièce est la première où, quittant les traces de Corneille et de Racine, il ait montré un art, un talent et un style qui n'étaient plus qu'à lui. Jamais un amour plus vrai, plus passionné, n'avait arraché de si douces larmes; jamais aucun poète n'avait peint les fureurs de la jalousie dans une ame si tendre, si naïve, si généreuse. On aime Orosmane, lors même qu'il fait frémir; il immole Zaïre, cette Zaïre si intéressante, si vertueuse, et on ne peut le haïr. Et, s'il était possible de se distraire d'Orosmane et de Zaïre, combien la religion n'est-elle pas imposante dans le vieux Lusignan! quelle noblesse le fanatique Nérestan met dans ses reproches! avec quel art le poète a su présenter ces chrétiens qui viennent troubler une union si touchante! Une femme sensible et pieuse pleure sur Zaïre

qui a sacrifié à son Dieu son amour et sa vie, tandis qu'un homme étranger au christianisme pleure Zaïre dont le cœur, égaré par sa tendresse pour son père, s'immole au préjugé superstitieux qui lui défend d'aimer un homme d'une secte étrangère: et c'est là le chef-d'œuvre de l'art. Pour quiconque ne croit point aux livres juifs, *Athalie* n'est que l'école du fanatisme, de l'assassinat et du mensonge : *Zaïre* est, dans toutes les opinions, comme dans tous les pays, la tragédie des cœurs tendres et des ames pures.

Elle fut suivie d'*Adélaïde du Guesclin*, également fondée sur l'amour, et où, comme dans *Zaïre*, des héros français, des événemens de notre histoire, rappelés en beaux vers, ajoutaient encore à l'intérêt; mais c'était le patriotisme d'un citoyen qui se plaît à rappeler des noms respectés et de grandes époques, et non ce patriotisme d'antichambre, qui depuis a tant réussi sur la scène française.

Adélaïde n'eut point de succès. Un plaisant du parterre avait empêché de finir *Mariamne* (*b*), en criant *La reine boit;* un autre fit tomber Adélaïde, en répondant *Coussi, coussi,* à ce mot si noble, si touchant de Vendôme: *Es-tu content, Coucy?*

Cette même pièce reparut sous le nom du *Duc de Foix,* corrigée, moins d'après le sentiment de l'auteur, que sur les jugemens des critiques; elle réussit mieux. Mais lorsque, long-temps après, les trois coups de marteau du *Philosophe sans le savoir* eurent appris qu'on ne sifflerait plus le coup de canon d'*Adélaïde,* lorsqu'elle se remontra sur la scène, malgré Voltaire, qui se souvenait moins des beautés de sa pièce, que des critiques qu'elle avait essuyées; alors elle enleva tous les suffrages, alors on sentit toute la beauté du rôle de Vendôme, aussi amoureux qu'Orosmane; l'un, jaloux par suite d'un caractère

impérieux, l'autre par l'excès de sa passion ; l'un tyrannique par l'impétuosité et la hauteur naturelle de son ame, l'autre par un malheur attaché à l'habitude du pouvoir absolu. Orosmane, tendre, désintéressé dans son amour, se rend coupable dans un moment de délire où le plonge une erreur excusable, et s'en punit en s'immolant lui-même ; Vendôme, plus personnel, appartenant à sa passion plus qu'à sa maîtresse, forme avec une fureur plus tranquille le projet de son crime, mais l'expie par ses remords et par le sacrifice de son amour. L'un montre les excès et les malheurs où la violence des passions entraîne les ames généreuses ; l'autre, ce que peuvent le repentir et le sentiment de la vertu sur les ames fortes, mais abandonnées à leurs passions.

On prétend que le *Temple du Goût* nuisit beaucoup au succès d'*Adélaïde*. Dans cet ouvrage charmant, Voltaire jugeait les écrivains du siècle passé, et même quelques-uns de ses contemporains. Le temps a confirmé tous ses jugemens ; mais alors ils parurent autant de sacriléges. En observant cette intolérance littéraire, cette nécessité imposée à tout écrivain qui veut conserver son repos, de respecter les opinions établies sur le mérite d'un orateur ou d'un poète ; cette fureur avec laquelle le public poursuit ceux qui osent, sur les objets même les plus indifférens, ne penser que d'après eux-mêmes ; on serait tenté de croire que l'homme est intolérant par sa nature. L'esprit, le génie, la raison, ne garantissent pas toujours de ce malheur. Il est bien peu d'hommes qui n'aient pas en secret quelques idoles dont ils ne voient point de sang-froid qu'on ose affaiblir ou détruire le culte.

Dans le grand nombre, ce sentiment a pour origine l'orgueil et l'envie. On regarde comme affectant sur nous une supériorité qui nous blesse, l'écrivain qui,

en critiquant ceux que nous admirons, a l'air de se croire supérieur à eux, et dès lors à nous-mêmes. On craint qu'en abattant la statue de l'homme qui n'est plus, il ne prétende élever à sa place celle d'un homme vivant, dont la gloire est toujours un spectacle affligeant pour la médiocrité. Mais si des esprits supérieurs s'abandonnent à cette espèce d'intolérance, cette faiblesse excusable et passagère, née de la paresse et de l'habitude, cède bientôt à la vérité, et ne produit ni l'injustice ni la persécution.

Dans sa retraite, Voltaire avait conçu l'heureux projet de faire connaître à sa nation la philosophie, la littérature, les opinions, les sectes d'Angleterre, et il fit ses *Lettres sur les Anglais* (1). Newton, dont on ne connaissait en France ni les opinions philosophiques, ni le système du monde, ni presque même les expériences sur la lumière; Locke, dont le livre, traduit en français, n'avait été lu que par un petit nombre de philosophes; Bacon, qui n'était célèbre que comme chancelier; Shakespeare, dont le génie et les fautes grossières sont un phénomène dans l'histoire de la littérature; Congrève, Wicherley, Addisson, Pope, dont les noms étaient presque inconnus, même de nos gens de lettres; ces quakers fanatiques, sans être persécuteurs, insensés dans leur dévotion, mais les plus raisonnables des chrétiens dans leur croyance et dans leur morale, ridicules aux yeux du reste des hommes pour avoir outré deux vertus, l'amour de la paix et celui de l'égalité; les autres sectes qui se partageaient l'Angleterre; l'inflence qu'un esprit général de liberté y exerce sur la littérature, sur la philosophie, sur les

(1) La matière de ces lettres est répandue, sous d'autres titres, dans les OEuvres, et principalement dans le *Dictionnaire philosophique*.

arts, sur les opinions, sur les mœurs; l'histoire de l'insertion de la petite vérole reçue presque sans obstacle, et examinée sans prévention, malgré la singularité et la nouveauté de cette pratique : tels furent les objets principaux traités dans cet ouvrage.

Fontenelle avait le premier fait parler à la raison et à la philosophie un langage agréable et piquant; il avait su répandre sur les sciences la lumière d'une philosophie toujours sage, souvent fine, quelquefois profonde : dans les lettres de Voltaire, on trouve le mérite de Fontenelle avec plus de goût, de naturel, de hardiesse et de gaîté. Un vieil attachement aux erreurs de Descartes n'y vient pas répandre sur la vérité, des ombres qui la cachent et la défigurent. C'est la logique et la plaisanterie des *Provinciales*, mais s'exerçant sur de plus grands objets, n'étant jamais corrompues par un vernis de dévotion monacale.

Cet ouvrage fut parmi nous l'époque d'une révolution : il commença à y faire naître le goût de la philosophie et de la littérature anglaise; à nous intéresser aux mœurs, à la politique, aux connaissances commerciales de ce peuple; à répandre sa langue parmi nous. Depuis, un engouement puéril a pris la place de l'ancienne indifférence; et, par une singularité remarquable, Voltaire a eu encore la gloire de le combattre et d'en diminuer l'influence.

Il nous avait appris à sentir le mérite de Shakespeare, et à regarder son théâtre comme une mine d'où nos poètes pourraient tirer des trésors; et lorsqu'un ridicule enthousiasme a présenté comme un modèle, à la nation de Racine et de Voltaire, ce poète éloquent, mais sauvage et bizarre, et a voulu nous donner pour des tableaux énergiques et vrais de la nature ses toiles chargées de compositions absurdes,

et de caricatures dégoûtantes et grossières, Voltaire a défendu la cause du goût et de la raison. Il nous avait reproché la trop grande timidité de notre théâtre; il fut obligé de nous reprocher d'y vouloir porter la licence barbare du théâtre anglais.

La publication de ces lettres excita une persécution, dont, en les lisant aujourd'hui, on aurait peine à concevoir l'acharnement : mais il y combattait les idées innées; et les docteurs croyaient alors que, s'ils n'avaient point d'idées innées, il n'y aurait pas de caractères assez sensibles pour distinguer leur ame de celle des bêtes. D'ailleurs il soutenait avec Locke, qu'il n'était pas rigoureusement prouvé que Dieu n'aurait pas le pouvoir, s'il le voulait absolument, de donner à un élément de la matière la faculté de penser; et c'était aller contre le privilége des théologiens, qui prétendent savoir à point nommé, et savoir seuls, tout ce que Dieu a pensé, tout ce qu'il a fait ou pu faire, depuis et même avant le commencement du monde.

Enfin il y examinait quelques passages des *Pensées* de Pascal, ouvrage que les jésuites même étaient obligés de respecter malgré eux, comme ceux de saint Augustin. On fut scandalisé de voir un poète, un laïque, oser juger Pascal. Il semblait qu'attaquer le seul des défenseurs de la religion chrétienne qui eût auprès des gens du monde la réputation d'un grand homme, c'était attaquer la religion même : et que ses preuves seraient affaiblies, si le géomètre qui avait promis de se consacrer à sa défense, était convaincu d'avoir souvent mal raisonné.

Le clergé demanda la suppression des *Lettres sur les Anglais*, et l'obtint par un arrêt du conseil. Ces arrêts se donnent sans examen, comme une espèce de dédommagement du subside que le gouvernement

obtient des assemblées du clergé, et une récompense de leur facilité à l'accorder. Les ministres oublient que l'intérêt de la puissance séculière n'est pas de maintenir, mais de laisser détruire par les progrès de la raison, l'empire dont les prêtres ont si long-temps abusé avec tant de barbarie; et qu'il n'est pas d'une bonne politique d'acheter la paix de ses ennemis en leur sacrifiant ses défenseurs.

Le parlement brûla le livre, suivant un usage jadis inventé par Tibère, et devenu ridicule depuis l'invention de l'imprimerie : mais il est des gens auxquels il faut plus de trois siècles pour commencer à s'apercevoir d'une absurdité.

Toute cette persécution s'exerçait dans le temps même où les miracles du diacre Pâris et ceux du père Girard couvraient les deux partis de ridicule et d'opprobre. Il était juste qu'ils se réunissent contre un homme qui osait prêcher la raison. On alla jusqu'à ordonner des informations contre l'auteur des *Lettres philosophiques*. Le garde des sceaux fit exiler Voltaire, qui, alors absent, fut averti à temps, évita les gens envoyés pour le conduire au lieu de son exil, et aima mieux combattre de loin et d'un lieu sûr. Ses amis prouvèrent qu'il n'avait pas manqué à sa promesse de ne point publier ses Lettres en France, et qu'elles n'avaient paru que par l'infidélité d'un relieur. Heureusement le garde des sceaux était plus zélé pour son autorité que pour la religion, et beaucoup plus ministre que dévot. L'orage s'apaisa, et Voltaire eut la permission de reparaître à Paris.

Le calme ne dura qu'un instant. L'*Épître à Uranie*, jusqu'alors renfermée dans le secret, fut imprimée; et pour échapper à une persécution nouvelle, Voltaire fut obligé de la désavouer et de l'attribuer à l'abbé de Chaulieu, mort depuis plusieurs années. Cette im-

putation lui fesait honneur comme poète, sans nuire à sa réputation de chrétien (1).

La nécessité de mentir, pour désavouer un ouvrage, est une extrémité qui répugne également à la conscience et à la noblesse du caractère; mais le crime est pour les hommes injustes qui rendent ce désaveu nécessaire à la sûreté de celui qu'ils y forcent. Si vous avez érigé en crime ce qui n'en est pas un, si vous avez porté atteinte, par des lois absurdes ou par des lois arbitraires, au droit naturel qu'ont tous les hommes, non-seulement d'avoir une opinion, mais de la rendre publique; alors vous méritez de perdre celui qu'a chaque homme d'entendre la vérité de la bouche d'un autre, droit qui fonde seul l'obligation rigoureuse de ne pas mentir. S'il n'est pas permis de tromper, c'est parce que tromper quelqu'un, c'est lui faire un tort, ou s'exposer à lui en faire un; mais le tort suppose un droit, et personne n'a celui de chercher à s'assurer les moyens de commettre une injustice.

Nous ne disculpons point Voltaire d'avoir donné son ouvrage à l'abbé de Chaulieu; une telle imputation, indifférente en elle-même, n'est, comme on sait, qu'une plaisanterie. C'est une arme qu'on donne aux gens en place, lorsqu'ils sont disposés à l'indulgence, sans oser en convenir, et dont ils se servent pour repousser les persécuteurs plus sérieux et plus acharnés.

L'indiscrétion avec laquelle les amis de Voltaire récitèrent quelques fragmens de *la Pucelle*, fut la cause d'une nouvelle persécution. Le garde des sceaux menaça le poète d'un cul de basse-fosse, si jamais il paraissait rien de cet ouvrage. A une longue distance

(1) Voyez les Œuvres de Chaulieu.

du temps où ces tyrans subalternes, si bouffis d'une puissance éphémère, ont osé tenir un tel langage à des hommes qui sont la gloire de leur patrie et de leur siècle, le sentiment de mépris qu'on éprouve ne laisse plus de place à l'indignation. L'oppresseur et l'opprimé sont également dans la tombe; mais le nom de l'opprimé, porté par la gloire aux siècles à venir, préserve seul de l'oubli et dévoue à une honte éternelle celui de ses lâches persécuteurs.

Ce fut dans le cours de ces orages que le lieutenant de police Hérault dit un jour à Voltaire : « Quoi que vous écriviez, vous ne viendrez pas à bout de détruire la religion chrétienne. — C'est ce que nous verrons, répondit-il (1). »

Dans un moment où l'on parlait beaucoup d'un homme arrêté sur une lettre de cachet suspecte de fausseté, il demanda au même magistrat ce qu'on fesait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres de cachet. « On les pend. — C'est toujours bien fait, en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies. »

Fatigué de tant de persécutions, Voltaire crut alors devoir changer sa manière de vivre. Sa fortune lui en laissait la liberté. Les philosophes anciens vantaient la pauvreté comme la sauvegarde de l'indépendance; Voltaire voulut devenir riche pour être indépendant; et il eut également raison. On ne connaissait point chez les anciens ces richesses secrètes qu'on peut s'assurer à la fois dans différens pays, et mettre à l'abri de tous les orages. L'abus des confiscations y rendait les richesses aussi dangereuses par elles-mêmes que la gloire ou la faveur populaire. L'immensité de l'empire romain, et la petitesse des républiques grecques,

(1) Voyez la *Correspondance* de d'Alembert, lettre du 20 juin 1760.

empêchaient également de soustraire à ses ennemis ses richesses et sa personne. La différence des mœurs entre les nations voisines, l'ignorance presque générale de toute langue étrangère, une moins grande communication entre les peuples, étaient autant d'obstacles au changement de patrie.

D'un autre côté, les anciens connaissaient moins ces aisances de la vie, nécessaires parmi nous à tous ceux qui ne sont point nés dans la pauvreté. Leur climat les assujettissait à moins de besoins réels, et les riches donnaient plus à la magnificence, aux raffinemens de la débauche, aux excès, aux fantaisies, qu'aux commodités habituelles et journalières. Ainsi, en même temps qu'il leur était à la fois plus facile d'être pauvres, et plus difficile d'être riches sans danger, les richesses n'étaient pas chez eux, comme parmi nous, un moyen de se soustraire à une oppression injuste.

Ne blâmons donc point un philosophe d'avoir, pour assurer son indépendance, préféré les ressources que les mœurs de son siècle lui présentaient, à celles qui convenaient à d'autres mœurs et à d'autres temps.

Voltaire avait hérité de son père et de son frère une fortune honnête : l'édition de *la Henriade*, faite à Londres, l'avait augmentée; des spéculations heureuses dans les fonds publics y ajoutèrent encore. Ainsi, à l'avantage d'avoir une fortune qui assurait son indépendance, il joignit celui de ne la devoir qu'à lui-même. L'usage qu'il en fit aurait dû la lui faire pardonner.

Des secours à des gens de lettres, des encouragemens à des jeunes gens en qui il croyait apercevoir le germe du talent, en absorbaient une grande partie. C'est surtout à cet usage qu'il destinait le faible pro-

fit qu'il tirait de ses ouvrages ou de ses pièces de théâtre, lorsqu'il ne les abandonnait pas aux comédiens. Jamais auteur ne fut cependant plus cruellement accusé d'avoir eu des torts avec ses libraires : mais ils avaient à leurs ordres toute la canaille littéraire, avide de calomnier la conduite de l'homme dont ils savaient trop qu'ils ne pouvaient étouffer les ouvrages. L'orgueilleuse médiocrité; quelques hommes de mérite, blessés d'une supériorité trop incontestable; les gens du monde, toujours empressés d'avilir des talens et des lumières, objets secrets de leur envie; les dévots, intéressés à décrier Voltaire pour avoir moins à le craindre : tous s'empressaient d'accueillir les calomnies des libraires et des Zoïles. Mais les preuves de la fausseté de ces imputations subsistent encore avec celles des bienfaits dont Voltaire a comblé quelques-uns de ses calomniateurs; et nous n'avons pu les voir sans gémir et sur le malheur du génie condamné à la calomnie, triste compensation de la gloire, et sur cette honteuse facilité à croire tout ce qui peut dispenser d'admirer.

Voltaire n'ayant donc besoin, pour sa fortune, ni de cultiver des protecteurs, ni de solliciter des places, ni de négocier avec des libraires, renonça au séjour de la capitale. Jusqu'au ministère du cardinal de Fleury, et jusqu'à son voyage en Angleterre, il avait vécu dans le plus grand monde. Les princes, les grands, ceux qui étaient à la tête des affaires, les gens à la mode, les femmes les plus brillantes, étaient recherchés par lui et le recherchaient. Partout il plaisait, il était fêté; mais partout il inspirait l'envie et la crainte. Supérieur par ses talens, il l'était encore par l'esprit qu'il montrait dans la conversation; il y portait tout ce qui rend aimables les gens d'un esprit frivole, et y mêlait les traits d'un esprit supérieur.

Né avec le talent de la plaisanterie, ses mots étaient souvent répétés; et c'en était assez pour qu'on donnât le nom de méchanceté à ce qui n'était que l'expression vraie de son jugement, rendue piquante par la tournure naturelle de son esprit.

A son retour d'Angleterre, il sentit que, dans les sociétés où l'amour-propre et la vanité rassemblent les hommes, il trouverait peu d'amis; et il cessa de s'y répandre, sans cependant rompre avec elles. Le goût qu'il y avait pris pour la magnificence, pour la grandeur, pour tout ce qui est brillant et recherché, était devenu une habitude; il le conserva même dans la retraite : ce goût embellit souvent ses ouvrages; il influa quelquefois sur ses jugemens. Rendu à sa patrie, il se réduisit à ne vivre habituellement qu'avec un petit nombre d'amis. Il avait perdu M. de Génonville et M. de Maisons, dont il a pleuré la mort dans des vers si touchans, monumens de cette sensibilité vraie et profonde que la nature avait mise dans son cœur, que son génie répandit dans ses ouvrages, et qui fut le germe heureux de ce zèle ardent pour le bonheur des hommes, noble et dernière passion de sa vieillesse. Il lui restait M. d'Argental, dont la longue vie n'a été qu'un sentiment de tendresse et d'admiration pour Voltaire, et qui en fut récompensé par son amitié et sa confiance; il lui restait MM. de Formont et de Ciddeville qui étaient les confidens de ses ouvrages et de ses projets.

Mais, vers le temps de ces persécutions, une autre amitié vint lui offrir des consolations plus douces, et augmenter son amour pour la retraite. C'était celle de la marquise du Châtelet, passionnée comme lui pour l'étude et pour la gloire; philosophe, mais de cette philosophie qui prend sa source dans une ame forte et libre; ayant approfondi la métaphysique et la géo-

métrie, assez pour analyser Leibnitz et pour traduire Newton; cultivant les arts, mais sachant les juger et leur préférer la connaissance de la nature et des hommes; n'aimant de l'histoire que les grands résultats qui portent la lumière sur les secrets de la nature humaine; supérieure à tous les préjugés, par la force de son caractère comme par celle de sa raison, et n'ayant pas la faiblesse de cacher combien elle les dédaignait; se livrant aux frivolités de son sexe, de son état et de son âge, mais les méprisant et les abandonnant sans regret pour la retraite, le travail et l'amitié; excitant enfin, par sa supériorité, la jalousie des femmes, et même de la plupart des hommes avec lesquels son rang l'obligeait de vivre, et leur pardonnant sans effort. Telle était l'amie que choisit Voltaire pour passer avec lui des jours remplis par le travail, et embellis par leur amitié commune.

Fatigué de querelles littéraires; révolté de voir la ligue que la médiocrité avait formée contre lui, soutenue en secret par des hommes que leur mérite eût dû préserver de cette indigne association; trouvant, depuis qu'il avait osé dire des vérités, autant de délateurs qu'il avait de critiques, et les voyant armer sans cesse contre lui la religion et le gouvernement, parce qu'il fesait bien les vers, il chercha dans les sciences une occupation plus tranquille.

Il voulut donner une exposition élémentaire des découvertes de Newton sur le système du monde et sur la lumière, les mettre à la portée de tous ceux qui avaient une légère teinture des sciences mathématiques, et faire connaître en même temps les opinions philosophiques de Newton, et ses idées sur la chronologie ancienne.

Lorsque ces *Élémens* parurent, le cartésianisme dominait encore, même dans l'académie des sciences

de Paris. Un petit nombre de jeunes géomètres avaient eu seuls le courage de l'abandonner, et il n'existait dans notre langue aucun ouvrage où l'on pût prendre une idée des grandes découvertes publiées en Angleterre depuis un demi-siècle.

Cependant on refusa un privilége à l'auteur. Le chancelier d'Aguesseau s'était fait cartésien dans sa jeunesse, parce que c'était alors la mode parmi ceux qui se piquaient de s'élever au-dessus des préjugés vulgaires ; et ses sentimens politiques et religieux s'unissaient contre Newton à ses opinions philosophiques. Il trouvait qu'un chancelier de France ne devait pas souffrir qu'un philosophe anglais, à peine chrétien, l'emportât sur un français qu'on supposait orthodoxe. D'Aguesseau avait une mémoire immense ; une application continue l'avait rendu très-profond dans plusieurs genres d'érudition ; mais sa tête, fatiguée à force de recevoir et de retenir les opinions des autres, n'avait la force ni de combiner ses propres idées, ni de se former des principes fixes et précis. Sa superstition, sa timidité, son respect pour les usages anciens, son indécision, rétrécissaient ses vues pour la réforme des lois, et arrêtaient son activité. Il mourut après un long ministère, ne laissant à la France que le regret de voir ses grandes vertus demeurées inutiles, et ses rares qualités perdues pour la nation.

Sa sévérité pour les *Élémens de la philosophie de Newton* n'est pas la seule petitesse qui ait marqué son administration de la librairie ; il ne voulait point donner de priviléges pour les romans ; et il ne consentit à laisser imprimer *Cléveland* qu'à condition que le héros changerait de religion.

Voltaire se livrait en même temps à l'étude de la physique, interrogeait les savans dans tous les genres,

répétait leurs expériences, ou en imaginait de nouvelles.

Il concourut pour le prix de l'académie des sciences sur la nature et la propagation du feu, prit pour devise ce distique, qui, par sa précision et son énergie, n'est pas indigne de l'auteur de la Henriade :

Ignis ubiquè latet, naturam amplectitur omnem;
Cuncta parit, renovat, dividit, unit, alit.

Le prix fut donné à l'illustre Euler, par qui, dans la carrière des sciences, il n'était humiliant pour personne d'être vaincu. Madame du Châtelet avait concouru en même temps que son ami; et ces deux pièces obtinrent une mention très-honorable.

La dispute sur la mesure des forces occupait alors les mathématiciens. Voltaire, dans un mémoire présenté à l'académie, et approuvé par elle, prit le parti de Descartes et de Newton contre Leibnitz et les Bernoulli, et même contre madame du Châtelet, qui était devenue leibnitzienne.

Nous sommes loin de prétendre que ces ouvrages puissent ajouter à la gloire de Voltaire, ou même qu'ils puissent lui mériter une place parmi les savans; mais le mérite d'avoir fait connaître aux Français qui ne sont pas géomètres, Newton, le véritable système du monde, et les principaux phénomènes de l'optique, peut être compté dans la vie d'un philosophe.

Il est utile de répandre dans les esprits des idées justes sur des objets qui semblent n'appartenir qu'aux sciences, lorsqu'il s'agit ou de faits généraux, importans dans l'ordre du monde, ou de faits communs qui se présentent à tous les yeux. L'ignorance absolue est toujours accompagnée d'erreurs, et les erreurs en

physique servent souvent d'appui à des préjugés d'une espèce plus dangereuse. D'ailleurs les connaissances physiques de Voltaire ont servi son talent pour la poésie. Nous ne parlons pas seulement ici des pièces où il a eu le mérite rare d'exprimer en vers des vérités précises sans les défigurer, sans cesser d'être poète, de s'adresser à l'imagination, et de flatter l'oreille; l'étude des sciences agrandit la sphère des idées poétiques, enrichit les vers de nouvelles images: sans cette ressource, la poésie, nécessairement resserrée dans un cercle étroit, ne serait plus que l'art de rajeunir avec adresse, et en vers harmonieux, des idées communes et des peintures épuisées.

Sur quelque genre que l'on s'exerce, celui qui a dans un autre des lumières étendues ou profondes, aura toujours un avantage immense. Le génie poétique de Voltaire aurait été le même; mais il n'aurait pas été un si grand poète, s'il n'eût point cultivé la physique, la philosophie, l'histoire. Ce n'est pas seulement en augmentant le nombre des idées que ces études étrangères sont utiles; elles perfectionnent l'esprit même, parce qu'elles en exercent d'une manière plus égale les diverses facultés.

Après avoir donné quelques années à la physique, Voltaire consulta sur ses progrès Clairaut, qui eut la franchise de lui répondre qu'avec un travail opiniâtre il ne parviendrait qu'à devenir un savant médiocre, et qu'il perdrait inutilement pour sa gloire un temps dont il devait compte à la poésie et à la philosophie. Voltaire l'entendit, et céda au goût naturel qui sans cesse le ramenait vers les lettres, et au vœu de ses amis qui ne pouvaient le suivre dans sa nouvelle carrière. Aussi cette retraite de Cirey ne fut-elle point toute entière absorbée par les sciences.

C'est là qu'il fit *Alzire*, *Zulime*, *Mahomet*, qu'il

acheva ses *Discours sur l'homme*, qu'il écrivit l'*Histoire de Charles XII*, prépara le *Siècle de Louis XIV*, et rassembla des matériaux pour son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, depuis Charlemagne jusqu'à nos jours.

Alzire et *Mahomet* sont des monumens immortels de la hauteur à laquelle la réunion du génie de la poésie à l'esprit philosophique peut élever l'art de la tragédie. Cet art ne se borne point dans ces pièces à effrayer par le tableau des passions, à les réveiller dans les ames, à faire couler les douces larmes de la pitié ou de l'amour; il y devient celui d'éclairer les hommes, et de les porter à la vertu. Ces citoyens oisifs qui vont porter au théâtre le triste embarras de finir une inutile journée, y sont appelés à discuter les plus grands intérêts du genre humain. On voit dans *Alzire* les vertus nobles, mais sauvages et impétueuses de l'homme de la nature, combattre les vices de la société corrompue par le fanatisme et l'ambition, et céder à la vertu perfectionnée par la raison dans l'ame d'Alvarès ou de Gusman mourant et désabusé. On y voit à la fois comment la société corrompt l'homme en mettant des préjugés à la place de l'ignorance, et comment elle le perfectionne, dès que la vérité prend celle des erreurs. Mais le plus funeste des préjugés est le fanatisme; et Voltaire voulut immoler ce monstre sur la scène, et employer, pour l'arracher des ames, ces effets terribles que l'art du théâtre peut seul produire.

Sans doute il était aisé de rendre un fanatique odieux; mais que ce fanatique soit un grand homme, qu'en l'abhorrant on ne puisse s'empêcher de l'admirer; qu'il descende à d'indignes artifices sans être avili; qu'occupé d'établir une religion et d'élever un Empire, il soit amoureux sans être ridicule; qu'en

commettant tous les crimes, il ne fasse pas éprouver cette horreur pénible qu'inspirent les scélérats; qu'il ait à la fois le ton d'un prophète et le langage d'un homme de génie; qu'il se montre supérieur au fanatisme dont il enivre ses ignorans et intrépides disciples, sans que jamais la bassesse attachée à l'hypocrisie dégrade son caractère; qu'enfin ses crimes soient couronnés par le succès, qu'il triomphe, et qu'il paraisse assez puni par ses remords : voilà ce que le talent dramatique n'eût pu faire s'il n'avait été joint à un esprit supérieur.

Mahomet fut d'abord joué à Lille en 1741. On remit à Voltaire, pendant la première représentation, un billet du roi de Prusse, qui lui mandait la victoire de Molwitz; il interrompit la pièce pour le lire aux spectateurs. « Vous verrez, dit-il à ses amis réunis autour de lui, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne. » On osa la risquer à Paris; mais les cris des fanatiques obtinrent de la faiblesse du cardinal de Fleury d'en faire défendre la représentation. Voltaire prit le parti d'envoyer sa pièce à Benoît XIV, avec deux vers latins pour son portrait. Lambertini, pontife tolérant, prince facile, mais homme de beaucoup d'esprit, lui répondit avec bonté, et lui envoya des médailles. Crébillon fut plus scrupuleux que le pape. Il ne voulut jamais consentir à laisser jouer une pièce qui, en prouvant qu'on pouvait porter la terreur tragique à son comble, sans sacrifier l'intérêt et sans révolter par des horreurs dégoûtantes, était la satire du genre dont il avait l'orgueil de se croire le créateur et le modèle.

Ce ne fut qu'en 1751 que M. d'Alembert, nommé par M. le comte d'Argenson pour examiner *Mahomet*, eut le courage de l'approuver, et de s'exposer en même temps à la haine des gens de lettres ligués

contre Voltaire, et à celle des dévots : courage d'autant plus respectable que l'approbateur d'un ouvrage n'en partageant pas la gloire, il ne pouvait avoir aucun autre dédommagement du danger auquel il s'exposait, que le plaisir d'avoir servi l'amitié, et préparé un triomphe à la raison.

Zulime n'eut point de succès ; et tous les efforts de l'auteur pour la corriger, et pour en pallier les défauts, ont été inutiles. Une tragédie est une expérience sur le cœur humain, et cette expérience ne réussit pas toujours, même entre les mains les plus habiles. Mais le rôle de Zulime est le premier au théâtre où une femme passionnée, et entraînée à des actions criminelles, ait conservé la générosité et le désintéressement de l'amour. Ce caractère si vrai, si violent et si tendre, eût peut-être mérité l'indulgence des spectateurs ; et les juges du théâtre auraient pu, en faveur de la beauté neuve de ce rôle, pardonner à la faiblesse des autres sur laquelle l'auteur s'était condamné lui-même avec tant de sévérité et de franchise.

Les *Discours sur l'homme* sont un des plus beaux monumens de la poésie française. S'ils n'offrent point un plan régulier comme les Épîtres de Pope, ils ont l'avantage de renfermer une philosophie plus vraie, plus douce, plus usuelle. La variété des tons, une sorte d'abandon, une sensibilité touchante, un enthousiasme toujours noble, toujours vrai, leur donnent un charme que l'esprit, l'imagination et le cœur goûtent tour à tour ; charme dont Voltaire a seul connu le secret ; et ce secret est celui de toucher, de plaire, d'instruire sans fatiguer jamais, d'écrire pour tous les esprits comme pour tous les âges. Souvent on y voit briller des éclairs d'une philosophie profonde qui, presque toujours exprimée en sentiment

ou en image, paraît simple et populaire : talent aussi utile, aussi rare que celui de donner un air de profondeur à des idées fausses et triviales est commun et dangereux.

En quittant la lecture de Pope, on admire son talent et l'adresse avec laquelle il défend son système ; mais l'ame est tranquille, et l'esprit retrouve bientôt toutes ses objections, plutôt éludées que détruites. On ne peut quitter Voltaire sans être encouragé ou consolé ; sans emporter, avec le sentiment douloureux des maux auxquels la nature a condamné les hommes, celui des ressources qu'elle leur a préparées.

La *Vie de Charles XII* est le premier morceau d'histoire que Voltaire ait publié. Le style, aussi rapide que les exploits du héros, entraîne dans une suite non interrompue d'expéditions brillantes, d'anecdotes singulières, d'événemens romanesques qui ne laissent reposer ni la curiosité ni l'intérêt. Rarement quelques réflexions viennent interrompre le récit ; l'auteur s'est oublié lui-même pour faire agir ses personnages. Il semble qu'il ne fasse que raconter ce qu'il vient d'apprendre sur son héros. Il n'est question que de combats, de projets militaires ; et cependant on y aperçoit partout l'esprit d'un philosophe, et l'ame d'un défenseur de l'humanité.

Voltaire n'avait écrit que sur des mémoires originaux, fournis par les témoins mêmes des événemens ; et son exactitude a eu pour garant le témoignage respectable de Stanislas, l'ami, le compagnon, la victime de Charles XII.

Cependant on accusa cette histoire de n'être qu'un roman, parce qu'elle en avait tout l'intérêt. Si peut-être jamais aucun homme n'excita autant d'enthousiasme, jamais peut-être personne ne fut traité avec moins d'indulgence que Voltaire. Comme en France

la réputation d'esprit est de toutes la plus enviée, et qu'il était impossible que la sienne en ce genre n'effaçât toutes les autres, on s'acharnait à lui contester tout le reste; et la prétention à l'esprit étant au moins aussi inquiète dans les autres classes que dans celle des gens de lettres, il avait presque autant de jaloux que de lecteurs.

C'était en vain que Voltaire avait cru que la retraite de Cirey le déroberait à la haine; il n'avait caché que sa personne, et sa gloire importunait encore ses ennemis. Un libelle où l'on calomniait sa vie entière vint troubler son repos. On le traitait comme un prince ou comme un ministre, parce qu'il excitait autant d'envie. L'auteur de ce libelle était cet abbé Desfontaines qui devait à Voltaire la liberté, et peut-être la vie. Accusé d'un vice honteux que la superstition a mis au rang des crimes, il avait été emprisonné dans un temps où, par une atroce et ridicule politique, on croyait très à propos de brûler quelques hommes, afin d'en dégoûter un autre de ce vice pour lequel on le soupçonnait faussement de montrer quelque penchant.

Voltaire, instruit du malheur de l'abbé Desfontaines, dont il ne connaissait pas la personne, et qui n'avait auprès de lui d'autre recommandation que de cultiver les lettres, courut à Fontainebleau trouver madame de Prie, alors toute-puissante, et obtint d'elle la liberté du prisonnier, à condition qu'il ne se montrerait point à Paris. Ce fut encore Voltaire qui lui procura une retraite dans la terre d'une de ses amies. Desfontaines y fit un libelle contre son bienfaiteur. On l'obligea de le jeter au feu; mais jamais il ne pardonna à Voltaire de lui avoir sauvé la vie. Il saisissait avidement dans les journaux toutes les occasions de le blesser; c'était lui qui avait fait dé-

noncer, par un prêtre de séminaire, *le Mondain*, badinage ingénieux où Voltaire a voulu montrer comment le luxe, en adoucissant les mœurs, en animant l'industrie, prévient une partie des maux qui naissent de l'inégalité des fortunes et de la dureté des riches.

Cette dénonciation l'exposa au danger d'une nouvelle expatriation, parce qu'au reproche de prêcher la volupté, si grave aux yeux des gens qui ont besoin de couvrir des vices plus réels du manteau de l'austérité, on joignit le reproche plus dangereux de s'être moqué des plaisirs de nos premiers pères.

Enfin le journaliste publia *la Voltairomanie*. Ce fut alors que Voltaire, qui depuis long-temps souffrait en silence les calomnies de Desfontaines et de Rousseau, s'abandonna aux mouvemens d'une colère dont ces vils ennemis n'étaient pas dignes.

Non content de se venger, en livrant ses adversaires au mépris public, en les marquant de ces traits que le temps n'efface point, il poursuivit Desfontaines, qui en fut quitte pour désavouer le libelle, et se mit à en faire d'autres pour se consoler. C'est donc à quarante-quatre ans, après vingt années de patience, que Voltaire sortit pour la première fois de cette modération dont il serait à désirer que les gens de lettres ne s'écartassent jamais. S'ils ont reçu de la nature le talent si redoutable de dévouer leurs ennemis au ridicule et à la honte, qu'ils dédaignent d'employer cette arme dangereuse à venger leurs propres querelles, et qu'ils la réservent contre les persécuteurs de la vérité et les ennemis des droits des hommes!

La liaison qui se forma, vers le même temps, entre Voltaire et le prince royal de Prusse, était une des premières causes des emportemens où ses ennemis se livrèrent alors contre lui. Le jeune Frédéric n'avait reçu de son père que l'éducation d'un soldat; mais la

nature le destinait à être un homme d'un esprit aimable, étendu et élevé, aussi-bien qu'un grand général. Il était relégué à Rémusberg par son père, qui, ayant formé le projet de lui faire couper la tête en qualité de déserteur, parce qu'il avait voulu voyager sans sa permission, avait cédé aux représentations du ministre de l'empereur, et s'était contenté de le faire assister au supplice d'un de ses compagnons de voyage.

Dans cette retraite, Frédéric, passionné pour la langue française, pour les vers, pour la philosophie, choisit Voltaire pour son confident et pour son guide. Ils s'envoyaient réciproquement leurs ouvrages; le prince consultait le philosophe sur ses travaux, lui demandait des conseils et des leçons. Ils discutaient ensemble les questions de la métaphysique les plus curieuses comme les plus insolubles. Le prince étudiait alors Wolf, dont il abjura bientôt les systèmes et l'inintelligible langage, pour une philosophie plus simple et plus vraie. Il travaillait en même temps à réfuter Machiavel, c'est-à-dire, à prouver que la politique la plus sûre pour un prince est de conformer sa conduite aux règles de la morale, et que son intérêt ne le rend pas nécessairement ennemi de ses peuples et de ses voisins, comme Machiavel l'avait supposé, soit par esprit de système, soit pour dégoûter ses compatriotes du gouvernement d'un seul, vers lequel la lassitude d'un gouvernement populaire, toujours orageux et souvent cruel, semblait les porter.

Dans le siècle précédent, Ticho-Brahé, Descartes, Leibnitz, avaient joui de la société des souverains, et avaient été comblés des marques de leur estime; mais la confiance, la liberté, ne régnaient pas dans ce commerce trop inégal. Frédéric en donna le premier exemple, que malheureusement pour sa gloire il

n'a pas soutenu. Le prince envoya son ami, le baron de Keyserling, visiter *les divinités de Cirey*, et porter à Voltaire son portrait et ses manuscrits. Le philosophe était touché, peut-être même flatté de cet hommage; mais il l'était encore plus de voir un prince destiné pour le trône, cultiver les lettres, se montrer l'ami de la philosophie et l'ennemi de la superstition. Il espérait que l'auteur de l'*Anti-Machiavel* serait un roi pacifique; et il s'occupait avec délices de faire imprimer secrètement le livre qu'il croyait devoir lier le prince à la vertu par la crainte de démentir ses propres principes, et de trouver sa condamnation dans son propre ouvrage.

Frédéric, en montant sur le trône, ne changea point pour Voltaire; les soins du gouvernement n'affaiblirent ni son goût pour les vers, ni son avidité pour les ouvrages conservés alors dans le porte-feuille de Voltaire, et dont avec madame du Châtelet il était presque le seul confident; mais une de ses premières démarches fut de faire suspendre la publication de l'Anti-Machiavel. Voltaire obéit; et ses soins, qu'il abandonnait à regret, furent infructueux. Il désirait encore plus que son disciple, devenu roi, prît un engagement public qui répondît de sa fidélité aux maximes philosophiques. Il alla le voir à Wesel, et fut étonné de voir un jeune roi en uniforme, sur un lit de camp, ayant le frisson de la fièvre. Cette fièvre n'empêcha point le roi de profiter du voisinage pour faire payer à l'évêque de Liége une ancienne dette oubliée. Voltaire écrivit le mémoire, qui fut appuyé par des soldats; et il revint à Paris, content d'avoir vu que son héros était un homme très-aimable : mais il résista aux offres qu'il lui fit pour l'attirer auprès de lui, et préféra l'amitié de madame du Châtelet à la faveur d'un roi, et d'un roi qui l'admirait.

Le roi de Prusse déclara la guerre à la fille de Charles VI, et profita de sa faiblesse pour faire valoir d'anciennes prétentions sur la Silésie : deux batailles lui en assurèrent la possession. Le cardinal de Fleury, qui avait entrepris la guerre malgré lui, négociait toujours en secret. L'impératrice sentit que son intérêt n'était pas de traiter avec la France, contre laquelle elle espérait des alliés utiles, qui se chargeraient des frais de la guerre, tandis que, si elle n'avait plus à combattre que le roi de Prusse, elle resterait abandonnée à elle-même, et verrait les vœux et les secours secrets des mêmes puissances se tourner vers son ennemi. Elle aima mieux étouffer son ressentiment, instruire le roi de Prusse des propositions du cardinal, le déterminer à la paix par cette confidence, et acheter par le sacrifice de la Silésie la neutralité de l'ennemi le plus à craindre pour elle.

La guerre n'avait pas interrompu la correspondance du roi de Prusse et de Voltaire. Le roi lui envoyait des vers du milieu de son camp, en se préparant à une bataille, ou pendant le tumulte d'une victoire; et Voltaire, en louant ses exploits, en caressant sa gloire militaire, lui prêchait toujours l'humanité et la paix.

Le cardinal de Fleury mourut. Voltaire avait été assez lié avec lui, parce qu'il était curieux de connaître les anecdotes du règne de Louis XIV, et que Fleury aimait à les conter, s'arrêtant surtout à celles qui pouvaient le regarder, et ne doutant pas que Voltaire ne s'empressât d'en remplir son histoire; mais la haine naturelle de Fleury et de tous les hommes faibles pour qui s'élève au-dessus des forces communes l'emporta sur son goût et sur sa vanité.

Fleury avait voulu empêcher les Français de parler, et même de penser, pour les gouverner plus aisément.

Il avait, toute sa vie, entretenu dans l'État une guerre d'opinions, par ses soins mêmes pour empêcher ces opinions de faire du bruit et de troubler la tranquillité publique. La hardiesse de Voltaire l'effrayait. Il craignait également de compromettre son repos en le défendant, ou sa petite renommée en l'abandonnant avec trop de lâcheté; et Voltaire trouva dans lui moins un protecteur qu'un persécuteur caché, mais contenu par son respect pour l'opinion et par l'intérêt de sa propre gloire.

Voltaire fut désigné pour lui succéder dans l'académie française. Il venait d'y acquérir de nouveaux droits qui auraient imposé silence à l'envie, si elle pouvait avoir quelque pudeur; il venait d'enrichir la scène d'un nouveau chef-d'œuvre, de *Mérope*, jusqu'ici la seule tragédie où des larmes abondantes et douces ne coulent point sur les malheurs de l'amour. L'auteur de *Zaïre* avait déjà combattu cette maxime de Despréaux :

> De cette passion la sensible peinture
> Est pour aller au cœur la route la plus sûre.

Il avait avancé que la nature peut produire au théâtre des effets plus pathétiques et plus déchirans; et il le prouva dans *Mérope*.

Cependant, si Despréaux entend, par *sûr*, la moins difficile, les faits sont en sa faveur. Plusieurs poètes ont fait des tragédies touchantes, fondées sur l'amour; et *Mérope* est seule jusqu'ici.

Entraîné par l'intérêt des situations, par une rapidité de dialogue inconnue au théâtre, par le talent d'une actrice qui avait su prendre l'accent vrai et passionné de la nature, le parterre fut agité d'un enthousiasme sans exemple; il força Voltaire, caché

dans un coin du spectacle, à venir se montrer aux spectateurs. Il parut dans la loge de la maréchale de Villars; on cria à la jeune duchesse de Villars d'embrasser l'auteur de *Mérope;* elle fut obligée de céder à l'impérieuse volonté du public, ivre d'admiration et de plaisir.

C'est la première fois que le parterre ait demandé l'auteur d'une pièce. Mais ce qui fut alors un hommage rendu au génie, dégénéré depuis en usage, n'est plus qu'une cérémonie ridicule et humiliante, à laquelle les auteurs qui se respectent refusent de se soumettre.

A ce nouveau titre, que la dévotion même était obligée de respecter, se joignait l'appui de madame de Châteauroux, alors gouvernée par le duc de Richelieu, cet homme extraordinaire, qui, à vingt ans, avait été deux fois à la Bastille pour la témérité de ses galanteries; qui, par l'éclat et le nombre de ses aventures, avait fait naître parmi les femmes une espèce de mode, et presque regarder comme un honneur d'être déshonorées par lui; qui avait établi parmi ses imitateurs une sorte de galanterie où l'amour n'était plus même le goût du plaisir, mais la vanité de séduire; ce même homme qu'on vit ensuite contribuer à la gloire de Fontenoy, affermir la révolution de Gênes, prendre Mahon, forcer une armée anglaise à lui rendre les armes; et, lorsqu'elle eut rompu ce traité, lorsqu'elle menaçait ses quartiers dispersés et affaiblis, l'arrêter par son activité et son audace; et qui vint ensuite reperdre dans les intrigues de la cour, et dans les manœuvres d'une administration tyrannique et corrompue, une gloire qui eût pu couvrir les premières fautes de sa vie.

Le duc de Richelieu avait été l'ami de Voltaire dès l'enfance. Voltaire, qui eut souvent à s'en plaindre,

conserva pour lui ce goût de la jeunesse, que le temps n'efface point, et une espèce de confiance que l'habitude soutenait plus que le sentiment; et le maréchal de Richelieu demeura fidèle à cet ancien attachement, autant que le permit la légèreté de son caractère, ses caprices, son petit despotisme sur les théâtres, son mépris pour tout ce qui n'était pas homme de la cour, sa faiblesse pour le crédit, et son insensibilité pour ce qui était noble et utile.

Il servit alors Voltaire auprès de madame de Châteauroux; mais M. de Maurepas n'aimait pas Voltaire. L'abbé de Chaulieu avait fait une épigramme contre *Œdipe*, parce qu'il était blessé qu'un jeune homme, déjà son rival dans le genre des poésies fugitives, mêlées de philosophie et de volupté, joignît à cette gloire celle de réussir au théâtre; et M. de Maurepas, qui mettait de la vanité à montrer plus d'esprit qu'un autre dans un souper, ne pardonnait pas à Voltaire de lui ôter trop évidemment cet avantage, dont il n'était pas trop ridicule qu'un homme en place pût être flatté.

Voltaire avait essayé de le désarmer par une épître où il lui donnait les louanges auxquelles le genre d'esprit et le caractère de M. de Maurepas pouvaient prêter le plus de vraisemblance. Cette épître, qui renfermait autant de leçons que d'éloges, ne changea rien aux sentimens du ministre. Il se lia, pour empêcher Voltaire d'entrer à l'académie, avec le théatin Boyer, que Fleury avait préféré, pour l'éducation du dauphin, à Massillon dont il craignait les talens et la vertu, et qu'il avait ensuite désigné au roi, en mourant, pour la feuille des bénéfices, apparemment dans l'espérance de se faire regretter des jansénistes. D'ailleurs M. de Maurepas était bien aise de trouver une occasion de blesser, sans se compromettre, madame de Châteauroux, dont il connaissait toute la haine

pour lui. Voltaire, instruit de cette intrigue, alla trouver le ministre, et lui demanda si, dans le cas où madame de Châteauroux secondât son élection, il la traverserait : « Oui, lui répondit le ministre, et je vous écraserai (1). »

Il savait qu'un homme en place en aurait la facilité; et que, sous un gouvernement faible, le crédit d'une maîtresse doit céder à celui des prêtres intrigans ou fanatiques, plus méprisables aux yeux de la raison, mais encore respectés par la populace : il laissa triompher Boyer.

Peu de temps après, le ministre sentit combien l'alliance du roi de Prusse était nécessaire à la France; mais ce prince craignait de s'engager de nouveau avec une puissance dont la politique incertaine et timide ne lui inspirait aucune confiance. On imagina que Voltaire pourrait le déterminer. Il fut chargé de cette négociation, mais en secret. On convint que les persécutions de Boyer seraient le prétexte de son

(1) Dans le dessein constant d'être justes envers tout le monde, nous devons dire ici, que depuis la mort de Voltaire, ayant parlé de cette anecdote à M. le comte de Maurepas, au caractère duquel ce mot nous parut étranger, il nous répondit en riant que c'était le roi lui-même qui n'avait pas voulu que Voltaire succédât au cardinal de Fleury dans sa place d'académicien, sa Majesté trouvant qu'il y avait une dissemblance trop marquée entre ces deux hommes, pour mettre l'éloge de l'un dans la bouche de l'autre, et donner à rire au public par un rapprochement semblable.

M. de Maurepas nous a même ajouté qu'il savait depuis très-long-temps que Voltaire avait dit et écrit à ses amis le mot, *je vous écraserai;* mais que cette légère injustice d'un homme aussi célèbre ne l'avait pas empêché de solliciter le roi régnant, et d'en obtenir que celui qui avait tant honoré son siècle et sa nation, vînt jouir de sa gloire au milieu d'elle, à la fin de sa carrière.

Nous avons déjà dit ailleurs que, sans adopter ni blâmer les opinions de notre auteur sur une infinité d'objets, nous nous sommes sévèrement renfermés dans notre devoir d'éditeurs. Être impartiaux et fidèles, est ce que l'Europe attend de nous; le reste nous est étranger. (*Note du correspondant général de la société littéraire typographique.*)

voyage en Prusse. Il y gagna la liberté de se moquer du pauvre théatin, qui alla se plaindre au roi que Voltaire le fesait passer pour un sot dans les cours étrangères, et à qui le roi répondit que c'était une chose convenue.

Voltaire partit; et Piron, à la tête de ses ennemis, l'accabla d'épigrammes et de chansons sur sa prétendue disgrâce. Ce Piron avait l'habitude d'insulter à tous les hommes célèbres qui essuyaient des persécutions. Ses œuvres sont remplies des preuves de cette basse méchanceté. Il passait cependant pour un bon-homme, parce qu'il était paresseux, et que n'ayant aucune dignité dans le caractère, il n'offensait pas l'amour-propre des gens du monde.

Cependant, après avoir passé quelque temps avec le roi de Prusse, qui se refusait constamment à toute négociation avec la France, Voltaire eut l'adresse de saisir le véritable motif de ce refus : c'était la faiblesse qu'avait eue la France de ne pas déclarer la guerre à l'Angleterre, et de paraître, par cette conduite, demander la paix quand elle pouvait prétendre à en dicter les conditions.

Il revint alors à Paris, et rendit compte de son voyage. Le printemps suivant, le roi de Prusse déclara de nouveau la guerre à la reine de Hongrie, et, par cette diversion utile, força ses troupes d'évacuer l'Alsace. Ce service important, celui d'avoir pénétré, en passant à La Haye, les dispositions des Hollandais encore incertaines en apparence, n'obtinrent à Voltaire aucune de ces marques de considération dont il eût voulu se faire un rempart contre ses ennemis littéraires.

Le marquis d'Argenson fut appelé au ministère. Il mérite d'être compté parmi le petit nombre des gens en place qui ont aimé véritablement la philosophie et

le bien public. Son goût pour les lettres l'avait lié avec Voltaire. Il l'employa plus d'une fois à écrire des manifestes, des déclarations, des dépêches qui pouvaient exiger dans le style de la correction, de la noblesse et de la mesure.

Tel fut le manifeste qui devait être publié par le prétendant à sa descente en Écosse, avec une petite armée française que le duc de Richelieu aurait commandée. Voltaire eut alors l'occasion de travailler avec le comte de Lalli, jacobite zélé, ennemi acharné des Anglais, dont il a depuis défendu la mémoire avec tant de courage, lorsqu'un arrêt injuste, exécuté avec barbarie, le sacrifia au ressentiment de quelques employés de la compagnie des Indes.

Mais il eut dans le même temps un appui plus puissant, la marquise de Pompadour, avec laquelle il avait été lié lorsqu'elle était encore madame d'Étiole. Elle le chargea de faire une pièce pour le premier mariage du dauphin. Une charge de gentilhomme de la chambre, le titre d'historiographe de France, et enfin la protection de la cour, nécessaire pour empêcher la cabale des dévots de lui fermer l'entrée de l'académie française, furent la récompense de cet ouvrage. C'est à cette occasion qu'il fit ces vers :

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi ;
J'eus beaucoup d'ennemis avec très-peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi,
Pour une farce de la foire.

C'était juger un peu trop sévèrement *la Princesse de Navarre*, ouvrage rempli d'une galanterie noble et touchante.

Cependant la faveur de la cour ne suffisait pas pour lui ouvrir les portes de l'académie. Il fut obligé, pour désarmer les dévots, d'écrire une lettre au père de Latour, où il protestait de son respect pour la religion, et, ce qui était bien plus nécessaire, de son attachement aux Jésuites. Malgré l'adresse avec laquelle il ménage ses expressions dans cette lettre, il valait mieux sans doute renoncer à l'académie, que d'avoir la faiblesse de l'écrire; et cette faiblesse serait inexcusable, s'il avait fait ce sacrifice à la vanité de porter un titre qui depuis long-temps ne pouvait plus honorer le nom de Voltaire. Mais il le fesait à sa sûreté : il croyait qu'il trouverait dans l'académie un appui contre la persécution; et c'était présumer trop du courage et de la justice de ses confrères.

Dans son *Discours* à l'académie, il secoua le premier le joug de l'usage qui semblait condamner ces discours à n'être qu'une suite de complimens, plus encore que d'éloges. Voltaire osa parler dans le sien de littérature et de goût, et son exemple est devenu en quelque sorte une loi dont les académiciens gens de lettres osent rarement s'écarter. Mais il n'alla point jusqu'à supprimer les éternels éloges de Richelieu, de Séguier et de Louis XIV; et jusqu'ici deux ou trois académiciens seulement ont eu le courage de s'en dispenser. Il parla de Crébillon, dans ce discours, avec la noble générosité d'un homme qui ne craint point d'honorer le talent dans un rival, et de donner des armes à ses propres détracteurs.

Un nouvel orage de libelles vint tomber sur lui, et il n'eut pas la force de les mépriser. La police était alors aux ordres d'un homme qui avait passé quelques mois à la campagne avec madame de Pompadour. On arrêta un malheureux violon de l'Opéra, nommé Travenol, qui, avec l'avocat Rigoley de Juvigny, col-

portait ces libelles. Le père de Travenol, vieillard de quatre-vingts ans, va chez Voltaire demander la grâce du coupable : toute sa colère cède au premier cri de l'humanité ; il pleure avec le vieillard, l'embrasse, le console, et court avec lui demander la liberté de son fils.

La faveur de Voltaire ne fut pas de longue durée. Madame de Pompadour fit accorder à Crébillon des honneurs qu'on lui refusait. Voltaire avait rendu constamment justice à l'auteur de *Rhadamiste ;* mais il ne pouvait avoir l'humilité de le croire supérieur à celui d'*Alzire*, de *Mahomet* et de *Mérope*. Il ne vit dans cet enthousiasme exagéré pour Crébillon qu'un désir secret de l'humilier, et il ne se trompait pas.

Le poète, le bel esprit aurait pu conserver des amis puissans ; mais ces titres cachaient dans Voltaire un philosophe, un homme plus occupé encore des progrès de la raison que de sa gloire personnelle.

Son caractère, naturellement fier et indépendant, se prêtait à des adulations ingénieuses ; il prodiguait la louange, mais il conservait ses sentimens, ses opinions, et la liberté de les montrer. Des leçons fortes ou touchantes sortaient du sein des éloges ; et cette manière de louer, qui pouvait réussir à la cour de Frédéric, devait blesser dans toute autre.

Il retourna donc encore à Cirey, et bientôt après à la cour de Stanislas. Ce prince, deux fois élu roi de Pologne, l'une par la volonté de Charles XII, l'autre par le vœu de la nation, n'en avait jamais possédé que le titre. Retiré en Lorraine, où il n'avait encore que le nom de souverain, il réparait par ses bienfaits le mal que l'administration française fesait à cette province, où le gouvernement paternel de Léopold avait réparé un siècle de dévastations et de malheurs. Sa dévotion ne lui avait ôté ni le goût des plaisirs ni

celui des gens d'esprit. Sa maison était celle d'un particulier très-riche; son ton, celui d'un homme simple et franc qui, n'ayant jamais été malheureux que parce qu'on avait voulu qu'il fût roi, n'était pas ébloui d'un titre dont il n'avait éprouvé que les dangers. Il avait désiré d'avoir à sa cour, ou plutôt chez lui, madame du Châtelet et Voltaire. L'auteur des *Saisons*, le seul poète français qui ait réuni, comme Voltaire, l'ame et l'esprit d'un philosophe, vivait alors à Lunéville, où il n'était connu que comme un jeune militaire aimable; mais ses premiers vers, pleins de raison, d'esprit et de goût, annonçaient déjà un homme fait pour honorer son siècle.

Voltaire menait à Lunéville une vie occupée, douce et tranquille, lorsqu'il eut le malheur d'y perdre son amie. Madame du Châtelet mourut au moment où elle venait de terminer sa traduction de Newton, dont le travail forcé abrégea ses jours. Le roi vint consoler Voltaire dans sa chambre, et pleurer avec lui. Revenu à Paris, il se livra au travail; moyen de dissiper la douleur que la nature a donné à très-peu d'hommes. Ce pouvoir sur nos propres idées, cette force de tête que les peines de l'ame ne peuvent détruire, sont des dons précieux qu'il ne faut point calomnier en les confondant avec l'insensibilité. La sensibilité n'est point de la faiblesse; elle consiste à sentir les peines, et non à s'en laisser accabler. On n'en a pas moins une ame sensible et tendre, la douleur n'en a pas été moins vive parce qu'on a eu le courage de la combattre, et que des qualités extraordinaires ont donné la force de la vaincre.

Voltaire se lassait d'entendre tous les gens du monde, et la plupart des gens de lettres, lui préférer Crébillon, moins par sentiment que pour le punir de l'universalité de ses talens; car on est toujours plus

indulgent pour les talens bornés à un seul genre, qui, paraissant une espèce d'instinct, et laissant en repos plus d'espèces d'amour-propre, humilient moins l'orgueil.

Cette opinion de la supériorité de Crébillon était soutenue avec tant de passion que depuis, dans le discours préliminaire de l'*Encyclopédie*, M. d'Alembert eut besoin de courage pour accorder l'égalité à l'auteur d'*Alzire* et de *Mérope*, et n'osa porter plus loin la justice. Enfin Voltaire voulut se venger, et forcer le public à le mettre à sa véritable place, en donnant *Sémiramis*, *Oreste* et *Rome sauvée*, trois sujets que Crébillon avait traités. Toutes les cabales animées contre Voltaire s'étaient réunies pour faire obtenir un succès éphémère au *Catilina* de son rival, pièce dont la conduite est absurde et le style barbare, où Cicéron propose d'employer sa fille pour séduire Catilina, où un grand-prêtre donne aux amans des rendez-vous dans un temple, y introduit une courtisane en habit d'homme, et traite ensuite le sénat d'impie, parce qu'il y discute des affaires de la république.

Rome sauvée, au contraire, est un chef-d'œuvre de style et de raison. Cicéron s'y montre avec toute sa dignité et toute son éloquence; César y parle, y agit comme un homme fait pour soumettre Rome, accabler ses ennemis de sa gloire, et se faire pardonner sa tyrannie à force de talens et de vertus; Catilina y est un scélérat, mais qui cherche à excuser ses vices sur l'exemple, et ses crimes sur la nécessité. L'énergie républicaine et l'ame des Romains ont passé tout entières dans le poète.

Voltaire avait un petit théâtre où il essayait ses pièces. Il y joua souvent le rôle de Cicéron. Jamais, dit-on, l'illusion ne fut plus complète : il avait l'air

de créer son rôle en le récitant; et quand, au cinquième acte, Cicéron reparaissait au sénat, quand il s'excusait d'aimer la gloire, quand il récitait ces beaux vers :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire;
Des travaux des humains c'est le digne salaire.
Sénat, en vous servant il la faut acheter :
Qui n'ose la vouloir, n'ose la mériter,

alors le personnage se confondait avec le poète. On croyait entendre Cicéron ou Voltaire avouer et excuser cette faiblesse des grandes ames.

Il n'y avait qu'un beau rôle dans l'*Électre* de Crébillon, et c'était celui d'un personnage subalterne. Oreste, qui ne se connaît pas, est amoureux de la fille d'Égisthe, qui a le malheur de s'appeler Iphianasse. L'implacable Électre a un tendre penchant pour le fils d'Égisthe. C'est au milieu des Furies qui conduisent au parricide un fils égaré et condamné par les dieux à cette horrible vengeance, que ces insipides amours remplissent la scène.

Voltaire sentit qu'il fallait rendre Clytemnestre intéressante par ses remords, la peindre plus faible que coupable, dominée par le cruel Égisthe, mais honteuse de l'avoir aimé, et sentant le poids de sa chaîne comme celui de son crime. Si l'on compare cette pièce aux autres tragédies de Voltaire, on la trouvera sans doute bien inférieure à ses chefs-d'œuvre; mais si on le compare à Sophocle qu'il voulait imiter, dont il voulait faire connaître aux Français le caractère et la manière de concevoir la tragédie, on verra qu'il a su en conserver les beautés, en imiter le style, en corriger les défauts, rendre Clytemnestre plus touchante, et Électre moins barbare. Aussi quand, malgré les cabales, ces beautés de tous les temps, transportées sur

notre scène par un homme digne de servir d'interprète au plus éloquent des poètes grecs, forcèrent les applaudissemens, Voltaire, plus occupé des intérêts du goût que de sa propre gloire, ne put s'empêcher de crier au parterre, dans un mouvement d'enthousiasme : « Courage, Athéniens, c'est du Sophocle. »

La *Sémiramis* de Crébillon avait été oubliée dès sa naissance. Celle de Voltaire est le même sujet que quinze ans auparavant il avait traité sous le nom d'*Éryphile*, et qu'il avait retiré du théâtre, quoique la pièce eût été fort applaudie. Il avait mieux senti aux représentations toutes les difficultés de ce sujet; il avait vu que, pour rendre intéressante une femme qui avait fait périr son mari dans la vue de régner à sa place, il fallait que l'éclat de son règne, ses conquêtes, ses vertus, l'étendue de son Empire, forçassent au respect, et s'emparassent de l'ame des spectateurs; que la femme criminelle fût la maîtresse du monde, et eût les vertus d'un grand roi. Il sentit qu'en mettant sur le théâtre les prodiges d'une religion étrangère, il fallait, par la magnificence, le ton auguste et religieux du style, ne pas laisser à l'imagination le temps de se refroidir, montrer partout les dieux qu'on voulait faire agir, et couvrir le ridicule d'un miracle, en présentant sans cesse l'idée consolante d'un pouvoir divin exerçant sur les crimes secrets des princes une vengeance lente, mais inévitable.

L'amour, révoltant dans *Oreste*, était nécessaire dans *Sémiramis*. Il fallait que Ninias eût une amante, pour qu'il pût chérir Sémiramis, répondre à ses bontés, se sentir entraîné vers elle avant de la connaître pour sa mère, sans que l'horreur naturelle pour l'inceste se répandît sur le personnage qui doit exciter l'intérêt. Le style de *Sémiramis*, la majesté

du sujet, la beauté du spectacle, le grand intérêt de quelques scènes, triomphèrent de l'envie et des cabales; mais on ne rendit justice que long-temps après à *Oreste* et *à Rome sauvée*.

Peut-être même n'est-on pas encore obsolument juste : et si l'on songe que tous les colléges, toutes les maisons où se forment les instituteurs particuliers, sont dévoués au fanatisme; que dans presque toutes les éducations on instruit les enfans à être injustes envers Voltaire, on n'en sera pas étonné.

Il fit ces trois pièces à Sceaux, chez madame la duchesse du Maine. Cette princesse aimait le bel esprit, les arts, la galanterie; elle donnait dans son palais une idée de ces plaisirs ingénieux et brillans qui avaient embelli la cour de Louis XIV, et ennobli ses faiblesses. Elle aimait Cicéron; et c'était pour le venger des outrages de Crébillon, qu'elle excita Voltaire à faire *Rome sauvée*. Il avait envoyé *Mahomet* au pape; il dédia *Sémiramis* à un cardinal. Il se fesait un plaisir malin de montrer aux fanatiques français que des princes de l'Église savaient allier l'estime pour le talent au zèle de la religion, et ne croyaient pas servir le christianisme en traitant comme ses ennemis les hommes dont le génie exerçait sur l'opinion publique un empire redoutable.

Ce fut à cette époque qu'il consentit enfin à céder aux instances du roi de Prusse, et qu'il accepta le titre de chambellan, la grande croix de l'ordre du mérite, et une pension de vingt mille livres. Il se voyait, dans sa patrie, l'objet de l'envie et de la haine des gens de lettres, sans leur avoir jamais disputé ni places ni pensions; sans les avoir humiliés par des critiques; sans s'être jamais mêlé d'aucune intrigue littéraire; après avoir obligé tous ceux qui avaient eu besoin de

lui, cherché à se concilier les autres par des éloges, et saisi toutes les occasions de gagner l'amitié de ceux que l'amour-propre avait rendus injustes.

Les dévots, qui se souvenaient des *Lettres philosophiques* et de *Mahomet*, en attendant les occasions de le persécuter, cherchaient à décrier ses ouvrages et sa personne, employaient contre lui leur ascendant sur la première jeunesse, et celui que, comme directeurs, ils conservaient encore dans les familles bourgeoises et chez les dévotes de la cour. Un silence absolu pouvait seul le mettre à l'abri de la persécution; il n'aurait pu faire paraître aucun ouvrage sans être sûr que la malignité y chercherait un prétexte pour l'accuser d'impiété, ou le rendre odieux au gouvernement. Madame de Pompadour avait oublié leur ancienne liaison dans une place où elle ne voulait plus que des esclaves. Elle ne lui pardonnait point de n'avoir pas souffert avec assez de patience les préférences accordées à Crébillon. Louis XV avait pour Voltaire une sorte d'éloignement. Il avait flatté ce prince plus qu'il ne convenait à sa propre gloire; mais l'habitude rend les rois presque insensibles à la flatterie publique. La seule qui les séduise est la flatterie adroite des courtisans, qui, s'exerçant sur les petites choses, se répète tous les jours, et sait choisir ses momens; qui consiste moins dans des louanges directes que dans une adroite approbation des passions, des goûts, des actions, des discours du prince. Un demi-mot, un signe, une maxime générale qui les rassure sur leurs faiblesses ou sur leurs fautes, font plus d'effet que les vers les plus dignes de la postérité. Les louanges des hommes de génie ne touchent que les rois qui aiment véritablement la gloire.

On prétend que Voltaire s'étant approché de Louis XV après la représentation du *Temple de*

la Gloire, où Trajan, donnant la paix au monde après ses victoires, reçoit la couronne refusée aux conquérans, et réservée à un héros ami de l'humanité, et lui ayant dit : *Trajan est-il content?* le roi fut moins flatté du parallèle, que blessé de la familiarité.

M. d'Argenson n'avait pas voulu prêter à Voltaire son appui pour lui obtenir un titre d'associé libre dans l'académie des sciences, et pour entrer dans celle des belles-lettres, places qu'il ambitionnait alors comme un asile contre l'armée des critiques hebdomadaires que la police oblige à respecter les corps littéraires, excepté lorsque des corps ou des particuliers plus puissans croient avoir intérêt de les avilir en les abandonnant aux traits de ces méprisables ennemis.

Voltaire alla donc à Berlin ; et le même prince qui le dédaignait, la même cour où il n'essuyait plus que des désagrémens, furent offensés de ce départ. On ne vit plus que la perte d'un homme qui honorait la France, et la honte de l'avoir forcé à chercher ailleurs un asile. Il trouva dans le palais du roi de Prusse la paix et presque la liberté, sans aucun autre assujettissement que celui de passer quelques heures avec le roi, pour corriger ses ouvrages, et lui apprendre les secrets de l'art d'écrire. Il soupait presque tous les jours avec lui. Ces soupers, où la liberté était extrême ; où l'on traitait avec une franchise entière toutes les questions de la métaphysique et de la morale, où la plaisanterie la plus libre égayait ou tranchait les discussions les plus sérieuses, où le roi disparaissait presque toujours, pour ne laisser voir que l'homme d'esprit, n'étaient pour Voltaire qu'un délassement agréable. Le reste du temps était consacré librement à l'étude.

Il perfectionnait quelques-unes de ses tragédies, achevait le *Siècle de Louis XIV*, corrigeait la *Pucelle*, travaillait à son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et fesait le poëme de *la Loi naturelle*, tandis que Frédéric gouvernait ses États sans ministre, inspectait et perfectionnait son armée, fesait des vers, composait de la musique, écrivait sur la philosophie et sur l'histoire. La famille royale protégeait les goûts de Voltaire; il adressait des vers aux princesses, jouait la tragédie avec les frères et les sœurs du roi; et, en leur donnant des leçons de déclamation, il leur apprenait à mieux sentir les beautés de notre poésie : car les vers doivent être déclamés, et on ne peut connaître la poésie d'une langue étrangère, si on n'a point l'habitude d'entendre réciter les vers par des hommes qui sachent leur donner l'accent et le mouvement qu'ils doivent avoir.

Voilà ce que Voltaire appelait le palais d'Alcine; mais l'enchantement fut trop tôt dissipé. Les gens de lettres appelés plus anciennement que lui à Berlin furent jaloux d'une préférence trop marquée, et surtout de cette espèce d'indépendance qu'il avait conservée, de cette familiarité qu'il devait aux grâces piquantes de son esprit, et à cet art de mêler la vérité à la louange, et de donner à la flatterie le ton de la galanterie et du badinage.

La Métrie dit à Voltaire que le roi, auquel il parlait un jour de toutes les marques de bonté dont il accablait son chambellan, lui avait répondu : « J'en ai encore besoin pour revoir mes ouvrages; on suce l'orange, et on jette l'écorce. » Ce mot désenchanta Voltaire, et lui jeta dans l'ame une défiance qui ne lui permit plus de perdre de vue le projet de s'échapper. En même temps on dit au roi que Voltaire avait répondu un jour au général Manstein, qui le pressait

de revoir ses Mémoires : « Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende ; » qu'une autre fois, en montrant sur la table un paquet de vers du roi, il avait dit dans un mouvement d'humeur : « Cet homme-là, c'est César et l'abbé Cotin. »

Cependant un penchant naturel rapprochait le monarque et le philosophe. Frédéric disait, long-temps après leur séparation, que jamais il n'avait vu d'homme aussi aimable que Voltaire; et Voltaire, malgré un ressentiment qui jamais ne s'éteignit absolument, avouait que, quand Frédéric le voulait, il était le plus aimable des hommes. Ils étaient encore rapprochés par un mépris ouvert pour les préjugés et les superstitions, par le plaisir qu'ils prenaient à en faire l'objet éternel de leurs plaisanteries, par un goût commun pour une philosophie gaie et piquante, par une égale disposition à chercher, à saisir, dans les objets graves, le côté qui prête au ridicule. Il paraissait que le calme devait succéder à de petits orages, et que l'intérêt commun de leur plaisir devait toujours finir par les rapprocher. La jalousie de Maupertuis parvint à les désunir sans retour.

Maupertuis, homme de beaucoup d'esprit, savant médiocre, et philosophe plus médiocre encore, était tourmenté de ce désir de la célébrité qui fait choisir les petits moyens lorsque les grands nous manquent, dire des choses bizarres quand on n'en trouve point de piquantes qui soient vraies, généraliser des formules si l'on ne peut en inventer, et entasser des paradoxes quand on n'a point d'idées neuves. On l'avait vu à Paris sortir de sa chambre, ou se cacher derrière un paravent, quand un autre occupait la société plus que lui; et à Berlin, comme à Paris, il eût voulu être partout le premier, à l'académie des sciences comme au souper du roi. Il devait à Voltaire une

grande partie de sa réputation, et l'honneur d'être le président perpétuel de l'académie de Berlin, et d'y exercer la prépondérance sous le nom du prince.

Mais quelques plaisanteries échappées à Voltaire sur ce que Maupertuis, ayant voulu suivre le roi de Prusse à l'armée, avait été pris à Molwitz, l'aigrirent contre lui; et il se plaignit avec humeur. Voltaire lui répondit avec amitié, et l'apaisa en fesant quatre vers pour son portrait. Quelques années après, Maupertuis trouva très-mauvais que Voltaire n'eût point parlé de lui dans son discours de réception à l'académie française; mais l'arrivée de Voltaire à Berlin acheva de l'aigrir. Il le voyait l'ami du souverain dont il n'était parvenu qu'à devenir un des courtisans, et donner des leçons à celui dont il recevait des ordres.

Voltaire, entouré d'ennemis, se défiant de la constance des sentimens du roi, regrettait en secret son indépendance, et cherchait à la recouvrer. Il imagine de se servir d'un Juif pour faire sortir du Brandebourg une partie de ses fonds. Ce Juif trahit sa confiance; et, pour se venger de ce que Voltaire s'en est aperçu à temps, et n'a pas voulu se laisser voler, il lui fait un procès absurde, sachant que la haine n'est pas difficile en preuves. Le roi, pour punir son ami d'avoir voulu conserver son bien et sa liberté, fait semblant de le croire coupable, a l'air de l'abandonner, et l'exclut même de sa présence jusqu'à la fin du procès. Voltaire s'adresse à Maupertuis, dont la haine ne s'était pas encore manifestée, et le prie de prendre sa défense auprès du chef de ses juges. Maupertuis le refuse avec hauteur. Voltaire s'aperçoit qu'il a un ennemi de plus. Enfin ce ridicule procès eut l'issue qu'il devait avoir; le Juif fut condamné, et Voltaire lui fit grâce. Alors le roi le rappelle auprès de lui, et ajoute à ses anciennes bontés de nouvelles marques de

considération, telles que la jouissance d'un petit château près de Potsdam.

Cependant la haine veillait toujours, et attendait ses momens. La Beaumelle, né en Languedoc, d'une famille protestante, d'abord apprenti ministre à Genève, puis bel-esprit français en Danemarck, renvoyé bientôt de Copenhague, vint chercher fortune à Berlin, n'ayant pour titre de gloire qu'un libelle qu'il venait de publier. Il va chez Voltaire, lui présente son livre où Voltaire lui-même est maltraité, où La Beaumelle compare aux singes, aux nains qu'on avait autrefois dans certaines cours, les beaux esprits appelés à celle de Prusse, parmi lesquels il venait lui-même solliciter une place. Cette ridicule étourderie fut un moment l'objet des plaisanteries du souper du roi. Maupertuis rapporta ces plaisanteries à La Beaumelle, en chargea Voltaire seul, lui fit un ennemi irréconciliable, et s'assura d'un instrument qui servirait sa haine par de honteux libelles, sans que sa dignité de président d'académie en fût compromise.

Maupertuis avait besoin de secours; il venait d'avancer un nouveau principe de mécanique, celui de *la moindre action*. Ce principe, à qui l'illustre Euler fesait l'honneur de le défendre, en même temps qu'il en apprenait à l'auteur même toute l'étendue et le véritable usage, essuya beaucoup de contradictions. Kœnig non-seulement le combattit, mais il prétendit de plus qu'il n'était pas nouveau, et cita un fragment d'une lettre de Leibnitz, où ce principe se trouvait indiqué. Maupertuis, instruit par Kœnig même qu'il n'a qu'une copie de la lettre de Leibnitz, imagine de le faire sommer juridiquement, par l'académie de Berlin, de produire l'original. Kœnig mande qu'il tient sa copie du malheureux Hienzi, décapité longtemps auparavant pour avoir voulu délivrer les habi-

tans du canton de Berne de la tyrannie du sénat. La lettre ne se trouva plus dans ce qui pouvait rester de ses papiers; et l'académie, moitié crainte, moitié bassesse, déclara Kœnig indigne du titre d'académicien, et le fit rayer de la liste. Maupertuis ignorait apparemment que l'opinion générale des savans peut seule donner ou enlever les découvertes, mais qu'il faut qu'elle soit libre et volontairement énoncée, et qu'une forme solennelle, en la rendant suspecte, peut lui ôter son autorité et sa force.

Voltaire avait connu Kœnig chez madame du Châtelet, à laquelle il était venu donner des leçons de leibnitzianisme; il avait conservé de l'amitié pour lui, quoiqu'il se fût permis quelquefois de le plaisanter pendant son séjour en France. Il n'aimait pas Maupertuis, et haïssait la persécution, sous quelque forme qu'elle tourmentât les hommes : il prit donc ouvertement le parti de Kœnig, et publia quelques ouvrages où la raison et la justice étaient assaisonnées d'une plaisanterie fine et piquante. Maupertuis intéressa l'amour-propre du roi à l'honneur de son académie, et obtint de lui d'exiger de Voltaire la promesse de ne plus se moquer ni d'elle ni de son président. Voltaire le promit. Malheureusement le roi, qui avait ordonné le silence, se crut dispensé de le garder. Il écrivit des plaisanteries qui se partageaient, mais avec un peu d'inégalité, entre Maupertuis et Voltaire. Celui-ci crut que, par cette conduite, le roi lui rendait sa parole, et que le privilége de se moquer seul des deux partis ne pouvait être compris dans la prérogative royale. Il profita donc d'une permission générale, anciennement obtenue, pour faire imprimer la diatribe d'*Akakia*, et dévouer Maupertuis à un ridicule éternel.

Le roi rit; il aimait peu Maupertuis, et ne pouvait

l'estimer : mais, jaloux de son autorité, il fit brûler cette plaisanterie par le bourreau; manière de se venger qu'il est assez singulier qu'un roi philosophe ait empruntée de l'inquisition.

Voltaire, outragé, lui renvoya sa croix, sa clef et le brevet de sa pension, avec ces quatre vers :

Je les reçus avec tendresse,
Je les renvoie avec douleur,
Comme un amant, dans sa jalouse ardeur,
Rend le portrait de sa maîtresse.

Il ne soupirait qu'après la liberté : mais pour l'obtenir, il ne suffisait pas qu'il eût renvoyé ce qu'il avait d'abord appelé *de magnifiques bagatelles*, mais qu'il ne nommait plus que *les marques de sa servitude*. Il écrivait de Berlin, où il était malade, pour demander une permission de partir. Le roi de Prusse, qui ne voulait que l'humilier et le conserver, lui envoyait du quinquina, mais point de permission. Il écrivait qu'il avait besoin des eaux de Plombières; on lui répondait qu'il y en avait d'aussi bonnes en Silésie.

Enfin Voltaire prend le parti de demander à voir le roi : il se flatte que sa vue réveillera des sentimens qui étaient plutôt révoltés qu'éteints. On lui renvoie ses anciennes breloques. Il court à Potzdam, voit le roi; quelques instans suffisent pour tout changer. La familiarité renaît, la gaîté reparaît, même aux dépens de Maupertuis; et Voltaire obtint la permission d'aller à Plombières, mais en promettant de revenir : promesse peut-être peu sincère; mais aussi obligeait-elle moins qu'une parole donnée entre égaux; et les cent cinquante mille hommes qui gardaient les frontières de la Prusse, ne permettaient pas de la regarder comme faite avec une entière liberté.

Voltaire se hâta de se rendre à Leipsick, où il s'arrêta pour réparer ses forces épuisées par cette longue persécution. Maupertuis lui envoie un cartel ridicule, qui n'a d'autre effet que d'ouvrir une nouvelle source à ses intarissables plaisanteries. De Leipsick il va chez la duchesse de Saxe-Gotha, princesse supérieure aux préjugés, qui cultivait les lettres et aimait la philosophie. Il y commença pour elle ses *Annales de l'Empire.*

De Gotha, il part pour Plombières, et prend la route de Francfort. Maupertuis voulait une vengeance : son cartel n'avait pas réussi, les libelles de la Beaumelle ne lui suffisaient pas. Ce malheureux second avait été forcé de quitter Berlin, après une aventure ridicule et quelques semaines de prison : il s'était enfui de Gotha avec une femme de chambre qui vola sa maîtresse en partant; ses libelles l'avaient fait chasser de Francfort; et, à peine arrivé à Paris, il s'était fait mettre à la Bastille. Il fallut donc que le président de l'académie de Berlin cherchât un autre vengeur. Il excita l'humeur du roi de Prusse. La lenteur du voyage de Voltaire, son séjour à Gotha, un placement considérable sur sa tête et celle de madame Denis sa nièce, fait sur le duc de Wirtemberg, tout annonçait la volonté de quitter pour jamais la Prusse; et Voltaire avait emporté avec lui le recueil des OEuvres poétiques du roi, alors connu seulement des beaux esprits de sa cour.

On fit craindre à Frédéric une vengeance qui pouvait être terrible, même pour un poète couronné; au moins il était possible que Voltaire se crût en droit de reprendre les vers qu'il avait donnés, ou d'avertir de ceux qu'il avait corrigés. Le roi donna ordre à un fripon breveté, qu'il entretenait à Francfort pour y acheter ou y voler des hommes, d'arrêter Voltaire,

et de ne le relâcher que lorsqu'il aurait rendu sa croix, sa clef, le brevet de sa pension, et les vers que Freitag appelait l'*Œuvre de poéshies du roi son maître.* Malheureusement ces volumes étaient restés à Leipsick. Voltaire fut étroitement gardé pendant trois semaines; madame Denis sa nièce, qui était venue au-devant de lui, fut traitée avec la même rigueur. Des gardes veillaient à leur porte. Un satellite de Freitag restait dans la chambre de chacun d'eux, et ne les perdait pas de vue, tant on craignait que l'*Œuvre de poéshies* ne pût s'échapper. Enfin on remit entre les mains de Freitag ce précieux dépôt, et Voltaire fut libre, après avoir été cependant forcé de donner de l'argent à quelques aventuriers qui profitèrent de l'occasion pour lui faire des petits procès. Échappé de Francfort, il vint à Colmar.

Le roi de Prusse, honteux de sa ridicule colère, désavoua Freitag; mais il eut assez de morale pour ne pas le punir d'avoir obéi. Il est étrange qu'une ville qui se dit libre, laisse une puissance étrangère exercer de telles vexations au milieu de ses murs; mais la liberté et l'indépendance ne sont jamais pour le faible qu'un vain nom. Frédéric, dans le temps de sa passion pour Voltaire, lui baisait souvent les mains dans le transport de son enthousiasme; et Voltaire, comparant, après sa sortie de Francfort, ces deux époques de sa vie, répétait à ses amis : « Il a cent fois baisé cette main qu'il vient d'enchaîner. »

Il n'avait publié à Berlin que *le Siècle de Louis XIV*, la seule histoire de ce règne que l'on puisse lire. C'est sur le témoignage des anciens courtisans de Louis XIV, ou de ceux qui avaient vécu dans leur société, qu'il raconte un petit nombre d'anecdotes choisies avec discernement parmi celles qui peignent l'esprit et le caractère des personnages et du siècle même. Les évé-

nemens politiques ou militaires y sont racontés avec intérêt et avec rapidité : tout y est peint à grands traits. Dans des chapitres particuliers, il rapporte ce que Louis XIV a fait pour la réforme des lois ou des finances, pour l'encouragement du commerce et de l'industrie; et on doit lui pardonner d'en avoir parlé suivant l'opinion des hommes les plus éclairés du temps où il écrivait, et non d'après des lumières qui n'existaient pas encore.

Ses chapitres sur le calvinisme, le jansénisme, le quiétisme, la dispute sur les cérémonies chinoises, sont les premiers modèles de la manière dont un ami prudent de la vérité doit parler de ces honteuses maladies de l'humanité, lorsque le nombre et le pouvoir de ceux qui en sont encore attaqués obligent de soulever avec adresse le voile qui en cache la turpitude. On peut lui reprocher seulement une sévérité trop grande contre les calvinistes, qui ne se rendirent coupables que lorsqu'on les força de le devenir, et dont les crimes ne furent en quelque sorte que les représailles des assassinats juridiques exercés contre eux dans quelques provinces.

Les découvertes dans les sciences, les progrès des arts, sont exposés avec clarté, avec exactitude, avec impartialité; et les jugemens, toujours dictés par une raison saine et libre, par une philosophie indulgente et douce.

La liste des écrivains du siècle de Louis XIV est un ouvrage neuf. On n'avait pas encore imaginé de peindre ainsi, par un trait, par quelques lignes, des philosophes, des savans, des littérateurs, des poètes, sans sécheresse comme sans prétention, avec un goût sûr et une précision presque toujours piquante.

Cet ouvrage apprit aux étrangers à connaître Louis XIV, défiguré chez eux dans une foule de

libelles, et à respecter une nation qu'ils n'avaient vue jusque-là qu'au travers des préventions de la jalousie et de la haine. On fut moins indulgent en France. Les esclaves par état et par caractère furent indignés qu'un Français eût osé trouver des faiblesses dans Louis XIV. Les gens à préjugés furent scandalisés qu'il eût parlé avec liberté des fautes des généraux, et des défauts des grands écrivains; d'autres lui reprochaient, avec plus de justice à quelques égards, trop d'indulgence ou d'enthousiasme. Mais l'histoire d'un pays n'est jamais jugée avec impartialité que par les étrangers; une foule d'intérêts, de préventions, de préjugés, corrompt toujours le jugement des compatriotes.

Voltaire passa près de deux années en Alsace. C'est pendant ce séjour qu'il publia les *Annales de l'Empire*, le seul des abrégés chronologiques qu'on puisse lire de suite, parce qu'il est écrit d'un style rapide, et rempli de résultats philosophiques exprimés avec énergie. Ainsi Voltaire a été encore un modèle dans ce genre dont son amitié pour le président Hénault lui a fait exagérer le mérite et l'utilité.

Il avait d'abord songé à s'établir en Alsace; mais malheureusement les jésuites essayèrent de le convertir; et, n'ayant pu y réussir, répandirent contre lui ces calomnies sourdes qui annoncent et préparent la persécution. Voltaire fit une tentative pour obtenir, non la permission de revenir à Paris (il en eut toujours la liberté), mais l'assurance qu'il n'y serait pas désagréable à la cour. Il connaissait trop la France pour ne pas sentir qu'odieux à tous les corps puissans, par son amour pour la vérité, il deviendrait bientôt l'objet de leur persécution, si on pouvait être sûr que Versailles le laisserait opprimer.

La réponse ne fut pas rassurante. Voltaire se trouva

sans asile dans sa patrie, dont son nom soutenait l'honneur, alors avili dans l'Europe par les ridicules querelles des billets de confession, et au moment même où il venait d'élever, dans son *Siècle de Louis XIV*, un monument à sa gloire. Il se détermina à aller prendre les eaux d'Aix en Savoie. A son passage par Lyon, le cardinal de Tencin, si fameux par la conversion de Law et le concile d'Embrun, lui fit dire qu'il ne pouvait lui donner à dîner, parce qu'il était mal avec la cour; mais les habitans de cette ville opulente, où l'esprit du commerce n'a point étouffé le goût des lettres, le dédommagèrent de l'impolitesse politique de leur archevêque. Alors, pour la première fois, il reçut les honneurs que l'enthousiasme public rend au génie. Ses pièces furent jouées devant lui, au bruit des acclamations d'un peuple enivré de la joie de posséder celui à qui il devait de si nobles plaisirs. Mais il n'osa se fixer à Lyon; la conduite du cardinal l'avertissait qu'il n'était pas assez loin de ses ennemis.

Il passa par Genève pour consulter Tronchin. La beauté du pays, l'égalité qui paraissait y régner, l'avantage d'être hors de la France, dans une ville où l'on ne parlait que français; la liberté de penser, plus étendue que dans un pays monarchique et catholique; celle d'imprimer, fondée à la vérité moins sur les lois que sur les intérêts du commerce : tout le déterminait à y choisir sa retraite.

Mais il vit bientôt qu'une ville où l'esprit de rigorisme et de pédantisme, apporté par Calvin, avait jeté des racines profondes; où la vanité d'imiter les républiques anciennes, et la jalousie des pauvres contre les riches, avaient établi des lois somptuaires; où les spectacles révoltaient à la fois le fanatisme calviniste et l'austérité républicaine, n'était pour lui un séjour ni agréable ni sûr : il voulut avoir contre la

persécution des catholiques un asile sur les terres de Genève, et une retraite en France contre l'humeur des réformés, et prit le parti d'habiter alternativement d'abord Tournay, puis Ferney en France, et les Délices aux portes de Genève. C'est là qu'il fixa enfin sa demeure avec madame Denis sa nièce, alors veuve et sans enfans, libre de se livrer à son amitié pour son oncle, et de reconnaître le soin paternel qu'il avait pris d'augmenter son aisance. Elle se chargea d'assurer sa tranquillité, et son indépendance domestique, de lui épargner les soins fatigans du détail d'une maison. C'était tout ce qu'il était obligé de devoir à autrui. Le travail était pour lui une source inépuisable de jouissances; et, pour que tous ses momens fussent heureux, il suffisait qu'ils fussent libres.

Jusqu'ici nous avons décrit la vie orageuse d'un poète philosophe, à qui son amour pour la vérité et l'indépendance de son caractère avaient fait encore plus d'ennemis que ses succès, qui n'avait répondu à leurs méchancetés que par des épigrammes ou plaisantes ou terribles, et dont la conduite avait été plus souvent inspirée par le sentiment qui le dominait dans chaque circonstance, que combinée d'après un plan formé par sa raison.

Maintenant, dans la retraite, éloigné de toutes les illusions, de tout ce qui pouvait élever en lui des passions personnelles et passagères, nous allons le voir abandonné à ses passions dominantes et durables, l'amour de la gloire, le besoin de produire plus puissant encore, et le zèle pour la destruction des préjugés, la plus forte et la plus active de toutes celles qu'il a connues. Cette vie paisible, rarement troublée par des menaces de persécution plutôt que par des persécutions réelles, sera embellie non-seulement

comme ses premières années, par l'exercice de cette bienfesance particulière, qualité commune à tous les hommes dont le malheur ou la vanité n'a point endurci l'ame et corrompu la raison, mais par des actions de cette bienfesance courageuse et éclairée, qui, en adoucissant les maux de quelques individus, sert en même temps l'humanité entière.

C'est ainsi qu'indigné de voir un ministère corrompu poursuivre la mort du malheureux Bing pour couvrir ses propres fautes, et flatter l'orgueil de la populace anglaise, il employa, pour sauver cette innocente victime du machiavélisme de Pitt, tous les moyens que le génie de la pitié put lui inspirer, et seul éleva sa voix contre l'injustice, tandis que l'Europe étonnée contemplait en silence cet exemple d'atrocité antique que l'Angleterre osait donner dans un siècle d'humanité et de lumières.

Le premier ouvrage qui sortit de sa retraite fut la tragédie de l'*Orphelin de la Chine*, composée pendant son séjour en Alsace, lorsqu'espérant pouvoir vivre à Paris, il voulait qu'un succès au théâtre rassurât ses amis et forçât ses ennemis au silence.

Dans les commencemens de l'art tragique, les poètes étaient assurés de frapper les esprits en donnant à leurs personnages des sentimens contraires à ceux de la nature, en sacrifiant ces sentimens que chaque homme porte au fond du cœur, aux passions plus rares de la gloire, du patriotisme exagéré, du dévouement à ses princes.

Comme alors la raison est encore moins formée que le goût, l'opinion commune seconde ceux qui emploient ces moyens, ou est entraînée par eux. Léontine dut inspirer de l'admiration, et la hauteur de son caractère lui fait pardonner le sacrifice de son fils, par un parterre idolâtre de son prince. Mais

quand ces moyens de produire des effets, en s'écartant de la nature, commencent à s'épuiser, quand l'art se perfectionne, alors il est forcé de se rapprocher de la raison, et de ne plus chercher de ressources que dans la nature même. Cependant telle est la force de l'habitude, que le sacrifice de Zamti, fondé à la vérité sur des motifs plus nobles, plus puissans que celui de Léontine, expié par ses larmes, par ses regrets, avait séduit les spectateurs. A la première représentation de l'*Orphelin*, ces vers d'Idamé, si vrais, si philosophiques,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières :
Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains,

n'excitèrent d'abord que l'étonnement : les spectateurs balancèrent, et le cri de la nature eut besoin de la réflexion pour se faire entendre. C'est ainsi qu'un grand poète peut quelquefois décider les esprits flottans entre d'anciennes erreurs et les vérités, qui, pour en prendre la place, attendent qu'un dernier coup achève de renverser la barrière chancelante que le préjugé leur oppose. Les hommes n'osent souvent s'avouer à eux-mêmes les progrès lents que la raison a faits dans leur esprit; mais ils sont prêts à la suivre, si, en la leur présentant d'une manière vive et frappante, on les force à la reconnaître. Aussi ces mêmes vers n'ont plus été entendus qu'avec transport, et Voltaire eut le plaisir d'avoir vengé la nature.

Cette pièce est le triomphe de la vertu sur la force, et des lois sur les armes. Jusqu'alors, excepté dans *Mahomet*, on n'avait pu réussir à rendre amoureux, sans l'avilir, un de ces hommes dont le nom impose à l'imagination, et présente l'idée d'une force d'ame

extraordinaire. Voltaire vainquit pour la seconde fois cette difficulté. L'amour de Gengis-kan intéresse malgré la violence et la férocité de son caractère, parce que cet amour est vrai, passionné; parce qu'il lui arrache l'aveu du vide que son cœur éprouve au milieu de sa puissance; parce qu'il finit par sacrifier cet amour à sa gloire, et sa fureur des conquêtes au charme nouveau pour lui, des vertus pacifiques.

Le repos de Voltaire fut bientôt troublé par la publication de *la Pucelle*.

Ce poëme qui réunit la licence et la philosophie, où la vérité prend le masque d'une gaîté satirique et voluptueuse, commencé vers 1730, n'avait jamais été achevé. L'auteur en avait confié les premiers essais à un petit nombre de ses amis et à quelques princes. Le seul bruit de son existence lui avait attiré des menaces, et il avait pris, en ne l'achevant pas, le moyen le plus sûr d'éviter la tentation dangereuse de le rendre public. Malheureusement on laissa multiplier les copies : une d'elles tomba entre des mains avides et ennemies; et l'ouvrage parut, non-seulement avec les défauts que l'auteur y avait laissés, mais avec des vers ajoutés par les éditeurs, et remplis de grossièretés, de mauvais goût, de traits satiriques qui pouvaient compromettre la sûreté de Voltaire. L'amour du gain, le plaisir de faire attribuer leurs mauvais vers à un grand poète, le plaisir plus méchant de l'exposer à la persécution, furent les motifs de cette infidélité dont la Beaumelle et l'ex-capucin Maubert ont partagé l'honneur.

Ils ne réussirent qu'à troubler un moment le repos de celui qu'ils voulaient perdre. Ses amis détournèrent la persécution, en prouvant que l'ouvrage était falsifié; et la haine des éditeurs le servit malgré eux.

Mais cette infidélité l'obligea d'achever *la Pucelle*, et de donner au public un poëme dont l'auteur de *Mahomet* et du *Siècle de Louis XIV* n'eut plus à rougir. Cet ouvrage excita un enthousiasme très-vif dans une classe nombreuse de lecteurs, tandis que les ennemis de Voltaire affectèrent de le décrier comme indigne d'un philosophe, et presque comme une tache pour les œuvres et même pour la vie du poète.

Mais, si l'on peut regarder comme utile le projet de rendre la superstition ridicule aux yeux des hommes livrés à la volupté, et destinés, par la faiblesse même qui les entraîne au plaisir, à devenir un jour les victimes infortunées ou les instrumens dangereux de ce vil tyran de l'humanité ; si l'affectation de l'austérité dans les mœurs, si le prix excessif attaché à leur pureté, ne fait que servir les hypocrites qui, en prenant le masque facile de la chasteté, peuvent se dispenser de toutes les vertus, et couvrir d'un voile sacré les vices les plus funestes à la société, la dureté de cœur et l'intolérance ; si, en accoutumant les hommes à regarder comme autant de crimes des fautes dont ceux qui ont de l'honneur et de la conscience ne sont pas exempts, on étend sur les ames mêmes les plus pures le pouvoir de cette caste dangereuse qui, pour gouverner et troubler la terre, s'est rendue exclusivement l'interprète de la justice céleste : alors on ne verra dans l'auteur de *la Pucelle* que l'ennemi de l'hypocrisie et de la superstition.

Voltaire lui-même, en parlant de La Fontaine, a remarqué avec raison que des ouvrages où la volupté est mêlée à la plaisanterie, amusent l'imagination sans l'échauffer et sans la séduire ; et si des images voluptueuses et gaies sont pour l'imagination une

source de plaisirs qui allègent le poids de l'ennui, diminuent le malheur des privations, délassent un esprit fatigué par le travail, remplissent des momens que l'ame abattue ou épuisée ne peut donner ni à l'action ni à une méditation utile, pourquoi priver les hommes d'une ressource que leur offre la nature? Quel effet résultera-t-il de ces lectures? aucun, sinon de disposer les hommes à plus de douceur et d'indulgence. Ce n'étaient point de pareils livres que lisaient Gérard ou Clément, et que les satellites de Cromwell portaient à l'arçon de leur selle.

Deux ouvrages bien différens parurent à la même époque, le poëme sur *la Loi naturelle*, et celui de *la Destruction de Lisbonne*. Exposer la morale dont la raison révèle les principes à tous les hommes, dont ils trouvent la sanction au fond de leur cœur, et à laquelle le remords les avertit d'obéir; montrer que cette loi générale est la seule qu'un Dieu, père commun des hommes, ait pu leur donner, puisqu'elle est la seule qui soit la même pour tous; prouver que le devoir des particuliers est de se pardonner réciproquement leurs erreurs, et celui des souverains d'empêcher, par une sage indifférence, ces vaines opinions, appuyées par le fanatisme et par l'hypocrisie, de troubler la paix de leurs peuples : tel est l'objet du poëme de *la Loi naturelle*.

Ce poëme, le plus bel hommage que jamais l'homme ait rendu à la Divinité, excita la colère des dévots, qui l'appelaient le poëme de la religion naturelle, quoiqu'il n'y fût question de religion que pour combattre l'intolérance, et qu'il ne puisse exister de religion naturelle. Il fut brûlé par le parlement de Paris, qui commençait à s'effrayer des progrès de la raison autant que de ceux du molinisme. Conduit, à cette époque, par quelques chefs, ou

aveuglés par l'orgueil, ou égarés par une fausse politique, il crut qu'il lui serait plus facile d'arrêter les progrès des lumières, que de mériter le suffrage des hommes éclairés. Il ne sentit pas le besoin qu'il avait de l'opinion publique, ou méconnut ceux à qui il était donné de la diriger, et se déclara l'ennemi des gens de lettres, précisément à l'instant où le suffrage des gens de lettres français commençait à exercer quelque influence sur la France même et sur l'Europe.

Cependant le poëme de Voltaire, commenté depuis dans plusieurs livres célèbres, est encore celui où la liaison de la morale avec l'existence d'un Dieu est exposée avec le plus de force et de raison; et trente ans plus tard, ce qui avait été brûlé comme impie, eût paru presque un ouvrage religieux.

Dans le poëme sur le *Désastre de Lisbonne*, Voltaire s'abandonne au sentiment de terreur et de mélancolie que ce malheur lui inspire; il appelle au milieu de ces ruines sanglantes les tranquilles sectateurs de l'optimisme; il combat leurs froides et puériles raisons avec l'indignation d'un philosophe profondément sensible aux maux de ses semblables; il expose dans toute leur force les difficultés sur l'origine du mal, et avoue qu'il est impossible à l'homme de les résoudre. Ce poëme, dans lequel, à l'âge de plus de soixante ans, l'ame de Voltaire, échauffée par la passion de l'humanité, a toute la verve et tout le feu de la jeunesse, n'est pas le seul ouvrage qu'il voulut opposer à l'optimisme.

Il publia *Candide*, un de ses chefs-d'œuvre dans le genre des romans philosophiques, qu'il transporta d'Angleterre en France en le perfectionnant. Ce genre a le malheur de paraître facile; mais il exige un talent rare, celui de savoir exprimer par une plaisanterie,

par un trait d'imagination, ou par les événemens même du roman, les résultats d'une philosophie profonde, sans cesser d'être naturelle et piquante, sans cesser d'être vraie. Il faut donc choisir ceux de ces résultats qui n'ont besoin ni de développemens ni de preuves; éviter à la fois et ce qui étant commun ne vaut pas la peine d'être répété, et ce qui, étant ou trop abstrait ou trop neuf encore, n'est fait que pour un petit nombre d'esprits. Il faut être philosophe, et ne point le paraître.

En même temps peu de livres de philosophie sont plus utiles; ils sont lus par des hommes frivoles, que le nom seul de philosophe rebute ou attriste, et que cependant il est important d'arracher aux préjugés, et d'opposer au grand nombre de ceux qui sont intéressés à les défendre. Le genre humain serait condamné à d'éternelles erreurs, si, pour l'en affranchir, il fallait étudier ou méditer les preuves de la vérité. Heureusement la justesse naturelle de l'esprit y peut suppléer pour les vérités simples qui sont aussi les plus nécessaires. Il suffit alors de trouver un moyen de fixer l'attention des hommes inappliqués, et surtout de graver ces vérités dans leur mémoire. Telle est la grande utilité des romans philosophiques, et le mérite de ceux de Voltaire, où il a surpassé également et ses imitateurs et ses modèles.

Une traduction libre de l'*Ecclésiaste* et d'une partie du *Cantique des cantiques*, suivit de près *Candide*.

On avait persuadé à madame de Pompadour qu'elle ferait un trait de politique profonde en prenant le masque de la dévotion; que par-là elle se mettrait à l'abri des scrupules et de l'inconstance du roi, et qu'en même temps elle calmerait la haine du peuple. Elle imagina de faire de Voltaire un des acteurs de

cette comédie. Le duc de la Vallière lui proposa de traduire les psaumes et les ouvrages sapientiaux, l'édition aurait été faite au Louvre, et l'auteur serait revenu à Paris sous la protection de la dévote favorite. Voltaire ne pouvait devenir hypocrite, pas même pour être cardinal, comme on lui en fit entrevoir l'espérance à peu près dans le même temps. Ces sortes de propositions se font toujours trop tard; et si on les fesait à temps, elles ne seraient pas d'une politique bien sûre; celui qui devait être un ennemi dangereux, deviendrait souvent un allié plus dangereux encore. Supposez Calvin ou Luther appelés à la pourpre, lorsqu'ils pouvaient encore l'accepter sans honte, et voyez ce qu'ils auraient osé. On ne satisfait pas avec les hochets de la vanité les ames dominées par l'ambition de régner sur les esprits; on leur fournit des armes nouvelles.

Cependant Voltaire fut tenté de faire quelques essais de traduction, non pour rétablir sa réputation religieuse, mais pour exercer son talent dans un genre de plus. Lorsqu'ils parurent, les dévots s'imaginèrent qu'il n'avait voulu que parodier ce qu'il avait traduit, et crièrent au scandale. Ils n'imaginaient pas que Voltaire avait adouci et purifié le texte; que son *Ecclésiaste* était moins matérialiste, et son *Cantique* moins indécent que l'original sacré. Ces ouvrages furent donc encore brûlés. Voltaire s'en vengea par une lettre remplie à la fois d'humeur et de gaîté, où il se moque de cette hypocrisie de mœurs, vice particulier aux nations modernes de l'Europe, et qui a contribué plus qu'on ne croit à détruire l'énergie de caractère qui distingue les nations antiques.

En 1757 parut la première édition de ses œuvres vraiment faite sous ses yeux. Il avait tout revu avec une attention sévère, fait un choix éclairé, mais ri-

goureux, parmi le grand nombre de pièces fugitives échappées à sa plume, et y avait ajouté son immortel *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations.*

Long-temps Voltaire s'était plaint que, chez les modernes surtout, l'histoire d'un pays fût celle de ses rois ou de ses chefs; qu'elle ne parlât que des guerres, des traités ou des troubles civils; que l'histoire des mœurs, des arts, des sciences, celle des lois, de l'administration publique, eussent été presque oubliées. Les anciens même, où l'on trouve plus de détails sur les mœurs, sur la politique intérieure, n'ont fait en général que joindre à l'histoire des guerres celle des factions populaires. On croirait, en lisant ces historiens, que le genre humain n'a été créé que pour servir à faire briller les talens politiques ou militaires de quelques individus, et que la société a pour objet, non le bonheur de l'espèce entière, mais le plaisir d'avoir des révolutions à lire ou à raconter.

Voltaire forma le plan d'une histoire où l'on trouverait ce qu'il importe le plus aux hommes de connaître : les effets qu'ont produits sur le repos ou le bonheur des nations les préjugés, les lumières, les vertus ou les vices, les usages ou les arts des différens siècles.

Il choisit l'époque qui s'étend depuis Charlemagne jusqu'à nos jours; mais, ne se bornant pas aux seules nations européennes, un tableau abrégé de l'état des autres parties du globe, des révolutions qu'elles ont éprouvées, des opinions qui les gouvernent, ajoute à l'intérêt et à l'instruction. C'était pour réconcilier madame du Châtelet avec l'étude de l'histoire, qu'il avait entrepris ce travail immense qui le força de se livrer à des recherches d'érudition qu'on aurait crues incompatibles avec la mobilité de son imagination et l'activité de son esprit. L'idée d'être utile le soutenait;

et l'érudition ne pouvait être ennuyeuse pour un homme qui, s'amusant du ridicule, et ayant la sagacité de le saisir, en trouvait une source inépuisable dans les absurdités spéculatives ou pratiques de nos pères, et dans la sottise de ceux qui les ont transmises ou commentées, en les admirant avec une bonne foi ou une hypocrisie également risibles.

Un tel ouvrage ne pouvait plaire qu'à des philosophes. On l'accusa d'être frivole, parce qu'il était clair et qu'on le lisait sans fatigue; on prétendit qu'il était inexact, parce qu'il s'y trouvait des erreurs de noms et de dates absolument indifférentes; et il est prouvé, par les reproches même des critiques qui se sont déchaînés contre lui, que jamais, dans une histoire si étendue, aucun historien n'a été plus fidèle. On l'a souvent accusé de partialité, parce qu'il s'élevait contre des préjugés que la pusillanimité ou la bassesse avait trop long-temps ménagés; et il est aisé de prouver que, loin d'exagérer les crimes du despotisme sacerdotal, il en a plutôt diminué le nombre et adouci l'atrocité. Enfin on a trouvé mauvais que, dans ce tableau d'horreurs et de folies, il ait quelquefois répandu sur celles-ci les traits de la plaisanterie, qu'il n'ait pas toujours parlé sérieusement des extravagances humaines, comme si elles cessaient d'être ridicules, parce qu'elles ont été souvent dangereuses.

Ces préjugés, que des corps puissans étaient intéressés à répandre, ne sont pas encore détruits. L'habitude de voir presque toujours la lourdeur réunie à l'exactitude, de trouver à côté des décisions de la critique l'échafaudage insipide employé pour les former, a fait prendre celle de ne regarder comme exact que ce qui porte l'empreinte de la pédanterie. On s'est accoutumé à voir l'ennui accompagner la fidélité historique, comme à voir les hommes de cer-

taines professions porter des couleurs lugubres. D'ailleurs les gens d'esprit ne tirent aucune vanité d'un mérite que des sots peuvent partager avec eux; et on croit qu'ils ne l'ont point, parce qu'ils sont les seuls à ne pas s'en vanter. Les *Voyages du jeune Anacharsis* détruiront peut-être cette opinion trop accréditée.

Mais l'*Essai* de Voltaire sera toujours, pour les hommes qui exercent leur raison, une lecture délicieuse, par le choix des objets que l'auteur a présentés, par la rapidité du style, par l'amour de la vérité et de l'humanité qui en anime toutes les pages, par cet art de présenter des contrastes piquans, des rapprochemens inattendus, sans cesser d'être naturel et facile, d'offrir, dans un style toujours simple, de grands résultats et des idées profondes. Ce n'est pas l'histoire des siècles que l'auteur a parcourue, mais ce qu'on aurait voulu retenir de la lecture de l'histoire, ce qu'on aimerait à s'en rappeler.

En même temps, peu de livres seraient plus utiles dans une éducation raisonnable. On y apprendrait, avec les faits, l'art de les voir et de les juger; on y apprendrait à exercer sa raison dans son indépendance naturelle, sans laquelle elle n'est plus que l'instrument servile des préjugés; on y apprendrait enfin à mépriser la superstition, à craindre le fanatisme, à détester l'intolérance, à haïr la tyrannie, sans cesser d'aimer la paix, et cette douceur de mœurs aussi nécessaire au bonheur des nations que la sagesse même des lois.

Jusqu'ici, dans l'éducation publique ou particulière, également dirigées par des préjugés, les jeunes gens n'apprennent l'histoire que défigurée par des compilateurs vils ou superstitieux. Si, depuis la publication de l'*Essai* de Voltaire, deux hommes, l'abbé de Condillac et l'abbé Millot, ont mérité de n'être pas

confondus dans cette classe, gênés par leur état, ils ont trop laissé à deviner; pour les bien entendre, il faut n'avoir plus besoin de s'instruire avec eux.

Cet ouvrage plaça Voltaire dans la classe des historiens originaux : et il a l'honneur d'avoir fait, dans la manière d'écrire l'histoire, une révolution dont, à la vérité, l'Angleterre a presque seule profité jusqu'ici. Hume, Robertson, Gibbon, Watson, peuvent, à quelques égards, être regardés comme sortis de son école. L'histoire de Voltaire a encore un autre avantage; c'est qu'elle peut être enseignée en Angleterre comme en Russie, en Virginie comme à Berne ou à Venise. Il n'y a placé que ces vérités dont tous les gouvernemens peuvent convenir. Qu'on laisse à la raison humaine le droit de s'éclairer, que le citoyen jouisse de sa liberté naturelle, que les lois soient douces, que la religion soit tolérante : il ne va pas plus loin. C'est à tous les hommes qu'il s'adresse, et il ne leur dit que ce qui peut les éclairer également, sans révolter aucune de ces opinions qui, liées avec les constitutions et les intérêts d'un pays, ne peuvent céder à la raison, tant que la destruction des erreurs plus générales ne lui aura point ouvert un accès plus facile.

A la tête de ses poésies fugitives, Voltaire avait placé dans cette édition une épître adressée à sa maison des Délices, ou plutôt un hymne à la liberté : il suffirait pour répondre à ceux qui, dans leur zèle aristocratique, l'ont accusé d'en être l'ennemi. Dans ces pièces, où règnent tour à tour la gaîté, le sentiment ou la galanterie, Voltaire ne cherche point à être poète; mais des beautés poétiques de tous les genres semblent lui échapper malgré lui. Il ne cherche point à montrer de la philosophie; mais il a toujours celle qui convient au sujet, aux circonstances,

aux personnes. Dans ces poésies comme dans les romans, il faut que la philosophie de l'ouvrage paraisse au-dessous de la philosophie de l'auteur. Il en est de ces écrits comme des livres élémentaires, qui ne peuvent être bien faits à moins que l'auteur n'en sache beaucoup au-delà de ce qu'ils contiennent. Et c'est par cette raison que dans ces genres, regardés comme frivoles, les premières places ne peuvent appartenir qu'à des hommes d'une raison supérieure.

Cette même année fut l'époque d'une réconciliation entre Voltaire et son ancien disciple. Les Autrichiens, déjà au milieu de la Silésie, étaient près d'en achever la conquête ; une armée française était sur les frontières du Brandebourg ; les Russes, déjà maîtres de la Prusse, menaçaient la Poméranie et les Marches : la monarchie prussienne paraissait anéantie, et le prince qui l'avait fondée, n'avait plus d'autre ressource que de s'enterrer sous ses ruines, et de sauver sa gloire en périssant au milieu d'une victoire. La margrave de Bareith aimait tendrement son frère ; la chute de sa maison l'affligeait : elle savait combien la France agissait contre ses intérêts en prodiguant son sang et ses trésors pour assurer à la maison d'Autriche la souveraineté de l'Allemagne ; mais le ministre de France avait à se plaindre d'un vers du roi de Prusse ; la marquise de Pompadour ne lui pardonnait pas d'avoir feint d'ignorer son existence politique, et on avait eu soin de lui envoyer aussi des vers que l'infidélité d'un copiste avait fait tomber entre les mains du ministre de Saxe. Il fallait donc faire adopter l'idée de négocier à des ennemis aigris par des injures personnelles, au moment même où ils se croyaient assurés d'une victoire facile. La margrave eut recours à Voltaire, qui s'adressa au cardinal de Tencin, sachant que ce ministre, oublié depuis la mort de Fleury qui

l'employait en le méprisant, avait conservé avec le roi une correspondance particulière. Tencin écrivit; mais il reçut pour toute réponse l'ordre du ministre des affaires étrangères de refuser la négociation, par une lettre dont on lui avait même envoyé le modèle. Le vieux politique, qui n'avait pas voulu donner à dîner à Voltaire, pour ménager la cour, ne se consola point de s'être brouillé avec elle par sa complaisance pour lui; et le chagrin de cette petite mortification abrégea ses jours. Étant plus jeune, des aventures plus cruelles n'avaient fait que redoubler et enhardir son talent pour l'intrigue, parce que l'espérance le soutenait, et qu'il était du nombre des hommes que le crédit et les dignités consolent de la honte; mais alors il voyait se rompre le dernier fil qui le liait encore à la faveur.

Voltaire entama une autre négociation, non moins inutile, par le maréchal de Richelieu. Une troisième enfin, quelques années plus tard, fut conduite jusqu'à obtenir de M. de Choiseul qu'il recevrait un envoyé secret du roi de Prusse. Cet envoyé fut découvert par les agens de l'impératrice-reine; et, soit faiblesse, soit que M. de Choiseul eût agi sans consulter madame de Pompadour, il fut arrêté et ses papiers fouillés : violation du droit des gens, qui se perd dans la foule des petits crimes que les politiques se permettent sans remords.

Dans cette époque si dangereuse et si brillante pour le roi de Prusse, Voltaire paraissait tantôt reprendre son ancienne amitié, tantôt ne conserver que la mémoire de Francfort. C'est alors qu'il composa ces mémoires singuliers (1), où le souvenir profond d'un juste ressentiment n'étouffe ni la gaîté ni la justice. Il les avait généreusement condamnés à

(1) On les a insérés dans ce volume, à la suite de la Vie.

l'oubli; le hasard les a conservés pour venger le génie des attentats du pouvoir.

La margrave de Bareith mourut au milieu de la guerre. Le roi de Prusse écrivit à Voltaire pour le prier de donner au nom de sa sœur une immortalité dont ses vertus aimables et indulgentes, son ame également supérieure aux préjugés, à la grandeur et aux revers, l'avaient rendue digne. L'ode que Voltaire a consacrée à sa mémoire, est remplie d'une sensibilité douce, d'une philosophie simple et touchante. Ce genre est un de ceux où il a eu le moins de succès, parce qu'on y exige une perfection qu'il ne put jamais se résoudre à chercher dans les petits ouvrages, et que sa raison ne pouvait se prêter à cet enthousiasme de commande qu'on dit convenir à l'ode. Celles de Voltaire ne sont que des pièces fugitives où l'on retrouve le grand poète, le poète philosophe, mais gêné et contraint par une forme qui ne convenait pas à la liberté de son génie. Cependant il faut avouer que les stances à une princesse sur le jeu, et surtout ces stances charmantes sur la vieillesse,

Si vous voulez que j'aime encore, etc.,

sont des odes anacréontiques fort au-dessus de celles d'Horace, qui cependant, du moins pour les gens d'un goût un peu moderne, a surpassé son modèle.

La France, si supérieure aux autres nations dans la tragédie et la comédie, n'a point été aussi heureuse en poètes lyriques. Les odes de Rousseau n'offrent guère qu'une poésie harmonieuse et imposante, mais vide d'idées et remplie de pensées fausses. La Motte, plus ingénieux, n'a connu ni l'harmonie ni

la poésie du style; et on cite à peine des autres poètes un petit nombre de strophes.

Voltaire était encore à Berlin lorsque MM. Diderot et d'Alembert formèrent le projet de l'*Encyclopédie*, et en publièrent le premier volume. Un ouvrage qui devait renfermer les vérités de toutes les sciences, tracer entre elles des lignes de communication, entrepris par des hommes qui joignaient à des connaissances étendues ou profondes beaucoup d'esprit et une philosophie libre et courageuse, parut aux yeux pénétrans de Voltaire le coup le plus terrible que l'on pût porter aux préjugés. L'*Encyclopédie* devenait le livre de tous les hommes qui aiment à s'instruire, et surtout de ceux qui, sans être habituellement occupés de cultiver leur esprit, sont jaloux cependant de pouvoir acquérir une instruction facile sur chaque objet qui excite en eux quelque intérêt passager ou durable. C'était un dépôt où ceux qui n'ont pas le temps de se former des idées d'après eux-mêmes, devaient aller chercher celles qu'avaient eues les hommes les plus éclairés et les plus célèbres; dans lequel enfin les erreurs respectées seraient, ou trahies par la faiblesse de leurs preuves, ou ébranlées par le seul voisinage des vérités qui en sapent les fondemens.

Voltaire, retiré à Ferney, donna pour l'*Encyclopédie* un petit nombre d'articles de littérature; il en prépara quelques-uns de philosophie, mais avec moins de zèle, parce qu'il sentait qu'en ce genre les éditeurs avaient moins besoin de lui, et qu'en général, si ses grands ouvrages en vers ont été faits pour sa gloire, il n'a presque jamais écrit en prose que dans des vues d'utilité générale. Cependant les mêmes raisons qui l'intéressaient au progrès de l'*Encyclopédie*, suscitèrent à cet ouvrage une foule d'en-

nemis. Composé ou applaudi par les hommes les plus célèbres de la nation, il devint comme une espèce de marque qui séparait les littérateurs distingués, et ceux qui s'honoraient d'être leurs disciples ou leurs amis, de cette foule d'écrivains obscurs et jaloux, qui, dans la triste impuissance de donner aux hommes ou des vérités nouvelles ou de nouveaux plaisirs, haïssent ou déchirent ceux que la nature a mieux traités.

Un ouvrage où l'on devait parler avec franchise et avec liberté, de théologie, de morale, de jurisprudence, de législation, d'économie publique, devait effrayer tous les partis politiques ou religieux, et tous les pouvoirs secondaires qui craignaient d'y voir discuter leur utilité et leurs titres. L'insurrection fut générale. Le *Journal de Trévoux*, la *Gazette ecclésiastique*, les journaux satiriques, les jésuites et les jansénistes, le clergé, les parlemens; tous, sans cesser de se combattre ou de se haïr, se réunirent contre l'*Encyclopédie*. Elle succomba. On fut obligé d'achever et d'imprimer en secret cet ouvrage à la perfection duquel la liberté et la publicité étaient si nécessaires : et le plus beau monument dont jamais l'esprit humain ait conçu l'idée, serait demeuré imparfait sans le courage de Diderot, sans le zèle d'un grand nombre de savans et de littérateurs distingués que la persécution ne put arrêter.

Heureusement l'honneur d'avoir donné l'*Encyclopédie* à l'Europe, compensa pour la France la honte de l'avoir persécutée. Elle fut regardée avec justice comme l'ouvrage de la nation, et la persécution comme celui d'une jalousie ou d'une politique également méprisables.

Mais la guerre dont l'*Encyclopédie* était l'occasion, ne cessa point avec la proscription de l'ouvrage. Ses

principaux auteurs et leurs amis, désignés par les noms de *philosophes* et *d'encyclopédistes*, qui devenaient des injures dans la langue des ennemis de la raison, furent forcés de se réunir par la persécution même, et Voltaire se trouva naturellement leur chef, par son âge, par sa célébrité, son zèle et son génie. Il avait depuis long-temps des amis et un grand nombre d'admirateurs; alors il eut un parti. La persécution rallia sous son étendard tous les hommes de quelque mérite que peut-être sa supériorité aurait écartés de lui, comme elle en avait éloigné leurs prédécesseurs; et l'enthousiasme prit enfin la place de l'ancienne injustice.

C'est dans l'année 1760 que cette guerre littéraire fut la plus vive. Le Franc de Pompignan, littérateur estimable et poète médiocre, dont il reste une belle strophe, et une tragédie faible où le génie de Virgile et de Métastase n'ont pu le soutenir, fut appelé à l'académie française. Revêtu d'une charge de magistrature, il crut que sa dignité autant que ses ouvrages le dispensaient de toute reconnaissance; il se permit d'insulter, dans son discours de réception, les hommes dont le nom fesait le plus d'honneur à la société qui daignait les recevoir, et désigna clairement Voltaire, en l'accusant d'incrédulité et de mensonge. Bientôt après, Palissot, instrument vénal de la haine d'une femme, met les philosophes sur le théâtre. Les lois qui défendent de jouer les personnes sont muettes. La magistrature trahit son devoir, et voit avec une joie maligne immoler sur la scène les hommes dont elle craint les lumières et le pouvoir sur l'opinion, sans songer qu'en ouvrant la carrière à la satire, elle s'expose à en partager les traits. Crébillon déshonore sa vieillesse en approuvant la pièce. Le duc de Choiseul, alors ministre en crédit, protége

cette indignité, par faiblesse pour la même femme dont Palissot servait le ressentiment. Les journaux répètent les insultes du théâtre. Cependant Voltaire se réveille. *Le Pauvre Diable, le Russe à Paris, la Vanité*, une foule de plaisanteries en prose, se succèdent avec une étonnante rapidité.

Le Franc de Pompignan se plaint au roi, se plaint à l'académie, et voit avec une douleur impuissante que le nom de Voltaire y écrase le sien. Chaque démarche multiplie les traits que toutes les bouches répètent, et les vers pour jamais attachés à son nom. Il propose à un protecteur auguste de manquer à ce qu'il s'est promis à lui-même, en retournant à l'académie pour donner sa voix à un homme auquel le prince s'intéressait; il n'obtient qu'un refus poli de ce sacrifice, a le malheur, en se retirant, d'entendre répéter par son protecteur même ce vers si terrible,

Et l'ami Pompignan pense être quelque chose!

et va cacher dans sa province son orgueil humilié, et son ambition trompée : exemple effrayant, mais salutaire, du pouvoir du génie et des dangers de l'hypocrisie littéraire.

Fréron, ex-jésuite comme Desfontaines, lui avait succédé dans le métier de flatter, par des satires périodiques, l'envie des ennemis de la vérité, de la raison et des talens. Il s'était distingué dans la guerre contre les philosophes. Voltaire, qui depuis longtemps supportait ses injures, en fit justice et vengea ses amis. Il introduisit dans la comédie de l'*Écossaise* un journaliste méchant, calomniateur et vénal : le parterre y reconnut Fréron, qui, livré au mépris public dans une pièce que des scènes attendrissantes et le caractère original et piquant du bon et brusque

Fréeport devaient conserver au théâtre, fut condamné à traîner, le reste de sa vie, un nom ridicule et déshonoré. Fréron, en applaudissant à l'insulte faite aux philosophes, avait perdu le droit de se plaindre; et ses protecteurs aimèrent mieux l'abandonner que d'avouer une partialité trop révoltante.

D'autres ennemis moins acharnés avaient été ou corrigés ou punis; et Voltaire, triomphant au milieu de ces victimes immolées à la raison et à sa gloire, envoya au théâtre, à soixante-six ans, le chef-d'œuvre de *Tancrède*. La pièce fut dédiée à la marquise de Pompadour. C'était le fruit de l'adresse avec laquelle Voltaire avait su, sans blesser le duc de Choiseul, venger les philosophes dont les adversaires avaient obtenu de ce ministre une protection passagère. Cette dédicace apprenait à ses ennemis que leurs calomnies ne compromettraient pas plus sa sûreté, que leurs critiques ne nuiraient à sa gloire; et c'était mettre le comble à sa vengeance.

Cette même année, il apprend qu'une petite nièce de Cornille languissait dans un état indigne de son nom: « C'est le devoir d'un soldat de secourir la nièce de son général, » s'écrie-t-il. Mademoiselle Corneille fut appelée à Ferney; elle y reçut l'éducation qui convenait à l'état que sa naissance lui marquait dans la société. Voltaire porta même la délicatesse jusqu'à ne pas souffrir que l'établissement de mademoiselle Corneille parût un de ses bienfaits; il voulut qu'elle le dût aux ouvrages de son oncle. Il en entreprit une édition avec des notes. Le créateur du théâtre français, commenté par celui qui avait porté ce théâtre à sa perfection; un homme de génie né dans un temps où le goût n'était pas encore formé, jugé par un rival qui joignait au génie le don presque aussi rare d'un goût sûr sans être sévère, délicat sans

être timide, éclairé enfin par une longue et heureuse expérience de l'art : voilà ce qu'offrait cet ouvrage. Voltaire y parle des défauts de Corneille avec franchise, de ses beautés avec enthousiasme. Jamais on n'avait jugé Corneille avec tant de rigueur, jamais on ne l'avait loué avec un sentiment plus profond et plus vrai. Occupé d'instruire et la jeunesse française et ceux des étrangers qui cultivent notre littérature, il ne pardonne point aux vices du langage, à l'exagération, aux fautes contre la bienséance ou contre le goût ; mais il apprend en même temps à reconnaître les progrès que l'art doit à Corneille, l'élévation extraordinaire de son esprit, la beauté presque inimitable de sa poésie dans les morceaux que son génie lui a inspirés, et ces mots profonds ou sublimes qui naissent subitement du fond des situations, ou qui peignent d'un trait de grands caractères.

La foule des littérateurs lui reprocha néanmoins d'avoir voulu avilir Corneille par une basse jalousie, tandis que partout, dans ce commentaire, il saisit, il semble chercher les occasions de répandre son admiration pour Racine, rival plus dangereux, qu'il n'a surpassé que dans quelques parties de l'art tragique, et dont, au milieu de sa gloire, il eût pu envier la perfection désespérante.

Cependant, tranquille dans sa retraite, occupé de continuer la guerre heureuse qu'il fesait aux préjugés, Voltaire voit arriver une famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par des juges fanatiques, instrumens des passions féroces d'un peuple superstitieux. Il apprend que Calas, vieillard infirme, a été accusé d'avoir pendu son fils, jeune et vigoureux, au milieu de sa famille, en présence d'une servante catholique ; qu'il avait été porté à ce crime par la crainte de voir embrasser la religion catholique à ce

fils qui passait sa vie dans les salles d'armes et dans les billards, et dont personne, au milieu de l'effervescence générale, ne put jamais citer un seul mot, une seule démarche qui annonçassent un pareil dessein; tandis qu'un autre fils de Calas, déjà converti, jouissait d'une pension que ce père très-peu riche consentait à lui faire. Jamais, dans un événement de ce genre, un tel concours de circonstances n'avait plus éloigné les soupçons d'un crime, plus fortifié les raisons de croire à un suicide. La conduite du jeune homme, son caractère, le genre de ses lectures, tout confirmait cette idée. Cependant un capitoul, dont la tête ardente et faible était enivrée de superstition, et dont la haine pour les protestans n'hésitait pas à leur imputer des crimes, fait arrêter la famille entière. Bientôt la populace catholique s'échauffe; le jeune homme est un martyr. Des confréries de pénitens qui, à la honte de la nation, subsistent encore à Toulouse, lui font un service solennel où l'on place son image tenant d'une main la palme du martyre, et de l'autre la plume qui devait signer l'abjuration.

On répand bientôt que la religion protestante prescrit aux pères d'assassiner leurs enfans, quand ils veulent abjurer; que pour plus de sûreté ou élit, dans les assemblées du désert, le bourreau de la secte. Le tribunal inférieur, conduit par le furieux David, prononce que le malheureux Calas est coupable. Le parlement confirme le jugement à cette pluralité très-faible, malheureusement regardée comme suffisante par notre absurde jurisprudence. Condamné à la roue et à la question, ce père infortuné meurt en protestant qu'il n'est pas coupable; et les juges absolvent sa famille, complice nécessaire du crime ou de l'innocence de son chef.

Cette famille, ruinée et flétrie par le préjugé, va

chercher chez les hommes d'une même croyance une retraite, des secours, et surtout des consolations. Elle s'arrête auprès de Genève. Voltaire, attendri et indigné, se fait instruire de ces horribles détails, et bientôt, sûr de l'innocence du malheureux Calas, il ose concevoir l'espérance d'obtenir justice. Le zèle des avocats est excité, et leur courage soutenu par ses lettres. Il intéresse à la cause de l'humanité l'ame naturellement sensible du duc de Choiseul. La réputation de Tronchin avait appelé à Genève la duchesse d'Enville, arrière-petite-fille de l'auteur des *Maximes*, supérieure à la superstition par son caractère comme par ses lumières, sachant faire le bien avec activité comme avec courage, embellissant par une modestie sans faste l'énergie de ses vertus. Sa haine pour le fanatisme et pour l'oppression assurait aux Calas une protectrice dont les obstacles et les lenteurs ne ralentiraient pas le zèle. Le procès fut commencé. Aux mémoires des avocats, trop remplis de longueurs et de déclamations, Voltaire joignait des écrits plus courts, séduisans par le style, propres, tantôt à exciter la pitié, tantôt à réveiller l'indignation publique, si prompte à se calmer dans une nation alors trop étrangère à ses propres intérêts. En plaidant la cause de Calas, il soutenait celle de la tolérance; car c'était beaucoup alors de prononcer ce nom, rejeté aujourd'hui avec indignation par les hommes qui pensent, comme paraissant reconnaître le droit de donner des chaînes à la pensée et à la conscience. Des lettres remplies de ces louanges fines qu'il savait répandre avec tant de grâce, animaient le zèle des défenseurs, des protecteurs et des juges. C'est en promettant l'immortalité qu'il demandait justice.

L'arrêt de Toulouse fut cassé. Le duc de Choiseul

eut la sagesse et le courage de faire renvoyer à un tribunal de maîtres des requêtes cette cause devenue celle de tous les parlemens, dont les préjugés et l'esprit de corps ne permettaient point d'espérer un jugement équitable. Enfin Calas fut déclaré innocent. Sa mémoire fut réhabilitée; et un ministre généreux fit réparer, par le trésor public, le tort que l'injustice des juges avait fait à la fortune de cette famille aussi respectable que malheureuse: mais il n'alla point jusqu'à forcer le parlement de Languedoc à reconnaître l'arrêt qui détruisait une de ses injustices. Ce tribunal préféra la triste vanité de persévérer dans son erreur, à l'honneur de s'en repentir et de la réparer.

Cependant les applaudissemens de la France et de l'Europe parvinrent jusqu'à Toulouse; et le malheureux David, succombant sous le poids du remords et de la honte, perdit bientôt la raison et la vie. Cette affaire, si grande en elle-même, si importante par ses suites, puisqu'elle ramena, sur les crimes de l'intolérance et la nécessité de les prévenir, les regards et les vœux de la France et de l'Europe, cette affaire occupa l'ame de Voltaire pendant plus de trois années. « Durant tout ce temps, disait-il, il ne m'est pas échappé un sourire, que je ne me le sois reproché comme un crime. » Son nom, cher depuis long-temps aux amis éclairés de l'humanité, comme celui de son plus zélé, de son plus infatigable défenseur, ce nom fut alors béni par cette foule de citoyens qui, voués à la persécution depuis quatre-vingts ans, voyaient enfin s'élever une voix pour leur défense. Quand il revint à Paris, en 1778, un jour que le public l'entourait sur le Pont-Royal, on demanda à une femme du peuple qui était cet homme qui traînait la foule après lui : « Ne savez-vous pas, dit-elle, que c'est le sau-

veur des Calas? » Il sut cette réponse, et, au milieu de toutes les marques d'admiration qui lui furent prodiguées, ce fut ce qui le toucha le plus.

Peu de temps après la malheureuse mort de Calas, une jeune fille de la même province, qui, suivant un usage barbare, avait été enlevée à ses parens et renfermée dans un couvent, dans l'intention d'aider par des moyens humains, la grâce de la foi, lassée des mauvais traitemens qu'elle y essuyait, s'échappa, et fut retrouvée dans un puits. Le prêtre qui avait sollicité la lettre de cachet, les religieuses qui avaient usé avec barbarie du pouvoir qu'elle leur donnait sur cette infortunée, pouvaient sans doute mériter une punition; mais c'est sur la famille de la victime que le fanatisme veut la faire tomber. Le reproche calomnieux qui avait conduit Calas au supplice, se reproduit avec une nouvelle fureur. Sirven a heureusement le temps de se sauver; et, condamné à la mort par contumace, il va chercher un refuge auprès du protecteur des Calas; mais sa femme, qu'il traîne après lui, succombe à sa douleur, à la fatigue d'un voyage entrepris à pied au milieu des neiges.

La forme obligeait Sirven à se présenter devant ce même parlement de Toulouse qui avait versé le sang de Calas. Voltaire fit des tentatives pour obtenir d'autres juges. Le duc de Choiseul ménageait alors les parlemens, qui, après la chute de son crédit sur la marquise de Pompadour, et ensuite après sa mort, lui étaient devenus utiles, tantôt pour le délivrer d'un ennemi, tantôt pour lui donner les moyens de se rendre nécessaire par l'art avec lequel il savait calmer leurs mouvemens que souvent lui-même avait excités.

Il fallut donc que Sirven se déterminât à comparaître à Toulouse; mais Voltaire avait su pourvoir à

sa sûreté, et préparer son succès. Il avait des disciples dans le parlement. Des avocats habiles voulurent partager la gloire que ceux de Paris avaient acquise en défendant Calas. Le parti de la tolérance était devenu puissant dans cette ville même : en peu d'années les ouvrages de Voltaire avaient changé les esprits; on n'avait plaint Calas qu'avec une horreur muette, Sirven eut des protecteurs déclarés, grâce à l'éloquence de Voltaire, à ce talent de répandre à propos des vérités et des louanges. Ce parti l'emporta sur celui des pénitens; et Sirven fut sauvé.

Les jésuites s'étaient emparé du bien d'une famille de gentilshommes que leur pauvreté empêchait d'y rentrer. Voltaire leur en donna les moyens; et les oppresseurs de tous les genres, qui depuis long-temps craignaient ses écrits, apprirent à redouter son activité, sa générosité et son courage.

Ce dernier événement précéda de très-peu la destruction des jésuites. Voltaire, élevé par eux, avait conservé des relations avec ses anciens maîtres : tant qu'ils vécurent, ils empêchèrent leurs confrères de se déchaîner ouvertement contre lui; et Voltaire ménagea les jésuites, et par considération pour ces liaisons de sa jeunesse, et pour avoir quelques alliés dans le parti qui dominait alors parmi les dévots. Mais, après leur mort, fatigué des clameurs du *Journal de Trévoux*, qui, par d'éternelles accusations d'impiété, semblait appeler la persécution sur sa tête, il ne garda plus les mêmes ménagemens, et son zèle pour la défense des opprimés ne s'étendit point jusque sur les jésuites.

Il se réjouit de la destruction d'un ordre ami des lettres, mais ennemi de la raison, qui eût voulu étouffer tous les talens, ou les attirer dans son sein pour les corrompre en les employant à servir ses pro-

jets, et tenir le genre humain dans l'enfance pour le gouverner. Mais il plaignit les individus traités avec barbarie par la haine des jansénistes, et retira chez lui un jésuite, pour montrer aux dévots que la véritable humanité ne connaît que le malheur, et oublie les opinions. Le père Adam, à qui son séjour à Ferney donna une sorte de célébrité, n'était pas absolument inutile à son hôte; il jouait avec lui aux échecs, et y jouait avec assez d'adresse pour cacher quelquefois sa supériorité. Il lui épargnait des recherches d'érudition; il lui servait même d'aumônier, parce que Voltaire voulait pouvoir opposer aux accusations d'impiété sa fidélité à remplir les devoirs extérieurs de la religion romaine.

Il se préparait alors une grande révolution dans les esprits. Depuis la renaissance de la philosophie, la religion exclusivement établie dans toute l'Europe n'avait été attaquée qu'en Angleterre. Leibnitz, Fontenelle et les autres philosophes moins célèbres, accusés de penser librement, l'avaient respectée dans leurs écrits. Bayle lui-même, par une précaution nécessaire à sa sûreté, avait l'air, en se permettant toutes les objections, de vouloir prouver uniquement que la révélation seule peut les résoudre, et d'avoir formé le projet d'élever la foi en rabaissant la raison. Chez les Anglais, ces attaques eurent peu de succès et de suite. La partie la plus puissante de la nation crut qu'il lui était utile de laisser le peuple dans les ténèbres, apparemment pour que l'habitude d'adorer les mystères de la *Bible* fortifiât sa foi pour ceux de la constitution; et ils firent comme une espèce de bienséance sociale, du respect pour la religion établie. D'ailleurs, dans un pays où la chambre des communes conduit seule à la fortune, et où les membres de cette chambre sont élus tumultuairement par le peuple, le res-

pect apparent pour ses opinions doit être érigé en vertu par tous les ambitieux.

Il avait paru en France quelques ouvrages hardis, mais les attaques qu'ils portaient n'étaient qu'indirectes. Le livre même de l'*Esprit* n'était dirigé que contre les principes religieux en général; il attaquait toutes les religions par leur base, et laissait aux lecteurs le soin de tirer les conséquences et de faire les applications. *Émile* parut : la profession de foi du vicaire savoyard ne contenait rien sur l'utilité de la croyance d'un Dieu pour la morale, et sur l'inutilité de la révélation, qui ne se trouvât dans le poëme de *la Loi naturelle;* mais on y avertissait ceux qu'on attaquait, que c'était d'eux que l'on parlait. C'était sous leur nom, et non sous celui des prêtres de l'Inde ou du Thibet, qu'on les amenait sur la scène. Cette hardiesse étonna Voltaire, et excita son émulation. Le succès d'*Émile* l'encouragea, et la persécution ne l'effraya point. Rousseau n'avait été décrété à Paris que pour avoir mis son nom à l'ouvrage; il n'avait été persécuté à Genève que pour avoir soutenu, dans une autre partie d'*Émile*, que le peuple ne pouvait renoncer au droit de réformer une constitution vicieuse. Cette doctrine autorisait les citoyens de cette république à détruire l'aristocratie que ses magistrats avaient établie, et qui concentrait une autorité héréditaire dans quelques familles riches.

Voltaire pouvait se croire sûr d'éviter la persécution en cachant son nom, et en ayant soin de ménager les gouvernemens, de diriger tous ses coups contre la religion, d'intéresser même la puissance civile à en affaiblir l'empire. Une foule d'ouvrages où il emploie tour à tour l'éloquence, la discussion et surtout la plaisanterie, se répandirent dans l'Eu-

rope, sous toutes les formes que la nécessité de voiler la vérité, ou de la rendre piquante, a pu faire inventer. Son zèle contre une religion qu'il regardait comme la cause du fanatisme qui avait désolé l'Europe depuis sa naissance, de la superstition qui l'avait abrutie, et comme la source des maux que ces ennemis de l'humanité continuaient de faire encore, semblait doubler son activité et ses forces. « Je suis las, disait-il un jour, de leur entrendre répéter que douze hommes ont suffi pour établir le christianisme, et j'ai envie de leur prouver qu'il n'en faut qu'un pour le détruire. »

La critique des ouvrages que les chrétiens regardent comme inspirés, l'histoire des dogmes qui, depuis l'origine de cette religion, se sont successivement introduits, les querelles ridicules ou sanglantes qu'ils ont excitées, les miracles, les prophéties, les contes répandus dans les historiens ecclésiastiques et les légendaires, les guerres religieuses, les massacres ordonnés au nom de Dieu, les bûchers, les échafauds couvrant l'Europe à la voix des prêtres, le fanatisme dépeuplant l'Amérique, le sang des rois coulant sous le fer des assassins; tous ces objets reparaissaient sans cesse dans tous ses ouvrages sous mille couleurs différentes. Il excitait l'indignation, il fesait couler les larmes, il prodiguait le ridicule. On frémissait d'une action atroce, on riait d'une absurdité. Il ne craignait point de remettre souvent sous les yeux les mêmes tableaux, les mêmes raisonnemens. « On dit que je me répète, écrivait-il : eh bien, je me répéterai jusqu'à ce qu'on se corrige. »

D'ailleurs ces ouvrages, sévèrement défendus en France, en Italie, à Vienne, en Portugal, en Espagne, ne se répandaient qu'avec lenteur. Tous ne

pouvaient parvenir à tous les lecteurs; mais il n'y avait dans les provinces aucun coin reculé, dans les pays étrangers aucune nation écrasée sous le joug de l'intolérance, où il n'en parvînt quelques-uns.

Les libres penseurs, qui n'existaient auparavant que dans quelques villes où les sciences étaient cultivées, et parmi les littérateurs, les savans, les grands, les gens en place, se multiplièrent à sa voix dans toutes les classes de la société, comme dans tous les pays. Bientôt, connaissant leur nombre et leurs forces, ils osèrent se montrer, et l'Europe fut étonnée de se trouver incrédule.

Cependant ce même zèle fesait à Voltaire des ennemis de tous ceux qui avaient obtenu ou qui attendaient de cette religion leur existence ou leur fortune. Mais ce parti n'avait plus de Bossuet, d'Arnaud, de Nicole; ceux qui les remplaçaient par le talent, dans la philosophie ou dans les lettres, avaient passé dans le parti contraire; et les membres du clergé qui leur étaient le moins inférieurs, cédant à l'intérêt de ne point se perdre dans l'opinion des hommes éclairés, se tenaient à l'écart, ou se bornaient à soutenir l'utilité politique d'une croyance qu'ils auraient été honteux de paraître partager avec le peuple, et substituaient à la superstition crédule de leurs prédécesseurs une sorte de machiavélisme religieux.

Les libelles, les réfutations paraissaient en foule; mais Voltaire seul, en y répondant, a pu conserver le nom de ces ouvrages, lus uniquement par ceux à qui ils étaient inutiles, et qui ne voulaient ou ne pouvaient entendre ni les objections ni les réponses.

Aux cris des fanatiques, Voltaire opposait les bontés des souverains. L'impératrice de Russie, le roi de Prusse, ceux de Pologne, de Danemarck et de Suède s'intéressaient à ses travaux, lisaient ses

ouvrages, cherchaient à mériter ses éloges, le secondaient quelquefois dans sa bienfesance. Dans tous les pays, les grands, les ministres qui prétendaient à la gloire, qui voulaient occuper l'Europe de leur nom, briguaient le suffrage du philosophe de Ferney, lui confiaient leurs espérances ou leurs craintes pour le progrès de la raison, leurs projets pour l'accroissement des lumières et la destruction du fanatisme. Il avait formé dans l'Europe entière une ligue dont il était l'ame, et dont le cri de ralliement était *raison* et *tolérance*. S'exerçait-il chez une nation quelque grande injustice, apprenait-on quelque acte de fanatisme, quelque insulte faite à l'humanité; un écrit de Voltaire dénonçait les coupables à l'Europe. Et qui sait combien de fois la crainte de cette vengeance sûre et terrible a pu arrêter le bras des oppresseurs!

C'était surtout en France qu'il exerçait ce ministère de la raison. Depuis l'affaire des Calas, toutes les victimes injustement immolées ou poursuivies par le fer des lois trouvaient en lui un appui ou un vengeur.

Le supplice du comte de Lalli excita son indignation. Des jurisconsultes jugeant à Paris la conduite d'un général dans l'Inde; un arrêt de mort prononcé sans qu'il eût été possible de citer un seul crime déterminé, et de plus annonçant un simple soupçon sur l'accusation la plus grave; un jugement rendu sur le témoignage d'ennemis déclarés, sur les mémoires d'un jésuite qui en avait composé deux contradictoires entre eux, incertain s'il accuserait le général ou ses ennemis, ne sachant qui il haïssait le plus, ou qui il lui serait plus utile de perdre : un tel arrêt devait exciter l'indignation de tout ami de la justice, quand même les opprobres entassés sur la tête du

malheureux général, et l'horrible barbarie de le traîner au supplice avec un bâillon, n'auraient pas fait frémir jusque dans leurs dernières fibres tous les cœurs que l'habitude de disposer de la vie des hommes n'avait pas endurcis.

Cependant Voltaire parla long-temps seul. Le grand nombre d'employés de la compagnie des Indes, intéressés à rejeter sur un homme qui n'existait plus les suites funestes de leur conduite; le tribunal puissant qui l'avait condamné; tout ce que ce corps traîne à sa suite d'hommes dont la voix lui est vendue; les autres corps, qui, réunis avec lui par le même nom, par des fonctions communes, des intérêts semblables, regardent sa cause comme la leur; enfin le ministère, honteux d'avoir eu la faiblesse ou la politique cruelle de sacrifier le comte de Lalli à l'espérance de cacher dans son tombeau les fautes qui avaient causé la perte de l'Inde : tout semblait s'opposer à une justice tardive. Mais Voltaire, en revenant souvent sur ce même objet, triompha de la prévention et des intérêts attentifs à l'étendre et à la conserver. Les bons esprits n'eurent besoin que d'être avertis; il entraîna les autres : et lorsque le fils du comte de Lalli, si célèbre depuis par son éloquence et par son courage, eut atteint l'âge où il pouvait demander justice, les esprits étaient préparés pour y applaudir et pour la solliciter. Voltaire était mourant lorsqu'après douze ans cet arrêt injuste fut cassé. Il en apprit la nouvelle, ses forces se ranimèrent, et il écrivit : « Je meurs content, je vois que le roi aime la justice. » Derniers mots qu'ait tracés cette main qui avait si long-temps soutenu la cause de l'humanité et de la justice.

Dans la même année 1766, un autre arrêt étonna l'Europe, qui, en lisant les ouvrages de nos philosophes, croyait que les lumières étaient répandues en

France, du moins dans les classes de la société où c'est un devoir de s'instruire, et qu'après plus de quinze années les confrères de Montesquieu avaient eu le temps de se pénétrer de ses principes.

Un crucifix de bois, placé sur le pont d'Abbeville, fut insulté pendant la nuit. Le scandale du peuple fut exalté et prolongé par la cérémonie ridicule d'une amende honorable. L'évêque d'Amiens, gouverné dans sa vieillesse par des fanatiques, et n'étant plus en état de prévoir les suites de cette farce religieuse, y donna de l'éclat par sa présence. Cependant la haine d'un bourgeois d'Abbeville dirigea les soupçons du peuple sur le chevalier de La Barre, jeune militaire, d'une famille de robe alliée à la haute magistrature, et qui vivait alors chez une de ses parentes, abbesse de Villancourt, aux portes d'Abbeville. On instruisit le procès. Les juges d'Abbeville condamnèrent à des supplices dont l'horreur effraierait l'imagination d'un cannibale, le chevalier de La Barre et d'Étallonde, son ami, qui avait eu la prudence de s'enfuir. Le chevalier de La Barre s'était exposé au jugement; il avait plus à perdre en quittant la France, et comptait sur la protection de ses parens, qui occupaient les premières places dans le parlement et dans le conseil. Son espérance fut trompée; la famille craignit d'attirer les regards du public sur ce procès, au lieu de chercher un appui dans l'opinion; et, à l'âge d'environ dix-sept ans, il fut condamné, par la pluralité de deux voix, à avoir la tête tranchée, après avoir eu la langue coupée, et subi les tourmens de la question.

Cette horrible sentence fut exécutée; et cependant les accusations étaient aussi ridicules que le supplice était atroce. Il n'était que véhémentement soupçonné d'avoir eu part à l'aventure du crucifix : mais on le

déclarait convaincu d'avoir chanté, dans des parties de débauche, quelques-unes de ces chansons moitié obscènes, moitié religieuses, qui, malgré leur grossièreté, amusent l'imagination dans les premières années de la jeunesse, par leur contraste avec le respect ou le scrupule que l'éducation inspire à l'égard des mêmes objets; d'avoir récité une ode dont l'auteur, connu publiquement, jouissait alors d'une pension sur la cassette du roi; d'avoir fait des génuflexions en passant devant quelques-uns de ces ouvrages libertins qui étaient à la mode dans un temps où les hommes égarés par l'austérité de la morale religieuse, ne savaient pas distinguer la volupté de la débauche; on lui reprochait enfin d'avoir tenu des discours dignes de ces chansons et de ces livres.

Toutes ces accusations étaient appuyées sur le témoignage de gens du peuple qui avaient servi ces jeunes gens dans leurs parties de plaisir, ou de tourières de couvent faciles à scandaliser.

Cet arrêt révolta tous les esprits. Aucune loi ne prononçait la peine de mort ni pour le bris d'images ni pour les blasphêmes de ce genre; ainsi les juges avaient été même au-delà des peines portées par des lois que tous les hommes éclairés ne voyaient qu'avec horreur souiller encore notre code criminel. Il n'y avait point de père de famille qui ne dût trembler, puisqu'il y a peu de jeunes gens auxquels il n'échappe de semblables indiscrétions : et les juges condamnaient à une mort cruelle, pour des discours que la plupart d'entre eux s'étaient permis dans leur jeunesse, que peut-être ils se permettaient encore, et dont leurs enfans étaient aussi coupables que celui qu'ils condamnaient.

Voltaire fut indigné et en même temps effrayé. On avait adroitement placé *le Dictionnaire philosophique*

au nombre des livres devant lesquels on disait que le chevalier de La Barre s'était prosterné. On voulait faire entendre que la lecture des ouvrages de Voltaire avait été la cause de ces étourderies transformées en impiétés. Cependant le danger ne l'empêcha point de prendre la défense de ces victimes du fanatisme. D'Étallonde, réfugié à Wesel, obtint, à sa recommandation, une place dans un régiment prussien. Plusieurs ouvrages imprimés instruisirent l'Europe des détails de l'affaire d'Abbeville ; et les juges furent effrayés, sur leur tribunal même, du jugement terrible qui les arrachait à leur obscurité pour les dévouer à une honteuse immortalité.

Le rapporteur de Lalli, accusé d'avoir contribué à la mort du chevalier de La Barre, forcé de reconnaître ce pouvoir, indépendant des places, que la nature a donné au génie pour la consolation et la défense de l'humanité, écrivit une lettre où, partagé entre la honte et l'orgueil, il s'excusait en laissant échapper des menaces. Voltaire lui répondit par ce trait de l'histoire chinoise : « Je vous défends, disait un empereur au chef du tribunal de l'histoire, de parler davantage de moi. » Le mandarin se mit à écrire. « Que faites-vous donc? dit l'empereur. — J'écris l'ordre que votre Majesté vient de me donner. »

Pendant douze années que Voltaire survécut à cette injustice, il ne perdit point de vue l'espérance d'en obtenir la réparation; mais il ne put avoir la consolation de réussir. La crainte de blesser le parlement de Paris l'emporta toujours sur l'amour de la justice; et dans les momens où les chefs du ministère avaient un intérêt contraire, celle de déplaire au clergé les arrêta. Les gouvernemens ne savent pas assez quelle considération leur donnent, et parmi le

peuple qui leur est soumis, et auprès des nations étrangères, ces actes éclatans d'une justice particulière, et combien l'appui de l'opinion est plus sûr que les ménagemens pour des corps rarement capables de reconnaissance, et auxquels il serait plus politique d'ôter, par ces grands exemples, une partie de leur autorité sur les esprits, que de l'augmenter en prouvant par ces ménagemens mêmes combien ils ont su inspirer de crainte.

Voltaire songeait cependant à conjurer l'orage, à se préparer les moyens d'y dérober sa tête : il diminua sa maison, s'assura de fonds disponibles avec lesquels il pouvait s'établir dans une nouvelle retraite. Tel avait toujours été son but secret dans ses arrangemens de fortune. Pour lui faire éprouver le besoin et lui ravir son indépendance, il aurait fallu une conjuration entre les puissances de l'Europe. Il avait parmi ses créanciers des princes et des grands qui ne payaient pas avec exactitude; mais il avait calculé les degrés de la corruption humaine; et il savait que ces mêmes hommes, peu délicats en affaires, sauraient trouver de quoi le payer dans le moment d'une persécution où leur négligence les rendrait l'objet de l'horreur et du mépris de l'Europe indignée.

Cette persécution parut un moment prête à se déclarer. Ferney est situé dans le diocèse de Genève, dont l'évêque titulaire siége dans la petite ville d'Annecy. François de Sales, qu'on a mis au rang des saints, ayant eu cet évêché, l'on avait imaginé que, pour ne pas scandaliser les hérétiques dans leur métropole, il ne fallait plus confier cette place qu'à un homme à qui l'on ne pût reprocher l'orgueil, le luxe, la mollesse dont les protestans accusent les prélats catholiques. Mais depuis long-temps il était difficile de trouver des saints qui, avec de l'esprit ou de la

naissance, daignassent se contenter d'un petit siége. Celui qui occupait le siége d'Annecy en 1767, était un homme du peuple, élevé dans un séminaire de Paris, où il ne s'était distingué que par des mœurs austères, une dévotion minutieuse et un fanatisme imbécile. Il écrivit au comte de Saint-Florentin pour l'engager à faire sortir de son diocèse, et par conséquent du royaume, Voltaire qui fesait alors élever une église à ses frais, et répandait l'abondance dans un pays que la persécution contre les protestans avait dépeuplé. Mais l'évêque prétendait que le seigneur de Ferney avait fait dans l'église, après la messe, une exhortation morale contre le vol, et que les ouvriers employés par lui à construire cette église n'avaient pas déplacé une vieille croix avec assez de respect; motifs bien graves pour chasser de sa patrie un vieillard qui en était la gloire, et l'arracher d'un asile où l'Europe s'empressait de lui apporter le tribut de son admiration. Le ministre, n'eût-il fait que peser les noms et l'existence politique, ne pouvait être tenté de plaire à l'évêque; mais il avertit Voltaire de se mettre à l'abri de ces délations que l'union de l'évêque d'Annecy avec des prélats français plus accrédités pouvait rendre dangereuses.

C'est alors qu'il imagina de faire une communion solennelle, qui fut suivie d'une protestation publique de son respect pour l'Église, et de son mépris pour les calomniateurs : démarche inutile qui annonçait plus de faiblesse que de politique, et que le plaisir de forcer son curé à l'administrer par la crainte des juges séculiers, et de dire juridiquement des injures à l'évêque d'Annecy, ne peut excuser aux yeux de l'homme libre et ferme qui pèse de sang-froid les droits de la vérité, et ce qu'exige la prudence lors-

que des lois contraires à la justice naturelle rendent la vérité dangereuse et la prudence nécessaire.

Les prêtres perdirent le petit avantage qu'ils auraient pu tirer de cette scène singulière, en falsifiant la déclaration que Voltaire avait donnée.

Il n'avait plus alors sa retraite auprès de Genève. Il s'était lié à son arrivée avec les familles qui, par leur éducation, leurs opinions, leurs goûts et leur fortune, étaient plus rapprochées de lui; et ces familles avaient alors le projet d'établir une espèce d'aristocratie. Dans une ville sans territoire, où la force des citoyens peut se réunir avec autant de facilité et de promptitude que celle du gouvernement, un tel projet eût été absurde, si les citoyens riches n'avaient eu l'espérance d'employer en leur faveur une influence étrangère.

Les cabinets de Versailles et de Turin furent aisément séduits. Le sénat de Berne, intéressé à éloigner des yeux de ses sujets le spectacle de l'égalité républicaine, a pour politique constante de protéger autour de lui toutes les entreprises aristocratiques; et partout, dans la Suisse, les magistrats oppresseurs sont sûrs de trouver en lui un protecteur ardent et fidèle. Ainsi, le misérable orgueil d'obtenir dans une petite ville une autorité odieuse, et d'être haï sans être respecté, priva les citoyens de Genève de leur liberté, et la république de son indépendance. Les chefs du parti populaire employèrent l'arme du fanatisme, parce qu'ils avaient assez lu pour savoir quelle influence la religion avait eue autrefois dans les dissentions politiques, et qu'ils ne connaissaient pas assez leur siècle pour sentir jusqu'à quel point la raison, aidée du ridicule, avait émoussé cette arme jadis si dangereuse.

On parla donc de remettre en vigueur les lois qui défendaient aux catholiques d'avoir du bien dans le territoire génevois; on reprocha aux magistrats leurs liaisons avec Voltaire, qui avait osé s'élever contre l'assassinat barbare de Servet, commandé au nom de Dieu par Calvin aux lâches et superstitieux sénateurs de Genève. Voltaire fut obligé de renoncer à sa maison des Délices.

Bientôt après, Rousseau établit dans *Émile* des principes qui révélaient aux citoyens de Genève toute l'étendue de leurs droits, et qui les appuyaient sur des vérités simples que tous les hommes pouvaient sentir, que tous devaient adopter. Les aristocrates voulurent l'en punir : mais ils avaient besoin d'un prétexte; ils prirent celui de la religion, et se réunirent aux prêtres, qui, dans tous les pays, indifférens à la forme de la constitution et à la liberté des hommes, promettent les secours du ciel au parti qui favorise le plus leur intolérance, et deviennent, suivant leurs intérêts, tantôt les appuis de la tyrannie d'un prince persécuteur ou d'un sénat superstitieux, tantôt les défenseurs de la liberté d'un peuple fanatique.

Exposé alternativement aux attaques des deux partis, Voltaire garda la neutralité; mais il resta fidèle à sa haine pour les oppresseurs. Il favorisait la cause du peuple contre les magistrats, et celle des natifs contre les citoyens; car ces natifs, condamnés à ne jamais partager le droit de cité, se trouvaient plus malheureux depuis que les citoyens, plus instruits des principes du droit politique, mais moins éclairés sur le droit naturel, se regardaient comme des souverains dont les natifs n'étaient que des sujets qu'ils se croyaient en droit de soumettre à cette même au-

torité arbitraire à laquelle ils trouvaient leurs magistrats si coupables de prétendre.

Voltaire fit donc un poëme où il répandit le ridicule sur tous les partis, et auquel on ne peut reprocher que des vers contre Rousseau, dictés par une colère dont la justice des motifs qui l'inspiraient ne peut excuser ni l'excès ni les expressions. Mais lorsque, dans un tumulte, les citoyens eurent tué quelques natifs, il s'empressa de recueillir à Ferney les familles que ces troubles forcèrent d'abandonner Genève; et dans le moment où la banqueroute de l'abbé Terray, qui n'avait pas même l'excuse de la nécessité, et qui ne servit qu'à faciliter des dépenses honteuses, venait de lui enlever une partie de sa fortune, on le vit donner des secours à ceux qui n'avaient pas de ressources, bâtir pour les autres des maisons qu'il leur vendit à bas prix et en rentes viagères, en même temps qu'il sollicitait pour eux la bienfesance du gouvernement, qu'il employait son crédit auprès des souverains, des ministres, des grands de toutes les nations, pour procurer du débit à cette manufacture naissante d'horlogerie qui fut bientôt connue de toute l'Europe.

Cependant le gouvernement s'occupait d'ouvrir aux Génevois un asile à Versoy, sur les bords du lac. Là devait s'établir une ville où l'industrie et le commerce seraient libres, où un temple protestant s'éleverait vis-à-vis d'une église catholique. Voltaire avait fait adopter ce plan, mais le ministre n'eut pas le crédit d'obtenir une loi de liberté religieuse; une tolérance secrète, bornée au temps de son ministère, était tout ce qu'il pouvait offrir; et Versoy ne put exister.

L'année 1771 fut une des époques les plus difficiles

de la vie de Voltaire. Le chancelier Maupeou et le duc d'Aiguillon, tous deux objets de la haine des parlemens, se trouvaient forcés de les attaquer pour n'en être pas la victime. L'un ne pouvait s'élever au ministère, l'autre s'y conserver, sans la disgrâce du duc de Choiseul. Réunis à madame du Barri, que ce ministre avait eu l'imprudence de s'aliéner sans retour, ils persuadèrent au roi que son autorité, méconnue, ne pouvait se relever; que l'État, sans cesse agité depuis la paix par les querelles parlementaires, ne pouvait reprendre sa tranquillité, si, par un acte de vigueur, on ne marquait aux prétentions des corps de magistrature une limite qu'ils n'osassent plus franchir; si l'on ne fixait un terme au-delà duquel ils n'osassent plus opposer de résistance à la volonté royale.

Le duc de Choiseul ne pouvait s'unir à ce projet sans perdre cette opinion publique, long-temps déclarée contre lui, alors son unique appui; et cet avilissement forcé ne lui eût pas fait regagner la confiance du monarque qui s'éloignait de lui. Il était donc vraisemblable que ses liaisons avec les parlemens achèveraient de la lui faire perdre, et qu'il serait aisé de persuader, ou que son existence dans le ministère était le plus grand obstacle au succès des nouvelles mesures du gouvernement, ou qu'il cherchait à faire naître la guerre pour se conserver dans sa place malgré la volonté du roi.

L'attaque contre les parlemens fut dirigée avec la même adresse. Tout ce qui pouvait intéresser la nation fut écarté. Le roi ne paraissait revendiquer que la plénitude du pouvoir législatif, pouvoir que la doctrine de la nécessité d'un enregistrement libre transférait, non à la nation, mais aux parlemens; et il était aisé de voir que ce pouvoir, réuni à la puissance judiciaire la plus étendue, partagé entre douze

tribunaux perpétuels, tendait à établir en France une aristocratie tyrannique, plus dangereuse que la monarchie pour la sûreté, la liberté, la propriété des citoyens. On pouvait donc compter sur le suffrage des hommes éclairés, sur celui des gens de lettres que le parlement de Paris avait également blessés par la persécution et par le mépris, par son attachement aux préjugés, et par son obstination à rejeter toute lumière nouvelle.

Mais il est plus aisé de former avec adresse une intrigue politique, que d'exécuter avec sagesse un plan de réforme. Plus les principes que l'autorité voulait établir effrayaient la liberté, plus elle devait montrer d'indulgence et de douceur envers les particuliers; et l'on porta les rigueurs de détail jusqu'à un raffinement puéril. Un monarque paraît dur, si, dans les punitions qu'il inflige, il ne respecte pas jusqu'au scrupule tout ce qui intéresse la santé, l'aisance, et même la sensibilité naturelle de ceux qu'il punit; et dans cette occasion tous les égards étaient négligés. On refusait à un fils la permission d'embrasser son père mourant; on retenait un homme dans un lieu insalubre où il ne pouvait appeler sa famille sans l'exposer à partager ses dangers; un malade obtenait avec peine la liberté de chercher dans la capitale des secours qu'elle seule peut offrir. Un gouvernement absolu, s'il montre de la crainte, annonce, ou la défiance de ses forces, ou l'incertitude du monarque, ou l'instabilité des ministres, et par là il encourage à la résistance. Et l'on montrait cette crainte en fesant dépendre le retour des exilés d'un consentement inutile dans l'opinion de ceux mêmes qui l'exigeaient.

Une opération salutaire ne change point de nature si elle est exécutée avec dureté; mais alors l'homme honnête et éclairé qui l'approuve, s'il se croit obligé

de la défendre, ne la défend qu'à regret; son ame révoltée n'a plus ni zèle ni chaleur pour un parti que ses chefs déshonorent. Ceux qui manquent de lumières passent de la haine pour le ministre à l'aversion des mesures qu'il soutient par l'oppression; et la voix publique condamne ce que, laissée à elle-même, elle eût peut-être approuvé.

Le grand nombre des magistrats que cette révolution privait de leur état, le mérite et les vertus de quelques-uns, la foule des ministres subalternes de la justice liés à leur sort par honneur et par intérêt, ce penchant naturel qui porte les hommes à s'unir à la cause des persécutés, la haine non moins naturelle pour le pouvoir; tout devait à la fois rendre odieuses les opérations du ministère, et lui susciter des obstacles, lorsque, forcé de remplacer les tribunaux qu'il voulait détruire, la force devenait inutile, et la confiance nécessaire.

Cependant la barbarie des lois criminelles, les vices révoltans des lois civiles, offraient aux auteurs de la révolution un moyen sûr de regagner l'opinion, et de donner à ceux qui consentiraient à remplacer les parlemens, une excuse que l'honneur et le patriotisme auraient pu avouer hautement. Les ministres dédaignèrent ce moyen. Le parlement s'était rendu odieux à tous les hommes éclairés, par les obstacles qu'il opposait à la liberté d'écrire, par son fanatisme, dont le supplice récent du chevalier de La Barre était un exemple aux yeux de l'Europe entière. Mais, irrité des libelles publiés contre lui, effrayé des ouvrages où l'on attaquait ses principes, jaloux enfin de se faire un appui du clergé, le chancelier se plut à charger de nouvelles chaînes la liberté d'imprimer. La mémoire de La Barre ne fut pas réhabilitée; son ami ne put obtenir une révision qui eût couvert d'opprobre

ceux à qui le chef de la justice était pourtant si intéressé à ravir la faveur publique. La procédure criminelle subsista dans toute son horreur; et cependant huit jours auraient suffi pour rédiger une loi qui aurait supprimé la peine de mort si cruellement prodiguée, aboli toute espèce de torture, proscrit les supplices cruels; qui aurait exigé une grande pluralité pour condamner, admis un certain nombre de récusations sans motif, accordé aux accusés le secours d'un conseil; qui enfin leur aurait assuré la faculté de connaître et d'examiner tous les actes de la procédure, le droit de présenter les témoins, de faire entendre des faits justificatifs. La nation, l'Europe entière auraient applaudi; les magistrats dépossédés n'auraient plus été que les ennemis de ces innovations salutaires, et leur chute, que l'époque où le souverain aurait recouvré la liberté de se livrer à ses vues de justice et d'humanité.

A la vérité, la vénalité des charges fut supprimée; mais les juges étant toujours nommés par la cour, on ne vit dans ce changement que la facilité de placer dans les tribunaux des hommes sans fortune et plus faciles à séduire.

On diminua les ressorts les plus étendus, mais on n'érigea pas en parlemens ces nouvelles cours, on ne leur accorda point l'enregistrement, et par là on mit entre elles et les anciens tribunaux une différence, présage de leur destruction; enfin on supprima les épices des juges, remplacées par des appointemens fixes, seule opération que la raison put approuver toute entière.

Ceux qui conduisaient cette révolution parvinrent cependant à la consommer malgré une réclamation presque générale. Le duc de Choiseul, accusé de fomenter en secret la résistance un peu incertaine du

parlement de Paris, et d'avoir retardé la conclusion d'une pacification entre l'Angleterre et l'Espagne, fut exilé dans ses terres. Le parlement, obligé de prendre par reconnaissance le parti de la fermeté, fut bientôt dispersé. Le duc d'Aiguillon devint ministre; un nouveau tribunal remplaça le parlement. Quelques parlemens de province eurent le sort de celui de Paris; d'autres consentirent à rester, et sacrifièrent une partie de leurs membres. Tout se tut devant l'autorité, et il ne manqua au succès des ministres que l'opinion publique qu'ils bravaient, et qui au bout de quelques années eut le pouvoir de les détruire.

Voltaire haïssait le parlement de Paris, et aimait le duc de Choiseul; il voyait dans l'un un ancien persécuteur que sa gloire avait aigri et n'avait pas désarmé, dans l'autre un bienfaiteur et un appui. Il fut fidèle à la reconnaissance et constant dans ses opinions. Dans toutes ses lettres, il exprime ses sentimens pour le duc de Choiseul avec franchise, avec énergie, et il n'ignorait pas que ses lettres (grâce à l'infâme usage de violer la foi publique) étaient lues par les ennemis du ministre exilé. Un joli conte, intitulé *Barmécide* (1), est le seul monument durable de l'intérêt que cette disgrâce avait excité. L'injustice avec laquelle les amis ou les partisans du ministre l'accusèrent d'ingratitude, fut un des chagrins les plus vifs que Voltaire ait éprouvés. Il le fut d'autant plus, que le ministre partagea cette injustice. En vain Voltaire tenta de le désabuser; il invoqua vainement les preuves qu'il donnait de son attachement et de ses regrets.

Je l'ai dit à la terre, au ciel, à Gusman même,

(1) L'Épître de Benaldaki à Caramoustée. *Épîtres.*

écrivait-il dans sa douleur. Mais il ne fut pas entendu.

Les grands, les gens en place ont des intérêts, et rarement des opinions : combattre celle qui convient à leurs projets actuels, c'est, à leurs yeux, se déclarer contre eux. Cet attachement à la vérité, l'une des plus fortes passions des esprits élevés et des ames indépendantes, n'est pour eux qu'un sentiment chimérique. Ils croient qu'un raisonneur, un philosophe, n'a, comme eux, que des opinions du moment, professe ce qu'il veut, parce qu'il ne tient fortement à rien, et doit par conséquent changer de principes, suivant les intérêts passagers de ses amis ou de ses bienfaiteurs. Ils le regardent comme un homme fait pour défendre la cause qu'ils ont embrassée, et non pour soutenir ses principes personnels; pour servir sous eux, et non pour juger de la justice de la guerre. Aussi le duc de Choiseul et ses amis paraissaient-ils croire que Voltaire aurait dû, par respect pour lui, ou trahir ou cacher ses opinions sur des questions de droit public. Anecdote curieuse, qui prouve à quel point l'orgueil de la grandeur ou de la naissance peut faire oublier l'indépendance naturelle de l'esprit humain, et l'inégalité des esprits et des talens, plus réelle que celle des rangs et des places.

Voltaire voyait avec plaisir la destruction de la vénalité, celle des épices, la diminution du ressort immense du parlement de Paris; abus qu'il combattait par le raisonnement et le ridicule depuis plus de quarante années. Il préférait un seul maître à plusieurs, un souverain dont on ne peut craindre que les préjugés, à une troupe de despotes dont les préjugés sont encore plus dangereux, dont on doit craindre, de plus, les intérêts et les petites passions, et qui, plus redoutables aux hommes ordinaires, le sont sur-

tout à ceux dont les lumières les effraient, et dont la gloire les irrite. Il disait : « J'ai les reins peu flexibles ; je consens à faire une révérence, mais cent de suite me fatiguent. »

Il applaudit donc à ces changemens ; et parmi les hommes éclairés qui partageaient son opinion, il osa seul la manifester. Sans doute il ne pouvait se dissimuler avec quelle petitesse de moyens et de vues on avait laissé échapper cette occasion si heureuse de réformer la législation française, de rendre aux esprits la liberté, aux hommes leurs droits, de proscrire à la fois l'intolérance et la barbarie, de faire enfin de ce moment l'époque d'une révolution heureuse pour la nation, glorieuse pour le prince et ses ministres. Mais Voltaire était aussi trop pénétrant pour ne pas sentir que, si les lois étaient les mêmes, les tribunaux étaient changés ; que, si même ils avaient hérité de l'esprit de leurs prédécesseurs, ils n'avaient pu hériter de leur crédit ni de leur audace ; que la nouveauté, en leur ôtant ce respect aveugle du vulgaire pour tout ce qui porte la rouille de l'antiquité, leur ôtait une grande partie de leur puissance ; que l'opinion seule pouvait la leur rendre, et que, pour obtenir son suffrage, il ne leur restait plus d'autre moyen que d'écouter la raison et de s'unir aux ennemis des préjugés, aux amis de l'humanité.

L'approbation que Voltaire accorda aux opérations du chancelier Maupeou, fut du moins utile aux malheureux. S'il ne put obtenir justice pour la mémoire de l'infortuné La Barre ; s'il ne put rendre le jeune d'Étallonde à sa patrie ; si un ménagement pusillanime pour le clergé l'emporta dans le ministre sur l'intérêt de sa gloire, du moins Voltaire eut le bonheur de sauver la femme de Montbailli. Cet infortuné, faussement accusé d'un parricide, avait péri sur la

roue; sa femme était condamnée à la mort : elle supposa une grossesse, et eut le bonheur d'obtenir un sursis.

Nos tribunaux viennent de rejeter une loi sage qui, mettant entre le jugement et l'exécution un intervalle dont l'innocence peut profiter, eût prévenu presque toutes leurs injustices; et ils l'ont refusée avec une humeur qui suffit pour en prouver la nécessité (1). Les femmes seules, en se déclarant grosses, échappent au danger de ces exécutions précipitées. Dans l'espace de moins de vingt ans, ce moyen a sauvé la vie à trois personnes innocentes sur lesquelles des circonstances particulières ont attiré la curiosité publique : autre preuve de l'utilité de cette loi à laquelle un orgueil barbare peut seul s'opposer, et qui doit subsister jusqu'au temps où l'expérience aura prouvé que la législation nouvelle (qui sans doute va bientôt remplacer l'ancienne) n'expose l'innocence à aucun danger.

On revit le procès de la femme Montbailli : le conseil d'Artois, qui l'avait condamnée, la déclara innocente; et, plus noble ou moins orgueilleux que le parlement de Toulouse, il pleura sur le malheur irréparable d'avoir fait périr un innocent; il s'imposa lui-même le devoir d'assurer des jours paisibles à l'infortunée dont il avait détruit le bonheur (2).

Si Voltaire n'avait montré son zèle que contre des injustices liées à des événemens publics ou à la cause de la tolérance, on eût pu l'accuser de vanité; mais

(1) Il est juste d'observer que tous les magistrats n'ont pas cette haute idée de leurs droits, cet amour du pouvoir. L'un d'eux vient de mériter l'estime et la vénération de tous les citoyens, en prononçant dans le parlement de Paris ces paroles remarquables : « Les citoyens seuls ont des droits; les magistrats, comme magistrats, n'ont que des devoirs. »

(2) Voyez la *Méprise d'Arras*, 1771. *Politique et Législation*.

ce zèle fut le même pour cette cause obscure à laquelle son nom seul a donné de l'éclat.

C'est ainsi qu'on a vu depuis un magistrat, enlevé trop tôt à ses amis et aux malheureux (1), intéresser l'Europe à la cause de trois paysans de Champagne, et obtenir par son éloquence et par la persécution, une gloire brillante et durable pour prix d'un zèle que le sentiment de l'humanité, l'amour de la justice, avaient seuls inspiré. Les hommes incapables de ces actions ne manquent jamais de les attribuer au désir de la renommée ; ils ignorent quelles angoisses le spectacle d'une injustice fait éprouver à une ame fière et sensible, à quel point il tourmente la mémoire et la pensée, combien il fait sentir le besoin impérieux de prévenir ou de réparer le crime ; ils ne connaissent point ce trouble, cette horreur involontaire qu'excite dans tous les sens la vue, l'idée seule d'un oppresseur triomphant ou impuni : et l'on doit plaindre ceux qui ont pu croire que l'auteur d'*Alzire* et de *Brutus* avait besoin de la gloire d'une bonne action pour défendre l'innocence et s'élever contre la tyrannie.

Une nouvelle occasion de venger l'humanité outragée s'offrit à lui. La servitude, solennellement abolie en France par Louis-le-Hutin, subsistait encore sous Louis XV dans plusieurs provinces. En vain avait-on plus d'une fois formé le projet de l'abolir. L'avarice et l'orgueil avaient opposé à la justice une résistance qui avait fatigué la paresse du gouvernement. Les tribunaux supérieurs, composés de nobles, favorisaient les prétentions des seigneurs.

Ce fléau affligeait la Franche-Comté, et particulièrement le territoire du couvent de Saint-Claude. Ces

(1) M. Dupati.

moines, sécularisés en 1742, ne devaient qu'à des titres faux la plupart de leurs droits de main-morte, et les exerçaient avec une rigueur qui réduisait à la misère un peuple sauvage, mais bon et industrieux. A la mort de chaque habitant, si ses enfans n'avaient pas constamment habité la maison paternelle, le fruit de ses travaux appartenait aux moines. Les enfans, la veuve, sans meubles, sans habits, sans domicile, passaient du sein d'une vie laborieuse et paisible à toutes les horreurs de la mendicité. Un étranger mourait-il après un an de séjour sur cette terre frappée de l'anathème féodal, son bien appartenait encore aux moines. Une fille n'héritait pas de son père, si on pouvait prouver qu'elle eût passé la nuit de ses noces hors de la maison maternelle.

Ce peuple souffrait sans oser se plaindre, et voyait avec une douleur muette passer aux mains des moines ses épargnes, qui auraient dû fournir à l'industrie et à la culture des capitaux utiles. Heureusement la construction d'une grande route ouvrit une communication entre eux et les cantons voisins. Ils apprirent qu'aux pieds du mont Jura existait un homme dont la voix intrépide avait plus d'une fois fait retentir les plaintes de l'opprimé jusque dans le palais des rois, et dont le nom seul fesait pâlir la tyrannie sacerdotale. Ils lui peignirent leurs maux, et ils eurent un appui.

La France, l'Europe entière, connurent les usurpations et la dureté de ces prêtres hypocrites qui osaient se dire les disciples d'un Dieu humilié, et voulaient conserver des esclaves. Mais après plusieurs années de sollicitations, on ne put obtenir du timide successeur de M. de Maupeou un arrêt du conseil qui proscrivît cette lâche violation des droits de l'humanité; il n'osa, par ménagement pour le parlement de Besançon, soustraire à son jugement une cause qui

ne pouvait être regardée comme un procès ordinaire sans reconnaître honteusement la légitimité de la servitude. Les serfs de Saint-Claude furent renvoyés devant un tribunal dont les membres, seigneurs de terres où la servitude est établie, se firent un plaisir barbare de resserrer leurs fers ; et ces fers subsistent encore.

Ils ont seulement obtenu en 1778 de pouvoir, en abandonnant leur patrie et leurs chaumières, se soustraire à l'empire monacal. Mais un autre article de cette même loi a plus que compensé ce bienfait si faible pour des infortunés que la pauvreté, plus que la loi, attache à leur terre natale. C'est dans ce même édit que le souverain a donné pour la première fois le nom et le caractère sacré de propriété à des droits odieux, regardés, même au milieu de l'ignorance et de la barbarie du treizième siècle, comme des usurpations que ni le temps ni les titres ne pouvaient rendre légitimes ; et un ministre hypocrite a fait dépendre la liberté de l'esclave, non de la justice des lois, mais de la volonté de ses tyrans.

Qui croirait, en lisant ces détails, que c'est ici la vie d'un grand poète, d'un écrivain fécond et infatigable ? Nous avons oublié sa gloire littéraire, comme il l'avait oubliée lui-même. Il semblait n'en plus connaître qu'une seule, celle de venger l'humanité et d'arracher des victimes à l'oppression.

Cependant son génie, incapable de souffrir le repos, s'exerçait dans tous les genres qu'il avait embrassés, et même osait en essayer de nouveaux. Il imprimait des tragédies auxquelles on peut sans doute reprocher de la faiblesse, et qui ne pouvaient plus arracher les applaudissemens d'un parterre que lui-même avait rendu si difficile, mais où l'homme de lettres peut admirer de beaux vers, et des idées phi-

losophiques et profondes, tandis que le jeune homme qui se destine au théâtre peut encore y étudier les secrets de son art; des contes, où ce genre, borné jusqu'alors à présenter des images voluptueuses ou plaisantes, qui amusent l'imagination ou réveillent la gaîté, prit un caractère plus philosophique, et devint, comme l'apologue, une école de morale et de raison; des épîtres où, si on les compare à ses premiers ouvrages, l'on trouve moins de correction, un ton moins soutenu et une poésie moins brillante, mais aussi plus de simplicité et de variété, une philosophie plus usuelle et plus libre, un plus grand nombre de ces traits d'un sens profond que produit l'expérience de la vie; des satires enfin où les préjugés et leurs protecteurs sont livrés au ridicule sous mille formes piquantes.

En même temps il donnait, dans sa *Philosophie de l'histoire,* des leçons aux historiens, en bravant la haine des pédans dont il dévoilait la stupide crédulité et l'envieuse admiration pour les temps antiques. Il perfectionnait son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations,* son *Siècle de Louis XIV,* et y ajoutait l'*Histoire du siècle de Louis XV,* histoire incomplète, mais exacte, la seule où l'on puisse prendre une idée des événemens de ce règne, et où l'on trouve toute la vérité qu'on peut espérer dans une histoire contemporaine qui ne doit être ni une dénonciation ni un libelle.

Des nouveaux romans, des ouvrages ou sérieux ou plaisans, inspirés par les circonstances, n'ajoutaient pas à sa gloire, mais continuaient à la rendre toujours présente, soutenaient l'intérêt de ses partisans, et humiliaient cette foule d'ennemis secrets, qui, pour se refuser à l'admiration que l'Europe leur commandait, prenaient le masque de l'austérité.

Enfin il entreprit de rassembler, sous la forme de dictionnaire, toutes les idées, toutes les vues qui s'offraient à lui sur les divers objets de ses réflexions, c'est-à-dire sur l'universalité presque entière des connaissances humaines. Dans ce recueil, intitulé modestement *Questions à des amateurs sur l'Encyclopédie*, il parle tour à tour de théologie et de grammaire, de physique et de littérature; il discute, tantôt des points d'antiquité, tantôt des questions de politique, de législation, de droit public. Son style, toujours animé et piquant, répand sur ces objets divers un charme dont jusqu'ici lui seul a connu le secret, et qui naît surtout de l'abandon avec lequel, cédant à son premier mouvement, proportionnant son style moins à son sujet qu'à la disposition actuelle de son esprit, tantôt il répand le ridicule sur des objets qui semblent ne pouvoir inspirer que l'horreur; et bientôt après, entraîné par l'énergie et la sensibilité de son ame, il tonne avec force contre les abus dont il vient de plaisanter. Ailleurs, il s'irrite contre le mauvais goût, s'aperçoit bientôt que son indignation doit être réservée pour de plus grands intérêts, et finit par rire de sa propre colère. Quelquefois il interrompt une discussion de morale ou de politique par une observation de littérature; et, au milieu d'une leçon de goût, il laisse échapper quelques maximes d'une philosophie profonde, ou s'arrête pour livrer au fanatisme ou à la tyrannie une attaque terrible et soudaine.

L'intérêt constant que prit Voltaire au succès de la Russie contre les Turcs, mérite d'être remarqué. Comblé des bontés de l'impératrice, sans doute la reconnaissance animait son zèle; mais on se tromperait si on imaginait qu'elle en fût l'unique cause. Supérieur à ces politiques de comptoir qui prennent

l'intérêt de quelques marchands connus dans les bureaux pour l'intérêt du commerce, et l'intérêt du commerce pour l'intérêt du genre humain; non moins supérieur à ces vaines idées d'équilibre de l'Europe, si chères aux compilateurs politiques, il voyait dans la destruction de l'empire turc, des millions d'hommes assurés du moins d'éviter, sous le despotisme d'un souverain, le despotisme insupportable d'un peuple; il voyait renvoyer dans les climats infortunés qui les ont vu naître, ces mœurs tyranniques de l'Orient qui condamnent un sexe entier à un honteux esclavage. D'immenses contrées, placées sous un beau ciel, destinées par la nature à se couvrir des productions les plus utiles à l'homme, auraient été rendues à l'industrie de leurs habitans; ces pays, les premiers où l'homme ait eu du génie, auraient vu renaître, dans leur sein, les arts dont ils ont donné les modèles les plus parfaits, les sciences dont ils ont posé les fondemens.

Sans doute les spéculations routinières de quelques marchands auraient été dérangées, leurs profits auraient diminué; mais le bien-être réel de tous les peuples aurait augmenté, parce qu'on ne peut étendre sur le globe l'espace où fleurit la culture, où le commerce est sûr, où l'industrie est active, sans augmenter pour tous les hommes la masse des jouissances et des ressources. Pourquoi voudrait-on qu'un philosophe préférât la richesse de quelques nations à la liberté d'un peuple entier, le commerce de quelques villes au progrès de la culture et des arts dans un grand Empire? Loin de nous ces vils calculateurs, qui veulent, ici, tenir la Grèce dans les fers des Turcs, là, enlever des hommes, les vendre comme de vils troupeaux, les obliger à force de coups à servir leur insatiable avarice, et qui calculent gra-

vement les prétendus millions que rapportent ces outrages à la nature.

Que partout les hommes soient libres, que chaque pays jouisse des avantages que lui a donnés la nature. Voilà ce que demande l'intérêt commun de tous les peuples, de ceux qui reprendraient leurs droits, comme de ceux où quelques individus, et non la nation, ont profité du malheur d'autrui. Qu'importe, auprès de ces grands objets, et des biens éternels qui naîtraient de cette grande révolution, la ruine de quelques hommes avides qui avaient fondé leur fortune sur les larmes et le sang de leurs semblables!

Voilà ce que devait penser Voltaire, voilà ce que pensait M. Turgot.

On a parlé de l'injustice d'une guerre contre les Turcs. Peut-on être injuste envers une horde de brigands qui tiennent dans les fers un peuple esclave à qui leur avide férocité prodigue les outrages. Qu'ils rentrent dans ces déserts dont la faiblesse de l'Europe leur a permis de sortir, puisque dans leur brutal orgueil ils ont continué à former une race de tyrans; et qu'enfin la patrie de ceux à qui nous devons nos lumières, nos arts, nos vertus même, cesse d'être déshonorée par la présence d'un peuple qui unit les vices infâmes de la mollesse à la férocité des peuples sauvages. Vous craignez pour la balance de l'Europe, comme si ces conquêtes ne devaient pas diminuer la force des conquérans, au lieu de l'augmenter; comme si l'Asie ne devait pas long-temps offrir à des ambitieux une proie facile qui les dégoûterait des conquêtes hasardeuses qu'ils pourraient tenter en Europe. Ce n'est point la politique des princes, ce sont les lumières des peuples civilisés qui garantiront à jamais l'Europe

des invasions ; et plus la civilisation s'étendra sur la terre, plus on en verra disparaître la guerre et les conquêtes, comme l'esclavage et la misère.

Louis XV mourut. Ce prince, qui depuis longtemps bravait, dans sa conduite, les préceptes de la morale chrétienne, ne s'était cependant jamais élevé au-dessus des terreurs religieuses. Les menaces de la religion revenaient l'effrayer à l'apparence du moindre danger ; mais il croyait qu'une promesse de continence, si facile à faire sur un lit de mort, et quelques paroles d'un prêtre, pouvaient expier les fautes d'un règne de soixante ans. Plus timide encore que superstitieux, accoutumé par le cardinal de Fleury à regarder la liberté de penser comme une cause de trouble dans les États, ou du moins d'embarras pour les gouvernemens, ce fut malgré lui que, sous son règne, la raison humaine fit en France des progrès rapides. Celui qui y travaillait avec le plus d'éclat et de succès, était devenu l'objet de sa haine. Cependant il respectait en lui la gloire de la France, et ne voyait pas sans orgueil l'admiration de l'Europe placer un de ses sujets au premier rang des hommes illustres. Sa mort ne changea rien au sort de Voltaire, et M. de Maurepas joignait aux préjugés de Fleury une haine plus forte encore pour tout ce qui s'élevait au-dessus des hommes ordinaires.

Voltaire avait prodigué à Louis XV, jusqu'à son voyage en Prusse, des éloges exagérés, sans pouvoir le désarmer ; il avait gardé un silence presque absolu depuis cette époque où les malheurs et les fautes de ce règne auraient rendu ses louanges avilissantes. Il osa être juste envers lui après sa mort, dans l'instant où la nation presque entière semblait se plaire à déchirer sa mémoire : et on a remarqué que les philosophes, qu'il ne protégea jamais, furent alors les seuls

qui montrassent quelque impartialité, tandis que des prêtres chargés de ses bienfaits insultaient à ses faiblesses.

Le nouveau règne offrit bientôt à Voltaire des espérances qu'il n'avait osé former. M. Turgot fut appelé au ministère. Voltaire connaissait ce génie vaste et profond, qui, dans tous les genres de connaissances, s'était créé des principes sûrs et précis auxquels il avait attaché toutes ses opinions, d'après lesquelles il dirigeait toute sa conduite, gloire qu'aucun autre homme d'État n'a mérité de partager avec lui. Il savait qu'à une ame passionnée pour la vérité et pour le bonheur des hommes M. Turgot unissait un courage supérieur à toutes les craintes, une grandeur de caractère au-dessus de toutes les dissimulations; qu'à ses yeux les plus grandes places n'étaient qu'un moyen d'exécuter ses vues salutaires, et ne lui paraîtraient plus qu'un vil esclavage s'il perdait cette espérance. Enfin il savait qu'affranchi de tous les préjugés, et haïssant en eux les ennemis les plus dangereux du genre humain, M. Turgot regardait la liberté de penser et d'imprimer comme un droit de chaque citoyen, un droit des nations entières dont les progrès de la raison peuvent seuls appuyer le bonheur sur une base inébranlable.

Voltaire vit dans la nomination de M. Turgot l'aurore du règne de cette raison si long-temps méconnue, plus long-temps persécutée; il osa espérer la chute rapide des préjugés, la destruction de cette politique lâche et tyrannique, qui, pour flatter l'orgueil ou la paresse des gens en place, condamnait le peuple à l'humiliation et à la misère.

Cependant ses tentatives en faveur des serfs du mont Jura furent inutiles, et il essaya vainement

d'obtenir pour d'Étallonde, et pour la mémoire du chevalier de La Barre, cette justice éclatante que l'humanité et l'honneur national exigeaient également. Ces objets étaient étrangers au département des finances, et cette supériorité de lumières, de caractère et de vertu, que M. Turgot ne pouvait cacher, lui avait fait de tous les autres ministres, de tous les intrigans subalternes, autant d'ennemis, qui, n'ayant à combattre en lui ni ambition ni projets personnels, s'acharnaient contre tout ce qu'ils croyaient d'accord avec ses vues justes et bienfesantes.

On ne pouvait d'ailleurs rendre la liberté aux serfs du mont Jura, sans blesser le parlement de Besançon; la révision du procès d'Abbeville eût humilié celui de Paris; et une politique maladroite avait rétabli les anciens parlemens, sans profiter de leur destruction et du peu de crédit de ceux qui les avaient remplacés, pour porter dans les lois et dans les tribunaux une réforme entière dont tous les hommes instruits sentaient la nécessité. Mais un ministère faible et ennemi des lumières n'osa ou ne voulut pas saisir cette occasion où le bien eût encore moins trouvé d'obstacles que dans l'instant si honteusement manqué par le chancelier Maupeou.

C'est ainsi que, par complaisance pour les préjugés des parlemens, le ministère laissa perdre, pour la réforme de l'éducation, les avantages que lui offrait la destruction des jésuites. On n'avait même pris en 1774 aucune précaution pour empêcher la renaissance des querelles qui en 1770 avaient amené la destruction de la magistrature. On n'avait eu qu'un seul objet, l'avantage de s'assurer une reconnaissance personnelle qui donnât aux auteurs du changement

un moyen d'employer utilement, contre leurs rivaux de puissance, le crédit des corps dont le rétablissement était leur ouvrage.

Ainsi, le seul avantage que Voltaire put obtenir du ministère de M. Turgot, fut de soustraire le petit pays de Gex à la tyrannie des fermes. Séparé de la France par des montagnes, ayant une communication facile avec Genève et la Suisse, cette malheureuse contrée ne pouvait être assujettie au régime fiscal, sans devenir le théâtre d'une guerre éternelle entre les employés du fisc et les habitans, sans payer des frais de perception plus onéreux que la valeur même des impositions. Le peu d'importance de cette opération aurait dû la rendre facile. Cependant elle était depuis long-temps inutilement sollicitée par M. de Voltaire.

Une partie des provinces de la France ont échappé par différentes causes au joug de la ferme-générale, ou ne l'ont porté qu'à moitié; mais les fermiers ont souvent avancé leurs limites, enveloppé dans leurs chaînes des cantons isolés que des priviléges féodaux avaient long-temps défendus. Ils croyaient que leur dieu Terme, comme celui des Romains, ne devait reculer jamais, et que son premier pas en arrière serait le présage de la destruction de l'Empire. Leur opposition ne pouvait balancer auprès de M. Turgot une opération juste et bienfesante, qui, sans nuire au fisc, soulageait les citoyens, épargnait des injustices et des crimes, rappelait dans un canton dévasté la prospérité et la paix.

Le pays de Gex fut donc affranchi moyennant une contribution de trente mille livres; et Voltaire put écrire à ses amis, en parodiant un vers de Mithridate:

Et mes derniers regards ont vu fuir les *commis*.

Les édits de 1776 auraient augmenté le respect de Voltaire pour M. Turgot, si d'avance il n'avait pas senti son ame et connu son génie. Ce grand homme d'État avait vu que, placé à la tête des finances dans un moment où, gêné par la masse de la dette, par les obstacles que les courtisans et le ministre prépondérant opposaient à toute grande réforme dans l'administration, à toute économie importante, il ne pouvait diminuer les impôts; et il voulut du moins soulager le peuple, et dédommager les propriétaires en leur rendant les droits dont un régime oppresseur les avait privés.

Les corvées qui portaient la désolation dans les campagnes, qui forçaient le pauvre à travailler sans salaire, et enlevaient à l'agriculture les chevaux du laboureur, furent changés en un impôt payé par les seuls propriétaires. Dans toutes les villes, de ridicules corporations fesaient acheter à une partie de leurs habitans le droit de travailler; ceux qui subsistaient par leur industrie ou par le commerce, étaient obligés de vivre sous la servitude d'un certain nombre de privilégiés, ou de leur payer un tribut. Cette institution absurde disparut, et le droit de faire un usage libre de leurs bras ou de leur temps fut restitué aux citoyens.

La liberté du commerce des grains, celle du commerce des vins, l'une gênée par des préjugés populaires, l'autre par des priviléges tyranniques, extorqués par quelques villes, fut rendue aux propriétaires; et ces lois sages devaient accélérer les progrès de la culture, et multiplier les richesses nationales en assurant la subsistance du peuple.

Mais ces édits bienfaiteurs furent le signal de la perte du ministre qui avait osé les concevoir. On souleva contre eux les parlemens, intéressés à maintenir

les jurandes, source féconde de procès lucratifs; non moins attachés au régime réglémentaire, qui était pour eux un moyen d'agiter l'esprit du peuple; irrités de voir porter sur les propriétaires riches le fardeau de la construction des chemins, sans espérer qu'une lâche condescendance continuât d'alléger pour eux le poids des subsides, et surtout effrayés de la prépondérance que semblait acquérir un ministre dont l'esprit populaire les menaçait de la chute de leur pouvoir.

Cette ligue servit l'intrigue des ennemis de M. Turgot, et on vit alors combien la manière dont ils avaient rétabli les tribunaux était utile à leurs desseins secrets, et funeste à la nation. On apprit alors combien il est dangereux pour un ministre de vouloir le bien du peuple; et peut-être qu'en remontant à l'origine des événemens, on trouverait que la chute même des ministres réellement coupables, a eu pour cause le bien qu'ils ont voulu faire, et non le mal qu'ils ont fait.

Voltaire vit dans les malheurs de la France la destruction des espérances qu'il avait conçues pour les progrès de la raison humaine. Il avait cru que l'intolérance, la superstition, les préjugés absurdes, qui infectaient toutes les branches de la législation, toutes les parties de l'administration, tous les états de la société, disparaîtraient devant un ministre ami de la justice, de la liberté et des lumières. Ceux qui l'ont accusé d'une basse flatterie, ceux qui lui ont reproché avec amertume l'usage qu'il a fait, trop souvent peut-être, de la louange pour adoucir les hommes puissans, et les forcer à être humains et justes, peuvent comparer ces louanges à celles qu'il donnait à M. Turgot, surtout à cette *Épître à un homme*, qu'il lui adressa au moment de sa disgrâce. Ils distingueront alors

l'admiration sentie, de ce qui n'est qu'un compliment, et ce qui vient de l'ame, de ce qui n'est qu'un jeu d'imagination; ils verront que Voltaire n'a eu d'autre tort que d'avoir cru pouvoir traiter les gens en place comme les femmes. On prodigue à toutes à peu près les mêmes louanges et les mêmes protestations; et le ton seul distingue ce qu'on sent, de ce qu'on accorde à la galanterie.

Voltaire, encensant les rois, les ministres, pour les attirer à la cause de la vérité, et Voltaire, célébrant le génie et la vertu, n'a pas le même langage. Ne veut-il que louer; il prodigue les charmes de son imagination brillante, il multiplie ces idées ingénieuses qui lui sont si familières : mais rend-il un hommage avoué par son cœur; c'est son ame qui s'échappe, c'est sa raison profonde qui prononce. Dans son voyage à Paris, son admiration pour M. Turgot perçait dans tous ses discours; c'était l'homme qu'il opposait à ceux qui se plaignaient à lui de la décadence de notre siècle; c'était à lui que son ame accordait son respect. Je l'ai vu se précipiter sur ses mains, les arroser de ses larmes, les baiser malgré ses efforts, et s'écriant d'une voix entrecoupée de sanglots : « Laissez-moi baiser cette main qui a signé le salut du peuple ! »

Depuis long-temps Voltaire désirait de revoir sa patrie, et de jouir de sa gloire au milieu du même peuple témoin de ses premiers succès, et trop souvent complice de ses envieux. M. de Villette venait d'épouser à Ferney mademoiselle de Varicourt, d'une famille noble du pays de Gex, que ses parens avaient confiée à madame Denis : Voltaire les suivit à Paris (*c*), séduit en partie par le désir de faire jouer devant lui la tragédie d'Irène qu'il venait d'achever. Le secret avait été gardé. La haine n'avait pas eu le temps de préparer ses poisons, et l'enthousiasme public ne lui

permit pas de se montrer. Une foule d'hommes, de femmes, de tous les rangs, de toutes les professions, à qui ses vers avaient fait verser de douces larmes, qui avaient tant de fois admiré son génie sur la scène et dans ses ouvrages, qui lui devaient leur instruction, dont il avait guéri les préjugés, à qui il avait inspiré une partie de ce zèle contre le fanatisme dont il était dévoré, brûlaient du désir de voir le grand homme qu'ils admiraient. La jalousie se tut devant une gloire qu'il était impossible d'atteindre, devant le bien qu'il avait fait aux hommes. Le ministère, l'orgueil épiscopal, furent obligés de respecter l'idole de la nation. L'enthousiasme avait passé jusque dans le peuple; on s'arrêtait devant ses fenêtres; on y passait des heures entières, dans l'espérance de le voir un moment; sa voiture, forcée d'aller au pas, était entourée d'une foule nombreuse qui le bénissait et célébrait ses ouvrages.

L'académie française, qui ne l'avait adopté qu'à cinquante-deux ans, lui prodigua les honneurs, et le reçut moins comme un égal que comme le souverain de l'empire des lettres. Les enfans de ces courtisans orgueilleux qui l'avaient vu avec indignation vivre dans leur société sans bassesse, et qui se plaisaient à humilier en lui la supériorité de l'esprit et des talens, briguaient l'honneur de lui être présentés, et de pouvoir se vanter de l'avoir vu.

C'était au théâtre, où il avait régné si long-temps, qu'il devait attendre les plus grands honneurs. Il vint à la troisième représentation d'Irène, pièce faible à la vérité, mais remplie de beautés, et où les rides de l'âge laissaient voir encore l'empreinte sacrée du génie. Lui seul attira les regards d'un peuple avide de démêler ses traits, de suivre ses mouvemens, d'observer ses gestes. Son buste fut couronné sur le théâtre au

milieu des applaudissemens (*d*), des cris de joie, des larmes d'enthousiasme et d'attendrissement. Il fut obligé, pour sortir, de percer la foule entassée sur son passage; faible, se soutenant à peine, les gardes qu'on lui avait donnés pour l'aider, lui étaient inutiles; à son approche on se retirait avec une respectueuse tendresse; chacun se disputait la gloire de l'avoir soutenu un moment sur l'escalier; chaque marche lui offrait un secours nouveau, et on ne souffrait pas que personne s'arrogeât le droit de le soutenir trop long-temps.

Les spectateurs le suivirent jusque dans son appartement : les cris de *vive Voltaire, vive la Henriade, vive Mahomet, vive la Pucelle*, retentissaient autour de lui. On se précipitait à ses pieds, on baisait ses vêtemens. Jamais homme n'a reçu des marques plus touchantes de l'admiration, de la tendresse publique; jamais le génie n'a été honoré par un hommage plus flatteur. Ce n'était point à sa puissance, c'était au bien qu'il avait fait, que s'adressait cet hommage. Un grand poète n'aurait eu que des applaudissemens; les larmes coulaient sur le philosophe qui avait brisé les fers de la raison et vengé la cause de l'humanité.

L'ame sublime et passionnée de Voltaire fut attendrie de ces tributs de respect et de zèle. *On veut me faire mourir de plaisir*, disait-il. Mais c'était le cri de la sensibilité, et non l'adresse de l'amour-propre. Au milieu des hommages de l'académie française, il était frappé surtout de la possibilité d'y introduire une philosophie plus hardie. « On me traite mieux que je ne mérite, me disait-il un jour. Savez-vous que je ne désespère point de faire proposer l'éloge de Coligny. »

Il s'occupait, pendant les représentations d'*Irène*, à revoir son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*,

et à y porter de nouveaux coups au fanatisme. Au milieu des acclamations du théâtre, il avait observé avec un plaisir secret que les vers les plus applaudis étaient ceux où il attaquait la superstition et les noms qu'elle a consacrés. C'était vers cet objet qu'il reportait tout ce qu'il recevait d'hommages. Il voyait dans l'admiration générale la preuve de l'empire qu'il avait exercé sur les esprits, de la chute des préjugés qui était son ouvrage.

Paris possédait en même temps le célèbre Franklin qui, dans un autre hémisphère, avait été aussi l'apôtre de la philosophie et de la tolérance. Comme Voltaire, il avait souvent employé l'arme de la plaisanterie, qui corrige la folie humaine, et apprend à en voir la perversité comme une folie plus funeste, mais digne aussi de pitié. Il avait honoré la philosophie par le génie de la physique, comme Voltaire par celui de la poésie. Franklin achevait de délivrer les vastes contrées de l'Amérique du joug de l'Europe, et Voltaire de délivrer l'Europe du joug des anciennes théocraties de l'Asie. Franklin s'empressa de voir un homme dont la gloire occupait depuis long-temps les deux mondes : Voltaire, quoiqu'il eût perdu l'habitude de parler anglais, essaya de soutenir la conversation dans cette langue, puis bientôt reprenant la sienne : « Je n'ai pu résister au désir de parler un moment la langue de M. Franklin. »

Le philosophe américain lui présenta son petit-fils en demandant pour lui sa bénédiction : « *God and Liberty* (1), dit Voltaire, voilà la seule bénédiction qui convienne au petit-fils de M. Franklin. » Ils se revirent à une séance publique de l'académie des sciences ; le public contemplait avec attendrissement, placés à

(1) Dieu et la Liberté.

côté l'un de l'autre, ces deux hommes nés dans des mondes différens, respectables par leur vieillesse, par leur gloire, par l'emploi de leur vie, et jouissant tous deux de l'influence qu'ils avaient exercée sur leur siècle. Ils s'embrassèrent au bruit des acclamations; on a dit que c'était Solon qui embrassait Sophocle. Mais le Sophocle français avait détruit l'erreur, et avancé le règne de la raison; et le Solon de Philadelphie, appuyant sur la base inébranlable des droits des hommes la constitution de son pays, n'avait point à craindre de voir, pendant sa vie même, ses lois incertaines préparer des fers à son pays, et ouvrir la porte à la tyrannie.

L'âge n'avait point affaibli l'activité de Voltaire, et les transports de ses compatriotes semblaient la redoubler encore. Il avait formé le projet de réfuter tout ce que le duc de Saint-Simon, dans ses *Mémoires*, encore secrets, avait accordé à la prévention et à la haine, dans la crainte que ces *Mémoires*, auxquels la probité reconnue de l'auteur, son état, son titre de contemporain pouvaient donner quelque autorité, ne parussent dans un temps où personne ne fût assez voisin des événemens pour défendre la vérité et confondre l'erreur.

En même temps il avait déterminé l'académie française à faire son Dictionnaire sur un nouveau plan. Ce plan consistait à suivre l'histoire de chaque mot depuis l'époque où il avait paru dans la langue, de marquer les sens divers qu'il avait eus dans les différens siècles, les acceptions différentes qu'il avait reçues; d'employer, pour faire sentir ces différentes nuances, non des phrases faites au hasard, mais des exemples choisis dans les auteurs qui avaient eu le plus d'autorité. On aurait eu alors le véritable Dictionnaire littéraire et grammatical de la langue; les

étrangers, et même les Français, y auraient appris à en connaître toutes les finesses.

Ce Dictionnaire aurait offert aux gens de lettres une lecture instructive qui eût contribué à former le goût, qui eût arrêté les progrès de la corruption. Chaque académicien devait se charger d'une lettre de l'alphabet. Voltaire avait pris l'A; et pour exciter ses confrères, pour montrer combien il était facile d'exécuter ce plan, il voulait en peu de mois terminer la partie dont il s'était chargé.

Tant de travaux avaient épuisé ses forces. Un crachement de sang, causé par les efforts qu'il avait faits pendant les répétitions d'*Irène*, l'avait affaibli. Cependant l'activité de son ame suffisait à tout, et lui cachait sa faiblesse réelle. Enfin, privé du sommeil par l'effet de l'irritation d'un travail trop continu, il voulut s'en assurer quelques heures pour être en état de faire adopter à l'académie, d'une manière irrévocable, le plan du Dictionnaire contre lequel quelques objections s'étaient élevées; et il résolut de prendre de l'opium. Son esprit avait toute sa force, son ame toute son impétuosité et toute sa mobilité naturelle, son caractère toute son activité et toute sa gaîté, lorsqu'il prit le calmant qu'il croyait nécessaire. Ses amis l'avaient vu se livrer, dans la soirée même, à toute sa haine contre les préjugés, l'exhaler avec éloquence, et bientôt après ne les plus envisager que du côté ridicule, s'en moquer avec cette grâce et ces rapprochemens singuliers qui caractérisaient ses plaisanteries. Mais il prit de l'opium à plusieurs reprises, et se trompa sur les doses, vraisemblablement dans l'espèce d'ivresse que les premières avaient produite. Le même accident lui était arrivé près de trente ans auparavant, et avait fait craindre pour sa vie. Cette fois,

ses forces épuisées ne suffirent point pour combattre le poison. Depuis long-temps il souffrait des douleurs de vessie, et, dans l'affaiblissement général de ses organes, celui qui déjà était affecté contracta bientôt un vice incurable.

A peine, dans le long intervalle entre cet accident funeste et sa mort, pouvait-il reprendre sa tête pendant quelques momens de suite, et sortir de la léthargie où il était plongé. C'est pendant un de ces intervalles qu'il écrivit au jeune comte de Lalli, déjà si célèbre par son courage, et qui depuis a mérité de l'être par son éloquence et son patriotisme, ces lignes, les dernières que sa main ait tracées (*e*), où il applaudissait à l'autorité royale dont la justice venait d'anéantir un des attentats du despotisme parlementaire. Enfin il expira le 30 de mai 1778.

Grâce aux progrès de la raison et au ridicule répandu sur la superstition, les habitans de Paris sont, tant qu'ils se portent bien, à l'abri de la tyrannie des prêtres; mais ils y retombent dès qu'ils sont malades. L'arrivée de Voltaire avait allumé la colère des fanatiques, blessé l'orgueil des chefs de la hiérarchie ecclésiastique; mais en même temps elle avait inspiré à quelques prêtres l'idée de bâtir leur réputation et leur fortune sur la conversion de cet illustre ennemi. Sans doute ils ne se flattaient pas de le convaincre, mais ils espéraient le résoudre à dissimuler. Voltaire, qui désirait pouvoir rester à Paris sans y être troublé par les délations sacerdotales, et qui, par une vieille habitude de sa jeunesse, croyait utile, pour l'intérêt même des amis de la raison, que des scènes d'intolérance ne suivissent point ses derniers momens, envoya chercher, dès sa première maladie, un aumônier des incurables qui lui avait offert ses services,

et qui se vantait d'avoir réconcilié avec l'Église l'abbé de Lattaignant, connu par des scandales d'un autre genre.

L'abbé Gauthier confessa Voltaire, et reçut de lui une profession de foi par laquelle il déclarait qu'il mourait dans la religion catholique où il était né.

A cette nouvelle, qui scandalisa un peu plus les hommes éclairés qu'elle n'édifia les dévots, le curé de Saint-Sulpice courut chez son paroissien, qui le reçut avec politesse, et lui donna, suivant l'usage, une aumône honnête pour ses pauvres. Mais, jaloux que l'abbé Gauthier l'eût gagné de vitesse, il trouva que l'aumônier des incurables avait été trop facile; qu'il aurait fallu exiger une profession de foi plus détaillée, un désaveu exprès de toutes les doctrines contraires à la foi, que Voltaire avait pu être accusé de soutenir. L'abbé Gauthier prétendait qu'on aurait tout perdu en voulant tout avoir. Pendant cette dispute, Voltaire guérit; on joua *Irène*, et la conversion fut oubliée. Mais, au moment de la rechute, le curé revint, bien déterminé à ne pas enterrer Voltaire, s'il n'obtenait pas cette rétractation si désirée.

Ce curé était un de ces hommes moitié hypocrites, moitié imbéciles, parlant avec la persuasion stupide d'un énergumène, agissant avec la souplesse d'un jésuite, humble dans ses manières jusqu'à la bassesse, arrogant dans ses prétentions sacerdotales, rampant auprès des grands, charitable pour cette populace dont on dispose avec des aumônes, et fatigant les simples citoyens de son impérieux fanatisme. Il voulait absolument faire reconnaître au moins à Voltaire la divinité de Jésus-Christ, à laquelle il s'intéressait plus qu'aux autres dogmes. Il le tira un jour de sa léthargie, en lui criant aux oreilles : « Croyez-vous à la divinité de Jésus-Christ? — Au nom de Dieu, mon-

sieur, ne me parlez plus de cet homme-là, et laissez-moi mourir en repos, répondit Voltaire.

Alors le prêtre annonça qu'il ne pouvait s'empêcher de lui refuser la sépulture. Il n'en avait pas le droit, car, suivant les lois, ce refus doit être précédé d'une sentence d'excommunication, ou d'un jugement séculier. On peut même appeler, comme d'abus, de l'excommunication. La famille, en se plaignant au parlement, eût obtenu justice. Mais elle craignit le fanatisme de ce corps, la haine de ses membres pour Voltaire, qui avait tonné tant de fois contre ses injustices et combattu ses prétentions. Elle ne sentit point que le parlement ne pouvait, sans se déshonorer, s'écarter des principes qu'il avait suivis en faveur des jansénistes; qu'un grand nombre de jeunes magistrats n'attendaient qu'une occasion d'effacer, par quelque action éclatante, ce reproche de fanatisme qui les humiliait, de s'honorer en donnant une marque de respect à la mémoire d'un homme de génie qu'ils avaient eu le malheur de compter parmi leurs ennemis, et de montrer qu'ils aimaient mieux réparer leurs injustices que venger leurs injures. La famille ne sentit pas combien lui donnait de force cet enthousiasme que Voltaire avait excité, enthousiasme qui avait gagné toutes les classes de la nation, et qu'aucune autorité n'eût osé attaquer de front.

On préféra de négocier avec le ministère. N'osant, ni blesser l'opinion publique en servant la vengeance du clergé, ni déplaire aux prêtres en les forçant de se conformer aux lois, ni les punir en érigeant un monument public au grand homme dont ils troublaient si lâchement les cendres, et en le dédommageant des honneurs ecclésiastiques qu'il méritait si peu, par des honneurs civiques dus à son génie et au bien qu'il avait fait à la nation, les ministres ap-

prouvèrent la proposition de transporter le corps de Voltaire dans l'église d'un monastère dont son neveu était abbé. Il fut conduit à Scellières. Les prêtres étaient convenus de ne pas troubler l'exécution de ce projet. Cependant deux grandes dames, très-dévotes, écrivirent à l'évêque de Troyes pour l'engager à s'opposer à l'inhumation, en qualité d'évêque diocésain. Mais, heureusement pour l'honneur de l'évêque, ces lettres arrivèrent trop tard; et Voltaire fut enterré.

L'académie française était dans l'usage de faire un service aux Cordeliers pour chacun de ses membres. L'archevêque de Paris, Beaumont, si connu par son ignorance et son fanatisme, défendit de faire ce service. Les cordeliers obéirent à regret, sachant bien que les confesseurs de Beaumont lui pardonnaient la vengeance, et ne lui prêchaient pas la justice. L'académie résolut alors de suspendre cet usage jusqu'à ce que l'insulte faite au plus illustre de ses membres eût été réparée. Ainsi Beaumont servit malgré lui à détruire une superstition ridicule.

Cependant le roi de Prusse ordonna pour Voltaire un service solennel dans l'église catholique de Berlin. L'académie de Prusse y fut invitée de sa part; et, ce qui était plus glorieux pour Voltaire, dans le camp même où, à la tête de cent cinquante mille hommes, il défendait les droits des princes de l'Empire, et en imposait à la puissance autrichienne, il écrivit l'éloge de l'homme illustre dont il avait été le disciple et l'ami, et qui peut-être ne lui avait jamais pardonné l'indigne et honteuse violence exercée contre lui à Francfort par ses ordres, mais vers lequel un sentiment d'admiration et un goût naturel le ramenaient sans cesse, même malgré lui. Cet éloge était une bien noble compensation de l'indigne vengeance des prêtres.

De tous les attentats contre l'humanité, que, dans les temps d'ignorance et de superstition, les prêtres ont obtenu le pouvoir de commettre avec impunité, celui qui s'exerce sur des cadavres est sans doute le moins nuisible; et, à des yeux philosophes, leurs outrages ne peuvent paraître qu'un titre de gloire. Cependant le respect pour les restes des personnes qu'on a chéries n'est point un préjugé : c'est un sentiment inspiré par la nature même, qui a mis au fond de nos cœurs une sorte de vénération religieuse pour tout ce qui nous rappelle des êtres que l'amitié ou la reconnaissance nous a rendus sacrés. La liberté d'offrir à leurs dépouilles ces tristes hommages est donc un droit précieux pour l'homme sensible, et l'on ne peut sans injustice lui enlever la liberté de choisir ceux que son cœur lui dicte, encore moins lui interdire cette consolation, au gré d'une caste intolérante, qui a usurpé, avec une audace trop long-temps soufferte, le droit de juger et de punir les pensées.

D'ailleurs son empire sur l'esprit de la populace n'est pas encore détruit; un chrétien privé de la sépulture est encore, aux yeux du petit peuple, un homme digne d'horreur et de mépris; et cette horreur, dans les ames soumises aux préjugés, s'étend jusque sur sa famille. Sans doute, si la haine des prêtres ne poursuivait que des hommes immortalisés par des chefs-d'œuvre, dont le nom a fatigué la renommée, dont la gloire doit embrasser tous les siècles, on pourrait leur pardonner leurs impuissans efforts; mais leur haine peut s'attacher à des victimes moins illustres, et tous les hommes ont les mêmes droits.

Le ministère, un peu honteux de sa faiblesse, crut échapper au mépris public en empêchant de parler de Voltaire dans les écrits, ou dans les endroits où la

police est dans l'usage de violer la liberté, sous prétexte d'établir le bon ordre qu'elle confond trop souvent avec le respect pour les sottises établies ou protégées.

On défendit aux papiers publics de parler de sa mort, et les comédiens eurent ordre de ne jouer aucune de ses pièces. Les ministres ne songèrent pas que de pareils moyens d'empêcher qu'on ne s'irritât contre leur faiblesse, ne serviraient qu'à en donner une nouvelle preuve, et montreraient qu'ils n'avaient ni le courage de mériter l'approbation publique, ni celui de supporter le blâme.

Ce simple récit des événemens de la vie de Voltaire a fait assez connaître son caractère et son ame; la bienfesance, l'indulgence pour les faiblesses, la haine de l'injustice et de l'oppression, en forment les principaux traits. On peut le compter parmi le très-petit nombre des hommes en qui l'amour de l'humanité a été une véritable passion. Cette passion, la plus noble de toutes, n'a été connue que dans nos temps modernes; elle est née du progrès des lumières; et sa seule existence suffit pour confondre les aveugles partisans de l'antiquité, et les calomniateurs de la philosophie.

Mais les heureuses qualités de Voltaire étaient souvent égarées par une mobilité naturelle que l'habitude de faire des tragédies avait encore augmentée. Il passait en un instant de la colère à l'attendrissement, de l'indignation à la plaisanterie. Né avec des passions violentes, elles l'entraînèrent trop loin quelquefois, et sa mobilité le priva des avantages ordinaires aux ames passionnées : la fermeté dans la conduite, et ce courage que la crainte ne peut arrêter quand il faut agir, et qui ne s'ébranle point par la présence du danger qu'il a prévu. On l'a vu souvent

s'exposer à l'orage presque avec témérité; rarement on l'a vu le braver avec constance : et ces alternatives d'audace et de faiblesse ont souvent affligé ses amis, et préparé d'indignes triomphes à ses lâches ennemis.

Il fut constant dans l'amitié. Celle qui le liait à Génonville, au président de Maisons, à Formont, à Ciddeville, à la marquise du Châtelet, à d'Argental, à d'Alembert, troublée rarement par des nuages passagers, ne se termina que par la mort. On voit, dans ses ouvrages, que peu d'homms sensibles ont conservé aussi long-temps que lui le souvenir des amis qu'ils ont perdus dans la jeunesse.

On lui a reproché ses nombreuses querelles; mais dans aucune il n'a été l'agresseur. Mais ses ennemis, ceux du moins pour lesquels il fut irréconciliable, ceux qu'il dévoua au mépris public, ne s'étaient point bornés à des attaques personnelles; ils s'étaient rendus ses délateurs auprès des fanatiques, et avaient voulu appeler sur sa tête le glaive de la persécution. Il est affligeant sans doute d'être obligé de placer dans cette liste des hommes d'un mérite réel : le poète Rousseau, les deux Pompignan (1), Larcher, et même Rousseau, de Genève. Mais n'est-il pas plus excusable de porter trop loin, dans sa vengeance, les droits de la défense naturelle, et d'être injuste

(1) L'un d'eux vient d'effacer, par une conduite noble et patriotique, les taches que ses délations épiscopales avaient répandues sur sa vie. On le voit adopter aujourd'hui, avec courage, les mêmes principes de liberté que dans ses ouvrages il reprochait avec amertume aux philosophes, et contre lesquels il invoquait la vengeance du despotisme. On se tromperait si, d'après cette contradiction, on l'accusait de mauvaise foi. Rien n'est plus commun que des hommes qui, joignant à une ame honnête et à un sens droit un esprit timide, n'osent examiner certains principes, ni penser d'après eux-mêmes sur certains objets, avant de se sentir appuyés par l'opinion.

en cédant à une colère dont le motif est légitime, que de violer les lois de l'humanité en compromettant les droits, la liberté, la sûreté d'un citoyen, pour satisfaire son orgueil, ses projets d'hypocrisie, ou son attachement opiniâtre à ses opinions ?

On a reproché à Voltaire son acharnement contre Maupertuis; mais cet acharnement ne se borna-t-il pas à couvrir de ridicule un homme qui, par de basses intrigues, avait cherché à le déshonorer et à le perdre, et qui, pour se venger de quelques plaisanteries, avait appelé à son secours la puissance d'un roi irrité par ses insidieuses délations ?

On a prétendu que Voltaire était jaloux, et on y a répondu par ce vers de *Tancrède* :

De qui, dans l'univers, peut-il être jaloux ?

Mais, dit-on, il l'était de Buffon. Quoi! l'homme dont la main puissante ébranlait les antiques colonnes du temple de la superstition, et qui aspirait à changer en hommes ces vils troupeaux qui gémissaient depuis si long-temps sous la verge sacerdotale, eût-il été jaloux de la peinture heureuse et brillante des mœurs de quelques animaux, ou de la combinaison plus ou moins adroite de quelques vains systèmes démentis par les faits.

Il l'était de J. J. Rousseau : il est vrai que sa hardiesse excita celle de Voltaire; mais le philosophe, qui voyait le progrès des lumières adoucir, affranchir et perfectionner l'espèce humaine, et qui jouissait de cette révolution comme de son ouvrage, était-il jaloux de l'écrivain éloquent qui eût voulu condamner l'esprit humain à une ignorance éternelle ? L'ennemi de la superstition était-il jaloux de celui qui, ne trou-

vant plus assez de gloire à détruire les autels, essayait vainement de les relever ?

Voltaire ne rendit pas justice aux talens de Rousseau, parce que son esprit juste et naturel avait une répugnance involontaire pour les opinions exagérées ; que le ton de l'austérité lui présentait une teinte d'hypocrisie dont la moindre nuance devait révolter son ame indépendante et franche ; qu'enfin, accoutumé à répandre la plaisanterie sur tous les objets, la gravité, dans les petits détails des passions ou de la vie humaine, lui paraissait toujours un peu ridicule. Il fut injuste, parce que Rousseau l'avait irrité en répondant par des injures à des offres de service ; parce que Rousseau, en l'accusant de le persécuter lorsqu'il prenait sa défense, se permettait de le dénoncer lui-même aux persécuteurs.

Il était jaloux de Montesquieu : mais il avait à se plaindre de l'auteur de l'*Esprit des Lois*, qui affectait pour lui de l'indifférence, et presque du mépris, moitié par une morgue maladroite, moitié par une politique timide ; et cependant ce mot célèbre de Voltaire, « L'humanité avait perdu ses titres, Montesquieu les a retrouvés et les lui a rendus, » est encore le plus bel éloge de l'*Esprit des Lois ;* et ce mot passe même les bornes de la justice : il n'est vrai du moins que pour la France, puisque, sans parler des ouvrages d'Althusius (1) et de quelques autres, les droits de l'humanité sont réclamés avec plus de force et de franchise dans Locke et dans Sidney que dans Montesquieu.

Voltaire a souvent critiqué l'*Esprit des Lois*, mais presque toujours avec justice. Et ce qui prouve qu'il

(1) Jurisconsulte allemand du 16e siècle. Il soutenait, dès ce temps-là, que la souveraineté des États appartient au peuple.

a eu raison de combattre Montesquieu, c'est que nous voyons aujourd'hui les préjugés les plus absurdes et les plus funestes s'appuyer de l'autorité de cet homme célèbre; et que, si le progrès des lumières n'avait enfin brisé le joug de toute espèce d'autorité dans les questions qui ne doivent être soumises qu'à la raison, l'ouvrage de Montesquieu ferait aujourd'hui plus de mal à la France qu'il n'a pu faire de bien à l'Europe. L'enthousiasme de ses partisans a été porté jusqu'à dire que Voltaire n'était pas en état de le juger, ni même de l'entendre. Irrité du ton de ces critiques, il a pu mêler quelque teinte d'humeur à ses justes observations. N'est-elle pas justifiée par une hauteur si ridicule?

La mode d'accuser Voltaire de jalousie était même parvenue au point que l'on attribuait à ce sentiment, et ses sages observations sur l'ouvrage d'Helvétius, que, par respect pour un philosophe persécuté, il avait eu la délicatesse de ne publier qu'après sa mort, et jusqu'à sa colère contre le succès éphémère de quelques mauvaises tragédies : comme si on ne pouvait être blessé, sans aucun retour sur soi-même, de ces réputations usurpées, souvent si funestes aux progrès des arts et de la philosophie. Combien, dans un autre genre, les louanges prodiguées à Richelieu, à Colbert et à quelques autres ministres, n'ont-elles pas arrêté la marche de la raison dans les sciences politiques!

En lisant les ouvrages de Voltaire, on voit que personne n'a possédé peut-être la justesse d'esprit à un plus haut degré. Il la conserve au milieu de l'enthousiasme poétique, comme dans l'ivresse de la gaîté; partout elle dirige son goût et règle ses opinions : et c'est une des principales causes du charme inexprimable que ses ouvrages ont pour tous les bons esprits. Aucun esprit n'a pu, peut-être, embrasser

plus d'idées à la fois, n'a pénétré avec plus de sagacité tout ce qu'un seul instant peut saisir, n'a montré même plus de profondeur dans tout ce qui n'exige pas, ou une longue analyse, ou une forte méditation. Son coup d'œil d'aigle a plus d'une fois étonné ceux mêmes qui devaient à ces moyens des idées plus approfondies, des combinaisons plus vastes et plus précises. Souvent, dans la conversation, on le voyait en un instant choisir entre plusieurs idées, les ordonner à la fois, et, pour la clarté et pour l'effet, les revêtir d'une expression heureuse et brillante.

De là ce précieux avantage d'être toujours clair et simple, sans jamais être insipide, et d'être lu avec un égal plaisir et par le peuple des lecteurs et par l'élite des philosophes. En le lisant avec réflexion, on trouve dans ses ouvrages une foule de maximes d'une philosophie profonde et vraie qui échappent aux lecteurs superficiels, parce qu'elles ne commandent point l'attention, et qu'elles n'exigent aucun effort pour être entendues.

Si on le considère comme poète, on verra que, dans tous les genres où il s'est essayé, l'ode et la comédie sont les seuls où il n'ait pas mérité d'être placé au premier rang. Il ne réussit point dans la comédie, parce qu'il avait, comme on l'a déjà remarqué, le talent de saisir le ridicule des opinions, et non celui des caractères, qui, pouvant être mis en action, est le seul propre à la comédie. Ce n'est pas que dans un pays où la raison humaine serait affranchie de toutes ses lisières, où la philosophie serait populaire, on ne pût mettre avec succès sur le théâtre des opinions à la fois dangereuses et absurdes; mais ce genre de liberté n'existe encore pour aucun peuple.

La poésie lui doit la liberté de pouvoir s'exercer dans un champ plus vaste; et il a montré comment

elle peut s'unir avec la philosophie; de manière que la poésie, sans rien perdre de ses grâces, s'élève à de nouvelles beautés, et que la philosophie, sans sécheresse et sans enflure, conserve son exactitude et sa profondeur.

On ne peut lire son théâtre sans observer que l'art tragique lui doit les seuls progrès qu'il ait faits depuis Racine; et ceux mêmes qui lui refuseraient la supériorité ou l'égalité du talent de la poésie, ne pourraient, sans aveuglement ou sans injustice, méconnaître ces progrès. Ses dernières tragédies prouvent qu'il était bien éloigné de croire avoir atteint le but de cet art si difficile. Il sentait que l'on pouvait encore rapprocher davantage la tragédie de la nature, sans lui rien ôter de sa pompe et de sa noblesse; qu'elle peignait encore trop souvent des mœurs de convention; que les femmes y parlaient trop de leur amour, qu'il fallait les offrir sur le théâtre comme elles sont dans la société, ne montrant d'abord leur passion que par les efforts qu'elles font pour la cacher, et ne s'y abandonnant que dans les momens où l'excès du danger et du malheur ne permet plus de rien ménager. Il croyait que des hommes simples, grands par leur seul caractère, étrangers à l'intérêt et à l'ambition, pouvaient offrir une source de beautés nouvelles, donner à la tragédie plus de variété et de vérité. Mais il était trop faible pour exécuter ce qu'il avait conçu; et si l'on excepte le rôle du père d'*Irène*, ses dernières tragédies sont plutôt des leçons que des modèles.

Si donc un homme de génie dans les arts est surtout celui qui, en les enrichissant de nouveaux chefs-d'œuvre, en a reculé les bornes, quel homme a plus mérité que Voltaire ce titre, qui lui a été cependant

refusé par des écrivains, la plupart trop éloignés d'avoir du génie pour sentir ce qui en est le vrai caractère.

C'est à Voltaire que nous devons d'avoir conçu l'histoire sous un point de vue plus vaste, plus utile que les anciens. C'est dans ses écrits qu'elle est devenue, non le récit des événemens, le tableau des révolutions d'un peuple, mais celui de la nature humaine, tracé d'après les faits; mais le résultat philosophique de l'expérience de tous les siècles et de toutes les nations. C'est lui qui, le premier, a introduit dans l'histoire la véritable critique, qui a montré le premier que la probabilité naturelle des événemens devait entrer dans la balance avec la probabilité des témoignages; et que l'historien philosophe doit non-seulement rejeter les faits miraculeux, mais peser avec scrupule les motifs de croire ceux qui s'écartent de l'ordre commun de la nature.

Peut-être a-t-il abusé quelquefois de cette règle si sage qu'il avait donnée, et dont le calcul peut rigoureusement démontrer la vérité. Mais on lui devra toujours d'avoir débarrassé l'histoire de cette foule de faits extraordinaires, adoptés sans preuves, qui, frappant davantage les esprits, étouffaient les événemens les plus naturels et les mieux constatés; et avant lui la plupart des hommes ne savaient de l'histoire que les fables qui la défigurent. Il a prouvé que les absurdités du polythéisme n'avaient jamais été chez les grandes nations que la religion du vulgaire, et que la croyance d'un Dieu unique, commune à tous les peuples, n'avait pas eu besoin d'être révélée par des moyens surnaturels. Il a montré que tous les peuples ont reconnu les grands principes de la morale, toujours d'autant plus pure que les hommes ont été plus

civilisés et plus éclairés. Il nous a fait voir que souvent l'influence des religions a corrompu la morale, et que jamais elle ne l'a perfectionnée.

Comme philosophe, c'est lui qui le premier a présenté le modèle d'un simple citoyen embrassant, dans ses vœux et dans ses travaux, tous les intérêts de l'homme dans tous les pays et dans tous les siècles, s'élevant contre toutes les erreurs, contre toutes les oppressions, défendant, répandant toutes les vérités utiles.

L'histoire de ce qui s'est fait en Europe en faveur de la raison et de l'humanité, est celle de ses travaux et de ses bienfaits. Si l'usage absurde et dangereux d'enterrer les morts dans l'enceinte des villes, et même dans les temples, a été aboli dans quelques contrées; si, dans quelques parties du continent de l'Europe, les hommes échappent par l'inoculation à un fléau qui menace la vie et souvent détruit le bonheur; si le clergé des pays soumis à la religion romaine a perdu sa dangereuse puissance, et va perdre ses scandaleuses richesses; si la liberté de la presse y a fait quelques progrès; si la Suède, la Russie, la Pologne, la Prusse, les États de la maison d'Autriche ont vu disparaître une intolérance tyrannique; si même en France, et dans quelques États d'Italie, on a osé lui porter quelques atteintes; si les restes honteux de la servitude féodale ont été ébranlés en Russie, en Danemarck, en Bohême et en France; si la Pologne même en sent aujourd'hui l'injustice et le danger; si les lois absurdes et barbares de presque tous les peuples ont été abolies, ou sont menacées d'une destruction prochaine; si partout on a senti la nécessité de réformer les lois et les tribunaux; si, dans le continent de l'Europe, les hommes ont senti

qu'ils avaient le droit de se servir de leur raison; si les préjugés religieux ont été détruits dans les premières classes de la société, affaiblis dans les cours et dans le peuple; si leurs défenseurs ont été réduits à la honteuse nécessité d'en soutenir l'utilité politique; si l'amour de l'humanité est devenu le langage commun de tous les gouvernemens; si les guerres sont devenues moins fréquentes; si on n'ose plus leur donner pour prétexte l'orgueil des souverains, ou des prétentions que la rouille des temps a couvertes; si l'on a vu tomber tous les masques imposteurs sous lesquels des castes privilégiées étaient en possession de tromper les hommes; si, pour la première fois, la raison commence à répandre sur tous les peuples de l'Europe un jour égal et pur : partout, dans l'histoire de ces changemens, on trouvera le nom de Voltaire; presque partout on le verra, ou commencer le combat, ou décider la victoire.

Mais, obligé presque toujours de cacher ses intentions, de masquer ses attaques, si ses ouvrages sont dans toutes les mains, les principes de sa philosophie sont peu connus.

L'erreur et l'ignorance sont la cause unique des malheurs du genre humain, et les erreurs superstitieuses sont les plus funestes, parce qu'elles corrompent toutes les sources de la raison, et que leur fatal enthousiasme instruit à commettre le crime sans remords. La douceur des mœurs, compatible avec toutes les formes de gouvernement, diminue les maux que la raison doit un jour guérir, et en rend les progrès plus faciles. L'oppression prend elle-même le caractère des mœurs chez un peuple humain; elle conduit plus rarement à de grandes barbaries; et, dans un pays où l'on aime les arts, et surtout les

lettres, on tolère, par respect pour elles, la liberté de penser, qu'on n'a point encore le courage d'aimer pour elle-même.

Il faut donc chercher à inspirer ces vertus douces qui consolent, qui conduisent à la raison, qui sont à la portée de tous les hommes, qui conviennent à tous les âges de l'humanité, et dont l'hypocrisie même fait encore quelque bien. Il faut surtout les préférer à ces vertus austères qui, dans les ames ordinaires, ne subsistent guère sans un mélange de dureté dont l'hypocrisie est à la fois si facile et si dangereuse; qui souvent effraient les tyrans, mais qui rarement consolent les hommes; dont enfin la nécessité prouve le malheur des nations de qui elles embellissent l'histoire.

C'est en éclairant les hommes, c'est en les adoucissant, qu'on peut espérer de les conduire à la liberté par un chemin sûr et facile. Mais on ne peut espérer ni de répandre les lumières, ni d'adoucir les mœurs, si des guerres fréquentes accoutument à verser le sang humain sans remords, et à mépriser la gloire des talens paisibles; si, toujours occupés d'opprimer ou de se défendre, les hommes mesurent leur vertu par le mal qu'ils ont pu faire, et font de l'art de détruire le premier des arts utiles.

Plus les hommes seront éclairés, plus ils seront libres (1), et il leur en coûtera moins pour y parvenir. Mais n'avertissons point les oppresseurs de former une ligue contre la raison; cachons-leur l'étroite et nécessaire union des lumières et de la liberté; ne leur apprenons point d'avance qu'un peuple sans préjugés est bientôt un peuple libre.

(1) *Questions sur les miracles.*

Tous les gouvernemens, si on en excepte les théocraties, ont un intérêt présent de régner sur un peuple doux, et de commander à des hommes éclairés. Ne les avertissons pas qu'ils peuvent avoir un intérêt plus éloigné à laisser les hommes dans l'abrutissement. Ne les obligeons pas à choisir entre l'intérêt de leur orgueil et celui de leur repos et de leur gloire. Pour leur faire aimer la raison, il faut qu'elle se montre à eux toujours douce, toujours paisible; qu'en demandant leur appui, elle leur offre le sien, loin de les effrayer par des menaces imprudentes. En attaquant les oppresseurs avant d'avoir éclairé les citoyens, on risquera de perdre la liberté et d'étouffer la raison. L'histoire offre la preuve de cette vérité. Combien de fois, malgré les généreux efforts des amis de la liberté, une seule bataille n'a-t-elle pas réduit des nations à une servitude de plusieurs siècles!

De quelle liberté même ont joui les nations qui l'ont recouvrée par la violence des armes, et non par la force de la raison? d'une liberté passagère, et tellement troublée par des orages, qu'on peut presque douter qu'elle ait été pour elles un véritable avantage. Presque toutes n'ont-elles pas confondu les formes républicaines avec la jouissance de leurs droits, et la tyrannie de plusieurs avec la liberté? Combien de lois injustes, et contraires aux droits de la nature, ont déshonoré le code de toutes les nations qui ont recouvré leur liberté dans les siècles où la raison était encore dans l'enfance!

Pourquoi ne pas profiter de cette expérience funeste, et savoir attendre, des progrès des lumières, une liberté plus réelle, plus durable et plus paisible? Pourquoi acheter par des torrens de sang, par des bouleversemens inévitables, et livrer au hasard

ce que le temps doit amener sûrement et sans sacrifice? C'est pour être plus libre, c'est pour l'être toujours, qu'il faut attendre le moment où les hommes, affranchis de leurs préjugés, guidés par la raison, seront enfin dignes de l'être, parce qu'ils connaîtront les véritables droits de la liberté.

Quel sera donc le devoir d'un philosophe? Il attaquera la superstition; il montrera aux gouvernemens la paix, la richesse, la puissance, comme l'infaillible récompense des lois qui assurent la liberté religieuse; il les éclairera sur tout ce qu'ils ont à craindre des prêtres, dont la secrète influence menacera toujours le repos des nations où la liberté d'écrire n'est pas entière : car peut-être avant l'invention de l'imprimerie était-il impossible de se soustraire à ce joug aussi honteux que funeste; et tant que l'autorité sacerdotale n'est pas anéantie par la raison, il ne reste point de milieu entre un abrutissement absolu et des troubles dangereux.

Il fera voir que, sans la liberté de penser, le même esprit dans le clergé ramènerait les mêmes assassinats, les mêmes supplices, les mêmes proscriptions, les mêmes guerres civiles; que c'est seulement en éclairant les peuples qu'on peut mettre les citoyens et les princes à l'abri de ces attentats sacrés. Il montrera que des hommes qui veulent se rendre les arbitres de la morale, substituer leur autorité à la raison, leurs oracles à la conscience, loin de donner à la morale une base plus solide en l'unissant à des croyances religieuses, la corrompent et la détruisent, et cherchent, non à rendre les hommes vertueux, mais à en faire les instrumens aveugles de leur ambition et de leur avarice: et si on lui demande ce qui remplacera les préjugés qu'il a détruits, il répondra : « Je vous ai délivrés d'une bête féroce qui

vous dévorait, et vous demandez ce que je mets à sa place (1)! »

Et si on lui reproche de revenir trop souvent sur les mêmes objets, d'attaquer avec acharnement des erreurs trop méprisables, il répondra qu'elles sont dangereuses tant que le peuple n'est pas désabusé, et que, s'il est moins glorieux de combattre les erreurs populaires que d'enseigner aux sages des vérités nouvelles, il faut, lorsqu'il s'agit de briser les fers de la raison, d'ouvrir un chemin libre à la vérité, savoir préférer l'utilité à la gloire.

Au lieu de montrer que la superstition est l'appui du despotisme, s'il écrit pour des peuples soumis à un gouvernement arbitraire, il prouvera qu'elle est l'ennemie des rois; et, entre ces deux vérités, il insistera sur celle qui peut servir la cause de l'humanité, et non sur celle qui peut y nuire, parce qu'elle peut être mal entendue.

Au lieu de déclarer la guerre au despotisme avant que la raison ait rassemblé assez de force, et d'appeler à la liberté des peuples qui ne savent encore ni la connaître ni l'aimer, il dénoncera aux nations et à leurs chefs toutes ces oppressions de détail, communes à toutes les constitutions, et que, dans toutes, ceux qui commandent, comme ceux qui obéissent, ont également intérêt de détruire. Il parlera d'adoucir et de simplifier les lois, de réprimer les vexations des traitans, de détruire les entraves dans lesquelles une fausse politique enchaîne la liberté et l'activité des citoyens, afin que du moins il ne manque au bonheur des hommes que d'être libres, et que bientôt on puisse présenter à la liberté des peuples plus dignes d'elle.

(1) *Examen important*, etc.

Tel est le résultat de la philosophie de Voltaire, et tel est l'esprit de tous ses ouvrages.

Que des hommes qui, s'il n'avait pas écrit, seraient encore les esclaves des préjugés, ou trembleraient d'avouer qu'ils en ont secoué le joug, accusent Voltaire d'avoir trahi la cause de la liberté, parce qu'il l'a défendue sans fanatisme et sans imprudence; qu'ils le jugent d'après une disposition des esprits postérieurs de dix ans à sa mort, et d'un demi-siècle à sa philosophie, d'après des opinions qui sans lui n'auraient jamais été qu'un secret entre les sages; qu'ils le condamnent pour avoir distingué le bien qui peut exister sans la liberté, du bonheur qui naît de la liberté même; qu'ils ne voient pas que, si Voltaire eût mis dans ses premiers ouvrages philosophiques les principes du vieux Brutus, c'est-à-dire, ceux de l'acte d'indépendance des Américains, ni Montesquieu, ni Rousseau n'auraient pu écrire leurs ouvrages; que si, comme l'auteur du *Système de la nature,* il eût invité les rois de l'Europe à maintenir le crédit des prêtres, l'Europe serait encore superstitieuse, et resterait long-temps esclave; qu'ils ne sentent pas que, dans les écrits comme dans la conduite, il ne faut déployer que le courage qui peut être utile : peu importe à la gloire de Voltaire. C'est par les hommes éclairés qu'il doit être jugé, par ceux qui savent distinguer, dans une suite d'ouvrages différens, par leur forme, par leur style, par leurs principes mêmes, le plan secret d'un philosophe qui fait aux préjugés une guerre courageuse, mais adroite; plus occupé de les vaincre que de montrer son génie, trop grand pour tirer vanité de ses opinions, trop ami des hommes pour ne pas mettre sa première gloire à leur être utile.

Voltaire a été accusé d'aimer trop le gouvernement d'un seul, et cette accusation ne peut en imposer

qu'à ceux qui n'ont pas lu ses ouvrages. Il est vrai qu'il haïssait davantage le despotisme aristocratique, qui joint l'austérité à l'hypocrisie, et une tyrannie plus dure à une morale plus perverse; il est vrai qu'il n'a jamais été la dupe des corps de magistrature de France, des nobles suédois et polonais qui appelaient *liberté* le joug sous lequel ils voulaient écraser le peuple : et cette opinion de Voltaire a été celle de tous les philosophes qui ont cherché la définition d'un état libre dans leur cœur et dans leur raison, et non, comme le pédant Mably, dans les exemples des anarchies tyranniques de l'Italie et de la Grèce.

On l'accuse d'avoir trop loué le faste de la cour de Louis XIV : cette accusation est fondée. C'est le seul préjugé de sa jeunesse qu'il ait conservé. Il y a bien peu d'hommes qui puissent se flatter de les avoir secoués tous. On l'accuse d'avoir cru qu'il suffisait au bonheur d'un peuple d'avoir des artistes célèbres, des orateurs et des poètes : jamais il n'a pu le penser. Mais il croyait que les arts et les lettres adoucissent les mœurs, préparent à la raison une route plus facile et plus sûre; il pensait que le goût des arts et des lettres dans ceux qui gouvernent, en amollissant leur cœur, leur épargne souvent des actes de violence et des crimes, et que, dans des circonstances semblables, le peuple le plus ingénieux et le plus poli sera toujours le moins malheureux.

Ses pieux ennemis l'ont accusé d'avoir attaqué, de mauvaise foi, la religion de son pays, et de porter l'incrédulité jusqu'à l'athéisme : ces deux inculpations sont également fausses. Dans une foule d'objections fondées sur des faits, sur des passages tirés de livres regardés comme inspirés par Dieu même, à peine a-t-on pu lui reprocher avec justice un petit nombre d'erreurs qu'on ne pouvait imputer à la mauvaise foi,

puisqu'en les comparant au nombre des citations justes, des faits rapportés avec exactitude, rien n'était plus inutile à sa cause. Dans sa dispute avec ses adversaires, il a toujours dit : « On ne doit croire que ce qui est prouvé, on doit rejeter ce qui blesse la raison, ce qui manque de vraisemblance ; » et ils lui ont toujours répondu : « On doit adopter et adorer tout ce qui n'est pas démontré impossible. »

Il a paru constamment persuadé de l'existence d'un Être suprême, sans se dissimuler la force des objections qu'on oppose à cette opinion. Il croyait voir dans la nature un ordre régulier, mais sans s'aveugler sur des irrégularités frappantes qu'il ne pouvait expliquer.

Il était persuadé, quoiqu'il fût encore éloigné de cette certitude absolue devant laquelle se taisent toutes les difficultés ; et l'ouvrage intitulé, *Il faut prendre un parti, ou le principe d'action* (1), renferme peut-être les preuves les plus fortes de l'existence d'un Être suprême, qu'il ait été possible jusqu'ici aux hommes de rassembler.

Il croyait à la liberté dans le sens où un homme raisonnable peut y croire, c'est-à-dire qu'il croyait au pouvoir de résister à nos penchans, et de peser les motifs de nos actions.

Il resta dans une incertitude presque absolue sur la spiritualité, et même sur la permanence de l'ame après le corps ; mais comme il croyait cette dernière opinion utile, de même que celle de l'existence de Dieu, il s'est permis rarement de montrer ses doutes, et a presque toujours plus insisté sur les preuves que sur les objections.

Tel fut Voltaire dans sa philosophie : et l'on trouvera peut-être, en lisant sa vie, qu'il a été plus ad-

(1) *Philosophie.*

miré que connu ; que, malgré le fiel répandu dans quelques-uns de ses ouvrages polémiques, le sentiment d'une bonté active le dominait toujours; qu'il aimait les malheureux plus qu'il ne haïssait ses ennemis; que l'amour de la gloire ne fut jamais en lui qu'une passion subordonnée à la passion plus noble de l'humanité. Sans faste dans ses vertus, et sans dissimulation dans ses erreurs, dont l'aveu lui échappait avec franchise, mais qu'il ne publiait pas avec orgueil, il a existé peu d'hommes qui aient honoré leur vie par plus de bonnes actions, et qui l'aient souillée par moins d'hypocrisie. Enfin, on se souviendra qu'au milieu de sa gloire, après avoir illustré la scène française par tant de chefs-d'œuvre, lorsqu'il exerçait en Europe, sur les esprits, un empire qu'aucun homme n'avait jamais exercé sur les hommes, ce vers si touchant,

J'ai fait un peu de bien, c'est mon meilleur ouvrage,

était l'expression naïve du sentiment habituel qui remplissait son ame.

FIN DE LA VIE DE VOLTAIRE.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL SUR LES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

Nous avons joint ici quelques lettres qui peuvent servir à faire mieux connaître M. de Voltaire et ses ennemis.

Un hommage rendu par un prince du sang à un jeune homme que son état éloignait de lui, et que la gloire n'en rapprochait pas encore, nous a paru mériter d'être conservé.

La note qui a été remise par le célèbre Le Kain, doit intéresser les gens de lettres; le grand acteur y peint naïvement l'enthousiasme de Voltaire pour l'art dramatique, et pour le talent du théâtre; et on y voit en même temps comment, malgré cet enthousiasme et l'intérêt d'avoir des acteurs dignes de ses ouvrages, il cherchait à détourner ce jeune homme d'un état trop avili par le préjugé, et joignait noblement à ses conseils les moyens d'en embrasser un autre. Ce trait est un de ceux qui prouvent le mieux que la bonté était le sentiment dominant de l'ame de Voltaire.

C'est ainsi qu'avec plus de désintéressement encore, il engagea en 1765 mademoiselle Clairon à renoncer au théâtre, quoique le talent de cette sublime actrice fût alors dans toute sa force, et devînt de jour en jour plus nécessaire au poète, dont le génie dramatique commençait à s'affaiblir par l'âge et les travaux.

Ses conseils à MM. d'Alembert et Diderot persécutés pour l'*Encyclopédie*, et plusieurs traits de ce genre, prouveraient encore que l'amour de la justice l'emportait dans son esprit sur toute autre considération.

CHOIX DE PIÈCES JUSTIFICATIVES,

POUR LA VIE DE VOLTAIRE.

Vers de S. A. S. le prince DE CONTI, *à M.* DE VOLTAIRE.
1718.

PLUTON ayant fait choix d'une jeune pucelle,
Et voulant donner à sa belle
Une marque de son amour,
Commanda qu'une fête et superbe et galante
Réparât les horreurs de son triste séjour.
Pour satisfaire son attente,
Il fait assembler à sa cour
Tous ceux dont le bon goût et la délicatesse
Pouvaient contribuer au spectacle pompeux
Qu'il préparait à sa maîtresse.
Parmi tous ces hommes fameux,
Il choisit ceux dont le génie
S'était signalé dans tous lieux
Par la plus noble poésie.
Chacun à réussir travailla de son mieux.
Pour remporter le prix, et Corneille et Racine
Unirent leur veine divine :
Chaque auteur en vain disputa,
Et voulut gagner le suffrage
Du Dieu qui demandait l'ouvrage ;
Bien que des deux esprits la pièce l'emportât,
L'on ignorait encor qu'elle eût eu l'avantage.
Enfin, le jour venu de cet événement,
De tant d'auteurs la cohorte nombreuse
Recherchait la gloire flatteuse
De remporter l'honneur de l'applaudissement.
Tandis qu'à faire cette brigue
Toute la troupe se fatigue,
Sans se donner du mouvement,
Racine avec Corneille, au sein de l'Élisée,
Rappelaient l'histoire passée
Du temps où de la France ils étaient l'ornement.

Ils avaient su par ceux qui venaient de la Terre,
Du théâtre français le funeste abandon;
Que depuis leur décès le délicat parterre
Ne pouvait rien trouver de bon.
Ce malheur leur causait une tristesse extrême.
Ils connaissaient que dans Paris l'on aime
D'un spectacle nouveau les doux amusemens;
Qu'abandonnés par Melpomène,
Les auteurs n'avaient plus ces nobles sentimens
Qui font la grâce de la scène.
Depuis leur séjour en ces lieux,
Ils avaient fait la connaissance
D'un démon sans expérience,
Mais dont l'esprit vif, gracieux,
Surpassait déjà les plus vieux
Par ses talens et sa science.
Pour réparer les maux du théâtre obscurci,
Ce démon fut par eux choisi.
Ils lui font prendre forme humaine;
Des règles de leur art à fond l'ayant instruit,
Sur les bords fameux de la Seine,
Sous le nom d'Arouet, cet esprit fut conduit.
Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganippe,
Pour son premier projet il fait le choix d'Œdipe :
Et, quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée,
Fit croire des enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée (1).

LETTRE

De l'abbé DESFONTAINES, *à M.* DE VOLTAIRE.

Ce 31 mai 1724.

JE n'oublierai jamais, monsieur, les obligations infinies que je vous ai. Votre bon cœur est encore

(1) Ces vers font autant d'honneur au prince de Conti qu'en a fait à La Motte son approbation d'*OEdipe*. Ils annoncèrent tous deux à la France un digne successeur de Corneille et de Racine, et jamais prophétie ne fut mieux accomplie.

bien au-dessus de votre esprit, et vous êtes l'ami le plus essentiel qui ait jamais été. Le zèle avec lequel vous m'avez servi, me fait en quelque sorte plus d'honneur que la malice et la noirceur de mes ennemis ne m'ont causé d'affront par l'indigne traitement qu'ils m'ont fait souffrir. Il faut se retirer pendant quelque temps. *Fallax infamia terret.*

J'ai une lettre de cachet qui m'exile à trente lieues de Paris. C'est avec plaisir que je vais chercher la solitude; mais je suis bien fâché que cette retraite me soit ordonnée : c'est un reste de triomphe pour les malheureux auteurs de ma disgrâce. Je consens d'aller en province, et j'y vais très-volontiers. Mais tâchez, monsieur, de faire en sorte que l'ordre du roi soit levé par une autre lettre de cachet en cette forme :

« Le roi, informé de la fausseté de l'accusation intentée contre le sieur abbé Desfontaines, consent qu'il demeure à Paris. »

Si vous obtenez cet ordre de M. de Maurepas, c'est un coup essentiel. Au surplus, je promets, parole d'honneur, à M. de Maurepas, de m'en aller incessamment, et de ne point revenir à Paris qu'après lui en avoir demandé la permission secrètement.

Voilà, mon cher ami, ce que je vous prie à présent d'obtenir pour moi. Je vous aurai encore une obligation infinie de ce nouveau service. C'est, à mon gré, ce qu'on peut faire de plus simple pour réparer le scandale et l'injustice, en attendant que je puisse faire mieux, et que j'aie les lumières nécessaires pour découvrir les ressorts cachés de l'horrible intrigue de mes ennemis. Malgré la noirceur de l'accusation, et le penchant du public à croire tous les accusés coupables, j'ai la satisfaction de voir les personnes même indifférentes prendre mon parti. Les Nadal,

les Danchet, les de Pons, les Fréret, sont les seuls, dit-on, qui traitent ma personne comme, toute ma vie, je traiterai leurs infâmes ouvrages et leur indigne caractère. *Genus irritabile vatum.*

J'ai un plan d'apologie qui sera beau et curieux, et que je travaillerai à la campagne. Je suis trop connu dans le monde pour qu'il convienne à un homme comme moi de me taire après un si exécrable affront; et je le ferai de façon que j'aurai l'honneur de le présenter à M. de Maurepas, pour le prier de me permettre de le faire paraître. On y verra tout ce qui m'est arrivé de malheureux; et mes malheurs toujours causés par des gens de lettres, surtout l'histoire de ma sortie des jésuites.

Adieu, mon cher ami; je me recommande à vous.

DESFONTAINES.

LETTRE

Du sieur DEMOULIN, *à M.* DE VOLTAIRE.

A Paris, le 12 d'auguste 1738.

MONSIEUR, nous vous remercions très-humblement de toutes vos bontés, et des facilités que vous voulez bien nous accorder pour vous payer. Nous en conserverons un précieux souvenir, et nous vous en marquerons notre vive reconnaissance dans toutes les occasions. Votre créance est bien assurée, et nous vous prions d'être persuadé que nous l'acquitterons le plus tôt qu'il nous sera possible. Je suis en avance dans plusieurs bonnes affaires, et notre zèle à obliger est cause que nous ne sommes pas à notre aise.

Vous me rendez justice, monsieur, en ne me croyant

point coupable d'aucune mauvaise intention. J'ose même vous protester que jamais je n'en ai eu, et que jamais amant n'a aimé plus tendrement une maîtresse que je vous ai toujours aimé, malgré tout ce qui est arrivé. J'ai des vivacités, il est vrai, vous me les avez souvent reprochées avec raison : mais je ne le cède à personne pour la droiture de cœur, la pureté des intentions, et la fidèle exécution quand il s'agit de rendre service.

Je sais qu'on m'a fort calomnié, et je sais encore que les personnes qui déclamaient le plus contre moi, en vous quittant venaient au logis pour m'animer contre vous. Depuis ce temps-là j'ai rendu à une de ces personnes des services assez considérables; et si les occasions se présentaient d'obliger les autres, je le ferais volontiers. C'est la seule vengeance que je prétends en tirer.

Si vous me croyez utile à quelque chose, et même dans ce qui peut exiger de la discrétion, honorez-moi de vos commissions, et soyez, je vous supplie, assuré d'une prompte et secrète expédition.

Ma femme vous assure de ses très-humbles respects.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très-humble, etc. Demoulin.

Billet du même.

Je soussigné reconnais que M. de Voltaire ayant prêté à ma femme et à moi la somme de vingt-sept mille livres, et, vu le mauvais état de nos affaires, ayant bien voulu se restreindre à la somme de trois mille livres, par contrat obligatoire passé entre nous, chez Ballot, notaire, le 12 de juin 1736, il nous a remis et accordé sept cent cinquante livres, restant des

trois mille livres à payer, et m'en a donné une rétrocession pleine et entière. Ce 19 de janvier 1743.

DEMOULIN (1).

LETTRES

Du libraire JORE, *à M.* DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Paris, le 20 de décembre 1738.

MONSIEUR, je vous supplie d'excuser le mauvais état de ma fortune, et la soustraction de tous mes papiers qui m'a empêché jusqu'ici de reconnaître le mauvais procédé de ceux qui ont abusé de mon malheur, pour me forcer à vous faire un procès injuste, et à laisser imprimer un factum odieux. Je les désavoue tous deux entièrement. La malice de vos ennemis n'a servi qu'à me faire connaître la bonté de votre caractère. Vous avez la bonté de me pardonner d'avoir écouté de mauvais conseils. Je vous jure que je m'en suis repenti au moment même que j'ai eu le malheur d'agir contre vous. J'ai bien reconnu combien on m'avait trompé. Vous n'ignorez pas la jalousie des gens de lettres; voilà à quoi elle s'est portée. On m'a aigri, on s'est servi de moi pour vous nuire; j'en suis si fâché que je vous promets de ne jamais voir ceux qui m'ont forcé à vous manquer à ce point; et je réparerai le tort extrême que j'ai eu, par l'attachement constant que je veux vous vouer toute ma vie.

(1) Voyez dans la *Correspondance générale* une lettre de M. de Voltaire à la dame Demoulin, du mois de décembre 1738. On y trouvera aussi plusieurs lettres relatives à celles qui suivent ici. Les tables des noms et les dates en faciliteront la recherche.

Je vous prie, monsieur, de me rendre votre amitié, et de croire que mon cœur n'a jamais eu de part à la malice de vos ennemis, et que c'est mon cœur seul qui m'engage à vous le dire.

J'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble, etc. Jore.

LETTRE II.

A Paris, ce 30 de décembre 1738.

Monsieur, j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, le 20 du présent mois, dans l'amertume de mon cœur, pour vous demander pardon, et pour vous marquer le sincère repentir que j'éprouve du procès injuste que votre ennemi (que vous connaissez) m'avait engagé de vous intenter. Je vous ai déjà marqué mon regret, et l'horreur que j'ai d'avoir attaqué si cruellement celui qui était mon bienfaiteur. Je vous disais que j'avais reconnu l'erreur où l'on m'avait mis. Soyez sûr, monsieur, que mon affliction est égale à ma faute. Daignez, monsieur, pousser votre générosité jusqu'à m'accorder le pardon que j'ose vous demander. Je désavoue le factum injuste et calomnieux que l'on a mis sous mon nom, et que j'ai eu le malheur de signer. J'étais aveuglé ; on m'a séduit. Je vous le répète encore, j'en suis au désespoir. J'en ai tombé malade. Il n'y a rien que je ne fasse, le reste de ma vie, pour réparer ma faute. Enfin, monsieur, si vous étiez témoin de mon affliction d'avoir été trompé par de mauvais conseils, vous auriez pitié de mon état. Ayez la bonté au moins de me faire dire que vous avez celle de me pardonner, si vous ne daignez m'écrire de votre main. Je paierais tous les frais du procès, si j'avais de l'argent ; et il n'y a rien que je ne fasse,

tout le reste de ma vie, pour vous témoigner en particulier et en public le repentir, l'admiration pour votre caractère, et le très-profond respect avec lequel je suis, monsieur, votre très-humble, etc. JORE.

LETTRE III.

Paris, le 3 de juin 1742.

J'AI reçu, monsieur, les trois cents livres que vous avez eu encore la bonté de me faire donner. Cette nouvelle manière de vous venger d'un homme infortuné, dont le plus grand malheur a été de s'oublier avec vous, et qui en est au désespoir depuis si longtemps, ne sortira jamais de mon cœur. Vos bontés augmentent le sincère repentir que j'en ai; elles m'étonnent, elles m'inspirent le respect et l'attachement le plus tendre. Il faut que ceux qui m'avaient séduit soient des monstres. Ils ne vous connaissent pas comme je vous connais. Ma vie doit être employée à vous marquer mon dévouement. Je n'ai point de termes pour vous dire ce que vous m'inspirez. Permettez-moi seulement de me présenter devant vous, et de venir vous remercier. C'est la grâce que je vous prie d'ajouter à vos générosités.

Je suis avec respect et la plus tendre reconnaissance, monsieur, votre très-humble, etc. JORE.

LETTRE IV.

A Milan, ce 20 d'octobre 1768.

MONSIEUR, grâce à la pension que vous avez la bonté de me faire, je me suis trouvé en état de subsister à Milan, joint à quelques écoliers que j'avais, auxquels j'aidais à se perfectionner dans la langue

française, et qui, malheureusement pour moi, quittent cette ville pour voyager. Dans quel état vais-je me trouver, grand Dieu, privé de ce secours! Je vous fus autrefois utile pour écrire sous votre dictée; ne pourrai-je plus vous être d'aucune utilité? Si Milan était un endroit où l'on imprimât en français, je pourrais m'y occuper à corriger des épreuves, et par cette occupation me garantir de la misère qui me menace, et que vous pourriez me faire éviter, monsieur, en m'appelant auprès de vous, où je me persuade que vous devez avoir quelqu'un qui peut vous être moins nécessaire que je pourrais vous l'être.

J'espère, monsieur, que, réfléchissant sur mon état présent, et combien il est différent de celui dans lequel vous m'avez vu, vous vous porterez à le soulager, d'autant que ce changement ne m'est arrivé ni par libertinage ni par mauvaise conduite.

Lorsque M. de Ciddeville me procura l'honneur de vous connaître, il n'envisageait, ainsi que moi, que d'augmenter ma fortune; aurait-il pu prévoir l'injustice que l'on m'a faite, et que ma ruine totale devait s'ensuivre?

Je me flatte que, touché de mon triste sort, vous m'honorerez d'une réponse qui dissipera cet avenir affreux que j'envisage, et que je ne puis éviter sans vos bontés. Dans cette confiance, permettez que je me dise avec respect, monsieur, votre très-humble, etc. JORE.

Chez M. le comte Alari.

LETTRE V.

A Milan, ce 23 d'avril 1769.

MONSIEUR, à mon retour des îles Borromées, où son excellence M. le comte Frédéric m'a gardé trois

semaines, pour y prendre l'air, et me remettre de la maladie que j'ai eue, MM. Origoni et Parraviccini m'ont remis vingt-cinq sequins de Florence, par votre ordre, dont je leur ai donné reçu au compte de MM. François et Louis Bontems, de Genève.

Je ne puis assez vous en marquer ma reconnaissance, et vous ne pouviez, monsieur, m'envoyer plus à propos ce secours, manquant de linge et d'habits. Quoique votre générosité portât l'ordre de me compter ce que j'aurais besoin sans en limiter la somme, j'ai cru ne devoir pas abuser de vos bontés; et j'ai, sur l'instant même, employé ces vingt-cinq sequins en un habit que j'ai trouvé fait sur ma taille, et en quatre chemises que je fais faire: ce qui me mettra au moins en état de paraître décemment dans les maisons de condition où l'on a la bonté de m'admettre. J'y ai fait part de vos bontés, et l'on m'a loué de n'avoir exigé que cette somme, quoique votre générosité ne l'eût pas bornée.

Que je finirais avec tranquillité ma carrière, au cas que j'eusse le malheur de vous survivre, si vous vouliez bien m'assurer de quoi supporter l'état affreux de ma situation! état que j'ai si peu mérité! Je l'espère de vos bontés, monsieur. Je n'aurais alors plus à désirer que de me procurer l'occasion de vous en aller marquer ma vive reconnaissance. J'en attends l'heureux moment avec impatience, et vous supplie d'être persuadé du respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc. JORE.

Chez M. le comte Alari, où mes lettres me viennent franches de port.

LETTRE VI.

A Milan, le 25 de septembre 1773.

Monsieur, vivement pénétré de gratitude et transporté de joie, je vous remercie de la consolante promesse que vous me faites de me tirer de ma misère, et des huit louis que vous m'avez envoyés. Ils ne pouvaient m'arriver plus à propos pour me tirer du plus grand embarras. Je ne vous dis point, crainte de vous accabler, tout ce qui se passe dans mon ame, me flattant que les dispositions de la vôtre ont changé à mon avantage, vous assurant que je le mérite par les sentimens de reconnaissance avec lesquels j'ai l'honneur d'être avec respect, monsieur, votre très-humble, etc. Jore.

LETTRE

De M. Saint-Hyacinthe, *à M.* de Burigny.

A Belleville, le 2 de mai 1739.

Je vous renvoie, monsieur, le manuscrit que vous m'avez fait la grâce de me confier. Vous croyez peut-être que je l'ai lu avec plaisir, vous ne vous trompez pas; mais si vous concluez que j'ai été content après l'avoir lu, vous vous trompez. Charmé de ce que j'avais vu, je n'ai que mieux senti le besoin que j'avais du reste; au plaisir de la lecture a succédé beaucoup de colère contre l'auteur.

Votre indolence, monsieur, ou, pour parler plus franchement, votre paresse doit exciter contre vous tous ceux qui savent juger de ce que vous êtes capable de faire. Si vous êtes assez indifférent à la gloire

pour dédaigner les applaudissemens qui vous reviendraient de la perfection de cet ouvrage, la justice que le public vous a rendue sur ce que vous lui avez donné, vous engage à lui donner encore une chose qu'il attend et qu'il souhaite avec impatience. Personne n'a remonté avec plus de justesse ni avec plus de finesse jusqu'aux sources, personne ne les a expliquées avec plus de délicatesse et d'exactitude. Je vais ameuter tous vos amis pour vous persécuter jusqu'à ce que vous ayez donné l'ouvrage complet. Je mettrai à la tête cette comtesse sur les lèvres de laquelle les Grâces ont mis la persuasion; après quoi nous verrons si nous vous laisserons être, à votre aise, paresseux pour quelque temps.

Vous m'avez rendu justice, monsieur, lorsque vous avez assuré que je n'étais en nulle liaison avec l'auteur de la *Voltairomanie*, quel qu'il soit, et je vous proteste encore à présent que je n'ai point lu cette pièce en son entier. J'y jetai simplement les yeux, parce qu'on me dit que l'auteur m'y avait cité au sujet de M. de Voltaire : ce que je ne vis pas sans indignation. Je voudrais bien savoir de quel droit on cite le nom de M. de Voltaire et le mien, lorsque ni l'un ni l'autre ne se trouve dans l'ouvrage qu'on cite? On fait plus; eh! qu'en avez-vous pensé, monsieur? on y décide de mon intention. La déification dont on parle n'est qu'un ouvrage d'imagination, un tissu de fictions qu'on a liées ensemble pour en faire un récit suivi. On y a eu en vue de marquer en général les défauts où tombent les savans de divers genres et de diverses nations. On y a donc été obligé d'imaginer des choses qui, quoique rapportées comme des choses particulières, ne doivent être regardées que comme des généralités applicables à tous les savans qui peuvent tomber dans ces défauts. On ne peut faire une

allégorie ni un caractère que l'imagination d'un lecteur ne puisse appliquer à quelqu'un que l'auteur même n'aura jamais connu. Ainsi ce qui n'aura, dans un ouvrage de fiction, qu'un objet général, en devient un particulier par la malignité d'une fausse interprétation. Si cela est permis, monsieur, il ne faut plus songer à écrire, à moins que le public, plus réservé, ne juge de l'intention d'un auteur conformément au but général de l'ouvrage, et qu'il ne fasse retomber sur l'interprète la malignité de l'interprétation.

Quand je vis de quelle manière l'écrivain de la *Voltairomanie* décidait de mon intention, je vous avoue, monsieur, que je fus extrêmement surpris que celui qu'on en disait l'auteur pût ainsi manquer à tous les égards. Ma surprise égala mon indignation et sa témérité, pour ne pas me servir d'un terme plus dur. Il est vrai que, par la nature de l'ouvrage, on doit s'attendre à tout.

J'appris que M. de Voltaire méprisait cette pièce au point de n'y pas répondre. Il fait à merveille; le sort de ces sortes d'ouvrages est de périr en naissant: c'est les conserver que d'en parler. M. de Voltaire a quelque chose de mieux à faire. Cultivant à présent les *Musas severiores*, il apprend d'elles à s'élever dans ces régions tranquilles où les vapeurs de la terre ne s'élèvent point: *Sapientum templa serena.*

Voici, monsieur, les deux madrigaux de M. de Bignicourt, que je ne pus vous dire qu'imparfaitement la dernière fois que j'eus l'honneur de vous voir à Paris.

Des traits d'une injuste colère
Vous payez mes feux en ce jour:
Iris, pourquoi voulez-vous faire
La Haine fille de l'Amour?

Autre.

Iris, vous dédaignez les feux
Qu'en moi vos charmes ont fait naître :
Mon destin n'est pas d'être heureux,
Mais mon cœur méritait de l'être.

Faites-moi savoir, je vous prie, si vous connaissez le manuscrit sur les tournois, que M. de Rieux a acheté; et quand le temps sera conforme à la saison, n'oubliez point, monsieur, que vous avez à Belleville un très-humble et très-obéissant serviteur,

SAINT-HYACINTHE.

LETTRE

De M. D'ARGENSON *l'aîné, à M.* DE VOLTAIRE.

Paris, le 7 de février 1739.

C'EST un vilain homme que l'abbé Desfontaines, monsieur; son ingratitude est assurément pire encore que les crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. N'appréhendez point de n'avoir pas les puissances pour vous. Une fois il m'arriva, en dînant chez monsieur le cardinal, d'avancer la proposition qu'il était curé d'une grosse cure en Normandie; je révoltai toute l'assistance contre moi. Son éminence me le fit répéter trois fois. Je me voyais perdu d'estime et de fortune, sans le prévôt des marchands qui me témoigna ce fait. M. le chancelier pense de même sur le compte de ce... de police. M. Hérault doit penser de même, ou il serait justiciable de ceux qu'il justicie. M. le chancelier estime vos ouvrages; il m'en a parlé plusieurs fois dans des promenades à Fresnes. Mais, de tous les chevaliers, le plus prévenu contre

votre ennemi, c'est mon frère. J'ai été le voir à la réception de votre lettre; il m'a dit que l'affaire en était à ce que M. le chancelier avait ordonné que l'abbé Desfontaines serait mandé pour déclarer si les libelles en question étaient de lui, et pour signer l'affirmatif ou le négatif; sinon, contraint. Je vous assure que cela sera bien mené. Je solliciterai M. le chancelier en mon particulier, ces jours-ci.

J'embrasse vos intérêts avec chaleur et avec plaisir. La chose est bien juste. Je vous ai toujours connu ennemi de la satire; vous vous indignez contre les fripons, vous riez des sots; je compte en faire tout autant, tout de mon mieux, et je me crois honnête homme. Ce n'est là que juger; faire part de son jugement à ses amis, c'est médire : la religion le défend, ainsi que le bon sens, et même l'instinct. Ainsi vous m'avez toujours paru éloigné d'un si mauvais penchant; vos écrits avoués et dignes de vous, et vos discours, m'y ont toujours confirmé. Travaillez en repos, monsieur, vingt-cinq autres ans; mais faites des vers, malgré votre serment qui est dans la préface de Newton. Avec quelque clarté, quelque beauté, quelque dignité que vous ayez entendu et rendu le système philosophique de cet Anglais, ne méprisez pas pour cela les poëmes, les tragédies, et les épîtres en vers : nous serons toujours éclairés et nourris dans la saine physique; mais nous ne lirons bientôt plus pour nous amuser, et nous n'irons plus à la comédie, faute de bons auteurs en vers et en prose.

Adieu, monsieur; pourquoi allez-vous parler de protection et de respect à un ancien ami, et qui le sera toujours?

LETTRE

Du sieur DE BONNEVAL (1), *à M.* DE VOLTAIRE.

A Paris, ce 27 de février 1737.

J'AI été chez vous hier matin, monsieur, pour avoir l'honneur de vous voir; on m'a dit que vous étiez à la cour. Vous eussiez sans doute été surpris de ma visite; mais vous l'eussiez été davantage du motif qui l'occasionait. Cependant je m'étais rassuré par les réflexions qui viennent naturellement à un esprit du premier ordre; et je me disais : Il est vrai que depuis 1725 je n'ai presque jamais eu l'honneur de voir M. de Voltaire, mais il n'ignore pas qu'il est dans une sphère qui ne permet pas à tout le monde de le voir, il ne peut ignorer l'admiration que je lui ai vouée, et il ne pourrait en douter sans faire tort à mon discernement. Personne n'est plus en état aujourd'hui que moi de lui rendre justice, par l'habitude où j'ai été pendant un an de le voir dans ces sociétés où l'esprit et le cœur peuvent se montrer ce qu'ils sont, sans danger. C'est de là que j'en ai jugé assez favorablement pour être persuadé qu'il aime à obliger.

Cette manière de penser, monsieur, m'a conduit chez vous, pour vous prier de me prêter dix pistoles dont j'ai un besoin instant, et de vous offrir, pour la restitution, une délégation de la même somme sur les arrérages d'une rente que m'a laissée une dame de votre connaissance, et qui ne vit plus depuis plusieurs années. Si les morts avaient quelque crédit, j'em-

(1) Ce Bonneval est un fripon qui m'a volé autrefois dix louis, qui a été chassé de chez Montmartel, et qui a fait un libelle contre moi. (*Apostille de M. de Voltaire sur l'original de cette lettre.*)

ploierais sa médiation auprès de vous. Vous ne l'auriez pas refusée vivante : peut-être vit-elle encore dans votre mémoire; du moins elle le méritait par ses sentimens pour vous. Je les ai connus jusqu'à sa mort, dont j'ai été le triste témoin.

Cette prière que je vous aurais faite chez vous, monsieur, je vous la fais aujourd'hui par écrit; et si vous voulez y faire droit, vous le pouvez en m'adressant à qui il vous plaira de votre part, et je lui remettrai la délégation. Je croirais offenser la délicatesse de vos sentimens, si j'employais ici ces tours d'une éloquence usée pour vous disposer à me rendre le service que je vous demande. Exposer un besoin à une personne qui pense noblement, c'est avoir tout dit; j'ajouterai seulement que ma reconnaissance sera aussi vive que durable.

J'ai l'honneur d'être très-parfaitement, monsieur, votre très-humble, etc. DE BONNEVAL.

Rue Sainte-Anne, chez M. Dionis.

LETTRE

De M. PRAULT *fils, libraire à Paris, à madame* DE CHAMPBONIN, *à Vassy.*

Paris, le 24 de janvier 1739.

MADAME, vous savez que c'est à un magistrat connu par sa vertu et son mérite que j'ai l'obligation de connaître M. de Voltaire, dont il est l'ami. J'ai souhaité pendant long-temps illustrer mon commerce des ouvrages d'un homme que je ne connaissais encore que par les talens de son esprit, et qui depuis m'a si fort attaché à lui par les qualités de son cœur. Ma jeunesse, ma bonne volonté, ma sincérité, titres qui

valent toujours auprès de lui, ont achevé ce que la recommandation avait commencé. Depuis ce temps sa confiance m'a rendu l'instrument de tant d'actions de générosité, qu'autant par justice pour lui que par reconnaissance pour celles dont je me suis particulièrement ressenti, je me crois obligé d'en rendre partout un témoignage authentique, et de répondre à l'injuste accusation du libelle intitulé *la Voltairomanie*, que tous les honnêtes gens ne voient qu'avec indignation.

Voici l'histoire des ouvrages de M. de Voltaire, depuis que je le connais, et je suis en état de la prouver par des pièces justificatives.

J'ai commencé par imprimer *la Henriade*, avec des corrections considérables; et M. de Voltaire, en me la donnant, en abandonna le profit à un jeune homme que ses talens lui ont attaché, et à qui il a fait encore présent de sa tragédie de *la Mort de César*. Il permit dans le même temps à un autre libraire de réimprimer *Zaïre*, dont le privilége était expiré. Il m'a donné, à moi, ses tragédies d'*OEdipe*, *Mariamne* et *Brutus*. J'ai imprimé l'*Enfant prodigue*: celui qui fut chargé d'en faire le marché m'en demanda un prix si honnête, que, bien loin de contester avec lui, je lui donnai cent francs au-dessus du prix qu'il m'en avait demandé. Quelques jours après, M. de Voltaire m'écrivit qu'il n'exigerait jamais d'argent (1) pour le prix de ses pièces, ni pour aucun autre de ses ouvrages, mais seulement des livres. Enfin, il a fait présent de ses *Élémens de Newton* à ses libraires de Hollande. Peu de temps après, on en a fait une édition sous le titre de Londres; et je sais que le libraire qui l'avait faite à l'insu de M. de Voltaire, crut cependant,

(1) C'est-à-dire pour lui-même.

avant de la faire paraître, lui devoir l'attention de la lui communiquer, et de se soumettre à ses corrections. L'édition en état de paraître, M. de Voltaire en a acheté cent cinquante exemplaires pour faire des présens à Paris, qu'il a payés, et qui lui reviennent, avec la reliure, à près de cent pistoles.

Voilà, madame, ce que les ouvages de M. de Voltaire lui ont produit; voilà plutôt de quoi confondre le calomniateur, et vous voyez quelle foi on peut ajouter aux impostures dont son ouvrage est tissu.

J'ai l'honneur d'être avec un très-profond respect, etc. PRAULT *fils*.

Déclaration de l'abbé Guyot Desfontaines, à la police.

Je déclare que je ne suis point l'auteur d'un libelle imprimé qui a pour titre *la Voltairomanie*, et que je le désavoue en son entier, regardant comme calomnieux tous les faits qui sont imputés à M. de Voltaire dans ce libelle; et que je me croirais déshonoré si j'avais eu la moindre part à cet écrit, ayant pour lui tous les sentimens d'estime due à ses talens, et que le public lui accorde si justement.

Fait à Paris, ce 4 d'avril 1739. DESFONTAINES.

N. B. L'original est entre les mains de M. Hérault.

LETTRE

De M. DE CHAMPBONIN, *à son fils, au bureau des fortifications, à Paris.*

A Champbonin, ce 15 de mai 1739.

CE n'est plus à Cirey, mon fils, qu'il faut que vous écriviez à M. de Voltaire; il vient de partir pour

Bruxelles avec M. et Mme du Châtelet. Vous vous imaginez assez dans quelle douleur son absence nous laisse. Jamais il ne fut d'ami plus tendre et plus respectable. Nous regrettons sensiblement les quatre années qu'il a passées en Champagne. Ce temps heureux où nous avons vécu avec lui, doit vous rappeler comme à nous, mon fils, les marques d'amitié dont il nous a comblés; elles sont telles pour vous en particulier, que je n'aurais pu faire que les mêmes choses pour votre fortune, si elles eussent été en mon pouvoir. Eh, que ne lui devez-vous point de reconnaissance! Rien ne l'engageait à vous donner des marques si singulières d'attachement, et j'espère que vous n'oublierez jamais l'excès de ses bontés. Ce n'est pas assez de les partager avec nous, il faut que vous nous surpassiez en reconnaissance. Aimez-le comme votre père : vous lui devez tous les sentimens dont vous êtes capable, et j'en serai plus touché que de ceux que vous avez pour moi.

Votre mère est pénétrée de regrets, aussi-bien que moi : vous connaissez notre amitié pour lui, et tous deux nous pleurons la douceur qu'il attachait à la sienne pour nous.

M. et Mme la comtesse de la Neuville, de qui vous me demandez des nouvelles, regrettent aussi infiniment la société de M. de Voltaire. Il part adoré de tout le canton, et nous gémissons tous de son absence. Monsieur et madame du Châtelet nous flattent de leur retour à Cirey, dès que leurs affaires seront finies.

Écrivez bien régulièrement à Bruxelles, et comptez, mon fils, sur mon amitié et celle de votre mère, qui vous embrasse. CHAMPBONIN.

LETTRE

De M. l'abbé PRÉVOST *à M.* DE VOLTAIRE.

Le 15 de janvier 1740.

JE souhaiterais extrêmement, monsieur, de vous devenir utile en quelque chose; c'est un ancien sentiment que j'ai fait éclater plusieurs fois dans mes écrits, que j'ai communiqué à M. Thieriot dans plus d'une occasion, et qui s'est renouvelé fort vivement depuis l'affaire de Prault. Je ne puis soutenir qu'une infinité de misérables, s'acharnant contre un homme tel que vous, les uns par malignité pure, les autres par un faux air de probité et de justice, s'efforcent de communiquer le poison de leur cœur aux plus honnêtes gens.

Il m'est venu à l'esprit que le goût du public, qui s'est assez soutenu jusqu'à présent pour ma façon d'écrire, me rend plus propre qu'un autre à vous rendre quelque service. L'admiration que j'ai pour vos talens, et l'attachement particulier dont je fais profession pour votre personne, suffiraient bien pour m'y porter avec beaucoup de zèle; mais mon propre intérêt s'y joint : et si je puis servir, dans quelque mesure, à votre réputation, vous pouvez être aussi utile pour le moins à ma fortune.

Voilà deux points, monsieur, qui demandent un peu d'explication : elle sera courte, car je n'ai que le fait à exposer.

1° J'ai pensé qu'une *Défense de M. de Voltaire et de ses ouvrages*, composée avec soin, force, simplicité, etc., pourrait être un fort bon livre, et forcerait peut-être, une fois pour toutes, la malignité à se taire. Je la diviserais en deux; l'une regarderait sa

personne, l'autre ses écrits : j'y emploierais tout ce que l'habitude d'écrire pourrait donner de lustre à mes petits talens, et je ne demanderais d'être aidé que de quelques mémoires pour les faits. L'ouvrage paraîtrait avant la fin de l'hiver.

2° Le dérangement de mes affaires est tel, que, si le ciel, ou quelqu'un inspiré de lui, n'y met ordre, je suis à la veille de repasser en Angleterre. Je ne m'en plaindrais pas si c'était ma faute; mais depuis cinq ans que je suis en France, avec autant d'amis qu'il y a d'honnêtes gens à Paris, avec la protection d'un prince du sang qui me loge dans son hôtel (1), je suis encore sans un bénéfice de cinq sous. Je dois environ cinquante louis, pour lesquels mes créanciers réunis m'ont fait assigner, etc.; et le cas est si pressant, qu'étant convenu avec eux d'un terme qui expire le premier du mois prochain, je suis menacé d'un décret de prise de corps, si je ne les satisfais dans ce temps. De mille personnes opulentes avec lesquelles ma vie se passe, je veux mourir si j'en connais une à qui j'aie la hardiesse de demander cette somme, et de qui je me croie sûr de l'obtenir.

Il est question de savoir si M. de Voltaire, moitié engagé par sa générosité et par son zèle pour les gens de lettres, moitié par le dessein que j'ai de m'employer à son service, voudrait me délivrer du plus cruel embarras où je me sois trouvé de ma vie. L'entreprise est digne de lui; et la seule nouveauté de rétablir dans ses affaires un homme qui ne peut s'aider de la protection d'un prince du sang, et j'ose dire de l'amitié de tout Paris, me paraît une amorce singulière.

Au reste, j'ai deux manières de restituer : l'une en

(1) Le prince de Conti.

sentiment de reconnaissance, et je serais réduit à celle-là si la mort me surprenait, car je ne possède pas un sou de revenu; mais je suis dans un âge, je jouis d'une santé qui me promettent une longue vie : l'autre voie de restitution est de donner à prendre sur mes libraires; elle pourrait me servir avec mes créanciers, s'ils entendaient raison : mais des tapissiers et des tailleurs, qu'on a différé un peu de payer, n'y trouvent point assez de sûreté. Un homme de lettres conçoit mieux la solidité de cette ressource.

Je finis, monsieur, car voilà en vérité une lettre fort extraordinaire. Je me flatte qu'autant je trouverai de plaisir à me vanter du bienfait, si vous me l'accordez, autant vous voudrez bien prendre soin d'ensevelir ma prière, si quelque raison, que je ne chercherai pas même à pénétrer, ne vous permet pas de la recevoir aussi favorablement que je l'espère. Mais, dans l'un ou l'autre cas, vous regarderez, s'il vous plaît, monsieur, comme un de vos plus dévoués serviteurs et de vos admirateurs les plus passionnés,

L'abbé PRÉVOST.

P. S. Vous vous imaginerez bien que c'est le récit que Prault m'a fait de vos générosités, qui m'a fait naître les deux idées que je viens de vous proposer.

RAPPORT

Fait à l'Académie des Sciences par MM. PITOT *et* CLAIRAUT, *le* 26 *d'avril* 1741, *sur le Mémoire de M.* DE VOLTAIRE, *touchant les forces vives.*

NOUS avons examiné, par ordre de l'académie, un Mémoire de M. de Voltaire, intitulé : *Doutes sur la mesure des forces motrices et sur leur nature.* Ce mémoire contient deux parties. La première est une

exposition abrégée des principales raisons qui ont été données pour prouver que les forces des corps en mouvement sont comme leurs quantités de mouvement, c'est-à-dire, comme les masses multipliées par leurs simples vitesses, et non par les carrés, ainsi que le prétendent ceux qui reçoivent la théorie des forces vives. Les raisons que M. de Voltaire rapporte ne sont pas avancées comme des démonstrations; ce sont simplement des doutes qu'il propose, mais les doutes d'un homme éclairé, qui ressemblent beaucoup à une décision.

Nous n'entrerons point dans l'examen de cette première partie, parce que l'auteur ne paraît y avoir eu en vue que de rendre les plus fortes raisons qui ont été données contre les forces vives, d'une manière assez claire et assez abrégée pour que les lecteurs puissent se les rappeler promptement.

Dans la seconde partie, M. de Voltaire considère la nature de la force. Comme il a conclu que la force motrice n'est autre chose que le produit de la masse par la simple vitesse, il n'admet point de distinction entre les forces mortes et les forces vives. Lorsque l'on dit que la force d'un corps en mouvement diffère infiniment de celle d'un corps en repos, c'est, suivant lui, comme si l'on disait qu'un liquide est infiniment plus liquide quand il coule, que quand il ne coule pas.

Il dit ensuite que, si la force n'est autre chose que le produit de la masse par la vitesse, elle n'est précisément que le corps lui-même agissant, ou prêt à agir : et il rejette ainsi l'opinion des philosophes qui ont cru que la force était un être à part, une substance qui anime les corps, et qui en est distinguée; que la force doit se trouver dans les êtres simples, appelés *monades,* etc.

M. de Voltaire, remarquant, comme plusieurs l'ont déjà fait, que la quantité de mouvement augmente dans plusieurs cas, et étant toujours convaincu que la force n'est autre chose que la quantité de mouvement, il demande si les philosophes qui ont soutenu la conservation d'une même quantité de force dans la nature, ont plus de raison que ceux qui voudraient la conservation d'une même quantité d'espèces d'individus, de figures, etc.

Il demande ensuite si, de ce qu'un corps élastique qui en choque un plus grand, lui communique plus de quantité de mouvement, et par conséquent, selon lui, plus de force qu'il n'en avait, il ne s'ensuit pas évidemment que les corps ne communiquent point de force : en sorte que la masse et le mouvement ne suffisant pas pour la communication du mouvement, il faut encore l'inertie, sans laquelle la matière ne résisterait pas, et sans laquelle il n'y aurait nulle action.

M. de Voltaire croit encore que l'inertie, la masse et le mouvement ne suffisent pas. Il pense qu'il faut un principe qui tienne tous les corps de la nature en mouvement, et leur communique incessamment une force agissante, ou prête à agir ; et ce principe doit être, selon lui, la gravitation, soit qu'elle ait une cause mécanique, soit qu'elle n'en ait pas.

La gravitation, continue-t-il, ne peut pas non plus satisfaire à tous les effets de la nature ; elle est très-loin d'expliquer la force des corps organisés ; il leur faut encore un principe interne, comme celui du ressort.

M. de Voltaire termine son mémoire en disant que, puisque la force active du ressort produit les mêmes effets que toute force quelconque, on en peut conclure que la nature, qui va souvent à différens

buts par la même voie, va aussi au même but par différens chemins; et qu'ainsi la véritable physique consiste à tenir registre des opérations de la nature, avant que de vouloir tout asservir à une loi générale.

De toutes les questions, difficiles à approfondir, que renferment les deux parties de ce mémoire, il paraît que M. de Voltaire est très au fait de ce qui a été donné en physique, et qu'il a lui-même beaucoup médité sur cette science.

A Paris, le 26 avril 1741. PITOT, CLAIRAUT.

Je certifie la copie ci-dessus être conforme à l'original. A Paris, le 27 avril 1741.

DORTOUS DE MAIRAN, secrétaire perpétuel de l'académie royale des sciences.

LETTRE

De l'avocat MANNORY (1), *à M.* DE VOLTAIRE.

Ce 10 de mai 1744.

IL y a long-temps, monsieur, que vous n'avez entendu parler de moi, et il est bien fâcheux que je ne rappelle vos idées à mon sujet que pour vous entretenir de mes malheurs; mais je connais trop les sentimens de votre cœur pour manquer de confiance. Mon père vit toujours, il a 80 ans; il est extrêmement cassé et affaibli. J'aurai plus de cent mille francs de bien, et je n'en ai jamais reçu un écu. Ma profession est difficile; il y faut des secours sur lesquels j'avais compté, et qui m'ont manqué. J'ai essuyé des maladies longues et considérables : j'ai enfin rétabli ma santé; mais pendant ce temps mon cabinet s'est trouvé

(1) Il a reçu de moi l'aumône, et a fait contre moi un libelle. (*Apostille de M. de Voltaire.*)

vide. J'avais affaire alors, monsieur, à une propriétaire riche et dévote : j'avais extrêmement dépensé dans sa maison pour m'ajuster : elle m'a inhumainement mis dehors, et j'ai perdu toutes mes dépenses et mes arrangemens. Enfin, monsieur, le pauvre M. de Fimarçon s'est adressé à moi; j'ai cru ses affaires bonnes, je m'y suis livré tout entier. Mes maladies m'avaient affaibli mon cabinet de la moitié. J'ai perdu l'autre moitié pour ne penser qu'à M. de Fimarçon.

Je me flattais qu'en le tirant d'affaire je me ferais honneur, et que sa reconnaissance me dédommagerait suffisamment : rien n'a réussi, monsieur. Pendant ce temps j'ai été trois mois à trouver une maison. J'en ai loué une le 23 décembre. Depuis cet instant les ouvriers y sont. Voilà donc six mois que je suis sans maison, sans cabinet, et par conséquent sans travail.

Jugez, monsieur, de ma situation. Je ne tirerais pas un écu de mon père. Quand on a été dur toute sa vie, on ne devient pas bon et généreux à 80 ans. M. Dodun, l'ancien receveur-général, de qui j'ai loué, dans l'Ile, m'a fait attendre; mais il a dépensé quatre mille francs pour m'ajuster, et je serai au mieux. J'ai des meubles qui, en les fesant aller aux lieux, me suffiront. Il ne me manque donc, monsieur, que de pouvoir satisfaire à la dépense de mon emménagement, qui ne laissera pas que d'être un objet, de payer quelques petites dettes que j'ai depuis six mois, et d'avoir une faible somme devant moi pour ouvrir mon cabinet, et vivre en attendant la pratique, qui viendra sûrement.

J'ai toujours entendu dire, monsieur, qu'il était permis aux malheureux de se vanter un peu. En profitant de ce privilége que je n'ai que trop acquis par ma situation, qui est cruelle, je puis me vanter de

ne craindre aucun des avocats qui ont actuellement de l'emploi. Si j'ai du secours, je vais reprendre dans l'instant; mon cabinet a sa valeur. Dans un an, mon emploi peut être considérable; et mon père me laissera enfin ce qu'il ne pourra pas emporter. Si je n'ai point de secours, ma maison me devient inutile. Je ne pourrai plus reparaître au palais, et je suis perdu sans ressource, car je ne suis bon à aucune autre chose. Je donnerai toutes les sûretés que je pourrai; je m'engagerai solidairement avec ma femme; je ferai même des lettres de change, pourvu que l'on me donne des délais suffisans.

M'abandonnerez-vous, monsieur? oublierez-vous l'ancienne amitié que vous avez eue pour moi? Je suis un de vos plus vieux serviteurs, et l'apologiste d'*OEdipe* ne doit pas périr dans la misère au milieu de si belles espérances; il ne s'agit que de l'aider un peu. Ce sera un avocat que vous ferez; et s'il devient bon, l'opération n'est pas indigne de vous. Jusqu'à présent, monsieur, vous avez fait tant de choses différentes, et dans tous les genres, que celle-là vous manquait peut-être. J'attends tout de vous, monsieur; les temps sont affreux, puisque personne n'est sensible aux talens. Vous seul les connaissez tous, vous les protégez; et si vous pensez que je puisse faire quelque chose, vous ne m'abandonnerez certainement pas. Ma fortune dépend donc du jugement que vous porterez de moi. J'attends votre décision avec confiance. Je demeure, rue de la Comédie-Française, chez M. Dubois, au Palais-Royal. En attendant que vous me mettiez en état de gagner l'Ile, je compte que vous m'honorerez d'une réponse. Je suis avec le plus tendre respect, monsieur, votre très-humble, etc.

MANNORY.

AUTRE DU MÊME.

Ce jeudi matin.

Vous m'avez permis, monsieur, de vous importuner encore, après votre retour de la campagne. Je suis honnête en robe, mais je manque totalement d'habit, et je ne puis me présenter devant personne. Cela dérange toutes mes affaires. Avez-vous pensé à M. Thieriot? je vous prie, monsieur, de me le marquer. Je suis depuis six jours avec quatre sous dans ma poche. Vous m'avez promis quelques légers secours: ne me les refusez pas aujourd'hui, monsieur. Dès que je serai habillé, je serai en état de suivre mes affaires, et ma situation changera. On m'annonce beaucoup d'affaires au palais, mais elles ne sont pas encore arrivées. Nous touchons aux vacances; le temps n'est pas favorable. Souffrirez-vous, monsieur, que je meure de faim; je n'ai mangé hier et avant-hier que du pain. C'était fête; je n'ai pu décemment sortir en robe, et mon habit n'est pas mettable. Je n'ai osé aller chez personne, et je n'avais pas d'argent pour avoir quelque chose chez moi. L'état est affreux. De grâce, monsieur, donnez au porteur de cette lettre ce que vous pouvez pour mon soulagement présent: il est sûr. Mandez-moi si M. Thieriot fait quelque chose. Laisserez-vous périr de misère un ancien serviteur, un homme qui, j'ose le dire, a quelques talens, et qui est actuellement à la vue du port? Son vaisseau est un peu délabré; mais il ne s'agit que de le secourir pour entrer dans le port.

Je suis avec la plus vive reconnaissance, monsieur, votre très-humble, etc. MANNORY.

LETTRE

De M. J. J. Rousseau, *à M.* de Voltaire.

Paris, le 11 de décembre 1745.

Monsieur, il y a quinze ans que je travaille pour me rendre digne de vos regards et des soins dont vous favorisez les jeunes muses en qui vous découvrez quelque talent. Mais, pour avoir fait la musique d'un opéra, je me trouve, je ne sais comment, métamorphosé en musicien. C'est, monsieur, en cette qualité, que M. le duc de Richelieu m'a chargé des scènes dont vous avez lié les divertissemens de *la Princesse de Navarre*. Il a même exigé que je fisse, dans les canevas, les changemens nécessaires pour les rendre convenables à votre nouveau sujet. J'ai fait mes respectueuses représentations; M. le duc a insisté, j'ai obéi. C'est le seul parti qui convienne à l'état de ma fortune. M. Ballot s'est chargé de vous communiquer ces changemens. Je me suis attaché à les rendre en moins de mots qu'il était possible. C'est le seul mérite que je puis leur donner. Je vous supplie, monsieur, de vouloir les examiner, ou plutôt d'en substituer de plus dignes de la place qu'ils doivent occuper.

Quant au récitatif, j'espère aussi, monsieur, que vous voudrez bien le juger avant l'exécution, et m'indiquer les endroits où je me serai écarté du beau et du vrai, c'est-à-dire, de votre pensée. Quel que soit pour moi le succès de ces faibles essais, ils me seront toujours glorieux s'ils me procurent l'honneur d'être connu de vous, et de vous montrer l'admiration et le profond respect avec lesquels j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très-humble, etc.

J. J. Rousseau, *citoyen de Genève.*

AUTRE DU MÊME.

A Paris, le 30 de janvier 1750.

MONSIEUR, un Rousseau (1) se déclara autrefois votre ennemi, de peur de se reconnaître votre inférieur; un autre Rousseau, ne pouvant approcher du premier par le génie, veut imiter ses mauvais procédés. Je porte le même nom qu'eux; mais, n'ayant ni les talens de l'un, ni la suffisance de l'autre, je suis encore moins capable d'avoir leurs torts envers vous. Je consens bien de vivre inconnu, mais non déshonoré; et je croirais l'être, si j'avais manqué au respect que vous doivent tous les gens de lettres, et qu'ont pour vous tous ceux qui en méritent eux-mêmes.

Je ne veux point m'étendre sur ce sujet, ni enfreindre, même avec vous, la loi que je me suis imposée de ne jamais louer personne en face. Mais, monsieur, je prendrai la liberté de vous dire que vous avez mal jugé d'un homme de bien, en le croyant capable de payer d'ingratitude et d'arrogance la bonté et l'honnêteté dont vous avez usé envers lui au sujet des fêtes de Ramire (2). Je n'ai point oublié la lettre dont vous m'honorâtes dans cette occasion; elle a achevé de me convaincre que, malgré de vaines calomnies, vous êtes véritablement le protecteur des talens naissans qui en ont besoin. C'est en faveur de ceux dont je fesais l'essai, que vous daignâtes me promettre de l'amitié. Leur sort fut malheureux, et j'aurais dû m'y attendre. Un solitaire

(1) Jean-Baptiste. On ne connaît point l'autre Rousseau; ce n'est pas celui de Toulouse, auteur du *Journal encyclopédique*, ni celui de Gotha.

(2) *La Princesse de Navarre.*

qui ne sait point parler, un homme timide, découragé, n'osa se présenter à vous. Quel eût été mon titre ? Ce ne fut point le zèle qui me manqua, mais l'orgueil; et n'osant m'offrir à vos yeux, j'attendis du temps quelque occasion favorable pour vous témoigner mon respect et ma reconnaissance.

Depuis ce jour, j'ai renoncé aux lettres et à la fantaisie d'acquérir de la réputation; et désespérant d'y arriver, comme vous, à force de génie, j'ai dédaigné de tenter, comme les hommes vulgaires, d'y parvenir à force de manége; mais je ne renoncerai jamais à mon admiration pour vos ouvrages. Vous avez peint l'amitié et toutes les vertus en homme qui les connaît et les aime. J'ai entendu murmurer l'envie, j'ai méprisé ses clameurs, et j'ai dit, sans crainte de me tromper : Ces écrits qui m'élèvent l'ame, et m'enflamment le courage, ne sont point les productions d'un homme indifférent pour la vertu.

Vous n'avez pas, non plus, bien jugé d'un républicain, puisque j'étais connu de vous pour tel. J'adore la liberté; je déteste également la domination et la servitude, et ne veux en imposer à personne. De tels sentimens sympathisent mal avec l'insolence; elle est plus propre à des esclaves, ou à des hommes plus vils encore, à de petits auteurs jaloux des grands.

Je vous proteste donc, monsieur, que non-seulement Rousseau de Genève n'a point tenu les discours que vous lui avez attribués, mais qu'il est incapable d'en tenir de pareils. Je ne me flatte pas de mériter l'honneur d'être connu de vous; mais si jamais ce bonheur m'arrive, ce ne sera, j'espère, que par des endroits dignes de votre estime.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très-humble, etc.

J. J. Rousseau, *citoyen de Genève.*

LETTRE

De M. le marquis D'ADHEMAR, *à M.* DE VOLTAIRE.

A Paris, le 25 de novembre 1750.

J'AVAIS été instruit dans le temps, monsieur, de l'ingratitude et de l'insolence du petit d'Arnaud envers vous, et j'en avais marqué mon indignation. Je priai même M. d'Argental de remonter à l'origine de la lettre à Fréron ; et d'en prendre copie. Cette lettre était lue de tout le monde, et se débitait d'une manière si désavantageuse, que je voulus voir la préface dont on se plaignait, et qu'on accusait d'être tronquée. Elle me parut aussi simple que je pouvais le désirer, et je n'y trouvai à redire que le nom de l'auteur et son style. Enfin, monsieur, je ne doute point que le grand roi que vous servez, ne vous rende promptement justice. On est heureux d'avoir à défendre la vérité devant le monarque qui l'éclaire et qui la protége.

Cependant, malgré cette assurance, je vous exhorte encore, monsieur, au plus grand courage. Les grandes réputations et la parfaite tranquillité ne vont guère de compagnie.

Mais, pour revenir à notre petit homme, on me dit dans le moment qu'il vient d'écrire une nouvelle lettre à Fréron, où il assure que tout est raccommodé. Au nom de Dieu, monsieur, en soutenant les vrais talens, gardez-vous de ces lourds frelons ; ils ne se souviennent de ce qu'ils vous doivent que pour en punir leur bienfaiteur. Je me rappelle à ce propos qu'une personne (1) me disait un jour, qu'é-

(1) M. Dutertre.

tant placé à l'amphithéâtre auprès de l'abbé Desfontaines et de d'Arnaud, il entendit le premier reprocher à l'autre quelque attachement pour vous. Mais, monsieur, répondit d'Arnaud, vous ne faites pas attention qu'il m'oblige, et que je lui dois de la reconnaissance. Eh bien, reprit l'abbé, on peut prendre de lui lorsqu'on a des besoins, mais il faut en dire du mal.

Vous voyez que l'homme s'est souvenu de la morale, et qu'il n'a pas tardé de la mettre en pratique.

Adieu, monsieur; méprisez cette vile engeance, et tâchez de vous armer de philosophie sur les événemens. La vérité triomphe toujours à la longue, et l'envie se trouve abattue sous le poids des grandes réputations.

LETTRE

Du sieur GUYOT DE MERVILLE (1), *à M.* DE VOLTAIRE.

A Lyon, le 15 d'avril 1755.

Vous ne pouvez pas ignorer, monsieur, que je suis établi à Genève depuis deux ans. Dans l'espèce de nécessité où les mauvais procédés des comédiens français de Paris m'ont mis de fuir leur présence, il n'y avait point de retraite qui convînt mieux au penchant naturel que j'ai pour le repos et pour la liberté. Je suis d'autant plus content de mon choix, que d'autres raisons vous ont déterminé pour le même asile. Mais ce n'est pas assez que nos goûts s'accordent, il faut encore que nos sentimens se concilient. Quel désagrément pour l'un et pour l'autre, si, habitant les mêmes lieux et fréquentant les mêmes maisons,

(1) La réponse de Voltaire se trouve dans la *Correspondance générale*, à sa date de novembre 1755, ainsi qu'un extrait de cette lettre.

nous ne pouvions ni nous voir ni nous parler qu'avec contrainte, et peut-être avec aigreur! Je sais que je vous ai offensé; mais je ne l'ai fait par aucune de ces passions qui déshonorent autant l'humanité que la littérature.

Mon attachement à Rousseau, ma complaisance pour l'abbé Desfontaines, sont les seules causes du mal que j'ai voulu vous faire, et que je ne vous ai point fait. Leur mort vous a vengé de leurs inspirations, et le peu de fruit des sacrifices que je leur ai faits m'a consolé de leur mort.

Mille gens pourraient vous dire, monsieur, que je vous estime plus que vos partisans les plus zélés, parce que je vous estime moins légèrement et moins aveuglément qu'eux. La preuve en est incontestable. D'Auberval, comédien à Lyon, dont vous avez goûté les talens, et dont vous adoreriez le caractère si vous le connaissiez comme moi, peut vous certifier que je le chargeai, trois jours avant votre départ subit et imprévu, des vers que je vous envoie. Je profitais du passage que vous fesiez en cette ville, où je n'étais aussi qu'en passant. Ces vers sont encore plus de saison que jamais, puisque je serai à Genève le 22 de ce mois, et que nous y voilà fixés tous les deux. Je n'ai rien à y ajouter que les offres suivantes.

J'ai fait, en quatre volumes manuscrits, la critique de vos ouvrages; je vous la remettrai. Il y a à la tête de ma première comédie une lettre dont Rousset m'écrivit autrefois que vous aviez été choqué; je la supprimerai dans l'édition que je prépare de mes œuvres. L'abbé Desfontaines a fait imprimer deux pièces de vers qu'il m'avait suggérées contre vous; je les supprimerai aussi. C'est à ce prix que je veux mériter votre amitié.

Je ferai plus. Mes *Œuvres diverses* en deux volu-

mes sont dédiées à un gentilhomme du pays de Vaud, qui brûle de vous voir, et que vous serez bien aise de connaître ; pour convaincre le public de la sincérité de mes intentions et de ma conduite à votre égard, je suis prêt, si vous le permettez, à vous dédier mon théâtre en quatre volumes. Je ne crois pas que vous puissiez rien exiger de plus.

Mais, à propos d'édition, il est bien temps, monsieur, que vous pensiez, ainsi que moi, à en faire paraître une de vos ouvrages, sous vos yeux et de votre aveu. Le public l'attend avec impatience, parce qu'il ne croira jamais vous tenir, que vous ne vous donniez vous-même. Vous êtes à Genève en place pour cela ; et je me charge, si vous voulez, d'une partie du matériel de cette impression, comme vous m'avez chargé, à La Haye, il y a plus de trente ans, de la correction des épreuves de *la Henriade*.

J'envoie copie de cette lettre, et des vers qui l'accompagnent, à M. de Montpéroux, qui m'honore de son estime et de son affection. Je me flatte qu'il voudra bien appuyer le tout. Mais est-il besoin que M. le résident joigne sa recommandation à ma démarche? Ne savez-vous pas, monsieur, qu'il est plus grand de reconnaître ses fautes que de n'en jamais faire, et plus glorieux de pardonner que de se venger? Je parle à Voltaire, et c'est Merville qui lui parle. Vous voyez que je finis en poète; mais ce n'est pas en poète, c'est en ami, c'est en admirateur, c'est en homme qui pense, que je vous assure de l'estime singulière et du dévouement parfait avec lequel je suis, monsieur, etc. GUYOT DE MERVILLE.

LETTRE

De M. J. J. Rousseau (1), *à M.* de Voltaire.

10 de septembre 1755.

C'est à moi, monsieur, de vous remercier à tous égards. En vous offrant l'ébauche de mes tristes rêveries, je n'ai point cru vous faire un présent digne de vous, mais m'acquitter d'un devoir, et vous rendre un hommage que nous vous devons tous, comme à notre chef. Sensible d'ailleurs à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens, et j'espère qu'elle ne fera qu'augmenter encore, lorsqu'ils auront profité des instructions que vous pouvez leur donner. Embellissez l'asile que vous avez choisi, éclairez un peuple digne de vos leçons : et vous, qui savez si bien peindre les vertus et la liberté, apprenez-nous à les chérir dans nos mœurs comme dans vos écrits. Tout ce qui vous approche doit apprendre de vous le chemin de la gloire et de l'immortalité.

Vous voyez que je n'aspire pas à nous rétablir dans notre bêtise, quoique je regrette beaucoup pour ma part le peu que j'en ai perdu. A votre égard, monsieur, ce retour serait un miracle si grand, qu'il n'appartient qu'à Dieu de le faire, et si pernicieux, qu'il n'appartient qu'au diable de le vouloir. Ne tentez donc pas de retomber à quatre pates ; personne au monde n'y réussirait moins que vous. Vous nous redressez trop bien sur nos deux pieds, pour cesser de vous tenir sur les vôtres. Je conviens de toutes les disgrâces qui poursuivent les hommes célèbres dans la littéra-

(1) Voyez la lettre de Voltaire à Rousseau, du 30 d'auguste 1755, dans la *Correspondance générale.*

ture; je conviens même de tous les maux attachés à l'humanité, qui paraissent indépendans de nos vaines connaissances : les hommes ont ouvert sur eux-mêmes tant de sources de misères, que, quand le hasard en détourne quelqu'une, ils n'en sont guère plus heureux. D'ailleurs il y a, dans le progrès des choses, des liaisons cachées que le vulgaire n'aperçoit pas, mais qui n'échapperont point à l'œil du philosophe, quand il y voudra réfléchir.

Ce n'est ni Térence, ni Cicéron, ni Virgile, ni Sénèque, ni Tacite qui ont produit les crimes des Romains et les malheurs de Rome. Mais, sans le poison lent et secret qui corrompait insensiblement le plus vigoureux gouvernement dont l'histoire ait fait mention, Cicéron, ni Lucrèce, ni Salluste, ni tous les autres, n'eussent point existé, ou n'eussent point écrit. Le siècle aimable de Lælius et de Térence amenait de loin le siècle brillant d'Auguste et d'Horace, et enfin les siècles horribles de Sénèque et de Néron, de Tacite et de Domitien. Le goût des sciences et des arts naît chez un peuple, d'un vice intérieur qu'il augmente bientôt à son tour : et s'il est vrai que tous les progrès humains sont pernicieux à l'espèce, ceux de l'esprit et des connaissances qui augmentent notre orgueil et multiplient nos égaremens, accélèrent bientôt nos malheurs. Mais il vient un temps où elles sont nécessaires pour l'empêcher d'augmenter : c'est le fer qu'il faut laisser dans la plaie, de peur que le blessé n'expire en l'arrachant.

Quant à moi, si j'avais suivi ma première vocation, et que je n'eusse ni lu ni écrit, j'en aurais été sans doute plus heureux. Cependant, si les lettres étaient maintenant anéanties, je serais privé de l'unique plaisir qui me reste. C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux ; c'est parmi leurs illustres

enfans que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie et à mépriser la mort. Je leur dois le peu que je suis, je leur dois même l'honneur d'être connu de vous. Mais consultons l'intérêt dans nos affaires, et la vérité dans nos écrits; quoiqu'il faille des philosophes, des historiens, et de vrais savans pour éclairer le monde et conduire ses aveugles habitans, si le sage Memnon m'a dit vrai, je ne connais rien de si fou qu'un peuple de sages. Convenez-en, monsieur; s'il est bon que de grands génies instruisent les hommes, il faut que le vulgaire reçoive leurs instructions. Si chacun se mêle d'en donner, où seront ceux qui les voudront recevoir? « Les boiteux, dit Montaigne, sont mal propres aux exercices du corps; et aux exercices de l'esprit, les ames boiteuses. » Mais, en ce siècle savant, on ne voit que boiteux vouloir apprendre à marcher aux autres.

Le peuple reçoit les écrits des sages pour les juger, et non pour s'instruire. Jamais on ne vit tant de dandins; le théâtre en fourmille, les cafés retentissent de leurs sentences, les quais regorgent de leurs écrits, et j'entends critiquer l'*Orphelin*, parce qu'on l'applaudit, à tel grimaud si peu capable d'en voir les défauts, qu'à peine en sent-il les beautés.

Recherchons la première source de tous les désordres de la société, nous trouverons que tous les maux des hommes leur viennent plus de l'erreur que de l'ignorance, et que ce que nous ne savons point nous nuit beaucoup moins que ce que nous croyons savoir. Or quel plus sûr moyen de courir d'erreurs en erreurs que la fureur de savoir tout? Si l'on n'eût pas prétendu savoir que la terre ne tournait pas, on n'eût point puni Galilée pour avoir dit qu'elle tournait; si les seuls philosophes en eussent réclamé le titre, l'*Encyclopédie* n'eût point eu de persécuteurs;

si cent mirmidons n'aspiraient point à la gloire, vous jouiriez paisiblement de la vôtre, ou du moins vous n'auriez que des adversaires dignes de vous. Ne soyez donc point surpris de sentir quelques épines inséparables des fleurs qui couronnent les grands talens. Les injures de vos ennemis sont les cortéges de votre gloire, comme les acclamations satiriques étaient ceux dont on accablait les triomphateurs. C'est l'empressement que le public a pour tous vos écrits, qui produit les vols dont vous vous plaignez; mais les falsifications n'y sont pas faciles, car ni le fer ni le plomb ne s'allient avec l'or.

Permettez-moi de vous le dire, par l'intérêt que je prends à votre repos et à notre instruction : Méprisez de vaines clameurs par lesquelles on cherche moins à vous faire du mal qu'à vous détourner de bien faire. Plus on vous critiquera, plus vous devez vous faire admirer. Un bon livre est une terrible réponse à de mauvaises injures. Eh, qui oserait vous attribuer des écrits que vous n'aurez point faits, tant que vous ne continuerez qu'à en faire d'inimitables? Je suis sensible à votre invitation; et si cet hiver me laisse en état d'aller au printemps habiter ma patrie, j'y profiterai de vos bontés. Mais j'aime encore mieux boire de l'eau de votre fontaine que du lait de vos vaches; et quant aux herbes de votre verger, je crains bien de n'y trouver que le *lotos*, qui n'est que la pâture des bêtes, ou le *moly*, qui empêche les hommes de le devenir.

Je suis de tout mon cœur, avec respect, etc.

J. J. ROUSSEAU, *citoyen de Genève*.

LETTRE

De M. l'abbé AUBERT, *à M.* DE VOLTAIRE, *en lui envoyant le recueil de ses Fables.*

A Paris, le 10 de janvier 1758.

O TOI dont les sublimes chants
Imitent les sons fiers des clairons, des trompettes,
Daigne écouter mes chansonnettes,
Daigne favoriser mes timides accens.
Des cœurs ambitieux admirable interprète,
Ta muse fait parler les princes, les héros.
La mienne fait jaser le serin, la fauvette;
Par l'organe de l'âne elle enseigne les sots.
Si quelquefois, dans d'heureuses images,
J'ai peint avec succès le vice ou la vertu,
Voltaire, c'est à toi que l'hommage en est dû :
J'ai relu cent fois tes ouvrages.

J'ai toujours pensé, monsieur, que le premier devoir d'un homme qui voulait se faire un nom, dans quelque genre de poésie que ce fût, était de se former sur vos ouvrages : et le second, de vous offrir ses essais. Je m'acquitte de ce dernier, en comptant beaucoup sur votre indulgence et sur vos avis. Jusqu'à présent les personnes que j'ai consultées m'ont toutes donné des conseils si opposés, que je ne sais quel parti prendre. L'un me reproche d'imiter trop La Fontaine, et l'autre de ne pas l'imiter assez; celui-ci se plaint que mes morales sont trop longues, celui-là qu'elles sont trop courtes; un troisième voudrait m'obliger à les supprimer toutes, alléguant pour raison, malgré l'exemple de tous les fabulistes, que le but d'une fable doit se faire sentir assez de soi-même pour se passer de cette espèce de commentaire que l'on appelle morale. Il y en a qui voudraient que mes fables

fussent toutes aussi simples que celle de *la cigale et la fourmi*, comme si un fabuliste était condamné à n'être lu que par des enfans.

Cette variété d'opinions sur mon recueil m'a mis souvent dans le cas de m'appliquer la fable du *meunier, son fils et l'âne.*

Parbleu, dit le meunier, est bien fou du cerveau,
Qui prétend contenter tout le monde et son père.

Vous voyez, monsienr, combien j'ai besoin d'être fixé par des avis sûrs et dont on ne puisse appeler. Je me déciderai, monsieur, d'après les vôtres, si je vaux la peine que l'auteur de *la Henriade* sacrifie quelques momens à la lecture d'une cinquantaine de fables, et qu'il daigne m'écrire ce qu'il en pense. J'attends, monsieur, cette faveur de votre attention à encourager les talens naissans, et je me ferai, en tout temps, l'honneur de prendre des leçons du plus beau génie de la France.

Je suis, etc.

ÉPITRE DU MÊME (1).

Ma muse n'est pas assez vaine
Pour espérer, par ses essais,
Égaler les brillans succès
De l'ingénieux La Fontaine.
Elle connaît tout le danger
Du goût décidé qui l'entraîne :
Mais tu daignas l'encourager ;
Et si son vol est téméraire,
Dès qu'elle t'a déjà su plaire,
Que risque-t-elle à s'y livrer ?

(1) A l'occasion de la lettre de M. de Voltaire à l'auteur des fables, du 22 de mars 1758. Voyez la *Correspondance générale*.

Depuis qu'au pays de la feinte
Un vif penchant me fait errer,
Sans cesse une importune crainte
Devant moi venait se montrer.
Aujourd'hui la douce espérance
Y guide, y ranime mes pas;
Je cède aux séduisans appas
D'une trop flatteuse indulgence.
Eh, comment ne s'enivrer pas
D'un encens que ta main dispense!

Je n'ai pas les charmans pinceaux
De l'ami de la Sablière;
Mais sur l'homme et sur ses défauts,
Je puis, dans de rians tableaux,
Répandre à mon tour la lumière,
Et, du sceptre jusqu'au rabot,
Prouver à l'homme qu'il est sot.
Tous les animaux, dans mes fables,
Lions, fourmis, aigles, moineaux,
Peuvent, par quelques traits nouveaux,
Trahir l'orgueil de mes semblables.
Ta voix a chanté des héros;
Mais qu'il soit d'Athène ou de Rome,
De Pétersbourg ou de Paris,
Tes philosophiques écrits
Font voir que tout héros est homme.
Écoutons ce rustre hébété
Que fait raisonner La Fontaine :
Il voudrait, plein de vanité,
Que celui qui créa le chêne,
Dans ses œuvres l'eût consulté.
L'homme est plus ou moins entêté
De quelque orgueilleuse faiblesse.
L'apologue fut inventé
Pour corriger avec adresse
Des grands l'insolente fierté,
Des flatteurs l'indigne bassesse,
Des petits l'indocilité.
Heureux, si, plein d'un zèle extrême,
Sur les ridicules d'autrui,
Un auteur corrigeait lui-même

Les défauts qu'on remarque en lui !
Mais quoi que l'on en puisse dire,
Fier d'un si glorieux accueil,
On verra croître mon orgueil,
Si mes fables te font sourire.

OBSERVATIONS

De M. DE CHAUVELIN, *l'ambassadeur, sur une lettre de M.* DE VOLTAIRE *au roi de Prusse, écrite par ordre du ministère*, 1759 (1).

LA lettre est très-bien, le fond et le ton en sont à merveille; je n'y ferai que deux observations.

1° Je ne sais si je lui présenterais aussi décisivement l'idée de restitution; je crois qu'elle lui sera toujours amère, et je ne sais si elle ne blesserait pas sa gloire autant que son intérêt. Peut-être faudrait-il adoucir ce passage.

2° Je crois qu'il conviendrait de lui expliquer davantage le fond d'un système de pacification fondé sur les idées propres à lui, qu'il développe dans sa dernière lettre. En conséquence je lui dirais, ce me semble :

Vous ne voulez pas faire la paix sans les Anglais; vous avez raison, votre honneur y est intéressé. Mais pourquoi ne feriez-vous pas faire la paix aux Anglais en même temps qu'à vous? n'avez-vous pas acquis assez de droits sur leur estime, assez d'ascendant sur eux, pour qu'ils sacrifient quelques-uns de leurs avantages à l'honneur de vous assurer les vôtres? Alors les Français, en compensation d'un tel bien-

(1) On n'a point trouvé cette lettre au roi; voyez celle qu'il écrit à Voltaire, du 22 de septembre 1759. *Correspondance du roi de Prusse et de Voltaire.*

fait, ne seront-ils pas excités et autorisés à déterminer leurs alliés à des sacrifices équivalens à ceux que les Anglais auront faits pour eux en votre faveur ? Alors ne serez-vous pas l'auteur et le mobile de cette condescendance réciproque qui ramènera tout à un équilibre désirable et utile à tout l'univers ? En un mot, si vous déterminez les Anglais à ne pas envahir l'empire des mers, la propriété de toutes les colonies, et le commerce universel, doutez-vous que les Français n'engagent vos ennemis à renoncer aux prétentions qui vous seraient nuisibles ?

Il me semble que cette tirade, maniée par le génie de M. de Voltaire, embellie des grâces nerveuses de son style, et ajoutée aux notions qu'il a déjà prises du roi de Prusse, et des objets les plus propres à l'émouvoir, peut mettre dans tout son jour l'idée d'un plan qu'il serait très-heureux que ce prince saisît, adoptât, et conduisît à sa maturité.

LETTRE

De M. le comte DE TRESSAN *à M.* DE VOLTAIRE.

A Commercy, ce 29 de juillet 1759.

SA majesté polonaise, monsieur, veut que je supplée à sa vue pour répondre à la lettre charmante qu'elle vient de recevoir de vous. Ce prince m'ordonne de vous assurer de son amitié pour vous, et de sa haute estime pour vos ouvrages.

Sa majesté confirme de nouveau l'attestation qu'elle m'avait ordonné de vous envoyer au sujet de l'exacte vérité de tous les faits contenus dans votre *Histoire de Charles XII*. Elle apprend par vous, monsieur, avec un plaisir sensible, que le roi son gendre, en

renouvelant les anciens priviléges de vos terres, vous donne une marque distinguée de sa bienveillance et de son estime. Mais je sens, monsieur, tout ce que vous perdriez si vous ne voyiez pas du moins les caractères d'une main que vous baiseriez avec tant de plaisir; un seul mot de ce prince adoré, qui exécute sans cesse tout ce que vous aimez à célébrer dans les grands rois, sera mille fois plus précieux pour vous, que tout ce que le plus fidèle de vos serviteurs et amis pourrait vous dire. TRESSAN.

Post-scriptum du roi Stanislas, à peine lisible.

Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, pour vous assurer que je conserve toujours les sentimens d'une parfaite estime et amitié pour vous.

Post-scriptum de M. de Tressan.

Votre cœur vous fera deviner que mon cher et aimable maître vous écrit : « Je vous réponds de cœur, au défaut de vue, etc. » Plaignez une ame active (et celles des rois le sont si rarement); *eheu!* plaignez-la d'être privée du bonheur de revoir ses ouvrages, de ne pouvoir plus lire, écrire, peindre, jouer des instrumens, et voir votre ancienne amie chez qui le roi vient d'écrire ce petit mot.

LETTRES

Du sieur CLÉMENT, *de Dijon, à M.* DE VOLTAIRE.

LETTRE PREMIÈRE.

A Dijon, ce 6 de décembre 1759.

MONSIEUR, si je ne savais pas que votre sagesse vous fait assez mépriser les petitesses des grands pour n'en pas être susceptible, je ne serais pas surpris que vous eussiez dédaigné de répondre à la lettre que j'ai

osé vous écrire, et où mon cœur vous a peint tout ce qu'il ressentait. J'étais convaincu, quand ma main vous a tracé des caractères, fidèles interprètes de mes sentimens, que la noblesse des vôtres ne vous permettait pas d'être insensible à la douleur d'un malheureux, et que vous saviez essuyer des pleurs que l'infortune a fait couler : j'étais persuadé que l'on n'implore pas en vain votre bonté, que vos bras s'ouvraient facilement pour y donner un asile à l'innocence, que votre cœur enfin était encore plus grand que votre esprit. Voilà ce dont j'étais persuadé, dont je le suis encore, et ce qui m'a enhardi à vous exposer ma triste situation dans ma première lettre. Jugez à présent, monsieur, si votre silence peut ne pas m'affliger. Peut-être, hélas! vous êtes-vous imaginé que vous me verriez payer votre amitié, vos bienfaits, par la plus noire ingratitude; que je serais assez lâche, assez criminel pour n'en être pas plus reconnaissant. Ah! monsieur, n'ayez pas, si vous le voulez, égard à mes autres prières, mais ne me faites pas l'injure de soupçonner ainsi ma probité! C'est le seul bien qui me reste; c'est ce bien précieux que je voudrais délivrer de la contagion générale. Vos soupçons le flétriraient; votre générosité, votre grandeur d'ame, peuvent en conserver, en relever l'éclat. Ma tendresse, mon zèle, mon respect, voilà mes seuls biens; ils sont à vous, ils y seront toujours. Quand même vous me refuseriez ce que je vous demande avec tant d'ardeur, mais que vous n'êtes pas en droit de m'accorder; quand, dis-je, vous me le refuseriez, je serais toujours convaincu que votre vertu le permet, que des raisons qui me sont inconnues vous y engagent, et je ne soupirerais alors qu'après le bonheur de les connaître. Enfin, monsieur, quelles que soient vos bontés, faites-les savoir à un jeune homme

que l'incertitude met dans l'état le plus triste, et qui ne vous en aimera pas moins, quand vous ne recevriez pas les vœux qu'il vous adresse.

Peut-être, monsieur, n'avez-vous pas reçu ma première lettre. Si cela était, et que vous désirassiez la voir, vous pourriez me le dire.

Voici mon adresse : A Clément fils, chez son père, procureur à Dijon, derrière les Minimes.

LETTRE II.

Dijon, 17 de mai 1762.

Monsieur, permettez qu'un de ceux qui aiment le plus les belles-lettres, sans pouvoir les cultiver, et les génies qui les cultivent avec succès, vous renouvelle aujourd'hui des hommages sincères qui le flattent plus que vous. Les sentimens que mon ingénuité vous a découverts ont paru vous toucher; je suis assez payé de ma tendresse, si vous l'avez sentie comme moi.

La bonté que vous m'avez témoignée m'engage à vous demander une grâce. Dans quelques momens que de tristes occupations laissent à mon goût pour la poésie, j'ai eu le dessein téméraire d'entreprendre une tragédie sur le sujet le plus singulier et le plus intéressant qui soit peut-être dans notre histoire moderne : c'est la mort de Charles Ier et l'usurpation de Cromwell. Les difficultés de traiter ce sujet étaient grandes, et un an de travail ne les a pas encore surmontées. Je n'ai fait jusqu'ici que le plan de ma pièce, après l'avoir changé plusieurs fois, et brûlé impitoyablement un acte entier, et plus, qui ne répondait pas à l'idée que je m'étais formée de la beauté de mon sujet. Je ne me suis cependant pas décou-

ragé, et j'ai recommencé de nouveau. Ce qui a cependant ralenti mon ardeur, c'est que j'ai appris que vous travaillez depuis quelque temps sur le même fonds, et que vous donneriez tôt ou tard cette pièce au public.

Vous devez bien penser, monsieur, que ma témérité n'irait pas jusqu'à me donner un concurrent tel que vous. Il n'appartient qu'à peu de génies d'entrer dans la même lice que ses maîtres, et de les vaincre. J'abandonnerais bientôt mon dessein, si j'étais sûr qu'il fût le vôtre, d'autant plus que ce serait peut-être le seul ouvrage que je pusse faire pendant ma vie obscure, relégué dans le fond d'une ville où il y a des gens d'esprit qui ne s'en servent pas, et qui haïssent ou méprisent ceux qui s'en servent. Mes jours seront abrégés par le travail, seul bien, seul plaisir que la fortune n'a pu m'ôter; et Cromwell seul, à qui je donnerai tout ce que j'ai encore à vivre, conservera la mémoire d'un jeune homme qui fut vieux trop tôt, parce qu'il pensa de trop bonne heure.

Oui, monsieur, j'ai tâché de cultiver les muses dès l'âge de sept ans; et vous pouvez juger combien une étude assidue use la santé d'un enfant. Mais excusez-moi si je vous entretiens si long-temps de choses si peu intéressantes. Apprenez-moi donc, je vous prie, si je dois continuer mon projet, et si vous ne l'avez pas vous-même exécuté. Daignez m'éclairer de vos leçons; j'en ai trop besoin, et mon zèle est trop vif pour que vous ne m'en donniez pas. Vos lumières pourront me découvrir des obstacles que je n'ai pas prévus, ou des beautés que je ne pouvais imaginer. Vous m'animerez dans un travail difficile, vous me montrerez les écueils. Je m'y précipiterais sans vous, et votre génie m'aidera à les franchir. Ne refusez pas, de grâce, un jeune homme qui cherche à s'instruire,

et qui respecte ses maîtres; qui vous aime, parce qu'il aime vos ouvrages, et que votre ame y est; qui vous doit tout, parce que vos écrits lui ont appris à penser.

Je suis, monsieur, avec toute l'estime du cœur, etc.

CLÉMENT.

LETTRE III.

Paris, le 5 de décembre 1768.

J'AI brisé mes entraves, monsieur; j'ai secoué la poussière classique. Me voici libre, et à peu près heureux à Paris, dans le centre des arts, où j'ai depuis si long-temps désiré de cultiver les lettres. Mais, monsieur, que les arts, les lettres et le bon goût ont étrangement dépéri dans ce pays! que tout ce que j'y vois s'accorde peu avec les idées que je m'étais formées d'après la lecture de nos modèles! Je me trouve ici comme tombé des nues. Je n'y entends personne, et l'on ne m'y entend point. On me parle de comédies qui font pleurer, et je vois des tragédies qui me font rire. On me dit de travailler dans ce goût-là, et je ne sais ce que c'est que ce goût-là. Cependant il faudra bien m'y faire, et je commence à entrevoir que cela n'est pas si difficile.

En vérité, monsieur, je ne sais ce qu'on pensera un jour de notre siècle; mais je sais bien moi qu'il ressemble furieusement à celui de Sénèque et de Silius Italicus. C'est vous qui avez vu finir les beaux jours de notre littérature, et qui nous en avez si long-temps consolés : et vous avez la douleur de ne laisser après vous aucun espoir de nous consoler de votre absence.

Pardonnez, monsieur, cette complainte à un triste partisan du vieux goût, à un admirateur de vos ou-

vrages. Il n'est pas possible que je m'accoutume jamais à trouver beau ce qui ne le sera jamais; qu'à condition que Molière, Racine, Boileau et vous, serez détestables.

Mais je viens enfin au principal objet de ma lettre, qui est de vous remercier de la connaissance que vous m'avez procurée de M. de La Harpe. Je n'ai qu'à me louer de sa politesse et de ses conseils, et surtout de la vénération qu'il témoigne pour vous. Il jure par votre nom, comme Philoctète jurait par Hercule; et je ne doute point qu'il ne remplisse glorieusement le rôle de Philoctète. Il serait certainement bien en état de s'opposer au torrent, et de combattre les monstres de notre littérature; mais le mal est trop invétéré : son exemple vient trop tard, et il ne fera que se sauver du naufrage général.

Je n'ai pas trouvé les esprits fort prévenus en faveur de ma *Médée* non magicienne. On me sait mauvais gré d'avoir ôté cette brillante décoration qui fait un si bel effet aux yeux des clercs et du peuple. On me dit aussi que ces évocations magiques de Longepierre ne sont pas sans agrément, et qu'après tout ses vers redeviennent assez bons pour nos oreilles. J'ai eu beau dire, après vous, qu'une femme sorcière ne peut nous toucher ni nous intéresser; que la magie détruit tout l'effet, et rend tout autre personnage que Médée ridicule devant elle; que c'est un monstre dégoûtant de tuer ses enfans sans raison, puisqu'elle peut les emmener dans son char : j'ai dit mille autres choses semblables, mais on ne m'en a tenu compte; et, dans ce siècle philosophe, j'ai trouvé qu'on aimait encore assez les sorcières, sans y croire.

Enfin, monsieur, j'ai remis ma pièce entre les mains de M. Le Kain, et j'attends son avis pour la lire à MM. les comédiens assemblés. Je n'en augure pas

un grand succès; mais je m'en consolerai en fesant mieux.

Comme mes revenus ne sont pas assez considérables pour vivre ici en simple feseur de vers, je cherche à m'y placer un peu honnêtement, ou comme secrétaire, ou comme instituteur dans quelque maison considérable. Si par vos connaissances, monsieur, vous pouviez m'aider dans mes vues, je joindrais cette bonté à celles que vous avez déjà eues pour moi, et ma reconnaissance vivrait autant que moi-même.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec l'admiration et l'attachement le plus sincère, etc. CLÉMENT.

LETTRE

De l'ex-jésuite PAULIAN, *à M.* DE VOLTAIRE.

A Avignon, ce 4 de décembre 1765.

MONSIEUR, il est bien flatteur pour moi que le plus beau génie de ce siècle veuille bien jeter les yeux sur quelqu'un de mes ouvrages. Je suis fâché que la troisième édition du dictionnaire que vous me demandez ne soit pas encore finie. Dès que ce dictionnaire, augmenté d'un volume, paraîtra, j'aurai l'honneur de vous en faire hommage : j'espère qu'il sera moins indigne que celui-ci de vous être présenté. En attendant, je vous prie d'accepter un exemplaire de mon *Traité de paix entre Descartes et Newton*. S'il mérite votre approbation, je suis assuré qu'il méritera par là même l'immortalité.

J'ai l'honneur d'être avec respect, etc. PAULIAN,

Ancien professeur de physique au collége d'Avignon, de la compagnie de Jésus.

LETTRE

De M. THIERIOT, *à M.* DE VOLTAIRE.

A Paris, ce vendredi 13 de janvier 1769.

Nec, si plura velim, tu dare deneges.

IL n'y a que vous au monde, mon ancien ami, mon honneur et mon soutien, avec qui je puisse prendre l'air et le ton dont je vous écris.

Frontis ad urbanæ descendo præmia...

Il y a deux ans que je paie habituellement les tributs que la vieillesse doit à la nature. L'asthme était mon incommodité dominante et familière; mais un régime austère et une plante que j'ignore et dont je n'use plus, mais dont j'ai heureusement une bonne provision, en ont fait disparaître tous les symptômes à la fin de l'été. Ma santé est donc aussi bonne que je pouvais le souhaiter; mais ma petite fortune et mes affaires sont dans le plus grand dérangement. J'ai payé trois années, de six cents livres chacune, pour remplir les engagemens que j'avais pris pour le mariage de ma fille.

Voici mes revenus : douze cents livres du roi de Prusse, dont il ne me reste que mille livres, les deux cents livres payant tous les papiers littéraires dont je lève mes extraits, payant aussi des copies des pièces et autres ouvrages qu'il faut y joindre. Ces mille livres du roi de Prusse, avec deux mille six cents livres viagères sur l'hôtel-de-ville, et quatre cents livres par an sur M. le comte de Lauraguais, me donnaient l'espérance de me tirer d'affaire, en payant même mon engagement de six cents livres. Mais une nouvelle

charge perpétuelle m'est survenue, par la nécessité de prendre une seconde femme pour me servir et me secourir dans mes infirmités.

Vous me fîtes l'amitié de m'écrire, au commencement de 1766, lorsque je vous demandais d'être inscrit sur la feuille de vos bienfaits, que j'avais attendu trop tard, que j'en serais puni, que j'attendrais; qu'il aurait fallu vous parler de mon grenier dans le temps de la moisson; que tout le monde avait glané, hors moi, parce que je ne m'étais pas présenté. Vous me promettiez de réparer ma négligence; vous ajoutiez, de la manière la plus agréable et la plus consolante, que vous m'aimiez comme on aime dans la jeunesse.

Cela m'a rappelé avec quelle vivacité vous entreprîtes et vous poursuivîtes, sur la fin de la régence, de faire mettre sur ma tête la moitié de votre pension, et comme, par vos instances, M. le duc de Melun s'intéressa au succès de ce projet, sous le ministère de M. le duc. Mais les tristes événemens qui se succédèrent coup sur coup renversèrent une si rare marque d'amitié et de bienfesance, dont la gazette de Hollande fit une mention particulière. C'est ce qui m'a toujours encouragé de vous dire, s'il en était besoin, comme Horace le dit à Mécène en lui rappelant ses bienfaits : *Nec, si plura velim, tu dare deneges;* et c'est ce qui me fesait dire dernièrement à table, chez M. le lieutenant civil, qu'il n'y avait que M. de Voltaire à qui je pusse demander avec plaisir, et de qui je pusse recevoir de même.

Je ne vous écrirai point de nouvelles de littérature, parce que je suis trop plein de petits chagrins domestiques.

NOTE

Sur M. de Voltaire, et faits particuliers concernant ce grand homme, recueillis par moi (1), pour servir à son histoire par M. l'abbé Duvernet.

L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux.
(ŒDIPE, acte I, scène I.)

PUIS-JE ne pas me glorifier d'un titre qui a fait à la fois mon état, ma fortune et le bonheur de ma vie? L'extrait que j'en vais donner justifiera l'épigraphe que j'ai choisie, et qui pourrait paraître un peu trop orgueilleuse.

La paix de 1748, en rappelant les plaisirs de tout genre dans la ville de Paris, devint l'époque mémorable d'une nouvelle institution de quelques sociétés bourgeoises, qui se réunirent pour le seul plaisir de jouer la comédie.

La première fut établie à l'hôtel de Soyecourt, au faubourg Saint-Honoré; la seconde, à l'hôtel de Clermont-Tonnerre, au Marais; la troisième, à l'hôtel de Jabac, rue Saint-Méry. C'est ce dernier théâtre dont je suis le fondateur.

De tous les jeunes gens qui jouissaient alors de quelque célébrité sur ces différens théâtres, et dont quelques-uns se sont fixés dans nos provinces, je suis le seul qui soit resté à Paris; et c'est une faveur que je dois plus à ma bonne étoile qu'à la supériorité de mon talent. Voici comment la chose est arrivée.

Le propriétaire de l'hôtel de Jabac, forcé de faire des réparations urgentes dans l'intérieur de la salle que nous occupions, nous mit dans la nécessité de

(1) Le Kain.

demander à MM. les comédiens de Clermont-Tonnerre la permission de jouer alternativement avec eux sur leur théâtre; traité qui fut stipulé entre eux et nous au mois de juillet 1749, en payant la moitié des frais. Nous y débutâmes par *Sidney* et *George Dandin.*

Il n'est pas difficile de se figurer que la concurrence de ces deux sociétés excita dans le public quelques contestations, dont le résultat ne pouvait être favorable aux uns sans diminuer de la considération dont les autres avaient joui jusqu'alors. On était partagé sur les talens de messieurs tels et tels, sur ceux des demoiselles telles et telles. Les unes étaient plus jolies, plus décentes que les autres; mais ces dernières avaient plus d'usage du théâtre, plus de grâce, plus de finesse, etc. C'est ainsi que le public s'amusait et prenait parti, soit pour messieurs de Tonnerre, soit pour messieurs de Jabac. Mais qui pourra jamais croire qu'une société de jeunes gens qui réunissait le plaisir et la décence, pût exciter la jalousie et les plaintes des grands chantres de Melpomène?

Le crédit de ces derniers nous fit fermer notre théâtre, et ce fut un prêtre janséniste qui en obtint la réhabilitation. M. l'abbé de Chauvelin, conseiller-clerc au parlement de Paris, daigna s'intéresser pour des élèves contre leurs maîtres, et nous fit jouer le *Mauvais Riche,* comédie nouvelle en cinq actes et en vers, de M. d'Arnaud. La pièce eut peu de succès au jugement de la plus brillante assemblée qu'il y eût alors à Paris. C'était au mois de février 1750.

M. de Voltaire y fut invité par l'auteur; et, soit indulgence pour M. d'Arnaud, soit pure bonté pour les acteurs qui s'étaient donné toute la peine imaginable pour faire valoir un ouvrage faible et sans intérêt, ce grand homme parut assez content, et s'in-

forma scrupuleusement qui était celui qui avait joué le rôle de l'amoureux. On lui répondit que c'était le fils d'un marchand orfèvre de Paris, lequel jouait la comédie pour son plaisir, mais qui aspirait réellement à en faire son état. Il témoigna à M. d'Arnaud le désir de me connaître, et le pria de m'engager à l'aller voir le surlendemain.

Le plaisir que me causa cette invitation fut encore plus grand que ma surprise; mais ce que je ne pourrais peindre, c'est ce qui se passa dans mon ame à la vue de cet homme dont les yeux étincelaient de feu, d'imagination et de génie. En lui adressant la parole, je me sentis pénétré de respect, d'enthousiasme, d'admiration et de crainte : j'éprouvais à la fois toutes ces sensations, lorsque M. de Voltaire eut la bonté de mettre fin à mon embarras, en m'ouvrant ses deux bras, et en remerciant Dieu d'avoir créé un être qui l'avait ému et attendri en proférant d'assez mauvais vers.

Il me fit ensuite plusieurs questions sur mon état, sur celui de mon père, sur la manière dont j'avais été élevé, et sur mes idées de fortune. Après l'avoir satisfait sur tous ces points, et après ma part d'une douzaine de tasses de chocolat mélangé avec du café, seule nourriture de M. de Voltaire depuis cinq heures du matin jusqu'à trois heures après midi, je lui répondis, avec une fermeté intrépide, que je ne connaissais d'autre bonheur sur la terre que de jouer la comédie; qu'un hasard cruel et douloureux me laissant le maître de mes actions, et jouissant d'un petit patrimoine d'environ sept cent cinquante livres de rente, j'avais lieu d'espérer qu'en abandonnant le commerce et le talent de mon père, je ne perdrais rien au change si je pouvais un jour être admis dans la troupe des comédiens du roi.

« Ah ! mon ami, s'écria M. de Voltaire, ne prenez jamais ce parti-là ; croyez-moi, jouez la comédie pour votre plaisir, mais n'en faites jamais votre état. C'est le plus beau, le plus rare, le plus difficile des talens ; mais il est avili par des barbares, et proscrit par des hypocrites. Un jour la France estimera votre art, mais alors il n'y aura plus de Baron, plus de Le Couvreur, plus de Dangeville. Si vous voulez renoncer à votre projet, je vous prêterai dix mille francs pour commencer votre commerce, et vous me les rendrez quand vous pourrez. Allez, mon ami ; revenez me voir vers la fin de la semaine : faites bien vos réflexions, et donnez-moi une réponse positive. »

Étourdi, confus, et pénétré jusqu'aux larmes des bontés et des offres généreuses de ce grand homme que l'on disait avare, dur et sans pitié, je voulus m'épancher en remercîmens. Je commençai quatre phrases sans pouvoir en terminer une seule. Enfin je pris le parti de lui faire ma révérence en balbutiant, et j'allais me retirer lorsqu'il me rappela pour me prier de lui réciter quelques lambeaux des rôles que j'avais déjà joués. Sans trop examiner la question, je lui proposai, assez maladroitement, de lui déclamer le grand couplet de Gustave, au second acte. « Point, point de Piron, me dit-il avec une voix tonnante et terrible, je n'aime pas les mauvais vers ; dites-moi tout ce que vous savez de Racine. »

Je me souvins heureusement qu'étant au collége de Mazarin, j'avais appris la tragédie entière d'*Athalie*, après avoir entendu répéter nombre de fois cette pièce aux écoliers qui devaient la jouer. Je commençai donc la première scène, en jouant alternativement Abner et Joad. Mais je n'avais pas encore tout-à-fait rempli ma tâche, que M. de Voltaire s'écria aussitôt avec un enthousiasme divin : « Ah !

mon Dieu ! les beaux vers ! Ce qu'il y a de bien étonnant, c'est que toute la pièce est écrite avec la même chaleur, la même pureté, depuis la première scène jusqu'à la dernière, c'est que la poésie en est partout inimitable. Adieu, mon cher enfant, ajouta-t-il en m'embrassant ; je vous prédis que vous aurez la voix déchirante, que vous ferez un jour les plaisirs de Paris ; mais ne montez jamais sur un théâtre public. »

Voilà le précis le plus vrai de ma première entrevue avec M. de Voltaire. La seconde fut plus décisive, puisqu'il consentit, après les plus vives instances de ma part, à me recueillir chez lui comme son pensionnaire, et à faire bâtir au-dessus de son logement un petit théâtre où il eut la bonté de me faire jouer avec ses nièces et toute ma société. Il ne voyait qu'avec un déplaisir horrible qu'il nous en avait coûté jusqu'alors beaucoup d'argent pour amuser le public et nos amis.

La dépense que cet établissement momentané causa à M. de Voltaire, et l'offre désintéressée qu'il m'avait faite quelques jours auparavant, me prouvèrent, d'une manière bien sensible, qu'il était aussi généreux et aussi noble dans ses procédés, que ses ennemis étaient injustes en lui prêtant le vice de la sordide économie. Ce sont des faits dont j'ai été le témoin. Je dois encore un autre aveu à la vérité : c'est que M. de Voltaire m'a non-seulement aidé de ses conseils pendant plus de six mois, mais qu'il m'a défrayé pendant ce temps ; et que, depuis que je suis au théâtre, je puis prouver avoir été gratifié par lui de plus de deux mille écus. Il me nomme aujourd'hui son grand acteur, son Garrick, son enfant chéri : ce sont des titres que je ne dois qu'à ses bontés pour moi ; mais ceux que j'adopte au fond de mon cœur, sont ceux d'un élève respectueux et pénétré de reconnaissance.

Pourrais-je n'être pas affecté d'un sentiment aussi

respectable, puisque c'est à M. de Voltaire seul que je dois les premières notions de mon art, et que c'est à sa seule considération que M. le duc d'Aumont a bien voulu m'accorder mon ordre de début au mois de septembre 1750.

Il est résulté de ces premières démarches que, par une persévérance à toute épreuve, je suis enfin, au bout de dix-sept mois, parvenu à surmonter tous les obstacles de la ville et de la cour, et à me faire inscrire sur le tableau de MM. les comédiens du roi, au mois de février 1752.

Quiconque voudra bien lire tous ces détails, en observer la filiation, reconnaîtra que je suis loin de ressembler à ces cœurs ingrats qui rougissent d'un bienfait, et qui, pour consommer leur scélératesse, calomnient indignement leurs bienfaiteurs. J'en ai connu plus d'un de cette espèce à l'égard de M. de Voltaire. J'ai été témoin des vols qui lui ont été faits par des gens de toutes sortes d'états. Il a plaint les uns, méprisé tacitement les autres, mais jamais il n'a tiré vengeance d'aucun. Les libraires, qu'il a prodigieusement enrichis par les différentes éditions de ses ouvrages, l'ont toujours déchiré publiquement; mais il n'y en a pas un seul qui ait osé l'attaquer en justice, parce que tous avaient tort.

M. de Voltaire est toujours resté fidèle à ses amis. Son caractère est impétueux; son cœur est bon; son ame est compatissante et sensible. Modeste au suprême degré sur les louanges que lui ont prodiguées les rois, les gens de lettres, et le peuple réuni pour l'entendre et l'admirer; profond et juste dans ses jugemens sur les ouvrages d'autrui; rempli d'aménité, de politesse et de grâces dans le commerce civil; inflexible sur les gens qui l'ont offensé : voilà son caractère dessiné d'après nature.

On ne pourra jamais lui reprocher d'avoir attaqué le premier ses adversaires; mais, après les premières hostilités commises, il s'est montré comme un lion sorti de son repaire, et fatigué de l'aboiement des roquets qu'il a fait taire par le seul aspect de sa crinière hérissée. Il y en a quelques-uns qu'il a écrasés en les courbant sous sa pate majestueuse, les autres ont pris la fuite.

Je lui ai entendu dire mille fois qu'il était au désespoir de n'avoir pu être l'ami de Crébillon; qu'il avait toujours estimé son talent plus que sa personne, mais qu'il ne lui pardonnerait jamais d'avoir refusé d'approuver *Mahomet*.

Je ne dirai rien de la sublimité de ses talens en tout genre. Il n'en est aucun où il n'ait répandu beaucoup d'érudition, de grâce, de goût et de philosophie. Du reste, c'est à l'Europe entière à faire son éloge. Ses ouvrages, répandus d'un pôle à l'autre, sont des matériaux suffisans pour l'entreprendre. Heureux celui qui saura les apprécier, et parler dignement d'un homme aussi célèbre et aussi rare! Tout le monde connaît sa facilité pour écrire, mais personne n'a vu ce dont mes yeux ont été témoins pour sa tragédie de *Zulime*.

Son secrétaire avait égaré, ou brûlé comme brouillon inutile, le cinquième acte de cette tragédie. M. de Voltaire le refit de nouveau en très-peu de temps, et sur de nouvelles idées qui lui furent suscitées par les circonstances.

Je lui ai vu faire un nouveau rôle de Cicéron dans le quatrième acte de *Rome sauvée*, lorsque nous jouâmes cette pièce au mois d'auguste 1750, sur le théâtre de madame la duchesse du Maine, au château de Sceaux. Je ne crois pas qu'il soit possible de rien entendre de plus vrai, de plus pathétique et de

plus enthousiaste que M. de Voltaire dans ce rôle. C'était, en vérité, Cicéron lui-même tonnant de la tribune aux harangues sur le destructeur de la patrie, des lois, des mœurs et de la religion. Je me souviendrai toujours que madame la duchesse du Maine, après lui avoir témoigné son étonnement et son admiration sur ce nouveau rôle qu'il venait de composer, lui demanda quel était celui qui avait joué le rôle de Lentulus Sura, et que M. de Voltaire lui répondit : « Madame, c'est le meilleur de tous. » Ce pauvre hère qu'il traitait avec tant de bonté, c'était moi-même ; et ce n'était pas ce qui flatta le plus les marquis, les comtes et les chevaliers dont j'étais alors le camarade.

Je ne finirai point cet article sans citer encore quelques anecdotes qui sont à ma connaissance, et qui serviront peut-être à donner encore quelques idées particulières du caractère de M. de Voltaire.

Personne n'ignore qu'à la mort du célèbre Baron, ainsi qu'à la retraite de Beaubourg, l'emploi tragique et comique de ces deux grands comédiens fut donné à Sarrasin, qui ne suivait alors que de bien loin les traces de ses maîtres. C'est ce qui lui attira une assez bonne plaisanterie de M. de Voltaire, lorsque ce dernier le chargea du rôle de Brutus dans la tragédie de ce nom. On répétait la pièce au théâtre ; et la mollesse de Sarrasin dans son invocation au dieu Mars, le peu de fermeté, de grandeur et de majesté qu'il mettait dans tout le premier acte, impatienta tellement M. de Voltaire, qu'il lui dit avec une ironie sanglante : « Monsieur, songez donc que vous êtes Brutus, le plus ferme de tous les consuls romains, et qu'il ne faut point parler au dieu Mars comme si vous disiez : Ah! bonne Vierge, faites-moi gagner un lot de cent francs à la loterie !

Il résulta de ce nouveau genre de donner des leçons, que Sarrasin n'en fut ni plus vigoureux ni plus mâle, parce que ni l'une ni l'autre de ces qualités n'étaient en lui, et qu'il ne fut vraiment bon acteur que dans les choses pathétiques. Il ignorait l'art de peindre les passions avec énergie. On ne lui vit jamais l'ame de Mithridate ni la noblesse d'Auguste.

L'on connaît la célébrité que mademoiselle Dumesnil s'était acquise dans le rôle de Mérope, et qu'elle a constamment soutenue pendant vingt ans; cette même célébrité ne fut cependant pas à l'abri du sarcasme de M. de Voltaire. Lorsqu'il fit répéter *Mérope* pour la première fois, il trouvait que cette fameuse actrice ne mettait ni assez de force ni assez de chaleur dans le quatrième acte, quand elle invective Polyphonte. « Il faudrait, lui dit mademoiselle Dumesnil, avoir le diable au corps pour arriver au ton que vous voulez me faire prendre. — Eh, vraiment oui, mademoiselle, lui répondit M. de Voltaire, c'est le diable au corps qu'il faut avoir pour exceller dans tous les arts. » Je crois que M. de Voltaire disait alors une grande vérité.

Il était un jour questionné sur la préférence que les uns accordaient à mademoiselle Dumesnil sur mademoiselle Clairon, et sur l'enthousiasme que cette dernière excitait, au grand regret de celle qui lui avait servi de modèle. Ceux qui tenaient encore au vieux goût prétendaient que, pour attacher l'ame, la remuer et la déchirer, il fallait avoir, comme mademoiselle Dumesnil, *de la machine à Corneille*, et que mademoiselle Clairon n'en avait point. « Elle l'a dans la gorge, » s'écria M. de Voltaire; et la question fut jugée.

Une très-jeune et jolie demoiselle, fille d'un procureur au parlement, jouait avec moi le rôle de Pal-

myre dans *Mahomet*, sur le théâtre de M. de Voltaire. Cette aimable enfant, qui n'avait que quinze ans, était fort éloignée de pouvoir débiter avec force et énergie les imprécations qu'elle vomit contre son tyran. Elle n'était que jeune, jolie et intéressante : aussi M. de Voltaire s'y prit-il à son égard avec plus de douceur ; et, pour lui remontrer combien elle était éloignée de la situation de son rôle, il lui dit : « Mademoiselle, figurez-vous que Mahomet est un imposteur, un fourbe, un scélérat qui a fait poignarder votre père, qui vient d'empoisonner votre frère, et qui, pour couronner ses bonnes œuvres, veut absolument coucher avec vous. Si tout ce petit manége vous fait un certain plaisir, ah ! vous avez raison de le ménager comme vous faites ; mais pour le peu que cela vous répugne, voici, mademoiselle, comme il faut vous y prendre. »

Alors M. de Voltaire, répétant lui-même cette imprécation, donna à cette pauvre innocente, rouge de honte et tremblante de peur, une leçon d'autant plus précieuse qu'elle joignait le précepte à l'exemple. Elle devint par la suite une actrice très-agréable.

En 1755, étant aux Délices, près de Genève, dans la maison que M. de Voltaire venait d'acquérir du procureur général Tronchin, je devins le dépositaire de l'*Orphelin de la Chine*, que l'auteur avait fait d'abord en trois actes, et qu'il nommait ses magots. C'est en conférant avec lui sur cet ouvrage, d'un caractère noble et d'un genre aussi neuf, qu'il me dit : « Mon ami, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces, gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques-unes dans le rôle de Gengis. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en caressant sa femelle, lui enfonce ses griffes dans les reins. Si vos camarades trouvent quel-

ques longueurs dans le cours de l'ouvrage, je leur permets de faire des coupures; ce sont des citoyens qu'il faut quelquefois sacrifier au salut de la république : mais faites en sorte que l'on en use modérément; car les faux connaisseurs sont souvent plus à craindre, pour ces sortes de changemens, que ceux qui sont bonnement ignorans. »

Après mon départ de Ferney, au mois d'avril 1762, M. de Voltaire eut la fantaisie de faire jouer sur son petit théâtre sa tragédie de l'*Orphelin de la Chine*. Le libraire Cramer s'était exercé avec M. le duc de Villars sur le rôle de Gengis. Il n'y a personne qui ne soit instruit de la prétention de ce grand seigneur pour bien enseigner à jouer la comédie. Aussi fit-il de son élève Cramer un froid et plat déclamateur; et c'est ce dont M. de Voltaire ne tarda pas à s'apercevoir. Dès la première répétition, il sentit plus que jamais que l'on pouvait être en même temps duc, bel-esprit, et le fils d'un grand homme; mais que ni l'un ni l'autre de ces titres ne donnaient du talent pour exercer les beaux-arts, des connaissances pour les approfondir, et du goût pour les bien juger.

M. de Voltaire se mit à persifler son Cramer, et promit de le tourmenter jusqu'à ce qu'il eût changé sa diction. Le fidèle Génevois fit des études incroyables pour oublier tout ce que son maître lui avait appris, et revint au bout de quinze jours à Ferney pour répéter de nouveau son rôle avec M. de Voltaire, qui, s'apercevant d'un très-grand changement, s'écria avec joie à madame Denis : « Ma nièce, Dieu soit loué! Cramer a dégorgé son duc. »

Depuis plus de trente ans l'on n'avait pas encore vu de cabale aussi forte que celle qui s'éleva contre M. de Voltaire, à la première représentation de la tragédie d'*Oreste* (si toutefois on en excepte celle qui

fut faite contre *Adélaïde du Guesclin*), sifflée depuis cinq heures jusqu'à huit. Cependant la plus saine partie du public, celle dont le jugement seul demeure, parce qu'il est impartial, l'emportait de temps en temps sur les fanatiques de Crébillon, et témoignait alors sa satisfaction par les acclamations les moins suspectes. C'est dans un de ces momens de transport et d'ivresse que M. de Voltaire, s'élançant à mi-corps de sa loge, se mit à crier de toutes ses forces : « Applaudissez, applaudissez, braves Athéniens; c'est du Sophocle tout pur. »

Cette franchise et cette admirable présence d'esprit caractérisaient à chaque heure du jour l'homme unique dont nous avons recueilli quelques anecdotes. En voici une qui le montre tel que la nature l'avait formé, c'est-à-dire, vif, éloquent et toujours philosophe.

En 1743, à la troisième ou quatrième représentation de *Mérope*, M. de Voltaire fut frappé d'un défaut de dialogue dans les rôles de Polyphonte et d'Érox. De retour de chez Mme la marquise du Châtelet où il avait soupé, il rectifia ce qui lui avait paru vicieux dans cette scène du premier acte, fit un paquet de ses corrections, et donna ordre à son domestique de les porter chez le sieur Paulin, homme très-estimable, mais acteur très-médiocre, et qu'il élevait, disait-il, à la brochette, pour jouer les tyrans. Le domestique fit observer à son maître qu'il était plus de minuit, et qu'à cette heure il lui était impossible de réveiller M. Paulin. «Va, va, lui répliqua l'auteur de *Mérope*, les tyrans ne dorment jamais. »

DÉCLARATION

De M. de Voltaire *au Roi de Prusse, remise de sa main au ministre de Sa Majesté à Francfort,* 1753.

Je suis mourant; je proteste devant Dieu et devant les hommes, que, n'étant plus au service de sa majesté le roi de Prusse, je ne lui suis pas moins attaché, ni moins soumis à ses volontés pour le peu de temps que j'ai à vivre.

Il m'arrête à Francfort pour le livre de ses poésies dont il m'avait fait présent. Je reste en prison jusqu'à ce que le livre revienne de Hambourg. J'ai rendu au ministre de sa majesté prussienne à Francfort toutes les lettres que j'avais conservées de sa majesté, comme des marques chères des bontés dont elle m'avait honoré. Je rendrai à Paris toutes les autres lettres qu'il pourra me redemander.

Sa majesté veut ravoir un contrat qu'elle avait daigné faire avec moi; je suis assurément prêt à le rendre comme tout le reste, et dès qu'il sera retrouvé, je le rendrai ou le ferai rendre. Cet écrit, qui n'était point un contrat, mais un pur effet de la bonté du roi, ne tirant à aucune conséquence, était sur un papier de la moitié plus petit que celui que d'Arget porta de ma chambre à l'appartement du roi à Potzdam. Il ne contenait autre chose que des remercîmens de ma part, de la pension dont sa majesté me gratifiait, avec la permission du roi mon maître, de celle qu'il accordait à ma nièce après ma mort, et de la croix et de la clef de chambellan.

Le roi de Prusse avait daigné mettre au bas de ce petit feuillet, autant qu'il m'en souvient : « Je signe de grand cœur le marché que j'avais envie de faire il

y a plus de quinze ans. » Ce papier, absolument inutile à sa majesté, à moi, au public, sera certainement rendu dès qu'il sera retrouvé parmi mes autres papiers. Je ne peux ni ne veux en faire le moindre usage. Pour lever tout soupçon, je me déclare criminel de lèse-majesté envers le roi de France, mon maître, et le roi de Prusse, si je ne rends le papier à l'instant qu'il sera entre mes mains.

Ma nièce, qui est auprès de moi dans ma maladie, s'engage sous le même serment à le rendre si elle le retrouve. En attendant que je puisse avoir communication de mes papiers à Paris, j'annulle entièrement ledit écrit; je déclare ne prétendre rien de sa majesté le roi de Prusse, et je n'attends rien, dans l'état cruel où je suis, que la compassion que doit sa grandeur d'ame à un homme mourant, qui avait tout sacrifié et qui a tout perdu pour s'attacher à lui, qui l'a servi avec zèle, qui lui a été utile, qui n'a jamais manqué à sa personne, et qui comptait sur la bonté de son cœur. Je suis obligé de dicter, ne pouvant écrire. Je signe avec le plus profond respect, la plus pure innocence, et la douleur la plus vive.

VOLTAIRE.

LES J'AI VU,

Attribués faussement à M. de Voltaire, et qui le firent mettre à la Bastille, sous la régence, en 1716.

Tristes et lugubres objets,
J'ai vu la Bastille et Vincennes,
Le Châtelet, Bicêtre, et mille prisons pleines
De braves citoyens, de fidèles sujets :
J'ai vu la liberté ravie,
De la droite raison la règle poursuivie :
J'ai vu le peuple gémissant
Sous un rigoureux esclavage :
J'ai vu le soldat rugissant,
Crever de faim, de soif, de dépit et de rage :
J'ai vu les sages contredits,
Leurs remontrances inutiles :
J'ai vu des magistrats vexer toutes les villes
Par des impôts crians et d'injustes édits :
J'ai vu, sous l'habit d'une femme (1),
Un démon nous donner la loi ;
Elle sacrifia son Dieu, sa foi, son ame,
Pour séduire l'esprit d'un trop crédule roi :
J'ai vu, dans ce temps redoutable,
Le barbare ennemi (2) de tout le genre humain
Exercer dans Paris, les armes à la main,
Une police épouvantable :
J'ai vu les traitans impunis :
J'ai vu les gens d'honneur persécutés, bannis :
J'ai vu même l'erreur en tous lieux triomphante,
La vérité trahie, et la foi chancelante :
J'ai vu le lieu saint avili ;
J'ai vu Port-Royal démoli ;
J'ai vu l'action la plus noire
Qui puisse jamais arriver ;
L'eau de tout l'Océan ne pourrait la laver,
Et nos derniers neveux auront peine à la croire :

(1) Madame de Maintenon.

(2) M. d'Argenson.

J'ai vu, dans ce séjour par la grâce habité,
Des sacriléges, des profanes,
Remuer, tourmenter les mânes
Des corps marqués au sceau de l'immortalité.
Ce n'est pas tout encor ; j'ai vu la prélature
Se vendre, ou devenir le prix de l'imposture :
J'ai vu les dignités en proie aux ignorans :
J'ai vu des gens de rien tenir les premiers rangs :
J'ai vu de saints prélats devenir la victime
Du feu divin qui les anime.
O temps ! ô mœurs ! j'ai vu, dans ce siècle maudit,
Ce cardinal, l'ornement de la France,
Plus grand encor, plus saint qu'on ne le dit,
Ressentir les effets d'une horrible vengeance :
J'ai vu l'hypocrite honoré :
J'ai vu, c'est dire tout, le jésuite adoré :
J'ai vu ces maux sous le règne funeste
D'un prince que jadis la colère céleste
Accorda, par vengeance, à nos désirs ardens :
J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.

FIN DES PIÈCES JUSTIFICATIVES.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL

Sur les Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, écrits par lui-même.

Nous imprimons ici ces *Mémoires* singuliers, dont une partie seulement a été refondue dans le *Commentaire historique sur la vie et les ouvrages de l'auteur de la Henriade.*

Voltaire les commença peu de temps après l'aventure de Francfort, et ensuite les abandonna. Il est même très-vraisemblable qu'il les avait oubliés, et que même, long-temps avant de mourir, il n'avait plus l'idée de les laisser après lui.

Une copie, trouvée dans ses papiers, fut imprimée quelque temps après sa mort : elle fut lue par Frédéric, qui parut insensible à ce qu'elle renfermait d'injurieux; sans doute parce que sa raison lui fit apercevoir que les traits lancés contre son avarice, sa dureté, et ses prétentions poétiques, paraissant renfermer tout ce qu'un sentiment de vengeance avait pu rassembler contre lui, donnaient plus de poids à ce qu'on disait, dans le même ouvrage, de son génie et de son courage.

Ces *Mémoires* assurent en effet au roi de Prusse tout ce qu'ils ne lui ôtent point; et, dans ce sens, les satires dont les auteurs sont instruits, et respectent les vraisemblances, servent souvent plus la renommée de ceux qui en sont l'objet, qu'un silence qui permet quelquefois aux imputations du vulgaire de s'accréditer, et expose les historiens à devenir l'écho des calomnies populaires.

AVIS

DES NOUVEAUX ÉDITEURS.

L'INSERTION de ces *Mémoires* dans l'édition de Kehl autorise et nécessite leur réimpression dans celle que nous donnons; mais nous croyons devoir la faire précéder du passage suivant d'une lettre de M. de Villette à M. de Guibert :

(1) Il est malheureusement certain que M. de Voltaire est l'auteur de ces *Mémoires;* mais il est en même temps certain qu'il en avait brûlé le manuscrit long-temps avant sa mort.

Voici le fait. Après le séjour de M. de Voltaire à Colmar et à Lausanne, il vint s'établir auprès de Genève. Dégoûté des intrigues des cours, lassé de la faveur des rois, il y vivait avec un très-petit nombre d'amis, et n'y recevait que les voyageurs distingués qui fesaient le pèlerinage des Délices.

C'est là que, le cœur gros de l'aventure de Francfort, il épanchait son ame, comme malgré lui, dans le sein de l'amitié, et racontait, avec cette grâce que vous lui connaissiez, les détails très-piquans de la vie privée et de l'intérieur domestique de votre héros, qui avait été si long-temps le sien. Ces auditeurs intimes, ravis de l'originalité qu'il mettait dans le récit de ces anecdotes, l'invitèrent à les écrire. En cédant à leurs instances, il obéit à un ancien mouvement d'humeur.

Il serre avec grand soin son manuscrit; mais ce beau génie n'a jamais eu l'esprit de rien enfermer, ni l'adresse de cacher une clef, pas même celle de ses doubles louis. On a fait à son insu deux copies de cet ouvrage. Peu de temps après, il se réconcilie avec le roi de Prusse, et brûle lui-même ces *Mémoires* écrits de sa propre main, bien persuadé que, de cette manière, il anéantit pour jamais jusqu'à la trace de ses vieilles querelles.

Après la mort de Voltaire, l'une des deux copies, remise en des mains augustes, loin de Paris et de la France, est restée secrète; l'autre copie, livrée avec les manuscrits qui devaient

(1) Œuvres du marquis de Villette, page 247, édition d'Édimbourg (Paris), 1788, in-8°.

composer ses *OEuvres posthumes*, est celle qui a vu le jour. On a attendu cinq ans pour se résoudre à une si horrible trahison.

On n'a donc rien à reprocher à la mémoire de M. de Voltaire.

Cette lettre du marquis de Villette nous paraît digne de toute croyance, et les éditeurs de Kehl eux-mêmes étaient de cet avis; car (page 579 du tome 92 de l'édition in-12) ils invitent les lecteurs à en prendre connaissance : il est à croire que, s'ils ne l'ont pas publiée eux-mêmes, c'est qu'elle leur est parvenue trop tard pour qu'elle fût mise à la place où elle devait être insérée.

B. L.

MÉMOIRES

POUR

SERVIR A LA VIE DE M. DE VOLTAIRE,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME.

J'ÉTAIS las de la vie oisive et turbulente de Paris; de la foule des petits-maîtres, des mauvais livres imprimés avec approbation et privilége du roi, des cabales des gens de lettres, des bassesses et du brigandage des misérables qui déshonoraient la littérature. Je trouvai en 1733 une jeune dame qui pensait à peu près comme moi, et qui prit la résolution d'aller passer plusieurs années à la campagne, pour y cultiver son esprit loin du tumulte du monde : c'était madame la marquise du Châtelet, la femme de France qui avait le plus de disposition pour toutes les sciences.

Son père, le baron de Breteuil, lui avait fait apprendre le latin, qu'elle possédait comme madame Dacier : elle savait par cœur les plus beaux morceaux d'Horace, de Virgile et de Lucrèce; tous les ouvrages philosophiques de Cicéron lui étaient familiers. Son goût dominant était pour les mathématiques et pour la métaphysique. On a rarement uni plus de justesse d'esprit et plus de goût avec plus d'ardeur de s'instruire; elle n'aimait pas moins le monde et tous les amusemens de son âge et de son sexe. Cependant elle quitta tout pour aller s'ensevelir dans un château délabré, sur les frontières de la Champagne et de la Lorraine, dans un terrain très-ingrat et très-vilain. Elle embellit ce château, qu'elle orna de jardins assez agréables. J'y bâtis une galerie; j'y formai un

très-beau cabinet de physique. Nous eûmes une bibliothéque nombreuse. Quelques savans vinrent philosopher dans notre retraite. Nous eûmes deux ans entiers le célèbre Kœnig, qui est mort professeur à La Haye, et bibliothécaire de madame la princesse d'Orange. Maupertuis vint avec Jean Bernoulli; et dès lors Maupertuis, qui était né le plus jaloux des hommes, me prit pour l'objet de cette passion qui lui a été toujours très-chère.

J'enseignai l'anglais à madame du Châtelet, qui, au bout de trois mois, le sut aussi bien que moi, et qui lisait également Locke, Newton et Pope. Elle apprit l'italien aussi vite; nous lûmes ensemble tout le Tasse et tout l'Arioste. De sorte que, quand Algarotti vint à Cirey, où il acheva son *Neutoniasmo per le dame*, il la trouva assez savante dans sa langue pour lui donner de très-bons avis dont il profita. Algarotti était un Vénitien fort aimable, fils d'un marchand fort riche; il voyageait dans toute l'Europe, savait un peu de tout, et donnait à tout de la grâce.

Nous ne cherchions qu'à nous instruire dans cette délicieuse retraite, sans nous informer de ce qui se passait dans le reste du monde. Notre plus grande attention se tourna long-temps du côté de Leibnitz et de Newton. Mme du Châtelet s'attacha d'abord à Leibnitz, et développa une partie de son système dans un livre très-bien écrit, intitulé : *Institutions de physique.* Elle ne chercha point à parer cette philosophie d'ornemens étrangers : cette afféterie n'entrait point dans son caractère mâle et vrai. La clarté, la précision et l'élégance composaient son style. Si jamais on a pu donner quelque vraisemblance aux idées de Leibnitz, c'est dans ce livre qu'il la faut chercher. Mais on commence aujourd'hui à ne plus s'embarrasser de ce que Leibnitz a pensé.

Née pour la vérité, elle abandonna bientôt les systèmes, et s'attacha aux découvertes du grand Newton. Elle traduisit en français tout le livre des *Principes mathématiques ;* et depuis, lorsqu'elle eut fortifié ses connaissances, elle ajouta à ce livre, que si peu de gens entendent, un commentaire algébrique, qui n'est pas davantage à la portée du commun des lecteurs. M. Clairaut, l'un de nos meilleurs géomètres, a revu exactement ce commentaire. On en a commencé une édition; il n'est pas honorable pour notre siècle qu'elle n'ait pas été achevée.

Nous cultivions à Cirey tous les arts. J'y composai *Alzire, Mérope, l'Enfant prodigue, Mahomet.* Je travaillai pour elle à un *Essai sur l'Histoire générale,* depuis Charlemagne jusqu'à nos jours : je choisis cette époque de Charlemagne, parce que c'est celle où Bossuet s'est arrêté, et que je n'osais toucher à ce qui avait été traité par ce grand homme. Cependant elle n'était pas contente de l'*Histoire universelle* de ce prélat. Elle ne la trouvait qu'éloquente; elle était indignée que presque tout l'ouvrage de Bossuet roulât sur une nation aussi méprisable que celle des Juifs.

Après avoir passé six années dans cette retraite, au milieu des sciences et des arts, il fallut que nous allassions à Bruxelles, où la maison du Châtelet avait depuis long-temps un procès considérable contre la maison de Honsbrouk. J'eus le bonheur d'y trouver un petit-fils de l'illustre et infortuné grand-pensionnaire de Wit, qui était premier président de la chambre des comptes. Il avait une des plus belles bibliothéques de l'Europe, qui me servit beaucoup pour l'histoire générale; mais j'eus à Bruxelles un bonheur plus rare, et qui me fut plus sensible; j'accommodai le procès pour lequel les deux maisons se

ruinaient en frais depuis soixante ans. Je fis avoir à M. le marquis du Châtelet deux cent vingt mille livres, argent comptant; moyennant quoi tout fut terminé.

Lorsque j'étais encore à Bruxelles, en 1740, le gros roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, mourut à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec moi depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques. Le père était un véritable vandale, qui, dans tout son règne, n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré; et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation. Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges; de façon que, quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tirait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende. Une fille fesait-elle un enfant, il fallait que

la mère ou le père ou les parens donnassent de l'argent au roi pour la façon.

Madame la baronne de Kniphausen, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire, qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage. Le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor : elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haye, nommé Luicius : c'était assurément de tous les ministres des têtes couronnées le plus mal payé. Ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans le jardin d'Hons-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître qui lui retenaient une année d'appointemens. Luicius, désespéré, se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. J'ai retrouvé depuis son excellence à La Haye, et je lui ai fait l'aumône à la porte du palais nommé la Vieille-Cour; palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus, bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont tous les meubles étaient d'or, jusqu'aux

pommeaux des pelles et pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et quand il achetait un habit neuf, il fesait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une grosse canne de sergent, fesait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les fesait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie. J'en vis encore quelques-uns après sa mort. Le roi son fils, qui aimait les beaux hommes, et non les grands hommes, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme, en qualité d'heiduques. Je me souviens qu'ils accompagnèrent un vieux carrosse de parade qu'on envoya au-devant du marquis de Beauvau, qui vint complimenter le nouveau roi au mois de novembre 1740. Le feu roi Frédéric-Guillaume, qui avait autrefois fait vendre tous les meubles magnifiques de son père, n'avait pu se défaire de cet énorme carrosse dédoré. Les heiduques qui étaient aux portières pour le soutenir, en cas qu'il tombât, se donnaient la main par-dessus l'impériale.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se promener par la ville; tout le monde s'enfuyait au plus vite : s'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle perdait son temps dans la rue : « Va-t'en chez toi, gueuse; une honnête femme doit être dans son ménage. » Et il accompagnait cette remontrance, ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint

évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui fesait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son altesse royale comme il traitait les dames et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier-général ou d'un marchand anglais : il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keit, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier général. Keit était gendre de cette même baronne de Kniphausen à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés : le père fut informé de tout; on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage. Le roi crut d'abord que la princesse Wilhelmine sa fille, qui depuis a épousé le prince margrave de Bareith, était du complot; et, comme il était expéditif en fait de justice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine-mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Wilhelmine allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il en resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie, comme une marque

des sentimens paternels, et qu'elle m'a fait l'honneur de me montrer.

Le prince avait une espèce de maîtresse, fille d'un maître d'école de la ville de Brandebourg, établie à Potzdam. Elle jouait du clavecin assez mal; le prince royal l'accompagnait de la flûte. Il crut être amoureux d'elle, mais il se trompait; sa vocation n'était pas pour le sexe. Cependant, comme il avait fait semblant de l'aimer, le père fit faire à cette demoiselle le tour de la place de Potzdam, conduite par le bourreau, qui la fouettait sous les yeux de son fils.

Après l'avoir régalé de ce spectacle, il le fit transférer à la citadelle de Custrin, située au milieu d'un marais. C'est là qu'il fut enfermé six mois, sans domestiques, dans une espèce de cachot; et au bout de six mois on lui donna un soldat pour le servir. Ce soldat, jeune, beau, bien fait, et qui jouait de la flûte, servit en plus d'une manière à amuser le prisonnier. Tant de belles qualités ont fait depuis sa fortune. Je l'ai vu à la fois valet de chambre et premier ministre, avec toute l'insolence que ces deux postes peuvent inspirer.

Le prince était depuis quelques semaines dans son château de Custrin, lorsqu'un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans sa chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers, qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle, comme il l'avait été à celui de la fille fouettée.

Quant à Keit, l'autre confident, il s'enfuit en Hol-

lande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre I.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager; mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Sekendorf au père, pour lui faire les plus sérieuses remontrances. Le comte de Sekendorf, que j'ai vu depuis en Saxe où il s'est retiré, m'a juré qu'il avait eu beaucoup de peine à obtenir qu'on ne tranchât pas la tête au prince. C'est ce même Sekendorf qui a commandé les armées de Bavière, et dont le prince, devenu roi de Prusse, fait un portrait affreux dans l'histoire de son père, qu'il a insérée dans une trentaine d'exemplaires des *Mémoires de Brandebourg* (1). Après cela, servez les princes, et empêchez qu'on ne leur coupe la tête.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse, obtin-

(1) J'ai donné à l'électeur palatin l'exemplaire dont le roi de Prusse m'avait fait présent.

rent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf qu'il appelait un compilateur de fatras; et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Comme son père lui accordait peu de part aux affaires, et que même il n'y avait point d'affaires dans ce pays, où tout consistait en revues, il employa son loisir à écrire aux gens de lettres de France qui étaient un peu connus dans le monde. Le principal fardeau tomba sur moi. C'étaient des lettres en vers, c'étaient des traités de métaphysique, d'histoire, de politique. Il me traitait d'homme divin : je le traitais de Salomon. Les épithètes ne nous coûtaient rien. On a imprimé quelques-unes de ces fadaises dans le recueil de mes œuvres; et heureusement on n'en a pas imprimé la trentième partie. Je pris la liberté de lui envoyer une très-belle écritoire de Martin : il eut la bonté de me faire présent de quelques colifichets d'ambre. Et les beaux esprits des cafés de Paris s'imaginèrent avec horreur que ma fortune était faite.

Un jeune courlandais, nommé Keyserling, qui fesait aussi des vers français, tant bien que mal, et qui en conséquence était alors son favori, nous fut dépêché à Cirey, des frontières de la Poméranie. Nous lui donnâmes une fête : je fis une belle illumination, dont les lumières dessinaient les chiffres et le nom du prince royal, avec cette devise : *L'espérance du genre humain*. Pour moi, si j'avais voulu concevoir des espérances personnelles, j'en étais très en droit; car on m'écrivait *mon cher ami*, et on me parlait souvent, dans les dépêches, des marques solides d'amitié qu'on me destinait quand on serait sur le trône. Il y monta enfin lorsque j'étais à Bruxelles; et il commença par envoyer en France en ambassade

extraordinaire, un manchot nommé Camas, ci-devant Français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main, et que, pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. Camas, en arrivant au cabaret, me dépêcha un jeune homme qu'il avait fait son page, pour me dire qu'il était trop fatigué pour venir chez moi; qu'il me priait de me rendre chez lui sur l'heure, et qu'il avait le plus grand et le plus magnifique présent à me faire de la part du roi son maître. Courez vite, dit madame du Châtelet; on vous envoie sûrement les diamans de la couronne. Je courus, je trouvai l'ambassadeur, qui, pour toute valise, avait derrière sa chaise un quartaut de vin de la cave du feu roi, que le roi régnant m'ordonnait de boire. Je m'épuisai en protestations d'étonnement et de reconnaissance sur les marques liquides des bontés de sa majesté, substituées aux solides dont elle m'avait flatté, et je partageai le quartaut avec Camas.

Mon *Salomon* était alors à Strasbourg. La fantaisie lui avait pris, en visitant ses longs et étroits États, qui allaient depuis Gueldre jusqu'à la mer Baltique, de voir incognito les frontières et les troupes de France.

Il se donna ce plaisir dans Strasbourg, sous le nom du comte du Four, riche seigneur de Bohême. Son frère le prince royal, qui l'accompagnait, avait pris aussi son nom de guerre; et Algarotti, qui s'était déjà attaché à lui, était le seul qui ne fût pas en masque.

Le roi m'envoya à Bruxelles une relation de son voyage, moitié prose et moitié vers, dans un goût approchant de Bachaumont et de Chapelle, c'est-à-

dire, autant qu'un roi de Prusse peut en approcher. Voici quelques endroits de sa lettre :

« Après des chemins affreux, nous avons trouvé des gîtes plus affreux encore ;

Car des hôtes intéressés,
De la fin nous voyant pressés,
D'une façon plus que frugale,
Dans une chaumière infernale,
En nous empoisonnant nous volaient nos écus.
O siècle différent du temps de Lucullus!

« Des chemins affreux ; mal nourris, mal abreuvés ; ce n'était pas tout : nous essuyâmes encore bien des accidens ; et il faut assurément que notre équipage ait un air bien singulier, puisqu'en chaque endroit où nous passâmes, on nous prit pour quelque chose d'autre.

Les uns nous prenaient pour des rois ;
D'autres pour des filous courtois ;
D'autres pour gens de connaissance.
Parfois le peuple s'attroupait,
Entre les yeux nous regardait
En badauds curieux, remplis d'impertinence.

« Le maître de la poste de Kehl nous ayant assuré qu'il n'y avait point de salut sans passe-port, et que le cas nous mettait dans la nécessité absolue d'en faire nous-mêmes, ou de ne point entrer à Strasbourg, il fallut prendre le premier parti : à quoi les armes prussiennes, que j'avais sur mon cachet, nous secondèrent merveilleusement.

« Nous arrivâmes à Strasbourg, et le corsaire de la douane et le visiteur parurent contens de nos preuves.

Ces scélérats nous épiaient;
D'un œil le passe-port lisaient,
De l'autre lorgnaient notre bourse.
L'or, qui toujours fut de ressource,
Par lequel Jupin jouissait
De Danaé qu'il caressait;
L'or, par qui César gouvernait
Le monde, heureux sous son empire;
L'or, plus Dieu que Mars et l'Amour;
Ce même or sut nous introduire
Le soir dans les murs de Strasbourg. »

On voit, par cette lettre, qu'il n'était pas encore devenu le meilleur des poètes, et que sa philosophie ne regardait pas avec indifférence le métal dont son père avait fait provision.

De Strasbourg, il alla voir ses États de la basse Allemagne, et me manda qu'il viendrait incognito me voir à Bruxelles. Nous lui préparâmes une belle maison; mais, étant tombé malade dans le petit château de Meuse, à deux lieues de Clèves, il m'écrivit qu'il comptait que je ferais les avances. J'allai donc lui présenter mes profonds hommages. Maupertuis, qui avait déjà ses vues, et qui était possédé de la rage d'être président d'une académie, s'était présenté de lui-même, et logeait avec Algarotti et Keyserling dans un grenier de ce palais. Je trouvai à la porte de la cour un soldat pour toute garde. Le conseiller privé Rambonet, ministre d'état, se promenait dans la cour en soufflant dans ses doigts. Il portait de grandes manchettes de toile, sales, un chapeau troué, une vieille perruque de magistrat, dont un côté entrait dans une de ses poches, et l'autre passait à peine l'épaule. On me dit que cet homme était chargé d'une affaire d'État importante, et cela était vrai.

Je fus conduit dans l'appartement de sa majesté.

Il n'y avait que les quatre murailles. J'aperçus dans un cabinet, à la lueur d'une bougie, un petit grabat de deux pieds et demi de large, sur lequel était un petit homme affublé d'une robe de chambre de gros drap bleu : c'était le roi, qui suait et qui tremblait sous une méchante couverture, dans un accès de fièvre violent. Je lui fis la révérence, et commençai la connaissance par lui tâter le pouls, comme si j'avais été son premier médecin. L'accès passé, il s'habilla, et se mit à table. Algarotti, Keyserling, Maupertuis, et le ministre du roi auprès des États-Généraux, nous fûmes du souper, où l'on traita à fond de l'immortalité de l'ame, de la liberté, et des androgynes de Platon.

Le conseiller Rambonet était, pendant ce temps-là, monté sur un cheval de louage : il alla toute la nuit, et le lendemain arriva aux portes de Liége, où il instrumenta au nom du roi son maître, tandis que deux mille hommes des troupes de Wesel mettaient la ville de Liége à contribution. Cette belle expédition avait pour prétexte quelques droits que le roi prétendait sur un faubourg. Il me chargea même de travailler à un manifeste, et j'en fis un, tant bon que mauvais, ne doutant pas qu'un roi, avec qui je soupais et qui m'appelait son ami, ne dût avoir toujours raison. L'affaire s'accommoda bientôt, moyennant un million qu'il exigea en ducats de poids, et qui servirent à l'indemniser des frais de son voyage de Strasbourg, dont il s'était plaint dans sa poétique lettre.

Je ne laissai pas de me sentir attaché à lui, car il avait de l'esprit, des grâces; et de plus il était roi, ce qui fait toujours une grande séduction, attendu la faiblesse humaine. D'ordinaire, ce sont nous autres gens de lettres qui flattons les rois. Celui-là me louait depuis les pieds jusqu'à la tête, tandis que l'abbé

Desfontaines et d'autres gredins me diffamaient dans Paris, au moins une fois la semaine.

Le roi de Prusse, quelque temps avant la mort de son père, s'était avisé d'écrire contre les principes de Machiavel. Si Machiavel avait eu un prince pour disciple, la première chose qu'il lui eût recommandée aurait été d'écrire contre lui. Mais le prince royal n'y avait pas entendu tant de finesse. Il avait écrit de bonne foi dans le temps qu'il n'était pas encore souverain, et que son père ne lui fesait pas aimer le pouvoir despotique. Il louait alors de tout son cœur la modération, la justice; et dans son enthousiasme il regardait toute usurpation comme un crime. Il m'avait envoyé son manuscrit à Bruxelles pour le corriger et le faire imprimer; et j'en avais déjà fait présent à un libraire de Hollande, nommé Van Duren, le plus insigne fripon de son espèce. Il me vint enfin un remords de faire imprimer l'*Anti-Machiavel*, tandis que le roi de Prusse, qui avait cent millions dans ses coffres, en prenait un aux pauvres Liégeois par la main du conseiller Rambonet. Je jugeai que mon Salomon ne s'en tiendrait pas là. Son père lui avait laissé soixante-six mille quatre cents hommes complets d'excellentes troupes; il les augmentait, et paraissait avoir envie de s'en servir à la première occasion.

Je lui représentai qu'il n'était peut-être pas convenable d'imprimer son livre précisément dans le temps même qu'on pourrait lui reprocher d'en violer les préceptes. Il me permit d'arrêter l'édition. J'allai en Hollande uniquement pour lui rendre ce petit service; mais le libraire demanda tant d'argent, que le roi, qui d'ailleurs n'était pas fâché dans le fond du cœur d'être imprimé, aima mieux l'être pour rien que de payer pour ne l'être pas.

Lorsque j'étais en Hollande occupé de cette be-

sogne, l'empereur Charles VI mourut, au mois d'octobre 1740, d'une indigestion de champignons qui lui causa une apoplexie; et ce plat de champignons changea la destinée de l'Europe. Il parut bientôt que Frédéric II, roi de Prusse, n'était pas aussi ennemi de Machiavel que le prince royal avait paru l'être. Quoiqu'il roulât déjà dans sa tête le projet de son invasion en Silésie, il ne m'appela pas moins à sa cour.

Je lui avais déjà signifié que je ne pouvais m'établir auprès de lui, que je devais préférer l'amitié à l'ambition, que j'étais attaché à madame du Châtelet, et que, philosophe pour philosophe, j'aimais mieux une dame qu'un roi.

Il approuvait cette liberté, quoiqu'il n'aimât pas les femmes. J'allai lui faire ma cour au mois d'octobre. Le cardinal de Fleury m'écrivit une longue lettre, pleine d'éloges pour l'*Anti-Machiavel*, et pour l'auteur : je ne manquai pas de la lui montrer. Il rassemblait déjà ses troupes, sans qu'aucun de ses généraux ni de ses ministres pût pénétrer son dessein. Le marquis de Beauveau, envoyé auprès de lui pour le complimenter, croyait qu'il allait se déclarer contre la France en faveur de Marie-Thérèse, reine de Hongrie et de Bohême, fille de Charles VI; qu'il voulait appuyer l'élection à l'Empire, de François de Lorraine, grand-duc de Toscane, époux de cette reine; qu'il pouvait y trouver de grands avantages.

Je devais croire plus que personne qu'en effet le nouveau roi de Prusse allait prendre ce parti; car il m'avait envoyé, trois mois auparavant, un écrit politique de sa façon, dans lequel il regardait la France comme l'ennemie naturelle et déprédatrice de l'Allemagne. Mais il était dans sa nature de faire toujours

tout le contraire de ce qu'il disait et de ce qu'il écrivait, non par dissimulation, mais parce qu'il écrivait et parlait avec une espèce d'enthousiasme, et agissait ensuite avec une autre.

Il partit au 15 de décembre, avec la fièvre quarte, pour la conquête de la Silésie, à la tête de trente mille combattans, bien pourvus de tout, et bien disciplinés. Il dit au marquis de Beauvau en montant à cheval : « Je vais jouer votre jeu ; si les as me viennent, nous partagerons. »

Il a écrit, depuis, l'histoire de cette conquête ; il me l'a montrée toute entière. Voici un des articles curieux du début de ces annales ; j'eus soin de le transcrire de préférence, comme un monument unique.

Que l'on joigne à ces considérations, des troupes toujours prêtes d'agir, mon épargne bien remplie, et la vivacité de mon caractère ; c'étaient les raisons que j'avais de faire la guerre à Marie-Thérèse, reine de Bohême et d'Hongrie. Et quelques lignes ensuite, il y avait ces propres mots : *L'ambition, l'intérêt, le désir de faire parler de moi, l'emportèrent ; et la guerre fut résolue.*

Depuis qu'il y a des conquérans, ou des esprits ardens qui ont voulu l'être, je crois qu'il est le premier qui se soit ainsi rendu justice. Jamais homme peut-être n'a plus senti la raison, et n'a plus écouté ses passions. Ces assemblages de philosophie et de déréglemens d'imagination ont toujours composé son caractère.

C'est dommage que je lui aie fait retrancher ce passage quand je corrigeai depuis tous ses ouvrages : un aveu si rare devait passer à la postérité, et servir à faire voir sur quoi sont fondées presque toutes les guerres. Nous autres gens de lettres, poètes, histo-

riens, déclamateurs d'académie, nous célébrons ces beaux exploits : et voilà un roi qui les fait, et qui les condamne.

Ses troupes étaient déjà en Silésie quand le baron de Gotter, son ministre à Vienne, fit à Marie-Thérèse la proposition incivile de céder de bonne grâce au roi-électeur son maître les trois quarts de cette province, moyennant quoi le roi de Prusse lui prêterait trois millions d'écus, et ferait son mari empereur.

Marie-Thérèse n'avait alors ni troupes, ni argent, ni crédit; et cependant elle fut inflexible. Elle aima mieux risquer de tout perdre que de fléchir sous un prince qu'elle ne regardait que comme le vassal de ses ancêtres, et à qui l'empereur son père avait sauvé la vie. Ses généraux rassemblèrent à peine vingt mille hommes; son maréchal Neuperg, qui les commandait, força le roi de Prusse de recevoir la bataille sous les murs de Neiss, à Molwitz. La cavalerie prussienne fut d'abord mise en déroute par la cavalerie autrichienne; et, dès le premier choc, le roi, qui n'était pas encore accoutumé à voir des batailles, s'enfuit jusqu'à Oppelen, à douze grandes lieues du champ où l'on se battait. Maupertuis, qui avait cru fairé une grande fortune, s'était mis à sa suite dans cette campagne, s'imaginant que le roi lui ferait au moins fournir un cheval. Ce n'était pas la coutume du roi. Maupertuis acheta un âne deux ducats, le jour de l'action, et se mit à suivre sa majesté sur son âne du mieux qu'il put. Sa monture ne put fournir la course; il fut pris et dépouillé par les housards.

Frédéric passa la nuit couché sur un grabat dans un cabaret de village près de Ratibor, sur les confins de la Pologne. Il était désespéré et se croyait réduit à traverser la moitié de la Pologne pour rentrer dans le nord de ses États, lorsqu'un de ses chasseurs arriva

du camp de Molwitz, et lui annonça qu'il avait gagné la bataille. Cette nouvelle lui fut confirmée un quart d'heure après par un aide-de-camp. La nouvelle était vraie. Si la cavalerie prussienne était mauvaise, l'infanterie était la meilleure de l'Europe. Elle avait été disciplinée pendant trente ans par le vieux prince d'Anhalt. Le maréchal de Schwerin, qui la commandait, était un élève de Charles XII; il gagna la bataille aussitôt que le roi de Prusse se fut enfui. Le monarque revint le lendemain, et le général vainqueur fut à peu près disgracié.

Je retournai philosopher dans la retraite de Cirey. Je passais les hivers à Paris où j'avais une foule d'ennemis; car m'étant avisé d'écrire, long-temps auparavant, l'*Histoire de Charles XII*, de donner plusieurs pièces de théâtre, de faire même un poëme épique, j'avais, comme de raison, pour persécuteurs tous ceux qui se mêlaient de vers et de prose. Et comme j'avais même poussé la hardiesse jusqu'à écrire sur la philosophie, il fallait bien que les gens qu'on appelle dévots me traitassent d'athée, selon l'ancien usage.

J'avais été le premier qui eût osé développer à ma nation les découvertes de Newton, en langage intelligible. Les préjugés cartésiens, qui avaient succédé en France aux préjugés péripatéticiens, étaient alors tellement enracinés, que le chancelier d'Aguesseau regardait comme un homme ennemi de la raison et de l'État quiconque adoptait des découvertes faites en Angleterre. Il ne voulut jamais donner de privilége pour l'impression des *Élémens de la philosophie de Newton*.

J'étais grand admirateur de Locke: je le regardais comme le seul métaphysicien raisonnable; je louai surtout cette retenue si nouvelle, si sage en même

temps et si hardie, avec laquelle il dit que nous n'en saurons jamais assez par les lumières de notre raison, pour affirmer que Dieu ne peut accorder le don du sentiment et de la pensée à l'être appelé *matière.*

On ne peut concevoir avec quel acharnement et avec quelle intrépidité d'ignorance on se déchaîna contre moi sur cet article. Le sentiment de Locke n'avait point fait de bruit en France auparavant, parce que les docteurs lisaient St. Thomas et Quesnel, et que le gros du monde lisait des romans. Lorsque j'eus loué Locke, on cria contre lui et contre moi. Les pauvres gens qui s'emportaient dans cette dispute, ne savaient sûrement ni ce que c'est que la *matière,* ni ce que c'est que l'*esprit.* Le fait est que nous ne savons rien de nous-mêmes; que nous avons le mouvement, la vie, le sentiment et la pensée, sans savoir comment; que les élémens de la matière nous sont aussi inconnus que le reste; que nous sommes des aveugles qui marchons et raisonnons à tâtons; et que Locke a été très-sage en avouant que ce n'est pas à nous à décider de ce que le Tout-Puissant ne peut pas faire.

Cela, joint à quelques succès de mes pièces de théâtre, m'attira une bibliothéque immense de brochures dans lesquelles on prouvait que j'étais un mauvais poète, athée, et fils d'un paysan.

On imprima l'histoire de ma vie, dans laquelle on me donna cette belle généalogie. Un Allemand n'a pas manqué de ramasser tous les contes de cette espèce dont on avait farci les libelles qu'on imprimait contre moi. On m'imputait des aventures avec des personnes que je n'avais jamais connues, et avec d'autres qui n'avaient jamais existé.

Je trouve, en écrivant ceci, une lettre de M. le maréchal de Richelieu, qui me donnait avis d'un gros libelle où il était prouvé que sa femme m'avait donné

un beau carrosse, et quelque autre chose, dans le temps qu'il n'avait point de femme. Je m'étais d'abord donné le plaisir de faire un recueil de ces calomnies; mais elles se multiplièrent au point que j'y renonçai.

C'était là tout le fruit que j'avais tiré de mes travaux. Je m'en consolais aisément, tantôt dans la retraite de Cirey, et tantôt dans la bonne compagnie de Paris.

Tandis que les excrémens de la littérature me fesaient ainsi la guerre, la France la fesait à la reine de Hongrie : et il faut avouer que cette guerre n'était pas plus juste; car après avoir solennellement stipulé, garanti, juré la pragmatique sanction de l'empereur Charles VI, et la succession de Marie-Thérèse à l'héritage de son père; après avoir eu la Lorraine pour prix de ces promesses, il ne paraissait pas trop conforme au droit des gens de manquer à un tel engagement. On entraîna le cardinal de Fleury hors de ses mesures. Il ne pouvait pas dire, comme le roi de Prusse, que c'était la vivacité de son tempérament qui lui fesait prendre les armes. Cet heureux prêtre régnait à l'âge de quatre-vingt-six ans, et tenait les rênes de l'État d'une main très-faible. On s'était uni avec le roi de Prusse dans le temps qu'il prenait la Silésie; on avait envoyé en Allemagne deux armées pendant que Marie-Thérèse n'en avait point. L'une de ces armées avait pénétré jusqu'à cinq lieues de Vienne sans trouver d'ennemis : on avait donné la Bohême à l'électeur de Bavière, qui fut élu empereur, après avoir été nommé lieutenant-général des armées du roi de France. Mais on fit bientôt toutes les fautes qu'il fallait pour tout perdre.

Le roi de Prusse ayant pendant ce temps-là mûri son courage, et gagné des batailles, fesait sa paix

avec les Autrichiens. Marie lui abandonna, à son très-grand regret, le comté de Glatz avec la Silésie. S'étant détaché de la France sans ménagement, à ces conditions, au mois de juin 1742, il me manda qu'il s'était mis dans les remèdes, et qu'il conseillait aux autres malades de se rétablir.

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi.

Ses soins se tournèrent alors à embellir la ville de Berlin, à bâtir une des plus belles salles d'opéra qui soient en Europe, à faire venir des artistes en tout genre; car il voulait aller à la gloire par tous les chemins, et au meilleur marché possible.

Son père avait logé à Potzdam dans une vilaine maison; il en fit un palais. Potzdam devint une jolie ville. Berlin s'agrandissait; on commençait à y connaître les douceurs de la vie que le feu roi avait très-négligées : quelques personnes avaient des meubles; la plupart même portaient des chemises; car sous le règne précédent on ne connaissait guère que des devans de chemise qu'on attachait avec des cordons; et le roi régnant n'avait pas été élevé autrement. Les choses changeaient à vue d'œil : Lacédémone devenait Athènes. Des déserts furent défrichés, cent trois villages furent formés dans des marais desséchés. Il n'en fesait pas moins de la musique et des livres : ainsi il ne fallait pas me savoir si mauvais gré de l'appeler le Salomon du Nord. Je lui donnais dans mes lettres ce sobriquet qui lui demeura long-temps.

Les affaires de la France n'étaient pas alors si bonnes que les siennes. Il jouissait du plaisir secret de voir les Français périr en Allemagne, après que leur diversion lui avait valu la Silésie. La cour de France perdait ses troupes, son argent, sa gloire et son crédit, pour avoir fait Charles VII empereur; et cet empereur perdait tout, pour avoir cru que les Français le soutiendraient.

Le cardinal de Fleury mourut le 29 de janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps. Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

J'avais eu l'honneur de le voir beaucoup chez madame la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine*, comme on le voit dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroi, qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme. Mais comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que j'eusse sa place à l'académie française. On demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal à l'académie .Le roi répondit que ce serait moi. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais le comte de Maurepas, secrétaire d'État, ne le voulut point : il avait la manie de se brouiller avec toutes les maîtresses de son maître, et il s'en est trouvé mal.

Un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder le caprice de M. de Maurepas. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique. Il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme moi succédât à un cardinal. Je savais que M. de Maurepas le fesait agir; j'allai trouver ce ministre, je lui dis : Une place à l'académie n'est pas une dignité bien importante; mais, après avoir été nommé, il est triste d'être exclus. Vous êtes brouillé avec madame de Châteauroux que le roi aime, et avec M. le duc de Richelieu qui la gouverne; quel rapport y a-t-il, je vous prie, de vos brouilleries avec une pauvre place à l'académie française? Je vous conjure de me répondre franchement : en cas que madame de Châteauroux l'emporte sur M. l'évêque de Mirepoix, vous y opposerez-vous?....... Il se recueillit un moment, et me dit : « Oui, et je vous écraserai. »

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et je n'eus point une place dont je ne me souciais guère. J'aime à me rappeler cette aventure, qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés au besoin.

On imagina de m'envoyer secrètement chez ce monarque pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après être tombés sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occasion pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de madame de Châteauroux. Le roi l'adopta; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, mais ministre très-subalterne, fut chargé seulement de presser mon départ.

Il fallait un prétexte. Je pris celui de ma querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. J'écrivis au roi de Prusse que je ne pouvais plus tenir aux persécutions de ce théatin, et que j'allais me réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours, l'*anc. évêq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait, l'*âne évêq. de Mirepoix*, au lieu de l'*ancien* : ce fut un sujet de plaisanteries ; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, me répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et me pressa de venir. J'eus grand soin de faire lire mes lettres et les réponses. L'évêque en fut informé. Il alla se plaindre à Louis XV

de ce que je le fesais, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde.

Cette réponse de Louis XV, qui n'est guère dans son caractère, m'a toujours paru extraordinaire. J'avais à la fois le plaisir de me venger de l'évêque qui m'avait exclu de l'académie, celui de faire un voyage très-agréable, et celui d'être à portée de rendre service au roi et à l'État. M. de Maurepas entrait même avec chaleur dans cette aventure, parce qu'alors il gouvernait M. Amelot, et qu'il croyait être le ministre des affaires étrangères.

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre madame du Châtelet de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que je la quittasse pour le roi de Prusse; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

J'eus tout l'argent que je voulus pour mon voyage, sur mes simples reçus, de M. de Montmartel. Je n'en abusai pas. Je m'arrêtai quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Mon séjour ne fut pas inutile à La Haye. Je logeai dans le palais de la Vieille-Cour, qui appartenait alors au roi de Prusse, par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podevils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait, par les bontés de cette dame, des copies de toutes les résolutions secrètes de leurs Hautes-Puissances, très-malintentionnées contre nous. J'envoyais

ces copies à la cour; et mon service était très-agréable.

Quand j'arrivai à Berlin, le roi me logea chez lui, comme il avait fait dans mes précédens voyages. Il menait à Potzdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelque petit détail.

Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand-aumônier, de son grand-chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller et le raser; encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très-bien sculptés, semblait fermer l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothéque : et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas mince, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand sa majesté était habillée et bottée, le stoïque donnait quelques momens à la secte d'Épicure : il fesait venir deux ou trois favoris, soit lieutenans de son régiment, soit pages, soit heiduques, ou jeunes cadets. On prenait du café. Celui à qui on jetait le mouchoir restait demi-quart d'heure tête à tête. Les choses n'allaient pas jusqu'aux dernières extrémités, attendu que le prince, du vivant de son père, avait été fort maltraité dans ses amours de passade, et non moins mal guéri. Il ne pouvait jouer le premier rôle : il fallait se contenter des seconds.

Ces amusemens d'écoliers étant finis, les affaires

d'État prenaient la place. Son premier ministre arrivait par un escalier dérobé, avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage, dans la maison de Fredersdorf, ce soldat, devenu valet de chambre et favori, qui avait autrefois servi le roi prisonnier dans le château de Custrin. Les secrétaires d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi fesait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires d'État, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes fesait dans son jardin la revue de son régiment des gardes : et à la même heure, tous les colonels en fesaient autant dans toutes les provinces. Les princes ses frères, les officiers généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et fesait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune homme nommé d'Arget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui fesait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures : le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions ; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât, et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la morti-

fication qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

On soupait dans une petite salle, dont le plus singulier ornement était un tableau dont il avait donné le dessin à Pêne son peintre, l'un de nos meilleurs coloristes. C'était une belle priapée. On voyait des jeunes gens embrassant des femmes, des nymphes sous des satyres, des amours qui jouaient au jeu des Encolpes, et des Gitons; quelques personnes qui se pâmaient en regardant ces combats des tourterelles qui se baisaient, des boucs sautant sur des chèvres, et des béliers sur des brebis.

Les repas n'étaient pas souvent moins philosophiques. Un survenant qui nous aurait écoutés en voyant cette peinture, aurait cru entendre les sept sages de la Grèce au bordel. Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris. Dieu était respecté, mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés.

Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de province voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan, accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très-humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses États liberté de conscience et de v...

Un prêtre d'auprès de Stetin, très-scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur Hérode, quelques traits qui pouvaient regarder le roi son

maître : il fit venir ce ministre de village à Potzdam en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à la cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant, d'Argens, l'auteur des *Lettres juives*, et un baron de Pœlnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du *Dictionnaire de Bayle* sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché. — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans, répondit le bon-homme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs? » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment! dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère! Nous vous pardonnons cette fois; mais sachez que nous vous excommunierons, si jamais vous prêchez sur quelqu'un sans le connaître. » Alors on lui délivra sa sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. « Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler. » Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui; et le roi, qui était plus plaisant que libéral, ne se soucia pas de payer son voyage.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'Ancien Testament au sujet d'un de ces divorces. « Moïse, lui dit-il, me-

nait ses Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends. »

Ce gouvernement singulier, ces mœurs encore plus étranges, ce contraste de stoïcisme et d'épicurisme, de sévérité dans la discipline militaire, et de mollesse dans l'intérieur du palais; des pages avec lesquels on s'amusait dans son cabinet, et des soldats qu'on fesait passer trente-six fois par les baguettes sous les fenêtres du monarque, qui les regardait; des discours de morale, et une licence effrénée : tout cela composait un tableau bizarre, que peu de personnes connaissaient alors, et qui depuis a percé dans l'Europe.

La plus grande économie présidait dans Potzdam à tous ses goûts. Sa table et celle de ses officiers et de ses domestiques, étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et, au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet-de-chambre Fredersdorf qui était à la fois son grand-maître d'hôtel, son grand-échanson, et son grand-panetier.

Soit économie, soit politique, il n'accordait pas la moindre grâce à ses anciens favoris, et surtout à ceux qui avaient risqué leur vie pour lui quand il était prince royal. Il ne payait pas même l'argent qu'il avait emprunté alors : et comme Louis XII ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans, le roi de Prusse oubliait les dettes du prince royal.

Cette pauvre maîtresse qui avait été fouettée pour lui par la main du bourreau, était alors mariée, à Berlin, au commis du bureau des fiacres, car il y avait dix-huit fiacres dans Berlin; et son amant lui fesait une pension de soixante et dix écus, qui lui a toujours été très-bien payée. Elle s'appelait madame Shommers, grande femme, maigre, qui ressemblait

à une sibylle, et n'avait nullement l'air d'avoir mérité d'être fouettée pour un prince.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire pour presque tout le monde, de le voir à table, entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente beaux pages et autant de jeunes heiduques superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors, mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long qu'un de ses chambellans, nommé Knobelsdorf, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats qui l'emmenèrent par Vienne même jusqu'à Berlin. Il en était un peu amoureux, parce qu'elle avait les jambes d'un homme. Ce qui était incompréhensible, c'est qu'il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens.

Son poète italien, à qui il fesait mettre en vers les opéras dont lui-même fesait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages; mais aussi il faut considérer qu'il était fort laid, et qu'il ne dansait pas. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble. Pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains. Il décousit, dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons d'or dont elle était ornée. Le roi, qui jamais ne fréquenta de chapelle, dit qu'il ne perdait rien. D'ailleurs il venait d'écrire une dissertation en faveur des

voleurs, qui est imprimée dans les recueils de son académie : et il ne jugea pas à propos cette fois-là de détruire ses écrits par les faits.

Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandaw un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades; il fut saisi, et ramené devant le feu roi auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa pour réponse le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandaw. Il la traînait encore quand M. de Valori, notre envoyé, me pressa de demander sa grâce au très-clément fils du très-dur Frédéric-Guillaume. Sa majesté se plaisait à dire que c'était pour moi qu'il fesait jouer la *Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Metastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. Je pris mon temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez; et je lui détachai cette semonce :

Génie universel, ame sensible et ferme,
Quoi! lorsque vous régnez, il est des malheureux!
Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle brillant où triomphe Titus!
Pour achever la fête, égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement; et même plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait à l'hôpital, à six sous par jour. Il avait refusé cette grâce à la reine sa mère, qui apparemment ne l'avait demandée qu'en prose.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, ma négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que je lui parlasse de tout, et j'entremêlais souvent des questions sur la France et sur l'Autriche à propos de *l'Énéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'animait quelquefois : le roi s'échauffait, et me disait que, tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. Je lui envoyais de ma chambre à son appartement mes réflexions sur un papier à mi-marge. Il répondait sur une colonne à mes hardiesses. J'ai encore ce papier où je lui disais : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie, à la première occasion? » Voici sa réponse en marge :

Ils seront reçus, biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours qu'il me tint dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait:

« George est l'oncle de Frédéric, mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il me dit: « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. »

Je n'en voulais pas davantage. Je retournai vite à la cour de France; je rendis compte de mon voyage. Je lui donnai l'espérance qu'on m'avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse : et le printemps suivant, le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Si j'avais conté à quelque bon Parisien mon aventure et le service que j'avais rendu, il n'eût pas douté que je ne fusse promu à quelque beau poste. Voici quelle fut ma récompense.

La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle: il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait; elle haïssait de plus cet Amelot, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas; il fut renvoyé au bout de huit jours, et je fus enveloppé dans sa disgrâce.

Il arriva quelque temps après que Louis XV fut malade à l'extrémité, dans la ville de Metz : M. de Maurepas et sa cabale prirent ce temps pour perdre madame de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse et sa sœur la duchesse de Lauraguais, et leurs amis. Les deux sœurs partirent, chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-aimé*. Un

polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut subitement des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue, et d'un paysan de La Ferté-sous-Jouare, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier général le Normand de Tournehem, qui entretenait la mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. Je la connaissais assez : je fus même le confident de son amour. Elle m'avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi; et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans trop la démêler.

Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que fesait le roi dans la forêt de Sénar. Tournehem, l'amant de sa mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, et lui envoyait souvent des chevreuils. Sa mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de Châteauroux; et le bon-homme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de madame Poisson est un morceau de roi. » Enfin,

quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle me dit qu'elle croyait fermement à la destinée; et elle avait raison. Je passai quelques mois avec elle à Étiole, pendant que le roi fesait la campagne de 1746.

Cela me valut des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à mes ouvrages ni à mes services. Je fus jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie. Je fus nommé historiographe de France ; et le roi me fit présent d'une charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Je conclus que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Dès que j'eus l'air d'un homme heureux, tous mes confrères les beaux esprits de Paris se déchaînèrent contre moi avec toute l'animosité et l'acharnement qu'ils devaient avoir contre quelqu'un à qui on donnait toutes les récompenses qu'ils méritaient.

J'étais toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable et par le goût de l'étude. Nous demeurions ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour à Lunéville. Tout vieux et tout dévot qu'il était, il avait une maîtresse : c'était madame la marquise de Boufflers. Il partageait son ame entre elle et un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que j'aie jamais connu. Cet homme avait attrapé au roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites dans la ville de Nanci. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La maîtresse n'était pas, à beaucoup près, si bien traitée. Elle tirait à peine alors du roi de Pologne de quoi avoir des jupes; et cependant le jésuite enviait sa portion, et était furieusement jaloux de la marquise. Ils étaient ouvertement brouillés. Le pauvre roi avait tous les jours bien de la peine, au sortir de la messe, à rapatrier sa maîtresse et son confesseur.

Enfin notre jésuite, ayant entendu parler de madame du Châtelet, qui était très-bien faite et encore assez belle, imagina de la substituer à madame de Boufflers. Stanislas se mêlait quelquefois de faire d'assez mauvais petits ouvrages : Menou crut qu'une femme auteur réussirait mieux qu'une autre auprès de lui. Et le voilà qui vient à Cirey pour ourdir cette belle trame : il cajole madame du Châtelet, et nous dit que le roi Stanislas sera enchanté de nous voir : il retourne dire au roi que nous brûlons d'envie de venir lui faire notre cour. Stanislas recommande à madame de Boufflers de nous amener.

En effet, nous allâmes passer à Lunéville toute l'année 1749. Il arriva tout le contraire de ce que voulait le révérend père. Nous nous attachâmes à madame de Boufflers; et le jésuite eut deux femmes à combattre.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries. Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut, sur la fin de l'année, augmenter notre cour et nos tracasseries : quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint par nos dames d'être grand-aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très-petits gages.

Cet évêque ne vint qu'en 1750. Il débuta par être

amoureux de madame de Boufflers, et fut chassé. Sa colère retomba sur Louis XV, gendre de Stanislas: car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace, dans un couvent de gros moines allemands. Mais il faut revenir à ce qui me touche.

Madame du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas, après deux jours de maladie. Nous étions tous si troublés, que personne de nous ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacremens. Elle n'eut point les horreurs de la mort: il n'y eut que nous qui les sentîmes. Je fus saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans ma chambre me consoler, et pleurer avec moi. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut me retenir: je ne pouvais plus supporter Lunéville, et je retournai à Paris.

Ma destinée était de courir de roi en roi, quoique j'aimasse ma liberté avec idolâtrie. Le roi de Prusse, à qui j'avais souvent signifié que je ne quitterais jamais madame du Châtelet pour lui, voulut à toute force m'attraper quand il fut défait de sa rivale. Il jouissait alors d'une paix qu'il s'était acquise par des victoires, et son loisir était toujours employé à faire des vers, ou à écrire l'histoire de son pays et de ses campagnes. Il était bien sûr, à la vérité, que ses vers et sa prose étaient fort au-dessus de ma prose et de mes vers, quant au fond des choses; mais il croyait que, pour la forme, je pouvais, en qualité d'académicien, donner quelque tournure à ses écrits; il n'y

eut point de séduction flatteuse qu'il n'employât pour me faire venir.

Le moyen de résister à un roi victorieux, poète, musicien et philosophe, et qui fesait semblant de m'aimer ! je crus que je l'aimais. Enfin je pris encore le chemin de Potzdam au mois de juin 1750. Astolphe ne fut pas mieux reçu dans le palais d'Alcine. Être logé dans l'appartement qu'avait eu le maréchal de Saxe, avoir à ma disposition les cuisiniers du roi quand je voulais manger chez moi, et les cochers quand je voulais me promener, c'étaient les moindres faveurs qu'on me fesait. Les soupers étaient très-agréables. Je ne sais si je me trompe, il me semble qu'il y avait bien de l'esprit; le roi en avait et en fesait avoir; et ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que je n'ai jamais fait de repas si libres. Je travaillais deux heures par jour avec sa majesté; je corrigeais tous ses ouvrages, ne manquant jamais de louer beaucoup ce qu'il y avait de bon, lorsque je raturais tout ce qui ne valait rien. Je lui rendais raison par écrit de tout; ce qui composa une rhétorique et une poétique à son usage; il en profita, et son génie le servit encore mieux que mes leçons. Je n'avais nulle cour à faire, nulle visite à rendre, nul devoir à remplir. Je m'étais fait une vie libre, et je ne concevais rien de plus agréable que cet état.

Alcine-Frédéric, qui me voyait déjà la tête un peu tournée, redoubla ses potions enchantées pour m'enivrer tout-à-fait. La dernière séduction fut une lettre qu'il m'écrivit de son appartement au mien. Une maîtresse ne s'explique pas plus tendrement; il s'efforçait de dissiper dans cette lettre la crainte que m'inspiraient son rang et son caractère : elle portait ces mots singuliers :

« Comment pourrais-je jamais causer l'infortune d'un homme que j'estime, que j'aime, et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que l'humanité a de plus cher?..... Je vous respecte comme mon maître en éloquence. Je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet, mais après elle j'étais un de vos plus anciens amis. Je vous promets que vous serez heureux ici autant que je vivrai. »

Voilà une lettre telle que peu de majestés en écrivent. Ce fut le dernier verre qui m'enivra. Les protestations de bouches furent encore plus fortes que celles par écrit. Il était accoutumé à des démonstrations de tendresse singulières avec des favoris plus jeunes que moi; et oubliant un moment que je n'étais pas de leur âge, et que je n'avais pas la main belle, il me la prit pour la baiser. Je lui baisai la sienne, et je me fis son esclave. Il fallait une permission du roi de France pour appartenir à deux maîtres. Le roi de Prusse se chargea de tout.

Il écrivit pour me demander au roi mon maître. Je n'imaginais pas qu'on fût choqué à Versailles qu'un gentilhomme ordinaire de la chambre, qui est l'espèce la plus inutile de la cour, devînt un inutile chambellan à Berlin. On me donna toute permission; mais on fut très-piqué, et on ne me le pardonna point. Je déplus fort au roi de France, sans plaire davantage à celui de Prusse, qui se moquait de moi dans le fond de son cœur.

Me voilà donc avec une clef d'argent doré pendue à mon habit, une croix au cou, et vingt mille francs de pension. Maupertuis en fut malade, et je ne m'en

aperçus pas. Il y avait alors un médecin à Berlin, nommé La Métrie, le plus franc athée de toutes les facultés de médecine de l'Europe : homme d'ailleurs gai, plaisant, étourdi, tout aussi instruit de la théorie qu'aucun de ses confrères, et sans contredit le plus mauvais médecin de la terre dans la pratique; aussi, grâce à Dieu, ne pratiquait-il point. Il s'était moqué de toute la faculté à Paris, et avait même écrit contre les médecins beaucoup de personnalités qu'ils ne pardonnèrent point; ils obtinrent contre lui un décret de prise de corps. La Métrie s'était donc retiré à Berlin, où il amusait assez par sa gaîté; écrivant d'ailleurs, et fesant imprimer tout ce qu'on peut imaginer de plus effronté sur la morale. Ses livres plurent au roi, qui le fit, non pas son médecin, mais son lecteur.

Un jour, après la lecture, La Métrie, qui disait au roi tout ce qui lui venait dans la tête, lui dit qu'on était bien jaloux de ma faveur et de ma fortune. « Laissez faire, lui dit le roi, on presse l'orange, et on la jette quand on a avalé le jus. » La Métrie ne manqua pas de me rendre ce bel apophthegme, digne de Denis de Syracuse.

Je résolus dès lors de mettre en sûreté les pelures de l'orange. J'avais environ trois cent mille livres à placer. Je me gardai bien de mettre ce fonds dans les États de mon Alcine; je le plaçai avantageusement sur les terres que le duc de Wirtemberg possède en France. Le roi, qui ouvrait toutes mes lettres, se douta bien que je ne prétendais pas rester auprès de lui. Cependant la fureur de faire des vers le possédait comme Denis. Il fallait que je rabotasse continuellement, et que je revisse encore son histoire de Brandebourg, et tout ce qu'il composait.

La Métrie mourut après avoir mangé chez milord Tirconel, envoyé de France, tout un pâté farci de

truffes, après un très-long dîner. On prétendit qu'il s'était confessé avant de mourir : le roi en fut indigné ; il s'informa exactement si la chose était vraie ; on l'assura que c'était une calomnie atroce, et que La Métrie était mort comme il avait vécu, en reniant Dieu et les médecins. Sa majesté, satisfaite, composa sur-le-champ son oraison funèbre, qu'il fit lire en son nom à l'assemblée publique de l'académie, par d'Arget, son secrétaire ; et il donna six cents livres de pension à une fille de joie que La Métrie avait amenée de Paris, quand il avait abandonné sa femme et ses enfans.

Maupertuis, qui savait l'anecdote de l'écorce d'orange, prit son temps pour répandre le bruit que j'avais dit que la charge d'athée du roi était vacante. Cette calomnie ne réussit pas ; mais il ajouta ensuite que je trouvais les vers du roi mauvais, et cela réussit.

Je m'aperçus que depuis ce temps-là les soupers du roi n'étaient plus si gais ; on me donnait moins de vers à corriger : ma disgrâce était complète.

Algarotti, d'Arget, et un autre Français nommé Chasot, qui était un de ses meilleurs officiers, le quittèrent tous à la fois. Je me disposais à en faire autant. Mais je voulus auparavant me donner le plaisir de me moquer d'un livre que Maupertuis venait d'imprimer. L'occasion était belle ; on n'avait jamais rien écrit de si ridicule et de si fou. Le bon-homme proposait sérieusement de faire un voyage droit aux deux pôles, de disséquer des têtes de géans pour connaître la nature de l'ame par leurs cervelles, de bâtir une ville où l'on ne parlerait que latin, de creuser un trou jusqu'au noyau de la terre, de guérir les maladies en induisant les malades de poix-

résine, et enfin de prédire l'avenir en exaltant son ame.

Le roi rit du livre, j'en ris, tout le monde en rit. Mais il se passait alors une scène plus sérieuse, à propos de je ne sais quelle fadaise de mathématique, que Maupertuis voulait ériger en découverte. Un géomètre plus savant, nommé Kœnig, bibliothécaire de la princesse d'Orange, à La Haye, lui fit apercevoir qu'il se trompait, et que Leibnitz, qui avait autrefois examiné cette vieille idée, en avait démontré la fausseté dans plusieurs de ses lettres, dont il lui montra des copies.

Maupertuis, président de l'académie de Berlin, indigné qu'un associé étranger lui prouvât ses bévues, persuada d'abord au roi que Kœnig, en qualité d'homme établi en Hollande, était son ennemi, et avait dit beaucoup de mal de la prose et de la poésie de sa majesté à la princesse d'Orange.

Cette première précaution prise, il aposta quelques pauvres pensionnaires de l'académie qui dépendaient de lui, et fit condamner Kœnig, comme faussaire, à être rayé du nombre des académiciens. Le géomètre de Hollande avait pris les devans, et avait renvoyé sa patente de la dignité d'académicien de Berlin.

Tous les gens de lettres de l'Europe furent aussi indignés des manœuvres de Maupertuis qu'ennuyés de son livre. Il obtint la haine et le mépris de ceux qui se piquaient de philosophie et de ceux qui n'y entendaient rien. On se contentait à Berlin de lever les épaules, car le roi ayant pris parti dans cette malheureuse affaire, personne n'osait parler; je fus le seul qui élevai la voix. Kœnig était mon ami; j'avais à la fois le plaisir de défendre la liberté des gens de lettres

avec la cause d'un ami, et celui de mortifier un ennemi qui était autant l'ennemi de la modestie que le mien. Je n'avais nul dessein de rester à Berlin; j'ai toujours préféré la liberté à tout le reste. Peu de gens de lettres en usent ainsi. La plupart sont pauvres; la pauvreté énerve le courage; et tout philosophe à la cour devient aussi esclave que le premier officier de la couronne. Je sentis combien ma liberté devait déplaire à un roi plus absolu que le grand-turc. C'était un plaisant roi dans l'intérieur de sa maison, il le faut avouer. Il protégeait Maupertuis, et se moquait de lui plus que personne. Il se mit à écrire contre lui, et m'envoya son manuscrit dans ma chambre par un des ministres de ses plaisirs secrets, nommé Marvitz; il tourna beaucoup en ridicule le trou au centre de la terre, sa méthode de guérir avec un enduit de poix-résine, le voyage au pôle austral, la ville latine, et la lâcheté de son académie, qui avait souffert la tyrannie exercée sur le pauvre Kœnig. Mais comme sa devise était : *Point de bruit si je ne le fais*, il fit brûler tout ce qu'on avait écrit sur cette matière, excepté son ouvrage.

Je lui renvoyai son ordre, sa clef de chambellan, ses pensions; il fit alors tout ce qu'il put pour me garder, et moi tout ce que je pus pour le quitter. Il me rendit sa croix et sa clef, il voulut que je soupasse avec lui : je fis donc encore un souper de Damoclès; après quoi je partis avec promesse de revenir, et avec le ferme dessein de ne le revoir de ma vie.

Ainsi nous fûmes quatre qui nous échappâmes en peu de temps, Chasot, d'Arget, Algarotti et moi. Il n'y avait pas en effet moyen d'y tenir. On sait bien qu'il faut souffrir auprès des rois; mais Frédéric abusait un peu trop de sa prérogative. La société a

ses lois, à moins que ce ne soit la société du lion et de la chèvre. Frédéric manquait toujours à la première loi de la société, de ne rien dire de désobligeant à personne. Il demandait souvent à son chambellan Pœlnitz s'il ne changerait pas volontiers de religion pour la quatrième fois, et il offrait de payer cent écus comptant pour sa conversion. Eh, mon Dieu ! mon cher Pœlnitz, lui disait-il, j'ai oublié le nom de cet homme que vous volâtes à La Haye, en lui vendant de l'argent faux pour du fin ; aidez un peu ma mémoire, je vous prie. Il traitait à peu près de même le pauvre d'Argens. Cependant ces deux victimes restèrent. Pœlnitz, ayant mangé tout son bien, était obligé d'avaler ces couleuvres pour vivre; il n'avait pas d'autre pain : et d'Argens n'avait pour tout bien dans le monde que ses *Lettres juives*, et sa femme, nommée Cochois, mauvaise comédienne de province, si laide qu'elle ne pouvait rien gagner à aucun métier, quoiqu'elle en fît plusieurs. Pour Maupertuis, qui avait été assez malavisé pour placer son bien à Berlin, ne songeant pas qu'il vaut mieux avoir cent pistoles dans un pays libre, que mille dans un pays despotique, il fallait bien qu'il restât dans les fers qu'il s'était forgés.

En sortant de mon palais d'Alcine, j'allai passer un mois auprès de madame la duchesse de Saxe-Gotha, la meilleure princesse de la terre, la plus douce, la plus sage, la plus égale, et qui, Dieu merci, ne fesait point de vers. De là je fus quelques jours à la maison de campagne du landgrave de Hesse, qui était beaucoup plus éloigné de la poésie que la princesse de Gotha. Je respirais. Je continuai doucement mon chemin par Francfort. C'était là que m'attendait ma très-bizarre destinée.

Je tombai malade à Francfort. Une de mes nièces,

veuve d'un capitaine au régiment de Champagne, femme très-aimable, remplie de talens, et qui de plus était regardée à Paris comme bonne compagnie, eut le courage de quitter Paris pour venir me trouver sur le Mein; mais elle me trouva prisonnier de guerre. Voici comment cette belle aventure s'était passée. Il y avait à Francfort un nommé Freitag, banni de Dresde, après y avoir été mis au carcan et condamné à la brouette, devenu depuis dans Francfort agent du roi de Prusse, qui se servait volontiers de tels ministres, parce qu'ils n'avaient de gages que ce qu'ils pouvaient attraper aux passans.

Cet ambassadeur, et un marchand nommé Smith, condamné ci-devant à l'amende pour fausse monnaie, me signifièrent de la part de sa majesté le roi de Prusse, que j'eusse à ne point sortir de Francfort, jusqu'à ce que j'eusse rendu les effets précieux que j'emportais à sa majesté. « Hélas! messieurs, je n'emporte rien de ce pays-là, je vous jure, pas même les moindres regrets. Quels sont donc les joyaux de la couronne brandebourgeoise que vous redemandez? — C'être, monsir, répondit Freitag, l'œuvre de poéshie du roi mon gracieux maître. « Oh! je lui rendrai sa prose et ses vers de tout mon cœur, lui répliquai-je, quoiqu'après tout j'aie plus d'un droit à cet ouvrage. Il m'a fait présent d'un bel exemplaire imprimé à ses dépens. Malheureusement cet exemplaire est à Leipsick avec mes autres effets. » Alors Freitag me proposa de rester à Francfort, jusqu'à ce que le trésor qui était à Leipsick fût arrivé; et il me signa ce beau billet :

« Monsir, sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici,
» où est l'œuvre de poéshie du roi mon maître, que
» sa majesté demande, et l'œuvre de poéshie rendue
» à moi, vous pourrez partir où vous paraîtra bon.

» A Francfort, 1 de juin 1753. *Freitag*, résident du » roi mon maître. » J'écrivis au bas du billet : *Bon pour l'œuvre de poéshie du roi votre maître*. De quoi le résident fut très-satisfait.

Le 17 de juin, arriva le grand ballot de poéshies. Je remis fidèlement ce sacré dépôt, et je crus pouvoir m'en aller sans manquer à aucune tête couronnée : mais, dans l'instant que je partais, on m'arrête, moi, mon secrétaire et mes gens; on arrête ma nièce; quatre soldats la traînent au milieu des boues chez le marchand Smith, qui avait je ne sais quel titre de conseiller privé du roi de Prusse. Ce marchand de Francfort se croyait alors un général prussien : il commandait douze soldats de la ville dans cette grande affaire, avec toute l'importance et la grandeur convenables. Ma nièce avait un passeport du roi de France, et de plus elle n'avait jamais corrigé les vers du roi de Prusse. On respecte d'ordinaire les dames dans les horreurs de la guerre; mais le conseiller Smith et le résident Freitag, en agissant pour Frédéric, croyaient lui faire leur cour en traînant le pauvre beau sexe dans les boues.

On nous fourra tous deux dans une espèce d'hôtellerie, à la porte de laquelle furent postés douze soldats : on en mit quatre autres dans ma chambre, quatre dans un grenier où l'on avait conduit ma nièce, quatre dans un galetas ouvert à tous les vents, où l'on fit coucher mon secrétaire sur de la paille. Ma nièce avait, à la vérité, un petit lit; mais ses quatre soldats, avec la baïonnette au bout du fusil, lui tenaient lieu de rideaux et de femmes de chambre.

Nous avions beau dire que nous en appelions à César, que l'empereur avait été élu dans Francfort, que mon secrétaire était Florentin, et sujet de sa majesté impériale, que ma nièce et moi nous étions

sujets du roi très-chrétien, et que nous n'avions rien à démêler avec le margrave de Brandebourg : on nous répondit que le margrave avait plus de crédit dans Francfort que l'empereur. Nous fûmes douze jours prisonniers de guerre, et il nous fallut payer cent quarante écus par jour.

Le marchand Smith s'était emparé de tous mes effets, qui me furent rendus plus légers de moitié. On ne pouvait payer plus chèrement l'*Œuvre de poéshie du roi de Prusse.* Je perdis environ la somme qu'il avait dépensée pour me faire venir chez lui, et pour prendre de mes leçons. Partant nous fûmes quittes.

Pour rendre l'aventure complète, un certain Van Duren, libraire à La Haye, fripon de profession, et banqueroutier par habitude, était alors retiré à Francfort. C'était le même homme à qui j'avais fait présent, treize ans auparavant, du manuscrit de l'*Anti-Machiavel* de Frédéric. On retrouve ses amis dans l'occasion. Il prétendit que sa majesté lui redevait une vingtaine de ducats, et que j'en étais responsable. Il compta l'intérêt, et l'intérêt de l'intérêt. Le sieur Fichard, bourgmestre de Francfort, qui était même le bourgmestre régnant, comme cela se dit, trouva, en qualité de bourgmestre, le compte très-juste; et, en qualité de régnant, il me fit débourser trente ducats, en prit vingt-six pour lui, et en donna quatre au fripon de libraire.

Toute cette affaire d'ostrogoths et de vandales étant finie, j'embrassai mes hôtes, et je les remerciai de leur douce réception.

Quelque temps après, j'allai prendre les eaux de Plombières; je bus surtout celles du Léthé, bien persuadé que les malheurs, de quelque espèce qu'ils soient, ne sont bons qu'à oublier. Ma nièce, madame

Denis, qui fesait la consolation de ma vie, et qui s'était attachée à moi par son goût pour les lettres, et par la plus tendre amitié, m'accompagna de Plombières à Lyon. J'y fus reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune en rendant catholique ce Law ou Lass, auteur du système qui bouleversa la France. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Le système le rendit si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État; et en qualité de ministre il m'avoua confidemment qu'il ne pouvait me donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre moi de ce que je l'avais quitté pour le roi de Prusse. Je lui dis que je ne dînais jamais, et qu'à l'égard des rois, j'étais l'homme du monde qui prenais le plus aisément mon parti, aussi-bien qu'avec les cardinaux. On m'avait conseillé les eaux d'Aix en Savoie; quoiqu'elles fussent sous la domination d'un roi, je pris ma route pour aller en boire. Il fallait passer par Genève : le fameux médecin Tronchin, établi à Genève depuis peu, me déclara que les eaux d'Aix me tueraient, et qu'il me ferait vivre.

J'acceptai le parti qu'il me proposait. Il n'est permis à aucun catholique de s'établir à Genève, ni dans les cantons suisses protestans. Il me parut plaisant d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne m'était pas permis d'en avoir.

J'achetai, par un marché singulier, et dont il n'y avait point d'exemple dans le pays, un petit bien d'environ soixante arpens, qu'on me vendit le double de ce qu'il eût coûté auprès de Paris : mais le plaisir n'est jamais trop cher; la maison est jolie et com-

mode; l'aspect en est charmant; il étonne et ne lasse point. C'est d'un côté le lac de Genève, c'est la ville de l'autre. Le Rhône en sort à gros bouillons, et forme un canal au bas de mon jardin. La rivière d'Arve, qui descend de la Savoie, se précipite dans le Rhône; plus loin on voit encore une autre rivière. Cent maisons de campagne, cent jardins rians, ornent les bords du lac et des rivières. Dans le lointain s'élèvent les Alpes, et à travers leurs précipices on découvre vingt lieues de montagnes couvertes de neiges éternelles. J'ai encore une plus belle maison, et une vue plus étendue à Lausanne; mais ma maison auprès de Genève est beaucoup plus agréable. J'ai dans ces deux habitations ce que les rois ne donnent point, ou plutôt ce qu'ils ôtent, le repos et la liberté; et j'ai encore ce qu'ils donnent quelquefois, et que je ne tiens pas d'eux; je mets en pratique ce que j'ai dit dans le *Mondain*.

Oh, le bon temps que ce siècle de fer!

Toutes les commodités de la vie en ameublemens, en équipages, en bonne chère, se trouvent dans mes deux maisons; une société douce et de gens d'esprit remplit les momens que l'étude et le soin de ma santé me laissent. Il y a là de quoi faire crever de douleur plus d'un de mes chers confrères les gens de lettres: cependant je ne suis pas né riche, il s'en faut beaucoup. On me demande par quel art je suis parvenu à vivre comme un fermier-général; il est bon de le dire, afin que mon exemple serve. J'ai vu tant de gens de lettres pauvres et méprisés, que j'ai conclu dès long-temps que je ne devais pas en augmenter le nombre.

Il faut être en France enclume ou marteau: j'étais né enclume. Un patrimoine court devient tous les jours

plus court, parce que tout augmente de prix à la longue, et que souvent le gouvernement a touché aux rentes et aux espèces. Il faut être attentif à toutes les opérations que le ministère, toujours obéré et toujours inconstant, fait dans les finances de l'État. Il y en a toujours quelqu'une dont un particulier peut profiter, sans avoir obligation à personne; et rien n'est si doux que de faire sa fortune par soi-même : le premier pas coûte quelques peines; les autres sont aisés. Il faut être économe dans sa jeunesse; on se trouve dans sa vieillesse un fonds dont on est surpris. C'est le temps où la fortune est le plus nécessaire, c'est celui où je jouis; et, après avoir vécu chez des rois, je me suis fait roi chez moi, malgré des pertes immenses.

Depuis que je vis dans cette opulence paisible et dans la plus extrême indépendance, le roi de Prusse est revenu à moi. Il m'envoya en 1755 un opéra qu'il avait fait de ma tragédie de *Mérope;* c'était, sans contredit, ce qu'il avait jamais fait de plus mauvais : depuis ce temps il a continué à m'écrire. J'ai toujours été en commerce de lettres avec sa sœur, la margrave de Bareith, qui m'a conservé des bontés inaltérables.

Pendant que je jouissais, dans ma retraite, de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, j'eus le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques, comme vous allez voir.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neige, en 1756 : dans le même temps l'impératrice reine de Hongrie parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de

Russie et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre, du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre, comptant empêcher d'une main les Russes d'avancer dans sa Prusse, et de l'autre les Français de venir en Allemagne. Il se trompa dans ces deux idées; mais il en avait une troisième dans laquelle il ne se trompa point : ce fut d'envahir la Saxe sous prétexte d'amitié, et de faire la guerre à l'impératrice reine de Hongrie avec l'argent qu'il pilla chez les Saxons.

Le marquis de Brandebourg, par cette manœuvre singulière, fit seul changer tout le système de l'Europe. Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair, et d'un poète, semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric; il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre le jour même que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète.

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poète à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot, l'abbé de Bernis, depuis cardinal. Il avait débuté par faire des vers contre moi, et ensuite était devenu mon ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse

en ambassade à Venise. Il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de poéshies que ce M. Freitag redemandait à Francfort avec tant d'instance, avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis:

Évitez de Bernis la stérile abondance.

Je ne crois pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé : mais comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé conclut un traité offensif et défensif avec M. de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Madame de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité, conjointement avec l'abbé de Bernis; ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie. Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit : mais dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance, on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mademoiselle Poisson, dame le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit, en un moment, les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait pré-

tendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756, et enfin l'on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe; la France prit les États de Frédéric depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden sur le Wéser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre, et de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse. Ce roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême, le 18 de juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque; pressé de tout côté par les Russes, par les Autrichiens et par la France, lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches Caudines: leur armée ne devait plus servir. Le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des cercles de l'Empire: de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslaw; un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution. Le trésor du roi de Prusse était presque

épuisé, et bientôt il ne devait pas lui rester un village : on allait le mettre au ban de l'Empire; son procès était commencé; il était déclaré rebelle; et, s'il était pris, l'apparence était qu'il aurait été condamné à perdre la tête.

Dans ces extrémités, il lui passa dans l'esprit de vouloir se tuer. Il écrivit à sa sœur, madame la margrave de Bareith, qu'il allait terminer sa vie : il ne voulut point finir la pièce sans quelques vers; la passion de la poésie était encore plus forte en lui que la haine de la vie. Il écrivit donc au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de sa résolution, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître par le sujet, et par celui qui l'a écrite, et par le personnage à qui elle est adressée, il n'y a pas moyen de la transcrire ici toute entière, tant il y a de répétitions. Mais on y trouve quelques morceaux assez bien tournés pour un roi du Nord; en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté :
Las de plier, dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature, notre mère,
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Sans timidité, sans effort,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort.
Adieu, grandeurs! adieu, chimères!
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat, de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des désirs indiscrets, long-temps évanouis,
Au sein de la philosophie,
École de la vérité,

Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté!
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse;
Et dont la troupe enchanteresse,
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté!
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse?
Et sous la griffe du vautour,
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux;
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs:
Le jour qui dans peu va paraître
M'annonce de nouveaux malheurs.
Je disais à la nuit: Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus:
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle,
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.

Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Viendra nous arracher du nombre des vivans.
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je souffre en ma douleur profonde
Plus de maux dans cet univers,
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux Enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux, au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes,
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juste cause.
Au moins ne pense pas, du néant du caveau
Que j'aspire à l'apothéose:
Mais, lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
De son sein abondant offre des fleurs écloses,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Il m'envoya cette épître écrite de sa main. Il y a plusieurs hémistiches pillés de l'abbé de Chaulieu et de moi. Les idées sont incohérentes, les vers en général mal faits, mais il y en a de bons; et c'est beaucoup pour un roi de faire une épître de deux cents mauvais vers dans l'état où il était. Il voulait qu'on dît qu'il avait conservé toute la présence et toute la liberté de son esprit dans un moment où les hommes n'en ont guère.

La lettre qu'il m'écrivit témoignait les mêmes sentimens; mais il y avait moins de myrtes et de roses, et d'Ixions et de douleur profonde. Je combattis en prose la résolution qu'il disait avoir prise de mourir; et je n'eus pas de peine à le déterminer à vivre. Je

lui conseillai d'entamer une négociation avec le maréchal de Richelieu, d'imiter le duc de Cumberland; je pris enfin toutes les libertés qu'on peut prendre avec un poète désespéré, qui était tout près de n'être plus roi. Il écrivit en effet au maréchal de Richelieu; mais, n'ayant pas de réponse, il résolut de nous battre. Il me manda qu'il allait combattre le prince de Soubise : sa lettre finissait par des vers plus dignes de sa situation, de sa dignité, de son courage et de son esprit.

Quand on est voisin du naufrage,
Il faut, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de Bareith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le cinq de novembre 1757, les armées française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbach, sur les frontières de la Saxe; et comme il avait toujours parlé de se faire tuer, il voulut que son frère le prince Henri acquittât sa promesse à la tête de cinq bataillons prussiens, qui devaient soutenir le premier effort des armées ennemies, tandis que son artillerie les foudroierait, et que sa cavalerie attaquerait la leur.

En effet le prince Henri fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil; et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera long-temps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques

escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaire que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France comme dans tous les autres États; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens : on avait même changé les manœuvres en France presqu'à chaque revue; de sorte que les officiers et les soldats, ayant mal appris des exercices nouveaux, et tous différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens tout fut en déroute; et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach fesait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il m'avait fait à Lyon une réception dont il pouvait croire que j'étais peu satisfait : cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en

place, le porta à se lier avec moi, pour engager madame la margrave de Bareith à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de Bareith et le roi son frère à cette négociation; je m'en chargeai avec d'autant plus de plaisir, que je voyais très-bien qu'elle ne réussirait pas.

Madame la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère. C'était par moi que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal : j'avais en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que mon cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'État des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il m'envoya cette triste lettre qui finissait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

Je n'ai jamais trop conçu comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût : mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir.

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la

maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait renvoyés : ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach. L'indiscipline, la désertion, les maladies, détruisirent notre armée, et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cent millions et cinquante mille hommes en Allemagne, pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741, en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs : rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de Breslaw; il reprend Breslaw, il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois : Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors lui pardonner ses vers, ses plaisanteries, ses petites malices, et même ses péchés contre le sexe féminin. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Aux Délices, 6 de novembre 1759.

J'avais laissé là mes mémoires, les croyant aussi inutiles que les lettres de Bayle à madame sa chère mère, et que la vie de Saint-Évremont écrite par des Maiseaux, et que celle de l'abbé de Mongon écrite par lui-même : mais bien des choses qui me paraissent ou neuves ou plaisantes, me ramènent au ridicule de parler de moi à moi-même.

Je vois de mes fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin; le picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres de ce pays-ci pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui. Ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu; et ces messieurs, qui ont fait autrefois main-basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher : ainsi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemi; cependant on ne s'est pas même dit des injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que moi à qui un de ces prédicans en ait dites, parce que j'avais osé avancer que le picard Calvin était un esprit dur qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui m'injurient pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu me prouver en forme que Calvin était un bon-homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet : le conseil, plus sage qu'eux, les a refusées; il ne leur a pas été permis d'écrire contre moi dans Genève. Je regarde ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés dans ce pays-là de compiler je ne sais quel mauvais livre contre moi, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. J'ai trouvé sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer, par autorité du magistrat : c'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe. Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci! Êtres pensans, je vous avertis qu'il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. Cependant je ne me suis pas encore trouvé assez libre; et ce qui est, à mon gré, digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, j'ai acheté des terres en France. Il y en avait deux à ma bienséance à une lieue de Genève, qui avaient joui autrefois de tous les priviléges de cette ville. J'ai eu le bonheur d'obtenir du roi un brevet par lequel ces priviléges me sont conservés. Enfin j'ai tellement arrangé ma destinée, que je me trouve indépendant, à la fois, en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France.

J'entends parler beaucoup de liberté, mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra.

Je ne pouvais certainement mieux prendre mon

temps pour chercher cette liberté et le repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile. Mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles : elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés, comme j'ai déjà dit, par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, fesant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry. La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église. Tout Paris prit parti; les petites factions janséniste et moliniste ne s'épargnèrent pas : le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés. Il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer. La cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre nommée royale, composée de conseillers d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances,

qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, que cela était de mauvais exemple. Enfin ils en firent tant, que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre. Les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction : il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des jésuites, collége où j'ai vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi, au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille des plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. J'ai lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas nous, c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand-prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Le malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes : il n'y avait qu'à laisser subsister cette accusation, et exécuter le criminel; par là le roi rendait le parlement à jamais odieux, et se donnait sur lui un avantage aussi durable que la monarchie. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à

son parlement la permission de juger l'affaire : il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle : ils se crurent des personnages importans; et leurs chimères de représenter la nation, et d'être les tuteurs des rois, se réveillèrent : cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat-général du parlement de Paris, étala devant les chambres assemblées le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très-estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain. C'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru; on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage. Mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 de février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc. Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix (1). Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parla; où, s'il l'avait lu, Omer était un étrange imbécile. Il demande justice à la cour contre l'article AME, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article AME, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne, qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par sa majesté; il ne lui appartient de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie: cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement, comme très-incom-

(1) Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un père de l'Église. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moskou.

pétent : le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation. On avouera sans peine que, dans de telles circonstances, Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui d'un bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de sa majesté, que le roi m'avait conservé, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots; et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme j'ai fait, y jouer la comédie et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme je ne pouvais assurément ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, je continuai à être heureux loin d'eux.

Je suis quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages : je vois l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en aillent mieux; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays; et cette fois-ci les jésuites ne peuvent pas dire : « Ce n'est pas nous. » Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis que les bons pères avaient saintement mis le couteau dans

les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Voici une petite aventure aussi singulière qu'on en ait vu depuis qu'il y a eu des rois et des poètes sur la terre. Frédéric, ayant passé un temps assez long à garder les frontières de la Silésie dans un camp inexpugnable, s'y est ennuyé; et, pour passer le temps, il a fait une ode contre la France et contre le roi. Il m'envoya, au commencement de mai 1759, son ode signée Frédéric, et accompagnée d'un paquet énorme de vers et de prose. J'ouvre le paquet, et je m'aperçois que je ne suis pas le premier qui l'ait ouvert: il était visible qu'en chemin il avait été décacheté. Je fus transi de frayeur en lisant dans l'ode les strophes suivantes:

O nation folle et vaine!
Quoi! sont-ce là ces guerriers,
Sous Luxembourg, sous Turenne,
Couverts d'immortels lauriers;
Qui, vrais amans de la gloire,
Affrontaient pour la victoire
Les dangers et le trépas?
Je vois leur vil assemblage
Aussi vaillant au pillage
Que lâche dans les combats.

Quoi! votre faible monarque,
Jouet de la Pompadour,
Flétri par plus d'une marque
Des opprobres de l'amour;
Lui qui, détestant les peines,
Au hasard remet les rênes
De son empire aux abois,
Cet esclave parle en maître!
Ce Céladon, sous un hêtre,
Croit dicter le sort des rois!

Je tremblai donc en voyant ces vers, parmi lesquels il y en a de très-bons, ou du moins qui passeront pour tels. J'ai malheureusement la réputation méritée d'avoir jusqu'ici corrigé les vers du roi de Prusse. Le paquet a été ouvert en chemin, les vers transpireront dans le public, le roi de France les croira de moi, et me voilà criminel de lèse-majesté, et, qui pis est, coupable envers madame de Pompadour.

Dans cette perplexité, je priai le résident de France à Genève de venir chez moi : je lui montre le paquet; il convient qu'il a été décacheté avant de me parvenir. Il juge qu'il n'y a pas d'autre parti à prendre, dans une affaire où il y allait de ma tête, que d'envoyer le paquet à M. le duc de Choiseul, ministre en France. En toute autre circonstance je n'aurais point fait cette démarche; mais j'étais obligé de prévenir ma ruine. Je fesais connaître à la cour tout le fond du caractère de son ennemi : je savais bien que le duc de Choiseul n'en abuserait pas, et qu'il se bornerait à persuader le roi de France que le roi de Prusse était un ennemi irréconciliable qu'il fallait écraser, si on pouvait. Le duc de Choiseul ne se borna pas là; c'est un homme de beaucoup d'esprit, il fait des vers, il a des amis qui en font : il paya le roi de Prusse en même monnaie, et m'envoya une ode contre Frédéric, aussi mordante, aussi terrible que l'était celle de Frédéric contre nous. En voici des échantillons détachés :

Ce n'est plus cet heureux génie
Qui des arts, dans la Germanie,
Devait allumer le flambeau;
Époux, fils et frère coupable,
C'est celui qu'un père équitable
Voulut étouffer au berceau.

Cependant c'est lui dont l'audace
Des neuf sœurs et du Dieu de Thrace

Croit réunir les attributs,
Lui qui chez Mars, comme au Parnasse,
N'a jamais occupé de place
Qu'entre Zoïle et Mœvius.

Vois, malgré la garde romaine,
Néron poursuivi sur la scène
Par les mépris des légions;
Vois l'oppresseur de Syracuse
Sans fruit prostituant sa muse
Aux insultes des nations.

Jusque-là, censeur moins sauvage,
Souffre l'innocent badinage
De la nature et des amours.
Peux-tu condamner la tendresse,
Toi qui n'en as connu l'ivresse
Que dans les bras de tes tambours?

Le duc de Choiseul, en me fesant parvenir cette réponse, m'assura qu'il allait la faire imprimer, si le roi de Prusse publiait son ouvrage, et qu'on battrait Frédéric à coups de plume, comme on espérait le battre à coups d'épée. Il ne tenait qu'à moi, si j'avais voulu me réjouir, de voir le roi de France et le roi de Prusse faire la guerre en vers : c'était une scène nouvelle dans le monde. Je me donnai un autre plaisir, celui d'être plus sage que Frédéric. Je lui écrivis que son ode était fort belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique; qu'il n'avait pas besoin de cette gloire; qu'il ne devait pas se fermer toutes les voies de réconciliation avec le roi de France, l'aigrir sans retour, et le forcer à faire les derniers efforts pour tirer de lui une juste vengeance. J'ajoutai que ma nièce avait brûlé son ode, dans la crainte mortelle qu'elle ne me fût imputée. Il me crut, me remercia, non sans quelques reproches d'avoir brûlé les plus

beaux vers qu'il eût faits en sa vie. Le duc de Choiseul, de son côté, tint parole et fut discret.

Pour rendre la plaisanterie complète, j'imaginai de poser les premiers fondemens de la paix de l'Europe sur ces deux pièces qui devaient perpétuer la guerre jusqu'à ce que Frédéric fût écrasé. Ma correspondance avec le duc de Choiseul me fit naître cette idée : elle me parut si ridicule, si digne de tout ce qui se passait alors, que je l'embrassai; et je me donnai la satisfaction de prouver par moi-même sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. M. de Choiseul m'écrivit plusieurs lettres ostensibles, tellement conçues que le roi de Prusse pût se hasarder à faire quelques ouvertures de paix, sans que l'Autriche pût prendre ombrage du ministère de France; et Frédéric m'en écrivit de pareilles, dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Ce commerce très-délicat dure encore; il ressemble aux mines que font deux chats qui montrent d'un côté pate de velours, et des griffes de l'autre. Le roi de Prusse, battu par les Russes, et ayant perdu Dresde, a besoin de la paix; la France, battue sur terre par les Hanovriens, et sur mer par les Anglais, ayant perdu son argent très-mal à propos, est forcée de finir cette guerre ruineuse.

Voilà, belle Émilie, à quel point nous en sommes.

Aux Délices, ce 27 de novembre 1769.

Je continue, et ce sont toujours des choses singulières. Le roi de Prusse m'écrit, du 17 de décembre : « Je vous en manderai davantage de Dresde où je serai dans trois jours; » et le troisième jour il est battu par le maréchal Daun, et il perd dix-huit mille hommes. Il me semble que tout ce que je vois est la fable du

Pot au lait. Notre grand marin Berrier, ci-devant lieutenant de police à Paris, et qui a passé de ce poste à celui de secrétaire d'État et de ministre des mers, sans avoir jamais vu d'autre flotte que la galiote de Saint-Cloud et le coche d'Auxerre, notre Berrier, dis-je, s'était mis dans la tête de faire un bel armement naval pour opérer une descente en Angleterre: à peine notre flotte a-t-elle mis le nez hors de Brest, qu'elle a été battue par les Anglais, brisée par les rochers, détruite par les vents, ou engloutie dans la mer.

Nous avons eu pour contrôleur-général des finances un Silhouette que nous ne connaissions que pour avoir traduit en prose quelques vers de Pope : il passait pour un aigle ; mais, en moins de quatre mois, l'aigle s'est changé en oison. Il a trouvé le secret d'anéantir le crédit au point que l'État a manqué d'argent tout d'un coup pour payer les troupes. Le roi a été obligé d'envoyer sa vaisselle à la monnaie ; une bonne partie du royaume a suivi cet exemple.

12 de février, 1770.

Enfin, après quelques perfidies du roi de Prusse, comme d'avoir envoyé à Londres des lettres que je lui avais confiées, d'avoir voulu semer la zizanie entre nous et nos alliés, toutes perfidies très-permises à un grand roi, surtout en temps de guerre, je reçois des propositions de paix de la main du roi de Prusse, non sans quelques vers; il faut toujours qu'il en fasse. Je les envoie à Versailles ; je doute qu'on les accepte. Il ne veut rien céder; et il propose, pour dédommager l'électeur de Saxe, qu'on lui donne Erfurt, qui appartient à l'électeur de Mayence : il faut toujours qu'il dépouille quelqu'un ; c'est sa façon. Nous verrons

ce qui résultera de ces idées, et surtout de la campagne qu'on va faire.

Comme cette grande et horrible tragédie est toujours mêlée de comique, on vient d'imprimer à Paris les *Poéshies du roi mon maître,* comme disait Freitag. Il y a une épître au maréchal Keit, dans laquelle il se moque beaucoup de l'immortalité de l'ame et des chrétiens. Les dévots n'en sont pas contens; les prêtres calvinistes murmurent. Ces pédans le regardaient comme le soutien de la bonne cause; ils l'admiraient quand il jetait dans des cachots les magistrats de Leipsick, et qu'il vendait leurs lits pour avoir leur argent : mais depuis qu'il s'est avisé de traduire quelques passages de Sénèque, de Lucrèce et de Cicéron, ils le regardent comme un monstre. Les prêtres canoniseraient Cartouche dévot.

FIN DES MÉMOIRES.

AVERTISSEMENT

DES NOUVEAUX ÉDITEURS

Touchant le Commentaire historique sur les Œuvres de l'auteur de la Henriade.

On a vu par l'Avertissement des éditeurs de Kehl, en tête des *Mémoires,* qu'une partie de ces mémoires avait été intercalée dans le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de la Henriade.*

Non contens de cet aveu, les éditeurs de Kehl semblent inviter leurs successeurs à supprimer les passages des *Mémoires* qui se trouvent reproduits dans le *Commentaire historique.*

Nous n'avons pas osé suivre ce conseil; nous avons seulement, dans ce dernier ouvrage, imprimé avec des caractères plus petits tous les morceaux qui se trouvent déjà dans les *Mémoires.*

Par ce moyen, le lecteur ne sera pas obligé de recourir d'un endroit du volume à l'autre, et sera averti qu'il peut se dispenser de lire ce qui lui a déjà passé sous les yeux.

B. L.

COMMENTAIRE HISTORIQUE

SUR LES OEUVRES DE L'AUTEUR DE LA HENRIADE.

1776.

Je tâcherai, dans ces commentaires sur un homme de lettres, de ne rien dire que d'un peu utile aux lettres, et surtout de ne rien avancer que sur des papiers originaux. Nous ne ferons aucun usage ni des satires ni des panégyriques presque innombrables qui ne seront pas appuyés sur des faits authentiques.

Les uns font naître François de Voltaire le 20 février 1694, les autres le 20 novembre de la même année. Nous avons des médailles de lui qui portent ces deux dates. Il nous a dit plusieurs fois qu'à sa naissance on désespéra de sa vie, et qu'ayant été ondoyé, la cérémonie de son baptême fut différée plusieurs mois.

Quoique je pense que rien n'est plus insipide que les détails de l'enfance et du collége, cependant je dois dire, d'après ses propres écrits, et d'après la voix publique, qu'à l'âge d'environ douze ans, ayant fait des vers qui paraissaient au-dessus de cet âge, l'abbé de Châteauneuf, intime ami de la célèbre Ninon de l'Enclos, le mena chez elle; et que cette fille si singulière lui légua par son testament une somme de deux mille francs pour acheter des livres, laquelle somme lui fut exactement payée. Cette petite pièce de vers, qu'il avait faite au collége, est probablement celle qu'il composa pour un invalide qui avait servi dans le régiment Dauphin, sous Monseigneur, fils unique de Louis XIV. Ce vieux soldat était allé au collége des jésuites prier un régent de vouloir bien lui faire un placet en vers pour Monseigneur. Le ré-

gent lui dit qu'il était alors trop occupé, mais qu'il y avait un jeune écolier qui pouvait faire ce qu'il demandait. Voici les vers que cet enfant composa :

Digne fils du plus grand des rois,
Son amour et notre espérance,
Vous qui, sans régner sur la France,
Régnez sur le cœur des Français;
Souffrez-vous que ma vieille veine,
Par un effort ambitieux,
Ose vous donner une étrenne,
Vous qui n'en recevez que de la main des Dieux?
On a dit qu'à votre naissance
Mars vous donna la vaillance,
Minerve la sagesse, Apollon la beauté :
Mais un Dieu bienfesant, que j'implore en mes peines,
Voulut aussi me donner mes étrennes,
En vous donnant la libéralité.

Cette bagatelle d'un jeune écolier valut quelques louis à l'invalide, et fit quelque bruit à Versailles et à Paris. Il est à croire que dès lors le jeune homme fut déterminé à suivre son penchant pour la poésie. Mais je lui ai entendu dire à lui-même que ce qui l'y engagea plus fortement, fut qu'au sortir du collége, ayant été envoyé aux écoles de droit par son père, trésorier de la chambre des comptes, il fut si choqué de la manière dont on y enseignait la jurisprudence, que cela seul le tourna entièrement du côté des belles-lettres.

Tout jeune qu'il était, il fut admis dans la société de l'abbé de Chaulieu, du marquis de La Fare, du duc de Sully, de l'abbé Courtin. Et il nous a dit plusieurs fois que son père l'avait cru perdu, parce qu'il voyait bonne compagnie, et qu'il fesait des vers.

Il avait commencé dès l'âge de dix-huit ans la tragédie d'*OEdipe*, dans laquelle il voulut mettre des

chœurs, à la manière des anciens (1). Les comédiens eurent beaucoup de répugnance à jouer une tragédie, traitée par Corneille, en possession du théâtre : ils ne la représentèrent qu'en 1718; et encore fallut-il de la protection. Le jeune homme, qui était fort dissipé, et plongé dans les plaisirs de son âge, ne sentit point le péril, et ne s'embarrassait point que sa pièce réussît ou non : il badinait sur le théâtre, et s'avisa de porter la queue du grand-prêtre, dans une scène où ce même grand-prêtre fesait un effet très-tragique. Madame la maréchale de Villars, qui était dans la première loge, demanda quel était ce jeune homme qui fesait cette plaisanterie, apparemment pour faire tomber la pièce; on lui dit que c'était l'auteur. Elle le fit venir dans sa loge; et depuis ce temps il fut attaché à M. le maréchal et à madame jusqu'à la fin de leur vie, comme on peut le voir par cette épître imprimée :

Je me flattais de l'espérance
D'aller goûter quelque repos
Dans votre maison de plaisance;
Mais Vinache a ma confiance,
Et j'ai donné la préférence,
Sur le plus grand de nos héros,
Au plus grand charlatan de France, etc.

Ce fut à Villars qu'il fut présenté à M. le duc de Richelieu, dont il acquit la bienveillance qui ne s'est point démentie pendant soixante années.

(1) Nous avons une lettre du savant Dacier, de 1713, dans laquelle il exhorte l'auteur, qui avait déjà fait sa pièce, à y joindre des chœurs chantans, à l'exemple des Grecs : mais la chose était impraticable sur le théâtre français. Lorsqu'en 1769 M. de Voltaire obtint justice à Toulouse pour le malheureux Sirven, M. de Merville, avocat chargé de cette cause, refusa toute espèce d'honoraires, et demanda, pour toute reconnaissance, à M. de Voltaire, qu'il voulût bien ajouter des chœurs à son *OEdipe*.

Ce qui est aussi rare, et ce qui à peine a été connu, c'est que le prince de Conti, père de celui qui a été si célèbre par les journées de la barricade de Demont et de Château-Dauphin, fit pour lui des vers dont voici les derniers :

Ayant puisé ses vers aux eaux de l'Aganippe,
Pour son premier projet il fait le choix d'Œdipe;
Et, quoique dès long-temps ce sujet fût connu,
Par un style plus beau cette pièce changée
Fit croire des enfers Racine revenu,
Ou que Corneille avait la sienne corrigée.

Je n'ai pu retrouver la réponse de l'auteur d'*Œdipe*. Je lui demandai un jour s'il avait dit au prince en plaisantant : « Monseigneur, vous serez un grand poète; il faut que je vous fasse donner une pension par le roi. » On prétend aussi qu'à souper il lui dit : « Sommes-nous tous princes ou tous poètes? » Il me répondit : *Delicta juventutis meæ ne memineris, Domine.*

Il commença *la Henriade* à Saint-Ange, chez M. de Caumartin, intendant des finances, après avoir fait *Œdipe*, et avant que cette pièce fût jouée.

Je lui ai entendu dire plus d'une fois, que, quand il entreprit ces deux ouvrages, il ne comptait pas les pouvoir finir, et qu'il ne savait ni les règles de la tragédie, ni celles du poëme épique; mais qu'il fut saisi de tout ce que M. de Caumartin, très-savant dans l'histoire, lui contait de Henri IV, dont ce respectable vieillard était idolâtre; et qu'il commença cet ouvrage par pur enthousiasme, sans presque y faire réflexion (1). Il lut un jour plusieurs chants de ce

(1) M. de Voltaire recueillit dès lors une partie des matériaux qu'il a employés depuis dans l'*Histoire du siècle de Louis XIV*. L'évêque de Blois, Caumartin, avait passé une grande partie de sa vie à s'amuser de

poëme chez le jeune président de Maisons, son intime ami. On l'impatienta par des objections; il jeta son manuscrit dans le feu. Le président Hénault l'en retira avec peine. « Souvenez-vous, lui dit M. Hé-
» nault dans une de ses lettres, que c'est moi qui ai
» sauvé *la Henriade*, et qu'il m'en a coûté une belle
» paire de manchettes. » Plusieurs copies de ce poëme, qui n'était qu'ébauché, coururent quelques années après dans le public; il fut imprimé avec beaucoup de lacunes sous le titre de *la Ligue*.

Tous les poètes de Paris, et plusieurs savans se déchaînèrent contre lui; on lui décocha vingt brochures; on joua *la Henriade* à la foire; on dit à l'ancien évêque de Fréjus, précepteur du roi, qu'il était indécent et même criminel de louer l'amiral de Coligni et la reine Élisabeth. La cabale fut si forte, qu'on engagea le cardinal de Bissi, alors président de l'assemblée du clergé, à censurer juridiquement l'ouvrage : mais une si étrange procédure n'eut pas lieu. Le jeune auteur fut également étonné et piqué de ces cabales. Sa vie très-dissipée l'avait empêché de se faire des amis parmi les gens de lettres; il ne savait point opposer intrigue à intrigue; ce qui est, dit-on, absolument nécessaire dans Paris, quand on veut réussir en quelque genre que ce puisse être.

Il donna la tragédie de *Mariamne* en 1722 (*f*). *Mariamne* était empoisonnée par Hérode. Lorsqu'elle but la coupe, la cabale cria : *La reine boit;* et la pièce tomba. Ces mortifications continuelles le déterminèrent à faire imprimer en Angleterre *la Henriade*, pour laquelle il ne pouvait obtenir en France ni pri-

ces petites intrigues qui sont pour le commun des courtisans une occupation si grave et si triste. Il en connaissait les plus petits détails, et les racontait avec beaucoup de gaîté. Ce que M. de Voltaire a cru devoir imprimer est exact; mais il s'est bien gardé de dire tout ce qu'il savait.

vilége ni protection. Nous avons vu une lettre de sa main, écrite à M. Dumas d'Aigueberre, depuis conseiller au parlement de Toulouse, dans laquelle il parle ainsi de ce voyage :

> Je ne dois pas être plus fortuné
> Que le héros célébré sur ma vielle :
> Il fut proscrit, persécuté, damné
> Par les dévots et leur douce séquelle :
> En Angleterre il trouva du secours,
> J'en vais chercher . . . .

Le reste des vers est déchiré. Elle finit par ces mots : « Je n'ai pas le nez tourné à être prophète en mon pays. » Il avait raison. Le roi George I, et surtout la princesse de Galles, qui depuis fut reine, lui firent une souscription immense : ce fut le commencement de sa fortune; car étant revenu en France en 1728, il mit son argent à une loterie établie par M. Desforts, contrôleur-général des finances. On recevait des rentes sur l'hôtel-de-ville pour billets, et on payait les lots argent comptant; de sorte qu'une société qui aurait pris tous les billets, aurait gagné un million. Il s'associa avec une compagnie nombreuse, et fut heureux. C'est un des associés qui m'a certifié cette anecdote, dont j'ai vu la preuve sur ses registres. M. de Voltaire lui écrivait : « Pour faire sa fortune » dans ce pays-ci, il n'y a qu'à lire les arrêts du con- » seil. Il est rare qu'en fait de finances, le ministère » ne soit forcé à faire des arrangemens dont les par- » ticuliers profitent. »

Cela ne l'empêcha pas de cultiver les belles-lettres, qui étaient sa passion dominante. Il donna en 1730 son *Brutus*, que je regarde comme sa tragédie la plus fortement écrite, sans même en excepter *Mahomet*. Elle fut très-critiquée. J'étais en 1732 à la première

représentation de *Zaïre*; et, quoiqu'on y pleurât beaucoup, elle fut sur le point d'être sifflée. On la parodia à la comédie italienne, à la foire; on l'appela *la pièce des enfans trouvés*, *Arlequin au Parnasse.*

Un académicien l'ayant proposé en ce temps-là pour remplir une place vacante à laquelle notre auteur ne songeait point, M. de Bose déclara que l'auteur de *Brutus* et de *Zaïre* ne pouvait jamais devenir un sujet académique.

Il était lié alors avec l'illustre marquise du Châtelet, et ils étudiaient ensemble les principes de Newton et les systèmes de Leibnitz. Ils se retirèrent plusieurs années à Cirey en Champagne; M. Kœnig, grand mathématicien, y vint passer deux ans entiers. M. de Voltaire y fit bâtir une galerie où l'on fit toutes les expériences alors connues sur la lumière et sur l'électricité. Ces occupations ne l'empêchèrent pas de donner, le 27 janvier 1736, la tragédie d'*Alzire* ou des *Américains*, qui eut un grand succès. Il attribua cette réussite à son absence; il disait : *Laudantur ubi non sunt, sed non cruciantur ubi sunt.*

Celui qui se déchaîna le plus contre *Alzire* fut l'ex-jésuite Desfontaines. Cette aventure est assez singulière; ce Desfontaines avait travaillé au *Journal des savans* sous M. l'abbé Bignon, et en avait été exclus en 1723. Il s'était mis à faire des espèces de journaux pour son compte; il était ce que M. de Voltaire appelle un *folliculaire.* Ses mœurs étaient assez connues. Il avait été pris en flagrant délit avec de petits savoyards, et mis en prison à Bicêtre. On commençait à instruire son procès, et on voulait le faire brûler; parce qu'on disait que Paris avait besoin d'un exemple. M. de Voltaire employa pour lui la protection de madame la marquise de Prie. Nous avons encore une des lettres que Desfontaines écrivit à son libérateur; elle

a été imprimée parmi les lettres du marquis d'Argens, page 228, tome I (1). « Je n'oublierai jamais les » obligations que je vous ai. Votre bon cœur est en» core au-dessus de votre esprit. Ma vie doit être » employée à vous marquer ma reconnaissance. Je » vous conjure d'obtenir encore que la lettre de ca» chet qui m'a tiré de Bicêtre, et qui m'exile à trente » lieues de Paris, soit levée, etc. »

Quinze jours après, le même homme imprime un libelle diffamatoire contre celui pour lequel il devait employer sa vie. C'est ce que je découvre par une lettre de M. Thieriot, du 16 août, tirée du même recueil. Cet abbé Desfontaines est celui-là même qui, pour se justifier, disait à M. le comte d'Argenson : « Il faut que je vive ; » et à qui M. le comte d'Argenson répondit : « Je n'en vois pas la nécessité. »

Ce prêtre ne s'adressait plus à des ramoneurs depuis son aventure de Bicêtre. Il élevait de jeunes Français dans ses deux métiers de non conformiste et de folliculaire ; il leur montrait à faire des satires. Il composa avec eux des libelles diffamatoires, intitulés *Voltairomanie* et *Voltairiana* : c'était un ramas de contes absurdes. On en peut juger par une des lettres de M. le duc de Richelieu, signée de sa main, dont nous avons retrouvé l'original. Voici les propres mots : « Ce livre est bien ridicule et bien plat. Ce que je trouve d'admirable, c'est que l'on y dit que madame de Richelieu vous avait donné cent louis et un carrosse, avec des circonstances dignes de l'auteur, et non pas de vous : mais cet homme admirable oublie que j'étais veuf en ce temps-là, et que je ne me suis remarié que plus de quinze ans après, etc.

Signé le duc de Richelieu. 8 février 1739. »

(1) Cette lettre est du 31 mai. La date de l'année n'y est pas, mais elle est de 1724. (Voir page 165 de ce volume.)

M. de Voltaire ne se prévalait pas même de tant de témoignages authentiques; et ils seraient perdus pour sa mémoire, si nous ne les avions retrouvés avec peine dans le chaos de ses papiers.

Je tombe encore sur une lettre du marquis d'Argenson, ministre des affaires étrangères. « C'est un vilain homme que cet abbé Desfontaines; son ingratitude est encore pire que ses crimes qui vous avaient donné lieu de l'obliger. 7 février 1739. »

Voilà les gens à qui M. de Voltaire avait affaire, et qu'il appelait la canaille de la littérature. « Ils vivent, disait-il, de brochures et de crimes. »

Nous voyons qu'en effet un homme de cette trempe, nommé l'abbé Makarti, qui se disait des nobles Makarti d'Irlande, et qui se disait aussi homme de lettres, lui emprunta une somme assez considérable, et alla avec cet argent se faire mahométan à Constantinople; sur quoi M. de Voltaire dit : « Makarti n'est allé qu'au Bosphore; mais Desfontaines s'est réfugié plus loin, vers le lac de Sodome (1). »

Il paraît que les contradictions, les perversités, les calomnies qu'il essuyait à chaque pièce qu'il fesait représenter, ne pouvaient l'arracher à son goût, puisqu'il donna la comédie de l'*Enfant prodigue*, le 10 octobre 1736 : mais il ne la donna point sous son nom; et il en laissa le profit à deux jeunes élèves qu'il avait formés, MM. Linant et Lamarre, qui vinrent à Cirey où il était avec madame du Châtelet. Il donna Linant pour précepteur au fils de madame du Châtelet, qui a été depuis lieutenant-général des armées, et ambassadeur à Vienne et à Londres. La comédie de l'*Enfant prodigue* eut un grand succès. L'auteur écrivit à ma-

(1) Nous avons vu une obligation de cinq cents livres d'argent prêté chez Perret, notaire, 1 juillet 1730; mais nous n'avons pu trouver celle de deux mille livres.

demoiselle Quinault : « Vous savez garder les secrets » d'autrui comme les vôtres. Si l'on m'avait reconnu, » la pièce aurait été sifflée. Les hommes n'aiment pas » qu'on réussisse en deux genres. Je me suis fait assez » d'ennemis par *OEdipe* et *la Henriade*. »

Cependant il embrassait dans ce temps-là même un genre d'étude tout différent : il composait les *Élémens de la philosophie de Newton*, philosophie qu'alors on ne connaissait presque point en France. Il ne put obtenir un privilége du chancelier d'Aguesseau, magistrat d'une science universelle, mais qui, ayant été élevé dans le système cartésien, écartait les nouvelles découvertes autant qu'il pouvait. L'attachement de notre auteur pour les principes de Newton et de Locke, lui attira une foule de nouveaux ennemis. Il écrivit à M. Falkner, le même auquel il avait dédié *Zaïre* : « On croit que les Français aiment la » nouveauté, mais c'est en fait de cuisine et de modes ; » car, pour les vérités nouvelles, elles sont toujours » proscrites parmi nous : ce n'est que quand elles sont » vieilles qu'elles sont bien reçues, etc. »

Pour se délasser des travaux de la physique, il s'amusa à faire le poëme de *la Pucelle*. Nous avons des preuves que cette plaisanterie fut presque composée toute entière à Cirey. Madame du Châtelet aimait les vers autant que la géométrie, et s'y connaissait parfaitement. Quoique ce poëme ne fût que comique, on y trouva beaucoup plus d'imagination que dans *la Henriade*. Mais *la Pucelle* fut indignement violée par des polissons grossiers, qui la firent imprimer avec des ordures intolérables. Les seules bonnes éditions sont celles de MM. Cramer.

Il fallut quitter Cirey pour aller solliciter à Bruxelles un procès que la maison du Châtelet y soutenait depuis long-temps contre la maison de Honsbrouk,

procès qui pouvait les ruiner l'une et l'autre. M. de Voltaire, conjointement avec M. Raesfeld, président de Clèves, accommoda enfin cet ancien différend, moyennant cent trente mille francs, argent de France, qui furent payés à M. le marquis du Châtelet.

Le malheureux et célèbre Rousseau était alors à Bruxelles. Madame du Châtelet ne voulut point le voir; elle savait que Rousseau avait fait autrefois une satire contre le baron de Breteuil, son père, dans le temps qu'il était son domestique; et nous en avons la preuve dans un papier écrit tout entier de la main de madame du Châtelet.

Les deux poètes se virent, et bientôt conçurent une assez forte aversion l'un pour l'autre. Rousseau ayant montré à son antagoniste une *Ode à la postérité*, celui-ci dit : « Mon ami, voilà une lettre qui ne sera jamais reçue à son adresse. » Cette raillerie ne fut jamais pardonnée. Il y a une lettre de M. de Voltaire à M. Linant, dans laquelle il dit : « Rousseau » me méprise, parce que je néglige quelquefois la » rime; et moi je le méprise, parce qu'il ne sait que rimer (1). »

(1) Nous observons qu'une lettre d'un sieur de Médine à un sieur de Messe, du 17 février 1737, prouve assez que le poète Rousseau ne s'était pas corrigé à Bruxelles. La voici : « Vous allez être étonné du » malheur qui m'arrive. Il m'est revenu des lettres protestées; on m'en- » lève mercredi au soir, et l'on me met en prison. Croiriez-vous que ce » coquin de Rousseau, cet indigne, ce monstre, qui depuis six mois » n'a bu et mangé que chez moi, à qui j'ai rendu les plus grands ser- » vices, et en nombre, a été la cause qu'on m'a pris? C'est lui qui a » irrité contre moi le porteur des lettres : enfin ce monstre, vomi des » enfers, achevant de boire avec moi à ma table, de me baiser, de » m'embrasser, a servi d'espion pour me faire enlever à minuit. Non, » jamais trait n'a été si noir; je ne puis y penser sans horreur. Si vous » saviez tout ce que j'ai fait pour lui! Patience, je compte que notre » correspondance n'en sera pas altérée. »

Il faut avouer qu'une telle action sert beaucoup à justifier Saurin, et

Les extrêmes bontés avec lesquelles le roi de Prusse l'avait prévenu, lui firent bien oublier la haine de Rousseau. Ce monarque était poète aussi; mais il avait tous les talens de sa place, et tous ceux qui n'en étaient pas.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume, le moins endurant de tous les rois, sans contredit le plus économe et le plus riche en argent comptant, venait de mourir à Berlin. Son fils, qui s'est fait une réputation si singulière, entretenait un commerce assez régulier avec M. de Voltaire, depuis plus de quatre années. Il n'y a jamais eu peut-être au monde de père et de fils qui se ressemblassent moins que ces deux monarques.

Le père était un véritable vandale, qui, dans tout son règne, n'avait songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il se pouvait les plus belles troupes de l'Europe.

Jamais sujets ne furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré; et la moitié de cet argent était rentrée encore dans les coffres du roi par les impôts sur la consommation.

Toutes les terres royales étaient affermées à des receveurs qui étaient en même temps exacteurs et juges; de façon que, quand un cultivateur n'avait pas payé au fermier à jour nommé, ce fermier prenait son habit de juge, et condamnait le délinquant au double. Il faut observer que, quand ce même juge ne payait pas le roi le dernier du mois, il était lui-même taxé au double le premier du mois suivant.

Un homme tirait-il un lièvre, ébranchait-il un arbre dans le voisinage des terres du roi, ou avait-il commis quelque autre faute, il fallait payer une amende : une fille fesait-elle un enfant, il fallait que la mère ou le père ou les parens donnassent de l'argent au roi pour la façon. Madame la baronne de****, la plus riche veuve de Berlin, c'est-à-dire, qui possédait sept à huit mille livres de rente, fut accusée d'avoir mis au monde un sujet du roi dans la seconde année de son veuvage. Le roi lui écrivit de sa main que, pour sauver son honneur, elle

la sentence et l'arrêt qui bannirent Rousseau. Mais nous n'entrons pas dans les profondeurs de cette affaire si funeste et si déshonorante.

envoyât sur-le-champ trente mille livres à son trésor : elle fut obligée de les emprunter, et fut ruinée.

Il avait un ministre à La Haye, nommé Luicius; c'était assurément, de tous les ministres des têtes couronnées, le plus mal payé. Ce pauvre homme, pour se chauffer, fit couper quelques arbres dans les jardins d'Hons-Lardik, appartenant pour lors à la maison de Prusse; il reçut bientôt après des dépêches du roi son maître, qui lui retenait une année d'appointemens. Luicius, désespéré, se coupa la gorge avec le seul rasoir qu'il eût : un vieux valet vint à son secours, et lui sauva malheureusement la vie. M. de Voltaire retrouva depuis son excellence à La Haye, et lui fit l'aumône à la porte du palais nommé la Vieille-Cour; palais appartenant au roi de Prusse, et où ce pauvre ambassadeur avait demeuré douze ans.

Il faut avouer que la Turquie est une république en comparaison du despotisme exercé par Frédéric-Guillaume. C'est par ces moyens qu'il parvint, en vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de Berlin environ vingt millions d'écus, bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer. Il se donna le plaisir de meubler tout le grand appartement du palais de gros effets d'argent massif, dans lesquels l'art ne surpassait pas la matière. Il donna aussi à la reine sa femme, en compte, un cabinet dont les meubles étaient d'or, jusqu'aux pommeaux des pelles et des pincettes, et jusqu'aux cafetières.

Le monarque sortait à pied de ce palais, vêtu d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait à la moitié des cuisses; et quand il achetait un habit neuf, il fesait servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que sa majesté, armée d'une grosse canne de sergent, fesait tous les jours la revue de son régiment de géans. Ce régiment était son goût favori et sa plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était composé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut : il les fesait acheter au bout de l'Europe et de l'Asie.

L'auteur de *la Henriade* en vit encore quelques-uns à Berlin. Le roi son fils, qui n'aimait les grands hommes que dans une autre acception de ce mot, avait mis ceux-ci chez la reine sa femme en qualité d'heiduques.

Quand Frédéric-Guillaume avait fait sa revue, il allait se premener par la ville : tout le monde s'enfuyait au plus vite. S'il rencontrait une femme, il lui demandait pourquoi elle

perdait son temps dans la rue : *Va-t-en chez toi, gueuse ; une honnête femme doit être dans son ménage.* Et il accompagnait cette remontrance, ou d'un bon soufflet, ou d'un coup de pied dans le ventre, ou de quelques coups de canne. C'est ainsi qu'il traitait aussi les ministres du saint évangile, quand il leur prenait envie d'aller voir la parade.

On peut juger si ce vandale était étonné et fâché d'avoir un fils plein d'esprit, de grâces, de politesse, et d'envie de plaire, qui cherchait à s'instruire, et qui fesait de la musique et des vers. Voyait-il un livre dans les mains du prince héréditaire, il le jetait au feu : le prince jouait-il de la flûte, le père cassait la flûte, et quelquefois traitait son altesse royale comme il traitait les femmes et les prédicans à la parade.

Le prince, lassé de toutes les attentions que son père avait pour lui, résolut un beau matin, en 1730, de s'enfuir, sans bien savoir encore s'il irait en Angleterre ou en France. L'économie paternelle ne le mettait pas à portée de voyager comme le fils d'un fermier-général ou d'un marchand anglais : il emprunta quelques centaines de ducats.

Deux jeunes gens fort aimables, Kat et Keit, devaient l'accompagner. Kat était le fils unique d'un brave officier général. Keit était gendre de cette même baronne de ****, à qui il en avait coûté dix mille écus pour faire des enfans. Le jour et l'heure étaient déterminés : le père fut informé de tout; on arrêta en même temps le prince et ses deux compagnons de voyage.

Le roi crut d'abord que la princesse Wilhelmine sa fille, qui a depuis épousé le prince margrave de Bareith, était du complot; et, comme il était expéditif en fait de justice, il la jeta, à coups de pieds, par une fenêtre qui s'ouvrait jusqu'au plancher. La reine-mère, qui se trouva à cette expédition dans le temps que Wilhelmine sa fille allait faire le saut, la retint à peine par ses jupes. Il resta à la princesse une contusion au-dessous du téton gauche, qu'elle a conservée toute sa vie, comme une marque des sentimens paternels.

Le prince fut enfermé à Custrin dans une espèce de cachot.

Il y était depuis quelques semaines, lorsqu'un jour un vieil officier, suivi de quatre grenadiers, entra dans la chambre, fondant en larmes. Frédéric ne douta pas qu'on ne vînt lui couper le cou. Mais l'officier, toujours pleurant, le fit prendre par les quatre grenadiers, qui le placèrent à la fenêtre, et qui lui tinrent la tête, tandis qu'on coupait celle de son ami Kat sur

un échafaud dressé immédiatement sous la croisée. Il tendit la main à Kat, et s'évanouit. Le père était présent à ce spectacle.

Quant à Keit, l'autre confident, il s'enfuit en Hollande. Le roi dépêcha des soldats pour le prendre : il ne fut manqué que d'une minute, et s'embarqua pour le Portugal, où il demeura jusqu'à la mort du clément Frédéric-Guillaume.

Le roi n'en voulait pas demeurer là. Son dessein était de faire couper la tête à son fils. Il considérait qu'il avait trois autres garçons, dont aucun ne fesait des vers, et que c'était assez pour la grandeur de la Prusse. Les mesures étaient déjà prises pour faire condamner le prince royal à la mort, comme l'avait été le czarowitz, fils aîné du czar Pierre I.

Il ne paraît pas bien décidé par les lois divines et humaines, qu'un jeune homme doive avoir le cou coupé pour avoir voulu voyager; mais le roi aurait trouvé à Berlin des juges aussi habiles que ceux de Russie. En tout cas, son autorité paternelle aurait suffi. L'empereur Charles VI, qui prétendait que le prince royal, comme prince de l'Empire, ne pouvait être jugé à mort que dans une diète, envoya le comte de Sekendorf au père, pour lui faire les plus sérieuses remontrances.

Au bout de dix-huit mois, les sollicitations de l'empereur et les larmes de la reine de Prusse obtinrent la liberté du prince héréditaire, qui se mit à faire des vers et de la musique plus que jamais. Il lisait Leibnitz, et même Wolf qu'il appelait un compilateur de fatras; et il donnait tant qu'il pouvait dans toutes les sciences à la fois.

Ce prince voulut, à son avénement à la couronne, visiter toutes les frontières de ses États. Son désir de voir les troupes françaises, et d'aller incognito à Strasbourg et à Paris, lui fit entreprendre le voyage de Strasbourg sous le nom de comte du Four; mais, ayant été reconnu par un soldat qui avait servi dans les armées de son père, il retourna à Clèves.

Plus d'un curieux a conservé dans son portefeuille une lettre en prose et en vers, dans le goût de Chapelle, écrite par ce prince sur ce voyage de Strasbourg. L'étude de la langue et de la poésie francaise, celle de la musique italienne, de la philosophie et de

l'histoire, avaient fait sa consolation dans les chagrins qu'il avait essuyés pendant sa jeunesse. Cette lettre est un monument singulier d'un homme qui a gagné depuis tant de batailles : elle est écrite avec grâce et légèreté; en voici quelques morceaux.

« Je viens de faire un voyage entremêlé d'aven-
» tures singulières, quelquefois fâcheuses, et sou-
» vent plaisantes. Vous savez que j'étais parti pour
» Bruxelles, afin de revoir une sœur que j'aime au-
» tant que je l'estime. Chemin fesant, Algarotti et
» moi nous consultions la carte géographique pour
» régler notre retour par Wésel. Strasbourg ne nous
» détournait pas beaucoup; nous choisîmes cette
» route par préférence : l'incognito fut résolu. Enfin,
» tout arrangé et concerté au mieux, nous crûmes
» aller en trois jours à Strasbourg.

» Mais le ciel, qui de tout dispose,
» Régla différemment la chose.
» Avec des coursiers efflanqués,
» En droite ligne issus de Rossinante,
» Des paysans en postillons masqués,
» Nos carrosses cent fois dans la route accrochés,
» Nous allions gravement d'une allure indolente. »

On dit qu'il écrivait tous les jours de ces lettres agréables au courant de la plume. Mais il venait de composer un ouvrage bien plus sérieux et plus digne d'un grand prince : c'était la réfutation de Machiavel. Il l'avait envoyé à M. de Voltaire pour le faire imprimer; il lui donna rendez-vous dans un petit château, appelé Meuse, auprès de Clèves. Celui-ci lui dit : « Sire, si j'avais été Machiavel, et si j'avais eu quel-
» que accès auprès d'un jeune roi, la première chose
» que j'aurais faite, aurait été de lui conseiller d'écrire

» contre moi. » Depuis ce temps, les bontés du monarque prussien redoublèrent pour l'homme de lettres français, qui alla lui faire sa cour à Berlin sur la fin de 1740, avant que le roi se préparât à entrer en Silésie.

Alors le cardinal de Fleury lui prodigua les cajoleries les plus flatteuses, dont il ne paraît pas que notre voyageur fût la dupe. Voici sur cette matière une anecdote bien singulière, et qui pourrait jeter un grand jour sur l'histoire de ce siècle. Le cardinal écrivit à M. de Voltaire, le 14 novembre 1740, une grande lettre ostensible dont j'ai copie; on y trouve ces propres mots :

« La corruption est si générale, et la bonne foi est » si indécemment bannie de tous les cœurs dans ce » malheureux siècle, que si on ne se tenait pas bien » ferme dans les motifs supérieurs qui nous obligent » à ne point nous en départir, on serait quelquefois » tenté d'y manquer dans de certaines occasions. Mais » le roi mon maître fait voir du moins qu'il ne se croit » point en droit d'avoir de cette espèce de représailles; » et dans le moment de la mort de l'empereur, il as- » sura M. le prince de Lichtenstein qu'il garderait » fidèlement tous ses engagemens. »

Ce n'est point à moi d'examiner comment, après une telle lettre, on put, en 1741, entreprendre de dépouiller la fille et l'héritière de l'empereur Charles VI. Ou le cardinal de Fleury changea d'avis, ou cette guerre se fit malgré lui. Mon commentaire ne regarde point la politique, à laquelle je suis absolument étranger; mais, en qualité de littérateur, je ne puis dissimuler ma surprise de voir un homme de cour et un académicien dire « qu'on se tient ferme dans des motifs qui obligent à ne se point départir de ces motifs; qu'on serait tenté de manquer à ces

motifs, et qu'on est en droit d'avoir de ces espèces de représailles. » Voilà bien des fautes contre la langue en peu de mots.

Quoi qu'il en soit, je vois très-clairement que mon auteur n'avait aucune envie de faire fortune par la politique, puisque, de retour à Bruxelles, il ne s'occupa que de ses chères belles-lettres. Il y fit la tragédie de *Mahomet*, et alla bientôt après avec madame du Châtelet faire jouer cette pièce à Lille, où il y avait une fort bonne troupe, dirigée par le sieur Lanoue, auteur et comédien. La fameuse demoiselle Clairon y jouait, et montrait déjà les plus grands talens. Madame Denis, nièce de l'auteur, femme d'un commissaire-ordonnateur des guerres, ancien capitaine au régiment de Champagne, tenait un assez grand état dans Lille, qui était du département de son mari. Madame du Châtelet logea chez elle. Je fus témoin de toutes ces fêtes : *Mahomet* fut très-bien joué.

Dans un entr'acte, on apporta à l'auteur une lettre du roi de Prusse, qui lui apprenait la victoire de Molwitz : il la lut à l'assemblée; on battit des mains : « Vous verrez, dit-il, que cette pièce de Molwitz fera réussir la mienne. »

Elle fut représentée à Paris le 19 août de la même année. Ce fut là qu'on vit plus que jamais à quel excès se peut porter la jalousie des gens de lettres, surtout en fait de théâtre. L'abbé Desfontaines, et un nommé Bonneval que M. de Voltaire avait secouru dans ses besoins, ne pouvant faire tomber la tragédie de *Mahomet*, la déférèrent, comme une pièce contre la religion chrétienne, au procureur-général. La chose alla si loin, que le cardinal de Fleury conseilla à l'auteur de la retirer. Ce conseil avait force de loi; mais l'auteur la fit imprimer, et la dédia au pape Be-

noît XIV, Lambertini, qui avait déjà beaucoup de bonté pour lui. Il avait été recommandé à ce pape par le cardinal Passionei, homme de lettres célèbre, avec lequel il était depuis long-temps en correspondance. Nous avons quelques lettres de ce pape à M. de Voltaire. Sa sainteté voulut l'attirer à Rome; et il ne s'est jamais consolé de n'avoir point vu cette ville, qu'il appelait la capitale de l'Europe.

Mahomet ne fut rejoué que long-temps après, par le crédit de madame Denis, malgré Crébillon, alors approbateur des pièces de théâtre, sous les ordres du lieutenant de police. On fut obligé de prendre M. d'Alembert pour approbateur. Cette manœuvre de Crébillon parut assez malhonnête à la bonne compagnie. La pièce est restée en possession du théâtre, dans le temps même où ce spectacle a été le plus négligé. L'auteur avouait qu'il se repentait d'avoir fait Mahomet beaucoup plus méchant que ce grand homme ne le fut. « Mais, si je n'en avais fait qu'un héros poli- » tique, écrit-il à un de ses amis, la pièce était sif- » flée. Il faut, dans la tragédie, de grandes passions » et de grands crimes. Au reste, dit-il quelques » lignes après, le *genus implacabile vatum* me per- » sécute plus que l'on ne persécuta Mahomet à la » Mecque. On parle de la jalousie et des manœuvres » qui troublent les cours; il y en a plus chez les gens » de lettres. »

Après toutes ces tracasseries, MM. de Réaumur et de Mairan lui conseillèrent de renoncer à la poésie, qui n'attirait que de l'envie et des chagrins; de se donner tout entier à la physique, et de demander une place à l'académie des sciences, comme il en avait une à la société royale de Londres, et à l'institut de Bologne. Mais M. de Formont, son ami, homme de lettres infiniment aimable, lui ayant écrit une lettre

en vers pour l'exhorter à ne pas enfouir son talent, voici ce qu'il lui répondit :

A mon très-cher ami Formont,
Demeurant sur le double mont,
Au-dessus de Vincent Voiture,
Vers la taverne où Bachaumont
Buvait et chantait sans mesure,
Où le plaisir et la raison
Ramenaient le temps d'Épicure.

Vous voulez donc que, des filets
De l'abstraite philosophie,
Je revole au brillant palais
De l'agréable poésie,
Au pays où règnent Thalie,
Et le cothurne, et les sifflets.

Mon ami, je vous remercie
D'un conseil si doux et si sain.
Vous le voulez; je cède enfin
A ce conseil, à mon destin :
Je vais de folie en folie,
Ainsi qu'on voit une catin
Passer du guerrier au robin,
Au gras prieur d'une abbaye,
Au courtisan, au citadin :

Ou bien, si vous voulez encore,
Ainsi qu'une abeille au matin
Va sucer les pleurs de l'aurore
Ou sur l'absinthe ou sur le thym;
Toujours travaille et toujours cause,
Et nous pétrit son miel divin
Des gratte-culs et de la rose.

Et aussitôt il travailla à sa *Mérope.* La tragédie de *Mérope,* première pièce profane qui réussit sans le secours d'une passion amoureuse, et qui fit à notre auteur plus d'honneur qu'il n'en espérait, fut représentée le 26 février 1743. Je ne puis mieux faire

connaître ce qui se passa de singulier sur cette tragédie, qu'en rapportant la lettre qu'il écrivit, le 4 avril suivant, à son ami M. d'Aigueberre, qui était à Toulouse.

« La *Mérope* n'est pas encore imprimée : je doute » qu'elle réussisse à la lecture autant qu'à la représentation. Ce n'est point moi qui ai fait la pièce, » c'est mademoiselle Dumesnil. Que dites-vous d'une » actrice qui fait pleurer pendant trois actes de suite? » Le public a pris un peu le change ; il a mis sur mon » compte une partie du plaisir extrême que lui ont » fait les acteurs. La séduction a été au point que le » parterre a demandé à grands cris à me voir (1). On » m'est venu prendre dans une cache où je m'étais » tapi ; on m'a mené de force dans la loge de madame » la duchesse de Villars, où était sa belle-fille. Le » parterre était fou : il a crié à la duchesse de Villars de me baiser ; et il a tant fait de bruit, qu'elle » a été obligée d'en passer par là, par l'ordre de sa » belle-mère. J'ai été baisé publiquement, comme » Alain Chartier par la princesse Marguerite d'Écosse ; » mais il dormait, et j'étais fort éveillé. Cette faveur » populaire, qui probablement passera bientôt, m'a » un peu consolé de la petite persécution de Boyer, » ancien évêque de Mirepoix, toujours plus théatin » qu'évêque. L'académie, le roi et le public m'avaient désigné pour succéder au cardinal de Fleury » parmi les quarante. Boyer n'a pas voulu ; et il a » trouvé à la fin, après deux mois et demi, un prélat » pour remplir la place d'un prélat, selon les canons » de l'Église (2). Je n'ai pas l'honneur d'être prêtre ;

(1) C'est de là qu'est venue la mode ridicule de crier, *l'auteur! l'auteur!* quand une pièce bonne ou mauvaise réussit à la première représentation

(2) Je trouve une lettre, du 3 mars 1743, de M. l'archevêque de Narbonne, qui se désiste en faveur de M. de Voltaire.

» je crois qu'il convient à un profane comme moi
» de renoncer à l'académie.

» Les lettres ne sont pas extrêmement favorisées.
» Le théatin m'a dit que l'éloquence expirait; qu'il
» avait en vain voulu la ressusciter par ses sermons;
» que personne ne l'avait *secondé* : il voulait dire,
» *écouté*.

» On vient de mettre à la Bastille l'abbé Lenglet,
» pour avoir publié des mémoires déjà très-connus,
» qui servent de supplément à l'histoire de notre cé-
» lèbre de Thou. L'infatigable et malheureux Lenglet
» rendait un signalé service aux bons citoyens, et
» aux amateurs des recherches historiques. Il méri-
» tait des récompenses; on l'emprisonne cruellement
» à l'âge de soixante-huit ans. Cela est tyrannique.

Insere nunc, Melibœe, pyros; pone ordine vites.

» Madame du Châtelet vous fait des complimens.
» Elle marie sa fille à M. le duc de Monténero, na-
» politain au grand nez, à la taille courte, à la face
» maigre et noire, à la poitrine enfoncée. Il est ici,
» et va nous enlever une Française aux joues rebon-
» dies. *Vale et me ama.* VOLTAIRE. »

Le cardinal de Fleury était mort le 29 janvier 1743, âgé de quatre-vingt-dix ans : jamais personne n'était parvenu plus tard au ministère, et jamais ministre n'avait gardé sa place plus long-temps.

Il commença sa fortune, à l'âge de soixante-treize ans, par être roi de France, et le fut jusqu'à sa mort sans contradiction; affectant toujours la plus grande modestie, n'amassant aucun bien, n'ayant aucun faste, et se bornant uniquement à régner. Il laissa la réputation d'un esprit fin et aimable, plutôt que d'un génie, et passa pour avoir mieux connu la cour que l'Europe.

M. de Voltaire l'avait beaucoup vu chez madame la maréchale de Villars, quand il n'était qu'ancien évêque de la petite

vilaine ville de Fréjus, dont il s'était toujours intitulé *évêque par l'indignation divine,* comme on lisait dans quelques-unes de ses lettres. Fréjus était une très-laide femme qu'il avait répudiée le plus tôt qu'il avait pu. Le maréchal de Villeroi, qui ne savait pas que l'évêque avait été long-temps l'amant de la maréchale sa femme, le fit nommer par Louis XIV précepteur de Louis XV; de précepteur il devint premier ministre, et ne manqua pas de contribuer à l'exil du maréchal, son bienfaiteur. C'était, à l'ingratitude près, un assez bon homme; mais, comme il n'avait aucun talent, il écartait tous ceux qui en avaient, dans quelque genre que ce pût être.

Plusieurs académiciens voulurent que l'auteur de *Mahomet* eût sa place à l'académie française; on demanda, au souper du roi, qui prononcerait l'oraison funèbre du cardinal, à l'académie. Le roi répondit que ce serait Voltaire. Sa maîtresse, la duchesse de Châteauroux, le voulait; mais un vieil imbécile, précepteur du dauphin, autrefois théatin, et depuis évêque de Mirepoix, nommé Boyer, se chargea, par principe de conscience, de seconder la haine des ennemis de M. de Voltaire. Ce Boyer avait la feuille des bénéfices; le roi lui abandonnait toutes les affaires du clergé : il traita celle-ci comme un point de discipline ecclésiastique; il représenta que c'était offenser Dieu qu'un profane comme M. de Voltaire succédât à un cardinal.

Le prêtre enfin l'emporta sur la maîtresse; et M. de Voltaire n'eut point cette place, dont il ne se souciait guère. Il aimait à se rappeler cette aventure, qui fait voir les petitesses de ceux qu'on appelle grands, et qui marque combien les bagatelles sont quelquefois importantes pour eux.

Cependant les affaires publiques n'allaient pas mieux depuis la mort du cardinal, que dans ses deux dernières années. La maison d'Autriche renaissait de sa cendre. La France était pressée par elle et par l'Angleterre. Il ne nous restait alors d'autre ressource que dans le roi de Prusse, qui nous avait entraînés dans la guerre, et qui nous avait abandonnés.

On imagina d'envoyer secrètement M. de Voltaire chez ce monarque, pour sonder ses intentions, pour voir s'il ne serait pas d'humeur à prévenir les orages qui devaient tomber tôt ou tard de Vienne sur lui, après être tombés sur nous, et s'il ne voudrait pas nous prêter cent mille hommes dans l'occasion, pour mieux assurer sa Silésie. Cette idée était tombée dans la tête de M. de Richelieu et de madame de

Châteauroux. Le roi l'adopta ; et M. Amelot, ministre des affaires étrangères, fut chargé de presser le départ de M. de Voltaire, et des détails de la correspondance. Il fallait un prétexte ; on prit celui de cette querelle avec l'ancien évêque de Mirepoix. Le roi approuva cet expédient. M. de Voltaire écrivit au roi de Prusse, qu'il ne pouvait plus tenir aux persécutions de ce théatin, et qu'il allait se réfugier auprès d'un roi philosophe, loin des tracasseries d'un bigot. Comme ce prélat signait toujours *l'anc. évéq. de Mirepoix*, en abrégé, et que son écriture était assez incorrecte, on lisait *l'ane. évéq. de Mirepoix,* au lieu de *l'ancien :* ce fut un sujet de plaisanteries ; et jamais négociation ne fut plus gaie.

Le roi de Prusse, qui n'y allait pas de main-morte quand il fallait frapper sur les moines et sur les prélats de cour, répondit avec un déluge de railleries sur l'âne de Mirepoix, et pressa M. de Voltaire de venir.

M. de Voltaire eut grand soin de faire lire ses lettres et les réponses. L'évêque en fut informé : il alla se plaindre à Louis XV de ce que M. de Voltaire le fesait, disait-il, passer pour un sot dans les cours étrangères. Le roi lui répondit « que c'était une chose dont on était convenu, et qu'il ne fallait pas qu'il y prît garde. »

Ce qu'il y eut de plus singulier, c'est qu'il fallut mettre madame du Châtelet de la confidence. Elle ne voulait point, à quelque prix que ce fût, que M. de Voltaire la quittât pour le roi de Prusse ; elle ne trouvait rien de si lâche et de si abominable dans le monde, que de se séparer d'une femme pour aller chercher un monarque. Elle aurait fait un vacarme horrible. On convint, pour l'apaiser, qu'elle entrerait dans le mystère, et que les lettres passeraient par ses mains.

M. de Voltaire s'arrêta quelque temps en Hollande, pendant que le roi de Prusse courait d'un bout à l'autre de ses États pour faire des revues. Ce séjour à La Haye ne fut pas inutile. M. de Voltaire logeait dans le palais de la Vieille-Cour, qui appartenait alors au roi de Prusse, par ses partages avec la maison d'Orange. Son envoyé, le jeune comte de Podevils, amoureux et aimé de la femme d'un des principaux membres de l'État, attrapait, par les bontés de cette dame, des copies des résolutions secrètes de leurs Hautes-Puissances, très-malintentionnées contre nous. M. de Voltaire envoyait ces copies à la cour ; et ce service était très-agréable.

Quand il arriva à Berlin, le roi le logea chez lui, comme il avait fait dans ses précédens voyages. Il menait à Potzdam la vie qu'il a toujours menée depuis son avénement au trône. Cette vie mérite quelques petits détails. Il se levait à cinq heures du matin en été, et à six en hiver. Si vous voulez savoir les cérémonies royales de ce lever, quelles étaient les grandes et les petites entrées, quelles étaient les fonctions de son grand-aumônier, de son grand-chambellan, de son premier gentilhomme de la chambre, de ses huissiers; je vous répondrai qu'un laquais venait allumer son feu, l'habiller et le raser : encore s'habillait-il presque tout seul. Sa chambre était assez belle; une riche balustrade d'argent, ornée de petits amours très-bien sculptés, semblait former l'estrade d'un lit dont on voyait les rideaux; mais derrière les rideaux était, au lieu de lit, une bibliothéque; et quant au lit du roi, c'était un grabat de sangles avec un matelas, caché par un paravent. Marc-Aurèle et Julien, ses deux apôtres, et les plus grands hommes du stoïcisme, n'étaient pas plus mal couchés.

Quand sa majesté était habillée et bottée, son premier ministre arrivait avec une grosse liasse de papiers sous le bras. Ce premier ministre était un commis qui logeait au second étage dans la maison de Fredersdof, soldat devenu valet de chambre et favori, et qui avait autrefois servi le roi dans le château de Custrin. Les secrétaires-d'État envoyaient toutes leurs dépêches au commis du roi. Il en apportait l'extrait : le roi fesait mettre les réponses à la marge, en deux mots. Toutes les affaires du royaume s'expédiaient ainsi en une heure. Rarement les secrétaires-d'État, les ministres en charge l'abordaient : il y en a même à qui il n'a jamais parlé. Le roi son père avait mis un tel ordre dans les finances, tout s'exécutait si militairement, l'obéissance était si aveugle, que quatre cents lieues de pays étaient gouvernées comme une abbaye.

Vers les onze heures, le roi en bottes fesait dans son jardin la revue de son régiment des gardes; et, à la même heure, tous les colonels en fesaient autant dans toutes les provinces. Les princes ses frères, les officiers-généraux, un ou deux chambellans mangeaient à sa table, qui était aussi bonne qu'elle pouvait l'être dans un pays où il n'y a ni gibier, ni viande de boucherie passable, ni une poularde, et où il faut tirer le froment de Magdebourg.

Après le repas, il se retirait seul dans son cabinet, et fesait des vers jusqu'à cinq ou six heures. Ensuite venait un jeune

homme nommé d'Arget, ci-devant secrétaire de Valori, envoyé de France, qui fesait la lecture. Un petit concert commençait à sept heures: le roi y jouait de la flûte aussi bien que le meilleur artiste. Les concertans exécutaient souvent de ses compositions; car il n'y avait aucun art qu'il ne cultivât; et il n'eût pas essuyé chez les Grecs la mortification qu'eut Épaminondas d'avouer qu'il ne savait pas la musique.

Jamais on ne parla en aucun lieu du monde avec tant de liberté de toutes les superstitions des hommes; et jamais elles ne furent traitées avec plus de plaisanterie et de mépris que dans les soupers du roi de Prusse. Dieu était respecté; mais tous ceux qui avaient trompé les hommes en son nom n'étaient pas épargnés. Il n'entrait jamais dans le palais ni femmes ni prêtres. En un mot, Frédéric vivait sans cour, sans conseil et sans culte.

Quelques juges de provinces voulurent faire brûler je ne sais quel pauvre paysan, accusé par un prêtre d'une intrigue galante avec son ânesse : on n'exécutait personne sans que le roi eût confirmé la sentence, loi très-humaine qui se pratique en Angleterre et dans d'autres pays; Frédéric écrivit au bas de la sentence, qu'il donnait dans ses États liberté de conscience et de...

Un prêtre d'auprès de Stetin, très-scandalisé de cette indulgence, glissa, dans un sermon sur *Hérode,* quelques traits qui pouvaient regarder le roi son maître : il fit venir ce ministre de village à Potzdam, en le citant au consistoire, quoiqu'il n'y eût à sa cour pas plus de consistoire que de messe. Le pauvre homme fut amené : le roi prit une robe et un rabat de prédicant; d'Argens, l'auteur des *Lettres juives,* et un baron de Pœlnitz qui avait changé trois ou quatre fois de religion, se revêtirent du même habit; on mit un tome du *Dictionnaire de Bayle* sur une table, en guise d'évangile, et le coupable fut introduit par deux grenadiers devant ces trois ministres du Seigneur. « Mon frère, lui dit le roi, je vous demande au nom de Dieu sur quel Hérode vous avez prêché. — Sur Hérode qui fit tuer tous les petits enfans, répondit le bon-homme. — Je vous demande, ajouta le roi, si c'était Hérode premier du nom, car vous devez savoir qu'il y en a eu plusieurs. » Le prêtre de village ne sut que répondre. « Comment, dit le roi, vous osez prêcher sur un Hérode, et vous ignorez quelle était sa famille! vous êtes indigne du saint ministère. Nous vous pardonnons pour cette fois; mais sachez que nous vous excommu-

nierons, si jamais vous prêchez sur quelqu'un sans le connaître.» Alors on lui délivra la sentence et son pardon. On signa trois noms ridicules, inventés à plaisir. «Nous allons demain à Berlin, ajouta le roi; nous demanderons grâce pour vous à nos frères : ne manquez pas de nous venir parler.» Le prêtre alla dans Berlin chercher les trois ministres : on se moqua de lui.

Frédéric gouvernait l'Église aussi despotiquement que l'État. C'était lui qui prononçait les divorces, quand un mari et une femme voulaient se marier ailleurs. Un ministre lui cita un jour l'*Ancien Testament*, au sujet d'un de ces divorces. «Moïse, lui dit-il, menait ses Juifs comme il voulait, et moi je gouverne mes Prussiens comme je l'entends.»

La plus grande économie présidait dans Potzdam à tous ses goûts. Sa table, et celle de ses officiers et de ses domestiques, étaient réglées à trente-trois écus par jour, indépendamment du vin. Et, au lieu que chez les autres rois ce sont des officiers de la couronne qui se mêlent de cette dépense, c'était son valet de chambre Fredersdorf, qui était à la fois son grand-maître d'hôtel, son grand-échanson, et son grand-panetier.

Cependant, quand il allait à Berlin, il y étalait une grande magnificence dans les jours d'appareil. C'était un très-beau spectacle pour les hommes vains, c'est-à-dire, pour presque tout le monde, de le voir à table entouré de vingt princes de l'Empire, servi dans la plus belle vaisselle d'or de l'Europe, et trente-deux pages et autant de jeunes heiduques, superbement parés, portant de grands plats d'or massif. Les grands officiers paraissaient alors; mais hors de là on ne les connaissait point.

On allait après dîner à l'opéra, dans cette grande salle de trois cents pieds de long qu'un de ses chambellans, nommé Knobelsdorf, avait bâtie sans architecte. Les plus belles voix, les meilleurs danseurs étaient à ses gages. La Barbarini dansait alors sur son théâtre : c'est elle qui depuis épousa le fils de son chancelier. Le roi avait fait enlever à Venise cette danseuse par des soldats, qui l'amenèrent par Vienne jusqu'à Berlin. Il lui donnait trente-deux mille livres d'appointemens. Son poète italien, à qui il fesait mettre en vers les opéras dont lui-même fesait toujours le plan, n'avait que douze cents livres de gages. En un mot, la Barbarini touchait à elle seule plus que trois ministres d'État ensemble. Pour le poète italien, il se paya un jour par ses mains; il découvrit dans une chapelle du premier roi de Prusse, de vieux galons dont elle était ornée. Le roi, qui

jamais ne fréquenta de chapelles, dit qu'il ne perdait rien. Cette indulgence ne s'étendait pas sur le militaire. Il y avait dans les prisons de Spandaw un vieux gentilhomme de Franche-Comté, haut de six pieds, que le feu roi avait fait enlever pour sa belle taille; on lui avait promis une place de chambellan, et on lui en donna une de soldat. Ce pauvre homme déserta bientôt avec quelques-uns de ses camarades. Il fut saisi et ramené devant le feu roi, auquel il eut la naïveté de dire qu'il ne se repentait que de n'avoir pas tué un tyran comme lui. On lui coupa pour réponse le nez et les oreilles; il passa par les baguettes trente-six fois; après quoi il alla traîner la brouette à Spandaw. Il la traînait encore, quand M. de Valori, envoyé de France, pressa M. de Voltaire de demander sa grâce au très-clément fils du très-dur Frédéric-Guillaume.

Sa majesté se plaisait à dire que c'était pour M. de Voltaire qu'il fesait jouer *la Clemenza di Tito*, opéra plein de beautés, du célèbre Métastasio, mis en musique par le roi lui-même, aidé de son compositeur. M. de Voltaire prit son temps pour recommander à ses bontés ce pauvre Franc-Comtois sans oreilles et sans nez, et lui détacha cette semonce.

Génie universel, ame sensible et ferme,
Quoi! lorsque vous régnez, il est des malheureux!
Aux tourmens d'un coupable il vous faut mettre un terme,
Et n'en mettre jamais à vos soins généreux.

Voyez autour de vous les Prières tremblantes,
Filles du Repentir, maîtresses des grands cœurs,
S'étonner d'arroser de larmes impuissantes
Les mains qui de la terre ont dû sécher les pleurs.

Ah! pourquoi m'étaler avec magnificence
Ce spectacle brillant où triomphe Titus?
Pour achever la fête, égalez sa clémence,
Et l'imitez en tout, ou ne le vantez plus.

La requête était un peu forte; mais on a le privilége de dire ce qu'on veut en vers. Le roi promit quelque adoucissement; et même, plusieurs mois après, il eut la bonté de mettre le gentilhomme dont il s'agissait, dans une maison de charité.

Au milieu des fêtes, des opéras, des soupers, la négociation secrète avançait. Le roi trouvait bon que M. de Voltaire lui parlât de tout; et il entremêlait souvent des questions sur la

France et sur l'Autriche, à propos de l'*Énéide* et de *Tite-Live*. La conversation s'animait quelquefois; le roi s'échauffait, et disait que, tant que notre cour frapperait à toutes les portes pour obtenir la paix, il ne s'aviserait pas de se battre pour elle. M. de Voltaire envoyait de sa chambre à l'appartement du roi ses réflexions, sur un papier à mi-marge. Le roi répondait sur une colonne à ces hardiesses. M. de Voltaire a encore ce papier où il disait au roi : « Doutez-vous que la maison d'Autriche ne vous redemande la Silésie à la première occasion? » Voici la réponse en marge :

Ils seront reçus biribi,
A la façon de barbari,
Mon ami.

Cette négociation d'une espèce nouvelle finit par un discours que le roi tint à M. de Voltaire dans un de ses mouvemens de vivacité contre le roi d'Angleterre, son cher oncle. Ces deux rois ne s'aimaient pas. Celui de Prusse disait : « George est l'oncle de Frédéric; mais George ne l'est pas du roi de Prusse. » Enfin il dit : « Que la France déclare la guerre à l'Angleterre, et je marche. » M. de Voltaire n'en voulait pas davantage; il retourna vite à la cour de France, rendre compte de son voyage. Il donna au ministère français l'espérance qu'on lui avait donnée à Berlin. Elle ne fut point trompeuse; et, le printemps suivant, le roi de Prusse fit en effet un nouveau traité avec le roi de France. Il s'avança en Bohême avec cent mille hommes, tandis que les Autrichiens étaient en Alsace.

Voici quelle fut la récompense de ce service. La duchesse de Châteauroux fut fâchée que la négociation n'eût pas passé immédiatement par elle. Il lui avait pris envie de chasser M. Amelot, parce qu'il était bègue, et que ce petit défaut lui déplaisait; elle haïssait de plus ce ministre, parce qu'il était gouverné par M. de Maurepas. Il fut renvoyé au bout de huit jours; et M. de Voltaire fut enveloppé dans sa disgrâce.

Le fameux comte de Bonneval, devenu bacha turc, et qu'il avait vu autrefois chez le grand-prieur de Vendôme, lui écrivait alors de Constantinople, et fut en correspondance avec lui pendant quelque temps. On n'a trouvé de ce commerce épistolaire qu'un seul fragment que nous transcrivons.

« Aucun saint, avant moi, n'avait été livré à la
» discrétion du prince Eugène. Je sentais qu'il y avait
» une espèce de ridicule à me faire circoncire; mais
» on m'assura bientôt qu'on m'épargnerait cette opé-
» ration en faveur de mon âge. Le ridicule de changer
» de religion ne laissait pas encore de m'arrêter. Il
» est vrai que j'ai toujours pensé qu'il est fort indif-
» férent à Dieu qu'on soit musulman, ou chrétien,
» ou juif, ou guèbre : j'ai toujours eu sur ce point
» l'opinion du duc d'Orléans régent, des ducs de
» Vendôme, de mon cher marquis de La Fare, de
» l'abbé de Chaulieu, et de tous les honnêtes gens
» avec qui j'ai passé ma vie. Je savais bien que le
» prince Eugène pensait comme moi, et qu'il en
» aurait fait autant à ma place. Enfin il fallait perdre
» ma tête, ou la couvrir d'un turban. Je confiai ma
» perplexité à Lamira, qui était mon domestique,
» mon interprète, et que vous avez vu depuis en
» France avec Saïd-Effendi : il m'amena un iman qui
» était plus instruit que les Turcs ne le sont d'ordi-
» naire. Lamira me présenta à lui comme un cathé-
» cumène fort irrésolu. Voici ce que ce bon prêtre
» lui dicta en ma présence. Lamira le traduisit en
» français : je le conserverai toute ma vie.

» Notre religion est incontestablement la plus an-
» cienne et la plus pure de l'univers connu; c'est
» celle d'Abraham sans aucun mélange; et c'est ce
» qui est confirmé dans notre saint livre, où il est
» dit : *Abraham était fidèle; il n'était ni juif, ni*
» *chrétien, ni idolâtre.* Nous ne croyons qu'un seul
» Dieu, comme lui; nous sommes circoncis, comme
» lui; et nous ne regardons la Mecque comme une
» ville sainte, que parce qu'elle l'était du temps même
» d'Ismaël, fils d'Abraham.

» Dieu a certainement répandu ses bénédictions

» sur la race d'Ismaël, puisque sa religion est étendue » dans presque toute l'Asie et dans presque toute » l'Afrique, et que la race d'Isaac n'y a pas pu seulement conserver un pouce de terrain.

» Il est vrai que notre religion est peut-être un » peu mortifiante pour les sens; Mahomet a réprimé » la licence que se donnaient tous les princes de » l'Asie, d'avoir un nombre indéterminé d'épouses. » Les princes de la secte abominable des Juifs avaient » poussé cette licence plus loin que les autres : David » avait dix-huit femmes; Salomon, selon les Juifs, » en avait jusqu'à sept cents. Notre prophète réduisit » le nombre à quatre.

» Il a défendu le vin et les liqueurs fortes, parce » qu'elles dérangent l'ame et le corps, qu'elles causent des maladies, des querelles, et qu'il est bien » plus aisé de s'abstenir tout-à-fait que de se contenir.

» Ce qui rend surtout notre religion sainte et admirable, c'est qu'elle est la seule où l'aumône soit » de droit étroit. Les autres religions conseillent » d'être charitable; mais, pour nous, nous l'ordonnons expressément sous peine de damnation éternelle.

» Notre religion est aussi la seule qui défende les » jeux de hasard sous les mêmes peines; et c'est ce » qui prouve bien la profonde sagesse de Mahomet. » Il savait que le jeu rend les hommes incapables de » travail, et qu'il transforme trop souvent la société » en un assemblage de dupes et de fripons, etc.

Il y a ici plusieurs lignes si blasphématoires, que nous n'osons les copier. On peut les passer à un Turc; mais une main chrétienne ne peut les transcrire.

» Si donc ce chrétien ci-présent veut abjurer sa » secte idolâtre, et embrasser celle des victorieux

» musulmans, il n'a qu'à prononcer devant moi notre » sainte formule, et faire les prières et les ablutions » prescrites.

» Lamira, m'ayant lu cet écrit, me dit : Monsieur » le comte, ces Turcs ne sont pas si sots qu'on le dit » à Vienne, à Rome, et à Paris..... Je lui répondis » que je sentais un mouvement de grâce turque in- » térieure, et que ce mouvement consistait dans la » ferme espérance de donner sur les oreilles au prince » Eugène, quand je commanderais quelques batail- » lons turcs.

» Je prononçai mot à mot, d'après l'iman, la for- » mule *la Élah ellâ Allah, Mohammed resoul* » *Allah.* Ensuite on me fit dire la prière qui com- » mence par ces mots : *Be-nâm Yerdân bakhchâsyr* » *dâdar*, au nom de Dieu clément et miséricordieux, » etc.

» Cette cérémonie se fit en présence de deux mu- » sulmans, qui allèrent sur-le-champ en rendre » compte au bacha de Bosnie. Pendant qu'ils fesaient » leur message, je me fis raser la tête, et l'iman me » la couvrit d'un turban, etc. »

Je pourrais joindre à ce fragment curieux quelques chansons du comte bacha ; mais quoique ces couplets soient fort gais, ils ne sont pas si intéressans que sa prose.

Je n'aurai rien à dire de l'année 1744, sinon que mon auteur fut admis dans presque toutes les académies de l'Europe ; et, ce qui est singulier, dans celle de *la Crusca.* Il avait fait une étude sérieuse de la langue italienne, témoin une lettre de l'éloquent cardinal Passionei, qui commence par ces mots :

« J'ai lu et relu, toujours avec un nouveau plaisir, » votre lettre italienne, belle et savante. Il est diffi- » cile de concevoir comment un homme qui possède

» à fond d'autres langues, a pu atteindre à la per-
» fection de celle-ci.................................
» La remarque qui est dans votre lettre sur les erreurs
» des plus grands hommes, vient fort à propos ; car
» le soleil a ses taches et ses éclipses : celles-ci sont
» observées dans le dernier des almanachs ; et, comme
» vous le pensez très-bien, les censeurs trop sévères
» ont souvent besoin que nous ayons pour eux plus
» d'indulgence que pour ceux qu'ils reprennent. Ho-
» mère, Virgile, le Tasse, et plusieurs autres, per-
» dront peu sur une petite et légère faute qui est
» couverte par mille beautés ; mais les zoïles seront
» toujours ridicules, et ne sauront pas distinguer les
» perles du fumier d'Ennius, etc. »

Ce cardinal écrivait, comme on voit, en français presque aussi bien qu'en italien, et pensait très-judicieusement. Nos zoïles ne lui échappaient pas.

Il arriva, cette même année, que Louis XV fut malade à l'extrémité, dans la ville de Metz : on prit ce temps pour perdre madame de Châteauroux. L'évêque de Soissons, Fitz-James, fils du bâtard de Jacques II, regardé comme un saint, voulut, en qualité de premier aumônier, convertir le roi, et lui déclara qu'il ne lui donnerait ni absolution ni communion, s'il ne chassait sa maîtresse, la duchesse de Lauraguais sa sœur, et leurs amis. Les deux sœurs partirent, chargées de l'exécration du peuple de Metz. Ce fut pour cette action que le peuple de Paris, aussi sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-aimé*. Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs prodiguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le bien-aimé de sa maîtresse. Ils s'aimèrent plus qu'auparavant. Elle devait rentrer dans son ministère ; elle allait partir de Paris pour Versailles, quand elle mourut, en peu de jours, des suites de la rage que sa démission lui avait causée. Elle fut bientôt oubliée.

Il fallait une maîtresse. Le choix tomba sur la demoiselle Poisson, fille d'une femme entretenue, et d'un paysan de La Ferté-sous-Jouarre, qui avait amassé quelque chose à vendre du blé aux entrepreneurs des vivres. Ce pauvre homme était

alors en fuite, condamné pour quelque malversation. On avait marié sa fille au sous-fermier Le Normand, seigneur d'Étiole, neveu du fermier-général Le Normand de Tournehem, qui entretenait sa mère. La fille était bien élevée, sage, aimable, remplie de grâces et de talens, née avec du bon sens et un bon cœur. M. de Voltaire la connaissait assez; il fut même le confident de son amour. Elle lui avouait qu'elle avait toujours eu un secret pressentiment qu'elle serait aimée du roi, et qu'elle s'était senti une violente inclination pour lui, sans la trop démêler. Cette idée, qui aurait pu paraître chimérique dans sa situation, était fondée sur ce qu'on l'avait souvent menée aux chasses que fesait le roi dans la forêt de Sénar. Tournehem, l'amant de la mère, avait une maison de campagne dans le voisinage. On promenait madame d'Étiole dans une jolie calèche. Le roi la remarquait, il lui envoyait souvent des chevreuils. La mère ne cessait de lui dire qu'elle était plus jolie que madame de Châteauroux; et le bon-homme Tournehem s'écriait souvent : « Il faut avouer que la fille de madame Poisson est un morceau de roi. » Enfin, quand elle eut tenu le roi entre ses bras, elle disait qu'elle croyait fermement à la destinée, et elle avait raison. M. de Voltaire passa quelques mois avec elle à Étiole, pendant que le roi fesait la campagne de 1746.

Cela valut à M. de Voltaire des récompenses qu'on n'avait jamais données ni à ses ouvrages ni à ses services. Il fut jugé digne d'être l'un des quarante membres inutiles de l'académie; il fut nommé historiographe de France.

Il conclut que, pour faire la plus petite fortune, il valait mieux dire quatre mots à la maîtresse d'un roi que d'écrire cent volumes.

Lorsque M. de Voltaire obtint ce brevet d'historiographe de France, qu'il qualifie de *magnifique bagatelle*, il était déjà connu par son *Histoire de Charles XII*, dont on a fait tant d'éditions. Cette histoire fut principalement composée en Angleterre, à la campagne, avec M. Fabrice, chambellan de George I, électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, qui avait résidé sept ans auprès de Charles XII, après la journée de Pultawa.

C'est ainsi que *la Henriade* avait été commencée à Saint-Ange, d'après les conversations de M. de Voltaire avec M. de Caumartin.

Cette histoire fut très-louée pour le style, et très-critiquée pour les faits incroyables. Mais les critiques et les incrédules cessèrent, lorsque le roi Stanislas envoya à l'auteur, par M. le comte de Tressan, lieutenant-général, une attestation authentique, conçue en ces termes : « M. de Voltaire n'a oublié ni déplacé » aucun fait, aucune circonstance ; tout est vrai, tout » est dans son ordre. Il a parlé sur la Pologne, et sur » tous les événemens qui sont arrivés, comme s'il » avait été témoin oculaire. Fait à Commerci, le 11 » juillet 1759. »

Dès qu'il eut un de ces titres d'historiographe, il ne voulut pas que ce titre fût vain, et qu'on dît de lui ce qu'un commis du trésor royal disait de Racine et de Boileau : « Nous n'avons encore vu de ces messieurs que leur signature. » Il écrivit la guerre de 1741, qui était alors dans toute sa force, et que vous retrouvez dans le *Siècle de Louis XIV et de Louis XV* (1).

La cour ordonna des fêtes pour le commencement de l'année 1745, où l'on devait marier le dauphin avec l'infante d'Espagne. On voulut des ballets avec de la musique chantante, et une espèce de comédie qui servît de liaison aux airs. M. de Voltaire en fut chargé, quoiqu'un tel spectacle ne fût point de son goût. Il prit pour sujet une princesse de Navarre. La pièce est écrite avec légèreté. M. de la Popelinière, fermier-général, mais lettré, y mêla quelques ariettes. La musique fut composée par le fameux Rameau.

(1) Elle a été imprimée séparément, et ridiculement falsifiée.

Madame d'Étiole obtint alors pour M. de Voltaire le don gratuit d'une charge de gentilhomme ordinaire de la chambre. C'était un présent d'environ soixante mille livres; et présent d'autant plus agréable, que, peu de temps après, il obtint la grâce singulière de vendre cette place, et d'en conserver le titre, les priviléges et les fonctions.

Peu de personnes connaissent le petit impromptu qu'il fit sur cette grâce, qui lui avait été accordée sans qu'il l'eût sollicitée.

Mon Henri quatre et ma Zaïre,
Et mon américaine Alzire,
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi:
J'avais mille ennemis avec très-peu de gloire.
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

Il avait eu cependant, long-temps auparavant, une pension du roi, de deux mille livres, et une de quinze cents de la reine; mais il n'en sollicita jamais le paiement.

L'histoire étant devenue un de ses devoirs, il commença quelque chose du *Siècle de Louis XIV;* mais il différa de le continuer. Il écrivit la campagne de 1744, et la mémorable bataille de Fontenoy. Il entra dans tous les détails de cette journée intéressante. On y trouve jusqu'au nombre des morts de chaque régiment. Le comte d'Argenson, ministre de la guerre, lui avait communiqué les lettres de tous les officiers. Le maréchal de Noailles et le maréchal de Saxe lui avaient confié des mémoires.

Je crois faire un grand plaisir à ceux qui veulent connaître les événemens et les hommes, de transcrire ici la lettre que M. le marquis d'Argenson, ministre

des affaires étrangères, et frère aîné du secrétaire d'État de la guerre, écrivit, du champ de bataille, à M. de Voltaire.

« Monsieur l'historien, vous aurez dû apprendre » dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous » félicitez tant. Un page partit du champ de bataille, » le mardi à deux heures et demie, pour porter les » lettres. J'apprends qu'il arriva, le mercredi à cinq » heures du soir, à Versailles. Ce fut un beau spec- » tacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur un » tambour, entourés de vainqueurs et de vaincus, » morts, mourans et prisonniers. Voici des anecdotes » que j'ai remarquées.

» J'eus l'honneur de rencontrer le roi dimanche » tout près du champ de bataille; j'arrivai de Paris » au quartier de Chin. J'appris que le roi était à la » promenade; je demandai un cheval, je joignis sa » majesté près d'un lieu d'où l'on voyait le camp des » ennemis. J'appris, pour la première fois, de sa » majesté, de quoi il s'agissait tout à l'heure (à ce » qu'on croyait). Jamais je n'ai vu d'homme si gai » de cette aventure qu'était le maître. Nous discu- » tâmes justement ce point historique que vous trai- » tez en quatre lignes, quels de nos rois avaient » gagné les dernières batailles royales. Je vous assure » que le courage ne fesait point tort au jugement, » ni le jugement à la mémoire. De là on alla coucher » sur la paille. Il n'y a point de nuit de bal plus gaie; » jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps » qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins » et des aides de camp. Le roi chanta une chanson » qui a beaucoup de couplets, et qui est fort drôle. » Pour le dauphin, il était à la bataille comme à une » chasse de lièvre, et disait presque: Quoi! n'est-ce que » cela? Un boulet de canon donna dans la boue, et

» crotta un homme près du roi. Nos maîtres rirent » de bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de mon » frère a été blessé à la tête, d'une balle de mous- » quet : ce domestique était derrière la compagnie.

» Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est » le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa vo- » lonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations et » des détails; vous saurez qu'il y a eu une heure ter- » rible où nous vîmes le second tome de Dettingue; » nos Français humiliés devant cette fermeté an- » glaise; leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, » que j'avoue qui rend stupides les spectateurs les » plus oisifs : alors on désespéra de la république. » Quelques-uns de nos généraux, qui ont plus de » courage de cœur que d'esprit, donnèrent des con- » seils fort prudens. On envoya des ordres jusqu'à » Lille; on doubla la garde du roi; on fit em- » baller, etc. A cela, le roi se moqua de tout et se » porta de la gauche au centre, demanda le corps » de réserve et le brave Lowendal; mais on n'en eut » pas besoin. Un faux corps de réserve donna : c'était » la même cavalerie qui avait d'abord donné inu- » tilement; la maison du roi; les carabiniers; ce qui » restait tranquille des gardes-françaises; des Irlan- » dais excellens, surtout quand ils marchent contre » des Anglais et Hanovriens. Votre ami, M. de Ri- » chelieu, est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné » le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'in- » fanterie comme des chasseurs, ou comme des » fourrageurs, pêle-mêle, la main baissée, le bras » raccourci, maître, valets, officiers, cavaliers, in- » fanterie, tout ensemble. Cette vivacité française, » dont on parle tant, rien ne lui résiste; ce fut » l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille » avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglais

» tournèrent le dos; et, pour vous le faire court, » on en a tué quatorze mille (1).

» Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette » affreuse boucherie : jamais tant de canon, ni si » gros, n'a tiré dans une bataille générale, qu'à celle » de Fontenoy ; il y en avait cent. Monsieur, il » semble que ces pauvres ennemis aient voulu à » plaisir laisser arriver tout ce qui leur devait être » le plus malsain; canon de Douay, gendarmerie, » mousquetaires.

» A cette charge dernière dont je vous parlais, » n'oubliez pas une anecdote. M. le Dauphin, par » un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la » plus jolie grâce du monde, et voulait absolument » charger; on le pria de n'en rien faire. Après cela, » pour vous dire le mal comme le bien, j'ai re- » marqué une habitude trop tôt acquise de voir » tranquillement sur le champ de bataille des morts » nus, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. » Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua, et » que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos » jeunes héros; je les trouvai trop indifférens sur » cet article. Je craignis, pour la suite de leur longue » vie, que le goût ne vînt à augmenter par cette » inhumaine curée.

» Le triomphe est la plus belle chose du monde : » les *vive le roi;* les chapeaux en l'air au bout des » baïonnettes; les complimens du maître à ses guer- » riers; la visite des retranchemens, des villages et » des redoutes si intactes; la joie, la gloire, la ten- » dresse. Mais le plancher de tout cela est du sang » humain, des lambeaux de chair humaine.

(1) Il manqua en effet quatorze mille hommes à l'appel; mais il en revint environ six mille dès le jour même.

» Sur la fin du triomphe, le roi m'honora d'une
» conversation sur la paix. J'ai dépêché des cour-
» riers.

» Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée : on a
» beaucoup tiré sur lui; il y est resté trois heures. Je
» travaillais dans mon cabinet, qui est ma tranchée;
» car j'avouerai que je suis bien reculé de mon cou-
» rant, par toutes ces dissipations. Je tremblais de
» tous les coups que j'entendais tirer. J'ai été avant-
» hier voir la tranchée en mon petit particulier; cela
» n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous
» aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une
» salve générale de l'armée, que le roi ira voir du
» mont de la Trinité. Cela sera beau.

» J'assure de mes respects madame du Châtelet.
» Adieu, monsieur. »

C'est ce même marquis d'Argenson que quelques courtisans un peu frivoles appelaient d'Argenson la bête. On voit par cette lettre qu'il était d'un esprit agréable, et que son cœur était humain. Ceux qui le connaissaient voyaient en lui un philosophe plus qu'un politique, mais surtout un excellent citoyen. On en peut juger par son livre intitulé : *Considérations sur le Gouvernement,* imprimé en 1764 chez Marc-Michel Rey. Voyez surtout le chapitre *de la Vénalité des Charges*. Je ne puis me défendre du plaisir d'en citer quelques passages.

« Il est étonnant qu'on ait accordé une approbation
» générale au livre intitulé, *Testament politique du*
» *cardinal de Richelieu,* ouvrage de quelque pédant
» ecclésiastique, et indigne du grand génie auquel
» on l'attribue, ne fût-ce que pour le chapitre où
» l'on canonise la vénalité des charges : misérable
» invention qui a produit tout le mal qui est à re-
» dresser aujourd'hui, et par où les moyens en sont

» devenus si pénibles ; car il faudrait les revenus de
» l'État pour rembourser seulement les principaux
» officiers qui nuisent le plus. »

Ce passage important semble avoir annoncé de loin l'abolition de cette honteuse vénalité, opérée en 1771 (1), à l'étonnement de toute la France, qui croyait cette réforme impossible. J'y découvre aussi une uniformité de pensée avec M. de Voltaire, qui a démontré les erreurs absurdes dont fourmille le libelle si ridiculement attribué au cardinal de Richelieu, et qui a lavé la mémoire de cet habile et redoutable ministre de la souillure dont on couvrait son nom en lui imputant cet impertinent ouvrage.

Transcrivons encore une partie du tableau que le marquis d'Argenson fait des malheurs des agriculteurs.

« A commencer par le roi, plus on est grand à la
» cour, moins on se persuade aujourd'hui la misère
» de la campagne : les seigneurs des grandes terres
» en entendent bien parler quelquefois ; mais leurs
» cœurs endurcis n'envisagent dans ce malheur que
» la diminution de leurs revenus. Ceux qui arrivent
» des provinces, touchés de ce qu'ils ont vu, l'ou-
» blient bientôt par l'abondance des délices de la
» capitale. Il nous faut des ames fermes et des cœurs
» tendres pour persévérer dans une pitié dont l'objet
» est absent. »

Ce ministre citoyen avait toujours eu, dès son enfance, une tendre amitié pour M. de Voltaire. J'ai vu une très-grande quantité de lettres de l'un et de l'autre. Il en résulte que le secrétaire d'État employa l'homme de lettres dans plusieurs affaires considérables, pendant les années 1745, 1746 et 1747. C'est proba-

(1) Cette abolition n'a été que passagère.

blement la raison pour laquelle nous n'avons aucune pièce de théâtre de notre auteur pendant le cours de ces années.

Nous voyons par ces papiers, que l'entreprise d'une descente en Angleterre en 1746 lui fut confiée. Le duc de Richelieu devait commander l'armée. Le prétendant avait déjà gagné deux batailles, et on attendait une révolution. M. de Voltaire fut chargé de faire le manifeste. Le voici tel que nous l'avons trouvé minuté de sa main.

Manifeste du roi de France en faveur du prince Charles-Édouard.

« Le sérénissime prince Charles-Édouard ayant dé-
» barqué dans la Grande-Bretagne sans autre secours
» que son courage, et toutes ses actions lui ayant ac-
» quis l'admiration de l'Europe et les cœurs de tous
» les véritables Anglais, le roi de France a pensé
» comme eux. Il a cru de son devoir de secourir à la
» fois un prince digne du trône de ses ancêtres, et
» une nation généreuse dont la plus saine partie rap-
» pelle enfin le prince Charles-Édouard dans sa pa-
» trie. Il n'envoie le duc de Richelieu à la tête de
» ses troupes, que parce que les Anglais les mieux
» intentionnés ont demandé cet appui; et il ne donne
» précisément que le nombre des troupes qu'on lui
» demande, prêt à les retirer dès que la nation exi-
» gera leur éloignement. Sa majesté, en donnant un
» secours si juste à son parent, au fils de tant de rois,
» à un prince si digne de régner, ne fait cette dé-
» marche auprès de la nation anglaise que dans le
» dessein et dans l'assurance de pacifier par là l'An-
» gleterre et l'Europe : pleinement convaincue que le
» sérénissime prince Édouard met sa confiance dans

» leurs bonnes volontés, et qu'il regarde leurs libertés, le maintien de leurs lois, et leur bonheur, comme le but de toutes ses entreprises; et qu'enfin les plus grands rois d'Angleterre sont ceux qui, élevés comme lui dans l'adversité, ont mérité l'amour de la nation.

» C'est dans ces sentimens que le roi secourt leur prince, qui est venu se jeter entre leurs bras; le fils de celui qui naquit l'héritier légitime de trois royaumes; le guerrier qui, malgré sa valeur, n'attend que d'eux et de leurs lois la confirmation de ses droits les plus secrés, qui ne peut jamais avoir d'intérêts que les leurs, et dont les vertus enfin ont attendri les ames les plus prévenues contre sa cause.

» Il espère qu'une telle occasion réunira deux nations qui doivent réciproquement s'estimer, qui sont liées naturellement par les besoins mutuels de leur commerce, et qui doivent l'être ici par les intérêts d'un prince qui mérite les vœux de toutes les nations.

» Le duc de Richelieu, commandant les troupes de sa majesté le roi de France, adresse cette déclaration à tous les fidèles citoyens des trois royaumes de la Grande-Bretagne, les assure de la protection constante du roi son maître. Il vient se joindre à l'héritier de leurs anciens rois, et répandre comme lui son sang pour leur service. »

On voit par les expressions de cette pièce, quelle fut dans tous les temps l'estime et l'inclination de l'auteur pour la nation anglaise; et il a toujours persisté dans ces sentimens.

Ce fut l'infortuné comte de Lalli qui avait fait le projet et le plan de cette descente, laquelle ne fut point effectuée. Il était né Irlandais, et il haïssait les Anglais autant que notre auteur les aimait et les esti-

mait. Cette haine était même chez Lalli une passion violente, à ce que nous a dit plusieurs fois M. de Voltaire. Nous ne pouvons nous empêcher de témoigner notre profond étonnement que le général Lalli ait été accusé depuis d'avoir livré Pondichéry aux Anglais. L'arrêt qui l'a condamné à la mort est un des jugemens les plus extraordinaires qui aient été rendus dans notre siècle ; c'est une suite des malheurs de la France. Cet exemple et celui du maréchal de Marillac font assez voir que quiconque est à la tête des armées ou des affaires, est rarement sûr de mourir dans son lit ou au lit d'honneur.

Ce fut en 1746 que M. de Voltaire entra dans l'académie française. Il fut le premier qui dérogea à l'usage fastidieux de ne remplir un discours de réception que des louanges du cardinal de Richelieu. Il releva sa harangue par des remarques sur la langue française et sur le goût. Ceux qui ont été reçus après lui, ont pour la plupart suivi et perfectionné cette méthode utile.

En 1748 il envoya à la comédie *Nanine,* qui fut représentée le 17 juillet de cette année. Elle réussit peu d'abord ; mais elle eut ensuite un succès aussi grand que durable. Je ne puis attribuer cette bizarrerie qu'à la secrète inclination qu'on a d'humilier un homme qui a trop de renommée. Mais avec le temps on se laisse entraîner à son plaisir.

Il arriva la même chose à la première représentation de *Sémiramis,* le 29 août de la même année 1748 ; mais à la fin elle fit encore plus d'effet au théâtre que *Mérope* et *Mahomet*.

Une chose à mon avis singulière, c'est qu'il ne donna point sous son nom le *Panégyrique de Louis XV,* imprimé en 1749, et traduit en latin, en italien, en espagnol, et en anglais.

La maladie qui avait tant fait craindre pour la vie du roi Louis XV, et la bataille de Fontenoy qui avait fait craindre encore plus pour lui et pour la France, rendaient l'ouvrage intéressant. L'auteur ne loue que par les faits ; et on y trouve un ton de philosophie qui caractérise tout ce qui est sorti de sa main. Ce panégyrique était celui des officiers autant que de Louis XV : cependant il ne le présenta à personne, pas même au roi. Il savait bien qu'il ne vivait pas dans le siècle de Pellisson. Aussi écrivait-il à M. de Formont, l'un de ses amis :

Cet éloge a très-peu d'effet ;
Nul mortel ne m'en remercie :
Celui qui le moins s'en soucie,
Est celui pour qui je l'ai fait.

M. de Voltaire était toujours lié avec la marquise du Châtelet par l'amitié la plus inaltérable, et par le goût de l'étude. Ils demeuraient ensemble à Paris et à la campagne. Cirey est sur les confins de la Lorraine : le roi Stanislas tenait alors sa petite et agréable cour de Lunéville.

Il avait pour confesseur un jésuite nommé Menou, le plus intrigant et le plus hardi prêtre que M. de Voltaire ait jamais connu. Cet homme avait attrapé du roi Stanislas, par les importunités de sa femme qu'il avait gouvernée, environ un million, dont partie fut employée à bâtir une magnifique maison pour lui et pour quelques jésuites de la ville de Nancy. Cette maison était dotée de vingt-quatre mille livres de rente, dont douze pour la table de Menou, et douze pour donner à qui il voudrait.

La vie de la cour de Lorraine était assez agréable, quoiqu'il y eût, comme ailleurs, des intrigues et des tracasseries.

Poncet, évêque de Troyes, perdu de dettes et de réputation, voulut augmenter cette cour et ces tracasseries ; quand je dis qu'il était perdu de réputation, entendez aussi la réputation de ses oraisons funèbres et de ses sermons. Il obtint d'être premier aumônier du roi, qui fut flatté d'avoir un évêque à ses gages, et à de très-petits gages. Il débuta par faire des tracasseries, au nom de Dieu, et fut chassé. Sa colère retomba

sur Louis XV, gendre de Stanislas; car, étant retourné à Troyes, il voulut jouer un rôle dans la ridicule affaire des billets de confession, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont; il tint tête au parlement, et brava le roi. Ce n'était pas le moyen de payer ses dettes; mais c'était celui de se faire enfermer. Le roi de France l'envoya prisonnier en Alsace dans un couvent de gros moines.

Madame du Châtelet mourut dans le palais de Stanislas après deux jours de maladie. On était si troublé, que personne ne songea à faire venir ni curé, ni jésuite, ni sacremens. Elle n'eut point les horreurs de la mort, il n'y eut que ses amis qui les sentirent. M. de Voltaire fut saisi de la plus douloureuse affliction. Le bon roi Stanislas vint dans sa chambre le consoler et pleurer avec lui. Peu de ses confrères en font autant en de pareilles occasions. Il voulut le retenir : M. de Voltaire ne pouvait plus supporter Lunéville, et il retourna à Paris.

Le roi de Prusse alors appela M. de Voltaire auprès de lui. Je vois qu'il ne se résolut à quitter la France et à s'attacher à sa majesté prussienne pour le reste de sa vie, que vers la fin du mois d'août ou auguste 1750. Il était parti après avoir combattu pendant plus de six mois contre toute sa famille et contre tous ses amis, qui le dissuadaient fortement de cette transplantation. Mais, sans avoir pris l'engagement de se fixer auprès du roi de Prusse, il ne put résister à cette lettre que ce prince lui écrivit de son appartement à la chambre de son nouvel hôte, dans le palais de Berlin, le 23 août; lettre qui a tant couru depuis, et qui a été souvent imprimée.

« J'ai vu la lettre que votre nièce vous écrit de
» Paris. L'amitié qu'elle a pour vous lui attire mon
» estime. Si j'étais madame Denis, je penserais de
» même; mais étant ce que je suis, je pense autre-
» ment. Je serais au désespoir d'être cause du mal-
» heur de mon ennemi; et comment pourrais-je vou-
» loir l'infortune d'un homme que j'estime, que
» j'aime, et qui me sacrifie sa patrie et tout ce que

» l'humanité a de plus cher? Non, mon cher Voltaire, si je pouvais prévoir que votre transplantation pût tourner le moins du monde à votre désavantage, je serais le premier à vous en dissuader. Oui, je préférerais votre bonheur au plaisir extrême que j'ai de vous avoir. Mais vous êtes philosophe, je le suis de même. Qu'y a-t-il de plus naturel, de plus simple, et de plus dans l'ordre, que des philosophes, faits pour vivre ensemble, réunis par la même étude, par le même goût, et par une façon de penser semblable, se donnent cette satisfaction? Je vous respecte comme mon maître en éloquence et en savoir; je vous aime comme un ami vertueux. Quel esclavage, quel malheur, quel changement, quelle inconstance de fortune y a-t-il à craindre dans un pays où l'on vous estime autant que dans votre patrie, et chez un ami qui a un cœur reconnaissant? Je n'ai point la folle présomption de croire que Berlin vaut Paris. Si les richesses, la grandeur, la magnificence, font une ville aimable, nous le cédons à Paris. Si le bon goût, peut-être plus généralement répandu, se trouve dans un endroit du monde, je sais et je conviens que c'est à Paris. Mais vous, ne portez-vous pas ce goût partout où vous êtes? Nous avons des organes qui nous suffisent pour vous applaudir; et en fait de sentiment, nous ne le cédons à aucun pays du monde. J'ai respecté l'amitié qui vous liait à madame du Châtelet; mais après elle, j'étais un de vos plus anciens amis. Quoi! parce que vous vous retirez dans ma maison, il sera dit que cette maison devient une prison pour vous! Quoi! parce que je suis votre ami, je serais votre tyran! Je vous avoue que je n'entends pas cette logique-là; que je suis fermement persuadé que vous serez fort heureux

» ici tant que je vivrai ; que vous serez regardé comme
» le père des lettres et des gens de goût ; et que vous
» trouverez en moi toutes les consolations qu'un
» homme de votre mérite peut attendre de quelqu'un
» qui l'estime. Bonsoir. FRÉDÉRIC. »

Le roi de Prusse, après cette lettre, fit demander au roi de France son agrément, par son ministre : le roi de France le donna. Notre auteur eut à Berlin la croix du mérite, la clef de chambellan, et vingt mille francs de pension. Cependant il ne quitta jamais sa maison de Paris ; et j'ai vu, par les comptes de M. Delaleu, notaire à Paris, qu'il y dépensait trente mille francs par an. Il était attaché au roi de Prusse par la plus respectueuse tendresse et par la conformité des goûts. Il a dit cent fois que ce monarque était aussi aimable dans la société que redoutable à la tête d'une armée ; qu'il n'avait jamais fait de soupers plus agréables à Paris que ceux auxquels ce prince voulait bien l'admettre tous les jours. Son enthousiasme pour le roi de Prusse allait jusqu'à la passion. Il couchait au-dessous de son appartement, et ne sortait de sa chambre que pour souper. Le roi composait en haut des ouvrages de philosophie, d'histoire, et de poésie ; et son favori cultivait en bas les mêmes arts et les mêmes talens. Ils s'envoyaient l'un à l'autre leurs ouvrages. Le monarque prussien fit à Potzdam son *Histoire de Brandebourg ;* et l'écrivain français y fit le *Siècle de Louis XIV,* ayant apporté avec lui tous ses matériaux. Ses jours coulaient ainsi dans un repos animé par des occupations si agréables. On représentait à Paris son *Oreste* et *Rome sauvée. Oreste* fut joué sur la fin de 1749, et *Rome sauvée* en 1750.

Ces deux pièces sont absolument sans intrigue d'amour, ainsi que *Mérope* et la *Mort de César*. Il aurait voulu purger le théâtre de tout ce qui n'est point

passion et aventure tragique. Il regardait Électre amoureuse comme un monstre orné de rubans sales; et il a manifesté ce sentiment dans plus d'un ouvrage.

Nous avons retrouvé une lettre en vers au roi de Prusse, en lui envoyant le manuscrit d'*Oreste*.

Grand juge et grand feseur de vers,
Lisez cette œuvre dramatique,
Ce croquis de la scène antique,
Que des Grecs le pinceau tragique
Fit admirer à l'univers:
Jugez si l'ardeur amoureuse
D'une Électre de quarante ans
Doit, dans de tels événemens,
Étaler les beaux sentimens
D'une héroïne doucereuse,
En massacrant ses chers parens
D'une main peu respectueuse.

Une princesse en son printemps,
Qui surtout n'aurait rien à faire,
Pourrait avoir par passe-temps
A ses pieds un ou deux amans,
Et les tromper avec mystère.
Mais la fille d'Agamemnon
N'eut dans la tête d'autre affaire
Que d'être digne de son nom,
Et de venger le roi son père;
Et j'estime encor que son frère
Ne doit point être un Céladon:
Ce héros fort atrabilaire
N'était point né sur le Lignon.
Apprenez-moi, mon Apollon,
Si j'ai tort d'être si sévère,
Et lequel des deux doit vous plaire,
De Sophocle ou de Crébillon.
Sophocle peut avoir raison,
Et laisser des torts à Voltaire.

Il faut avouer que rien n'était plus doux que cette vie, et que rien ne fesait plus d'honneur à la philo-

sophie et aux belles-lettres. Ce bonheur aurait été plus durable, et n'aurait point fait place enfin à un bonheur encore plus grand, sans une malheureuse dispute de physique-mathématique, élevée entre Maupertuis, qui était aussi auprès du roi de Prusse, et Kœnig, bibliothécaire de madame la princesse d'Orange à La Haye. Cette querelle était une suite de celle qui divisa long-temps les mathématiciens sur les forces vives et les forces mortes. On ne peut nier qu'il n'entre dans tout cela un peu de charlatanisme, ainsi qu'en théologie et en médecine. La question était au fond très-frivole; puisque, de quelque manière qu'on l'embrouille, on finit toujours par trouver les mêmes formules de calcul. Les esprits s'aigrirent : Maupertuis fit condamner Kœnig en 1752, par l'académie de Berlin où il dominait, comme s'étant appuyé d'une lettre de feu Leibnitz, sans pouvoir produire l'original de cette lettre que pourtant M. Wolf avait vue. Il fit plus : il écrivit à madame la princesse d'Orange pour la prier d'ôter à Kœnig la place de son bibliothécaire, et le déféra au roi de Prusse comme un homme qui lui avait manqué de respect. Voltaire, qui avait passé deux années entières avec Kœnig à Cirey, et qui était son ami intime, crut devoir prendre hautement le parti de son ami.

La querelle s'envenima; l'étude de la philosophie dégénéra en cabale et en faction. Maupertuis eut soin de répandre à la cour qu'un jour, le général Manstein étant dans la chambre de Voltaire où celui-ci mettait en français les *Mémoires sur la Russie* composés par cet officier, le roi lui envoya une pièce de vers de sa façon à examiner, et que Voltaire dit à Manstein : « Mon ami, à une autre fois. Voilà le roi qui m'envoie son linge sale à blanchir ; je blanchirai le vôtre ensuite. » Un mot suffit quelquefois pour per-

dre un homme à la cour. Maupertuis lui imputa ce mot, et le perdit.

Précisément dans ce temps-là même, Maupertuis fesait imprimer ses *Lettres philosophiques* fort singulières, dans lesquelles il proposait de bâtir une ville latine; d'aller faire des découvertes droit au pôle par mer; de percer un trou jusqu'au centre de la terre; d'aller au détroit de Magellan disséquer des cervelles de Patagons, pour connaître la nature de l'ame; d'enduire tous les malades de poix-résine, pour arrêter le danger de la transpiration, et surtout de ne point payer le médecin.

M. de Voltaire releva ces idées philosophiques avec toutes les railleries auxquelles on donnait si beau jeu, et malheureusement ces railleries réjouirent l'Europe littéraire. Maupertuis eut soin de joindre la cause du roi à la sienne. La plaisanterie fut regardée comme un manque de respect à sa majesté. Notre auteur renvoya respectueusement au roi la clef de chambellan et la croix de son ordre, avec ces vers :

« Je les reçus avec tendresse;
» Je vous les rends avec douleur;
» Comme un amant jaloux, dans sa mauvaise humeur,
» Rend le portrait de sa maîtresse. »

Le roi lui renvoya sa clef et son ruban. Il s'en alla faire une visite à son altesse la duchesse de Gotha, qui l'a toujours honoré d'une amitié constante jusqu'à sa mort. C'est pour elle qu'il écrivit un an après *les Annales de l'Empire*.

Pendant qu'il était à Gotha, Maupertuis eut tout le temps de dresser ses batteries contre le voyageur, qui s'en aperçut quand il fut à Francfort-sur-le-Mein. Madame Denis sa nièce lui avait donné rendez-vous dans cette ville.

Un bon Allemand, qui n'aimait ni les Français ni leurs vers, vint, le premier juin, lui redemander les *Œuvres de poéshie* du roi son maître. Notre voyageur répondit que les *Œuvres de poéshie* étaient à Leipsick avec ses autres effets. L'Allemand lui signifia qu'il était consigné à Francfort, et qu'on ne lui permettrait d'en partir que quand les *Œuvres* seraient arrivées. M. de Voltaire lui remit sa clef de chambellan et sa croix, et promit de rendre ce qu'on lui demandait; moyennant quoi le messager lui signa ce billet :

« Mr.. sitôt le gros ballot de Leipsick sera ici, où » est l'*Œuvre de poéshie* du roi mon maître, vous » pourrez partir où vous paraîtra bon. A Francfort, » premier juin 1753. »

Le prisonnier signa au bas du billet : *Bon pour l'Œuvre de poéshie du roi votre maître.*

Mais quand les vers revinrent, on supposa des lettres de change qui ne venaient point. Les voyageurs furent arrêtés quinze jours au cabaret du *Bouc* pour ces lettres de change prétendues. Cela ressemblait à l'aventure de l'évêque de Valence Cosnac, que M. de Louvois fit arrêter en chemin comme faux-monnayeur, à ce que l'abbé de Choisi raconte.

Enfin ils ne purent sortir qu'en payant une rançon très-considérable. Ces détails ne sont jamais sus des rois.

Tout cela fut bientôt oublié de part et d'autre, comme de raison. Le roi rendit ses vers à son ancien admirateur, et en renvoya bientôt de nouveaux, et en très-grand nombre. C'était une querelle d'amans : les tracasseries des cours passent; mais le caractère d'une belle passion dominante subsiste long-temps.

L'échappé de Berlin avait un petit bien en Alsace, sur des terres qui appartiennent à monseigneur le

duc de Wirtemberg. Il y alla, et s'amusa, comme je l'ai déjà dit, à faire imprimer les *Annales de l'Empire*, dont il fit présent à Jean-Frédéric Schoepflin, libraire à Colmar, frère du célèbre Schoepflin, professeur en histoire à Strasbourg. Ce libraire était mal dans ses affaires ; M. de Voltaire lui prêta dix mille livres : sur quoi je ne puis assez m'étonner de la bassesse avec laquelle tant de barbouilleurs de papier ont imprimé qu'il avait fait une fortune immense par la vente continuelle de ses ouvrages.

Lorsqu'il était à Colmar, M. Vernet, Français réfugié, ministre de l'évangile à Genève, et MM. Cramer, anciens citoyens de cette ville fameuse, lui écrivirent pour le prier d'y venir faire imprimer ses ouvrages. Les frères Cramer, qui étaient à la tête d'une librairie, obtinrent la préférence; et il la leur donna aux mêmes conditions qu'il l'avait donnée au sieur Schoepflin, c'est-à-dire très-gratuitement.

Madame Denis sa nièce, qui fesait la consolation de sa vie, et qui s'était attachée à lui par sont goût pour les lettres et par la plus tendre amitié, l'accompagna de Plombières à Lyon. Il fut reçu avec des acclamations par toute la ville, et assez mal par le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, si connu par la manière dont il avait fait sa fortune, en rendant catholique ce Law ou Lass. Son concile d'Embrun acheva la fortune que la conversion de Law avait commencée. Ce système l'avait rendu si riche, qu'il eut de quoi acheter un chapeau de cardinal. Il fut ministre d'État; et, en qualité de ministre, il avoua confidemment à M. de Voltaire qu'il ne pouvait lui donner à dîner en public, parce que le roi de France était fâché contre lui de ce qu'il l'avait quitté pour le roi de Prusse. M. de Voltaire lui dit qu'il ne dînait jamais; et qu'à l'égard des rois, il était l'homme du

monde qui prenait le plus aisément son parti, aussi-bien qu'avec les cardinaux.

Il alla donc à Genève avec sa nièce et M. Colini, son ami, qui lui servait de secrétaire, et qui a été depuis celui de monseigneur l'électeur palatin et son bibliothécaire.

Il acheta une jolie maison de campagne à vie auprès de cette ville, dont les environs sont infiniment agréables, et où l'on jouit du plus bel aspect qui soit en Europe. Il en acheta une autre à Lausanne, et toutes les deux à condition qu'on lui rendrait une certaine somme quand il les quitterait. Ce fut la première fois, depuis Zuingle et Calvin, qu'un catholique romain eut des établissemens dans ces cantons; car il n'est permis à aucun catholique de s'établir, ni à Genève, ni dans les cantons suisses protestans. Il parut plaisant à M. de Voltaire d'acquérir des domaines dans les seuls pays de la terre où il ne lui était pas permis d'en avoir.

Il fit aussi l'acquisition de deux terres, à une lieue de Genève, dans le pays de Gex. Sa principale habitation fut à Ferney, dont il fit présent à madame Denis. C'était une seigneurie absolument franche et libre de tous droits envers le roi, et de tout impôt, depuis Henri IV. Il n'y en avait pas deux dans les autres provinces du royaume qui eussent de pareils priviléges. Le roi les lui conserva par brevet. Ce fut à M. le duc de Choiseul, le plus généreux et le plus magnanime des hommes, qu'il eut cette obligation, sans avoir l'honneur d'en être particulièrement connu.

Le petit pays de Gex n'était presque alors qu'un désert sauvage. Quatre-vingts charrues étaient à bas depuis la révocation de l'édit de Nantes; des marais couvraient la moitié du pays, et y répandaient les infections et les maladies. La passion de notre auteur

avait toujours été de s'établir dans un canton abandonné, pour le vivifier. Comme nous n'avançons rien que sur des preuves authentiques, nous nous bornerons à transcrire ici une de ses lettres à un évêque d'Annecy, dans le diocèse duquel Ferney est situé. Nous n'avons pu retrouver la date de cette lettre; mais elle doit être de 1759.

« MONSIEUR,

» Le curé d'un petit village nommé N...., voisin » de mes terres, a suscité un procès à mes vassaux » de Ferney; et, ayant souvent quitté sa cure pour » aller solliciter à Dijon, il a accablé aisément des » cultivateurs uniquement occupés du travail qui » soutient leur vie. Il leur a fait pour quinze cents » livres de frais, et a eu la cruauté de compter, parmi » ces frais de justice, les voyages qu'il a faits pour » les ruiner. Vous savez mieux que moi, monsieur, » combien, dès les premiers temps de l'Église, les » saints pères se sont élevés contre les ministres sa» crés qui sacrifiaient aux affaires temporelles le » temps destiné aux autels. Mais, si on leur avait » dit qu'un prêtre fût venu avec des sergens rançon» ner de pauvres familles, les forcer de rendre le » seul pré qui nourrit leurs bestiaux, et ôter le lait » à leurs enfans, qu'auraient dit les Irenée, les Jé» rôme, et les Augustin? Voilà, monsieur, ce qu'un » curé est venu faire à la porte de mon château. Je » lui ai envoyé dire que j'offrais de payer la plus » grande partie de ce qu'il exige de mes communes, » et il a répondu que cela ne le satisfesait pas.

» Vous gémissez, sans doute, que des exemples » si odieux soient donnés par des pasteurs de la » véritable Église, tandis qu'il n'y a pas un seul

» exemple d'un pasteur protestant qui ait eu un » procès avec ses paroissiens (1) pour des intérêts » d'argent, etc. »

Cette lettre et la suite de cette affaire peuvent fournir des réflexions bien importantes. M. de Voltaire termina ce procès et ce procédé, en payant de ses deniers la vexation qui opprimait ses pauvres vassaux. Et ce canton misérable changea bientôt de face.

Il se tira plus gaîment d'une querelle plus délicate, dans le pays protestant où il avait deux domaines assez agréables; l'un à Genève, qu'on appelle encore la *maison des Délices*, l'autre à Lausanne.

On sait assez combien la liberté lui était chère, à quel point il détestait toute persécution, et quelle horreur il montra dans tous les temps pour ces scélérats hypocrites qui osent faire périr au nom de Dieu, dans les plus affreux supplices, ceux qu'ils accusent de ne pas penser comme eux. C'est surtout sur ce point qu'il répétait quelquefois :

Je ne décide point entre Genève et Rome.

Une de ses lettres, dans laquelle il disait que le picard Jean Chauvin, dit Calvin, assassin véritable de Servet, avait une ame atroce, ayant été rendue publique par une indiscrétion trop ordinaire, quelques cafards s'irritèrent ou feignirent de s'irriter de ces paroles. Un Génevois, homme d'esprit, nommé Rival, lui adressa les vers suivans à cette occasion :

(1) Ce qui fait que jamais les curés protestans n'ont de procès avec leurs ouailles, c'est que ces curés sont payés par l'État, qui leur donne des gages : ils ne disputent point la dixième ou la huitième gerbe à des malheureux. C'est le parti que l'impératrice Catherine II a pris dans son empire immense. La vexation des dîmes y est inconnue (*).

(*) *N. B.* Cet évêque d'Annecy était ce même Biord qui depuis calomnia, dénonça M. de Voltaire. Mais aussi, à quoi pensait M. de Voltaire de ne pas lui donner le *Monseigneur*?

Servet eut tort, et fut un sot
D'oser dans un siècle falot
S'avouer anti-trinitaire (1):
Et notre illustre atrabilaire
Eut tort d'employer le fagot
Pour réfuter son adversaire;
Et tort notre antique sénat
D'avoir prêté son ministère
A ce dévot assassinat (2).
Quelle barbare inconséquence!
O malheureux siècle ignorant!
Nous osions abhorrer en France
Les horreurs de l'intolérance,
Tandis qu'un zèle intolérant,
Nous fesait brûler un errant!

Pour notre prêtre épistolaire,
Qui de son pétulant essor,
Pour exhaler sa bile amère,
Vient réveiller le chat qui dort,
Et dont l'inepte commentaire
Met au jour ce qu'il eût dû taire,
Je laisse à juger s'il a tort.

Quant à vous, célèbre Voltaire,
Vous eûtes tort, c'est mon avis.
Vous vous plaisez dans ce pays;
Fêtez le saint qu'on y révère.
Vous avez à satiété
Les biens où la raison aspire;
L'opulence, la liberté,
La paix, qu'en cent lieux on désire;
Des droits à l'immortalité

(1) Servet pouvait se reposer sur les propres paroles de Calvin, qui dit dans un ouvrage: « En cas que quelqu'un soit hétérodoxe, et qu'il fasse scrupule de se servir des mots *trinité* et *personne*, nous ne croyons pas que ce soit une raison pour rejeter cet homme, etc. »

(2) Il y a dans quelques éditions *à ce dangereux coup d'État.* Nous ne savons pas pourquoi le poète génevois aurait appelé le supplice de Servet un coup d'État; le terme propre est assassinat, et la rime est plus riche.

Cent fois plus qu'on ne saurait dire.
On a du goût, on vous admire;
Tronchin veille à votre santé.
Cela vaut bien, en vérité,
Qu'on immole à sa sûreté
Le plaisir de pincer sans rire.

Notre auteur répondit à ces jolis vers par ceux-ci :

Non, je n'ai point tort d'oser dire
Ce que pensent les gens de bien;
Et le sage qui ne craint rien
A le beau droit de tout écrire.
J'ai, quarante ans, bravé l'empire
Des lâches tyrans des esprits;
Et, dans votre petit pays,
J'aurais grand tort de me dédire.
Je sais que souvent le malin
A caché sa queue et sa griffe
Sous la tiare d'un pontife
Et sous le manteau de Calvin.
Je n'ai point tort quand je déteste
Ces assassins religieux
Employant le fer et les feux
Pour servir le Père céleste.
Oui, jusqu'au dernier de mes jours
Mon ame sera fière et tendre;
J'oserai gémir sur la cendre
Et des Servets et des du Bourgs (1).
De cette horrible frénésie
A la fin le temps est passé :
Le fanatisme est terrassé;
Mais il reste l'hypocrisie.
Farceurs à manteaux étriqués,
Mauvaise musique d'église,
Mauvais vers et sermons croqués,
Ai-je tort si je vous méprise?

(1) Du Bourg, conseiller-clerc du parlement, pendu et brûlé à Paris. Servet fut brûlé vif à Genève.

On voit par cette réponse qu'il n'était ni à Apollo ni à Céphas, qu'il prêchait la tolérance aux églises protestantes, ainsi qu'aux églises romaines. Il disait toujours que c'était le seul moyen de rendre la vie tolérable, et qu'il mourrait content s'il pouvait établir ces maximes dans l'Europe. On peut dire qu'il n'a pas été tout-à-fait trompé dans ce dessein, et qu'il n'a pas peu contribué à rendre le clergé plus doux, plus humain, depuis Genève jusqu'à Madrid, et surtout à éclairer les laïques.

Bien persuadé que les spectacles des jeux d'esprit amollissent la férocité autant que les spectacles des gladiateurs l'endurcissaient autrefois, il fit bâtir à Ferney un joli théâtre. Il y joua quelquefois lui-même, malgré sa mauvaise santé; et madame Denis sa nièce, qui possédait supérieurement le talent de la déclamation, comme celui de la musique, y joua plusieurs rôles. Mademoiselle Clairon et le célèbre Le Kain y vinrent représenter quelques pièces : on accourait de vingt lieues à la ronde pour les entendre. Il y eut plus d'une fois des soupers de cent couverts et des bals. Mais malgré le tumulte d'une vie qui paraissait si dissipée, et malgré son âge, il travaillait sans relâche. Il donna dès l'an 1755, au théâtre de Paris, l'*Orphelin de la Chine*, représenté le 20 août; et *Tancrède*, le 3 septembre 1760. Mademoiselle Clairon et Le Kain déployèrent tous leurs talens dans ces deux pièces.

Le *Café* ou l'*Écossaise*, comédie en prose, n'était point destinée à être jouée; mais elle le fut aussi la même année avec un grand succès. Il s'était amusé à composer cette pièce pour corriger le folliculaire Fréron, qu'il mortifia beaucoup, mais qu'il ne corrigea pas. Cette comédie, traduite en anglais par M. Colman, eut le même succès à Londres qu'à Paris : ces

ouvrages ne lui coûtaient point de temps. L'*Écossaise* avait été faite en huit jours, et *Tancrède* en un mois.

Ce fut au milieu de ces occupations et de ces amusemens, que M. Titon du Tillet, ancien maître d'hôtel ordinaire de la reine, âgé de 85 ans, lui recommanda la petite-nièce du grand Corneille, qui, étant absolument sans fortune, était abandonnée de tout le monde. C'est ce même Titon du Tillet qui, aimant passionnément les beaux-arts sans les cultiver, fit élever, avec de grandes dépenses, un Parnasse en bronze, où l'on voit les figures de quelques poètes et de quelques musiciens français. Ce monument est dans la bibliothéque du roi de France. Il avait élevé mademoiselle Corneille chez lui; mais, voyant dépérir son bien, il ne pouvait rien faire pour elle. Il imagina que M. de Voltaire pourrait se charger d'une demoiselle d'un nom si respectable. M. Du Mollard, membre de plusieurs académies, connu par une dissertation savante et judicieuse sur les tragédies d'*Électre* anciennes et modernes (1); et M. Le Brun, secrétaire du prince de Conti, se joignirent à lui, et écrivirent à M. de Voltaire. Il les remercia de l'honneur qu'ils lui fesaient de jeter les yeux sur lui, en leur mandant que c'était en effet à un vieux soldat de servir la petite-fille de son général. La jeune personne vint donc en 1760 aux Délices, maison de campagne auprès de Genève, et de là au château de Ferney. Madame Denis voulut bien achever son éducation; et au bout de trois ans M. de Voltaire la maria à M. Dupuis, du pays de Gex, capitaine de dragons, et depuis officier de l'état-major. Outre la dot qu'il leur donna, et le plaisir qu'il eut de les garder chez lui, il proposa de commenter les œuvres de Pierre

(1) Elle est imprimée à la fin de la tragédie d'*Oreste*.

Corneille au profit de sa nièce, et de les faire imprimer par souscription. Le roi de France voulut bien souscrire pour huit mille francs; d'autres souverains l'imitèrent. M. le duc de Choiseul, dont la générosité était si connue; madame la duchesse de Grammont, madame de Pompadour, souscrivirent pour des sommes considérables. M. de La Borde, banquier du roi, non-seulement prit plusieurs exemplaires, mais il en fit débiter un si grand nombre, qu'il fut le premier mobile de la fortune de mademoiselle Corneille, par son zèle et par sa magnificence: de sorte qu'en très-peu de temps elle eut cinquante mille francs pour présent de noces.

Il y eut, dans cette souscription si prompte, une chose fort remarquable de la part de madame Geoffrin, femme célèbre par son mérite et par son esprit. Elle avait été exécutrice du testament du fameux Bernard de Fontenelle, neveu de Pierre Corneille; et malheureusement il avait oublié cette parente, qui lui fut présentée trop peu de temps avant sa mort, mais qui fut rebutée avec son père et sa mère: on les regardait comme des inconnus qui usurpaient le nom de Corneille. Des amis de cette famille, touchés de son sort, mais fort indiscrets et fort mal instruits, intentèrent un procès téméraire à madame Geoffrin; trouvèrent un avocat qui, abusant de la liberté du barreau, publia contre cette dame un *factum* injurieux. Madame Geoffrin, très-injustement attaquée, gagna le procès tout d'une voix. Malgré ce mauvais procédé, qu'elle eut la noblesse d'oublier, elle fut la première à souscrire pour une somme considérable.

L'académie en corps, M. le duc de Choiseul, madame la duchesse de Grammont, madame de Pompadour, et plusieurs seigneurs, donnèrent pouvoir à M. de Voltaire de signer pour eux au contrat de

mariage. C'est une des plus belles époques de la littérature.

Dans le temps qu'il préparait ce mariage, qui a été très-heureux, il goûtait une autre satisfaction; celle de faire rendre à six gentilshommes, presque tous mineurs, leur bien paternel que les jésuites venaient d'acheter à vil prix. Il faut reprendre la chose de plus haut. L'affaire est d'autant plus intéressante, que son commencement avait précédé la fameuse banqueroute du jésuite La Vallette et consorts, et qu'elle fut en quelque façon le premier signal de l'abolition des jésuites en France.

MM. Desprez de Crassi, d'une ancienne noblesse du pays de Gex, sur la frontière de la Suisse, étaient six frères, tous au service du roi. L'un d'eux, capitaine au régiment de Deux-Ponts, en causant avec M. de Voltaire son voisin, lui conta le triste état de la fortune de sa famille. Une terre de quelque valeur, et qui aurait pu être une ressource, était engagée depuis long-temps à des Génevois.

Les jésuites avaient acquis, tout auprès de ce domaine, des possessions qui composaient environ deux mille écus de rente, dans un lieu nommé *Ornex*. Ils voulurent joindre à leur domaine celui de MM. de Crassi. Le supérieur de la maison des jésuites, dont le véritable nom était Fesse qu'il avait changé en celui de Fessi, s'arrangea avec les créanciers génevois pour acheter cette terre : il obtint une permission du conseil, et il était sur le point de la faire entériner à Dijon. On lui dit qu'il y avait des mineurs, et que, malgré la permission du conseil, ils pourraient rentrer dans leurs biens. Il répondit et même il écrivit que les jésuites ne risquaient rien, et que jamais MM. de Crassi ne seraient en état de payer la somme nécessaire pour rentrer dans le bien de leurs aïeux.

A peine M. de Voltaire fut-il instruit de cette étrange manière dont le père Fesse voulait servir la compagnie de Jésus, qu'il alla sur-le-champ déposer au greffe du bailliage de Gex la somme moyennant laquelle la famille Crassi devait payer les anciens créanciers et reprendre ses droits. Les jésuites furent obligés de se désister; et, par un arrêt du parlement de Dijon, la famille fut mise en possession, et y est encore.

Le bon de l'affaire, c'est que peu de temps après, lorsqu'on délivra la France des révérends pères jésuites, ces mêmes gentilshommes dont les bons pères avaient voulu ravir le bien, achetèrent celui des jésuites qui était contigu. M. de Voltaire, qui avait toujours combattu les athées et les jésuites, écrivit qu'il fallait reconnaître une Providence.

Ce n'était assurément ni par haine pour le père Fesse, ni par aucune envie de mortifier les jésuites, qu'il avait entrepris cette affaire; puisque après la dissolution de la société il recueillit un jésuite chez lui, et que plusieurs autres lui ont écrit pour le supplier de les recevoir aussi dans sa maison. Mais il s'est trouvé parmi les ex-jésuites quelques esprits qui n'ont point été si équitables et si accommodans. Deux d'entre eux, nommés Patouillet et Nonotte, ont gagné quelque argent par des libelles contre lui; et ils n'ont pas manqué, selon l'usage, d'appeler la religion catholique à leur secours. Un Nonotte, surtout, s'est signalé par une demi-douzaine de volumes, dans lesquels il a prodigué moins de science que de zèle, et moins de zèle que d'injures. M. Damilaville, l'un des meilleurs coopérateurs de l'*Encyclopédie*, a daigné le confondre; comme autrefois Pasquier s'abaissa jusqu'à réprimer l'insolence absurde du jésuite Garasse.

Mais voici la plus étrange et la plus fatale aventure qui soit arrivée depuis long-temps, et en même temps la plus glorieuse au roi, à son conseil, et à MM. les maîtres des requêtes. Qui aurait cru que ce serait des glaces du mont Jura et des frontières de la Suisse, que partiraient les premières lumières et les premiers secours qui ont vengé l'innocence des célèbres Calas? Un enfant de quinze ans, Donat Calas, le dernier fils de l'infortuné Calas, était apprenti chez un marchand de Nîmes, lorsqu'il apprit par quel horrible supplice sept juges de Toulouse, malheureusement prévenus, avaient fait périr son vertueux père.

La clameur populaire contre cette famille était si violente en Languedoc, que tout le monde s'attendait à voir rouer tous les enfans de Calas, et brûler la mère. Telles avaient été même les conclusions du procureur-général : tant on prétend que cette famille innocente s'était mal défendue, accablée de son malheur, et incapable de rappeler ses esprits, à la lueur des bûchers, et à l'aspect des roues et des tortures!

On fit craindre au jeune Donat Calas d'être traité comme le reste de sa famille; on lui conseilla de s'enfuir en Suisse. Il vint trouver M. de Voltaire, qui ne put d'abord que le plaindre et le secourir, sans oser porter un jugement sur son père, sa mère, et ses frères.

Bientôt après, un de ses frères, n'ayant été condamné qu'au bannissement, vint aussi se jeter entre les bras de M. de Voltaire. J'ai été témoin qu'il prit pendant plus d'un mois toutes les précautions imaginables pour s'assurer de l'innocence de la famille. Dès qu'il fut parvenu à s'en convaincre, il se crut obligé en conscience d'employer ses amis, sa bourse, sa plume, son crédit, pour réparer la méprise funeste des sept juges de Toulouse, et pour faire re-

voir le procès au conseil du roi. L'affaire dura trois années. On sait quelle gloire MM. de Crosne et de Bacquencourt acquirent en rapportant cette cause mémorable. Cinquante maîtres des requêtes déclarèrent, d'une voix unanime, toute la famille Calas innocente, et la recommandèrent à l'équité bienfesante du roi. M. le duc de Choiseul, qui n'a jamais perdu une occasion de signaler la magnanimité de son caractère, non-seulement secourut de son argent cette famille malheureuse, mais obtint de sa majesté trente-six mille francs pour elle.

Ce fut le 9 mars 1765 que fut rendu cet arrêt authentique qui justifia les Calas, et qui changea leur destinée; ce neuvième de mars était précisément le même jour où ce vertueux père de famille avait été supplicié. Tout Paris courut en foule les voir sortir de prison, et battit des mains en versant des larmes (1). La famille entière a toujours été depuis ce temps attachée tendrement à M. de Voltaire, qui s'est fait un grand honneur de demeurer leur ami.

On remarqua en ce temps, qu'il n'y eut dans toute la France que le nommé Fréron, auteur de je ne sais quelle brochure périodique, intitulée *Lettres à la comtesse*, et ensuite *Année littéraire*, qui osa jeter des doutes, dans ses ridicules feuilles, sur l'innocence de ceux que le roi, tout son conseil, et tout le public, avaient justifiés si pleinement.

Plusieurs gens de bien engagèrent alors M. de Voltaire à écrire son *Traité de la Tolérance*, qui fut regardé comme un de ses meilleurs ouvrages en prose,

(1) On sait que M. de Voltaire, treize ans après, revint à Paris. Lorsqu'il sortait à pied, il était toujours entouré par une foule d'hommes de tout état et de tout âge. On demandait un jour à une femme du peuple quel était cet homme que l'on suivait avec tant d'empressement. C'est le sauveur des Calas, répondit-elle.

et qui est devenu le catéchisme de quiconque a du bon sens et de l'équité.

Dans ce temps-là même l'impératrice Catherine II, dont le nom sera immortel, donnait des lois à son Empire, qui contient la cinquième partie du globe, et la première de ses lois est l'établissement d'une tolérance universelle.

C'était la destinée de notre solitaire des frontières helvétiques de venger l'innocence accusée et condamnée en France. La position de sa retraite entre la France, la Suisse, Genève et la Savoie, lui attirait plus d'un infortuné. Toute la famille Sirven, condamnée à la mort, dans un bourg auprès de Castres, par les juges les plus ignorans et les plus cruels, se réfugia auprès de ses terres. Il fut occupé huit années entières à leur faire rendre justice, et ne se rebuta jamais. Il en vint enfin à bout.

Nous croyons très-utile de remarquer ici qu'un magistrat de village, nommé Trinquet, procureur du roi dans la juridiction qui condamna la famille Sirven à la mort, donna ainsi ses conclusions : « Je requiers pour le roi que N. Sirven et N. sa femme, dûment atteints et convaincus d'avoir étranglé et noyé leur fille, soient bannis de la paroisse. »

Rien ne fait mieux voir l'effet que peut avoir dans un royaume la vénalité des charges de judicature.

Son bonheur, qui voulait, à ce qu'il dit, qu'il fût l'avocat des causes perdues, voulut encore qu'il arrachât des flammes une citoyenne de Saint-Omer, nommée Montbailli, condamnée à être brûlée vive par le tribunal d'Arras. On n'attendait que l'accouchement de cette femme pour la transporter au lieu de son supplice. Son mari avait déjà expiré sur la roue. Qui étaient ces deux victimes? deux exemples de l'amour conjugal et de l'amour maternel, deux

ames les plus vertueuses dans la pauvreté. Ces innocentes et respectables créatures avaient été accusées de parricide, et jugées sur des allégations qui auraient paru ridicules aux condamnateurs mêmes des Calas. M. de Voltaire fut assez heureux pour obtenir de M. le chancelier de Maupeou qu'il fît revoir le procès. La dame Montbailli fut déclarée innocente; la mémoire de son mari réhabilitée : misérable réhabilitation, sans vengeance et sans dédommagement! Quelle a donc été la jurisprudence criminelle parmi nous! quelle suite infernale d'horribles assassinats, depuis la boucherie des templiers jusqu'à la mort du chevalier de La Barre! On croit lire l'histoire des sauvages; on frémit un moment, et on va à l'opéra.

La ville de Genève était plongée alors dans des troubles qui augmentèrent toujours depuis 1763. Cette importunité détermina M. de Voltaire à laisser à MM. Tronchin sa maison des Délices, et à ne plus quitter le château de Ferney, qu'il avait fait bâtir de fond en comble, et orné de jardins d'une agréable simplicité.

La discorde fut enfin si vive à Genève, qu'un des partis fit feu sur l'autre le 15 février 1770. Il y eut du monde tué : plusieurs familles d'artistes cherchèrent un asile chez lui, et le trouvèrent. Il en logea quelques-unes dans son château; et en peu d'années il fit bâtir cinquante maisons de pierre de taille pour les autres. De sorte que le village de Ferney, qui n'était, lorsqu'il acquit cette terre, qu'un misérable hameau où croupissaient quarante-neuf malheureux paysans, dévorés par la pauvreté, par les écrouelles, et par les commis des fermes, devint bientôt un lieu de plaisance, peuplé de douze cents personnes, toutes à leur aise, et travaillant avec succès pour elles et pour l'État. M. le duc de Choiseul protégea de tout

son pouvoir cette colonie naissante, qui établit un très-grand commerce.

Une chose qui mérite, je crois, de l'attention, c'est que cette colonie se trouvant composée de catholiques et de protestans, il aurait été impossible de deviner qu'il y eût dans Ferney deux religions différentes. J'ai vu les femmes des colons génevois et suisses, préparer de leurs mains trois reposoirs pour la procession de la fête du Saint-Sacrement. Elles assistèrent à cette procession avec un profond respect; et M. Hugonet, nouveau curé de Ferney, homme aussi tolérant que généreux, les en remercia publiquement dans son prône. Quand une catholique était malade, les protestantes allaient la garder, et en recevaient à leur tour la même assistance.

C'était le fruit des principes d'humanité que M. de Voltaire a répandus dans tous ses ouvrages, et surtout dans le livre *de la Tolérance* dont nous avons parlé. Il avait toujours dit que les hommes sont frères, et il le prouva par les faits. Les Guyon, les Nonotte, les Patouillet, les Paulian, et autres zélés le lui ont bien reproché; c'est qu'ils n'étaient pas ses frères.

Voyez-vous, disait-il aux voyageurs qui venaient le voir, cette inscription au-dessus de l'église que j'ai fait bâtir : DEO EREXIT VOLTAIRE? C'est au Dieu père commun de tous les hommes. En effet c'était peut-être parmi nous la seule église dédiée à Dieu seul.

Pendant qu'il joussait, dans la retraite, de la vie la plus douce qu'on puisse imaginer, il eut le petit plaisir philosophique de voir que les rois de l'Europe ne goûtaient pas cette heureuse tranquillité, et de conclure que la situation d'un particulier est souvent préférable à celle des plus grands monarques.

L'Angleterre fit une guerre de pirates à la France, pour quelques arpens de neiges, en 1756, dans le même temps que

l'impératrice reine de Hongrie parut avoir quelque envie de reprendre, si elle pouvait, sa chère Silésie, que le roi de Prusse lui avait arrachée. Elle négociait dans ce dessein avec l'impératrice de Russie, et avec le roi de Pologne, seulement en qualité d'électeur de Saxe; car on ne négocie point avec les Polonais. Le roi de France, de son côté, voulait se venger sur les États de Hanovre, du mal que l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, lui fesait sur mer. Frédéric, qui était alors allié avec la France, et qui avait un profond mépris pour notre gouvernement, préféra l'alliance de l'Angleterre à celle de France, et s'unit avec la maison de Hanovre.

Le roi de France, voulant le retenir dans son alliance, lui avait envoyé le duc de Nivernois, homme d'esprit, et qui fesait de très-jolis vers. L'ambassade d'un duc et pair, et d'un poète, semblait devoir flatter la vanité et le goût de Frédéric. Il se moqua du roi de France, et signa son traité avec l'Angleterre, le même jour que l'ambassadeur arriva à Berlin; joua très-poliment le duc et pair, et fit une épigramme contre le poète (1).

C'était alors le privilége de la poésie de gouverner les États. Il y avait un autre poète à Paris, homme de condition, fort pauvre, mais très-aimable, en un mot, l'abbé de Bernis, depuis cardinal.

Il avait débuté par faire des vers contre M. de Voltaire, et ensuite était devenu son ami, ce qui ne lui servait à rien; mais il était devenu celui de madame de Pompadour, et cela lui fut plus utile. On l'avait envoyé du Parnasse en ambassade à Venise. Il était alors à Paris avec un très-grand crédit.

Le roi de Prusse, dans ce beau livre de poésie que ce M. Freitag redemandait à Francfort avec tant d'instance avait glissé un vers contre l'abbé de Bernis:

Évitez de Bernis la stérile abondance.

M. de Voltaire ne croyait pas que ce livre et ce vers fussent parvenus jusqu'à l'abbé : mais, comme Dieu est juste, Dieu se servit de lui pour venger la France du roi de Prusse. L'abbé

(1) M. de Voltaire se conforme ici à l'opinion commune; mais nous avons entendu dire à des personnes qui doivent être instruites, que le roi de Prusse proposa à M. de Nivernois de ne pas prendre d'engagement avec l'Angleterre, si la France voulait lui garantir la Silésie, et qu'il fût refusé par le ministère de France.

conclut un traité offensif et défensif avec M. de Staremberg, ambassadeur d'Autriche, en dépit de Rouillé, alors ministre des affaires étrangères. Madame de Pompadour présida à cette négociation : Rouillé fut obligé de signer le traité, conjointement avec l'abbé de Bernis, ce qui était sans exemple. Ce ministre Rouillé, il faut l'avouer, était le plus inepte secrétaire-d'État que jamais roi de France ait eu, et le pédant le plus ignorant qui fût dans la robe. Il avait demandé un jour si la Vétéravie était en Italie? Tant qu'il n'y eut point d'affaires épineuses à traiter, on le souffrit : mais dès qu'on eut de grands objets, on sentit son insuffisance; on le renvoya, et l'abbé de Bernis eut sa place.

Mademoiselle Poisson, dame Le Normand, marquise de Pompadour, était réellement premier ministre d'État. Certains termes outrageans, lâchés contre elle par Frédéric, qui n'épargnait ni les femmes ni les poètes, avaient blessé le cœur de la marquise, et ne contribuèrent pas peu à cette révolution dans les affaires, qui réunit, dans un moment, les maisons de France et d'Autriche, après plus de deux cents ans d'une haine réputée immortelle. La cour de France, qui avait prétendu en 1741 écraser l'Autriche, la soutint en 1756; et enfin on vit la France, la Russie, la Suède, la Hongrie, la moitié de l'Allemagne, et le fiscal de l'Empire, déclarés contre le seul marquis de Brandebourg.

Ce prince, dont l'aïeul pouvait à peine entretenir vingt mille hommes, avait une armée de cent mille fantassins et de quarante mille cavaliers, bien composée, encore mieux exercée, pourvue de tout; mais enfin il y avait plus de quatre cent mille hommes en armes contre le Brandebourg.

Il arriva, dans cette guerre, que chaque parti prit d'abord tout ce qu'il était à portée de prendre. Frédéric prit la Saxe; la France prit les États de Frédéric, depuis la ville de Gueldre jusqu'à Minden sur le Wéser, et s'empara pour un temps de tout l'électorat de Hanovre, et de la Hesse, alliée de Frédéric; l'impératrice de Russie prit toute la Prusse. Le roi, battu d'abord par les Russes, battit les Autrichiens, et ensuite en fut battu dans la Bohême, le 18 juin 1757.

La perte d'une bataille semblait devoir écraser ce monarque pressé de tous côtés par les Russes, par les Autrichiens et par la France; lui-même se crut perdu. Le maréchal de Richelieu venait de conclure, près de Stade, un traité avec les Hanovriens et les Hessois, qui ressemblait à celui des Fourches

Caudines : leur armée ne devait plus servir. Le maréchal était près d'entrer dans la Saxe avec soixante mille hommes; le prince de Soubise allait y entrer d'un autre côté avec plus de trente mille, et était secondé de l'armée des cercles de l'Empire : de là on marchait à Berlin. Les Autrichiens avaient gagné un second combat, et étaient déjà dans Breslaw. Un de leurs généraux même avait fait une course jusqu'à Berlin, et l'avait mis à contribution. Le trésor du roi de Prusse était presque épuisé, et bientôt il ne devait plus lui rester un village.

M. de Voltaire avait renoué sa correspondance avec lui, et ne l'avait jamais interrompue avec madame la margrave de Bareith.

Le temps qui s'écoula entre la bataille de Kolin, le 18 juin 1757, que le roi de Prusse perdit, et la journée de Rosbach, du 3 novembre, où il fut vainqueur, est le temps le plus intéressant de cette correspondance rare entre une maison royale de héros et un simple homme de lettres. En voici une grande preuve dans cette lettre mémorable.

Lettre de son altesse royale madame la princesse de Bareith, du 12 septembre 1757.

« Votre lettre m'a sensiblement touchée, celle que » vous m'avez adressée pour le roi a fait le même » effet sur lui. J'espère que vous serez satisfait de sa » réponse pour ce qui vous concerne; mais vous le » serez aussi peu que moi de ses résolutions. Je » m'étais flattée que vos réflexions feraient quelque » impression sur son esprit. Vous verrez le contraire, » dans le billet ci-joint. Il ne me reste qu'à suivre sa » destinée, si elle est malheureuse. Je ne me suis » jamais piquée d'être philosophe; j'ai fait mes efforts » pour le devenir. Le peu de progrès que j'ai faits » m'a appris à mépriser les grandeurs et les richesses; » mais je n'ai rien trouvé dans la philosophie qui

» puisse guérir les plaies du cœur, que le moyen de
» s'affranchir de ses maux en cessant de vivre. L'état
» où je suis est pire que la mort. Je vois le plus
» grand homme du siècle, mon frère, mon ami, ré-
» duit à la plus affreuse extrémité. Je vois ma famille
» entière exposée aux dangers et aux périls ; ma
» patrie déchirée par des impitoyables ennemis ; le
» pays où je suis, peut-être menacé de pareils mal-
» heurs. Plût au ciel que je fusse chargée toute seule
» des maux que je viens de vous décrire, je les souf-
» frirais, et avec fermeté !

» Pardonnez-moi ce détail. Vous m'engagez, par
» la part que vous prenez à ce qui me regarde, de
» vous ouvrir mon cœur. Hélas ! l'espoir en est pres-
» que banni. La fortune, lorsqu'elle change, est aussi
» constante dans ses persécutions que dans ses fa-
» veurs. L'histoire est pleine de ces exemples ; mais
» je n'y en ai point trouvé de pareil à celui que
» nous voyons, ni une guerre aussi inhumaine et
» cruelle parmi des peuples policés. Vous gémiriez,
» si vous saviez la triste situation de l'Allemagne et
» de la Prusse. Les cruautés que les Russes com-
» mettent dans cette dernière font frémir la nature.
» Que vous êtes heureux dans votre ermitage, où
» vous vous reposez sur vos lauriers, et où vous
» pouvez philosopher de sang-froid sur l'égarement
» des hommes. Je vous y souhaite tout le bonheur
» imaginable. Si la fortune nous favorise encore,
» comptez sur toute ma reconnaissance, et je n'ou-
» blierai jamais les marques d'attachement que vous
» m'avez données : ma sensibilité vous en est garante.
» Je ne suis jamais amie à demi, et je le serai tou-
» jours véritablement de frère Voltaire.

» WILHELMINE. »

« Bien des complimens à madame Denis. Conti-
» nuez, je vous prie, d'écrire au roi. »

On voit par cette lettre, aussi attendrissante que bien écrite, quelle était la belle ame de la margrave de Bareith, et combien elle méritait les éloges que lui donna M. de Voltaire en pleurant sa mort, dans une ode imprimée parmi ses autres ouvrages. Mais on voit surtout quels désastres épouvantables attirent sur les peuples des guerres légèrement entreprises par les rois; on voit à quoi ils s'exposent eux-mêmes, et à quel point ils sont malheureux de faire le malheur des nations.

Le solitaire de Ferney donna dès ce moment, et dans la suite de cette guerre funeste, toutes les marques possibles de son attachement à madame la margrave, de son zèle pour le roi son frère, et de son amour pour la paix.

Ce sera une époque singulière que la résolution prise par le roi de Prusse, après tous ses malheurs, qui furent les suites de la bataille de Kolin, d'aller affronter vers la Saxe, auprès de Mersbourg, les armées française et autrichienne combinées, fort supérieures en nombre, tandis que le maréchal de Richelieu n'était pas loin avec une armée victorieuse. Ce monarque avait eu assez de présence d'esprit, et fut assez maître de ses idées, au milieu de ses infortunes, pour écrire au marquis d'Argens une longue épître en vers, dans laquelle il lui fesait part de la résolution qu'il avait prise de mourir, s'il était battu, et lui disait adieu. Quelque singulière que soit cette épître, par le sujet et par celui qui l'a écrite, nous ne la transcrirons pas ici toute entière; mais en voici plusieurs passages :

Ami, le sort en est jeté :
Las de plier, dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis le temps arrêté
Que la nature, notre mère,
A mes jours remplis de misère
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Sans timidité, sans effort,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort.
Adieu, grandeurs! adieu, chimères!
De vos bluettes passagères
Mes yeux ne sont plus éblouis.
Si votre faux éclat, de ma naissante aurore
Fit trop imprudemment éclore
Des désirs indiscrets, long-temps évanouis,
Au sein de la philosophie,
École de la vérité,
Zénon me détrompa de la frivolité
Qui produit les erreurs du songe de la vie.
Adieu, divine volupté!
Adieu, plaisirs charmans, qui flattez la mollesse,
Et dont la troupe enchanteresse
Par des liens de fleurs enchaîne la gaîté!
Mais que fais-je, grand Dieu! courbé sous la tristesse,
Est-ce à moi de nommer les plaisirs, l'allégresse?
Et, sous la griffe du vautour,
Voit-on la tendre tourterelle
Et la plaintive Philomèle
Chanter ou respirer l'amour?
Depuis long-temps pour moi l'astre de la lumière
N'éclaira que des jours signalés par mes maux;
Depuis long-temps Morphée, avare de pavots,
N'en daigne plus jeter sur ma triste paupière.
Je disais ce matin, les yeux couverts de pleurs :
Le jour qui dans peu va renaître
M'annonce de nouveaux malheurs.
Je disais à la nuit : Tu vas bientôt paraître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,

O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!
Votre illustre exemple m'éclaire
Parmi l'erreur et les abus :
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire,
Que nous avaient tracé vos antiques vertus.
J'écarte les romans et les pompeux fantômes
Qu'engendra de ses flancs la Superstition;
Et pour approfondir la nature des hommes,
Pour connaître ce que nous sommes,
Je ne m'adresse point à la Religion.
J'apprends de mon maître Épicure
Que du temps la cruelle injure
Dissout les êtres composés;
Que ce souffle, cette étincelle,
Ce feu vivifiant des corps organisés
N'est point de nature immortelle.
Il naît avec le corps, s'accroît dans les enfans,
Souffre de la douleur cruelle,
Il s'égare, il s'éclipse, il baisse avec les ans.
Sans doute il périra quand la nuit éternelle
Voudra nous arracher du nombre des vivans.
Vaincu, persécuté, fugitif dans le monde,
Trahi par des amis pervers,
Je souffre en ma douleur profonde
Plus de maux dans cet univers
Que, dans les fictions de la fable féconde,
N'en a jamais souffert Prométhée aux Enfers.
Ainsi, pour terminer mes peines,
Comme ces malheureux, au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel, et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes,
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon ame.
Tu vois dans ce cruel tableau
De mon trépas la juste cause.
Au moins ne pense pas, du néant du caveau
Que j'aspire à l'apothéose :

Mais, lorsque le printemps, paraissant de nouveau,
De son sein abondant offre des fleurs écloses,
Chaque fois d'un bouquet de myrtes et de roses
Souviens-toi d'orner mon tombeau.

Nous avons cette pièce, qui est un monument sans exemple, écrite toute entière de sa main.

Nous avons un monument encore plus héroïque de ce prince philosophe; c'est une lettre à M. de Voltaire, du 9 octobre 1757, vingt-cinq jours avant sa victoire de Rosbach :

Je suis homme, il suffit; et, né pour la souffrance,
Aux rigueurs du destin j'oppose ma constance.

Mais avec ces sentimens, je suis bien loin de condamner Caton et Othon. Le dernier n'a eu de beau moment en sa vie que celui de sa mort.

Croyez que, si j'étais Voltaire,
Et particulier comme lui,
Me contentant du nécessaire,
Je verrais voltiger la fortune légère,
Et m'en moquerais aujourd'hui.
Je connais l'ennui des grandeurs,
Le fardeau des devoirs, le jargon des flatteurs;
Ces misères de toute espèce,
Et ces détails de petitesse,
Dont il faut s'occuper dans le sein des grandeurs.
Je méprise la vaine gloire,
Quoique poète et souverain.
Quand, du ciseau fatal retranchant mon destin,
Atropos m'aura vu plongé dans la nuit noire,
Qu'importe l'honneur incertain
De vivre après ma mort au temple de mémoire?
Un instant de bonheur vaut mille ans dans l'histoire.
Nos destins sont-ils donc si beaux?
Le doux plaisir et la mollesse,
La vive et naïve allégresse,

Ont toujours fui des grands la pompe et les travaux.
Ainsi la fortune volage
N'a jamais causé mes ennuis;
Soit qu'elle me flatte ou m'outrage,
Je dormirai toutes les nuits
En lui refusant mon hommage.
Mais notre état fait notre loi;
Il nous oblige, il nous engage
A mesurer notre courage
Sur ce qu'exige notre emploi.
Voltaire, dans son ermitage,
Dans un pays dont l'héritage
Est son antique bonne foi,
Peut s'adonner en paix à la vertu du sage
Dont Platon nous marqua la loi.
Pour moi, menacé du naufrage,
Je dois, en affrontant l'orage,
Penser, vivre et mourir en roi.

Rien n'est plus beau que ces derniers vers; rien n'est plus grand. Corneille, dans son bon temps, ne les eût pas mieux faits. Et quand, après de tels vers, on gagne une bataille, le sublime ne peut aller plus loin.

En marchant aux Français et aux Impériaux, il écrivit à madame la margrave de Bareith, sa sœur, qu'il se ferait tuer : mais il fut plus heureux qu'il ne le disait et qu'il ne le croyait. Il attendit, le 5 novembre 1757, l'armée française et impériale dans un poste assez avantageux, à Rosbach, sur la frontière de la Saxe. Le prince Henri, chargé de soutenir le premier effort des armées combinées, à la tête de cinq bataillons, fut légèrement blessé à la gorge d'un coup de fusil, et ce fut, je crois, le seul Prussien blessé à cette journée. Les Français et les Autrichiens s'enfuirent à la première décharge. Ce fut la déroute la plus inouïe et la plus complète dont l'histoire ait jamais parlé. Cette bataille de Rosbach sera longtemps célèbre. On vit trente mille Français et vingt mille Impériaux prendre une fuite honteuse et précipitée devant cinq bataillons et quelques escadrons. Les défaites d'Azincourt, de Crécy, de Poitiers, ne furent pas si humiliantes.

La discipline et l'exercice militaires que son père avait établis, et que le fils avait fortifiés, furent la véritable cause de cette étrange victoire. L'exercice prussien s'était perfectionné pendant cinquante ans. On avait voulu l'imiter en France, comme dans tous les autres États; mais on n'avait pu faire en trois ou quatre ans, avec des Français peu disciplinables, ce qu'on avait fait pendant cinquante ans avec des Prussiens.

On avait même changé les manœuvres en France presque à chaque revue; de sorte que les officiers et les soldats ayant mal appris des exercices nouveaux, et tout différens les uns des autres, n'avaient rien appris du tout, et n'avaient réellement aucune discipline, ni aucun exercice. En un mot, à la seule vue des Prussiens tout fut en déroute; et la fortune fit passer Frédéric, en un quart d'heure, du comble du désespoir à celui du bonheur et de la gloire.

Cependant il craignait que ce bonheur ne fût très-passager; il craignait d'avoir à porter tout le poids de la puissance de la France, de la Russie et de l'Autriche, et il aurait bien voulu détacher Louis XV de Marie-Thérèse.

La funeste journée de Rosbach fesait murmurer toute la France contre le traité de l'abbé de Bernis avec la cour de Vienne. Le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon, avait toujours conservé son rang de ministre d'État, et une correspondance particulière avec le roi de France; il était plus opposé que personne à l'alliance avec la cour autrichienne. Il avait fait à Lyon à M. de Voltaire une réception dont il pouvait croire que M. de Voltaire était peu satisfait : cependant l'envie de se mêler d'intrigues, qui le suivait dans sa retraite, et qui, à ce qu'on prétend, n'abandonne jamais les hommes en place, le porta à se lier avec M. de Voltaire, pour engager madame la margrave de Bareith à s'en remettre à lui, et à lui confier les intérêts du roi son frère. Il voulait réconcilier le roi de Prusse avec le roi de France, et croyait procurer la paix. Il n'était pas bien difficile de porter madame de Bareith et le roi son frère à cette négociation.

Madame la margrave de Bareith écrivit de la part du roi son frère : c'était par M. de Voltaire que passaient les lettres de cette princesse et du cardinal. M. de Voltaire avait en secret la satisfaction d'être l'entremetteur de cette grande affaire, et peut-être encore un autre plaisir, celui de sentir que le cardinal se préparait un grand dégoût. Il écrivit une

belle lettre au roi en lui envoyant celle de la margrave; mais il fut tout étonné que le roi lui répondît assez sèchement que le secrétaire d'État des affaires étrangères l'instruirait de ses intentions.

En effet l'abbé de Bernis dicta au cardinal la réponse qu'il devait faire : cette réponse était un refus net d'entrer en négociation. Il fut obligé de signer le modèle de la lettre que lui envoyait l'abbé de Bernis; il envoya à M. de Voltaire cette triste lettre qui finissait tout; et il en mourut de chagrin au bout de quinze jours.

« Je n'ai jamais trop conçu, disait M. de Voltaire, comment on meurt de chagrin, et comment des ministres et de vieux cardinaux, qui ont l'ame si dure, ont pourtant assez de sensibilité pour être frappés à mort pour un petit dégoût; mon dessein avait été de me moquer de lui, de le mortifier, et non pas de le faire mourir. »

Il y avait une espèce de grandeur dans le ministère de France à refuser la paix au roi de Prusse, après avoir été battu et humilié par lui; il y avait de la fidélité et bien de la bonté de se sacrifier encore pour la maison d'Autriche : ces vertus furent long-temps mal récompensées par la fortune.

Les Hanovriens, les Brunswickois, les Hessois, furent moins fidèles à leurs traités, et s'en trouvèrent mieux. Ils avaient stipulé avec le maréchal de Richelieu qu'ils ne serviraient plus contre nous; qu'ils repasseraient l'Elbe, au-delà duquel on les avait envoyés : ils rompirent leur marché des Fourches Caudines, dès qu'ils surent que nous avions été battus à Rosbach.

L'indiscipline, la désertion, les maladies détruisirent notre armée; et le résultat de toutes nos opérations fut, au printemps de 1758, d'avoir perdu trois cent millions et cinquante mille hommes en Allemagne pour Marie-Thérèse, comme nous avions fait dans la guerre de 1741 en combattant contre elle.

Le roi de Prusse, qui avait battu notre armée dans la Thuringe, à Rosbach, s'en alla combattre l'armée autrichienne à soixante lieues de là. Les Français pouvaient encore entrer en Saxe, les vainqueurs marchaient ailleurs : rien n'aurait arrêté les Français; mais ils avaient jeté leurs armes, perdu leur canon, leurs munitions, leurs vivres, et surtout la tête. Ils s'éparpillèrent. On rassembla leurs débris difficilement. Frédéric, au bout d'un mois, remporte à pareil jour une victoire plus signalée et plus disputée sur l'armée d'Autriche, auprès de

Breslaw; il reprend Breslaw; il y fait quinze mille prisonniers; le reste de la Silésie rentre sous ses lois. Gustave-Adolphe n'avait pas fait de si grandes choses. Il fallut bien alors qu'on lui pardonnât ses plaisanteries, ses petites malices. Tous les défauts de l'homme disparurent devant la gloire du héros.

Au milieu de ces grandes querelles, M. de Voltaire voyait de ses fenêtres la ville où régnait Jean Chauvin, le picard, dit Calvin, et la place où il fit brûler Servet pour le bien de son ame. Presque tous les prêtres génevois pensent aujourd'hui comme Servet, et vont même plus loin que lui; ils ne croient point du tout Jésus-Christ Dieu, et ces messieurs, qui ont fait autrefois main-basse sur le purgatoire, se sont humanisés jusqu'à faire grâce aux ames qui sont en enfer. Ils prétendent que leurs peines ne seront point éternelles, que Thésée ne sera pas toujours assis dans son fauteuil, que Sisyphe ne roulera pas toujours son rocher. Ainsi, de l'enfer auquel ils ne croient plus, ils ont fait réellement le purgatoire auquel ils ne croyaient pas. C'est une assez jolie révolution dans l'histoire de l'esprit humain. Il y avait là de quoi se couper la gorge, allumer des bûchers, faire des Saint-Barthélemi; cependant on ne s'est pas même dit d'injures, tant les mœurs sont changées. Il n'y a que M. de Voltaire à qui un des prédicans en ait dit, parce qu'il avait osé avancer que leur picard Calvin était un esprit dur, qui avait fait brûler Servet fort mal à propos. Admirez, je vous prie, les contradictions de ce monde. Voilà des gens qui sont presque ouvertement sectateurs de Servet, et qui injurient M. de Voltaire, pour avoir trouvé mauvais que Calvin l'ait fait brûler à petit feu avec des fagots verts.

Ils ont voulu lui prouver en forme que Calvin était un bon homme; ils ont prié le conseil de Genève de leur communiquer les pièces du procès de Servet : le conseil, plus sage qu'eux, les a refusés. Il ne leur a pas été permis d'écrire contre M. de Voltaire dans Genève; et M. de Voltaire regarda ce petit triomphe comme le plus bel exemple des progrès de la raison dans ce siècle.

La philosophie a remporté encore une plus grande victoire sur ses ennemis à Lausanne. Quelques ministres s'étaient avisés, dans ce pays-là, de compiler je ne sais quel mauvais livre contre M. de Voltaire, pour l'honneur, disaient-ils, de la religion chrétienne. Il trouva sans peine le moyen de faire saisir les exemplaires, et de les supprimer par autorité du magistrat.

C'est peut-être la première fois qu'on ait forcé des théologiens à se taire, et à respecter un philosophe (1). « Jugez si je ne dois pas aimer passionnément ce pays-ci, écrivait-il alors. Êtres pensans, je vous avertis qu'il est très-agréable de vivre dans une république aux chefs de laquelle on peut dire : Venez demain dîner chez moi. » Cependant il ne se trouvait pas encore assez libre. Et ce qui est à son gré digne de quelque attention, c'est que, pour l'être parfaitement, il a acheté des terres en France. Enfin il avait tellement arrangé sa destinée, qu'il se trouvait indépendant à la fois en Suisse, sur le territoire de Genève, et en France. « J'entends parler beaucoup de liberté, disait-il encore; mais je ne crois pas qu'il y ait eu en Europe un particulier qui s'en soit fait une comme la mienne. Suivra mon exemple qui voudra ou qui pourra. »

Il ne pouvait certainement mieux prendre son temps pour chercher cette liberté et ce repos loin de Paris. On y était alors aussi fou et aussi acharné dans des querelles puériles que du temps de la fronde; il n'y manquait que la guerre civile. Mais comme Paris n'avait ni un roi des halles, tel que le duc de Beaufort, ni un coadjuteur donnant la bénédiction avec un poignard, il n'y eut que des tracasseries civiles. Elles avaient commencé par des billets de banque pour l'autre monde, inventés par l'archevêque de Paris, Beaumont, homme opiniâtre, fesant le mal de tout son cœur par excès de zèle, un fou sérieux, un vrai saint dans le goût de Thomas de Cantorbéry

(1) Cela était cependant arrivé une fois en France, et sous le règne de François I. Voici un extrait d'une lettre qu'il écrivit au parlement de Paris, en date du 9 avril 1526.

« Et parce que nous sommes dûment acertenés qu'indifféremment » ladite faculté (la Sorbonne) et ses suppôts écrivent contre un cha- » cun en dénigrant leur honneur, état et renommée, comme ont fait » contre Érasme, et pourraient s'efforcer à faire le semblable contre » autres, nous vous commandons qu'ils n'aient en général rien particu- » lier à écrire, ni composer et imprimer choses quelconques, qu'elles » n'aient été premièrement revues et approuvées par vous ou vos com- » mis, et en pleine chambre délivrées. » François I ne conserva pas long-temps cette sage politique, et son intolérance prépara les malheurs qui désolèrent la France sous le règne de ses petits-fils, et causèrent la ruine et la destruction de sa famille. Cet ordre donné au parlement ne renfermait rien de contraire à la loi naturelle : la Sorbonne jouissant en France d'un privilége exclusif pour le commerce de théologie, le gouvernement était en droit de soumettre ce privilége à toutes les restrictions qu'il jugeait convenables.

La querelle s'échauffa pour une place à l'hôpital, à laquelle le parlement de Paris prétendait nommer, et que l'archevêque réputait place sacrée, dépendante uniquement de l'Église.

Tout Paris prit parti; les petites factions jansénistes et molinistes ne s'épargnèrent pas : le roi les voulut traiter comme on fait quelquefois les gens qui se battent dans la rue; on leur jette des seaux d'eau pour les séparer. Il donna le tort aux deux partis, comme de raison; mais ils n'en furent que plus envenimés. Il exila l'archevêque, il exila le parlement; mais un maître ne doit chasser ses domestiques que quand il est sûr d'en trouver d'autres pour les remplacer. La cour fut enfin obligée de faire revenir le parlement, parce qu'une chambre, nommée royale, composée de conseillers-d'État et de maîtres des requêtes, érigée pour juger les procès, n'avait pu trouver pratique. Les Parisiens s'étaient mis dans la tête de ne plaider que devant cette cour de justice qu'on appelle parlement. Tous ses membres furent donc rappelés, et crurent avoir remporté une victoire signalée sur le roi. Ils l'avertirent paternellement, dans une de leurs remontrances, qu'il ne fallait pas qu'il exilât une autre fois son parlement, attendu, disaient-ils, que cela était de mauvais exemple. Enfin ils en firent tant, que le roi résolut au moins de casser une de leurs chambres, et de réformer les autres. Alors ces messieurs donnèrent tous leur démission, excepté la grand'chambre. Les murmures éclatèrent : on déclamait publiquement au palais contre le roi. Le feu qui sortait de toutes les bouches prit malheureusement à la cervelle d'un laquais, nommé Damiens, qui allait souvent dans la grand'salle. Il est prouvé, par le procès de ce fanatique de la robe, qu'il n'avait pas l'idée de tuer le roi, mais seulement celle de lui infliger une petite correction : il n'y a rien qui ne passe par la tête des hommes. Ce misérable avait été cuistre au collége des Jésuites, collége où M. de Voltaire a vu quelquefois les écoliers donner des coups de canif, et les cuistres leur en rendre. Damiens alla donc à Versailles dans cette résolution, et blessa le roi, au milieu de ses gardes et de ses courtisans, avec un de ces petits canifs dont on taille les plumes.

On ne manqua pas, dans la première horreur de cet accident, d'imputer le coup aux Jésuites, qui étaient, disait-on, en possession par un ancien usage. M. de Voltaire a lu une lettre d'un père Griffet, dans laquelle il disait : « Cette fois-ci ce n'est pas nous; c'est à présent le tour de messieurs. » C'était naturellement au grand-prévôt de la cour à juger l'assassin, puisque

le crime avait été commis dans l'enceinte du palais du roi. Ce malheureux commença par accuser sept membres des enquêtes. On croit que M. d'Argenson porta le roi à donner à son parlement la permission de juger l'affaire. Il en fut bien récompensé, car huit jours après il fut dépossédé et exilé.

Le roi eut la faiblesse de donner de grosses pensions aux conseillers qui instruisirent le procès de Damiens, comme s'ils avaient rendu quelque service signalé et difficile. Cette conduite acheva d'inspirer à messieurs des enquêtes une confiance nouvelle. Ils se crurent des personnages importans; et leurs chimères de représenter la nation, et d'être les tuteurs des rois, se réveillèrent. Cette scène passée, et n'ayant plus rien à faire, ils s'amusèrent à persécuter les philosophes.

Omer Joly de Fleury, avocat-général du parlement de Paris, étala dans les chambres le triomphe le plus complet que l'ignorance, la mauvaise foi et l'hypocrisie aient jamais remporté. Plusieurs gens de lettres, très-estimables par leur science et par leur conduite, s'étaient associés pour composer un dictionnaire immense de tout ce qui peut éclairer l'esprit humain. C'était un très-grand objet de commerce pour la librairie de France : le chancelier, les ministres, encourageaient une si belle entreprise. Déjà sept volumes avaient paru : on les traduisait en italien, en anglais, en allemand, en hollandais; et ce trésor, ouvert à toutes les nations par les Français, pouvait être regardé comme ce qui nous fesait alors le plus d'honneur, tant les excellens articles du *Dictionnaire encyclopédique* rachetaient les mauvais, qui sont pourtant en assez grand nombre. On ne pouvait rien reprocher à cet ouvrage que trop de déclamations puériles, malheureusement adoptées par les auteurs du recueil, qui prenaient à toute main pour grossir l'ouvrage. Mais tout ce qui part de ces auteurs est excellent.

Voilà Omer Joly de Fleury qui, le 23 février 1759, accuse ces pauvres gens d'être athées, déistes, corrupteurs de la jeunesse, rebelles au roi, etc.

Omer, pour prouver ces accusations, cite saint Paul, le procès de Théophile, et Abraham Chaumeix (1). Il ne lui manquait que d'avoir lu le livre contre lequel il parlait. Il demande jus-

(1) Abraham Chaumeix, ci-devant vinaigrier, s'étant fait janséniste et convulsionnaire, était alors l'oracle du parlement de Paris. Omer Fleury le cita comme un père de l'Église. Chaumeix a été depuis maître d'école à Moskou.

tice à la cour contre l'article *ame*, qui, selon lui, est le matérialisme tout pur. Vous remarquerez que cet article *ame*, l'un des plus mauvais du livre, est l'ouvrage d'un pauvre docteur de Sorbonne, qui se tue à déclamer à tort et à travers contre le matérialisme. Tout le discours d'Omer Joly de Fleury fut un tissu de bévues pareilles. Il défère donc à la justice le livre qu'il n'a point lu, ou qu'il n'a point entendu; et tout le parlement, sur la réquisition d'Omer, condamne l'ouvrage, non-seulement sans aucun examen, mais sans en avoir lu une page. Cette façon de rendre justice est fort au-dessous de celle de Bridoye, car au moins Bridoye pouvait rencontrer juste.

Les éditeurs avaient un privilége du roi. Le parlement n'a pas certainement le droit de réformer les priviléges accordés par sa majesté; il ne lui appartient pas de juger ni d'un arrêt du conseil, ni de rien de ce qui est scellé à la chancellerie. Cependant il se donna le droit de condamner ce que le chancelier avait approuvé; il nomma des conseillers pour décider des objets de géométrie et de métaphysique contenus dans l'*Encyclopédie*. Un chancelier un peu ferme aurait cassé l'arrêt du parlement, comme très-incompétent. Le chancelier de Lamoignon se contenta de révoquer le privilége, afin de n'avoir pas la honte de voir juger et condamner ce qu'il avait revêtu du sceau de l'autorité suprême. On croirait que cette aventure est du temps du père Garasse, et des arrêts contre l'émétique; cependant elle est arrivée dans le seul siècle éclairé qu'ait eu la France : tant il est vrai qu'il suffit d'un sot pour déshonorer une nation.

On avouera sans peine que, dans de telles circonstances, Paris ne devait pas être le séjour d'un philosophe, et qu'Aristote fut très-sage de se retirer à Chalcis lorsque le fanatisme dominait dans Athènes. D'ailleurs, l'état d'homme de lettres à Paris est immédiatement au-dessus de celui de bateleur : l'état de gentilhomme ordinaire de sa majesté, que le roi avait conservé à M. de Voltaire, n'est pas grand'chose. Les hommes sont bien sots; et je crois qu'il vaut mieux bâtir un beau château, comme a fait M. de Voltaire, y jouer la comédie et y faire bonne chère, que d'être levraudé à Paris, comme Helvétius, par les gens tenant la cour de parlement, et par les gens tenant l'écurie de la Sorbonne. Comme il ne pouvait assurément, ni rendre les hommes plus raisonnables, ni le parlement moins pédant, ni les théologiens moins ridicules, il continua à être heureux loin d'eux.

Il était quasi honteux de l'être, en contemplant du port tous les orages. Il voyait l'Allemagne inondée de sang, la France ruinée de fond en comble, nos armées, nos flottes battues, nos ministres renvoyés l'un après l'autre, sans que nos affaires en allassent mieux; le roi de Portugal assassiné, non pas par un laquais, mais par les grands du pays; et cette fois, les jésuites ne pouvaient pas dire : *Ce n'est pas nous.* Ils avaient conservé leur droit, et il a été bien prouvé depuis, que ces bons pères avaient saintement mis le couteau dans les mains des parricides. Ils disent pour leurs raisons qu'ils sont souverains au Paraguay, et qu'ils ont traité avec le roi de Portugal de couronne à couronne.

Cependant M. de Voltaire était parvenu à renouer une négociation secrète entre M. de Choiseul et le roi de Prusse (1). Le grand ouvrage de la paix, entamé par ce ministre, fut accompli par M. de Praslin: service signalé qu'ils rendirent à la France appauvrie et désolée.

Elle était dans un état si déplorable, que, pendant douze années de paix qui suivirent cette guerre funeste, de tous les ministres des finances qui se succédèrent rapidement, il n'y en eut pas un qui, avec la meilleure volonté et les travaux les plus assidus, pût parvenir à pallier seulement les plaies de l'État. La disette d'argent était au point, qu'un contrôleur-général fut obligé, dans une nécessité pressante, de saisir chez M. Magon, banquier du roi, tout l'argent que des citoyens y avaient mis en dépôt. On prit à notre solitaire deux cent mille francs. C'était une perte énorme : il s'en consola à la manière française, par un madrigal qu'il fit sur-le-champ, en apprenant cette nouvelle.

(1) Il s'en était formé une autre à Paris par l'entremise du bailli de Froulai, autrefois ambassadeur de France à Berlin, et on avait consenti à recevoir un envoyé secret du roi de Prusse; mais, sur les plaintes de la cour de Vienne, cet envoyé fut arrêté, mis à la Bastille, et ses papiers saisis. On prétend que ces choses-là sont permises en politique.

Au temps de la grandeur romaine,
Horace disait à Mécène :
Quand cesserez-vous de donner ?
Chez le Velche on n'est pas si tendre.
Je dois dire, mais sans douleur,
A monseigneur le contrôleur :
Quand cesserez-vous de me prendre ?

On ne cessa point. M. le duc de Choiseul, qui fesait construire alors un port magnifique à Versoy, sur le lac Léman, qu'on appelle le lac de Genève, y ayant fait bâtir une petite frégate, cette frégate fut saisie par des Savoyards, créanciers des entrepreneurs, dans un port de Savoie près du fameux Ripaille. M. de Voltaire racheta incontinent ce bâtiment royal de ses propres deniers, et ne put en être remboursé par le gouvernement : car M. le duc de Choiseul perdit en ce temps-là même tous ses emplois, et se retira à sa terre de Chanteloup, regretté non-seulement de tous ses amis, mais de toute la France, qui admirait son caractère bienfesant, la noblesse de son ame, et qui rendait justice à son esprit supérieur.

Notre solitaire lui était tendrement attaché par les liens de la reconnaissance. Il n'y a sorte de grâce que M. le duc de Choiseul n'eût accordée à sa recommandation. Il avait fait un neveu de M. de Voltaire, nommé M. de La Houlière, brigadier des armées du roi. Pensions, gratifications, brevets, croix de Saint-Louis, avaient été donnés dès qu'ils avaient été demandés.

Rien ne fut plus douloureux pour un homme qui lui avait tant de grandes obligations, et qui venait d'établir une colonie d'artistes et de manufacturiers sous ses auspices. Déjà sa colonie travaillait avec succès pour l'Espagne, pour l'Allemagne, pour la Hollande, l'Italie. Il la crut ruinée; mais elle se soutint.

La seule impératrice de Russie acheta bientôt après, dans le fort de sa guerre contre les Turcs, pour cinquante mille francs de montres de Ferney. On ne cesse de s'étonner, quand on voit dans le même temps cette souveraine acheter pour un million de tableaux, tant en Hollande qu'en France, et pour quelques millions de pierreries.

Elle avait fait un présent de cinquante mille livres à M. Diderot avec une grâce et une circonspection qui relevaient bien le prix de son présent. Elle avait offert à M. d'Alembert de le mettre à la tête de l'éducation de son fils avec soixante mille livres de rente. Mais ni la santé ni la philosophie de M. d'Alembert ne lui avaient permis d'accepter à Pétersboug un emploi égal à celui du duc de Montausier à Versailles. Elle envoya M. le prince de Koslouski présenter de sa part à M. de Voltaire les plus magnifiques pelisses, et une boîte tournée de sa main même, ornée de son portrait et de vingt diamans. On croirait que c'est l'histoire d'Aboulcassem dans *les Mille et une nuits*.

M. de Voltaire lui mandait qu'il fallait qu'elle eût pris tout le trésor de Moustapha dans une de ses victoires; et elle lui répondit qu'avec de l'ordre on était toujours riche, et qu'elle ne manquerait, dans cette grande guerre, ni d'argent ni de soldats. Elle a tenu parole.

Cependant le fameux sculpteur M. Pigalle travaillait dans Paris à la statue du solitaire caché dans Ferney. Ce fut une étrangère qui proposa un jour, en 1770, à quelques véritables gens de lettres de lui faire cette galanterie, pour le venger de tous les plats libelles et des calomnies ridicules que le fanatisme et la basse littérature ne cessaient d'accumuler contre lui. Madame Necker, femme du résident de Genève,

conçut ce projet la première. C'était une dame d'un esprit très-cultivé, et d'un caractère supérieur, s'il se peut, à son esprit. Cette idée fut saisie avidement par tous ceux qui venaient chez elle, à condition qu'il n'y aurait que des gens de lettres qui souscriraient pour cette entreprise (1).

Le roi de Prusse, en qualité d'homme de lettres, et ayant assurément plus que personne droit à ce titre et à celui d'homme de génie, écrivit au célèbre M. d'Alembert, et voulut être des premiers à souscrire. Sa lettre, du 28 juillet 1770, est consignée dans les archives de l'académie.

« Le plus beau monument de Voltaire est celui » qu'il s'est érigé lui-même, ses ouvrages; ils sub- » sisteront plus long-temps que la basilique de » Saint-Pierre, le Louvre, et tous ces bâtimens que » la vanité consacre à l'éternité. On ne parlera » plus français, que Voltaire sera encore traduit » dans la langue qui lui aura succédé. Cependant, » rempli du plaisir que m'ont fait ses productions si » variées, et chacune si parfaite en son genre, je ne » pourrais, sans ingratitude, me refuser à la propo- » sition que vous me faites de contribuer au monu- » ment que lui élève la reconnaissance publique. » Vous n'avez qu'à m'informer de ce qu'on exige de » ma part; je ne refuserai rien pour cette statue, » plus glorieuse pour les gens de lettres qui la lui » consacrent, que pour Voltaire même. On dira que » dans ce dix-huitième siècle, où tant de gens de » lettres se déchiraient par envie, il s'en est trouvé » d'assez nobles, d'assez généreux pour rendre jus- » tice à un homme doué de génie et de talens supé- » rieurs à tous les siècles; que nous avons mérité de

(1) M. de Voltaire était mal informé. Il faut restituer aux gens de lettres français l'honneur d'avoir rendu cet hommage à M. de Voltaire.

» posséder Voltaire; et la postérité la plus reculée » nous enviera encore cet avantage. Distinguer les » hommes célèbres, rendre justice au mérite, c'est » encourager les talens et la vertu; c'est la seule ré- » compense des belles ames. Elle est bien due à tous » ceux qui cultivent supérieurement les lettres : elles » nous procurent les plaisirs de l'esprit, plus durables » que ceux du corps; elles adoucissent les mœurs les » plus féroces; elles répandent leur charme sur tout » le cours de la vie; elles rendent notre existence » supportable, et la mort moins affreuse. Continuez » donc, messieurs, de protéger et de célébrer ceux » qui s'y appliquent, et qui ont le bonheur en France » d'y réussir; ce sera ce que vous pourrez faire de » plus glorieux pour votre nation, et qui obtiendra » grâce du siècle futur pour quelques autres velches » et hérules qui pourraient flétrir votre patrie.

» Adieu, mon cher d'Alembert; portez-vous bien, » jusqu'à ce qu'à votre tour votre statue vous soit » élevée. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa » sainte et digne garde. Frédéric. »

A Sans-Souci, le 28 juillet 1770 (1).

(1) On a cru devoir placer ici les deux lettres suivantes de M. d'Alembert.

Lettre de M. d'Alembert au roi de Prusse.

Sire, je supplie très-humblement votre majesté de pardonner la liberté que je vais prendre, à la respectueuse confiance que ses bontés m'ont inspirée, et qui m'encourage à lui demander une nouvelle grâce.

Une société considérable de philosophes et de gens de lettres a résolu, Sire, d'ériger une statue à M. de Voltaire, comme à celui de tous nos écrivains à qui la philosophie et les lettres sont le plus redevables. Les philosophes et les gens de lettres de toutes les nations vous regardent, Sire, depuis long-temps comme leur chef et leur modèle. Qu'il serait flatteur et honorable pour nous, qu'en cette occasion votre majesté voulût bien permettre que son auguste et respectable nom fût à la tête des nôtres! Elle donnerait à M. de Voltaire, dont elle aime tant

Le roi de Prusse fit plus. Il fit exécuter une statue de son ancien serviteur dans sa belle manufacture de

les ouvrages, une marque éclatante d'estime dont il serait infiniment touché, et qui lui rendrait cher ce qui lui reste de jours à vivre. Elle ajouterait beaucoup, et à la gloire de cet illustre écrivain, et à celle de la littérature française, qui en conserverait une reconnaissance éternelle. Permettez-moi, Sire, d'ajouter que, dans l'état de faiblesse et de maladie où m'a réduit en ce moment l'excès du travail, et qui ne me permet que des vœux pour les lettres, la nouvelle marque de distinction que j'ose vous demander en leur faveur, serait pour moi la plus douce consolation. Elle augmenterait encore, s'il est possible, l'admiration dont je suis pénétré pour votre personne, le sentiment profond que je conserverai toute ma vie de vos bienfaits, et la tendre vénération avec laquelle je serai jusqu'à mon dernier soupir, Sire, de votre majesté, le très-humble et très-obéissant serviteur, D'ALEMBERT.

A Paris, le 15 juillet 1770.

Réponse de M. d'Alembert à la lettre du roi de Prusse.

SIRE, je n'ai pas perdu un moment pour apprendre à M. de Voltaire l'honneur signalé que votre majesté veut bien lui faire, et celui qu'elle fait en sa personne à la littérature et à la nation française. Je ne doute point qu'il ne témoigne à votre majesté sa vive et éternelle reconnaissance. Mais comment, Sire, pourrais-je vous exprimer toute la mienne? Comment pourrais-je vous dire à quel point je suis touché et pénétré de l'éloge si grand et si noble que votre majesté fait de la philosophie et de ceux qui la cultivent? Je prends la liberté, Sire, et j'ose espérer que votre majesté ne m'en désavouera pas, de faire part de sa lettre à tous ceux qui sont dignes de l'entendre; et je ne puis assez dire à votre majesté avec quelle admiration, et, j'ose le dire, avec quelle tendresse respectueuse ils voient tant de justice et de bonté unies à tant de gloire. Vous étiez, Sire, le chef et le modèle de tous ceux qui écrivent et pensent; vous êtes à présent pour eux (je rends à votre majesté leurs propres expressions) l'être rémunérateur et vengeur; car les récompenses accordées au génie sont le supplice de ceux qui le persécutent. Je voudrais que la lettre de votre majesté pût être gravée au bas de la statue; elle serait bien plus flatteuse que la statue même pour M. de Voltaire et pour les lettres. Quant à moi, Sire, à qui votre majesté a la bonté de parler aussi de statue, je n'ai pas l'impertinente vanité de croire mériter jamais un pareil monument; je ne demande qu'une pierre sur ma tombe avec ces mots : *Le grand Frédéric l'honora de ses bienfaits et de ses bontés.*

Votre majesté demande ce que nous désirons d'elle pour ce monument? Un écu, Sire, et votre nom, qu'elle nous accorde d'une manière

porcelaine, et la lui envoya avec ce mot gravé sur la base : *Immortali.* M. de Voltaire écrivit au-dessous :

Vous êtes généreux. Vos bontés souveraines
Me font de trop nobles présens.
Vous me donnez, sur mes vieux ans,
Une terre dans vos domaines.

M. Pigalle se chargea d'exécuter la statue en France avec le zèle d'un artiste qui en immortalisait un autre. Cette aventure, alors unique, deviendra bientôt commune. On érigera des statues ou du moins des bustes aux artistes, comme la mode est venue de crier : *l'auteur! l'auteur!* dans le parterre. Mais celui à qui l'on fesait cet honneur prévoyait bien que ses ennemis n'en seraient que plus acharnés. Voici ce qu'il en écrivit à M. Pigalle, d'un style peut-être un peu trop burlesque :

Monsieur Pigal, votre statue
Me fait mille fois trop d'honneur.
Jean-Jacque a dit avec candeur
Que c'est à lui qu'elle était due (1).

si digne et si généreuse. Les souscriptions ne nous manquent pas; mais elles ne seraient rien sans la vôtre, et nous recevrons avec reconnaissance ce qu'il plaira à votre majesté de donner.

L'académie française, Sire, vient d'arrêter, d'une voix unanime, que la lettre de votre majesté serait insérée dans ses registres, comme un monument également honorable pour un de ses plus illustres membres et pour la littérature française. Elle me charge de mettre aux pieds de votre majesté son profond respect et sa très-humble reconnaissance.

C'est avec les mêmes sentimens, et avec la plus vive admiration que je serai toute ma vie, Sire, etc.

A Paris, le 13 août 1770.

(1) Jean-Jacques Rousseau de Genève, dans une lettre à M. l'archevêque de Paris, qu'il intitule, *Jean-Jacques à Christophe*, dit modestement qu'il est devenu homme de lettres par son mépris pour cet état. Et après avoir prié Christophe de lire son roman de la suissesse *Héloïse*, qui, étant fille, accouche d'un faux germe, il conclut, page 127, que tous les gouvernemens bien policés lui doivent élever des statues.

N. B. Jean-Jacques Rousseau souscrivit pour la statue de M. de Voltaire.

Quand votre ciseau s'évertue
A sculpter votre serviteur,
Vous agacez l'esprit railleur
De certain peuple rimailleur,
Qui depuis si long-temps me hue.
L'ami Fréron, le barbouilleur
D'écrits qu'on jette dans la rue,
Sourdement de sa main crochue
Mutilera votre labeur.
Attendez que le destructeur
Qui nous consume et qui nous tue,
Le temps, aidé de mon pasteur,
Ait d'un bras exterminateur
Enterré ma tête chenue.
Que feriez-vous d'un pauvre auteur
Dont la taille et le cou de grue,
Et la mine très-peu joufflue,
Feront rire le connaisseur?
Sculptez-nous quelque beauté nue,
De qui la chair blanche et dodue
Séduise l'œil du spectateur,
Et qui dans nos sens insinue
Ces doux désirs et cette ardeur
Dont Pygmalion le sculpteur,
Votre digne prédécesseur,
Brûla, si la fable en est crue.
Son marbre eut un esprit, un cœur:
Il eut mieux, dit un grave auteur;
Car, soudain fille devenue,
Cette fille resta pourvue
Des doux appas que sa pudeur
Ne dérobait point à la vue;
Même elle fut plus dissolue
Que son père et son créateur.
C'est un exemple très-flatteur,
Il faut bien qu'on le perpétue.

Il avait bien raison de dire que cet honneur inespéré qu'on lui fesait, déchaînerait contre lui les écrivains du Pont-Neuf et du fanatisme. Il écrivit à M. Thieriot : « Tous ces messieurs méritent bien

mieux des statues que moi; et j'avoue qu'il en est quelques-uns très-dignes d'être en effigie dans la place publique. »

Les Nonotte, les Fréron, les Sabatier, et consorts, jetèrent les hauts cris. Celui qui le persécutait avec le plus de cruauté et d'absurdité, était un montagnard étranger (1), plus propre à ramoner des cheminées qu'à diriger des consciences. Cet homme, qui était très-familier, écrivit cordialement au roi de France, de couronne à couronne; il le pria de lui faire le plaisir de chasser un vieillard de soixante-quinze ans, et très-malade, de la propre maison qu'il avait fait bâtir, des champs qu'il avait fait défricher, et de l'arracher à cent familles qui ne subsistaient que par lui. Le roi trouva la proposition très-malhonnête et peu chrétienne, et le fit dire au capelan.

Le solitaire de Ferney étant malade, et n'ayant rien à faire, ne voulut se venger de cette petite manœuvre que par le plaisir de se faire donner l'extrême-onction par exploit, selon l'usage qui se pratiquait alors. Il se comporta comme ceux qu'on appelait jansénistes à Paris; il fit signifier par un huissier à son curé, nommé Gros (bon ivrogne, qui s'est tué depuis à force de boire), que ledit curé eût à le venir oindre dans sa chambre au premier avril sans faute. Le curé vint, et lui remontra qu'il fallait d'abord commencer par la communion, et qu'ensuite il lui donnerait tant de saintes huiles qu'il voudrait. Le malade accepta la proposition; il se fit apporter la communion dans sa chambre le premier avril; et là, en présence de témoins, il déclara par-devant notaire, qu'il pardonnait à son calomniateur, qui avait

(1) Biord, évêque d'Annecy.

tenté de le perdre, et qui n'avait pu y réussir. Le procès-verbal en fut dressé.

Il dit, après cette cérémonie : « J'ai eu la satisfaction de mourir comme Gusman dans *Alzire,* et je m'en porte mieux. Les plaisans de Paris croiront que c'est un poisson d'avril. »

L'ennemi, un peu étonné de cette aventure, ne se piqua pas de l'imiter; il ne pardonna point, et n'y sut autre chose que faire supposer une déclaration du malade toute différente de celle qui était authentique, faite par-devant notaire, signée du testateur et des témoins, dûment légalisée et contrôlée. Deux faussaires rédigèrent donc, quinze jours après, une contre-profession de foi en patois savoyard; mais on n'osa pas supposer le seing de celui auquel on avait eu la bêtise de l'attribuer. Voici la lettre que M. de Voltaire écrivit sur ce sujet.

« Je ne sais point mauvais gré à ceux qui m'ont » fait parler saintement dans un style si barbare et » si impertinent. Ils ont pu mal exprimer mes senti- » mens véritables; ils ont pu redire dans leur jargon » ce que j'ai publié si souvent en français; ils n'en » ont pas moins exprimé la substance de mes opi- » nions. Je suis d'accord avec eux; je m'unis à leur » foi; mon zèle éclairé seconde leur zèle ignorant; je » me recommande à leurs prières savoyardes. Je sup- » plie humblement les pieux faussaires qui ont fait » rédiger l'acte du 15 avril, de vouloir bien consi- » dérer qu'il ne faut jamais faire d'actes faux en fa- » veur de la vérité. Plus la religion catholique est » vraie (comme tout le monde le sait), moins on doit » mentir pour elle. Ces petites libertés, trop com- » munes, autoriseraient d'autres impostures plus fu- » nestes; bientôt on se croirait permis de fabriquer » de faux testamens, de fausses donations, de fausses

» accusations pour la gloire de Dieu. De plus horri-
» bles falsifications ont été employées autrefois.

» Quelques-uns de ces prétendus témoins ont avoué
» qu'ils avaient été subornés, mais qu'ils avaient
» cru bien faire. Ils ont signé qu'ils n'avaient menti
» qu'à bonne intention.

» Tout cela s'est opéré charitablement, sans doute
» à l'exemple des rétractations imputées à MM. de
» Montesquieu, de la Chalotais, de Montclar, et de
» tant d'autres. Ces fraudes pieuses sont à la mode
» depuis environ seize cents ans. Mais quand cette
» bonne œuvre va jusqu'au crime de faux, on risque
» beaucoup dans ce monde, en attendant le royaume
» des cieux. »

Notre solitaire continua donc gaîment à faire un peu de bien quand il le pouvait, en se moquant de ceux qui fesaient tristement du mal, et en fortifiant souvent par des plaisanteries les vérités les plus sérieuses.

Il avoua qu'il avait poussé trop loin cette raillerie contre quelques-uns de ses ennemis. « J'ai tort, dit-il
» dans une de ses lettres; mais ces messieurs m'ayant
» attaqué pendant quarante ans, la patience m'a
» échappé dix ans de suite. »

La révolution faite dans tous les parlemens du royaume, en 1771, devait l'embarrasser. Il avait deux neveux, dont l'un entrait au parlement de Paris, tandis que l'autre en sortait; tous deux d'un mérite distingué et d'une probité incorruptible, mais engagés l'un et l'autre dans des partis opposés. Il ne cessa de les aimer également tous deux, et d'avoir pour eux les mêmes attentions. Mais il se déclara hautement pour l'abolissement de la vénalité, contre laquelle nous avons déjà cité les paroles énergiques du

marquis d'Argenson. Le projet de rendre la justice gratuitement, comme saint Louis, lui paraissait admirable. Il écrivit surtout en faveur des malheureux plaideurs qui étaient depuis quatre siècles obligés de courir à cent cinquante lieues de leurs chaumières pour achever de se ruiner dans la capitale, soit en perdant leur procès, soit même en le gagnant. Il avait toujours manifesté ces sentimens dans plusieurs de ces écrits; il fut fidèle à ses principes sans faire sa cour à personne.

Il avait alors soixante-dix-huit ans; et cependant en une année il refit la *Sophonisbe* de Mairet toute entière, et composa la tragédie des *Lois de Minos*. Il ne regardait pas ces ouvrages faits à la hâte pour le théâtre de son château, comme de bonnes pièces. Les connaisseurs ne dirent pas beaucoup de mal des *Lois de Minos*. Mais il faut avouer que les ouvrages dramatiques qui n'ont pas paru sur la scène, et ceux qui n'en sont pas restés long-temps en possession, ne servent qu'à grossir inutilement la foule des brochures dont l'Europe est surchargée, de même que les tableaux et les estampes qui n'entrent point dans les cabinets des amateurs, restent comme s'ils n'étaient pas.

L'an 1774, il eut une occasion singulière d'employer le même empressement qu'il avait eu le bonheur de signaler dans les funestes aventures des Calas et des Sirven.

Il apprit qu'il y avait à Wésel, dans les troupes du roi de Prusse, un jeune gentilhomme français, d'un mérite modeste et d'une sagesse rare. Ce jeune homme n'était que simple volontaire. C'était le même qui avait été condamné dans Abbeville au supplice des parricides avec le chevalier de La Barre, pour ne s'être

pas mis à genoux, pendant la pluie, devant une procession de capucins, laquelle avait passé à cinquante ou soixante pas d'eux.

On avait ajouté à cette charge celle d'avoir chanté une chanson grivoise de corps-de-garde, faite depuis environ cent ans, et d'avoir récité l'*Ode à Priape* de Piron. Cette ode de Piron était une débauche d'esprit et de jeunesse, dont l'emportement fut jugé si pardonnable par le roi de France Louis XV, qu'ayant su que l'auteur était très-pauvre, il le gratifia d'une pension sur sa cassette. Ainsi celui qui avait fait la pièce fut récompensé par un bon roi, et ceux qui l'avaient récitée furent condamnés par des barbares de village au plus épouvantable supplice.

Trois juges d'Abbeville avaient conduit la procédure : leur sentence portait que le chevalier de La Barre, et son jeune ami dont je parle, seraient appliqués à la torture ordinaire et extraordinaire, qu'on leur couperait le poing, qu'on leur arracherait la langue avec des tenailles, et qu'on les jetterait vivans dans les flammes.

Des trois juges qui rendirent cette sentence, deux étaient absolument incompétens : l'un, parce qu'il était l'ennemi déclaré des parens de ces jeunes gens; l'autre, parce que s'étant fait autrefois recevoir avocat, il avait depuis acheté et exercé un emploi de procureur dans Abbeville; que son principal métier était celui de marchand de bœufs et de cochons; qu'il y avait contre lui des sentences des consuls de la ville d'Abbeville, et que depuis il fut déclaré par la cour des aides incapable d'exercer aucune charge municipale dans le royaume.

Le troisième juge, intimidé par les deux autres, eut la faiblesse de signer, et en eut ensuite des remords aussi cuisans qu'inutiles.

Le chevalier de La Barre fut exécuté, à l'étonnement de toute l'Europe, qui en frissonne encore d'horreur. Son ami fut condamné par contumace, ayant toujours été dans le pays étranger avant le commencement du procès.

Ce jugement si exécrable, et en même temps si absurde, qui a fait un tort éternel à la nation française, était bien plus condamnable que celui qui fit rouer l'innocent Calas. Car les juges de Calas ne firent d'autre faute que celle de se tromper; et le crime des juges d'Abbeville fut d'être barbares en ne se trompant pas. Ils condamnèrent deux enfans innocens à une mort aussi cruelle que celle de Ravaillac et de Damiens, pour une légèreté qui ne méritait pas huit jours de prison. L'on peut dire que depuis la Saint-Barthélemi il ne s'était rien passé de plus affreux. Il est triste de rapporter cet exemple d'une férocité brutale, qu'on ne trouverait pas chez les peuples les plus sauvages; mais la vérité nous y oblige. On doit surtout remarquer que c'est dans les temps du plus grand luxe, sous l'empire de la mollesse et de la dissolution la plus effrénée, que ces horreurs ont été commises par piété.

M. de Voltaire, ayant donc su qu'un de ces jeunes gens, victime du plus détestable fanatisme qui ait jamais souillé la terre, était dans un régiment du roi de Prusse, en donna avis à ce monarque, qui sur-le-champ eut la générosité de le faire officier. Le roi de Prusse s'informa plus particulièrement de la conduite du jeune gentilhomme : il sut qu'il avait appris sans maître l'art du génie et du dessin; il sut combien il était sage, réservé, vertueux; combien sa conduite condamnait ses prétendus juges d'Abbeville. Il daigna l'appeler auprès de sa personne, lui donna une compagnie, le créa son ingénieur, l'honora d'une pen-

sion, et répara ainsi par la bienfesance le crime de la barbarie et de la sottise. Il écrivit à M. de Voltaire, dans les termes les plus touchans, tout ce qu'il daignait faire pour ce militaire aussi estimable qu'infortuné. Nous avons été tous témoins de cette aventure si horriblement déshonorante pour la France, et si glorieuse pour un roi philosophe. Ce grand exemple instruira les hommes ; mais les corrigera-t-il?

Immédiatement après, notre vieillard réchauffa les glaces de son âge pour profiter des vues patriotiques d'un nouveau ministre, qui le premier en France débuta par être le père du peuple. La patrie que M. de Voltaire s'était choisie dans le pays de Gex, est une langue de terre de cinq à six lieues sur deux, entre le mont Jura, le lac de Genève, les Alpes et la Suisse. Ce pays était infesté par environ quatre-vingts sbires des aides et gabelles, qui abusaient de la dignité de leur bandoulière pour vexer horriblement le peuple à l'insu de leurs maîtres. Le pays était dans la plus effroyable misère. Il fut assez heureux pour obtenir du bienfesant ministre un traité par lequel cette solitude (je n'ose pas dire province) fut délivrée de toute vexation : elle devint libre et heureuse. Je devrais mourir après cela, dit-il, car je ne puis monter plus haut.

Il ne mourut pourtant pas cette fois-là ; mais son noble émule, son illustre adversaire Catherin Fréron mourut. Une chose assez plaisante à mon gré, c'est que M. de Voltaire reçut de Paris une invitation de se trouver à l'enterrement de ce pauvre diable. Une femme, qui était apparemment de la famille, lui écrivit une lettre anonime que j'ai entre les mains; elle lui proposait très-sérieusement de marier la fille de Fréron, puisqu'il avait marié la descendante de Corneille. Elle l'en conjurait avec beaucoup d'ins-

tance; et elle lui indiquait le curé de la Madeleine à Paris, auquel il devait s'adresser pour cette affaire. M. de Voltaire me dit : « Si Fréron a fait le *Cid*, *Cinna* et *Polyeucte*, je marierai sa fille sans difficulté. »

Il ne recevait pas toujours des lettres anonimes. Un M. Clément lui en adressait plusieurs au bas desquelles il mettait son nom. Ce Clément, maître de quartier dans un collége de Dijon, et qui se donnait pour maître dans l'art de raisonner et dans l'art d'écrire, était venu à Paris vivre d'un métier qu'on peut faire sans apprentissage : il se fit folliculaire. M. l'abbé de Voisenon écrivit : *Zoïle genuit Mævium, Mævius genuit Guyot Desfontaines, Guyot autem genuit Freron, Freron autem genuit Clement.* Et voilà comme on dégénère dans les grandes maisons. Ce M. Clément avait attaqué le marquis de Saint-Lambert, M. Delille, et plusieurs autres membres de l'académie, avec une véhémence que n'ont pas les plaideurs les plus acharnés quand il s'agit de toute leur fortune. De quoi s'agissait-il? de quelques vers. Cela ressemble au docteur de Molière, qui écume de colère de ce qu'on a dit forme de chapeau, et non pas figure de chapeau. Voici ce que M. de Voltaire en écrivit à M. l'abbé de Voisenon :

. . . .
» Il est bien vrai que l'on m'annonce
» Les lettres de maître Clément.
» Il a beau m'écrire souvent,
» Il n'obtiendra point de réponse.
» Je ne serai pas assez sot
» Pour m'embarquer dans ces querelles.
» Si c'eût été Clément Marot,
» Il aurait eu de mes nouvelles.

» Mais, pour M. Clément tout court, qui, dans un

» volume beaucoup plus gros que *la Henriade*, me » prouve que *la Henriade* ne vaut pas grand'chose, » hélas! il y a soixante ans que je le savais comme » lui. J'avais débuté à vingt et un ans par le second » chant de *la Henriade*. J'étais alors tel qu'est au- » jourd'hui M. Clément. Je ne savais de quoi il était » question. Au lieu de faire un gros livre contre moi, » que ne fait-il une Henriade meilleure? cela est si » aisé! »

Il y a des sortes d'esprits qui, ayant contracté l'habitude d'écrire, ne peuvent y renoncer dans la plus extrême vieillesse : tels furent Huet et Fontenelle. Notre auteur, quoique accablé d'années et de maladies, travailla toujours gaîment. L'*Épître à Boileau*, l'*Épître à Horace*, *la Tactique*, *le Dialogue de Pégase et du Vieillard*, *Jean qui pleure et qui rit*, et plusieurs autres pièces dans ce goût, furent écrites à quatre-vingt-deux ans. Il fit aussi les *Questions sur l'Encyclopédie*. On fesait plusieurs éditions à la fois de chaque volume, à mesure qu'il en paraissait un. Ils sont tous imprimés assez incorrectement.

Il y a sur l'article *Messie* un fait assez étrange, et qui montre que les yeux de l'envie ne sont pas toujours clairvoyans. Cet article *Messie*, déjà imprimé dans la grande *Encyclopédie de Paris*, est de M. Polier de Bottens, premier pasteur de l'église de Lausanne, homme aussi respectable par sa vertu que par son érudition. L'article est sage, profond, instructif. Nous en possédons l'original écrit de la propre main de l'auteur. On crut qu'il était de M. de Voltaire, et on y trouva cent erreurs. Dès qu'on sut qu'il était d'un prêtre, l'ouvrage fut très-chrétien.

Parmi ceux qui tombèrent dans ce piége, il faut daigner compter l'ex-jésuite Nonotte. C'est ce même homme qui s'avisa de nier qu'il y eut dans le Dauphiné

une petite ville de Livron, assiégée par l'ordre de Henri III; qui ne savait pas que des rois de la première race avaient eu plusieurs femmes à la fois; qui ignorait qu'Eucherius était le premier auteur de la fable de la légion thébaine. C'est lui qui écrivit deux volumes contre l'*Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*, et qui se méprit à chaque page de ces deux volumes. Son livre se vendit, parce qu'il attaquait un homme connu.

Le fanatisme de ce Nonotte était si parfait, que, dans je ne sais quel *Dictionnaire philosophique, religieux ou anti-philosophique*, il assure, à l'article *Miracle*, qu'une hostie percée à coups de canif, dans la ville de Dijon, répandit vingt pallettes de sang; et qu'une autre hostie, ayant été jetée au feu dans Dole, s'en alla voltigeant sur l'autel. Frère Nonotte, pour démontrer la vérité de ces deux faits, cite deux vers latins d'un président Boisvin, Franc-Comtois.

Impie, quid dubitas hominemque Deumque fateri?
Se probat esse hominem sanguine, et igne Deum.

Ce qui signifie, en réduisant ces deux vers impertinens à un sens clair :

« Impie, pourquoi hésites-tu à confesser un homme-Dieu? Il prouve qu'il est homme par le sang, » et Dieu par les flammes. »

On ne peut mieux prouver. Et c'est sur cette preuve que Nonotte s'extasie, en disant : « Telle est la manière dont on doit procéder pour régler sa créance sur les miracles. »

Mais ce bon Nonotte, en réglant sa créance sur des injures de théologien, et sur des raisonnemens des Petites-Maisons, ne savait pas qu'il y avait plus

de soixante villes en Europe, où le peuple prétend qu'autrefois les Juifs donnèrent des coups de couteau à des hosties qui répandirent du sang : il ne sait pas qu'on fait encore aujourd'hui commémoration à Bruxelles d'une pareille aventure, et j'y ai entendu, il y a quarante ans, cette belle chanson :

Gaudissons-nous, bons chrétiens, au supplice
Du vilain juif appelé Jonathan,
Qui sur l'autel a, par grande malice,
Assassiné le très-saint Sacrement.

Il ne connaît pas le miracle de la rue aux-Ours à Paris, où le peuple brûle tous les ans la figure d'un Suisse ou d'un Franc-Comtois, qui assassina la Sainte-Vierge et l'enfant Jésus au bout de la rue ; et le miracle des carmes nommés Billettes, et cent autres miracles dans ce goût, célébrés par la lie du peuple, et mis en évidence par la lie des écrivains qui veulent qu'on croie à ces fadaises comme au miracle des noces de Cana et à celui des cinq pains.

Tous ces pères de l'Église, les uns en sortant de Bicêtre, les autres en sortant du cabaret, quelques-uns en lui demandant l'aumône, lui envoyaient continuellement des libelles et des lettres anonymes : il les jetait au feu sans les lire. C'est en réfléchissant sur l'infâme et déplorable métier de ces malheureux soi-disant gens de lettres, qu'il avait composé la petite pièce de vers intitulée : *le Pauvre Diable*, dans laquelle il fait voir évidemment qu'il vaut mille fois mieux être laquais ou portier dans une bonne maison, que de traîner dans les rues, dans un café, et dans un galetas, une vie indigente qu'on soutient à peine, en vendant à des libraires des libelles où l'on juge

des rois, où l'on outrage les femmes, où l'on gouverne les États, et où l'on dit à son prochain des injures sans esprit.

Dans les derniers temps, il avait une profonde indifférence pour ses propres ouvrages, dont il fit toujours peu de cas, et dont il ne parlait jamais. On les réimprimait continuellement sans même l'en instruire. Une édition de *la Henriade*, ou des tragédies, ou de l'histoire, ou de ses pièces fugitives, était-elle sur le point d'être épuisée; une autre édition lui succédait sur-le-champ. Il écrivait souvent aux libraires: « N'imprimez pas tant de volumes de moi; on ne va point à la postérité avec un si gros bagage. » On ne l'écoutait pas; on le réimprimait à la hâte; on ne le consultait point; et ce qui est presque incroyable, et très-vrai, c'est qu'on fit à Genève une magnifique édition in-4° dont il ne vit jamais une seule feuille, et dans laquelle on inséra plusieurs ouvrages qui ne sont pas de lui, et dont les auteurs sont connus. C'est à propos de toutes ces éditions qu'il disait et qu'il écrivait à ses amis: « Je me regarde comme un homme mort dont on vend les meubles. »

Le premier magistrat et le premier pasteur évangélique de Lausanne ayant établi une imprimerie dans cette ville, on y fit, sous le nom de Londres, une édition appelée complète. Les éditeurs y ont inséré plus de cent petites pièces en prose et en vers, qui ne peuvent être ni de lui, ni d'un homme de goût, ni d'un homme du monde; telles que celle-ci, qui se trouve dans les opuscules de l'abbé de Grécourt:

Belle maman, soyez l'arbitre
Si la fièvre n'est pas un titre
Suffisant pour me disculper.
Je suis au lit comme un bélître,
Et c'est à force de lamper;

Mais j'espère d'en réchapper,
Puisqu'en recevant cette épître,
L'amour me dresse mon pupître.

Telle est une apothéose de mademoiselle Le Couvreur, faite par un précepteur nommé Bonneval :

Quel contraste frappe mes yeux !
Melpomène ici désolée,
Élève, avec l'aveu des Dieux,
Un magnifique mausolée.

Telle est cette pièce misérable :

Adieu ma pauvre tabatière,
Adieu doux fruit de mes écus.

Telle est cette autre, intitulée *le Loup moraliste*.

Telle est, je ne sais quelle ode, qui semble être d'un cocher de Vertamon, devenu capucin, intitulée *le vrai Dieu*.

Ces bêtises étaient soigneusement recueillies dans l'édition complète, d'après les livres nouveaux de madame Oudot, les *Almanachs des Muses, le Portefeuille retrouvé*, et les autres ouvrages de génie qui bordent, à Paris, le Pont-Neuf et le quai des Théatins. Elles se trouvent en très-grand nombre dans le vingt-troisième tome de cette édition de Lausanne. Tout ce fatras est fait pour les halles. Les éditeurs ont eu encore la bonté d'imprimer à la tête de ces platitudes dégoûtantes, *le tout revu et corrigé par l'auteur même*, qui assurément n'en avait rien vu. Ce n'est pas ainsi que Robert Étienne imprimait. L'antique disette de livres était bien préférable à cette multitude accablante d'écrits qui inondent aujour-

d'hui Paris et Londres, et aux sonnets qui pleuvent dans l'Italie.

Quand on falsifia quelques-unes de ces lettres qu'on imprima en Hollande, sous le titre de *Lettres secrètes*, il parodia cette ancienne épigramme :

Voici donc mes lettres secrètes :
Si secrètes, que pour lecteur
Elles n'ont que leur imprimeur,
Et ces messieurs qui les ont faites.

Nous voulons bien ne pas dire quel est le galant homme qui fit imprimer en 1766, à Amsterdam, sous le titre de Genève, les *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse, avec des notes historiques et critiques.* Cet éditeur compte, parmi ses amis du Parnasse, la reine de Suède, l'électeur Palatin, le roi de Pologne, le roi de Prusse. Voilà de bons amis intimes et un beau Parnasse. L'éditeur, non content de cette extrême impertinence, y ajouta, pour vendre son livre, la friponnerie dont La Beaumelle avait donné le premier exemple. Il falsifia quelques lettres qui avaient en effet couru, et, entre autres, une lettre sur la langue française et l'italienne, écrite en 1761 à M. Tovazi Deodati, dans laquelle ce faussaire déchire avec la plus plate grossièreté les plus grands seigneurs de France. Heureusement il prêtait son style à l'auteur sous le nom duquel il écrivait pour le perdre. Il fait dire à M. de Voltaire que *les dames de Versailles sont d'agréables commères, et que Jean-Jacques Rousseau est leur tou-tou.* C'est ainsi qu'en France nous avons eu de puissans génies à deux sous la feuille, qui ont fait les *Lettres de Ninon, de Maintenon, du cardinal Alberoni, de la*

reine *Christine*, de *Mandrin*, etc. Le plus naturel de ces beaux esprits (1) était celui qui disait : « Je m'occupe à présent à faire des *Pensées de la Rochefoucauld.* »

(1) Capron, dentiste très-connu dans son temps.

FIN DU COMMENTAIRE HISTORIQUE.

AVERTISSEMENT

DES ÉDITEURS DE KEHL

Sur les deux Éloges suivans.

On a cru devoir imprimer ici ces deux éloges, consacrés à la mémoire de Voltaire par deux de ses disciples.

L'éloge prononcé solennellement dans l'académie de Prusse est une assez belle réparation de la tyrannie exercée à Francfort. Ce n'est pas, comme les hommes puissans sont trop tentés de le croire, que des louanges expient des injustices, et qu'ils n'aient plus rien à se reprocher lorsqu'ils ont daigné dire quelque bien de ceux qui ont été opprimés par leurs ordres. Cette contradiction coûte moins à leur amour-propre que le noble aveu d'une erreur; et nous sommes fâchés que le roi de Prusse ne se soit pas élevé au-dessus de cette petitesse commune.

Le discours de M. de La Harpe est un monument élevé par l'admiration et par la reconnaissance. Aucun des hommes de lettres dont Voltaire a été le maître et le modèle, n'a plus hérité de la justesse et de la pureté de son goût, et ne s'est montré plus digne, par ses propres ouvrages, de louer en lui l'écrivain et le poète.

Autrefois chaque auteur mettait bonnement à la tête de ses livres les éloges en vers que ses amis s'étaient hâtés d'en faire d'avance; et depuis peu on a grossi les éditions de plusieurs écrivains célèbres d'un fatras de critiques, de réfutations et d'apologies. Nous sommes loin d'approuver ces petites ruses de la vanité des auteurs et de l'avarice des éditeurs; mais il

n'en est pas moins vrai que les ouvrages dont un homme célèbre est l'objet, sont mieux placés dans la collection de ses œuvres, lorsque le nom de leur auteur, ou leur mérite réel, les en rend dignes, que dans les œuvres de ceux mêmes qui les ont faits. C'est un défaut, dans un ouvrage, d'être plus recherché pour l'auteur que pour le sujet. Cela prouve, ou que le sujet a été mal choisi, ou que l'auteur l'a traité avec plus de prétention que de raison ou de goût.

ÉLOGE

DE VOLTAIRE,

PAR LE ROI DE PRUSSE, FRÉDÉRIC-LE-GRAND (1).

MESSIEURS,

Dans tous les siècles, surtout chez les nations les plus ingénieuses et les plus polies, les hommes d'un génie élevé et rare ont été honorés pendant leur vie, et encore plus après leur mort. On les considérait comme des phénomènes qui répandaient leur éclat sur leur patrie. Les premiers législateurs qui apprirent aux hommes à vivre en société; les premiers héros qui défendirent leurs concitoyens; les philosophes qui pénétrèrent dans les abîmes de la nature, et qui découvrirent quelques vérités; les poètes qui transmirent les belles actions de leurs contemporains aux races futures; tous ces hommes furent regardés comme des êtres supérieurs à l'espèce humaine. On les croyait favorisés d'une inspiration particulière de la Divinité. De là vint qu'on éleva des autels à Socrate, qu'Hercule passa pour un dieu, que la Grèce honorait Orphée, et que sept villes se disputèrent la gloire d'avoir vu naître Homère. Le peuple d'Athènes, dont l'éducation était la plus perfectionnée, savait l'*Iliade* par cœur, et célébrait avec sensibilité la gloire de ses anciens héros dans les chants de ce poëme. On voit également que Sophocle, qui remporta la palme du

(1) Écrit au camp de Schatzar, lu à l'académie royale des sciences et belles-lettres de Berlin, dans une assemblée publique, extraordinairement convoquée pour cet objet, le 26 de novembre 1778.

théâtre, fut en grande estime pour ses talens; et de plus, que la république d'Athènes le revêtit des charges les plus considérables. Tout le monde sait combien Eschine, Périclès, Démosthène, furent estimés; et que Périclès sauva deux fois la vie à Diagoras, la première en le garantissant contre la fureur des sophistes, et la seconde fois en l'assistant par ses bienfaits. Quiconque en Grèce avait des talens, était sûr de trouver des admirateurs, et même des enthousiastes: ces puissans encouragemens développaient le génie, et donnaient à l'esprit cet essor qui l'élève et lui fait franchir les bornes de la médiocrité. Quelle émulation n'était-ce pas pour les philosophes, d'apprendre que Philippe de Macédoine choisit Aristote comme le seul précepteur digne d'élever Alexandre? Dans ce beau siècle, tout mérite avait sa récompense, tout talent ses honneurs. Les bons auteurs étaient distingués; les ouvrages de Thucydide, de Xénophon, se trouvaient entre les mains de tout le monde; enfin chaque citoyen semblait participer à la célébrité de ces génies qui élevèrent alors le nom de la Grèce au-dessus de celui de tous les autres peuples.

Bientôt après, Rome nous fournit un spectacle semblable. On y voit Cicéron qui, par son esprit philosophique et par son éloquence, s'éleva au comble des honneurs. Lucrèce ne vécut pas assez pour jouir de sa réputation. Virgile et Horace furent honorés des suffrages de ce peuple-roi; ils furent admis aux familiarités d'Auguste, et participèrent aux récompenses que ce tyran adroit répandait sur ceux qui, célébrant ses vertus, fesaient illusion sur ses vices.

A l'époque de la renaissance des lettres dans notre occident, l'on se rappelle avec plaisir l'empressement avec lequel les Médicis et quelques souverains pontifes accueillirent les gens de lettres. On sait que

Pétrarque fut couronné poète, et que la mort ravit au Tasse l'honneur d'être couronné dans ce même Capitole où jadis avaient triomphé les vainqueurs de l'univers. Louis XIV, avide de tout genre de gloire, ne négligea pas celui de récompenser ces hommes extraordinaires que la nature produisit sous son règne. Il ne se borna pas à combler de bienfaits Bossuet, Fénélon, Racine, Despréaux; il étendit sa munificence sur tous les gens de lettres, en quelque pays qu'ils fussent, pour peu que leur réputation fût parvenue jusqu'à lui.

Tel est le cas qu'ont fait tous les âges de ces génies heureux qui semblent ennoblir l'espèce humaine, et dont les ouvrages nous délassent et nous consolent des misères de la vie. Il est donc bien juste que nous payions aux mânes du grand homme dont l'Europe déplore la perte, le tribut d'éloges et d'admiration qu'il a si bien mérité.

Nous ne nous proposons pas, messieurs, d'entrer dans le détail de la vie privée de M. de Voltaire. L'histoire d'un roi doit consister dans l'énumération des bienfaits qu'il a répandus sur ses peuples; celle d'un guerrier, dans ses campagnes; celle d'un homme de lettres, dans l'analyse de ses ouvrages : les anecdotes peuvent amuser la curiosité, les actions instruisent. Mais, comme il est impossible d'examiner en détail la multitude d'ouvrages que nous devons à la fécondité de M. de Voltaire, vous voudrez bien, messieurs, vous contenter de l'esquisse légère que je vous en tracerai, me bornant d'ailleurs à n'effleurer qu'en passant les événemens principaux de sa vie. Ce serait donc déshonorer M. de Voltaire que de s'appesantir sur des recherches qui ne concernent que sa famille. A l'opposé de ceux qui doivent tout à leurs ancêtres, et rien à eux-mêmes, il devait tout

à la nature : il fut seul l'instrument de sa fortune et de sa réputation. On doit se contenter de savoir que ses parens, qui avaient des emplois dans la robe, lui donnèrent une éducation honnête ; il étudia au collége de Louis-le-Grand, sous les pères Porée et Tournemine, qui furent les premiers à découvrir les étincelles de ce feu brillant dont ses ouvrages sont remplis.

Quoique jeune, M. de Voltaire n'était pas regardé comme un enfant ordinaire; sa verve s'était déjà fait connaître. C'est ce qui l'introduisit dans la maison de madame de Rupelmonde : cette dame, charmée de la vivacité d'esprit et des talens du jeune poète, le produisit dans les meilleures sociétés de Paris. Le grand monde devint pour lui l'école où son goût acquit ce tact fin, cette politesse et cette urbanité à laquelle n'atteignent jamais ces savans érudits et solitaires, qui jugent mal de ce qui peut plaire à la société raffinée, trop éloignée de leur vue pour qu'ils puissent la connaître. C'est principalement au ton de la bonne compagnie, à ce vernis répandu dans les ouvrages de M. de Voltaire, que ceux-ci doivent la vogue dont ils jouissent.

Déjà sa tragédie d'*OEdipe* et quelques vers agréables de société avaient paru dans le public, lorsqu'il se débita à Paris une satire en vers indécens contre le duc d'Orléans, alors régent de France. Un certain La Grange, auteur de cette œuvre de ténèbres, pour éviter d'être soupçonné, trouva le moyen de la faire passer sous le nom de M. de Voltaire. Le gouvernement agit avec précipitation ; le jeune poète, tout innocent qu'il était, fut arrêté et conduit à la Bastille, où il demeura quelques mois. Mais, comme le propre de la vérité est de se faire jour tôt ou tard, le coupable fut puni, et M. de Voltaire justifié et relâché.

Croiriez-vous, messieurs, que ce fut à la Bastille même que notre jeune poète composa les deux premiers chants de sa *Henriade?* Cependant cela est vrai : sa prison devint pour lui un Parnasse où les muses l'inspirèrent. Ce qu'il y a de certain, c'est que le second chant est demeuré tel qu'il l'avait d'abord minuté : faute de papier et d'encre, il en apprit les vers par cœur et les retint.

Peu après son élargissement, soulevé contre les indignes traitemens et les opprobres dont il avait enduré la honte dans sa patrie, il se retira en Angleterre, où il éprouva non-seulement l'accueil le plus favorable du public, mais où bientôt il forma un nombre d'enthousiastes. Il mit à Londres la dernière main à *la Henriade*, qu'il publia alors sous le nom du poëme de *la Ligue*. Notre jeune poète, qui savait tout mettre à profit, pendant qu'il fut en Angleterre, s'appliqua principalement à l'étude de la philosophie. Les plus sages et les plus profonds philosophes y florissaient alors. Il saisit le fil avec lequel le circonspect Locke s'était conduit dans le dédale de la métaphysique; et, refrénant son imagination impétueuse, il l'assujettit aux calculs laborieux de l'immortel Newton. Il s'appropria si bien les découvertes de ce philosophe, et ses progrès furent tels, que, dans un abrégé, il exposa si clairement le système de ce grand homme, qu'il le mit à la portée de tout le monde.

Avant lui, M. de Fontenelle était l'unique philosophe qui, répandant des fleurs sur l'aridité de l'astronomie, l'eût rendue susceptible d'amuser le loisir du beau sexe. Les Anglais étaient flattés de trouver un Français qui, non content d'admirer leurs philosophes, les traduisait dans sa langue. Tout ce qu'il y avait de plus illustre à Londres s'empressait à le posséder; jamais étranger ne fut accueilli plus favora-

blement de cette nation : mais, quelque flatteur que fût ce triomphe pour l'amour-propre, l'amour de la patrie l'emporta dans le cœur de notre poète, et il retourna en France.

Les Parisiens, éclairés par les suffrages qu'une nation aussi savante que profonde avait donnés à notre jeune auteur, commencèrent à se douter que dans leur sein il était né un grand homme. Alors parurent les *Lettres sur les Anglais*, où l'auteur peint, avec des traits forts et rapides, les mœurs, les arts, les religions et le gouvernement de cette nation. La tragédie de *Brutus*, faite pour plaire à ce peuple libre, succéda bientôt après, ainsi que *Mariamne* et une foule d'autres pièces (1).

Il se trouvait alors en France une dame célèbre par son goût pour les arts et pour les sciences. Vous devinez bien, messieurs, que c'est l'illustre marquise du Châtelet dont nous voulons parler. Elle avait lu les ouvrages philosophiques de notre jeune auteur; bientôt elle fit sa connaissance : le désir de s'instruire, l'ardeur d'approfondir le peu de vérités qui sont à la portée de l'esprit humain, resserra les liens de cette amitié, et la rendit indissoluble. Madame du Châtelet abandonna tout de suite *la Théodicée* de Leibnitz, et les romans ingénieux de ce philosophe, pour adopter à leur place la méthode circonspecte et prudente de Locke, moins propre à satisfaire une curiosité avide qu'à contenter la raison sévère. Elle apprit assez de géométrie pour suivre Newton dans les calculs abstraits; son application fut même assez persévérante pour composer un abrégé de ce système à l'usage de son fils. Cirey devint bientôt la retraite philoso-

(1) *Mariamne* avait été représentée en 1724, avant le voyage de l'auteur en Angleterre.

phique de ces deux amis. Ils y composaient, chacun de son côté, des ouvrages de genres différens qu'ils se communiquaient, tâchant, par des marques réciproques, de porter leurs productions au degré de perfection où elles pouvaient probablement atteindre. Là, furent composées *Zaïre*, *Alzire*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Catilina*, *Électre* ou *Oreste*.

M. de Voltaire, qui fesait tout entrer dans la sphère de son activité, ne se bornait pas uniquement au plaisir d'enrichir le théâtre par ses tragédies. Ce fut proprement pour l'usage de la marquise du Châtelet qu'il composa son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*. Le *Siècle de Louis XIV* et l'*Histoire de Charles XII* avaient déjà paru (1).

Un auteur d'autant de génie, autant varié que correct, n'échappa point à l'académie française; elle le revendiqua comme un bien qui lui appartenait. Il devint membre de ce corps illustre dont il fut un des plus beaux ornemens. Louis XV l'honora de la charge de son gentilhomme ordinaire, et de celle d'historiographe de France qu'il avait, pour ainsi dire, déjà remplie, en écrivant le *Siècle de Louis XIV*.

Quoique M. de Voltaire fût sensible à des marques d'approbation aussi éclatantes, il l'était pourtant davantage à l'amitié. Inséparablement lié avec madame du Châtelet, le brillant d'une grande cour n'offusqua pas ses yeux au point de lui faire préférer la splendeur de Versailles au séjour de Lunéville, bien moins la retraite champêtre de Cirey. Ces deux amis y jouissaient paisiblement de la portion de bonheur dont l'humanité est susceptible, quand la mort de la marquise du Châtelet mit fin à cette belle union. Ce fut

(1) L'*Histoire de Charles XII* est de 1731. Le *Siècle de Louis XIV* ne parut qu'en 1752. Madame du Châtelet était morte en 1749.

un coup assommant pour la sensibilité de M. de Voltaire, qui eut besoin de toute sa philosophie pour y résister.

Précisément dans le temps qu'il fesait usage de toutes ses forces pour apaiser sa douleur, il fut appelé à la cour de Prusse. Le roi, qui l'avait vu en l'année 1740, désirait de posséder ce génie aussi rare qu'éminent; ce fut en 1752 qu'il vint à Berlin. Rien n'échappait à ses connaissances; sa conversation était aussi instructive qu'agréable; son imagination aussi brillante que variée; son esprit aussi prompt que présent: il suppléait, par les grâces de la fiction, à la stérilité des matières; en un mot, il fesait les délices de toutes les sociétés. Une malheureuse dispute qui s'éleva entre lui et M. de Maupertuis, brouilla ces deux savans, qui étaient faits pour s'aimer et non pour se haïr; et la guerre qui survint en 1756 inspira à M. de Voltaire le désir de fixer son séjour en Suisse. Il se rendit à Genève, à Lausanne; ensuite il fit l'acquisition des Délices, et enfin il s'établit à Ferney. Son loisir se partageait entre l'étude et l'ouvrage; il lisait et composait. Il occupait ainsi, par la fécondité de son génie, tous les libraires de ces cantons.

La présence de M. de Voltaire, l'effervescence de son génie, la facilité de son travail, persuada à tout son voisinage qu'il n'y avait qu'à le vouloir pour être bel-esprit. Ce fut comme une espèce de maladie épidémique dont les Suisses, qui passent d'ailleurs pour n'être pas les plus déliés, furent atteints; ils n'exprimaient plus les choses les plus communes que par antithèses ou en épigrammes. La ville de Genève fut le plus vivement atteinte de cette contagion; les bourgeois, qui se croyaient au moins des Lycurgue, étaient tous disposés à donner de nouvelles lois à leur patrie; mais aucun ne voulait obéir à celles qui sub-

sistaient. Ces mouvemens, causés par un zèle de liberté malentendue, donnèrent lieu à une espèce d'émeute ou de guerre qui ne fut que ridicule. M. de Voltaire ne manqua pas d'immortaliser cet événement en chantant cette soi-disante guerre sur le ton que celle des rats et des grenouilles l'avait été autrefois par Homère. Sa plume féconde enfantait tantôt des ouvrages de théâtre, tantôt des mélanges de philosophie et d'histoire, tantôt des romans allégoriques et moraux : mais en même temps qu'il enrichissait ainsi la littérature de ses nouvelles productions, il s'appliquait à l'économie rurale. On voit combien un bon esprit est susceptible de toute sorte de formes. Ferney était une terre presque dévastée quand notre philosophe l'acquit ; il la remit en culture ; non-seulement il la repeupla, mais il y établit encore quantité de manufacturiers et d'artistes.

Ne rappelons pas, messieurs, trop promptement les causes de notre douleur ; laissons encore M. de Voltaire tranquillement à Ferney, et jetons en attendant un regard plus attentif et plus réfléchi sur la multitude de ses différentes productions. L'histoire rapporte que Virgile, en mourant, peu satisfait de l'*Énéide,* qu'il n'avait pu autant perfectionner qu'il aurait désiré, voulait la brûler. La longue vie dont jouit M. de Voltaire lui permit de limer et de corriger son poëme de *la Ligue*, et de le porter à la perfection où il est parvenu maintenant, sous le nom de *la Henriade.*

Les envieux de notre auteur lui reprochèrent que son poëme n'était qu'une imitation de l'*Énéide;* et il faut convenir qu'il y a des chants dont les sujets se ressemblent : mais ce ne sont pas des copies serviles. Si Virgile dépeint la destruction de Troie, Voltaire étale les horreurs de la Saint-Barthélemi ; aux amours

de Didon et d'Énée on compare les amours de Henri IV et de la belle Gabrielle d'Estrées; à la descente d'Énée aux enfers, où Anchise lui découvre la postérité qui doit naître de lui, l'on oppose le songe de Henri IV, et l'avenir que saint Louis dévoile en lui annonçant le destin des Bourbons. Si j'osais hasarder mon sentiment, j'adjugerais l'avantage de deux de ces chants au français, savoir, celui de la Saint-Barthélemi et du songe de Henri IV. Il n'y a que les amours de Didon où il paraît que Virgile l'emporte sur Voltaire; parce que l'auteur latin intéresse et parle au cœur, et que l'auteur français n'emploie que les allégories.

Mais si l'on veut examiner ces deux poëmes de bonne foi, sans préjugés pour les anciens ni pour les modernes, on conviendra que beaucoup de détails de l'*Énéide* ne seraient pas tolérés de nos jours dans les ouvrages de nos contemporains; comme, par exemple, les honneurs funèbres qu'Énée rend à son père Anchise, la fable des harpies, la prophétie qu'elles font aux Troyens qu'ils seront réduits à manger leurs assiettes, et cette prophétie qui s'accomplit; la truie avec ses trente petits, qui désigne le lieu d'établissement où Énée doit trouver la fin de ses travaux; ses vaisseaux changés en nymphes; un cerf tué par Ascagne, qui occasione la guerre des Troyens et des Rutules; la haine que les dieux mettent dans le cœur d'Amate et de Lavinie contre cet Énée que Lavinie épouse à la fin. Ce sont peut-être ces défauts, dont Virgile était lui-même mécontent, qui l'avaient déterminé à brûler son ouvrage, et qui, selon le sentiment des censeurs judicieux, doivent placer l'*Énéide* au-dessous de *la Henriade*.

Si les difficultés vaincues sont le mérite d'un auteur, il est certain que M. de Voltaire en trouva plus

à surmonter que Virgile. Le sujet de *la Henriade* est la réduction de Paris, due à la conversion de *Henri IV*. Le poète n'avait donc pas la liberté de mouvoir à son gré le système merveilleux; il était réduit à se borner aux mystères des chrétiens, bien moins féconds en images agréables et pittoresques que n'était la mythologie des Gentils. Toutefois on ne saurait lire le dixième chant de *la Henriade*, sans convenir que les charmes de la poésie ont le don d'ennoblir tous les sujets qu'elle traite. M. de Voltaire fut le seul mécontent de son poëme; il trouvait que son héros n'était pas exposé à d'assez grands dangers, et que par conséquent il devait intéresser moins qu'Énée, qui ne sort jamais d'un péril sans retomber dans un autre.

En portant le même esprit d'impartialité à l'examen des tragédies de M. de Voltaire, l'on conviendra qu'en quelques points il est supérieur à Racine, et que dans d'autres il est inférieur à ce célèbre dramatique. Son *OEdipe* fut la première pièce qu'il composa. Son imagination s'était empreinte des beautés de Sophocle et d'Euripide, et sa mémoire lui rappelait sans cesse l'élégance continue et fluide de Racine: fort de ce double avantage, sa première production passa au théâtre comme un chef-d'œuvre. Quelques censeurs, peut-être trop sourcilleux, trouvèrent à redire qu'une vieille Jocaste sentît renaître, à la présence de Philoctète, une passion presque éteinte: mais si l'on avait élagué le rôle de Philoctète on n'aurait pas joui des beautés que produit le contraste de son caractère avec celui d'OEdipe.

On jugea que son *Brutus* était plutôt propre à être représenté sur le théâtre de Londres que sur celui de Paris; parce qu'en France, un père qui, de sang-froid, condamne son fils à la mort, est envisagé comme un barbare; et qu'en Angleterre, un consul qui sacrifie

son propre sang à la liberté de sa patrie, est regardé comme un dieu.

Sa *Mariamne* et un nombre d'autres pièces signalèrent encore l'art et la fécondité de sa plume; cependant il ne faut pas déguiser que des critiques, peut-être trop sévères, reprochèrent à notre poète que la contexture de ses tragédies n'approchait pas du naturel et de la vraisemblance de celles de Racine. Voyez, disent-ils, représenter *Iphigénie*, *Phèdre*, *Athalie*: vous croyez assister à une action qui se développe sans peine devant vos yeux; au lieu qu'au spectacle de *Zaïre*, il faut vous faire illusion sur la vraisemblance, et couler légèrement sur certains défauts qui vous choquent. Ils ajoutent que le second acte est un hors-d'œuvre : vous êtes obligé d'endurer le radotage du vieux Lusignan, qui, se retrouvant dans son palais, ne sait où il est; qui parle de ses anciens faits d'armes, comme un lieutenant-colonel du régiment de Navarre, devenu gouverneur de Péronne. On ne sait pas trop comment il reconnaît ses enfans. Pour rendre sa fille chrétienne, il lui raconte qu'elle est sur la montagne où Abraham sacrifia ou voulut sacrifier son fils Isaac au Seigneur. Il l'engage à se faire baptiser après que Châtillon atteste l'avoir baptisée lui-même; et c'est là le nœud de la pièce. Après que Lusignan a rempli cet acte froid et languissant, il meurt d'apoplexie, sans que personne s'intéresse à son sort. Il semble, puisqu'il fallait un prêtre et un sacrement pour former cette intrigue, qu'on aurait pu substituer au baptême la communion.

Mais quelque solides que puissent être ces remarques, on les perd de vue au cinquième acte : l'intérêt, la pitié, la terreur, que ce grand poète a l'art d'exciter si supérieurement, entraînent l'auditeur, qui,

agité de passions aussi fortes, oublie de petits défauts en faveur d'aussi grandes beautés.

On conviendra donc que M. Racine a l'avantage d'avoir quelque chose de plus naturel, de plus vraisemblable dans la texture de ses drames, et qu'il règne une élégance continue, une mollesse, un fluide dans sa versification, dont aucun poète n'a pu approcher depuis. D'autre part, en exceptant quelques vers trop épiques dans les pièces de M. de Voltaire, il faut convenir qu'au cinquième acte près de *Catilina*, il a possédé l'art d'accroître l'intérêt de scène en scène, d'acte en acte, et de le pousser au plus haut point à la catastrophe : c'est bien là le comble de l'art.

Son génie universel embrassait tous les genres. Après s'être essayé contre Virgile, et l'avoir peut-être surpassé, il voulait se mesurer avec l'Arioste. Il composa *la Pucelle* dans le goût du *Roland furieux*. Ce poëme n'est point une imitation de l'autre; la fable, le merveilleux, les épisodes, tout y est original, tout y respire la gaîté d'une imagination brillante.

Ses vers de société fesaient les délices de toutes les personnes de goût. L'auteur seul n'en tenait aucun compte, quoique Anacréon, Horace, Ovide, Tibulle, ni tous les auteurs de la belle antiquité ne nous aient laissé aucun modèle en ces genres qu'il n'eût égalé. Son esprit enfantait ces ouvrages sans peine; cela ne le satisfesait pas : il croyait que, pour posséder une réputation bien méritée, il fallait l'acquérir en vainquant les plus grands obstacles.

Après vous avoir fait un précis des talens du poète, passons à ceux de l'historien. L'*Histoire de Charles XII* fut la première qu'il composa; il devint le Quinte-Curce de cet Alexandre. Les fleurs qu'il répand sur sa matière, n'altèrent point le fond de la

vérité. Il peint la valeur brillante du héros du Nord avec les plus vives couleurs, sa fermeté dans de certaines occasions, son obstination en d'autres, sa prospérité et ses malheurs.

Après avoir éprouvé ses forces sur Charles XII, il essaya de hasarder l'Histoire du *Siècle de Louis XIV*. Ce n'est plus le style romanesque de Quinte-Curce qu'il emploie; il y substitua celui de Cicéron qui, plaidant pour la loi Manilia, fait l'éloge de Pompée. C'est un auteur français qui relève avec enthousiasme les événemens fameux de ce beau siècle, qui expose dans le jour le plus brillant les avantages qui donnèrent alors à sa nation une prépondérance sur d'autres peuples; les grands génies en foule qui se trouvèrent sous la main de Louis XIV; le règne des arts et des sciences protégés par une cour polie; les progrès de l'industrie en tout genre; et cette puissance intrinséque de la France, qui rendait en quelque sorte son roi l'arbitre de l'Europe.

Cet ouvrage unique méritait d'attirer à M. de Voltaire l'attachement et la reconnaissance de toute la nation française, qu'il a mieux relevée qu'elle ne l'a été par aucun de ses autres écrivains.

C'est encore un style différent qu'il emploie dans son *Essai sur l'esprit et les mœurs des nations* : le style en est fort simple; le caractère de son esprit se manifeste plus dans la façon dont il a traité cette histoire, que dans ses autres écrits. On y voit la fougue d'un génie supérieur qui voit tout dans le grand, qui s'attache à ce qu'il y a d'important, et néglige tous les petits détails. Cet ouvrage n'est pas composé pour apprendre l'histoire à ceux qui ne l'ont pas étudiée, mais pour en rappeler les faits principaux dans la mémoire de ceux qui la savent. Il s'attache à la première loi de l'histoire, qui est de dire la vérité; et les ré-

flexions qu'il y sème ne sont pas des hors-d'œuvre, elles naissent de la matière même.

Il nous reste une foule d'autres traités de M. de Voltaire, qu'il est presque impossible d'analyser. Les uns roulent sur des sujets de critique: dans d'autres, ce sont des matières métaphysiques qu'il éclaircit; dans d'autres encore, d'astronomie, d'histoire, de physique, d'éloquence, de poétique, de géométrie. Ses romans même portent un caractère original : *Zadig*, *Micromégas*, *Candide*, sont des ouvrages qui, semblant respirer la frivolité, contiennent des allégories morales ou des critiques de quelques systèmes modernes, où l'utile est inséparablement uni à l'agréable.

Tant de talens, tant de connaissances diverses, réunies en une seule personne, jettent les lecteurs dans un étonnement mêlé de surprise.

Récapitulez, messieurs, la vie des grands hommes de l'antiquité, dont les noms nous sont parvenus; vous trouverez que chacun d'eux se bornait à son seul talent. Aristote et Platon étaient philosophes; Eschine et Démosthène, orateurs; Homère, poète épique; Sophocle, poète tragique; Anacréon, poète agréable; Thucydide et Xénophon, historiens : de même que, chez les Romains, Virgile, Horace, Ovide, Lucrèce, n'étaient que poètes; Tite-Live et Varron, historiens; Crassus, le vieil Antoine et Hortensius s'en tenaient à leurs harangues. Cicéron, ce consul orateur, défenseur et père de la patrie, est le seul qui ait réuni des talens et des connaissances diverses : il joignait au grand art de la parole, qui le rendait supérieur à tous ses contemporains, une étude approfondie de la philosophie, telle qu'elle était connue de son temps. C'est ce qui paraît par ses *Tusculanes*, par son admirable traité *De la Nature des dieux*, par celui des

Offices, qui est peut-être le meilleur ouvrage de morale que nous ayons. Cicéron fut même poète; il traduisit en latin les vers d'Aratus, et l'on croit que ses corrections perfectionnèrent le poëme de Lucrèce.

Il nous a donc fallu parcourir l'espace de dix-sept siècles pour trouver, dans la multitude des hommes qui composent le genre humain, le seul Cicéron dont nous puissions comparer les connaissances avec celles de notre illustre auteur. L'on peut dire, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, que M. de Voltaire valait seul toute une académie. Il y a de lui des morceaux où l'on croit reconnaître Bayle armé de tous les argumens de sa dialectique; d'autres où l'on croit lire Thucydide; ici, c'est un physicien qui découvre les secrets de la nature; là, c'est un métaphysicien qui, s'appuyant sur l'analogie et l'expérience, suit à pas mesurés les traces de Locke. Dans d'autres ouvrages vous trouvez l'émule de Sophocle; là, vous le voyez répandre des fleurs sur ses traces; ici, il chausse le brodequin comique. Mais il semble que l'élévation de son esprit ne se plaisait pas à borner son essor à égaler Térence ou Molière: bientôt vous le voyez monter sur Pégase, qui, en étendant ses ailes, le transporte au haut de l'Hélicon, où le dieu des Muses lui adjuge sa place entre Homère et Virgile.

Tant de productions différentes et d'aussi grands efforts de génie produisirent à la fin une vive sensation sur les esprits; et l'Europe applaudit aux talens supérieurs de M. de Voltaire. Il ne faut pas croire que la jalousie et l'envie l'épargnassent; elles aiguisèrent tous leurs traits pour l'accabler. Cet esprit d'indépendance, inné dans les hommes, qui leur inspire une aversion contre l'autorité la plus légitime, les révoltait avec bien plus d'aigreur contre une supériorité de talens à laquelle leur faiblesse ne

put atteindre. Mais les cris de l'envie étaient étouffés par de plus forts applaudissemens; les gens de lettres s'honoraient de la connaissance de ce grand homme. Quiconque était assez philosophe pour n'estimer que le mérite personnel, plaçait M. de Voltaire bien au-dessus de ceux dont les ancêtres, les titres, l'orgueil et les richesses font tout le mérite. M. de Voltaire était du petit nombre des philosophes qui pouvaient dire : *Omnia mecum porto*. Des princes, des souverains, des rois, des impératrices le comblèrent des marques de leur estime et de leur admiration. Ce n'est pas que nous prétendions insinuer que les grands de la terre soient les meilleurs appréciateurs du mérite; mais cela prouve au moins que la réputation de notre auteur était si généralement établie, que les chefs des peuples, loin de contredire la voix publique, croyaient devoir s'y conformer.

Cependant, comme dans ce monde le mal se trouve partout mêlé au bien, il arrivait que M. de Voltaire, sensible à l'applaudissement universel dont il jouissait, ne l'était pas moins aux piqûres de ces insectes qui croupissent dans les fanges de l'Hippocrène. Loin de les punir, il les immortalisait en plaçant leurs noms obscurs dans ses ouvrages. Mais il ne recevait d'eux que des éclaboussures légères, en comparaison des persécutions plus violentes qu'il eut à souffrir des ecclésiastiques, qui, par état, n'étant que des ministres de paix, n'auraient dû pratiquer que la charité et la bienfesance. Aveuglés par un faux zèle autant qu'abrutis par le fanatisme, ils s'acharnèrent sur lui, et voulurent l'accabler en le calomniant. Leur ignorance fit échouer leur projet; faute de lumières, ils confondaient les idées les plus claires : de sorte que les passages où notre auteur insinue la tolérance, furent interprétés par eux comme contenant les dogmes

de l'athéisme. Et ce même Voltaire, qui avait employé toutes les ressources de son génie pour prouver avec force l'existence d'un Dieu, s'entendit accuser, à son grand étonnement, d'en avoir nié l'existence.

Le fiel que ces ames dévotes répandirent si maladroitement sur lui, trouva des approbateurs chez les gens de leur espèce, et non pas chez ceux qui avaient la moindre teinture de dialectique. Son crime véritable consistait en ce qu'il n'avait pas lâchement déguisé dans son histoire les vices de tant de pontifes qui ont déshonoré l'Église; de ce qu'il avait dit avec Fra-Paolo, avec Fleury, et tant d'autres, que souvent les passions influent plus sur la conduite des prêtres que l'inspiration du Saint-Esprit; que dans ses ouvrages il inspire de l'horreur contre ces massacres abominables qu'un faux zèle a fait commettre; et qu'enfin il traitait avec mépris ces querelles inintelligibles et frivoles auxquelles les théologiens de toute secte attachent tant d'importance. Ajoutons à ceci, pour achever ce tableau, que tous les ouvrages de M. de Voltaire se débitaient aussitôt qu'ils sortaient de la presse, et que, dans ce même temps, les évêques voyaient avec un saint dépit leurs mandemens rongés des vers, ou pourrir dans les boutiques de leurs libraires.

Voilà comme raisonnent des prêtres imbéciles. On leur pardonnerait leur bêtise, si leurs mauvais syllogismes n'influaient pas sur le repos des particuliers. Tout ce que la vérité oblige de dire, c'est qu'une aussi fausse dialectique suffit pour caractériser ces êtres vils et méprisables qui, fesant profession de captiver leur raison, font ouvertement divorce avec le bon sens.

Puisqu'il s'agit ici de justifier M. de Voltaire, nous ne devons dissimuler aucune des accusations dont on

le chargea. Les cagots lui imputèrent donc encore d'avoir exposé les sentimens d'Épicure, de Hobbes, de Wolston, du lord Bolingbroke, et d'autres philosophes. Mais n'est-il pas clair que, loin de fortifier ces opinions par ce que tout autre y aurait pu ajouter, il se contente d'être le rapporteur d'un procès dont il abandonne la décision à ses lecteurs? Et de plus, si la religion a pour fondement la vérité, qu'a-t-elle à appréhender de tout ce que le mensonge peut inventer contre elle? M. de Voltaire en était si convaincu, qu'il ne croyait pas que les doutes de quelques philosophes pussent l'emporter sur les inspirations divines.

Mais allons plus loin : comparons la morale répandue dans ses ouvrages à celle de ses persécuteurs. Les hommes doivent s'aimer comme des frères, dit-il; leur devoir est de s'aider mutuellement à supporter le fardeau de la vie, où la somme des maux l'emporte sur celle des biens; leurs opinions sont aussi différentes que leurs physionomies; loin de se persécuter parce qu'ils ne pensent pas de même, ils doivent se borner à rectifier le jugement de ceux qui sont dans l'erreur, par le raisonnement, sans substituer aux argumens le fer et les flammes; en un mot, ils doivent se conduire envers leur prochain comme ils voudraient qu'il en usât envers eux. Est-ce M. de Voltaire qui parle, ou est-ce l'apôtre saint Jean, ou est-ce le langage de l'Évangile?

Opposons à ceci la morale pratique de l'hypocrisie ou du faux zèle; elle s'exprime ainsi : Exterminons ceux qui ne pensent pas ce que nous voulons qu'ils pensent, accablons ceux qui dévoilent notre ambition et nos vices; que Dieu soit le bouclier de nos iniquités; que les hommes se déchirent, que le sang coule, qu'importe, pourvu que notre autorité s'ac-

croisse; rendons Dieu implacable et cruel, pour que la recette des douanes du purgatoire et du paradis augmente nos revenus.

Voilà comme la religion sert souvent de prétexte aux passions des hommes, et comme, par leur perversité, la source la plus pure du bien devient celle du mal.

La cause de M. de Voltaire étant aussi bonne que nous venons de l'exposer, il emporta les suffrages de tous les tribunaux où la raison était plus écoutée que les sophismes mystiques. Quelque persécution qu'il endurât de la haine théologale, il distingua toujours la religion de ceux qui la déshonorent; il rendait justice aux ecclésiastiques dont les vertus ont été le véritable ornement de l'Église; il ne blâmait que ceux dont les mœurs perverses les rendirent l'abomination publique.

M. de Voltaire passa donc ainsi sa vie entre les persécutions de ses envieux et l'admiration de ses enthousiastes, sans que les sarcasmes des uns l'humiliassent, et que les applaudissemens des autres accrussent l'opinion qu'il avait de lui-même : il se contentait d'éclairer le monde, et d'inspirer par ses ouvrages l'amour des lettres et de l'humanité. Non content de donner des préceptes de morale, il prêchait la bienfesance par son exemple. Ce fut lui dont l'appui courageux vint au secours de la malheureuse famille des Calas, qui plaida la cause des Sirven, et les arracha des mains barbares de leurs juges; il aurait ressuscité le chevalier de La Barre, s'il avait eu le don des miracles. Il est beau qu'un philosophe, du fond de sa retraite, élève sa voix; et que l'humanité, dont il est l'organe, force les juges à réformer des arrêts iniques. Si M. de Voltaire n'avait par-

devers lui que cet unique trait, il mériterait d'être placé parmi le petit nombre des véritables bienfaiteurs de l'humanité.

La philosophie et la religion enseignent donc de concert le chemin de la vertu. Voyez lequel est le plus chrétien, ou le magistrat qui force cruellement une famille à s'expatrier, ou le philosophe qui la recueille et la soutient; le juge qui se sert du glaive de la loi pour assassiner un étourdi, ou le sage qui veut sauver la vie du jeune homme pour le corriger; le bourreau de Calas, ou le protecteur de sa famille désolée?

Voilà, messieurs, ce qui rendra la mémoire de M. de Voltaire à jamais chère à ceux qui sont nés avec un cœur sensible et des entrailles capables de s'émouvoir. Quelque précieux que soient les dons de l'esprit, de l'imagination, l'élévation du génie, et les vastes connaissances, ces présens, que la nature ne prodigue que rarement, ne l'emportent cependant jamais sur les actes de l'humanité et de la bienfesance : on admire les premiers, et l'on bénit et vénère les seconds.

Quelque peine que j'aie, messieurs, de me séparer à jamais de M. de Voltaire, je sens cependant que le moment approche où je dois renouveler la douleur que vous cause sa perte. Nous l'avons laissé tranquille à Ferney; des affaires d'intérêt l'engagèrent à se transporter à Paris, où il espérait venir encore assez à temps pour sauver quelques débris de sa fortune d'une banqueroute dans laquelle il se trouvait enveloppé. Il ne voulut pas reparaître dans sa patrie les mains vides; son temps, qu'il partageait entre la philosophie et les belles-lettres, fournissait un nombre d'ouvrages dont il avait toujours quelques-uns en

réserve : ayant composé une nouvelle tragédie dont *Irène* est le sujet, il voulut la produire sur le théâtre de Paris.

Son usage était d'assujettir ses pièces à la critique la plus sévère, avant de les exposer en public. Conformément à ses principes, il consulta à Paris tout ce qu'il avait de gens de goût de sa connaissance, sacrifiant un vain amour-propre au désir de rendre ses travaux dignes de la postérité. Docile aux avis éclairés qu'on lui donna, il se porta avec un zèle et une ardeur singulière à la correction de cette tragédie ; il passa des nuits entières à refondre son ouvrage ; et, soit pour dissiper le sommeil, soit pour ranimer ses sens, il fit un usage immodéré du café : cinquante tasses par jour lui suffirent à peine. Cette liqueur, qui mit son sang dans la plus violente agitation, lui causa un échauffement si prodigieux, que, pour calmer cette espèce de fièvre chaude, il eut recours aux opiats, dont il prit de si fortes doses, que, loin de soulager son mal, elles accélérèrent sa fin. Peu après ce remède, pris avec si peu de ménagement, se manifesta une espèce de paralysie, qui fut suivie du coup d'apoplexie qui termina ses jours.

Quoique M. de Voltaire fût d'une constitution faible ; quoique le chagrin, le souci et une grande application aient affaibli son tempérament, il poussa pourtant sa carrière jusqu'à la quatre-vingt-quatrième année. Son existence était telle, qu'en lui l'esprit l'emportait en tout sur la matière. C'était une ame forte qui communiquait sa vigueur à un corps presque diaphane. Sa mémoire était étonnante : et il conserva toutes les facultés de la pensée et de l'imagination jusqu'à son dernier soupir. Avec quelle joie vous rappellerai-je, messieurs, les témoignages d'admiration et de reconnaissance que les Parisiens rendirent

à ce grand homme durant son dernier séjour dans sa patrie! Il est rare, mais il est beau que le public soit équitable, et qu'il rende justice, de leur vivant, à ces êtres extraordinaires que la nature ne se complaît de produire que de loin en loin, afin qu'ils recueillent de leurs contemporains mêmes les suffrages qu'ils sont sûrs d'obtenir de la postérité.

L'on devait s'attendre qu'un homme qui avait employé toute la sagacité de son génie à célébrer la gloire de sa nation, en verrait rejaillir quelques rayons sur lui-même : les Français l'ont senti, et par leur enthousiasme, ils se sont rendus dignes de partager le lustre que leur compatriote a répandu sur eux et sur le siècle. Mais croirait-on que ce Voltaire, auquel la profane Grèce aurait élevé des autels, qui eût eu dans Rome des statues, auquel une grande impératrice, protectrice des sciences, voulait ériger un monument à Pétersbourg; qui croira, dis-je, qu'un tel être pensa manquer, dans sa patrie, d'un peu de terre pour couvrir ses cendres? Eh quoi! dans le dix-huitième siècle, où les lumières sont plus répandues que jamais, où l'esprit philosophique a tant fait de progrès, il se trouve des hiérophantes, plus barbares que les Hérules, plus dignes de vivre avec les peuples de la Taprobane qu'au milieu de la nation française! Aveuglés par un faux zèle, ivres de fanatisme, ils empêchent qu'on ne rende les derniers devoirs de l'humanité à un des hommes les plus célèbres que jamais la France ait portés. Voilà cependant ce que l'Europe a vu avec une douleur mêlée d'indignation.

Mais, quelle que soit la haine de ces frénétiques, et la lâcheté de leur vengeance, de s'acharner ainsi sur des cadavres, ni les cris de l'envie, ni leurs hurlemens sauvages, ne terniront la mémoire de Voltaire. Le sort le plus doux qu'ils peuvent attendre, est

qu'eux et leurs vils artifices demeurent ensevelis à jamais dans les ténèbres de l'oubli; tandis que la mémoire de Voltaire s'accroîtra d'âge en âge, et transmettra son nom à l'immortalité.

FIN DE L'ÉLOGE DE VOLTAIRE, PAR LE ROI DE PRUSSE.

ÉLOGE

DE VOLTAIRE,

PAR M. DE LA HARPE (1).

Cujus gloriæ neque profuit quisquam laudando, nec vituperando quisquam nocuit. (TIT. LIV.)

HEUREUX, sans doute, celui qui n'aura pas attendu, pour célébrer le génie, que les hommages qu'on lui doit ne puissent plus s'adresser qu'à des cendres insensibles; celui qui s'est acquis le droit de lui rendre témoignage devant la postérité, après avoir osé le lui rendre en présence de l'envie! heureux encore, jusque dans ce devoir douloureux, le panégyriste et l'ami d'un grand homme, si, en approchant de son tombeau (quel qu'il soit hélas!), il peut dire : « La » louange que je t'ai offerte a toujours été pure; ja- » mais elle ne fut ni souillée par l'intérêt, ni exagé- » rée par la complaisance; et comme l'adulation n'y » ajouta rien tant que tu as vécu, l'équité n'en retran- » chera rien quand tu n'es plus. »

Je vais parcourir cette longue suite de travaux qui ont rempli la vie de Voltaire. L'éclat de ses talens

(1) On n'a presque point mis de notes à ce discours, précisément parce qu'il en comportait trop. Tout le personnel de M. de Voltaire, sa vie qui tient à tout, son *Histoire littéraire*, si fertile en événemens, l'examen réfléchi de ses innombrables ouvrages, la foule d'anecdotes et de commentaires dont ils sont susceptibles, tous ces objets, si étendus et si intéressans, auraient été morcelés dans des notes, et sont réservés pour un autre cadre, dans lequel ils occuperont un juste espace. Les personnes dont la curiosité empressée chercherait ici ces détails, doivent songer que la nature de l'ouvrage devait les exclure, et qu'il ne fallait pas que l'orateur empiétât sur le critique, ni le panégyriste sur l'historien. (*Avertissement des Éditeurs de Kehl.*)

paraîtra s'augmenter de celui de ses succès, et l'intérêt qu'ils inspirent s'accroîtra par les contradictions qu'ils ont éprouvées. Cet homme extraordinaire s'agrandira encore plus à nos yeux par cette influence si marquée qu'il a eue sur son siècle, et qui s'étendra dans la postérité. En considérant sa destinée, nous aurons lieu quelquefois de plaindre celui qu'il faudra si souvent admirer; nous reconnaîtrons le sort de l'humanité dans l'homme qui s'est le plus élevé au-dessus d'elle. Ce tableau du génie, fait pour rassembler tant de leçons et tant d'exemples, montrera tout ce qu'il peut obtenir de gloire et rencontrer d'obstacles; et, en voyant tout ce qu'il peut avoir à souffrir, peut-être on sentira davantage tout ce qu'il faut lui pardonner.

PREMIÈRE PARTIE.

Il était passé ce siècle que l'on peut appeler celui de la France, puisqu'il fut l'époque de nos grandeurs, et qu'il a gardé le nom d'un de nos monarques. Déjà commençait à pâlir cette lumière des arts qui s'était levée au milieu de nous, et répandue dans l'Europe; ses clartés les plus brillantes s'étaient toutes éteintes dans la nuit de la tombe. La mort avait frappé les héros, les artistes, les écrivains. Fénélon avait fini ses jours dans l'exil; la cendre de Molière n'avait trouvé qu'à peine où reposer obscurément; Corneille avait survécu quinze ans à son génie; Racine avait lui-même marqué un terme au sien; et enlevé avant le temps, il n'avait rempli ni toute la carrière de son talent, ni celle de la vie. Deux hommes seuls alors pouvaient rappeler encore la splendeur de cet âge qui venait de finir. On eût dit que Rousseau avait hérité de Despréaux même la science si difficile

d'écrire en vers. L'ame tragique de Crébillon, après avoir jeté quelques lueurs sombres dans *Atrée*, et les plus beaux traits de lumière dans *Électre*, s'était enfin élevée dans *Radamiste* aux plus grands effets de l'art; mais, après cet effort, il était tombé au-dessous de lui-même, il ne donnait plus que *Sémiramis* et *Xercès*: et Rousseau, sur nos frontières, corrompant de plus en plus son style, semblait avoir quitté le Parnasse en quittant la France; lorsque *OEdipe* et *la Henriade*, qui se suivirent de près, annoncèrent au monde littéraire le véritable héritier du grand siècle, celui qui devait être l'ornement du nôtre, et qui, remarquable par la hardiesse de ses premiers pas, s'ouvrait déjà plus d'un chemin vers la gloire.

La nature, que nous voulons en vain assujettir à l'uniformité de nos calculs, et qui se plaît si souvent à les démentir par la diversité de ses procédés; la nature, en produisant les grands hommes, sait varier ses moyens autant que leurs caractères. Tantôt elle les mûrit à loisir dans le silence et l'obscurité; et les humains, levant les yeux avec surprise, aperçoivent tout-à-coup à une hauteur immense celui qu'ils ont vu long-temps à côté d'eux; tantôt elle marque le génie naissant d'un trait de grandeur qui est pour lui comme le signe de sa mission, et alors elle semble dire aux hommes, en le leur donnant : Voilà votre maître. C'est avec cet éclat qu'elle montra Voltaire au monde. Destiné à être extraordinaire en tout, il le fut dès son enfance; et, par un double privilége, son esprit était mûr dès ses premières années, comme il fut jeune dans ses dernières. A peine eut-il fait des vers, qu'ils parurent être la langue qui lui appartenait. A peine eut-il reçu quelques leçons de ses maîtres, qu'ils le crurent capable d'en donner. La force de son jugement l'élevait déjà au-dessus de ses con-

temporains, lorsqu'à dix-huit ans il conçut, malgré l'exemple de Corneille et la contagion générale, que l'amour ne devait point se mêler aux horreurs du sujet d'*OEdipe ;* et, s'il fut forcé de céder au préjugé, le courage qu'il eut de se condamner sur cette faute involontaire, était une nouvelle espèce de gloire, celle de l'homme supérieur, qui instruit les autres en se jugeant lui-même. C'était quelque chose, sans doute, de l'emporter sur un ouvrage que défendait le nom de Corneille. Mais qu'il était beau surtout de balancer Sophocle dans l'un de ses chefs-d'œuvre ; d'annoncer, dès le premier moment, ce goût des beautés antiques que Racine n'eut qu'après plusieurs essais ; enfin, de posséder de si bonne heure le grand art de l'éloquence tragique ! Tout se réunit alors pour faire de ce brillant coup d'essai le présage des plus hautes destinées : Corneille vaincu, Sophocle égalé, la scène française relevée ; l'envie déjà avertie, et poussant un long cri, comme le monstre qui a senti sa proie ; la voix des hommes justes nommant un successeur à Racine ; enfin, au milieu de tant d'honneurs, le jeune auteur s'élevant, par l'aveu de ses fautes, au-dessus de son propre ouvrage, et à la hauteur de l'art.

La muse de l'épopée avait paru jusque-là nous être encore étrangère ; et même, dans ce siècle mémorable où il semblait que la gloire n'eût rien à refuser à Louis XIV et à la France, c'était la seule exception qu'elle eût mise à ses faveurs. On en accusait à la fois, et le génie de notre langue, et celui de notre nation. Voltaire conçut à vingt ans le projet de venger l'un et l'autre. Cette heureuse audace de la jeunesse, qu'animait encore en lui le sentiment de ses forces, ne fut point épouvantée par tant d'exemples faits pour le décourager. Au milieu de toutes les voix du préjugé

qui lui criaient, *arrête!* il entendit la voix plus impérieuse et plus forte du talent créateur, qui lui criait, *ose;* et, guidé par cet instinct irrésistible qui repousse la réflexion timide, il s'abandonna sans crainte sur une mer inconnue, dont on ne racontait que des naufrages. Il trouva cette terre ignorée où nul Français n'était abordé avant lui; et, tandis qu'on répétait encore de toute part que nous n'étions pas faits pour l'épopée, la France avait un poëme épique.

Je sais que la critique s'est élevée contre le choix d'un sujet trop voisin de nous pour permettre à l'auteur la ressource séduisante des fictions. On a dit, et non sans fondement, que, pour nous, l'épopée doit être placée dans ce favorable éloignement, dans cette perspective magique d'où naît l'illusion de tous les arts; que la muse épique ne doit nous apparaître que dans le lointain, couverte du voile des allégories, entourée du cortége des fables, ainsi que d'un nuage religieux, d'où sa voix semble sortir plus imposante et plus majestueuse : comme ces divinités antiques, cachées dans la sombre horreur des forêts, semblaient plus augustes et plus vénérables, à mesure qu'on les adorait de plus loin.

Je ne rejetterai point ces idées fondées sur le pouvoir de l'imagination; mais aussi quel Français peut reprocher à Voltaire d'avoir choisi Henri IV pour son héros? N'eut-il pas, au moins pour ses concitoyens, le mérite si précieux d'avoir chanté le seul de leurs rois dont la gloire soit devenue, pour ainsi dire, populaire? n'eut-il pas, pour les connaisseurs de toutes les nations, cet autre mérite si rare de suppléer par des beautés nouvelles à celles qui lui étaient interdites? C'est là qu'il déclare à la tyrannie, aux préjugés, à la superstition, au fanatisme, cette haine inexpiable, cette guerre généreuse qui n'admit jamais

ni traité ni trêve, et qui n'a eu de terme que celui de sa vie. Pour la première fois, l'humanité entendit plaider sa cause en beaux vers, et vit ses intérêts confiés à l'éloquence poétique. Celle-ci avait plus d'une fois consacré, dans Louis XIV, les victoires remportées sur le monstre de l'hérésie, victoires trop souvent déshonorées par la violence, et que la religion même a pleurées; Voltaire lui apprit à célébrer d'autres triomphes, ceux de la raison sur le monstre de l'intolérance : triomphes purs, et qui ne coûtent de larmes qu'aux ennemis du genre humain.

Des vérités d'un autre ordre ont paru, dans ce même ouvrage, revêtues des couleurs de la poésie. Uranie s'est étonnée de parler la même langue que Calliope. Ce n'était pas Lucrèce chantant les erreurs d'Épicure; c'étaient les grands secrets de la nature, long-temps inconnus et récemment découverts, tracés dans le style de l'épopée avec autant d'exactitude qu'ils auraient pu l'être sous le compas de la philosophie (1). Dans le même temps, et par un effet de la

(1) Lorsque, dans *les Muses rivales*, je fis dire à Uranie, en parlant de Voltaire :

J'empruntai de ses vers la parure pompeuse;
Je parus étalant des vêtemens nouveaux;
Et gardant, sous les traits dont m'ornaient ses pinceaux,
Une beauté majestueuse,
Je ne dus qu'à lui seul ces brillans attributs :
C'est par lui que la poésie
Fit entendre des sons aux mortels inconnus,
Et que le voile d'Uranie
Devint l'écharpe de Vénus.

M. Marmontel (à qui d'ailleurs je ne dois que des remercîmens du compte très-avantageux qu'il rendit de la pièce dans le *Mercure*) observa que l'éloge était trop exclusif, et que Lucrèce et Pope, avant Voltaire, avaient fait parler Uranie en beaux vers. La remarque serait juste, s'il eût été question de vérités morales et métaphysiques; elles ont été traitées par Pope d'une manière supérieure : mais il est ici question du système de Newton, et par conséquent de physique. Il est vrai que Lucrèce a mis en vers celle d'Épicure; mais cette philosophie

même magie, il chantait en vers sublimes les merveilles révélées à Newton, le principe universel qui meut et attire les corps, la grande révolution des mondes dans la carrière de l'espace et de la durée. Il étalait, sous des pinceaux avant lui inconnus aux muses, l'éclatant tissu de la robe du soleil, et les rayons de la lumière (1); et cette poésie était sans modèle, comme les découvertes de Newton étaient sans exemple.

erronée ne lui a guère fourni que des vers durs et raboteux; et son poëme ne serait point au rang des monumens précieux de l'antiquité, s'il n'y eût joint des morceaux de poésie morale ou descriptive, qui en ont fait le mérite. Au contraire, dans *la Henriade*, c'est une beauté absolument neuve que le système planétaire de Copernic et l'attraction de Newton, détaillés en très-beaux vers, et avec des expressions exactes, en même temps que magnifiques.

Dans le centre éclatant de ces orbes immenses,
Qui n'ont pu nous cacher leur marche et leurs distances,
Luit cet astre du jour par Dieu même allumé,
Qui tourne autour de soi sur son axe enflammé.
De lui partent sans fin des torrens de lumière;
Il donne en se montrant la vie à la matière,
Et dispense les jours, les saisons et les ans
A des mondes divers, autour de lui flottans.
Ces astres, asservis à la loi qui les presse,
S'attirent dans leur course, et s'évitent sans cesse;
Et, servant l'un à l'autre et de règle et d'appui,
Se prêtent les clartés qu'ils reçoivent de lui.
Par-delà tous les cieux le Dieu des cieux réside, etc.

C'est là, sans doute, mêler le sublime de la poésie aux principes de la plus saine physique; et qui a eu ce mérite avant Voltaire? Ce mérite se trouve à un degré encore plus étonnant dans le discours en vers adressé à madame du Châtelet, à la tête des *Élémens de Newton*. Il n'y a point de morceau pareil dans aucune langue connue.

(1) Voyez dans la dédicace des *Élémens de Newton*, citée ci-dessus, ces vers admirables :

Il découvre à mes yeux, par une main savante,
De l'astre des saisons la robe étincelante:
L'émeraude, l'azur, le pourpre, le rubis,
Sont l'immortel tissu dont brillent ses habits.
Chacun de ses rayons, dans sa substance pure,
Porte en soi les couleurs dont se peint la nature;
Et confondus ensemble, ils éclairent nos yeux,
Ils animent le monde, ils remplissent les cieux.

Avec des beautés si neuves et si frappantes, avec l'intérêt attaché au nom du héros, avec un style toujours élégant et harmonieux, tour à tour plein de force ou de charme, faut-il s'étonner que *la Henriade*, quoique destituée de l'ancienne mythologie, ait triomphé de toutes les attaques, se soit encore affermie par le temps dans l'opinion des connaisseurs, et soit devenue un ouvrage national? L'honneur d'avoir fait le seul poëme épique dont notre langue se glorifie, n'est peut-être pas encore la récompense la plus flatteuse que l'auteur ait obtenue. Il eut le plaisir de voir que son ouvrage avait ajouté quelque chose à cet amour si vrai que les Français gardent à la mémoire du meilleur de leurs rois. On s'est accoutumé à joindre ensemble les noms du poète et du héros. Quel honorable assemblage! et n'est-ce pas une immortalité bien douce, que celle qu'on partage avec Henri IV!

Mais s'il était difficile d'atteindre le premier, parmi nous, jusqu'à l'épopée, il l'était peut-être encore plus de trouver une place parmi les deux fondateurs et les deux maîtres de la scène française, qui semblaient n'y pouvoir plus admettre que des disciples, et non pas des concurrens. L'opinion, aussi empressée à resserrer les limites des arts, que le génie est ardent à les reculer, si prompte à donner des rivaux aux grands hommes vivans, mais, dès qu'ils ne sont plus, si lente à leur reconnaître des successeurs; l'opinion, qui s'assied comme un épouvantail à l'entrée du champ où le talent va s'élancer, oppose à ses premiers pas une barrière qui lui coûte souvent plus à renverser, que la carrière ne lui coûte ensuite à parcourir. Rien n'était plus à respecter que l'admiration qui consacrait les noms de Corneille et de Racine; mais rien n'était plus à craindre que le préjugé qui renfermait dans

la sphère de leurs travaux l'étendue de l'art dramatique. Quelque difficulté qu'il y ait à revenir sur un sujet presque épuisé, la gloire du grand homme que je célèbre m'oblige de jeter un coup d'œil sur ceux qui l'ont précédé. Comment pourrais-je retracer ce qu'a fait Voltaire, sans rappeler ce qui a été fait avant lui? Comment mesurer ses pas dans la lice, sans y rechercher les traces de ses prédécesseurs?

Écartons d'abord ces préventions générales, si vaguement conçues et si légèrement adoptées, ces idées si exagérées de l'influence des mœurs et du siècle sur les fruits du génie, qui lui-même en eut toujours une bien plus marquée sur ce qui l'environnait, et qui est plus fait pour donner la loi que pour la recevoir. Je conçois sans peine que la lecture d'un écrivain tel que Corneille, la représentation de ses tragédies, ait accoutumé la classe la plus choisie de ses concitoyens à penser et à parler avec noblesse; que Racine leur ait appris à mettre plus de délicatesse et de pureté dans leurs sentimens et dans leurs expressions; mais je ne crois point que les troubles de la fronde aient fait naître la tragédie de *Cinna* (1); que les chansons contre Mazarin aient

(1) Il serait inutile de dissimuler que ces idées, qui me paraissent dénuées de fondement, ont été renouvelées dans le discours de M. Ducis, d'ailleurs rempli de beautés supérieures. En lui rendant toute la justice qu'il mérite, et que je lui ai déjà rendue ailleurs, je crois pouvoir observer, pour l'intérêt de la vérité, que les définitions qu'il trace du talent tragique de Corneille, de Racine, de Crébillon, sont plus subtiles que réfléchies, et plus brillantes que solides. « Corneille, dit-il, fit la tragédie de sa nation.... Racine fit la tragédie de la cour de Louis XIV; Crébillon fit la tragédie de son caractère et de son génie. » Ces résultats peuvent paraître éblouissans; mais n'est-ce pas plutôt une recherche d'antithèses qu'un jugement sain et motivé? Quel rapport y a-t-il entre la nation française, même du temps de Corneille, et le génie de cet écrivain? et comment l'un aurait-il déterminé le caractère de l'autre? N'a-t-on pas dit avec beaucoup de justesse qu'il semblait que Corneille fût né Romain, et qu'il eût écrit à Rome? et dans quel temps les Fran-

éveillé le talent qui a produit les *Horaces*, ni qu'il y eût rien de commun entre les harangues du coadjuteur et les scènes de Sévère et de Pauline.

Je ne crois pas davantage que la cour de Louis XIV

çais ont-ils ressemblé aux Romains? Quoi! c'est aux inconséquences, aux folies, aux ridicules de la fronde, que nous serions redevables de Cinna et des Horaces! trouverait-on le rapport le plus éloigné entre le caractère de ces compositions mâles et sublimes, et l'esprit léger et follement factieux des Français de ce temps-là? Comment cette fermentation passagère, cette épidémie politique, qui ne dura qu'un moment, et qui fut remplacée aussitôt par l'idolâtrie prodiguée à Louis XIV, aurait-elle décidé le genre de tragédie qu'a choisi Corneille, Corneille qui pendant long-temps ne fit qu'imiter les Espagnols, et qui, depuis Cinna jusqu'à Agésilas, eut constamment la même trempe de génie, la même tournure d'idées et de style, à des époques très-différentes? Est-il plus vraisemblable que Racine n'ait écrit que pour la cour de Louis XIV; Racine nourri de la lecture des anciens, idolâtre des Grecs, évidemment formé par eux, épris d'Euripide et de Sophocle, comme Corneille l'était de Lucain et de Sénèque; entraîné par la pureté de son goût vers les peintres de la nature, comme Corneille l'était par son caractère vers tout ce qui était grand ou ressemblait à la grandeur! Comment d'ailleurs se permet-on de rétrécir à ce point la sphère d'un esprit tel que celui de Racine? Quoi! *Andromaque, Phèdre, Iphigénie, Athalie*, ces chefs-d'œuvre faits pour toutes les nations éclairées, ne seraient que les tragédies de la cour de Louis XIV! Et pourquoi n'accorderait-on pas à Racine ce qu'on donne à Crébillon? « Celui-ci, dit-on, fit la tragédie de son caractère et de son génie. » Je n'examine point si cette manière de parler est bien exacte; j'entends ce que l'auteur a voulu dire, et cela me suffit. Oui, sans doute, Crébillon a puisé ses ouvrages dans son génie, et leur a donné la teinte de son caractère; et en cela il a fait comme Racine et Corneille; et Voltaire a fait comme tous les trois. Voilà la vérité: et M. Ducis l'a reconnue lui-même, lorsqu'il rappelle, dans un autre endroit de son discours, ce principe généralement admis par tous ceux qui ont réfléchi sur les arts, que le caractère particulier que leur imprime un grand homme, dépend toujours de l'empreinte originale et primitive qu'il a reçue des mains de la nature.

Au reste, je le répète, forcé de combattre en ce point un de mes confrères dont j'honore le plus les talens, si je le contredis sur des idées essentielles au sujet que je traite, je ne puis m'en consoler qu'en le remerciant encore de l'extrême plaisir que m'a fait son discours, qui m'aurait fait tomber la plume des mains, si cet ouvrage n'avait été, pour ainsi dire, voué d'avance à la mémoire d'un grand homme, à qui même je fais de cette manière un sacrifice de plus, celui de mon amour-propre.

ait mis dans la main de Racine le pinceau qui a tracé la cour de Néron; que les faiblesses d'un grand roi, les intrigues de ses maîtresses et de ses favoris, l'esprit de ses courtisans, aient inspiré la muse qui a peint les égaremens de Phèdre, les fureurs d'Hermione et la vertu de Burrhus; et si le faible sujet de *Bérénice* fut traité pour plaire à une princesse aimable et malheureuse, souvenons-nous que le sévère Corneille eut la même condescendance, bien plus dangereuse pour lui que pour son jeune et fortuné rival.

Revenons donc à la vérité, et ne voyons surtout dans les ouvrages des grands écrivains que la trempe de leur caractère, qui toujours déterminera plus ou moins celle de leur génie. Avec une ame élevée et une conception forte, Corneille donna à la tragédie française l'énergie de ses sentimens et de ses idées. Le sublime de la pensée fut sa qualité distinctive, l'abus du raisonnement fut son défaut principal. Ainsi l'expression de la grandeur, la noblesse des caractères, la précision du dialogue, cette espèce de force qui consiste à suivre le jeu compliqué d'une multitude de ressorts, comme dans *Héraclius* et *Rodogune*; cette autre force, beaucoup plus heureuse, qui amène de grands effets par des moyens simples, comme dans *Cinna* et les *Horaces*: voilà le genre de mérite qu'il signala sur le théâtre dont il fut le père. Racine, né avec une imagination tendre et flexible, l'esprit le plus juste, le goût le plus délicat, nous offrit la peinture la plus vraie et la plus approfondie de nos passions. Il régna surtout par le charme d'un style dont un siècle entier n'a pas encore suffi à découvrir toutes les beautés. Il renouvela dans l'art des vers cette perfection qui, avant lui, n'avait été connue que de Virgile; et, joignant la sagesse du plan à celle des détails, il est demeuré le modèle des écrivains. Je m'écarte

encore ici des sentiers battus; et, malgré la coutume et le préjugé, je n'associerai point aux deux hommes rares qui se partageaient la scène avant Voltaire, un écrivain qui eut du génie sans doute, puisqu'il a fait *Rhadamiste*, mais que trop de défauts excluent du rang des maîtres de l'art; et je ne parlerai de Crébillon que lorsque, racontant les injustices de l'envie, je rappellerai les rivaux trop faibles qu'elle se fit un jeu cruel d'opposer tour à tour à celui qui n'eut plus de rival, du moment où il eut donné *Zaïre*.

Mais avant de parvenir à cette époque, qui est celle de sa plus grande force, observons ce qui l'arrêta dans ses premiers efforts, et ce que le caractère et le bonheur de son talent lui permirent d'ajouter à un art déjà porté si haut avant lui.

Tout écrivain est d'abord plus ou moins entraîné par tout ce qui l'a précédé. Cette admiration sensible pour les vraies beautés, si prompte et si vive dans ceux qui sont faits pour en produire eux-mêmes, les conduit de l'enthousiasme à l'imitation; et c'est le premier hommage que rend aux grands hommes celui qui est né pour les remplacer. Un peintre prend d'abord la touche de son maître, avant d'en avoir une qui lui soit propre; et les plus fameux écrivains ont suivi des modèles avant d'en servir. Molière commença par nous apporter les dépouilles du théâtre italien, avant d'élever sur le nôtre des monumens tels que le *Tartufe* et le *Misanthrope*. Corneille, déjà si grand dans le *Cid*, était cependant encore l'imitateur des Espagnols, avant d'avoir produit les compositions originales de Cinna et des Horaces, marquées de l'empreinte d'un esprit créateur. Racine, si différent de Corneille, chercha pourtant à l'imiter dans ses deux premières tragédies, jusqu'au moment où son génie s'empara de lui, et lui dicta son chef-d'œuvre

d'*Andromaque*, dont les Grecs pouvaient réclamer le sujet, mais dont l'exécution donnait la première idée d'un art également inconnu aux anciens et aux modernes. Voltaire, constant admirateur de Racine, affecta de se rapprocher de sa manière dans *OEdipe* et dans *Mariamne*; mais, en même temps, doué par la nature d'une facilité prodigieuse à saisir tous les tons et à profiter de tous les esprits, en conservant la marque particulière du sien, il lutta, dans *Brutus* et dans *la Mort de César*, contre l'élévation et l'énergie de Corneille, et, ce qui est très-remarquable, il soutint mieux ce parallèle que celui de la perfection de Racine.

La littérature anglaise, qui commençait à être connue en France, et qu'il fut un des premiers à étudier, lui donna aussi des pensées nouvelles sur la tragédie. Il distingua, dans cet amas informe d'horreurs et d'extravagances, des traits de force et des lueurs de vérité; comme au fond des abîmes où l'avarice industrieuse va chercher les métaux, on aperçoit, parmi le sable et la fange, l'or brut qui doit servir aux merveilles que fait naître la main de l'artiste. Le spectre de *Hamlet* amena sur la scène le spectre d'*Ériphyle*, qui ne réussit pas alors, mais qui depuis a produit dans *Sémiramis* un des plus grands effets de la terreur et de l'illusion théâtrales.

Enfin, après des essais multipliés, parvenu à cet âge où un esprit heureux s'est affermi par l'expérience, sans être encore refroidi par les années; riche à la fois des secours de l'étranger et des trésors de l'antiquité, éclairé par ses réflexions, ses succès et ses disgrâces, Voltaire est en état d'interroger en même temps et l'art et son génie; et du point où tous les deux sont montés, il lève la vue, et découvre, d'un regard sûr et vaste, jusqu'où il peut les élever

encore. Une imagination ardente et passionnée lui montre de nouvelles ressources dans le pathétique; et ces vues justes et lumineuses qu'il porte dans tous les arts, lui apprennent à fortifier celui du théâtre par l'alliance de la philosophie. Des effets plus profonds, plus puissans, plus variés, à tirer de la terreur et de la pitié; des mœurs nouvelles à étaler sur la scène, en soumettant toutes les nations au domaine de la tragédie; un plus grand appareil de représentation à donner à Melpomène, qui exerce une double puissance quand elle peut frapper les yeux en remuant les cœurs; enfin les grandes vérités de la morale, mêlées habilement à l'intérêt des grandes situations : voilà ce que l'art pouvait acquérir, voilà ce que Voltaire a su lui donner.

Il s'avance dès lors dans la carrière du théâtre, comme dans un champ de conquête, et tous ses pas sont des triomphes. Y en eut-il jamais de plus éclatant que celui de *Zaïre?* Ce moment marqua dans la vie de Voltaire, comme *Andromaque* dans celle de Racine, comme le *Cid* dans celle de Corneille; et observons cette singularité qui peut donner lieu à plus d'une réflexion, que, du côté de l'intérêt tragique, aucun des trois n'est allé plus loin que dans l'ouvrage qui a été pour chacun d'eux le premier sceau de leur supériorité. Corneille n'a rien de plus touchant que le *Cid;* Racine, qu'*Andromaque;* et Voltaire, que *Zaïre.* Serait-ce que la perfection du pathétique fût celle où le génie atteint plus aisément? ou plutôt n'est-ce pas qu'en effet il y a des sujets si heureux, que, lorsqu'il les a rencontrés, il doit les regarder, non pas comme le dernier terme de ses efforts, mais comme celui de son bonheur?

Zaïre est la tragédie du cœur, et le chef-d'œuvre de l'intérêt. Mais à quoi tient cet attrait universel,

qui en a fait l'ouvrage de préférence que redemandent les spectateurs de tout âge et de toute condition? Aurait-on cru qu'après Racine on pût sur la scène ajouter quelque chose aux triomphes de l'amour? Ah! c'est que, parmi ses victimes, on n'a jamais montré deux êtres plus intéressans, plus aimables que Zaïre et son amant. La douleur de Bérénice est tendre, mais la passion de Titus est faible. Hermione, Roxane, Phèdre, sont fortement passionnées; mais les deux premières parlent d'amour le poignard à la main; l'autre ne peut en parler qu'en rougissant. Tout l'effort de l'auteur ne peut aller qu'à faire plaindre ces femmes malheureuses et forcenées; et c'est tout l'effet que peut produire sur le théâtre un amour qui n'est pas partagé. Mais jamais on n'y plaça deux personnages aussi chers aux spectateurs qu'Orosmane et son amante; jamais il n'y en eut dont on désirât plus ardemment l'union et le bonheur. Tous deux entraînés l'un vers l'autre par le premier choix de leur cœur; tous deux dans cet âge où l'amour, à force d'ardeur et de vérité, semble avoir le charme de l'innocence; tous deux prêts à s'unir par le nœud le plus saint et le plus légitime : Orosmane, enivré du bonheur de couronner sa maîtresse; Zaïre, toute remplie de ce plaisir plus délicat peut-être encore, de devoir tout à ce qu'elle aime. Quel tableau! et quel terrible pouvoir exerce le génie dramatique, quand tout-à-coup, à ce que l'amour a de plus séduisant et de plus tendre, il vient opposer ce que la nature a de plus sacré, ce que la religion a de plus auguste! A-t-il jamais fait mouvoir ensemble de plus puissans ressorts? et n'est-ce pas là que, se changeant, pour ainsi dire, en tyran; tourmentant à la fois et l'auteur qu'il inspire, et le spectateur qu'il subjugue, il se plaît à nous faire passer par toutes les angoisses de la crainte, du désir, de la

douleur, de la pitié, et à régner parmi les larmes et les sanglots? Quel moment que celui où l'infortuné Orosmane, dans la nuit, le poignard à la main, entendant la voix de Zaïre..... Mais prétendrais-je retracer un tableau fait de la main de Voltaire avec les crayons de Melpomène?

C'est à l'imagination des spectateurs à se reporter au théâtre, et dans cette nuit de désolation; c'est aux cœurs qui ont aimé, à lire dans celui d'Orosmane, à comparer ses souffrances et les leurs, à juger de cet état épouvantable où l'ame, mortellement atteinte, ne peut être soulagée ni par les pleurs ni par le sang, ne trouve dans la vengeance qu'un malheur de plus, et, pour se sauver de l'abîme du désespoir, se jette dans les bras de la mort.

Melpomène, déjà redevable à l'auteur de *Zaïre* des situations les plus déchirantes, et des plus profondes émotions que l'on eût connues au théâtre, va lui devoir encore de nouveaux attributs faits pour la décorer et l'enrichir. *Alzire*, *Mahomet*, *Mérope*, *Sémiramis*, *Adélaïde*, *l'Orphelin*, *Tancrède*, vont marquer à la fois et les pas de Voltaire, et ceux de l'art dramatique. Avec Zamore et Gusman, avec Zopire et Séide, avec Idamé et Zamti, montera pour la première fois sur la scène cette philosophie touchante et sublime qui ne s'était pas encore montrée aux hommes sous des formes si brillantes, et qui jamais n'avait parlé aux cœurs avec tant de force et de pouvoir. Elle va donner des leçons qui pénétreront dans l'ame avec l'attendrissement que la magie des vers fixera dans la mémoire, et que le spectateur remportera avec le souvenir de ses plaisirs et de ses larmes. Laissons l'injustice et l'envie qui quelquefois aperçoivent les fautes, mais qui toujours oublient les beautés; laissons-les reprocher à cette philosophie d'être celle de

l'auteur, et non pas celle du sujet; mais nous, admirons avec l'équitable postérité, qui ne nous démentira pas, admirons le talent créateur qui a tiré cette morale des situations et des caractères, qui souvent en a fait le fond même des scènes les plus attachantes, et a fondé le précepte dans l'intérêt et dans l'action. Reconnaissons la voix de la nature qui crie contre la tyrannie et l'oppression; ces idées primitives d'égalité et de justice qui semblent faire de la vengeance un droit sacré, reconnaissons-les, lorsque Zamore, aux pieds d'Alvarez, et lui présentant le glaive teint du sang de Gusman, dit avec le ton et le langage d'un habitant des tribus du Canada : « J'ai tué ton fils, » et j'ai fait mon devoir; fais le tien, et tue-moi. » Quelle vérité dans cette terrible répartition des droits de la force et du fer, dans ce code de représailles, qui est la morale des hordes sauvages! Mais quel triomphe pour cette religion qui est le complément de la nature perfectionnée, quand, élevant l'homme au-dessus de lui-même, elle dicte à Gusman ces paroles mémorables, que le génie a empruntées à la vertu (1) pour les transmettre aux générations les plus reculées; cette belle leçon de clémence qui nous fait tomber avec Alzire aux pieds du chrétien qui pardonne à son meurtrier; ce rare exemple de générosité qui fait sentir à Zamore lui-même qu'il y a une autre grandeur que celle de se venger, une autre justice que celle qui compense le meurtre par le meurtre, et rend le sang pour le sang!

Est-ce donc, comme on l'a répété si souvent et avec si peu d'équité, est-ce une philosophie factice et déplacée qui a mis dans la bouche d'Alzire cette

(1) Les paroles du duc de Guise : « Ta religion t'a ordonné de m'as- » sassiner, la mienne m'ordonne de pardonner à mon assassin. »

prière qu'elle adresse au père commun de tous les hommes, ces vers si touchans et si simples :

Les vainqueurs, les vaincus, tous ces faibles humains
Sont tous également l'ouvrage de tes mains.

Ces vers sont-ils des maximes recherchées, ou l'expression d'un sentiment qui est dans tous les cœurs justes et dans tous les esprits éclairés? Ne parle-t-elle pas le langage qui lui est propre, lorsqu'elle distingue cet honneur qui tient à l'opinion, de la vertu qui tient à la conscience? Quand Idamé défend les jours de son fils contre l'héroïsme patriotique de Zamti qui le sacrifie à son roi, quand elle s'écrie avec tant d'éloquence,

La nature et l'hymen, voilà les lois premières,
Les devoirs, les liens des nations entières :
Ces lois viennent des dieux, le reste est des humains,

est-ce là le fasté des sentences qui appartient à un rhéteur, ou le cri de la nature qui s'échappe d'un cœur maternel? Ces vers seraient beaux, sans doute, dans une épître morale; mais combien est-il plus beau de les avoir fait sortir, pour ainsi dire, des entrailles d'une mère! Et quel ordre de beautés neuves, que de faire naître de la situation la plus pathétique, ces traits de la plus haute philosophie; que de faire douter, dans *Mahomet*, lequel est le plus terrible du tableau ou de la leçon! Oh! quel autre que l'ardent et courageux ennemi du fanatisme a pu traîner ainsi ce monstre sur la scène, lui arracher son masque imposteur, le montrer infectant de ses poisons l'ame la plus innocente, souillant la vertu même du plus affreux des crimes, et plaçant dans la main la plus pure le poignard du parricide? Si vous doutez que cette

image soit aussi fidèle qu'elle est effrayante, rappelez-vous que, comme autrefois l'hypocrisie s'était débattue contre Molière qui la peignait dans toute sa bassesse, le fanatisme s'est efforcé d'échapper à Voltaire qui le peignait dans toute son horreur.

Mais cette horreur s'arrête au terme que l'art lui a prescrit; et ce même art sait la tempérer par la pitié: s'il serre l'ame, il la soulage. Le poète, semblable à ce guerrier dont la lance guérissait les blessures qu'elle avait faites, sait mêler aux sentimens amers qui déchirent le cœur, un sentiment plus doux qui le console: il nous attendrit après nous avoir fait frémir, et nous délivre, par des larmes, de l'oppression qui nous tourmentait. Ce mélange heureux des émotions les plus douloureuses et les plus douces; ce passage continuel et rapide de la terreur à l'attendrissement, de l'impression violente des peintures atroces au charme consolant des affections les plus chères de la nature; ce secret de la tragédie, qui l'a jamais possédé comme l'auteur de *Mahomet* et de *Sémiramis?* Si vous avez entendu Zopire s'écrier d'une voix mourante,

J'embrasse mes enfans;

si vous avez vu Sémiramis aux genoux de son fils, arrosant ses mains de larmes en lui demandant la mort; rappelez-vous comme à ce moment se sont échappés de vos yeux les pleurs que vous aviez besoin de répandre, et combien ils ont adouci l'horreur profonde et la sombre épouvante que vous avaient inspirées Mahomet, armant le fils contre le père, et les mânes de Ninus menaçant Sémiramis.

C'est dans ce drame auguste et pompeux, rempli d'une terreur religieuse, et sur lequel semble s'arrêter, dès la première scène, un nuage qui renferme

les secrets du ciel et des enfers, et d'où sort enfin la vengeance; c'est dans cette tragédie sublime, aussi imposante qu'*Athalie*, et plus intéressante; c'est dans le troisième acte de *Tancrède*, dans le cinquième de *Mérope*, dans le premier de *Brutus*, que la scène s'est agrandie par un appareil qu'elle avait eu bien rarement depuis les Grecs.

Eh! n'était-ce pas encore une nouvelle richesse que cette peinture des nations, qui a donné aux ouvrages de Voltaire un coloris si brillant et si varié? Sans doute ce mérite ne fut pas étranger au peintre de la grandeur romaine, encore moins à celui qui traça, avec tant de fidélité et d'énergie, les mœurs grecques, les mœurs du sérail, l'avilissement de Rome sous les tyrans, la théocratie toujours si puissante chez les Juifs. Mais combien cette partie du drame a-t-elle eu encore plus d'effet et plus d'étendue entre les mains de l'écrivain fécond, qui a mis sous nos yeux le contraste savant et théâtral des Espagnols et des Américains, des Chinois et des Tartares; qui a su attacher l'intérêt de ses tragédies aux grandes époques de l'histoire; à la naissance du mahométisme qui depuis a étendu sur tant de peuples le voile de l'ignorance, et le joug d'un despotisme stupide; à l'invasion d'un nouveau monde, devenu la proie du uôtre; à ce triomphe unique dans les annales du genre humain, de la raison sur la force, et des lois sur les armes, qui a soumis les sauvages conquérans de l'Asie aux tranquilles législateurs du Katay; à ce règne de la chevalerie qui seule en Europe, au dixième siècle, balançait la férocité das mœurs, épurait l'héroïsme guerrier, le seul que l'on connût alors, et suppléait aux lois par les principes de l'honneur!

Ces caractères, esquissés dans *Zaïre*, ont été reproduits avec le plus grand éclat dans *Tancrède*,

dernier monument où l'auteur, plus que sexagénaire, ait empreint sa force dramatique, et dans lequel il eut la gloire de donner, trente ans après *Zaïre*, le seul ouvrage qui puisse être comparé, pour l'intérêt théâtral, au plus attendrissant de ses chefs-d'œuvre. Mais si l'amour n'a jamais été plus tendre et plus éloquent que dans *Zaïre* et *Tancrède*, la nature n'a jamais été plus touchante que dans *Mérope*. S'il peut être intéressant pour ceux qui étudient l'esprit humain, d'observer des époques dans l'histoire du génie, j'en remarquerai quatre principales dans celui de Voltaire : *Œdipe*, qui a été le moment de sa naissance, *Zaïre* celui de sa force, *Mérope* celui de sa maturité, *Tancrède* où il a fini.

Mérope, qui, de tous ses ouvrages, eut le succès le plus universel, excita le plus d'enthousiasme, et fut pour lui le temps de la justice, des honneurs et des récompenses; *Mérope* est aussi ce qu'il a composé de plus parfait, de plus irréprochable dans le plan, de plus sévère dans la diction. Elle respire cette simplicité antique, la tradition la plus précieuse que nous ayons reçue des Grecs, ce naturel si aimable, encore perfectionné par ce goût délicat, cette élégance moderne qui tient à des mœurs plus épurées. Le poète n'y prend jamais la place de ses personnages; et le style a cette espèce de sagesse qui n'exclut point la douceur et les grâces, mais qui écarte le luxe des ornemens. Enfin c'est le premier drame, depuis *Athalie*, où l'on ait su intéresser sans amour; et Voltaire eut encore une fois cette gloire dans la belle tragédie d'*Oreste*, que le goût de l'antique, l'éloquence du rôle d'Électre, l'art admirable de celui de Clytemnestre, ont rendue chère aux juges éclairés des arts et aux amateurs des anciens.

Supérieur à tous les écrivains dramatiques par la

réunion des grands effets et des grandes leçons, par l'illusion du spectacle et la vérité des mœurs, en est-il qui l'emporte sur lui pour la beauté des caractères? Dans les deux Brutus, la fermeté romaine, la rigidité républicaine et stoïque, l'amour des lois et de la liberté; dans Cicéron, l'enthousiasme de la patrie et de la vertu; dans César naissant, une ame dévorée de tous les désirs de la domination, mais une ame sublime qui ne veut être au-dessus des autres que parce qu'elle se sent digne de commander; dans Zopire, la haine des forfaits et le zèle d'un citoyen; dans Mahomet, la scélératesse altière et réfléchie, qui ne trompe et ne subjugue les hommes qu'à force de les mépriser; dans Alvarez, la bonté compatissante; dans Coucy, l'amitié ferme et magnanime; dans Vendôme, cette sensibilité passionnée et impérieuse, qui ne met qu'un instant entre la fureur et le crime, entre le crime et le remords; dans Zamti, le dévouement héroïque d'un sujet qui sacrifie tout à son roi; dans Idamé, une ame pure et maternelle, attachée à tous ses devoirs, mais n'en reconnaissant aucun avant ceux de la nature; dans Tancrède, le cœur d'un chevalier qui ne respire que pour la gloire et pour sa maîtresse, et qui ne peut supporter la vie, s'il faut que l'une lui soit infidèle, ou qu'il soit lui-même infidèle à l'autre. Que peut-on mettre au-dessus de cette foule de portraits, qui prouvent à la fois tant de fécondité dans l'invention, tant de force dans le jugement, et qui brillent de ce singulier éclat que, par une expression transportée de la peinture à la poésie, on a nommé le coloris de Voltaire?

Le talent du style a toujours été regardé comme la qualité distinctive des hommes supérieurs dans les lettres et dans les arts de l'esprit; c'est lui qui fait l'orateur et le poète. La manière de s'exprimer tient

à celle de sentir; les grandes beautés de diction appartiennent à une grande force de tête; et l'homme qui excelle dans l'art d'écrire, ne peut pas être médiocre dans la faculté de concevoir. On peut apprendre à être correct et pur; mais c'est la nature seule qui donne à ses favoris cette sensibilité active et féconde qui se répand de l'ame de l'écrivain, et anime tout ce qu'il compose.

C'est en effet le même feu qui fait vivre les ouvrages de l'auteur; c'est de là qu'on a dit avec tant de vérité que l'on se peint dans ses productions. Comment en effet ces enfans du génie ne porteraient-ils pas l'empreinte de la ressemblance paternelle? comment n'offriraient-ils pas les mêmes traits, étant formés de la même substance? C'est la naïveté de La Fontaine que j'aime dans celle de ses vers. Je reconnais dans ceux de Molière le grand sens et la simplicité de mœurs de leur auteur; dans ceux de Racine, le goût exquis et les grâces qui le distinguaient dans la société; dans ceux de Boileau, la raison sévère qui le fesait craindre; dans ceux de Voltaire, ce feu d'imagination qui a été proprement son caractère, autant que celui de ses ouvrages.

Par une suite de cette faculté, la plus prompte de toutes et la plus agissante, avec quelle flexibilité son style se variait incessamment d'un genre à l'autre, et se pliait à tous les tons! Quel charme dans *Zaïre!* quelle énergie dans *Brutus!* quelle douce simplicité dans *Mérope!* quelle élévation dans *Mahomet!* quelle pompe étrangère et sauvage dans *Alzire!* quelle magnificence orientale dans *Sémiramis* et dans *l'Orphelin!*

Il s'offre encore ici un de ces parallèles séduisans qu'entraîne toujours l'éloge d'un grand homme. Le style de Voltaire rappelle aussitôt celui de Racine; et

c'est un honneur égal pour ces deux poètes immortels, de ne pouvoir être comparés que l'un à l'autre. Pourquoi d'ailleurs se refuser à ces rapprochemens que l'on aime, et qui peuvent être une nouvelle source de vérités et d'idées, lorsqu'on n'en fait pas une vaine affectation d'esprit? Nos jugemens ne sont guère que des comparaisons et des préférences : heureux quand ils ne sont pas des exclusions!

Tous deux ont possédé ce mérite si rare de l'élégance continue et de l'harmonie, sans lequel, dans une langue formée, il n'y a point d'écrivain (1);

(1) Quoiqu'on se soit proposé de ne faire que très-peu de notes, il s'en présente une ici qui peut être utile à ceux qui la liront avec réflexion. De jeunes têtes, exaltées par la vaine prétention de trouver du neuf, avant de chercher le raisonnable, ont mis en avant un principe fort dangereux, celui de se faire en poésie une autre langue, disent-ils, que celle de Despréaux, de Racine et de Voltaire, qui leur semble usée. En conséquence, les uns tâchent de rajeunir celle de Ronsard et de Dubartas; les autres se font un jargon composé de barbarismes et de figures incohérentes et insensées, et croient s'être bien défendus contre la critique, en disant qu'il faut encourager ces hardiesses en poésie, et que ce sont ces fautes mêmes qui prouvent le talent. Ils sont égarés par un faux principe. Sans doute il faut chercher des beautés neuves, et c'est la marque du vrai talent que de les rencontrer. Mais il y a des règles universelles, des données, pour ainsi dire, dans l'art d'écrire, comme dans toutes les autres; et il faut, avant tout, s'être accoutumé à les observer, parce que sans elles il n'y a point de style. Ce n'est point la violation de ces règles indispensables, qui défendent de blesser jamais ni la justesse des idées, ni celle des images et des expressions; ce n'est point l'infraction si facile d'un précepte si important, qui peut donner à la diction un caractère de nouveauté. Si cela était, il suffirait d'être bizarre pour être neuf, et extravagant pour être sublime. C'est dans une imagination sensible qu'il faut chercher les beautés d'expression qui ont pu échapper à nos prédécesseurs. Voltaire n'écrit pas comme Racine : ces deux manières sont fort différentes; mais toutes deux sont subordonnées aux mêmes principes. La combinaison nouvelle et des idées et des termes, voilà ce qui distingue l'écrivain supérieur en vers comme en prose; mais il ne doit ni la chercher toujours, ni surtout laisser trop sentir cette recherche. Le grand mérite est de paraître toujours naturel, même lorsqu'on est le plus neuf; c'est celui de Racine : et, quoique Voltaire ne l'ait pas eu au même degré, parce que le carac-

mais l'élégance de Racine est plus égale, celle de Voltaire est plus brillante. L'une plaît davantage au goût, l'autre à l'imagination. Dans l'un, le travail, sans se faire sentir, a effacé jusqu'aux imperfections les plus légères; dans l'autre, la facilité se fait apercevoir à la fois, et dans les beautés, et dans les fautes. Le premier a corrigé son style, sans en refroidir l'intérêt; l'autre y a laissé des taches, sans en obscurcir l'éclat. Ici, les effets tiennent plus souvent à la phrase poétique; là, ils appartiennent plus à un trait isolé, à un vers saillant. L'art de Racine consiste plus dans le rapprochement nouveau des expressions; celui de Voltaire, dans de nouveaux rapports d'idées. L'un ne se permet rien de ce qui peut nuire à la perfection; l'autre ne se refuse rien de ce qui peut ajouter à l'ornement. Racine, à l'exemple de Despréaux, a étudié tous les effets de l'harmonie, toutes les formes du vers, toutes les manières de le varier. Voltaire, sensible surtout à cet accord si nécessaire entre le rhythme et la pensée, semble regarder le reste comme un art subordonné, qu'il rencontre plutôt qu'il ne le cherche. L'un s'attache plus à finir le tissu de son style, l'autre à en relever les couleurs. Dans l'un, le dialogue est plus lié; dans l'autre, il est

tère de son génie ne le portait pas à travailler autant ses vers, il s'en faut de beaucoup que ce genre de beauté lui soit étranger, comme l'ont dit des censeurs passionnés. Quand il fait dire à Idamé, dans l'*Orphelin de la Chine*,

> Il vous souvient du temps et de la vie obscure
> Où le ciel *enfermait* votre grandeur future,

cette expression est neuve; mais en est-elle moins juste? paraît-elle extraordinaire? Il n'y a même que les connaisseurs qui fassent remarquer ces sortes de beautés : mais tous les lecteurs les sentent sans les analyser; et c'est ce qui fait lire et vivre les bons ouvrages, loug-temps avant que l'on ait reconnu tout leur prix.

plus rapide. Dans Racine, il y a plus de justesse; dans Voltaire, plus de mouvement. Le premier l'emporte pour la profondeur et la vérité; le second, pour la véhémence et l'énergie. Ici, les beautés sont plus sévères, plus irréprochables; là, elles sont plus variées, plus séduisantes. On admire dans Racine cette perfection toujours plus étonnante à mesure qu'elle est plus examinée; on adore dans Voltaire cette magie qui donne de l'attrait même à ses défauts. L'un vous paraît toujours plus grand par la réflexion; l'autre ne vous laisse pas le maître de réfléchir. Il semble que l'un ait mis son amour-propre à défier la critique, et l'autre à la désarmer. Enfin, si l'on ose hasarder un résultat sur des objets livrés à jamais à la diversité des opinions, Racine, lu par les connaisseurs, sera regardé comme le poète le plus parfait qui ait écrit; Voltaire, aux yeux des hommes rassemblés au théâtre, sera le génie le plus tragique qui ait régné sur la scène.

Quand il n'aurait mérité que ce titre, joint à celui du seul poète épique qu'ait eu la France, combien ne serait-il pas déjà grand dans la postérité! Mais quelle idée doit-on se former de cet homme prodigieux, puisque nous n'avons jusqu'ici considéré que la moitié de sa gloire, et que, des autres monumens qui lui restent, on formerait encore une vaste dépouille pour l'ambition de tant de concurrens qui aspirent à se partager son héritage.

Et d'abord, pour ne pas sortir de la poésie, ce brillant rival de Racine n'est-il pas encore celui de l'Arioste et de Pope? Oublions quelques traits que lui-même a effacés; effaçons-en même d'autres, échappés à l'intempérance excusable d'un génie ardent; que la France ne soit pas plus sévère que l'Italie, qui a pardonné tant d'écarts au chantre de Roland. Ne jugeons pas dans toute la sévérité de la raison ce qui a été

composé dans des accès de verve et de gaîté. Peignons, s'il le faut, au-devant de ce poëme où le talent a mérité tant d'éloges, s'il a besoin de quelques excuses; peignons l'Imagination à genoux, présentant le livre aux Grâces, qui le recevront en baissant les yeux, et en marquant du doigt quelques pages à déchirer; et, après avoir obtenu pardon (car les Grâces sont indulgentes), osons dire en leur présence et de leur aveu, que nous n'avons point dans notre langue d'ouvrage semé de détails plus piquans et plus variés, où la plaisanterie satirique ait plus de sel, où les peintures de la volupté aient plus de séduction, où l'on ait mieux saisi cet esprit original qui a été celui de l'Arioste, cet esprit qui se joue si légèrement des objets qu'il trace, qui mêle un trait de plaisanterie à une image terrible, un trait de morale à une peinture grotesque, et confond ensemble le rire et les larmes, la folie et la raison.

Si ce mélange ne peut être goûté par ces juges trop rigoureux, à qui la raison seule est en droit de plaire, qu'ils lisent les *Discours sur l'homme, la Loi naturelle, le Désastre de Lisbonne;* et s'ils n'y trouvent pas l'étendue de plan, le sublime des idées, la rapidité de style que l'on admire dans les *Poésies philosophiques de Pope,* ils y sentiront du moins une raison plus intéressante, plus aimable, plus rapprochée de nous; ils ne résisteront pas à cette réunion si rare, et jusque-là si peu connue, d'une philosophie consolante, et de la plus belle poésie. Ils applaudiront à ces richesses nouvelles, et, pour ainsi dire, étrangères, apportées par Voltaire dans le trésor de la littérature nationale, et qui ont donné à notre poésie un caractère qu'elle n'avait pas avant lui.

Mais celui de tous les genres où il a été le plus original, qu'il s'est le plus particulièrement approprié,

dans lequel il a eu un ton que personne ne lui avait donné, et que tout le monde a voulu prendre, enfin où il a prédominé, de l'aveu même de l'envie, qui consent quelquefois à vous reconnaître un mérite, pour paraître moins injuste quand elle vous refuse tous les autres : ce genre est celui des poésies que l'on appelle fugitives, parce qu'elles semblent s'échapper avec la même facilité, et de la plume qui les produit, et des mains qui les recueillent; mais qui, après avoir couru de bouche en bouche, restent dans la mémoire des amateurs, et sont consacrées par le goût.

Il serait également difficile, ou de se rappeler toutes les siennes, ou de choisir dans la foule, ou d'en rejeter aucune. Ce n'est ni la finesse d'Hamilton, ni la douceur naïve de Deshoulières, ni la gaîté de Chapelle, ni la mollesse de Chaulieu; c'est l'ensemble et la perfection de tous les tons, c'est la facilité brillante d'un esprit toujours supérieur, et aux sujets qu'il traite, et aux personnes à qui il s'adresse. S'il parle aux rois, aux grands, aux femmes, aux beaux esprits, c'est le tact le plus sûr de toutes les convenances, avec l'air d'être au-dessus de toutes les formes, c'est cette familiarité libre, et pourtant décente, qui laisse au rang toutes ses prérogatives, et au talent toute sa dignité.

Il est le premier qui, dans cette correspondance, ait mis une espèce d'égalité qui ne peut pas blesser la grandeur, et qui honore le génie ; et cet art, qui peut être aussi celui de l'amour-propre, est caché du moins sous l'agrément des tournures. C'est là, surtout, qu'il fait voir que la grâce était un des caractères de son esprit. La grâce distingue sa politesse et ses éloges. Chez lui la flatterie n'est que ce désir de plaire, dont on est convenu de faire un des liens de

la société. Il se joue avec la louange; et quand il caresse la vanité, sûr qu'alors le seul moyen d'avoir la mesure juste, c'est de la passer un peu, jamais du moins il ne paraît ni être dupe lui-même, ni prétendre qu'on le soit. Il écrit à la fois en poète et en homme du monde, mais de manière à faire croire qu'il est aussi naturellement l'un que l'autre. Il loue d'un mot, il peint d'un trait. Il effleure une foule d'objets, et rapproche les plus éloignés. Mais ses contrastes sont piquans, et non pas bizarres. Il n'exagère point le sentiment, et ne charge point la plaisanterie.

Cette imagination dont le vol est si rapide, le goût ne la perd jamais de vue. Le goût lui a appris, comme par instinct, que, si les fautes disparaissent dans un grand ouvrage, une bagatelle doit être finie; que le talent, qui peut être inégal dans ses efforts, doit être toujours le même dans ses jeux, et qu'il ne peut se permettre d'autre négligence que celle qui est une grâce de plus, et qui ne peut appartenir qu'à lui.

Tant de succès et de chefs-d'œuvre semblent caractériser un homme que la nature appelle de préférence à être poète : une seule chose pourrait en faire douter, c'est sa prose. Quoique, parmi les qualités qu'exigent ces deux genres d'écrire, il y en ait nécessairement de communes à tous ceux qui ont excellé dans l'un et dans l'autre; quoiqu'il soit vrai même que la prose, quand elle s'élève au sublime, peut avoir quelque ressemblance avec la poésie, et que la poésie à son tour doit, pour être parfaite, se rapprocher de la régularité de la prose, cependant on a observé que de tout temps les prosateurs et les poètes ont formé deux classes très-distinctes, et que les lauriers de ces deux espèces de gloire ne s'entrelaçaient point sur un même front. Sans s'étendre ici sur l'inutile énumération des

noms célèbres dans les lettres, il suffit de pouvoir affirmer que, jusqu'à nos jours, il n'avait été donné à aucun homme d'être grand dans les deux genres; et c'était donc à Voltaire qu'était réservé l'honneur de cette exception unique dans les annales des arts!

La nature a-t-elle assez accumulé de dons et de faveurs sur cet être privilégié? a-t-elle voulu honorer notre espèce, en fesant voir une fois tout ce qu'un mortel pouvait rassembler de talens? ou bien a-t-elle prétendu marquer elle-même les dernières limites de son pouvoir et de l'esprit humain? a-t-elle fait pour Voltaire ce qu'autrefois la fortune avait fait pour Rome? Faut-il qu'il y ait, dans chaque ordre de choses, des destinées à ce point prédominantes, et que, comme après la chute de la reine des nations, toutes les grandeurs n'ont été que des portions de sa dépouille, de même, après la mort du dominateur des arts, désormais toute gloire ne puisse être qu'un débris de la sienne!

Fait pour appliquer à tous les objets une main hardie et réformatrice, et pour remuer toutes les bornes posées par l'impérieux préjugé et l'imitation servile, il s'empare de l'histoire comme d'un champ neuf, à peine effleuré par des mains faibles et timides. Bientôt il y fera germer, pour le bien du genre humain, ces vérités fécondes et salutaires, ces fruits de la philosophie, que l'ignorance aveugle et l'hypocrisie à gages font passer pour des poisons, et que les ennemis de la liberté et de la raison voudraient arracher, mais qui, malgré leurs efforts, renaissent sous les pieds qui les écrasent, et croissent enfin sous l'abri d'une autorité éclairée, comme l'aliment des meilleurs esprits, et l'antidote de la superstition et de la tyrannie.

Il lutte d'abord, dans le premier sujet qu'il choisit, contre l'éloquence antique, contre les Quinte-Curce

et les Tite-Live; il donne à notre langue toute la richesse et la majesté de leur style. On sera surpris peut-être qu'un historien philosophe ait commencé par écrire la vie d'un conquérant; mais la singularité du sujet pouvait plaire à une imagination poétique, et la renommée décida son choix. L'Europe s'entretenait encore de ce fameux Suédois, plus fait pour être l'étonnement de ses contemporains que l'admiration des âges suivans; qui ne connut ni la mesure des vertus, ni celle des prospérités; fit plus d'un roi, et ne sut pas l'être; se trompa également, et sur la gloire, qu'il idolâtrait, et sur un ennemi qu'il méprisait; qui, envahissant tant de pays, ne fit à aucun tant de mal qu'au sien; dont l'héroïsme ne fut qu'un excès, et la fortune une illusion; enfin qui, après avoir voulu tout forcer, la nature et les événemens, alla porter chez des barbares une réputation éclipsée, une existence précaire, une royauté captive et insultée, et fut réduit à n'être plus célèbre que comme un aventurier, et à mourir comme un soldat.

A ce portrait achevé par la main de Voltaire, succéda celui d'un monarque supérieur à Charles XII, autant que les héros de l'histoire sont au-dessus de ceux de la fable; de Louis XIV, mémorable à double titre, et pour avoir donné son nom à un siècle, et pour en avoir reçu celui de grand. Nul prince n'a obtenu plus de louanges pendant sa vie, ni essuyé plus de reproches après sa mort : mais la postérité équitable a couvert ses fautes de tout le bien qu'il a fait; elle l'absout d'avoir été conquérant, parce qu'en même temps il sut être roi. Son courage dans le malheur a expié l'orgueil de ses victoires; et sa grandeur ne lui sera point ôtée, parce qu'elle est attachée à la grandeur française, qui fut son ouvrage. Voltaire a rendu le nom de Louis XIV plus respectacle, comme

il avait rendu celui de Henri IV plus cher; et cet âge brillant, si souvent peint dans le nôtre, ne l'a jamais été sous des traits plus intéressans et plus magnifiques que dans cet ouvrage, placé, parmi les monumens de notre histoire, au même rang que *la Henriade*, parmi ceux de notre poésie.

Le même homme qui avait étendu et enrichi l'art de la tragédie, agrandit alors la carrière nouvelle où il venait d'entrer; il y laissa, comme dans toutes les autres, des traces neuves et profondes, sur lesquelles tout s'est empressé de marcher après lui : et il était bien juste que celui qui le premier avait mis la philosophie sur la scène, l'introduisît dans l'histoire. L'histoire dès lors fut tracée sur un plan plus vaste, et dirigée vers un but plus utile et plus moral : elle ne se borna plus à satisfaire l'imagination, avide des grands événemens; elle sut contenter aussi cette autre curiosité plus sage, qui cherche des objets d'instruction.

Ce ne fut plus seulement le récit des calamités de tant de peuples, et des fautes de tant de souverains; ce fut surtout la peinture de l'esprit humain au milieu de ces secousses politiques, le résultat de ses connaissances et de ses erreurs, de ses acquisitions et de ses pertes. Clio, accoutumée auparavant à n'habiter que les champs de bataille et les conseils des rois, entra dans la demeure des sages et dans les ateliers des artistes; elle assista à ces rares travaux du génie qui ont illustré les nations, à ces découvertes nombreuses qui ont fait de tous nos besoins les sources de toutes nos jouissances, et qui, des instrumens d'utilité première, sont parvenus jusqu'aux derniers raffinemens de la mollesse, et aux plus séduisantes inventions du luxe. Ces images de la destruction et du malheur qui remplissent les annales du monde, ces teintes

tristes et sanglantes, ces touches lugubres, furent variées et adoucies par les images consolantes de la civilisation et des progrès de la société.

Ce nouveau système historique, si attachant et si fécond, déjà développé dans la peinture brillante du règne de Louis XIV, eut encore plus d'étendue dans ce vaste tableau des mœurs et de l'esprit des nations; entreprise unique en ce genre, et dont on chercherait en vain le modèle dans l'antiquité. Tacite a dessiné de ses crayons énergiques les mœurs d'un peuple agreste et guerrier, mais peut-être moins avec le désir de montrer ce qu'étaient les Germains, qu'avec l'affectation satirique d'opposer la simplicité sauvage à la corruption civilisée, et de faire de la Germanie le contraste et la leçon de Rome.

Mais cette haute et sublime idée d'interroger tous les siècles, et de demander à chacun d'eux ce qu'il a fait pour le genre humain; de suivre, dans ce chaos de révolutions et de crimes, les pas lents et pénibles de la raison et des arts; qui l'avait conçue avant Voltaire? Si nous avions recueilli de quelque ancien de simples fragmens d'un semblable ouvrage, avec quel respect religieux, avec quelle admiration superstitieuse on consacrerait ces restes informes et mutilés! quelle opinion ils nous donneraient de l'élévation et de l'immensité de l'édifice! combien de fois nous nous écrierions dans nos regrets : quel devait être le génie qui l'a conçu et achevé! Que de reproches adressés au temps et à la barbarie, qui ne nous en auraient laissé que les ruines! Eh quoi! faudra-t-il donc toujours que l'imagination adulatrice ajoute à la majesté d'un débris antique, et que l'œil des contemporains ne s'arrête qu'avec indifférence, et même avec insulte, sur les chefs-d'œuvre de nos jours? Y a-t-il cette contrariété nécessaire entre le regard de l'esprit

et l'organe de la vue? Et, comme pour celui-ci tout s'accroît en se rapprochant, et tout diminue par la distance, faut-il que pour l'autre les monumens du génie s'agrandissent en s'enfonçant dans la nuit des siècles, et soient à peine aperçus quand ils s'élèvent auprès de nous?

Dans le même temps où Voltaire écrivait l'histoire et la tragédie en philosophe, il embrassait cette autre partie de la philosophie qui comprend les sciences exactes, et mêlait ainsi l'étude de la nature à celle de l'homme. Ce n'est pas que je veuille compter parmi les efforts de son talent ces spéculations mathématiques, fruits du temps et du travail, ni que je veuille tourner cette louange en reproche contre ceux qui se sont contentés de n'être que de grands écrivains. Corneille, Racine, Despréaux, n'en sont pas moins immortels, ne sont pas moins les bienfaiteurs de la langue française, et l'honneur éternel de leur nation, quoiqu'ils n'aient pas expliqué les découvertes de Galilée, ni disputé à Pascal la gloire de ses recherches géométriques. Mais ne devons-nous pas un tribut particulier d'admiration à ce génie si avide et si mobile, qui composait à la fois *Brutus* et les *Lettres sur la métaphysique de Locke*, *Zaïre* et l'*Histoire de Charles XII*, et envoyait à Paris, avec *Alzire*, les *Élémens de Newton*.

Quelle est cette trempe d'esprit extraordinaire que rien ne peut ni émousser ni affaiblir, cette chaleur d'imagination, que rien ne refroidit, cette force constante et flexible d'une tête, que rien ne peut ni épuiser ni remplir? enfin quel est cet homme qui, d'un moment à l'autre, passe avec tant de facilité des élans du génie qui enfante, au travail de la raison qui calcule, quitte les illusions de la scène pour les vérités de l'histoire, et, rendant Racine aux Français,

leur fait connaître en même temps Locke, Shakespeare et Newton?

Y avait-il, parmi tant de travaux, des délassemens et des loisirs? oui; et c'était une foule de productions de tout genre, qui auraient encore été pour tout autre des travaux et des titres; mais qui n'étaient que les jeux de son inépuisable facilité, et semblaient se perdre dans l'immensité de sa gloire: des contes charmans, des romans d'une originalité piquante, où la raison consent à amuser la frivolité française, pour obtenir le droit de l'instruire, nous fait rire de nos travers, de nos inconséquences, de nos injustices, et nous conduit par degrés à rougir et à nous corriger; des essais dans chaque partie de la littérature, toujours reconnaissables à cet agrément qui embellit tous les sujets, et qui attache tous les lecteurs; des morceaux pleins de grâce, ou d'intérêt, ou de bonne plaisanterie, ou d'éloquence, *Zadig*, *Nanine*, *Candide*, *le Traité de la tolérance*, mille autres dont les titres innombrables n'ont été retenus que parce que les presses de l'Europe ne se sont point lassées de les reproduire, ni les lecteurs de toutes les nations de les dévorer.

De cette hauteur où nous a portés la contemplation de son génie, abaissons maintenant nos regards sur les effets qu'il a produits. Nous avons suivi l'astre dans son cours; examinons les objets éclairés de sa lumière. En regardant autour nous, reconnaissons les traces de la pensée législatrice, et cette influence de l'écrivain supérieur qui a instruit la postérité, et dominé ses contemporains.

SECONDE PARTIE.

Cette domination qui naît de l'ascendant d'un grand homme, a, comme toute autre espèce d'empire, ses dangers et ses abus, qu'il ne faut pas reprocher à celui qui l'exerce; ce serait lui interdire la liberté de rien tenter, que de le rendre garant des fautes de ses imitateurs. Ainsi, les révolutions que Voltaire a faites dans les lettres, dans l'histoire et le théâtre, et dont je viens de suivre le cours en même temps que celui de ses travaux, ont pu, je l'avoue, en étendant la carrière des arts, en multiplier les écueils; les richesses qu'il est venu apporter ont pu introduire un luxe contagieux; ses hardiesses heureuses ont pu préparer de dangereuses licences; et la séduction de ses beautés, qui sont par elles-mêmes si près de l'abus, ce charme qui se trouve jusque dans ses défauts, a pu contribuer à la corruption de ce goût dont il a été si long-temps le défenseur et le modèle.

Mais cet effet du talent, inséparable de son pouvoir sur la foule imitatrice, est le tort de la nature, et non pas le sien. Reprocherons-nous à Voltaire d'avoir mis sur la scène une philosophie intéressante, parce qu'on y a maladroitement substitué une morale déplacée, factice et déclamatoire? d'avoir soutenu une grande action par un magnifique appareil, et proportionné la pompe du théâtre à celle de ses vers, parce que, depuis, on a cru pouvoir se passer de vraisemblance et de style, à la faveur du spectacle et des décorations?

Le blâmerons-nous d'avoir été éloquent dans l'histoire, parce que d'autres y ont été rhéteurs; d'y avoir eu souvent la sagesse du doute, parce que d'autres l'ont remplacée par la folie des paradoxes? La légèreté et la grâce de ses poésies familières perdront-elles de

leur mérite, parce que des esprits faux et frivoles, en voulant lui ressembler, ont pris le jargon pour de la gaîté, la déraison pour de la saillie, et l'indécence pour le bon ton? La flexibilité de sa diction rapide et variée, et l'art piquant de ses contrastes, ont-ils moins de prix, parce que la multitude qui croit le copier, a dénaturé tous les genres et confondu tous les styles? Enfin lui aurons-nous moins d'obligation d'avoir mêlé dans son coloris tragique quelques teintes sombres et fortes du pinceau des Anglais, parce que l'on s'est efforcé depuis de noircir la scène française d'horreurs dégoûtantes et d'atrocités froides, de faire parler à Melpomène le langage de la populace, et de dégrader Corneille et Racine devant Shakespeare? Ces écarts du vulgaire, toujours prêt à s'égarer en voulant aller plus loin que ceux qui le mènent, peuvent-ils balancer tant de leçons utiles et frappantes, qui perpétueront dans l'avenir le nom et l'ascendant de Voltaire?

Sans doute il ne faut pas s'attendre à voir renaître rien de semblable à lui; car, avec les mêmes talens, il faudrait encore la même activité pour les mettre en œuvre, et la même indépendance pour les exercer : et comment se flatter de voir une seconde fois la même réunion de circonstances fortuites et d'attributs naturels? Cependant, comme il ne faut jamais désespérer, ni de la nature, ni de la fortune, supposons un moment que toutes deux paraissent d'intelligence pour lui donner un successeur et un rival capable d'égaler tant de travaux et de succès; il restera toujours à Voltaire une gloire particulière qui ne peut plus être ni partagée ni remplacée, celle d'avoir imprimé un grand mouvement à l'esprit humain.

Descartes avait fait une révolution dans la philosophie spéculative; Voltaire en a fait une bien plus

étendue dans la morale des nations et dans les idées sociales. L'un a secoué le joug de l'école, qui ne pesait que sur les savans; l'autre a brisé le sceptre du fanatisme, qui pesait sur l'univers.

Les arts, dont la lumière douce et consolante est comme l'aurore qui devance le grand jour de la raison, avaient commencé à adoucir les mœurs, en polissant les esprits. Telle est la marche ordinaire de l'homme; il jouit avant de réfléchir, et imagine avant de penser. Souvenons-nous qu'il n'y a pas plus de deux cents ans que l'Europe est sortie de la barbarie; et ne nous étonnons pas de voir la société si perfectionnée, et l'économie politique encore si imparfaite. Cette dernière est pourtant le but auquel tout doit tendre , et la base sur laquelle tout doit s'affermir; mais c'est le plus lent ouvrage de l'homme et du temps. Pour fonder l'empire des arts, il suffit que la nature fasse naître des talens; mais pour que l'existence politique de chaque citoyen soit la meilleure possible , il faut que la raison se propage de tout côté, que les lumières deviennent générales, et que la force qui combat les préjugés et les abus devienne d'abord égale et ensuite supérieure à celle qui les défend.

Il suffit de consulter un moment l'histoire et le cœur humain, pour voir combien cette lutte doit être longue et pénible. Mais au milieu de tant d'oppresseurs de toute espèce, dont l'existence est attachée à des abus absurdes et cruels, qui se sentira fait pour les attaquer? Des hommes capables de préférer l'ambition d'éclairer leurs semblables à celle de les asservir, et l'honneur dangereux d'être leurs bienfaiteurs et leurs guides, à la facilité d'être leurs tyrans; des hommes qui aimeront mieux la reconnaissance des peuples que leurs dépouilles, et leurs louanges que

leur soumission : et qui donc, j'ose le dire, sera plus susceptible de cette généreuse ambition que ceux qui se sont voués à la culture des lettres? La plupart éloignés, par ce dévouement même, de toutes les places qui flattent la vanité ou qui tentent l'avarice, n'attendent rien des autres qu'un suffrage, et de leur travail que l'honneur. Ils ne peuvent avoir d'intérêt à tromper; car leur gloire est fondée sur la raison. Aussi, depuis ce grand art de l'imprimerie, si favorable aux progrès de l'esprit humain, leur influence a été de plus en plus sensible, et a préparé celle de Voltaire.

La dialectique de Bayle avait aiguisé le raisonnement, et accoutumé au doute et à la discussion; les agrémens de Fontenelle avaient tempéré la sévérité que l'on portait en tous sens dans les matières abstraites; Montesquieu surtout avait agité les têtes pensantes : mais tous ces différens effets avaient été plus ou moins circonscrits, et par le nombre des lecteurs, et par la nature des objets. Voltaire parle de tout et à tous. Il dut au charme particulier de son style et à la tournure de ses ouvrages, d'être plus lu qu'aucun écrivain ne l'avait jamais été; et la mode se mêlant à tout, et chacun voulant lire Voltaire, il rendit l'ignorance honteuse, et le goût de l'instruction général. Ce fut là le premier fondement de sa puissance; l'éloquence et le ridicule en furent les armes. Il émut une nation douce et sensible par des peintures touchantes, et amusa un peuple frivole et gai par des plaisanteries. Il fit retentir à nos oreilles le mot d'humanité; et si quelques déclamateurs en ont fait depuis un mot parasite, il sut le rendre sacré.

Cette dureté intolérante, née de l'habitude des querelles, fut adoucie par la morale persuasive que respirent ses écrits; et cette malheureuse importance que la médiocrité cherche à se donner par l'esprit de parti,

tomba devant le ridicule. Il reproduisait sous toutes les formes ces maximes d'indulgence fraternelle et réciproque, devenues le code des honnêtes gens, ces anathèmes lancés contre l'espèce de tyrannie qui veut tourmenter les ames et assujettir les opinions, ce mépris mêlé d'horreur pour la basse hypocrisie qui se fait un mérite et un revenu de la délation et de la calomnie.

Le persécuteur fut livré à l'opprobre, et l'enthousiaste à la risée. La méchanceté puissante craignit une plume qui écrivait pour le monde entier, et qui fixait l'opinion; et alors s'établit une nouvelle magistrature dont le tribunal était à Ferney, et dont les oracles, rendus en prose éloquente et en vers charmans, se fesaient entendre au-delà des mers, dans les capitales, dans les cours, dans les tribunaux, et dans les conseils des rois. Le pouvoir inique, ou prévenu, ou oppresseur, qui essayait d'échapper à cette juridiction suprême, se trouvait de toute part heurté, investi par cette force qu'exerce la société chez un peuple où elle est le premier besoin. Partout on rencontrait Voltaire, partout on entendait sa voix; et il n'y avait personne qui ne dût craindre d'être inscrit sur ces tables de justice et de vengeance où la main du génie gravait pour l'immortalité.

Cette autorité extraordinaire devait naturellement être appuyée sur une considération personnelle, aussi rare que les talens qui en étaient la source. Les tributs de l'Europe entière apportés chaque jour à Ferney; le marbre taillé par Pigalle, et chargé de reproduire à la postérité, et les traits de Voltaire, et l'hommage aussi libre qu'honorable de l'admiration des gens de lettres; le commerce intime, les présens, les caresses, les visites des souverains, le prix qu'ils semblaient attacher à ses louanges, l'empressement qu'ils montraient à l'honorer; le concours de toutes les gran-

deurs, de toutes les réputations, et, ce qui est plus respectable, de tous les opprimés, dans l'asile d'un vieillard retiré au pied des Alpes; tout contribuait à donner du poids à son suffrage, tout consacrait une vieillesse qui était l'appui de l'infortune et de l'innocence, et une demeure qui en était le refuge.

C'est là que vous vîntes, couverts des haillons de l'indigence, et baignés des larmes du désespoir, déplorables enfans de Calas, et toi, malheureux Sirven, victime d'un fanatisme atroce et d'une jurisprudence barbare! c'est là que vous vîntes embrasser ses genoux, lui raconter vos désastres, et implorer ses secours et sa pitié. Hélas! et qui vous amenait dans la solitude champêtre d'un philosophe chargé d'années? On ne vous avait point dit que ce fût un homme puissant par ses places ou par ses titres. Vous ne vîtes autour de lui aucune de ces marques imposantes des fonctions publiques, qui annoncent un soutien et une sauvegarde à quiconque fuit l'oppression; et vous êtes à ses pieds! et vous venez l'invoquer comme un dieu tutélaire! Peut-être ne connaissiez-vous de lui que son nom et sa renommée; vous aviez seulement entendu dire que la nature l'avait créé supérieur aux autres hommes! et vous avez pensé que, fait pour les éclairer, il l'était aussi pour les secourir. Sans autre recommandation que votre malheur, sans autre soutien que votre conscience, vous avez espéré de trouver en lui un juge au-dessus de tous les préjugés, un défenseur au-dessus de toutes les craintes.

Vous ne vous êtes pas trompés. Jouissez déjà des pleurs qu'il mêle à ceux que vous versez. Reçus dans ses bras, dans son sein, vous êtes désormais sacrés, et la persécution va s'éloigner de vous. Ah! ce moment lui est plus doux et plus cher que celui où il voyait triompher *Zaïre* et *Mérope*, et l'agrandit

davantage à nos yeux. Oui, s'il est beau de voir le génie donnant aux hommes rassemblés de puissantes émotions, oh! qu'il paraît encore plus auguste, quand il s'attendrit lui-même sur le malheur, et qu'il jure de venger l'innocence!

Et combien il savait mettre à profit jusqu'à ces attentats du fanatisme, grâce à lui, devenus si rares! comme il se servait des derniers crimes pour lui arracher les restes de sa puissance! Alors le monstre épouvanté se cachait long-temps dans les ténèbres et le silence : semblable à la bête farouche et dévorante, qui, s'élançant de la profondeur des forêts pour enlever une proie, a porté dans les habitations l'alarme et la terreur ; bientôt tout est en armes pour la poursuivre et la combattre ; mais elle se retire sans bruit et sans menaces, et, tranquille dans son repaire, elle attend le moment d'en sortir encore pour détruire et dévorer.

Mais Voltaire goûta du moins dans sa vieillesse cette satisfaction consolante de voir que l'ennemi qu'il avait tant combattu était enfin, ou désarmé, ou enchaîné, et presque réduit parmi nous à une entière impuissance. Il osa s'applaudir de cette victoire : et pourquoi lui eût-il été défendu de jouir du bien qu'il avait fait? Ce fut pour lui un des avantages d'une longue vie. Il vit succéder à ceux qui, nourris dans les préjugés, avaient repoussé la vérité, une génération nouvelle qui ne demandait qu'à la recevoir, et qui croissait en s'instruisant dans ses écrits; il vit la lumière pénétrer partout, et des hommes de tous les états, des hommes supérieurs par leur mérite ou par leurs emplois, la porter dans tous les genres d'administration. C'est alors qu'il se félicita d'avoir long-temps vécu. En effet, parmi les bienfaiteurs de l'humanité, combien peu ont eu assez de vie pour voir à

la fois, et toute leur gloire, et toute leur influence! Ce n'est pas la destinée ordinaire du génie. On ne lui a donné qu'un instant d'existence pour laisser une trace éternelle; et qu'il est rare qu'il en aperçoive autour de lui les premières empreintes, et qu'il emporte dans la tombe les premiers fruits de ses bienfaits!

Ce bonheur fut celui de Voltaire. Ses yeux furent témoins de la révolution qui était son ouvrage. Il vit naître dans les esprits cette activité éclairée qui cherche dans tous les objets le bien possible, et ne se repose plus qu'elle ne l'ait trouvé. L'inquiétude naturelle à un peuple ardent et ingénieux, si long-temps consumée dans de tristes et frivoles querelles, se porta vers tous les moyens d'adoucir et d'améliorer la condition humaine, assez affligée de maux inévitables, pour n'y en pas ajouter de volontaires.

Il ne vit pas, il est vrai, disparaître entièrement ces restes honteux de la barbarie, qui déshonorent une nation policée, et qu'il nous a tant reprochés; mais du moins il les vit attaquer de toutes parts, et dut espérer avec nous leur anéantissement.

Il ne vit pas abolir cet usage absurde et funeste d'entasser les sépultures des morts dans les demeures des vivans, de faire du lieu saint un amas d'infection et de pourriture, de changer les temples en cimetières, et de placer les autels sur des cadavres; mais il entendit la voix des prélats les plus illustres et des tribunaux les plus respectables s'élever avec lui contre la force de la coutume qui leur a résisté jusqu'ici, et qui, sans doute, doit céder un jour.

Il ne vit pas une réforme absolue et régulière retrancher les abus odieux de notre jurisprudence, simplifier les procédures civiles, adoucir les lois criminelles, supprimer ces tortures autrefois inventées par ces tyrans contre les esclaves, et employées par les

sauvages contre leurs captifs, et ces supplices recherchés, ajoutés à l'horreur de la mort, qui, sous prétexte de venger les lois, violent la première de toutes, l'humanité; mais il vit la sagesse des juges suppléer souvent aux défauts de la législation, et tempérer les ordonnances par leurs arrêts.

Il ne vit pas combler ces cachots abominables, qui rappellent les cruautés tant reprochées aux Caligula, aux Tibère, ces retraites infectes, où des hommes enferment des hommes, sans songer que le coupable, quel qu'il soit, ne doit mourir qu'une fois, et qu'enchaîné par la loi vengeresse, il doit respirer l'air des vivans, jusqu'à ce qu'elle lui ait ôté la vie. Il ne vit pas fermer au milieu de nous ces demeures non moins destructives et meurtrières, fondées pour être l'asile de l'infirmité et de la maladie, et qui ne sont que des gouffres où vont incessamment s'engloutir des milliers d'hommes, victimes de la contagion qu'ils se communiquent.

Il ne vit pas remédier aux vices mortels de cette autre institution, si précieuse dans son origine, destinée à assurer les premiers secours à ces malheureux enfans, qui n'ont de père que l'État; institution faite pour l'honorer et l'enrichir, et qui, soit négligence dans les fonctions, soit défaut dans les moyens, éteint dans leur germe les générations naissantes, et tarit le sang de la patrie. Mais, au regret qu'il dut sentir de voir des maux si grands attendre encore les derniers remèdes, combien il se mêla de consolations! Il versa des larmes d'attendrissement quand il jeta les yeux sur le tableau de ces calamités, exposé dans la chaire de vérité par de dignes et éloquens ministres de la parole évangélique, présenté dans Versailles à l'ame pure et sensible d'un jeune roi qui en fut ému, et qui, ne se bornant pas à une pitié stérile, donna

sur-le-champ des ordres pour arrêter le cours de ces fléaux que son règne doit voir finir. Hélas! le bien est toujours si difficile, même aux souverains! L'or, nécessairement prodigué contre les ennemis de la France, ne peut être dispensé qu'avec tant de réserve, même pour les réformes les plus pressantes!

Tu les achèveras, sans doute, ô toi, l'héritier du génie de Colbert dont tu as été le panégyriste! toi que la reconnaissance publique a dû naturaliser Français, lorsque par des moyens dont le secret n'a été connu que de toi seul, tu as su créer tout-à-coup ces trésors destinés à faire régner le pavillon français sur les mers des deux mondes! C'est la première fois, depuis les jours de Sully et de Henri IV, qu'on a su illustrer la nation sans charger le peuple, et que la gloire n'a point coûté de larmes. C'est la première fois qu'on a vu l'administration, portant de tout côté la lumière et la réforme, exécuter au milieu de la guerre tout le bien qu'on n'aurait pas osé espérer même dans la paix. Ah! le grand homme que je célèbre s'applaudirait, sans doute, de voir associer ton éloge au sien. Mais que n'a-t-il pu lire cet édit (1) qu'il avait tant désiré; cet édit mémorable, émané d'un souverain qui, se glorifiant de commander à un peuple libre, sûr de trouver partout des enfans dans ses sujets, ne veut point d'esclaves dans ses domaines! Oh! comme, en voyant remplir l'un des vœux qu'il a le plus souvent formés, Voltaire se serait écrié dans sa joie : « Je ne m'étais pas trompé quand j'ai regardé » ce nouveau règne comme le présage des plus heu- » reux changemens! La vertu du jeune monarque a » devancé l'expérience. L'expérience a été suppléée

(1) L'édit portant abolition du droit de main-morte dans les domaines du roi.

» en lui par cet amour du bien qui est l'instinct des » belles ames. »

Ainsi se réalisent tôt ou tard les vœux et les pensées du génie. Ainsi croît et s'établit de jour en jour ce juste respect pour l'homme; respect qui seul peut apprendre aux maîtres de ses destinées à assurer son bonheur. Ce sentiment sublime dut être inconnu dans les siècles d'ignorance, où tous les droits étant fondés sur la force et la conquête, il semblait qu'il n'y eût de condition dans l'humanité que celle de vainqueur ou de vaincu, de maître ou d'esclave; mais il devait naître à la voix de la philosophie, et s'affermir par l'étude et le progrès des lettres. La considération de ceux qui les cultivent a dû s'augmenter avec le pouvoir des vérités qu'ils ont enseignées, et s'est encore fortifiée du nom et de la gloire de Voltaire; car, si nul homme n'a tiré des lettres un plus grand éclat, nul aussi ne leur a donné plus de lustre. Les écrivains distingués, les hommes d'un mérite véritable apprirent de lui à mieux sentir leurs droits et leur dignité, et surent plus que jamais ennoblir leur existence. Ils apprirent à substituer aux dédicaces serviles, qui avaient été si long-temps de mode, des hommages désintéressés et volontaires, rendus à la vraie supériorité, ou des tributs plus nobles encore, payés à la simple amitié. En étendant l'usage de leurs talens, ils conçurent une ambition plus relevée, ils sentirent que le temps était venu pour eux d'être les interprètes des vérités utiles, plutôt que les modèles d'une flatterie élégante; les organes des nations, plutôt que les adulateurs des princes; et des philosophes indépendans, plutôt que des complaisans titrés. Il est vrai qu'irritée de leur gloire nouvelle, la haine a employé contre eux de nouvelles armes; mais la raison, qu'il est difficile d'étouffer quand une fois elle

s'est fait entendre, confond à tout moment et livre au mépris ces calomniateurs hypocrites, ces déclamateurs à gages, qui représentent les gens de lettres comme les ennemis des puissances, parce qu'ils sont les défenseurs de l'humanité, et comme les détracteurs de toute autorité légitime, parce qu'ils aspirent à l'honneur de l'éclairer.

Si Voltaire a été égaré par un sentiment trop vif des maux qu'a faits à l'humanité l'abus d'une religion qui doit la protéger ; si, en retranchant des branches empoisonnées, il n'a pas assez respecté le tronc sacré qui rassemble tant de nations sous son ombre immense, je laisse à l'Arbitre suprême, à celui qui seul lit dans les consciences, à juger ses intentions et ses erreurs, ses fautes et ses excuses, les torts qu'il eut et le bien qu'il fit; mais je dis à ceux qui s'alarment de ces atteintes impuissantes : Fiez-vous à la balance déposée dans les mains du temps, qui d'un côté retient et affermit tout ce qu'a fait le génie sous les yeux de la raison, et secoue de l'autre tout ce que les passions humaines ont pu mêler à son ouvrage. Le mal que vous craignez est passager, et le bien sera durable.

Voltaire fut du moins un des plus constans adorateurs de la Divinité.

Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer.

Ce beau vers fut une des pensées de sa vieillesse, et c'est le vers d'un philosophe. Quand on ira visiter le séjour qu'il a long-temps embelli et vivifié, on lira son nom sur le frontispice d'un temple simple et rustique, élevé par son ordre et sous ses yeux, au Dieu qu'il avait chanté. Ses vassaux qui l'ont perdu, leurs enfans, héritiers de ses bienfaits, diront au voyageur

qui se sera détourné pour voir Ferney : « Voilà les » maisons qu'il a bâties, les retraites qu'il a données » aux arts utiles, les terres qu'il a rendues à la cul- » ture, et dérobées à l'avidité des exacteurs. Cette » colonie nombreuse et florissante est née sous ses » auspices, et a remplacé un désert. Voilà les bois, » les avenues, les sentiers où nous l'avons vu tant » de fois. C'est ici que s'arrêta le chariot qui portait » la famille désolée de Calas; c'est là que tous ces in- » fortunés l'environnèrent en embrassant ses genoux. » Regardez cet arbre consacré par la reconnaissance, » et que le fer n'abattra point : c'est celui sous lequel il » était assis quand des laboureurs ruinés vinrent im- » plorer ses secours, qu'il leur accorda en pleurant, » et qui leur rendirent la vie. Cet autre endroit est « celui où nous le vîmes pour la dernière fois.... » Et à ce récit, le voyageur qui aura versé des larmes en lisant *Zaïre*, en donnera peut-être de plus douces à la mémoire des bienfaits.

Voilà ce qu'a fait Voltaire : quel a été son sort? ces talens chéris à tant de titres, et qui ont été les délices et l'instruction de tant de peuples, qu'ont-ils pu pour son bonheur? en prenant tant de pouvoir sur les ames, quel était celui qu'ils exerçaient sur la sienne? cette gloire qui remplissait le monde, avait-elle rempli son cœur? eut-il, dans le long cours de cette vie laborieuse et illustre, plus de jours sereins que de jours orageux? a-t-il obtenu plus de récompenses qu'il n'a essuyé de persécutions? enfin, dans la balance de ses destinées, les honneurs amassés sur lui par la renommée l'ont-ils emporté sur les outrages accumulés par la haine?.... Ici un sentiment de tristesse, un trouble involontaire me saisit et m'arrête un moment; il suspend cet enthousiasme qui, dans l'éloge d'un grand homme, entraînait vers lui toutes

mes facultés. Cette image, que j'aimais à contempler si pure et si brillante, semble déjà se couvrir de nuages et s'envelopper de ténèbres. Ah! viens les dissiper; lève-toi dans ton éclat, ô divinité consolante! fille du temps! ô justice! toi que j'ai vue sortir de la poussière de quatre générations ensevelies, et venir, les lauriers dans la main, placer sur cette tête octogénaire la couronne qu'un moment après a renversée la faux de la mort! Prêt à passer à travers tant d'orages, j'ai besoin d'entrevoir de loin ce jour si beau que tu fis luire sur sa vieillesse; et je me souviendrai alors que les épreuves du génie ne servent pas moins que ses triomphes, et à l'instruction des hommes, et à sa propre grandeur.

TROISIÈME PARTIE.

L'AMOUR de la gloire n'appartient qu'aux ames faites pour la mériter. La médiocrité vaine et inquiète s'agite dans ses prétentions pénibles et trompées; elle cherche de petits succès par de petits moyens; mais la première pensée du grand écrivain est celle d'exercer sur les esprits l'empire du talent et de la vérité. Cette ardente passion de la gloire, l'infatigable activité qui en est la suite nécessaire, un besoin toujours égal et du travail et de la louange, c'était là le double ressort qui remuait si puissamment l'ame de Voltaire; ce fut le mobile et le tourment de sa vie. La nature et la fortune le servirent comme de concert, et aplanirent sa route. L'une l'avait doué de cette rare facilité pour qui l'étude et l'application sont des jouissances et non pas des efforts, et qui ne laisse sentir que le plaisir, et jamais la fatigue de produire : l'autre lui procura cette précieuse indépendance qui élève

l'ame et affranchit le talent, lui permet le choix de ses travaux, et ne met aucune borne à son essor.

Malheur à toi, qui que tu sois, à qui le ciel a départi à la fois le génie et la pauvreté! celle-ci, par un mélange funeste, altérera souvent ce que l'autre a de plus pur, et avilira même ce qu'il a de plus noble. Si elle ne réduit pas ta vieillesse, comme celle d'Homère, aux affronts de la mendicité; si elle ne t'arrache pas, comme à Corneille, des ouvrages précipités et des flatteries serviles également indignes de toi; si elle ne plie pas la fermeté de ton ame jusqu'à l'intrigue et la souplesse, du moins elle embarrassera tes premiers pas dans ses piéges, multipliera devant toi les barrières et les obstacles, et jettera des nuages sur tes plus beaux jours, qui en seront long-temps obscurcis. Dans la culture des arts, l'imagination inconstante n'a qu'un certain nombre de momens heureux qu'il faut pouvoir attendre et saisir; et souvent tu ne pourras ni l'un ni l'autre. Ton ame sera préoccupée ou asservie, et tes heures ne seront pas à toi. Tu seras détourné dans des sentiers longs et pénibles, avant de pouvoir tendre au but que tu cherches; et l'envie, toujours occupée à t'empêcher d'y parvenir, t'attendra à tous les passages pour insulter ta marche et la retarder. Tu consumeras, dans de tristes et infructueux combats, une partie des forces destinées pour un meilleur usage; et lorsque enfin, rendu à toi-même, tu verras la carrière ouverte, tu n'y entreras que fatigué de tant d'assauts, et ne pouvant plus donner à la gloire que la moitié de ton talent et de ta vie.

Celle de Voltaire ne fut point chargée de ce fardeau, toujours si difficile à secouer; il put la dévouer librement, la consacrer toute entière à cette gloire qu'il idolâtrait, et aux travaux qu'il avait choisis, si

l'on peut appeler travaux les productions faciles de cette tête agissante et féconde, qui semblait répandre ses idées comme le soleil répand ses rayons. On a demandé plus d'une fois si cette facilité extrême était une marque essentiellement distinctive de la supériorité : c'en est du moins un des plus beaux attributs, mais ce n'en est pas un des caractères indispensables. Je l'ai déjà dit : ne soumettons point la nature à des procédés uniformes; elle est aussi sublime et aussi magnifique dans la formation de ces métaux lentement durcis et élaborés sous le poids des rochers et sous le torrent des âges, que dans la reproduction si prompte et si continuelle des substances animales, et dans l'abondance d'une végétation rapide. Il est des philosophes, des orateurs, des poètes, dont l'éloquence est plus travaillée, et dont la perfection a plus coûté; mais cette différence, analogue à celle des caractères, serait-elle la mesure du génie?

Si Voltaire composait en un mois une tragédie, et si Racine y employait une année, établirai-je sur cette disproportion celle de leur mérite? non : mais, d'un autre côté, si Voltaire, qui n'avait pas moins de goût que Racine, a pourtant un style moins châtié; si, pouvant balancer les beautés de son rival, il offre plus de défauts, je chercherai seulement pourquoi, de deux écrivains nés avec la même facilité, l'un s'est fait une loi de la restreindre, et l'autre s'y est laissé emporter; et je verrai dans l'un le grand poète qui n'a voulu faire que des tragédies, et qui de bonne heure a cessé d'en faire; dans l'autre, l'esprit vaste et hardi, dont l'entrée dans le pays des arts a été une invasion, et qui a embrassé à la fois l'épopée, le drame, la philosophie et l'histoire. Le travail que le premier mettait dans un ouvrage, celui-ci l'étendait sur tous les genres; et si leur ambition n'a pas été

la même, est-ce à nous de nous en plaindre, nous qui en recueillons les fruits! Racine, tranquille et modéré, pouvait se reposer à loisir sur un ouvrage qui se perfectionnait sous ses mains; Voltaire, impatient et fougueux, voulait achever aussitôt qu'il avait conçu, concevait ensemble plusieurs ouvrages, et remplissait encore les intervalles de l'un à l'autre par des productions différentes.

Il composait avec enthousiasme, corrigeait avec vitesse, et revenait aussi facilement sur ses corrections. Il fallait sans cesse de nouveaux alimens à cette ardeur dévorante. Les jours, qu'il savait étendre et multiplier par l'usage qu'il en fesait, lui paraissaient toujours trop courts et trop rapides pour celui qu'il en eût voulu faire. Le temps, qu'il regardait comme le trésor du génie, il le dispensait avec une économie scrupuleuse, et le mettait en œuvre de toutes les manières, comme l'avarice tourmente ses richesses pour les augmenter. Chacun de ses momens devait un tribut à sa renommée, et chaque portion de la durée un titre à son immortalité. Il eût voulu qu'il n'y eût pas une de ses heures stérile pour le monde, ni pour lui. Jamais le loisir ne parut nécessaire à cette tête robuste qui n'avait besoin que de changer de travaux. Jamais son action ne fut interrompue ni ralentie par les distractions de la société, ni par l'embarras des affaires, ni dans le tumulte des voyages, ni dans la dissipation des cours, ni même au milieu des séductions du plaisir, et parmi les orages des passions. Elles ne furent pas sans doute étrangères à cette imagination bouillante et impétueuse; mais toujours elles furent subordonnées à l'ascendant de la gloire qui absorbait tout. Il ne restait de ces tempêtes passagères que l'impression qui sert à les mieux peindre, comme l'excellente compagnie où il fut admis dès sa jeunesse,

sans l'amollir et l'enchaîner par ses charmes, ne fit qu'épurer son goût, et lui donner cette politesse noble qui le distingua toujours, et qui semblait un des heureux attributs qu'il avait hérités du siècle de Louis XIV.

Je sais que la raison vulgaire n'a souvent jeté qu'un regard de pitié sur cette agitation continuelle, élément de tout ce qui est né pour les grandes choses; qu'elle affecte de n'y voir que les faiblesses humiliantes de l'humanité. Elle nous représente un homme tel que Voltaire incessamment entraîné par un fantôme impérieux, auquel il s'est soumis, et qui lui a dit, au moment où il lui apparut pour la première fois : Tu ne reposeras plus. Elle nous le montre courant sans relâche sur les traces de ce spectre qui lui commande, le suivant dans les villes, dans les campagnes, dans les cours, le retrouvant dans la solitude, au fond des bois et sur le bord des fontaines. Elle nous retrace, avec une compassion insultante, les angoisses d'un homme battu par tous les vents de l'opinion, veillant jour et nuit, l'oreille ouverte au moindre bruit de la renommée, et ne respirant qu'au gré des caprices d'une multitude aveugle et inconstante; cette inquiétude que rien ne peut calmer; cette soif que rien ne peut éteindre; des succès toujours incertains et toujours empoisonnés; une lutte éternelle contre l'injustice et la haine; des fatigues sans terme, et une vieillesse sans repos; et, après cette affligeante peinture, on nous demande avec dédain si c'est là le partage de ces hommes que l'on appelle grands.

Ames communes, de quel droit vous faites-vous les juges des destinées du génie? Avez-vous assisté à ses pensées, et vous est-il permis de vous mettre à sa place? Vous voyez ses épreuves et ses sacrifices;

connaissez-vous ses besoins et ses dédommagemens? savez-vous ce que vaut un jour de véritable gloire, quel espace il occupe dans la vie d'un grand homme et dans le souvenir de l'envie, quel poids il a dans la balance de la postérité? Tel est, si vous l'ignorez, tel est le calcul de toute passion forte : des momens de jouissance et des années de tourmens. Cette compensation ne peut pas exister pour le commun des hommes; mais, s'il n'y en eût pas eu de faits pour la connaître, le monde serait encore dans l'enfance, et les arts dans le néant.

Oui, je l'avoue, et l'on ne saurait le nier sans démentir l'expérience, au moment où le talent supérieur se présente aux hommes pour obtenir leurs suffrages, il doit s'attendre à une résistance égale à ses prétentions. La sévérité des jugemens sera proportionnée à l'opinion qu'il aura donnée de lui; car, si on loue avec complaisance quelques beautés dans ce qui n'est que médiocre, on recherche, avec une curiosité maligne, quelques fautes dans ce qui est excellent. D'ailleurs, l'admiration est un hommage involontaire; et à peine est-il arraché, qu'on regarde comme un soulagement tout ce qui peut nous en affranchir. C'est là le soin dont se charge l'envie, presque toujours sûre que sa voix sera entendue par le génie, et écoutée par la multitude : elle s'applaudit de ce double avantage, il faut bien le lui laisser : elle est toujours si malheureuse, même lorsqu'elle jouit! Quand elle parviendrait à égarer pour un temps l'opinion publique, elle ne peut, ni s'ôter à elle-même le sentiment de sa bassesse, ni ôter au talent celui de sa force. Quand elle insultait avec une joie si lâche et si furieuse aux disgrâces qu'essuya Voltaire au théâtre, dans ses premières années; quand elle voyait d'un œil si content *Amasis* applaudi trois mois, et *Brutus*

abandonné; quand les plus beaux esprits du temps, devenus les échos de la prévention et de la malignité, conseillaient à l'auteur d'*OEdipe* de renoncer à un art qu'il devait porter si loin; que fesait alors le grand homme méconnu? il fesait *Zaïre*. *Zaïre* était déchirée dans vingt libelles; mais on ne se lassait pas plus de la voir que de la censurer. La chute d'*Adélaïde*, injure qui ne fut expiée que trente ans après, consola les ennemis de Voltaire; *Alzire* vint renouveler leurs douleurs. Ils s'en vengèrent, en réduisant à l'exil l'auteur de la charmante bagatelle du *Mondain*. *Zulime* fut encore pour eux une consolation. Ils eurent surtout le plaisir, si digne d'eux et si honteux pour la France, d'arrêter les représentations de *Mahomet*: *Mérope* les accabla.

La haine ne se lasse jamais, il est vrai; mais il vient un temps où la foule qu'elle fait mouvoir d'ordinaire, se lasse de la croire et de la seconder. L'intérêt qu'excite à la longue le talent persécuté, l'emporte alors sur les clameurs du préjugé et de la calomnie. On veut être juste, au moins un moment; la justice devient faveur, la faveur devient enthousiasme. Un pareil instant devait se rencontrer dans la vie de Voltaire. Il est appelé au théâtre par les acclamations publiques, et à la cour par des honneurs, des récompenses et des titres. Un monarque étranger le dispute à son souverain, Berlin veut déjà l'enlever à la France; et enfin l'on permet à l'académie française de compter parmi ses membres un grand homme de plus.

Cependant, si l'envie avait été forcée de souffrir qu'il obtînt la justice qui lui était due, elle était loin de consentir qu'il en jouît en paix, et n'y était encore ni résignée, ni réduite. Elle connaît trop les hommes pour s'opposer à cette ivresse passagère, à ce torrent

rapide qu'elle ne se flatte pas d'arrêter ; et dans ces jours brillans et rares où le génie semble avoir toute sa puissance naturelle, elle souffre, se tait, et attend. Bientôt, plus il a été élevé, plus elle a de moyens de l'attaquer. Les hommes sont si prompts à s'armer contre tout ce qu'on veut placer au-dessus d'eux! Supportera-t-on volontiers cette prééminence qui semble reconnue et établie? laissera-t-on dans la capitale et à la cour un homme qui doit faire ombrage à tant d'autres? Mais comment l'en écarter? comment forcer à la fuite celui qui a déjà résisté à tant de contradictions et de dégoûts? Et d'ailleurs, qui lui opposer? Rousseau, long-temps son antagoniste, n'était plus; et nul autre que lui n'ayant alors illustré ce nom, devenu depuis célèbre dans la prose comme dans la poésie, Rousseau, assez honoré d'être le lyrique de la France, n'avait pas encore été appelé *grand*. Piron, prodiguant les sarcasmes et les satires; Piron, qui avait fait moins de bonnes épigrammes que Voltaire n'avait fait de chefs-d'œuvre, affectait en vain une rivalité qui n'était que ridicule, et à laquelle lui-même ne croyait pas.

Mais alors vivait à Paris dans une obscurité volontaire, dans une oisiveté que l'on pouvait reprocher à ses goûs, et dans une indigence qu'on pouvait reprocher à sa patrie, un homme d'un génie brut, et de mœurs agrestes, qui, après s'être fait, quoique un peu tard, une réputation acquise par plus d'un succès, depuis trente ans s'était laissé oublier, en oubliant son talent. Cet homme était Crébillon, écrivain mâle et tragique, qui, avec plus de verve que de goût, un style énergique et dur, des beautés fortes et une foule de défauts, avait pourtant eu la gloire de remplir l'intervalle entre la mort de Racine et la naissance de Voltaire. Mais ce feu sombre et dévorant dont il

avait, pour ainsi dire, noirci ses premières compositions, n'avait depuis jeté de loin en loin que de pâles étincelles, et paraissait même entièrement consumé : semblable à ces volcans éteints, qui, après quelques explosions subites et terribles, se sont refroidis et refermés, et sur lesquels le voyageur passe, en demandant où ils étaient.

A Dieu ne plaise que je veuille accuser les bienfaits si légitimes et si noblement répandus sur la vieillesse pauvre d'un homme de génie. Que les libéralités royales soient venues le chercher dans sa retraite; qu'on ait voulu l'en tirer déjà presque octogénaire, le produire à la cour, pour laquelle il était si peu fait, et ressusciter un talent qui n'était plus; que ses drames, si imparfaits, et la plupart déjà condamnés, aient été confiés aux presses du Louvre, tandis que toutes celles de l'Europe reproduisaient à l'envi les immortelles tragédies de Voltaire; je souscris à ces honneurs, peut-être d'autant plus exagérés, qu'ils étaient tardifs. Si le crédit qui les attira sur lui ne fut pas dirigé par des intentions pures, au moins les effets en furent louables; et si l'envie méditait le mal, au moins, pour la première fois peut-être, elle commença par faire le bien. Mais bientôt ses fureurs, en éclatant, manifestèrent quelle avait été sa politique. Bientôt l'intérêt qu'avait inspiré le mérite que l'on tirait de l'oubli, se tourna contre celui qu'on voulait détruire, parce qu'il jetait trop d'éclat.

Des voix passionnées, des plumes mercenaires, pour rendre odieux les succès de Voltaire, comme usurpés par la cabale, peignaient la vieillesse de Crébillon, si long-temps délaissée et ensevelie dans l'ombre. « C'était là l'homme de la France, l'Eschile
» et le Sophocle du siècle, le dieu de la tragédie, le
» seul et digne rival de Corneille et de Racine; et

» après nos trois tragiques marchait un bel-esprit,
» que quelques beautés, le caprice du public et la fa-
» veur de la cour avaient mis à la mode. »

Voilà ce qu'on répétait dans vingt brochures, avec toute l'amertume et tous les emportemens de la haine. La France demandait à grands cris un *Catilina* qui allait tout effacer. Paris retentissait des lectures de *Catilina*, et en pressait la représentation. Au milieu de cette effervescence générale des esprits, Voltaire prend une résolution noble et hardie, que le préjugé condamna, la seule pourtant qui convînt à la supériorité méconnue. Il ne veut combattre ses détracteurs et ses adversaires qu'avec les armes du talent. On lui préfère un rival; il offre de se mesurer avec lui corps à corps, en traitant les mêmes sujets; mais ce qui, pour les Grecs, pour les vrais juges de la gloire, n'était qu'une généreuse émulation, digne des Euripide et des Sophocle, fut, dans nos idées étroites et pusillanimes, une basse jalousie, et, aux yeux de l'esprit de parti, un crime atroce. Dès lors le déchaînement fut au comble.

Quand des ennemis ardens et adroits ont, sous un prétexte spécieux, échauffé les têtes du vulgaire, alors il n'y a plus ni frein ni mesure. Le mouvement, une fois donné, se communique de proche en proche, et acquiert une force irrésistible. L'homme innocent, que la calomnie hypocrite poursuit au nom de la morale et de la vertu, n'est plus qu'une victime dévouée à l'anathème; contre lui toutes les attaques sont légitimes, et toutes ses défenses sont coupables. Le mensonge a raison dans la bouche de ses persécuteurs, et la vérité a menti dans la sienne. Tous les faits sont altérés, et tous les principes confondus. Le méchant, si satisfait de pouvoir prononcer le mot d'honnêteté, au moment où il en viole toutes les lois; le plus vil dé-

tracteur, flatté de jouer un rôle; tous viennent lancer leurs traits dans la foule. Les libelles, les diffamations, les invectives se succèdent et se renouvellent. C'est une sorte de vertige qui agit sur tous les esprits, jusqu'à ce qu'enfin cette rage épidémique s'épuise par ses propres excès, comme un incendie s'arrête faute d'alimens.

Cette époque était le règne de l'injustice; elle triompha. Dans la même année, un drame insensé et barbare, *Catilina*, est accueilli avec des transports affectés, et la sublime tragédie de *Sémiramis* ne recueille que le mépris et l'outrage. *Nanine*, l'ouvrage des Grâces, est à peine supportée; *Oreste* est à peine entendu, *Oreste*, ce beau monument de l'antique simplicité, et dix ans après si justement applaudi. La haine jouit de tant de victoires. Voltaire lui cède enfin, et abandonne sa patrie.

Sa renommée lui préparait un asile illustre; et, comme l'amitié l'avait autrefois fixé à Cirey, la reconnaissance l'attirait à Berlin. Sans doute il fallait que la destinée rapprochât les deux hommes les plus extraordinaires de leur siècle. On citera souvent ce commerce d'un monarque et d'un homme de lettres, et cette confiance intime et familière qui peut-être n'avait jamais eu d'exemple, et qui honorait encore plus, s'il est possible, le souverain que le poète; car, quel prince ose ainsi descendre de la majesté, si ce n'est celui qui se sent au-dessus d'elle? Le séjour de Voltaire à Berlin, les soirées de Potzdam et de Sans-Souci, occuperont sans doute une place brillante dans l'histoire des lettres. On rappellera quels nuages passagers vinrent obscurcir cette union si honorable pour la royauté et le talent. Sans prétendre juger entre les deux, j'observerai seulement deux faits peu communs dans l'ordre des choses et des destinées : l'un, qu'a-

près l'éclat d'une rupture, ce fut le prince qui revint la premier; l'autre, qu'après cette liaison renouée, que rien n'altéra plus entre le monarque et l'homme de lettres, ce fut le premier qui fit l'oraison funèbre de l'autre.

Une leçon plus importante qui se présente ici, c'est que, pour l'écrivain et le philosophe, une cour, quelle qu'elle soit, ne saurait valoir la retraite. La retraite appelait Voltaire, à son déclin : là, il commença à respirer pour la première fois; là, après tant de courses et d'agitations, après les succès et les disgrâces, la faveur et les exils, après avoir habité les palais des rois, et éprouvé leurs caresses et leurs vengeances, il entendit la voix de la liberté, qui, des vallées riantes que baigne le Léman, invitait sa vieillesse à venir chercher la tranquillité et la paix, si pourtant la paix était faite pour cette ame dont la sensibilité, toujours si prompte, se portait sur tous les objets, et recherchait toutes les émotions. Mais alors, du moins, l'instabilité de sa vie, long-temps errante et troublée, fut fixée sans retour jusqu'au moment où son destin, le tirant de sa solitude, le ramena dans Paris pour triompher et mourir.

A ce long séjour dans les campagnes de Genève, commence un nouvel ordre de choses. Les jours de Voltaire vont être plus libres et plus calmes, ses pensées plus hardies et plus vastes; et la sphère de ses travaux va s'étendre sous les auspices de la liberté, si chère à tout être qui pense. De quel prix elle devait être pour lui! Qui sait tout ce qu'il a dû, et ce que nous devons nous-mêmes à cette entière indépendance, l'un des premiers besoins de son esprit, et l'un des premiers vœux de son cœur, mais dont il n'a joui que dans son asile des Délices et dans celui de Ferney?

Jusque-là il n'avait pu que lutter, avec plus ou moins de hardiesse et de danger, contre les entraves arbitraires, les convenances impérieuses, et la vigilance menaçante des délateurs; mais alors il n'eut plus à respecter et à craindre que cette censure, la seule peut-être que l'on dût imposer à l'écrivain, celle du public honnête et de la postérité équitable, qui applaudissent à l'usage de la liberté, et qui en condamnent l'abus. En m'élevant contre l'esclavage sous lequel une politique mal entendue voudrait enchaîner les esprits, contre cette tyrannie futile et importune, qui n'est faite que pour flétrir le talent, intimider la raison, et arrêter les progrès de tous les deux, je suis loin d'invoquer la licence et l'oubli de toutes les lois.

Mais quel avantage est sans inconvénient, et quel bien sans mélange? Je connais les jugemens des hommes; je sais que, par une inconséquence établie, ils exigent, dans l'exercice des qualités les plus susceptibles d'abus et les plus voisines de l'excès, une mesure qu'eux-mêmes ne gardent pas dans leurs opinions. Ils voudraient que la sensibilité qui anime les ouvrages, n'égarât jamais l'auteur; que l'imagination qui lui fait franchir un espace immense, ne l'emportât jamais hors des bornes; qu'il fût passionné pour la gloire, et impassible aux injustices. Ils voudraient que l'astre qui, en échauffant la terre, pompe et attire tant de vapeurs, nous dispensât des jours sans nuages, et que les vents qui portent les vaisseaux, ne les jetassent jamais hors de leur route. Ils voudraient, en un mot, que l'éloge des grands hommes n'eût jamais besoin d'en être l'apologie. Il n'entre point de superstition dans le culte que je leur rends. Persuadé qu'un des premiers avantages de leur grandeur est de pouvoir avouer des fautes, je ne croirai point celle de M. de Voltaire affaiblie par un semblable aveu :

je ne veux point le refuser à ceux qui peuvent en jouir; et je ne m'arrête qu'à ce singulier effet de l'âge et de la retraite, qui redoublèrent son activité laborieuse, lorsqu'il semblait que le temps eût dû la diminuer, et qui accrurent ses travaux avec ses ans.

C'est une remarque qui n'a échappé à personne, que la dernière moitié de sa vie est celle où il a composé la plus nombreuse partie de ses ouvrages, et qu'il n'a jamais travaillé plus qu'à l'époque où les autres hommes se reposent. Il s'offre plusieurs causes de cette espèce de singularité. Dans une vieillesse saine et robuste, la raison est la faculté qui conserve le plus de vigueur; elle s'enrichit des pertes de l'imagination et des progrès de l'expérience. L'esprit d'un vieillard imagine moins, mais il réfléchit plus; l'habitude a plus de pouvoir sur lui, et celle de Voltaire était de penser et d'écrire. Pour lui l'occupation était devenue plus nécessaire que jamais, parce que les distractions étaient plus rares. Sa composition était moins difficile, et par la nature des sujets qui demandaient moins d'invention, et par une suite de l'âge où l'on devient moins sévère pour soi-même. Cet âge, au reste, ne lui avait guère ôté que la force qui invente, et le travail qui perfectionne; car, d'ailleurs, si l'on excepte les grands ouvrages d'imagination, qui peut-être, passé un certain temps, ne sont plus permis à l'homme, sa facilité n'avait jamais eu plus d'éclat, son style plus d'agrément et de charme. Toujours prêt à traiter toutes les matières, à saisir tous les événemens, à marquer tous les ridicules et tous les abus, à combattre toute iniquité, sa plume courait avec une rapidité piquante et une négligence aimable, avouée par ce goût qui ne l'abandonna pas jusqu'à son dernier moment.

Chaque jour voyait naître une production nou-

velle. Heureux du seul droit de tout dire, il jetait sur tous les objets ce coup d'œil libre et hardi d'un observateur octogénaire, retiré dans une solitude, retranché dans sa gloire et sur le bord de sa tombe. Cette gloire qu'il avait tant aimée, et qu'il aimait alors plus que jamais, dont il était toujours rassasié et toujours avide; cette gloire, qui protégeait sa vieillesse, était encore le dernier aliment de son existence défaillante, le dernier ressort d'une vie usée. A mesure qu'il sentait la vie lui échapper, il embrassait plus fortement la gloire, comme le seul lien qui pût l'y attacher; il ne respirait plus que pour elle et par elle; il n'avait plus que ce seul sentiment; et, à la vue de la mort qui s'approchait, il se hâtait de remplir les momens qu'il pouvait lui dérober, et de les ajouter à sa renommée.

Mais il n'était plus en son pouvoir d'y rien ajouter, et l'envie même ne lui en contestait plus ni l'étendue ni la durée. L'absence avait commencé à affermir parmi nous l'édifice de sa réputation, et ses longues années l'avaient achevé. Vieilli loin de nous, Voltaire s'était agrandi à nos yeux. Il semble que le génie, quand nous le voyons de près, tienne trop à l'humanité : il faut qu'il y ait une distance entre lui et nous, pour ne laisser voir que ce qu'il a de divin. Il faut le placer dans l'éloignement, comme la divinité dans les temples : tant il est vrai qu'en tout genre les hommes ont besoin de barrières pour sentir le respect!

Le temps, qui mûrit tout, avait enfin mis Voltaire à sa place, et c'était celle du premier des êtres pensans. Le temps avait moissonné tout ce qui pouvait prétendre à quelque concurrence, tout ce qui portait un nom fait pour servir de ralliement à l'inimitié et à la jalousie. Il restait bien peu de ceux qui, l'ayant vu naître, pouvaient être moins accoutumés à son

élévation, parce qu'ils avaient été témoins de ses commencemens et de ses progrès. Tout ce qui, depuis quarante ans, était entré dans le monde, l'avait trouvé déjà rempli du nom et des écrits de Voltaire. La scène ne retentissait que de ses vers. Les femmes dont il flattait la sensibilité vive et le goût délicat, la jeunesse qu'il instruisait à penser, les vrais connaisseurs dont la voix avait entraîné tous les suffrages, qu'à la longue elle maîtrise toujours, en un mot, tous les hommes éclairés et justes lui rendaient un hommage dont l'expression était un enthousiasme; car il ne pouvait pas inspirer un sentiment médiocre : à son égard l'admiration était un culte, et la haine était de la rage. Mais les ennemis qu'il avait encore, étaient d'une espèce propre à rehausser sa gloire, loin de l'altérer. Ce n'étaient plus des hommes qui eussent le moindre prétexte de lui rien disputer; c'étaient de vils satiriques en prose plate et grossière, et en vers froids et durs, qui n'avaient d'autre instinct que celui de la méchanceté impuissante, d'autre moyen de subsister que le mal qu'ils disaient de lui; son nom seul donnait quelque cours à leurs satires éphémères. Ces malheureux, vendus à un parti assez maladroit pour les encourager, désavoués par le bon sens, la vérité et le public, osaient, pour dernière ressource, invoquer la religion, en violant le premier de ses préceptes; ils mêlaient la sainteté de ce nom à l'horreur de leurs libelles, et, mal couverts du masque de l'hypocrisie, ne cachaient pas même la bassesse de leurs motifs, en défendant une cause respectable.

O vous qui avez fait revivre l'éloquence des Bossuet et des Massillon, c'est vous, ô dignes pasteurs, dont la plume vraiment évangélique nous a montré la loi éternelle et immuable, telle qu'elle est née dans le ciel, et gravée dans les ames pures. Votre doctrine

est consolante, comme celle du maître dont vous répétez les leçons; votre zèle éclaire et n'insulte pas; vous parlez aux cœurs, bien loin de révolter les esprits; et vous n'opposez aux écarts d'une raison audacieuse, aux sinistres influences de l'irréligion, que la vérité et la vertu (1).

Il eût été à souhaiter, sans doute, que Voltaire lui-même n'opposât à ses ennemis que le mépris qu'il leur devait. Élevé assez haut pour ne pas les apercevoir, il daigna descendre jusqu'à s'en venger, et se compromit en les accablant. L'opprobre de leur nom, qui ne souillera point cet éloge, est attaché à l'immortalité de ses écrits; et, ce qui peut donner une idée de leur ignominie, ils se sont enorgueillis plus d'une fois de lui devoir cette flétrissante renommée. Mais, en reconnaissant que le parti du silence est en général le plus noble et le plus sage, en regrettant même que Voltaire, qui sut donner à la satire une forme dramatique si piquante et si neuve, ne l'ait pas toujours restreinte dans de justes limites, sera-t-il permis de tempérer par quelques réflexions la rigueur de cette loi qui prescrit ce silence si rarement gardé, et d'affaiblir les reproches si sincères que l'on fait aux transgresseurs?

Cette loi, aujourd'hui établie par l'opinion, n'a-t-elle été dictée que par un sentiment de vénération pour le génie, et par la haute idée de ce qu'il se doit à lui-même? les hommes ont-ils en effet pour lui ce respect si épuré et si religieux? ne serait-ce pas plutôt une suite de cette espèce d'ostracisme dont le principe est dans leurs cœurs, et de ce plaisir secret qu'ils goûtent à entendre médire de ce qu'ils sont forcés d'estimer? n'est-ce pas qu'ils veulent jouir à la fois,

(1) Le public instruit et juste nommera sans peine les personnes respectables à qui s'adresse cet éloge.

des travaux du grand écrivain, et des assauts qu'on lui livre; qu'ils croient que ce double spectacle leur appartient également, et qu'ils regardent la résistance comme un attentat à leurs droits? Ils ne pardonnent pas, s'il faut les en croire, qu'on réfute ce qui est méprisable; mais ne sont-ils pas toujours prêts à accueillir avec complaisance la plus méprisable censure? Ils ne conçoivent pas cette sensibilité de Racine, qui avouait le mal que lui fesait la plus mauvaise critique; mais qu'est-ce autre chose, après tout, que l'indignation d'un cœur droit et d'un bon esprit contre tout ce qui est faux et injuste? Et qu'a donc ce sentiment de si étrange et de si répréhensible? Ils s'étonnent que parmi tant de suffrages on entende les contradictions, qu'au milieu de tant de gloire on s'aperçoive des offenses; mais n'est-ce pas ainsi que l'homme est fait? n'est-il pas d'ordinaire plus touché de ce qui lui manque que de ce qu'il obtient? toutes les jouissances ne sont-elles pas faciles à troubler? et quel bonheur, enfin, n'est pas aisément altéré par la méchanceté et la calomnie?

Que l'on ait amèrement reproché à Voltaire une sensibilité trop irritable, ce n'est qu'un excès de sévérité. Mais cette espèce d'inquisition, si terrible et souvent si odieuse, que l'on porte sur la vie des hommes célèbres, et jusque dans les replis de leur conscience, a chargé sa mémoire d'un reproche plus grave. Ce même homme que j'ai représenté toujours en butte à l'envie, est accusé de l'avoir sentie lui-même. On a prétendu que cette passion forcenée pour la gloire ne pouvait pas être exempte de jalousie; qu'attachant un si grand prix à l'opinion, il ne pouvait souffrir rien de ce qui partageait ou occupait la renommée. Ses jugemens sévères ou passionnés sur des écrivains illustres ont appuyé cette accusation:

mais sa manière de juger ne peut-elle pas tenir d'un côté à la délicatesse de son goût, et de l'autre à sa préférence exclusive pour la poésie, et surtout pour la poésie dramatique, mérite devant qui tous les autres s'effaçaient à ses yeux?

Quand la passion l'a emporté jusqu'à l'injustice, n'était-ce pas un ressentiment particulier qui l'animait, et n'était-il pas alors irrité plutôt qu'envieux? Rappelons-nous son admiration constante pour Racine, celui de tous les écrivains dont il doit le plus redouter la comparaison; le témoignage si flatteur et si éclatant qu'il rendit dans l'académie française aux talens de Crébillon; ce sentiment profond des beautés sublimes de Corneille, exprimé à tout moment dans ce même *Commentaire* où il a relevé tant de défauts. Enfin, si j'étais forcé de croire que cet homme qui ne pouvait regarder qu'au-dessous de lui, a eu le regard de l'envie; que celui à qui l'on peut appliquer si justement ce vers d'une de ses tragédies,

> De qui dans l'univers peut-il être jaloux?

a pourtant été jaloux lui-même; si des indices toujours suspects, des apparences toujours trompeuses, quand il s'agit de juger le cœur humain, pouvaient se changer en démonstration, je détournerais les yeux avec confusion et avec douleur de cette triste et affligeante vérité; car il y a pour l'homme de bien une sorte de religion à baisser la vue, pour ne rencontrer ni les faiblesses du génie, ni les fautes de la vertu.

Mais, parmi ces faiblesses, heureusement il en est de bien pardonnables, et qu'on peut avouer sans peine; par exemple, celle qu'il eut de prétendre encore à la force tragique dans un âge à qui elle n'est

plus possible, et d'oublier les leçons qu'il donnait à cette vieillesse, qui n'est faite, disait-il lui-même dans le *Temple du Goût*, que pour le bon sens. La sienne, il est vrai, était faite pour les grâces; elle pouvait se couronner de fleurs : il voulut l'armer du poignard de Melpomène; et quel homme, après tout, devait aimer le théâtre plus que Voltaire, et plus longtemps? Sans doute sa carrière théâtrale, si *Tancrède* l'avait fermée, aurait été sans égale; toutes les traces en étaient lumineuses, et la gloire sans mélange. Rival de Sophocle à vingt ans, il voulut l'être à quatre-vingts, et finir, comme lui, par remporter la palme dramatique. Plein de cette idée séduisante, il souriait avec complaisance à ces nombreux enfans de sa vieillesse, qui n'offraient plus que les traits presque effacés d'une belle nature affaiblie. Sophocle, avec deux scènes, avait pu, à cent ans, charmer encore Athènes; mais Voltaire lui-même, après Racine, nous avait accoutumés à être plus difficiles sur nos plaisirs, et la pénible étendue de nos cinq actes, ne pouvait pas être embrassée par une tête octogénaire.

C'est pourtant, il faut l'avouer, cette ambition d'occuper encore le théâtre, qui peut-être a précipité ses derniers momens, et qui a fait que le favori de la gloire a fini par en être la victime. Elle le tira de sa retraite, malgré les infirmités de l'âge; mais aussi elle lui préparait une journée qui valait seule une vie entière. Il vient, il apporte sur la scène sa dernière tragédie, *Irène*.... Mais qu'importe alors *Irène?* Il vient, après trente ans d'absence : c'est lui! c'est Voltaire! O vous, adorateurs des arts et de la gloire, vous qui auriez suivi le Tasse au Capitole, hélas! où il n'a point monté; vous qui avez été chercher, parmi les ronces d'un champ désert, la pierre oubliée qui couvre Racine; vous qui avez laissé tomber quelques larmes

sur le coin de terre où reposent ensemble Molière et La Fontaine; qui vous êtes prosternés aux pieds des statues qu'une reconnaissance tardive vient enfin de leur décerner; venez, c'est pour vous que ce spectacle est fait. Voyez cette foule qui s'empresse sous ces portiques, ces avenues pleines d'un peuple immense; entendez ces cris qui annoncent l'approche du char, de ce char vraiment triomphal qui porte l'objet des adorations publiques. Le voilà!... Les acclamations redoublent : tous veulent le contempler, le suivre, le toucher; et tous, respectant la caducité fragile et tremblante, qui peut succomber au milieu de tant de gloire, le couvrent, le protégent contre leurs propres transports, assurent sa marche, et lui ouvrent la route. Tout retentit du bruit des applaudissemens, tout est emporté par la même ivresse. On porte devant lui les lauriers, les couronnes : il les écarte de son front; elles tombent à ses pieds....

O quel jour pour l'humanité, que celui où les rangs, les titres, les richesses, le crédit, le pouvoir, toutes les décorations extérieures, toutes les distinctions passagères, tout est ensemble confondu dans la foule qu'un grand homme entraîne après lui! En ce moment, il n'y a plus rien ici que Voltaire et la nation.

Et où donc est l'envie? où se cache-t-elle? où fuit-elle devant toute cette pompe? a-t-elle encore une voix que l'on distingue parmi ces cris et ces transports? Qu'elle se console pourtant : bientôt elle sera trop vengée.

Un jour viendra que ceux qui, témoins dans leur enfance de ce triomphe inouï, n'en auront pu conserver que des traces confuses, se rappelleront, après de longues années, cet étonnant spectacle, et le raconteront à nos neveux. « Nous y étions, diront-ils; » nous l'avons vu. Il était comme porté par tout un

» peuple. On couronna sa tête. Il pleurait.... et un
» moment après il n'était plus.... »

Il n'était plus! cet éclatant appareil était dressé sur une tombe?... que dis-je, une tombe? Voix souveraine et inexorable de la postérité! toi, que nulle puissance ne peut ni prévenir ni étouffer, qui révèles au monde entier ce que l'on croit cacher à une nation, et redis dans tous les âges ce qu'on a voulu taire un moment; le temps n'est pas éloigné où tu raconteras ce que je craindrais de retracer : tu ne m'imputeras point mon silence, et ce sera même une injure de plus que tu auras à venger.

Et moi, tandis que la haine fesait servir ton nom à la calomnie qui m'outrageait, ô grand homme! je n'adressais mes plaintes qu'à ton ombre. Elle était présente à mes yeux quand je lui préparais en silence ces tributs secrets, alors seul objet de mes veilles, seul adoucissement de tant d'amertumes. Je t'appelais sur ce théâtre où t'attendaient les honneurs funèbres que je t'offris au nom et en présence de la nation. La pompe dont tes yeux avaient joui se renouvela pour tes mânes, qui peut-être ni furent pas insensibles, s'il est vrai que le sentiment de la vraie gloire soit immortel en nous, comme l'esprit qui nous anime. J'ai chanté la tienne sur tous les tons qu'a pu essayer ma faible voix, qui du moins s'est fait entendre; et ce n'est enfin qu'après m'être acquitté ainsi de tout ce que mon cœur destinait à ta mémoire, que je pouvais pardonner à l'injustice.

FIN DE L'ÉLOGE DE VOLTAIRE, PAR M. DE LA HARPE.

DISCOURS

Prononcé dans l'Académie française, le jeudi 4 mars 1779, par M. Ducis, *qui succédait à* Voltaire.

Messieurs,

Il est des grands hommes à qui l'on succède, et que personne ne remplace. Leurs titres sont un héritage qui peut appartenir à tout le monde; leurs talens, qui ont étonné l'univers, ne sont qu'à eux. C'est à la suite des siècles seule à remplir le vide immense qu'ils ont laissé. Ainsi pensa autrefois un peuple guerrier qui, mené long-temps à la victoire par un général fameux, après la mort de ce héros, laissait toujours sa place vide au milieu des batailles, comme si son ombre l'occupait encore, et que personne n'eût été digne d'y commander après lui. Si, à la mort de M. de Voltaire, messieurs, vous eussiez imité cet exemple, avec quel respect la postérité n'eût-elle pas vu le siége où ce grand homme s'était assis dans vos assemblées, demeurant vide à jamais et sans être rempli! Cette distinction, unique jusqu'à présent, eût été peut-être le seul hommage digne d'un homme unique aussi par ses talens et son génie. Vos lois ne vous ont pas permis de lui rendre cet honneur; et l'indulgence du public pour un ouvrage où peut-être quelques beautés antiques ont fait pardonner les défauts, a fixé sur moi vos suffrages long-temps suspendus. Ici, messieurs, je n'ai pas besoin de vous parler de ma reconnaissance; il me serait plus facile de vous exprimer mon étonnement. Si quelque chose peut m'élever au-dessus de moi-même, c'est cette faveur à laquelle osaient à peine atteindre mes espérances. Le caractère de la gloire (qui le sait mieux que vous, messieurs?) est de donner de nouvelles

forces à celui qui l'obtient, pour en mériter une nouvelle. C'est en m'éclairant par vos conseils, c'est en justifiant votre choix par mes travaux, que je puis vous remercier d'une manière digne de vous; et ma vie entière sera consacrée à ce remercîment. Mais mon premier devoir est de me taire sur moi-même, pour ne vous parler que du grand homme que vous avez perdu. En lui succédant, je n'ai pas même le droit d'être modeste; et je dois disparaître tout entier à vos yeux, pour ne vous occuper que de votre admiration et de vos regrets.

La voix qui s'élève ici pour lui rendre hommage lui fut inconnue. Jamais je ne vis cet homme célèbre, et je ne communiquai avec son génie que par ses ouvrages. Ainsi, de son vivant, il a été pour moi ce que sont tous les grands hommes qui depuis plusieurs siècles ne sont plus; et je le louerai en votre présence, comme le louera un jour la postérité, sans intérêt et sans passion.

M. de Voltaire, dans cet ouvrage si connu où il a peint à grands traits et d'un style rapide le siècle de Louis XIV, après avoir parcouru la chaîne des événemens politiques, tracé les progrès de l'esprit humain, et dessiné le portrait de tant d'hommes célèbres, qui tous par leur génie ont imprimé un caractère de grandeur à leur siècle, et consacré la gloire du monarque par celle de sa nation, termine ce magnifique tableau par ces paroles : « A peu près vers le temps de la mort de Louis XIV, la nature sembla se reposer. » Il se trompait, messieurs; et ce grand homme, qui écrivit toujours avec tant de modestie de lui-même, semblait oublier que ce temps-là fut l'époque de sa naissance et de son éducation. La nature, en effet, parut l'avoir placé, pour ainsi dire,

aux confins des deux siècles, pour recueillir l'héritage de l'un, et donner son caractère et son génie à l'autre. On peut dire qu'il eut pour instituteur et pour maître le siècle brillant dont il vit la fin. La plus puissante des éducations, pour les hommes qui en sont dignes, c'est celle de la gloire. Tout ce qui entourait M. de Voltaire, au sortir de l'enfance, réveillait en lui cette idée. Il voyait la gloire assise depuis cinquante ans sur le trône; il la voyait à la cour, dans les camps, dans les académies. La gloire enfin, quoique un peu obscurcie vers les derniers jours de ce règne fameux, couvrait encore de son éclat toute la nation française, qui pendant un demi-siècle avait eu dans l'Europe la supériorité du génie comme des armes, et pouvait compter comme un hommage de plus la haine même qu'elle inspirait à ses rivaux. De tant d'écrivains qui s'étaient rendus célèbres, les uns vivaient encore au moment où il sortit du berceau, et où l'activité précoce de cette ame ardente put jeter ses premiers regards autour d'elle; les autres, descendus depuis peu dans la tombe, avaient laissé autour de lui l'empreinte encore récente de leurs succès, et comme la tradition de leur génie. Il put interroger tous ceux qui avaient vécu et conversé avec eux, et puiser dans leurs discours un enthousiasme d'autant plus vif, que les amis des grands hommes qui ne sont plus, en conservant pour leur mémoire cette sensibilité touchante que l'amitié inspire, y mêlent déjà ce respect religieux de la postérité pour de grands noms que la mort a, pour ainsi dire, rendus sacrés. Enfin, le génie et les lettres se présentèrent à lui environnés de toute la gloire qu'avait répandue sur elles un siècle à jamais mémorable, où elles étaient admises dans la familiarité de Colbert, du grand Condé, des Conti,

des Vendôme, du duc de Bourgogne, et où l'on voyait Louis XIV converser avec Despréaux et Racine, comme avec Turenne, Catinat et Luxembourg.

On peut juger de l'impression que ce tableau de grandeur et de gloire devait faire sur l'ame jeune et passionnée de M. de Voltaire.

Il se livra donc aux lettres avec cette impétuosité que lui donnaient son génie, son caractère et son âge. En vain l'intérêt, la fortune, le pouvoir même le plus absolu s'unirent pour le détourner de sa route : la nature avait fixé d'une manière irrévocable que M. de Voltaire serait poète, que Racine aurait un successeur, et la France un grand homme de plus. A vingt-quatre ans il osa former une de ces entreprises pour laquelle peut-être alors il fallait autant de hardiesse que de génie; celle de donner un poëme épique à la nation. On sait que la première moitié du siècle de Louis XIV avait vu naître et mourir un grand nombre d'ouvrages de ce genre. Comme l'histoire des États, à l'époque des révolutions et des changemens, offre beaucoup d'exemples de projets avortés, de grands desseins mal conçus et d'une audace impuissante et malheureuse: de même, dans l'histoire des arts, il semble qu'à l'époque où la poésie et les lettres commencent à refleurir, cette première fermentation des talens excite dans les esprits une sorte de témérité inquiète qui porte à former des plans vastes, et à concevoir de grands projets, parce que tout le monde alors est dévoré de l'amour de la gloire, et que personne encore n'a eu le temps de mesurer ses forces. Tous ces ouvrages, fruits de l'ambition bien plus que du talent, précipités d'une chute commune, étaient tombés les uns sur les autres, et ne devaient qu'au ridicule le triste honneur d'être échappés à un oubli éternel. Cependant il s'était établi une sorte de préjugé dans

l'Europe, que la poésie épique était interdite aux Français. Le législateur du goût et de la langue, le sévère et redoutable Despréaux, semblait avoir lui-même confirmé ce préjugé par son exemple comme par ses préceptes, en avertissant des *disgrâces tragiques des grands vers,* en renfermant le tableau épique du passage du Rhin dans un cadre de vers familiers et presque plaisans, qui le précèdent et qui le suivent. Enfin le chef-d'œuvre inimitable du *Lutrin,* où ce grand poète change continuellement de ton pour amuser son lecteur, où il paraît lui-même se moquer de la magnificence du style, en l'appliquant à des idées comiques ou familières, et où l'élévation même de la poésie n'est presque jamais qu'une plaisanterie de plus, semblait avoir accrédité pour toujours ces idées dans la nation.

M. de Voltaire était dans cet âge heureux où tout ce qui est grand frappe puissamment l'imagination, où la passion de la gloire ne mesure rien et franchit tout, où le génie, comme la valeur, s'absout de sa témérité par ses succès. Mais, comme il était conduit en même temps par cette lumière supérieure, et par cet esprit fin et pénétrant qui est toujours le guide invisible du génie, il ne négligea rien de ce qui pouvait réconcilier la nation avec ce nouveau genre, si souvent essayé et toujours proscrit. Le choix du sujet et du héros flatta la vanité nationale; la rapidité du style se trouva d'accord avec la vivacité française. L'usage tempéré et le choix même du merveilleux, qui laissait toujours entrevoir une vérité sous une fiction, rassurèrent notre raison un peu timide, que le nom seul de merveilleux effraie. Enfin les grandes beautés philosophiques et morales, substituées à ces tableaux de la nature qui caractérisent les poëmes des anciens, parurent s'accorder avec le goût d'un peuple

peu frappé de la nature physique, et qui, après avoir joui pendant un siècle des arts d'imagination, commençait, par une pente naturelle, à rechercher davantage le mérite des idées. On avait vu la même révolution dans Rome, après le siècle brillant d'Auguste, auquel est en tout si semblable celui de Louis XIV; et ce fut, comme on sait, à cette seconde époque de la littérature romaine, que le génie ardent et fier qui, à vingt-sept ans, avait conçu et créé *la Pharsale*, remplaça dans l'épopée les beautés pittoresques de Virgile par ces beautés fortes et hardies que l'éloquence et la philosophie inspirent. Ainsi la même marche du génie et du goût fit naître à Paris et dans Rome deux poëmes fondés à peu près sur les mêmes principes; mais c'est peut-être tout ce qu'ils eurent de commun.

La Pharsale offre l'idée de quelque monument d'architecture antique, qui, dans le second siècle des arts, aurait été dessiné d'une manière à la fois irrégulière et grande; où certaines parties étonneraient par leur caractère de majesté, tandis que d'autres ne présenteraient à l'œil que de la confusion et des ruines; où les plus belles colonnes seraient couvertes de mousse, et quelquefois à demi ensevelies dans le sable; où l'on retrouverait de distance en distance des statues de grands hommes, dont les traits auraient l'expression la plus fière, mais mutilées ou imparfaites dans leur ensemble; où, tout enfin attestant l'imperfection et le génie, le spectateur, attiré tout à la fois et repoussé, éprouverait presque en même temps le plaisir, la douleur, l'admiration et le regret. *La Henriade*, au contraire, peut se comparer à un palais élevé par une main sage, et décoré d'une manière brillante; dont toutes les parties offrent le goût et la fraîcheur modernes; où la magnificence se

mêle à la grâce, et la richesse à l'élégance; où les colonnes du marbre le plus poli présentent encore à l'œil l'harmonie des proportions; dont tous les ornemens ont à la fois de la sagesse et de l'éclat; et qui, sans étonner et remplir l'imagination par sa grandeur, attache cependant et intéresse la vue du spectateur à chaque pas. Déjà même le héros français est devenu celui de l'Europe. M. de Voltaire a fait adopter Henri IV par toutes les nations, comme si le bienfaiteur des hommes eût été le roi de tous les peuples.

C'était au théâtre, c'était dans le champ cultivé par les Corneille et les Racine, que M. de Voltaire devait acquérir la maturité de sa grandeur et de sa gloire : c'est de là qu'est partie cette renommée qui dans sa marche a parcouru et embrassé l'Europe entière; c'est de là que les cris d'admiration, prolongés de siècle en siècle, iront encore loin de nous retentir dans la postérité. Ici, messieurs, en vous parlant du mérite et de la supériorité de M. de Voltaire comme poète tragique, que puis-je vous apprendre? Je ne puis que m'entretenir avec vous de vos pensées, et vous raconter vos plaisirs. Sa première gloire dans cette carrière a été de s'y frayer de nouvelles routes, après les deux hommes à jamais célèbres qui l'avaient précédé. Presque tous les grands hommes, on le sait, semblent frapper la nature et les siècles de stérilité dans le genre où ils ont une fois paru; c'est qu'ils traînent après eux l'imitation. On dirait que le génie ressemble à ces rois de l'Orient, dont le malheur et la puissance est de rendre esclaves tous ceux qui approchent d'eux. M. de Voltaire, après Corneille et Racine, a eu, comme eux, la gloire de donner à son art un caractère qui lui fût propre. On peut dire que l'art, sous ces trois hommes célèbres, eût un esprit comme un but différent. Corneille, venu après les

longues tempêtes des guerres civiles, et qui, sous Richelieu, avait encore vu des conspirations et des troubles, l'inquiétude des peuples, l'agitation violente des chefs, et cette lutte sourde et pénible de la politique contre la force, et de la liberté contre le pouvoir absolu, plein des grandes émotions que donne un pareil spectacle, composa la tragédie en homme d'État : à un peuple fier, il parla d'intérêt public, de politique et de grandeur ; et dans cette époque, il fit, pour ainsi dire, la tragédie de sa nation. Mais lorsqu'à de longs ébranlemens eut succédé le calme de l'obéissance, quand l'agitation des plaisirs eut pris la place de ces mouvemens orageux de la liberté, et qu'une cour brillante et voluptueuse, en donnant de la pompe à l'antique galanterie française, eut embelli l'amour par les arts, et illustré les faiblesses par le mélange de la gloire, alors la tragédie, comme la nation, descendit de sa hauteur. Racine, lui ôtant cette physionomie altière, lui donna des traits plus doux et plus tendres, et ce grand homme fit la tragédie de la cour de Louis XIV. Dans l'intervalle qui sépara ces deux poètes fameux de M. de Voltaire, et où la tragédie se traîna long-temps sans caractère et sans force, je ne dois pas omettre ici l'auteur célèbre de *Rhadamiste* et d'*Électre*, qui a jeté tant d'éclat dans ces deux ouvrages. Mais cet homme, singulier dans son talent comme dans ses mœurs, plein d'une vigueur inculte et d'une rudesse originale, fut presque étranger à sa nation comme à son siècle ; et, sans rien emprunter d'eux, sans avoir aucun rapport avec tout ce qui l'entourait, il ne créa que la tragédie de son caractère et de son génie. Enfin M. de Voltaire parut : son premier succès l'assura de ses forces, et le montra à la nation ; mais il ne trouva point d'abord le genre et la manière qui lui devaient appartenir un jour : car

la première jeunesse, qui paraît être la saison de la confiance et de l'audace, a plus en partage peut-être le courage du caractère que le courage et l'indépendance du génie; parce que celui-ci n'a pas encore eu le temps de rassembler ses forces, de sonder sa puissance, et que ce n'est que par degrés qu'il est averti de toute sa grandeur.

Ce fut, messieurs ,vous le savez, à l'époque de *Brutus*, qu'il se fit une espèce de révolution dans ce génie vigoureux et ardent. Il avait rassemblé tout ce que Paris pouvait lui donner de goût et de lumières; il avait acquis une parfaite connaissance du peuple à qui il était obligé de plaire; peuple délicat et sensible, mais fatigué de plaisirs, avide de toutes les jouissances du talent, et toujours prêt à les combattre; qu'on ne peut attacher que par la nouveauté, et qui cependant juge tout par la coutume et l'usage, et qu'il faut, pour ainsi dire, enlever à lui-même, pour le fixer par des émotions durables et profondes. Il avait médité les anciens, qui, pour le goût, sont encore nos législateurs, après deux mille ans; étudié profondément les grands hommes du siècle de Louis XIV, qui le touchaient de plus près, et qui étaient comme sa famille et ses ancêtres. Il avait fixé long-temps à Londres un œil observateur sur cette nation, à qui son gouvernement, son climat et ses mœurs ont donné une littérature dont les beautés et les défauts n'ont presque rien de commun avec la nôtre; chez qui la pensée a quelque chose de plus recueilli et de plus profond, le sentiment est plus sombre, la poésie plus morale; où l'imagination, presque toujours mélancolique et solitaire, est toujours prête à s'allier à la philosophie; où la tragédie, faite pour le peuple et pour des hommes qui ont besoin de secousses violentes, parle sans cesse aux yeux, et, à l'aide du spectacle,

enfonce quelquefois plus avant les traits de la pitié comme de la terreur; où l'art théâtral, dans sa liberté brute et sauvage, a une sorte d'audace et de fierté que lui donne l'indépendance des lois; et, semblable à ces hommes qui se gouvernent toujours par leur caractère, et jamais par des principes, tire souvent de son audace même plus de vigueur, et des effets plus terribles et plus profonds. M. de Voltaire fit comme un législateur qui, après avoir voyagé quelque temps chez un peuple où il aurait trouvé des mœurs fortes, mais à demi barbares, de grands crimes et de grandes vertus, et les prodiges comme les excès du courage au milieu de l'anarchie, de retour dans le pays de sa naissance, et voulant donner une législation nouvelle à un peuple civilisé, mais peut-être énervé par la politesse même, aurait cherché dans son génie un plan de législation qui pût concilier le plus grand degré de force avec la soumission aux lois, et qui, développant toute l'énergie du caractère, lui laissât tous ses avantages en lui ôtant ses abus.

C'est ce problème, si difficile à résoudre en politique, que M. de Voltaire entreprit de résoudre dans l'art de la tragédie. Avec quel succès? vous le savez, messieurs. Il donna donc plus de rapidité à l'action, plus de force à l'intérêt, plus de précipitation au dialogue, plus d'impétuosité aux sentimens, et en général, je ne sais quoi de plus véhément et de plus terrible au pathétique. Ne sont-ce point là, messieurs, les effets que vous-mêmes, ainsi que toute la nation, avez éprouvés au théâtre de M. de Voltaire? Quand les fantômes de la tragédie eurent-ils plus de pouvoir sur un peuple assemblé? Quand poursuivirent-ils le spectateur avec plus d'empire, hors même du théâtre, par cette horreur sombre et muette, suite des grandes émotions, et que le spectateur passionné aime à rem-

porter avec lui, comme un sentiment à la fois doux et terrible? N'est-ce pas lui qui a tiré la tragédie, parmi nous, de cette langueur de galanterie née des mœurs de la chevalerie antique, dont le ton, perpétué par les romans, et cher à la cour de Louis XIV, était soigneusement conservé par les femmes comme le reste de leur empire, par les hommes comme un vieux titre de noblesse; que Racine et Corneille avaient consacré au théâtre par leur exemple, et dont heureusement leurs faibles imitateurs nous ont laissé sentir le ridicule par leur impuissance à mêler de grandes beautés à ces défauts? N'est-ce pas lui qui a pour jamais assuré la dignité de la tragédie contre ce mauvais goût, en créant et en développant ce principe, qui fut un des secrets de son génie, que jamais l'amour au théâtre n'est fait pour la seconde place, et qu'il doit, ou n'y point paraître, ou y dominer en tyran? Et qui a mieux rempli ce précepte que celui même qui l'a donné?

On peut dire que M. de Voltaire, après Racine, a rajeuni la passion de l'amour au théâtre : mais tous les deux l'ont traitée d'une manière différente. Racine, avec l'art le plus insinuant et le plus doux, en a montré les nuances et les traits les plus délicats; ce n'est que dans les trois rôles admirables d'Hermione, de Roxane et de Phèdre, qu'il en a peint et les orages et les fureurs. M. de Voltaire attache moins l'esprit par tous ces développemens si profonds et si fins, qui semblent pour chacun l'histoire secrète de ses faiblesses; il peint l'amour à plus grands traits; il mêle plus de pathétique à cette passion, dont il fait naître de plus grands malheurs, comme de plus grands crimes. L'amour, dans Racine, est peut-être plus uniforme, parce qu'il le représente presque toujours avec les couleurs générales de tous les pays et de tous

les siècles. J'en excepte le rôle sublime de Roxane, où il a marqué fortement la nuance particulière des intrigues d'un sérail, et cette tendresse menaçante toujours prête à s'armer du poignard du despotisme. M. de Voltaire, dans la peinture de cette passion, a peut-être moins heureusement exprimé cette nature générale, qui est comme le premier trait du dessin; mais il en a saisi et tracé avec plus de force les différences locales qui naissent des mœurs des peuples, et de la diversité des climats comme des temps. Enfin une différence singulière et frappante entre ces deux poètes célèbres; c'est que, dans Racine, les trois rôles passionnés, et où l'amour est véritablement terrible et tragique, sont des rôles de femmes, et presque tous les rôles d'amans sont des rôles doux, tendres, et que ses critiques ont même accusés d'un peu de faiblesse. M. de Voltaire, au contraire, a donné aux femmes cette sensibilité douce et tendre, et à ses amans les traits d'une passion énergique, impétueuse et profonde. D'où a pu naître cette différence entre deux hommes de génie? Racine, familiarisé avec les chefs-d'œuvre de l'antiquité, a-t-il voulu suivre les traces et l'esprit des anciens, qui n'ont jamais donné cette grande passion de l'amour qu'à des femmes, et ont paru croire que les agitations terribles et l'excès de ce sentiment ne pouvaient qu'avilir un héros? ou ce peintre ingénieux et profond du cœur humain a-t-il pensé que les femmes, à qui la nature a donné une imagination plus vive et un cœur plus sensible, les femmes, dont tous les désirs sont plus impétueux par la contrainte même qui les irrite, dont l'ame se soulève plus contre les obstacles par le sentiment même de leur faiblesse, sont par là plus susceptibles des tourmens d'une passion malheureuse, de ces orages du cœur qui le bouleversent et le précipitent en un

instant, par un flux et reflux rapide, vers toutes les extrémités contraires? Peut-être aussi que ce grand homme, né avec l'ame la plus tendre, passionné pour les grâces et la beauté, se plaisait à retracer dans les femmes toute la violence et l'emportement de l'amour; son imagination avait besoin de les peindre, comme son cœur de les aimer, et lui-même jouissait avec délices des larmes que son talent fesait verser pour elles. M. de Voltaire, marchant après lui, pour trouver de grands effets qui lui appartinssent, dut suivre une route différente. Il transporta donc aux hommes tous les mouvemens tragiques des passions. On sait qu'en général un de ses principes de goût était de donner aux femmes les traits de la douceur, plutôt que ceux de la force, et tout ce qui pouvait séduire, plutôt que ce qui pouvait étonner. Et il faut convenir que, dans ce genre, *Zaïre* est le modèle de la séduction la plus aimable, comme de la grâce la plus touchante. A l'égard de tous ces rôles passionnés qu'il a tracés avec tant de vigueur, peut-être que son imagination n'a fait que transporter aux héros de ses tragédies cette même impétuosité de caractère qu'il sentait au fond de son cœur, et qui eût animé ses passions, si ses travaux immenses ne l'eussent distrait du sentiment de l'amour. Ne sait-on pas que, dans tous les arts à qui un grand homme imprime un caractère particulier, ce caractère dépend toujours de l'empreinte originale et primitive qu'il a reçue lui-même des mains de la nature? La nature, en l'organisant et en lui donnant les passions qui doivent l'enflammer, a dessiné, pour ainsi dire, au dedans de lui un modèle qu'il ne fait que manifester au dehors par ses travaux, et dont ses différentes créations ne sont que la copie vivante et animée. C'est ce qui, dans tous les genres, distingue l'homme de génie de celui qui ne

l'est pas. Celui-ci emprunte son modèle, et va le demander à tout ce qui a existé avant lui; il ne fait que des copies mortes. L'autre a dans lui-même, comme la nature, une puissance intérieure et active qui pénètre ses ouvrages, et leur donne à la fois la forme, la vie et le mouvement.

M. de Voltaire était destiné à agrandir le champ de la tragédie parmi nous : c'est lui qui le premier a fait entendre ces cris déchirans et terribles, sortis du cœur d'une mère; qui a osé substituer les transports de la nature à ceux de l'amour; qui a fait frémir et pleurer sans le secours de cette passion qui jusqu'alors était regardée comme la seule dominatrice du théâtre. C'est lui qui, dans *Sémiramis*, a donné le premier exemple de ce merveilleux effrayant et sombre, qui tout à la fois épouvante et attire la faible imagination de l'homme; espèce de magie dont les ressorts sont placés hors des bornes de la nature, où un grand poète, élevant tous ses spectateurs jusqu'à lui, fait croire à leurs ames troublées des prodiges que leur raison rejette, et instruit, de la manière la plus frappante, cette classe d'hommes qui, assez puissans pour commettre des crimes, sont assez malheureux pour n'avoir pas de juges sur la terre. N'est-ce pas lui encore qui, mêlant, pour ainsi dire, la peinture à la tragédie, a mis le premier sous nos yeux des tableaux ou pathétiques ou terribles, et renforcé l'illusion de l'ame par celle des sens? Mais avec quel art il a distingué les momens d'action qui deviennent plus effrayans ou plus majestueux quand on les voit, de ceux que les prestiges de l'imagination doivent embellir ou créer, et qu'il ne faut point voir pour en être frappé d'une manière plus puissante! C'est lui enfin qui, mettant sur la scène beaucoup de nations qui n'y avaient point paru jusqu'alors, a conquis, pour ainsi

dire, à la tragédie presque tous les peuples de la terre, et toutes les richesses de l'histoire. Ainsi il a suppléé par la variété des mœurs à celle des passions, et par la nouveauté des intérêts à celle des situations tragiques, dont le nombre s'épuise et diminue tous les jours.

Un sage qui, dans Athènes, appliqua l'éloquence à la philosophie, et la philosophie à la législation, Platon, en examinant l'influence de la poésie et des arts sur les mœurs publiques, ordonne que la tragédie sur le théâtre fasse les fonctions de la loi, en punissant le crime, en honorant la vertu. Cette idée sublime, qui semble élever le poète au rang de magistrat et de législateur, avait été remplie par les Corneille et les Racine dans les dénoûmens de leurs pièces. M. de Voltaire a fait plus : il a fait de la tragédie entière une école de philosophie et de morale, de cette morale universelle, faite pour les peuples et les rois, et pour toutes les nations comme pour la sienne. *Alzire*, *Mahomet*, *Sémiramis*, *l'Orphelin de la Chine*, sont des pièces de ce genre. Et dois-je craindre d'être démenti par vous, messieurs, si j'ose dire que de tels ouvrages peut-être sont plus puissans que les lois, pour adoucir les mœurs, pour changer l'esprit d'un peuple, pour lui inspirer une horreur salutaire des grands crimes? Solon ordonna, par une loi expresse, qu'on lût tous les ans l'*Iliade* dans Athènes. Si l'on doit préférer le génie qui éclaire et adoucit les hommes, le peintre de Henri IV, d'Alvarez et de Zopire mériterait bien mieux cet honneur parmi nous. Mais ici le plaisir même tient lieu de loi, et l'admiration publique remplace les ordres du législateur.

M. de Voltaire, en transportant à la tragédie ces grandes beautés philosophiques et morales, a donc

créé la tragédie de son siècle ; mais ici encore il faut remercier son génie de ce qu'en donnant ce nouveau caractère au genre tragique, il ne l'a point dénaturé. On sait que la comédie, qui, par la pente et l'esprit général du siècle, a subi la même révolution parmi nous, n'a point été aussi heureuse ; qu'en devenant plus morale, elle est aussi devenue plus froide ; et qu'à force d'instruire, elle a perdu cette verve de plaisanterie qui fait son caractère. L'imagination brûlante et rapide de M. de Voltaire a préservé la tragédie d'un pareil danger. Semblable au feu qui transforme tous les corps en sa propre nature, son génie a rendu la morale même sensible et passionnée, comme le génie de Molière, dans *Tartufe*, a su la rendre originale et vraiment comique.

Telle a été, messieurs, l'influence de M. de Voltaire dans la tragédie, dans cet art qu'on peut véritablement appeler le sien, quoiqu'il n'y ait pas régné seul, parce qu'on sent que c'était là qu'était marqué son empire. On sent qu'il lui appartenait par les droits de la nature ; et que c'est le sort des hommes doués de cette force et de cette véritable puissance du génie, de se rendre les propriétaires immortels de tout ce qu'ils touchent. L'on a reproché à cet homme célèbre, je ne le dissimulerai point, d'avoir quelquefois sacrifié la vraisemblance à la beauté des situations, et négligé la régularité des plans pour la grandeur des effets. Il ne m'appartient ni de le condamner ni de l'absoudre. L'univers et le temps, voilà les deux seuls juges des grands hommes. Mais je demanderai au peuple assemblé, qui pleure et frémit à la représentation de ses chefs-d'œuvre, laquelle de ces situations si belles il voudrait retrancher, pour n'avoir point à se reprocher ses larmes. Je demanderai si au théâtre le jugement des pleurs ne l'emporte pas sur celui de

la raison; si le premier talent de cette espèce d'enchanteur qu'on nomme poète n'est pas celui de l'illusion, et la première vérité celle du sentiment. Je demanderai s'il n'en est pas des grandes productions des arts comme de celles de la nature, où quelquefois une irrégularité heureuse amène une sorte de merveilleux qui en impose, et une magnificence d'effets qui étonne et subjugue l'imagination. Ce n'est pas que dans cette assemblée, et parmi vous, messieurs, qui êtes les dépositaires et les gardiens de tous les principes des arts, j'invite le talent à s'affranchir de ces règles, qui ne sont que la marche ordinaire du génie observée par le goût. Sans doute le poète et l'artiste doivent aux règles le même respect que le citoyeu doit aux lois; mais, dans les républiques les mieux constituées, n'a-t-on pas vu quelquefois l'enthousiasme patriotique s'élever au-dessus des lois, et, pour me servir de l'expression du président de Montesquieu, *la vertu s'oublier un moment pour se surpasser elle-même?* Alors, n'en doutons pas, elle se justifie par sa grandeur et ses succès. Et si M. de Voltaire était encore vivant, et qu'il pût entendre ces reproches, il pourrait, dans un autre genre, imiter Scipion, qui, accusé devant le peuple d'avoir violé la loi, au lieu de répondre, se contenta de rappeler ses victoires; et lui aussi, il aurait le droit de dire comme le Romain : *Montons au Capitole, et allons rendre grâces aux Dieux.*

Si l'on parlait d'un autre homme que de M. de Voltaire, qui pourrait croire, messieurs, que le génie ardent et passionné qui en avait fait un si grand poète tragique, lui eût permis de se plier à des genres qui demandent presque dans l'esprit des qualités contraires? Il semble que cette même imagination par laquelle il dominait sur nous d'une manière si

impérieuse, exerçait sur lui le même empire; qu'elle lui donnait le besoin de peindre au dehors tout ce qui frappait sa pensée, et que tous les genres devaient un tribut à sa gloire. Si dans le peu de comédies qui lui sont échappées, et qui étaient comme un jeu de son esprit et un délassement de ses travaux, il ne s'est pas mis à côté des hommes célèbres qui se sont distingués parmi nous dans cette carrière, il y a du moins porté le mérite de l'intérêt, de la grâce, d'un dialogue piquant, et d'un style plein d'imagination dans sa familiarité même. Aussi y a-t-il eu des succès. On se souvient encore de l'impression d'étonnement et de plaisir que fit l'*Enfant prodigue* à sa nouveauté, comme une production singulière et presque sans modèle. *Nanine* nous attache encore tous les jours, et nous intéresse. L'*Écossaise*, le meilleur peut-être de ses ouvrages dans ce genre, et qui a le plus le mérite de la comédie, rappelle souvent le spectateur par le tableau singulier qu'elle lui offre, et surtout par la peinture d'un des caractères les plus originaux qu'il y ait au théâtre : celui d'un négociant riche et brusque, qui a de la bonté sans politesse, ignore ou méprise toutes les convenances, prodigue les bienfaits, et manque à tous les égards; que ceux qu'il oblige seraient presque tentés de haïr, s'ils n'étaient forcés à l'admirer; qui est sensible sans qu'il s'en doute, comme il est singulier sans le savoir, et ne s'étonne de rien que de l'étonnement et de l'admiration que ses procédés inspirent. Quand on ne le saurait pas, on devinerait aisément que ce caractère est étranger à notre nation. Ici M. de Voltaire imita Térence, qui peignait à Rome les mœurs de la Grèce.

Je m'abandonne, messieurs, au plaisir de suivre dans ses différentes routes ce génie extraordinaire et singulier, qui, dans les genres même où il n'a point

échappé à la critique, a su se créer un mérite qui n'était point à d'autres, et remplacer par des beautés nouvelles celles qui lui manquaient. C'est sous sa main que notre poésie a su prendre à la fois tous les tons : c'est lui qui a créé parmi nous les modèles de cette poésie philosophique dont Lucrèce donna l'exemple aux Romains; qui immortalisa le génie de Pope en Angleterre; que la patrie du Dante, de l'Arioste et du Tasse n'a point cultivée; que le siècle brillant de Louis XIV ignora lui-même, et qui, sans doute, eût réconcilié avec l'art des vers le génie mâle et vigoureux de Pascal, si elle eût été connue de son temps. Boileau, le poète de la raison et du goût, dans ses belles Épîtres morales, donna des préceptes à l'homme; mais lui, qui osa tenter en vers plusieurs hardiesses heureuses, n'avait jamais entrepris de peindre les idées abstraites de la métaphysique avec les couleurs de l'imagination, ou d'embellir la physique même du charme des vers. M. de Voltaire l'a tenté avec succès. La poésie française, jusqu'alors circonspecte et timide, s'est étonnée de prendre un nouvel essor; elle a parlé quelquefois le langage des Locke et des Schaftesbury : transportée dans les cieux de Newton, elle a tracé en vers pleins de majesté les mouvemens et les orbites des astres, a monté sur le char du soleil pour en peindre les couleurs, et en a pris, pour ainsi dire, l'éclat et la magnificence.

Dans cet homme singulier, tout est contraste. On dirait qu'il se joue de son imagination et de son talent, et qu'il lui donne toutes les formes pour nous donner toutes les illusions. Qui a su conter en vers d'une manière plus agréable, quoique si différente de celle de La Fontaine? On ne peut point dire que dans ce genre l'un égale ou surpasse l'autre : ils n'ont point de mesure commune; ils n'ont de rapport entre eux

que celui d'attacher et de plaire. Si on voulait les comparer, il serait beaucoup plus aisé de saisir ce qui les distingue, que ce qui les rapproche. La Fontaine conte avec une sorte d'ingénuité aimable, qui s'empare doucement de votre attention; M. de Voltaire, avec une finesse piquante, et qui réveille l'esprit à chaque instant. L'un, dans sa marche, se repose, s'arrête; mais vous aimez à vous arrêter avec lui; son repos a autant de charme que son mouvement: l'imagination rapide de l'autre vous entraîne, vous mène par des routes plus singulières et plus imprévues, qui par là même deviennent plus courtes. La Fontaine semble conter pour lui-même; M. de Voltaire n'oublie jamais qu'il conte pour les autres. Tous deux sont peintres dans leurs récits; mais les traits de l'un ont plus de naïveté, et ceux de l'autre plus de force. Souvent La Fontaine indique le tableau, et M. de Voltaire le compose. Leur gaîté ne se ressemble pas; leur grâce même est différente. Celle de La Fontaine a plus d'abandon, et, pour ainsi dire, plus d'oubli d'elle-même; c'est celle de l'enfance ou de la beauté qui s'ignore: la grâce, chez M. de Voltaire, a plus de physionomie, et son charme, quoique naturel, semble plus fin; on voit qu'elle a reçu l'éducation de la société et des cours. Enfin, quoique tous deux aient de la négligence, cette négligence n'est pas la même. Dans La Fontaine, elle tient au caractère de son esprit comme de son ame, à une mollesse aimable, qui est plus enchantée du repos que de la gloire, et ne veut point acheter une perfection au prix d'un effort: dans M. de Voltaire, elle semble fixée par la chaleur même de son imagination, qui ne lui permet pas de s'arrêter, peint toujours du premier mouvement, n'achève pas pour créer encore; et, toujours plus pressée de produire, lui fait oublier l'idée qu'il vient de tracer,

pour la nouvelle idée qui le frappe, précipitant à la fois sa marche, son style, et son lecteur avec lui.

Mais si, dans le conte et le récit familier ou plaisant, on peut lui opposer La Fontaine parmi nous, et l'Arioste chez les Italiens, qui peut-on lui comparer dans les poésies légères, et qu'on appelle de société? Il semblait que la supériorité dans ce genre devait appartenir de droit au siècle et à la cour brillante et polie de Louis XIV. M. de Voltaire lui a enlevé cette gloire, et les Chaulieu, les La Fare, les Hamilton, n'ont plus que le second rang. Ce qui le caractérise dans ces sortes d'ouvrages, ce n'est pas seulement la précision, l'élégance, la facilité, l'esprit, la grâce, qualités communes à toutes ses autres poésies; c'est le choix le plus piquant et le plus fin de la langue familière, qui, sous sa main, acquiert la sorte de noblesse que la grâce donne; c'est l'heureux accord des images du poète avec le ton de la conversation la plus aimable; ce sont les tournures les plus imprévues, et comme des saillies d'imagination qui, outre le mérite de la surprise, ont encore celui du naturel, parce qu'on voit bien qu'elles ne sont que le mouvement et la marche de son genre d'esprit; c'est le tact le plus délicat de toutes les convenances; c'est, dans la plaisanterie avec les grands et les femmes (deux sortes de puissances dans la société), une hardiesse mesurée, et que le goût le plus sûr ne manque jamais d'avertir à temps du point où il faut s'arrêter; c'est enfin tout ce que l'art le plus réfléchi semblerait devoir trouver à peine en le cherchant, et que M. de Voltaire laissait tomber en se jouant, et presque sans y penser, de sa plume brillante et facile. Aussi la haine et l'envie, qui lui ont tout disputé, n'ont pas osé même lui disputer ce succès : une fois elles ont été forcées d'être justes. M. de Voltaire nous rappelle Alcibiade exilé

et proscrit après des victoires, mais qui subjugua les Athéniens par ses agrémens.

Arrêtons-nous un moment, messieurs, pour considérer ici d'une vue plus générale le sort de la poésie française, et les obligations qu'elle eut à cet homme célèbre. Parvenue à son plus grand éclat, sous un règne où tout prit de la hauteur et de la dignité, elle parut à la fin s'obscurcir avec lui, comme si elle était destinée à suivre, dans sa marche et dans sa décadence, la grandeur politique de l'État qui l'avait vu naître. Peut-être qu'en effet le génie de la poésie a besoin d'un certain éclat de prospérité publique qui élève à la fois et enflamme les imaginations. Il faut que le monarque, entouré du bonheur, puisse au moins fixer sur elle des regards sereins. Mais Louis XIV, dans la caducité de l'âge et du malheur, l'ame flétrie par les disgrâces et les chagrins, environné des tombeaux de ses enfans et des ruines de son royaume, livré, dans l'intérieur de ses palais, à cette tristesse solitaire d'un vieillard qui a perdu ses goûts, et d'un roi qui survit à ses succès; Louis XIV, dans cet état, était bien loin des beaux jours de sa jeunesse, où son ame heureuse s'ouvrait à tous les plaisirs des arts, comme à ceux de la grandeur; où il aimait à ranimer d'un regard le génie éteint du vieux Corneille, et à reconnaître son cœur dans les peintures touchantes de Racine; où le monarque indiquait à Quinault le sujet et le plan d'*Armide;* où Molière persécuté mettait *le Tartufe* sous l'abri du trône. Ils n'étaient plus ces jours de plaisir et de gloire, où les chefs-d'œuvre du génie servaient d'embellissement aux fêtes des héros. La poésie s'éclipsait de toutes parts. Rousseau seul, par un grand talent dans un genre que le siècle de Louis XIV lui avait laissé, et qui n'avait point été cultivé avec succès depuis Malherbe; Rousseau, né

pour l'harmonie et les images, comme pour la pompe et la fermeté du style, seul, rappelait encore le beau siècle qui s'était écoulé, et soutenait la poésie dans cette décadence générale qui la menaçait. La régence, et les mœurs qui la suivirent, ne lui furent pas plus favorables ; car la poésie, sans être austère, pour conserver tous ses charmes, veut de la liberté sans licence; elle a besoin que la sensibilité se mêle à l'amour, et la décence à la volupté. Dans le même temps des hommes célèbres, plus distingués par leur esprit que par leur imagination, et trop accoutumés à mettre la finesse à la place du sentiment, formèrent entre eux une espèce de conjuration contre la poésie; ils la traitèrent comme une usurpatrice qui s'était prévalue de l'enfance de la raison humaine pour obtenir trop long-temps un empire et des droits qui ne lui appartenaient pas. Tout semblait les seconder : leur mérite, et leur considération personnelle qui ajoutait un nouveau poids à leur opinion; cette espèce de rivalité qui s'élève presque toujours entre un siècle fameux qui n'est plus, et le siècle qui lui succède; la pente trop naturelle des hommes à se dégoûter de leurs plaisirs, et à moins estimer ce qu'ils possèdent; le besoin de chercher de nouveaux genres, par la difficulté d'égaler les grands hommes déjà connus; enfin cet esprit général de philosophie et de raison qui commençait à devenir le caractère dominant du siècle : et l'on voulait armer la raison contre la poésie, comme en politique on cherche à désunir des alliés qui ont besoin l'un de l'autre, et qui seraient sûrs de multiplier leurs forces en s'unissant. C'est au milieu de toutes ces circonstances, qui semblaient devoir précipiter la chute de la poésie française, que M. de Voltaire, presque seul, en a soutenu la gloire avec tant d'éclat. Pendant un demi-

siècle, ce génie vigoureux l'arrêta sur le penchant de sa ruine. Il sut attacher par le charme de ses vers toutes les classes de lecteurs, offrant à chacune tout ce qui pouvait lui plaire : aux femmes, les agrémens et la molle facilité de leur esprit; aux sociétés du monde et de la cour, leur ton; aux philosophes, leurs idées; aux hommes d'imagination, la richesse des couleurs et la variété des tableaux; aux ames sensibles, ces passions énergiques et brûlantes qu'il est aussi rare de ressentir que de peindre, et dont l'image nous plaît encore, par le souvenir délicieux des plaisirs ou des tourmens qu'elles nous ont fait éprouver. C'est ainsi qu'il a conservé, cinquante ans, et transmis jusqu'à nous ce grand dépôt de la poésie française que lui avait remis le siècle de Louis XIV; entretenant par son génie le feu sacré, jusqu'à l'époque où le renouvellement de l'éloquence, l'étude de l'histoire naturelle, les grands tableaux de la nature présentés sous les pinceaux fiers et hardis d'un philosophe poète, la renaissance du goût pour les anciens, le commerce même et les richesses de la littérature étrangère, ont paru ranimer, dans la génération nouvelle, le goût et le talent des vers, et surtout cette poésie pittoresque et d'images, dont plusieurs d'entre vous, messieurs, dans des ouvrages distingués, ont déjà donné des modèles à la nation.

Avant M. de Voltaire, presque aucun de nos poètes célèbres n'avait eu le mérite d'écrire d'une manière supérieure en prose. Et si l'on consulte les annales littéraires de tous les peuples, on verra que ces deux genres de gloire avaient été presque toujours séparés. Chez les Grecs, Hérodote et Thucydide n'eurent point le talent des vers, ni Euripide et Sophocle celui d'écrire l'histoire. Platon qui, dans Athènes, fut l'Homère des écrivains en prose, s'était essayé dans la

tragédie et l'épopée, sans y réussir. Cicéron eut besoin de s'absoudre de la médiocrité de ses vers par la beauté de ses discours. Chez les modernes, Machiavel en Italie, Addisson en Angleterre, et Racine en France, avaient été presque les seuls qui avaient paru annoncer un talent supérieur dans les deux genres : mais tous trois en cultivèrent un de préférence, et parurent presque négliger l'autre (1). Il était réservé à M. de Voltaire de s'acquérir une gloire éclatante dans tous les deux. Il eut, comme tous les grands écrivains, une prose qui ne fut qu'à lui, et dont le caractère même fut tout-à-fait différent de celui de ses vers. Il était comme impossible de mieux dissimuler sa qualité de poète. Il n'en retint que ce degré d'imagination qu'il faut pour donner du coloris à la pensée, et du mouvement au style : mais ces couleurs furent douces, et ce mouvement fut tempéré; il savait à propos mettre de l'économie dans l'usage de ses forces, comme il savait au besoin les déployer tout entières.

Parmi tant de genres si variés, auxquels M. de Voltaire appliqua ce nouveau talent, j'en distingue un plus important par son objet, comme par son étendue, et où cet homme célèbre n'a pu s'arrêter, sans y laisser l'empreinte du génie qui trace des sillons nouveaux, et change les routes où l'habitude se traînait depuis des siècles : ce genre est l'histoire. La littérature française, qui avait fait des progrès si éclatans sous Louis XIV, et avait paru si féconde en grands hommes, chose singulière! dans ce genre seul était demeurée impuissante et stérile, soit que l'esprit monarchique en général soit peu favorable au génie de l'histoire, dont l'esprit fier et indépendant doit être libre, comme la vérité, oublier les titres pour ne

(1) Machiavel et Addisson ont fait très-peu de vers. Racine, comme on sait, a très-peu écrit en prose.

peser que les actions, et juger les rois comme les peuples; soit que dans la monarchie, où tous les ressorts politiques sont cachés, et les causes des événemens sont presque toujours les secrets du trône, l'historien se trouve réduit à former des conjectures au hasard, ou à ne présenter que des faits sans chaîne et sans liaison; soit enfin que l'esprit général du siècle de Louis XIV, cet esprit d'adoration et d'enthousiasme que la grandeur du prince avait inspiré aux sujets, esprit très-propre à former des orateurs, des poètes, des peintres, des sculpteurs, enfin, tous les talens des arts où l'embellissement et l'exagération peuvent avoir lieu, fût, par ce caractère même, moins propre à former le talent de l'historien, dont le premier devoir est d'être sans passion, et pour qui l'enthousiasme est, de tous les écueils, peut-être le plus dangereux. Aussi ce siècle célèbre fut le siècle du panégyrique, et non de l'histoire. Il fit naître des Pélisson et des Bossuet, et non des Tite-Live et des Tacite. Ce champ restait donc tout entier pour notre siècle, et M. de Voltaire s'en est emparé. La muse de l'histoire remit son pinceau à la même main qui sut tracer *la Henriade, Zaïre, Mahomet,* et cette foule d'ouvrages agréables dans tous les genres. Avec ce pinceau, rival de celui des anciens, M. de Voltaire dessina d'abord une figure altière, qui unissait à tous les traits de la jeunesse la hauteur d'un conquérant, traînant après elle une admiration mêlée de terreur, fesant et défesant des rois, repoussant d'une main sévère les plaisirs, entourée de toutes les vertus qui tiennent à la force, et peuvent se concilier avec la guerre, calme et sanglante au milieu des batailles, et l'air serein, quoique le visage brûlé du feu des combats. Cette figure était celle de Charles XII. Il en dessina bientôt une seconde aussi fière, mais plus calme, et d'une

tranquillité majestueuse : elle ébranlait aussi des États par ses armes, mais semblait elle-même placée hors du mouvement, quoiqu'elle le fît naître. Le génie et la valeur, à qui elle paraissait commander en souveraine, venaient déposer à ses pieds les drapeaux des peuples vaincus, en la remerciant d'avoir bien voulu se servir de leurs mains pour augmenter sa gloire : elle avait à côté d'elle les arts et les plaisirs; les plaisirs respiraient la grandeur, et les arts suspendaient leurs chefs-d'œuvre autour du trône, parmi des trophées; enfin elle était escortée d'une foule de grands hommes qu'elle semblait inspirer d'un de ses regards, et qui, à leur tour, réfléchissaient sur elle tout l'éclat dont ils étaient eux-mêmes entourés. Cette figure imposante était celle de Louis XIV. Enfin, dans une composition plus vaste et plus grande, il dessina le tableau du genre humain tout entier, depuis les siècles barbares, et conduit, à travers tant de révolutions et de malheurs, jusqu'à cette époque des arts et des lumières qui semble promettre une félicité nouvelle aux nations. Tels sont les trois monumens historiques élevés par les mains de M. de Voltaire, et qui tous les trois sont des ouvrages les plus distingués de la littérature française. Il s'y place à côté des plus grands modèles, par cette éloquence naturelle et mesurée qui convient à l'histoire, par l'art de répandre de l'intérêt sur ses récits, par le talent de préparer et d'enchaîner les faits, talent aussi nécessaire à l'historien qu'au poète dramatique, et qui, dans les deux genres, fonde également la vraisemblance; enfin, par la manière dont il juge les événemens et les hommes. Et c'est peut-être un des caractères les plus frappans de ce génie singulier : celui qui, dans la tragédie, a une imagination si impétueuse et une ame si passionnée, dès qu'il écrit l'histoire, n'a plus qu'une raison calme; on n'a-

perçoit dans l'historien aucun de ces élans d'une ame ardente, et de ces éclairs d'imagination, qui font souvent son caractère et son charme, comme poète. La raison alors vient soumettre à une loi exacte ses jugemens comme son style; et celui même de tous ses ouvrages historiques où le sujet et le caractère principal devaient plus donner à l'historien des souvenirs de poète, je veux dire l'*Histoire de Charles XII*, est peut-être celui de tous dont la composition générale est la plus austère. Jamais les fautes et les erreurs brillantes où la séduction de la gloire entraîne un jeune homme et un héros, ne furent mieux appréciées que dans cet ouvrage, sans que l'imagination, qui peut-être en est éblouie en secret, dicte jamais son jugement à la raison.

L'histoire moderne, avant lui, vous le savez, messieurs, portait encore l'empreinte de ces temps barbares où les oppresseurs et les tyrans des nations seuls étaient comptés parmi l'espèce humaine; où le peuple et tout ce qui n'était qu'homme n'était rien. Les gouvernemens avaient changé; l'homme était rentré du moins dans une partie de ses droits: mais l'histoire, frappée encore de l'esprit de l'antique servitude, sans faire un pas en avant, semblait restée au siècle de la féodalité; elle n'osait, en quelque sorte, croire à l'affranchissement du peuple, et le repoussait de ses annales, comme autrefois esclave il était repoussé de la cour et des palais de ses tyrans. C'est M. de Voltaire, messieurs, qui le premier a senti, a marqué la place que la dignité de l'homme devait occuper dans l'histoire. Il a donc voulu que l'histoire désormais, au lieu d'être le tableau des cours et des champs de bataille, fût celui des nations, de leurs mœurs, de leurs lois, de leur caractère; et il a lui-même exécuté ce grand projet. Polybe avait écrit

l'histoire guerrière; Tacite et Machiavel, l'histoire politique; Bossuet, l'histoire religieuse; M. de Voltaire écrivit le premier l'histoire philosophique et morale : aussi cet homme extraordinaire, qui a renouvelé parmi nous presque tous les champs de la littérature, a fait, par son exemple, une révolution dans l'histoire. On s'est empressé de suivre ses traces, comme tous les navigateurs de l'Europe suivirent en foule les traces de Colomb dans les routes qu'avait devinées son génie; et chacun est venu partager les dépouilles de ce nouveau monde de l'histoire, ouvert à notre siècle. Tous les ouvrages faits dans ce genre sont autant d'hommages rendus à M. de Voltaire; et, parmi les écrivains qui l'ont imité, il a la gloire de compter aussi des hommes célèbres, soit en France, soit en Anglèterre, à peu près comme ces rois conquérans, qui, outre la multitude qu'ils traînaient dans leurs armées, comptaient aussi des rois sous leurs drapeaux.

Il ne restait plus qu'un succès à M. de Voltaire; c'est celui du roman : et il ne l'a point dédaigné, parce qu'il ne dédaigna jamais aucune sorte de gloire. Ce genre, qui a subi tant de révolutions, était destiné à en éprouver encore une nouvelle sous la main qui a donné un nouveau caractère à tout. Il est à remarquer que le peintre de Zaïre et d'Aménaïde, l'écrivain qui a parlé de l'amour avec tant de charme, et quelquefois avec une galanterie si douce, a, pour ainsi dire, ôté l'empire du romau aux femmes, qui de tout temps y avaient régné. Il en a fait un conte pour les sages qui veulent s'instruire; et il les instruit presque toujours, en leur présentant une suite de tableaux rapides où il trace en courant les préjugés, les erreurs, les usages ridicules des peuples, les désordres de la société, et plutôt des vices que des passions. Avide de faire la satire de l'homme dans tous

les pays, comme dans tous les rangs, il semble craindre que l'homme quelque part ne lui échappe et ne trouve un asile contre ses traits : il le poursuit partout, parcourt les ridicules du globe entier, passant d'un monde à l'autre; rapprochant ce qui peut-être ne le fut jamais par la nature, mais créant l'illusion par la magie de ses pinceaux; étonnant sans cesse par des oppositions de scènes, et des contrastes d'opinions ou d'idées; trouvant le côté plaisant des plus grands objets, et le côté philosophique des plus petits. M. de Voltaire, dans ce genre d'ouvrage, qui de tous est peut-être celui qui peint le mieux son esprit naturel et son imagination, a pressé, pour ainsi dire, et serré le ridicule, comme dans la tragédie il a pressé le pathétique et l'intérêt. Ainsi le roman, sous sa main, par une sorte d'association nouvelle, et qui n'était réservée qu'à lui, réunit à la fois le génie de l'histoire, celui de la comédie, celui de la satire, celui de la philosophie morale, et quelquefois le merveilleux des Orientaux, qui devient philosophique par les grandes leçons qu'il en tire, en même temps qu'il plaît et qu'il étonne par l'empire inévitable que tout merveilleux a sur l'imagination.

Après tant de travaux si opposés, que manquait-il à cet homme extraordinaire, que de voyager dans l'empire des sciences, et d'annoncer les découvertes de Newton? Ce serait à l'écrivain philosophe, au géomètre créateur qui a lui-même confirmé les découvertes du philosophe anglais (1), et que je vois assis parmi vous, messieurs, parce qu'au génie des plus hautes sciences il joint le mérite d'une littérature également fine et profonde; ce serait à lui d'apprécier les efforts de M. de Voltaire en ce genre. Quelque juge-

(1) *Recherches sur la précession des Équinoxes, et sur différens points du Système du Monde*, par M. d'Alembert.

ment qu'on porte de cet ouvrage, il aura droit d'étonner, quand on le rapprochera de tous les autres. Les Grecs remercièrent Alexandre de ce qu'après avoir tout parcouru et tout vaincu, il leur avait montré les Indes, quoiqu'il ne les eût pas conquises.

Cette monarchie universelle des talens, cet empire composé de tous les empires réunis, avait été sans modèle et sans exemple dans les quatre grands siècles des arts qui avaient précédé celui-ci. Le siècle fameux de Louis XIV ne vit personne qui osât même aspirer de loin à cette conquête générale; et l'ambition qui veut tout dominer parut alors n'appartenir qu'au souverain : c'est que la force politique, principe de l'agrandissement des rois, était alors fondée depuis longtemps; au lieu que dans l'empire des lettres et des arts tout commençait à naître. Il fallait d'abord tout créer. Le génie de l'invention, ce génie qui apparaît toujours à l'homme au sortir des temps barbares, rarement s'égare et se disperse à la fois sur plusieurs objets; il repose sur un seul genre qu'il féconde par ces méditations profondes et lentes, créatrices des grandes idées. Telle est l'occupation et l'ouvrage du premier siècle des arts. Mais quand tous les chemins sont ouverts, toutes les carrières tracées, alors le génie peut concevoir le vaste dessein de tout embrasser et de tout réunir. Et ce qui prouve, messieurs, que c'est là le progrès naturel ou de l'ambition ou du talent, c'est qu'à la fin du dernier siècle, et à la naissance du nôtre, deux hommes d'un mérite distingué, avant M. de Voltaire, avaient osé tous deux former ce grand projet : mais tous deux furent comme ces guerriers entreprenans et hardis que l'on rencontre quelquefois dans l'histoire, qui, n'ayant reçu de la nature, ni tout le talent, ni tout le génie de leur ambition, ont échoué, parce qu'ils exécutaient avec faiblesse ce qu'ils proje-

taient avec audace, mais cependant ont frayé la route à d'autres. La Motte et Fontenelle avaient tracé le plan de la conquête, et M. de Voltaire l'a exécuté.

Mais comment a-t-il pu rassembler tant de forces dont il avait besoin? Comment un seul homme a-t-il pu suffire à tant de travaux? La nature, qui s'est toujours réservé la plus grande part dans la formation des grands hommes, avait sans doute beaucoup fait pour lui. Elle lui avait donné les trois instrumens du génie: ce tact prompt et rapide de l'esprit, qui d'un coup d'œil saisit, embrasse et rapproche les idées; l'imagination ardente, qui, comme un miroir, sait tout réfléchir et tout peindre; la sensibilité, tantôt douce et tendre, tantôt énergique et impétueuse. Joignez à toutes ces qualités cette inquiétude insurmontable d'un caractère que le sentiment continuel de ses forces tourmente, qui se nourrit de son ardeur, et ne peut se reposer que dans l'agitation et le mouvement; alors vous verrez naître cette passion opiniâtre et profonde d'une ame occupée quatre-vingts ans d'étude et de travaux, et qui ne connut jamais, un seul instant, ni l'épuisement de la pensée, ni le refroidissement qui naît d'une longue habitude. Vous verrez naître cet amour dévorant de la gloire, cette soif de célébrité toujours satisfaite et jamais diminuée, qui, promenant des regards inquiets sur toute l'Europe, le portait sans cesse à se mesurer avec tous les grands hommes, lui fesait chercher des rivaux chez toutes les nations, le mettait en présence de tous les siècles passés et à venir. Vous verrez cette activité toujours renaissante, cette économie inquiète et avare de toutes les heures, une sorte de respect sacré pour le temps, dont la plus petite portion se présentait à lui comme pouvant ajouter à sa gloire; sentiment qui eût rendu le génie, comme la bienfesance, inconsolable d'avoir perdu un jour. Il

avait donc reçu de la nature, messieurs, toutes les passions qui peuvent donner le plus de mouvement à l'esprit, et prolonger ce mouvement jusqu'au plus long terme de la vie humaine. Telle a été l'influence de son caractère sur son esprit. C'est ce caractère qui l'a soutenu dans la lutte éternelle qui lui était assignée contre l'envie; car, à mesure que le grand homme croît et s'élève, le spectre de l'envie croît et s'élève à ses côtés. Elle s'attache à lui, et lui dit : « Luttons » ensemble; je veux te rendre tous les tourmens que » tu me causes. » Grâce à l'activité et à cette ame de feu qui enflammait M. de Voltaire, il a soutenu le combat jusqu'à la fin, et il est demeuré vainqueur.

Parmi les hommes célèbres de toutes les nations, il en est bien peu qui aient été tout ce qu'ils pouvaient être. Est-ce que l'homme n'aurait point assez l'orgueil et le sentiment de sa force? ou bien est-ce le sceau de la faiblesse humaine, que l'ame la plus vigoureuse est souvent obligée de s'arrêter, par l'impuissance d'être toujours active? M. de Voltaire est peut-être le seul qui ait rempli toute l'étendue de son talent, et atteint, pour ainsi dire, en tout sens, aux bornes de son génie. Ses délassemens même ont servi à sa gloire; ses repos ont été féconds. Nul homme, dans aucun siècle, n'a fait plus d'usage des deux grands trésors de l'homme, la pensée et le temps.

Il semblerait, messieurs, que nous aurions épuisé tous les titres de gloire de M. de Voltaire : il nous en reste encore un, celui peut-être qui rend sa mémoire plus chère à l'Europe; c'est ce sentiment général d'humanité qui était dans son cœur, et qui a répandu un charme si intéressant et si doux sur tous ses ouvrages. Plus la législation est imparfaite chez tous les peuples, plus les liens particuliers de patrie se relâchent, et plus il devient nécessaire de rappeler ce sentiment

universel de bienveillance qui doit unir l'homme à l'homme, et de suppléer du moins aux vices ou aux erreurs des lois par cette grande législation de la nature, qui, sur toute la terre, a voulu mettre la faiblesse et le malheur sous la protection de la pitié.

Entre les écrivains, messieurs, qui ont enseigné cette partie de la morale publique, quel homme a jamais élevé une voix plus éloquente et plus forte que M. de Voltaire? Qui a versé plus de larmes, ou d'attendrissement ou d'indignation, sur les maux du genre humain? L'humanité qui l'inspire semble mettre sous ses yeux tous les malheurs qu'il nous retrace. On dirait qu'il écrit, à la lueur des incendies et des bûchers, et qu'il entend, du milieu des flammes, les cris des victimes. Témoin lui-même de quelque infortune, il n'était pas le maître de résister à ce sentiment impérieux de la pitié : elle fesait couler des larmes de ses yeux; elle passionnait tous les accens de sa voix. A l'aspect de tous les malheurs, la nature l'avait condamné à éprouver tous les tourmens de la sensibilité. Familles innocentes, et devenues, hélas! trop célèbres, dont il a plaidé les intérêts et la cause devant le tribunal de la France et de l'Europe, qu'il a rétirées du pied des échafauds sanglans, pour les conduire au pied du trône, et y réclamer l'autorité sainte des lois contre les surprises de l'erreur; augustes victimes (car vous êtes consacrées par le malheur) qu'il a dérobées à l'injustice, à l'opprobre, l'opprobre qui pour l'innocence est le plus cruel des tourmens, sans en excepter la mort; vous tous infortunés qu'il a secourus par la protection puissante du génie éloquent et de la vertu active et courageuse; et vous, habitans de cette colonie fondée par ses bienfaits, que n'êtes-vous ici rassemblés autour de son buste que j'aperçois! Vous lui rendriez les hommages les plus touchans; vous

baigneriez tous ensemble ce buste de vos pleurs; et cette image insensible d'un grand homme serait mieux honorée par vos larmes, qu'elle ne l'a été encore de son vivant et après sa mort par ces guirlandes de fleurs dont elle a été couronnée sur le théâtre, au bruit de l'admiration et de la reconnaissance publiques.

Ordinairement, messieurs, le génie ne règne que sur l'avenir : sa puissance est tardive; son empire lui est disputé par l'âge qui l'a vu naître. Il faut, pour dominer sur la terre, qu'il renaisse du sein de la tombe, et que la mort ait épuré tout ce qu'il avait reçu de faible et de mortel de la nature. M. de Voltaire fut excepté de cette loi. Vivant, il a, pour ainsi dire, assisté à son immortalité. Son siècle a acquitté d'avance la dette des siècles à venir. Sa nation a donné l'exemple à l'Europe; l'Europe l'a rendu à sa nation. Pour comble de gloire, il est venu, après quatre-vingt-quatre ans, recueillir dans sa patrie des honneurs qui jamais n'ont été rendus qu'à lui; et cette fois-ci, du moins, la mort, qui était déjà si proche, n'a pu enlever au Tasse son triomphe.

Cet homme illustre, qui avait tant de titres à la renommée, qui attirait sur lui les yeux de tous les souverains, et par son génie s'était fait une sorte de puissance de l'Europe, avait désiré l'honneur d'être associé parmi vous, messieurs. Il était persuadé que votre gloire pouvait ajouter à la sienne, et qu'il manquerait quelque chose à l'éclat de son nom, tant qu'il ne serait pas inscrit sur votre liste, parmi cette famille immortelle et cette génération successive de grands hommes qui, depuis sa naissance, ont marqué votre établissement. Il fut donc reçu parmi vous, messieurs. Les ombres des Corneille, des Racine, des Despréaux, qui habitent ce sanctuaire, reconnurent l'héritier de leurs talens comme de leur gloire. La nation put voir

dans cette assemblée M. de Voltaire assis auprès de Montesquieu, et l'auteur de *Mahomet* et de *Zaïre* près de l'auteur de *Rhadamiste* et d'*Électre*. Jour éclatant et à jamais célèbre dans vos fastes! Magnifique adoption, qui dut rappeler ces temps où, dans l'ancienne Rome, en présence de tout le peuple, la famille des Scipions adopta le sang de Paul Émile, et où des deux côtés on voyait les triomphes s'allier avec les triomphes! Dans ce jour solennel, M. de Voltaire, en échange de l'honneur qu'il reçut de vous, vous apporta le tribut de quarante ans de gloire qu'il avait déjà acquise, et qui pendant trente années encore devait s'accroître sans cesse par les travaux et les succès de ce génie infatigable. Cette gloire s'est réfléchie sur vous toute entière, messieurs. Je ne crains pas de le dire, ce grand homme a illustré l'ouvrage et la fondation de Richelieu; il a payé à Louis XIV la dette de l'académie par l'histoire de son siècle; il a été le panégyriste des succès éclatans qui ont marqué la première partie du règne de Louis XV. Qui mieux que lui aurait célébré le règne et le gouvernement de Louis XVI, et cette époque à la fois d'humanité pour le peuple et de grandeur pour l'État, où l'on voit d'un côté l'économie la plus sévère dans l'administration des finances, de l'autre l'usage le plus noble des dépenses publiques; les trésors dérobés aux besoins dévorans du luxe, pour être versés dans nos ports et sur nos chantiers; ces ports, si long-temps déserts, repeuplés par nos vaisseaux; l'émulation renaissant sur les mers, et la France reprenant par degrés dans l'Europe la place que lui assigne sa grandeur naturelle, place à laquelle elle sera toujours sûre de remonter quand elle le voudra, et que la France seule, pour quelques momens, peut faire perdre à la France? C'est à vous, messieurs, qui tenez dans vos

mains les crayons de la poésie et ceux de l'histoire, à peindre à la postérité ces événemens, et les orages de la grande révolution qui bientôt doit changer les intérêts des deux mondes. Pour moi, j'aime à vous retracer les qualités personnelles de notre jeune souverain : ce goût pour la vérité, marque d'un esprit juste et d'une ame droite qui ne craint pas de fixer ses regards sur elle-même : cet éloignement du faste qui est un garant de plus pour le bonheur du peuple, et un engagement avec soi-même pour avoir une grandeur réelle, et qui tienne aux sentimens : la simplicité dans les manières jointe à la franchise des vertus : l'austérité contre les vices, et l'indulgence pour les défauts : la confiance noble et tendre dans la vieillesse expérimentée, confiance qui honore également le roi qui la donne, et le ministre qui l'inspire : une ame enfin dont tous les premiers mouvemens sont heureux; qui, pour faire le bien, n'a besoin que de n'être pas contredite dans ses désirs; en qui jusqu'aujourd'hui on n'a pu surprendre aucun des défauts ni de son âge ni de son rang, et qui, dans la première jeunesse, orne la majesté du trône par celle des mœurs.

Vous m'entendrez avec plaisir quand je vous parlerai d'une reine sensible à tous les arts que vous cultivez, qui a plus d'une fois honoré de ses larmes les chefs-d'œuvre du génie représentés devant elle, comme elle sait en verser à l'aspect des malheureux qu'elle soulage; devenue plus chère à la France, par ce gage heureux de fécondité qui annonce encore un plus grand bonheur à la nation, et par cette humanité si douce qui dernièrement a substitué des bienfaits à une vaine pompe, et n'a voulu d'autre fête dans Paris que le spectacle attendrissant de l'hymen couronnant la jeunesse et l'innocence dans cent familles indigentes et honnêtes.

Mais où puis-je mieux consacrer que dans le sanctuaire des lettres, et en votre présence, messieurs, ma reconnaissance éternelle pour le prince qui a daigné m'attacher à lui par un titre encore plus cher pour moi que ses bienfaits? C'est à ce titre que je dois l'honneur d'avoir vu de plus près ce goût de l'occupation et de l'étude, si rare sur le premier degré du trône, et qui remplit si bien les vides de la grandeur; toutes les connaissances qui conviennent à un prince, embellies de tous les agrémens naturels de l'esprit; et ces grâces du caractère auxquelles les cours, et les Français surtout, aiment à reconnaître les vertus. C'est lui, messieurs, qui dans l'obscurité de ma retraite a daigné encourager mes faibles travaux. Son suffrage m'a enhardi à solliciter les vôtres. Le sentiment le plus doux de mon cœur est de pouvoir unir dans ce moment ce que je dois aux bontés dont ce prince m'honore, et ce que je dois au corps littéraire le plus distingué de l'Europe, qui a bien voulu m'adopter. Le travail de toute ma vie, je le répète, sera de me rendre digne de ce double honneur. Pour y parvenir j'aurai sans cesse à mes côtés l'image de l'homme célèbre que vous regrettez, et qu'avec des crayons imparfaits, j'ai tâché du moins de vous peindre. Et si je puis faire encore quelques pas dans une des carrières où il s'est couvert de tant de gloire, je lui dirai, comme un des moins dignes successeurs d'Alexandre aurait pu dire aux pieds de la statue de ce conquérant : « O grand homme! la nature veut » que ton empire soit divisé. Il faut que la faiblesse » humaine se partage le fardeau que ta main sou» tenait. Permets à un soldat de tenter la conquête » d'une de tes provinces, et que son nom s'enno» blisse à jamais, placé, même dans une grande dis» tance, à la suite du tien! »

RÉPONSE

De M. l'abbé DE RADONVILLIERS, *directeur de l'académie française, au discours de M.* DUCIS.

MONSIEUR, depuis long-temps il suffisait dans nos assemblées de nommer M. de Voltaire, pour réveiller l'attention, la fixer sur lui, et la détourner de tout autre objet. Cet hommage rendu souvent à sa personne pendant qu'il a vécu, il est encore plus honnête de le rendre à sa mémoire. Je me propose donc de consacrer mon discours à l'éloge de ses talens : non que je me dissimule la difficulté du sujet, ou que je me flatte de pouvoir la vaincre; mais je ne veux pas tromper l'attente du public, qui, sur le nom de M. de Voltaire, s'est rassemblé aujourd'hui avec tant d'empressement. J'ai quelque droit d'ailleurs à l'indulgence de ceux qui m'écoutent. Ils savent que, si je porte la parole, ce n'est pas une fonction que j'aie choisie ou désirée. J'obéis à nos usages, en regrettant que le sort n'ait pas mieux servi M. de Voltaire, l'académie et le public.

C'est à vous, monsieur, qu'il convenait de célébrer des talens qui ne vous sont pas étrangers; je parle de ceux qu'exige l'art dramatique, considéré comme une portion essentielle des belles-lettres. Vous marchez dans cette brillante carrière sur les traces de votre illustre prédécesseur; à son exemple, vous faites mouvoir, avec une égale habileté, les deux puissans ressorts de la tragédie. Vos premiers ouvrages, en excitant une vive terreur, ont posé les fondemens de votre réputation, et votre *Œdipe* y a mis le comble, en inspirant une douce pitié. Dites-nous par quel art vous savez si bien vous insinuer dans les cœurs, et en diriger les mouvemens. C'est un secret que vous vous cachez à vous-même; mais je dois le publier pour

l'instruction des jeunes poètes. Qu'ils s'étudient à n'avoir que des sentimens honnêtes, qu'ils se pénètrent d'amour pour la vertu, d'horreur pour le vice, et qu'ils fassent parler OEdipe, Admète, Antigone; ils mettront dans la bouche de ces héros les mêmes discours qui, dans votre tragédie, produisent de si grands effets. Pour les bontés du prince auquel vous êtes attaché, je ne vous demande pas par quelles intrigues vous les avez obtenues; personne n'ignore que les seules qui réussissent auprès de lui, sont les talens et les vertus. Des mœurs simples et respectables, un caractère liant, un commerce doux dans la société, vous ont fait des amis qui se sont intéressés en votre faveur. Le public même s'est déclaré pour vous par des applaudissemens soutenus : son suffrage a déterminé le nôtre.

Vous devez, monsieur, en être d'autant plus flatté, que vous ne succédez point à un simple citoyen de la république des lettres, mais au chef même de la littérature. Si M. de Voltaire n'en avait pas le titre, il en avait les honneurs : les gens de lettres de ses amis les lui accordaient volontiers; et ses ennemis, las de combattre l'opinion publique, n'osaient plus les lui contester.

Heureux, si, tenant dans le siècle de Louis XV la place des beaux génies qui ont illustré le siècle de Louis XIV, il eût conservé leurs principes, et imité leur exemple! Corneille, Racine, Despréaux, satisfaits de l'honneur légitime que procurent les talens, dédaignèrent cette triste célébrité qui s'acquiert malheureusement par l'audace et par la licence; ils abandonnaient aux écrivains sans génie ces ressources déplorables. Pourquoi M. de Voltaire a-t-il paru ne les pas croire indignes de lui? Espérons que bientôt une main amie, en retranchant, des écrits publiés

sous son nom, tout ce qui blesse la religion, les mœurs et les lois, effacera la tache qui ternirait sa gloire. Alors, au lieu d'une collection trop volumineuse, nous aurons un recueil d'œuvres choisies, dont la sagesse pourra faire usage sans inquiétude et sans danger. C'est dans ce recueil uniquement que je puiserai la matière de son éloge; elle est si abondante, qu'on me pardonnera si, dans les bornes qui me sont prescrites, je ne fais que l'effleurer.

J'ouvre ses œuvres poétiques, et je contemple d'abord *la Henriade*, comme un monument élevé à la gloire de la nation. Nous avions, dans presque tous les genres, des rivaux à opposer, sinon aux anciens, du moins aux peuples modernes qui cultivent les beaux-arts : l'épopée nous manquait. Le sentiment de ses propres forces, peut-être aussi l'audace d'un âge confiant, poussa le jeune Voltaire dans cette périlleuse carrière, et le Parnasse français eut enfin le premier et jusqu'ici le seul poëme épique dont il puisse décorer ses fastes. Je sais que la critique y a cherché des défauts, et qu'elle en a trouvé; mais je sais aussi que les beautés s'y présentent en foule, sans qu'il soit besoin de les chercher.

Nous n'entrerons point dans le détail des autres poésies de M. de Voltaire. Que pourrais-je ajouter, monsieur, au caractère que vous en avez tracé avec tant de justesse? Contentons-nous de jeter un coup-d'œil rapide sur le nombre, l'étendue et la perfection de ses talens. Il a parcouru toutes les routes du Parnasse, et moissonné partout des lauriers; il a varié le ton de ses chants depuis l'épopée jusqu'aux pièces fugitives et aux simples badinages de société. A peine il était entré dans la lice poétique, déjà il devançait tous ses concurrens; déjà sa noble émulation ne voyait plus d'autres objets dignes de l'enflammer

que deux illustres rivaux, Rousseau et Crébillon : Rousseau, porté sur les ailes du génie, s'élevait au faîte du genre lyrique ; Crébillon, se renfermant, pour ainsi dire, dans les antres noirs de la mélancolie, enseignait à Melpomène de nouveaux secrets pour redoubler la terreur. Nous ne comparerons point M. de Voltaire à l'auteur sublime des odes sacrées et des cantates ; la carrière où ils ont couru n'est pas la même. Il n'a pas craint de mesurer ses forces avec Crébillon, et de lutter corps à corps. L'auteur de *Rhadamiste et Zénobie* ne fut point ébranlé ; mais l'auteur de *Catilina* ne put résister à un athlète plus jeune et plus vigoureux. Oserais-je dire que dans notre siècle Rousseau a tenu le sceptre poétique, sans avoir de rival à redouter ; qu'après lui Crébillon y porta la main, et le tenait avec gloire, lorsque Voltaire le saisit d'une main plus ferme, et le tint avec plus de gloire encore ? Quel est l'heureux successeur auquel il l'a remis en mourant ? le siècle prochain le nommera.

Ce serait peu pour un poète d'avoir joui pendant sa vie d'une grande réputation, s'il ne la transmettait avec son nom et ses ouvrages aux temps les plus reculés. Il est plus d'un exemple de ces princes de la littérature dégradés après leur mort, dont les ouvrages sont tombés dans le mépris, et dont peut-être les noms même seront inconnus à la postérité. La mémoire de M. de Voltaire n'a pas à craindre un retour si funeste ; elle ne s'obscurcira jamais : outre l'éclat dont elle brille en ce moment, nous avons un indice certain de sa durée.

Lorsque la nature destine un poète à l'immortalité, parmi les belles qualités dont elle se plaît à l'enrichir, elle en choisit une qu'elle semble préparer avec plus de soin, et qu'elle répand dans son ame d'une main

plus libérale. Ainsi elle doua Homère du génie de l'invention ; personne ne l'égala jamais pour l'abondance et la variété des idées : ainsi elle doua Virgile d'un jugement exquis ; personne ne sut jamais, comme lui, dire toujours ce qu'il convient, et ne rien dire de plus. Rappelez-vous tous les poètes qui jouissent de l'immortalité ; il n'en est aucun que vous ne reconnaissiez sur-le-champ à cette qualité dominante qui fait son caractère distinctif, et, pour ainsi dire, sa physionomie. Pour ne point sortir de notre nation, vante-t-on dans un poète la vigueur de l'ame, les sentimens sublimes ; c'est Corneille : la sensibilité du cœur, le style tendre et harmonieux ; c'est Racine : la molle facilité, la négligence aimable ; c'est La Fontaine : la raison parée des ornemens de la poésie ; c'est Despréaux : la verve, l'enthousiasme ; c'est Rousseau : les crayons noirs, les peintures effrayantes ; c'est Crébillon : le coloris qui donne aux pensées, aux sentimens, aux images, un éclat éblouissant ; c'est Voltaire. Il a traité en vers toutes sortes de sujets. Vous admirez dans les uns des pensées nobles et élevées, dans les autres des pensées fines et délicates ; tantôt le feu du génie, tantôt la chaleur du sentiment ; enfin toutes les beautés qui font aimer les bons vers : c'est par là qu'il est poète. Mais partout, et quel que soit son sujet, vous admirez la couleur brillante dans laquelle il trempe son pinceau ; c'est par là qu'il est Voltaire. Cette magie d'un style pur, clair, étincelant, est le don propre qu'il a reçu de la nature, le trait qui le caractérise, l'augure de son immortalité.

Quittons la poésie, et suivons M. de Voltaire dans l'autre partie du monde littéraire. Là, je le vois occuper une place distinguée parmi les écrivains en prose. J'évite toute exagération, peut-être même j'en

dis trop peu, et je serais autorisé, en fesant son éloge, à le mettre le premier des écrivains de son siècle. En est-il dont les ouvrages fussent attendus avec autant d'impatience, débités avec autant de promptitude, multipliés sous autant de formes, lus avec autant d'avidité? Cette vogue si constamment soutenue n'a rien de surprenant. Les ouvrages de M. de Voltaire, soit par une rencontre heureuse, soit par une combinaison habilement réfléchie, sont exactement ce qu'ils devaient être pour flatter le goût de son temps. L'envie de s'instruire est répandue aujourd'hui parmi les gens du monde; la lecture est devenue un besoin pour eux. Mais le plaisir est toujours resté le premier de leurs besoins : un livre purement frivole ne flatte point assez leur amour-propre; ils veulent enrichir leur esprit, et cependant ne se donner aucune peine. Les écrits de M. de Voltaire offrent des richesses dont l'acquisition est facile et agréable.. La réputation de l'auteur vous invite, un style séduisant vous entraîne, les heures s'écoulent insensiblement, sans fatigue et sans ennui; et vous recueillez pour fruits de cette douce occupation, mille traits pétillans d'esprit, des anecdotes curieuses, des réflexions piquantes, des maximes utiles d'indulgence mutuelle, de générosité, de bienfesance, et des autres vertus humaines qui embellissent le commerce de la vie. Le soin continuel de mêler l'utilité à l'agrément, le badinage à la morale, est un des secrets de M. de Voltaire, et peut-être la source principale de ses grands succès. Est-ce la nature qui lui avait enseigné ce secret? ou l'avait-il découvert par son travail? Sans doute il apporta en naissant les qualités les plus rares; mais ne pensez pas qu'il ait abandonné le soin de sa gloire à ses talens naturels : il ne se lassa jamais de les polir et de les perfectionner. L'amour de l'étude n'était point en lui

un goût seulement, mais une passion ardente, que les glaces même de la vieillesse n'ont pu éteindre. Elle subjuguait toutes ses autres affections, émoussait les pointes de la douleur, ranimait la langueur des infirmités, remplissait les journées, et suppléait au repos des nuits.

Une application si constante et des lectures immenses avaient fourni à M. de Voltaire un amas prodigieux de connaissances en tout genre. Il savait bien en faire usage, et l'agrément de son style les fesait paraître dans le jour le plus avantageux. A-t-il donc prétendu à la monarchie universelle dans les sciences? Se serait-il laissé éblouir par cette brillante chimère? Ses ennemis le lui ont reproché; mais le reproche est injuste, et je n'ai besoin, pour le réfuter, que de sa propre conduite. Lorsqu'il s'agissait de la belle littérature ancienne ou moderne, nationale ou étrangère, il discutait sérieusement le point contesté, approfondissait la matière, et appuyait son opinion sur les vrais principes. Pour les questions d'un autre genre, il défendait son sentiment, moins par des discussions profondes et des recherches savantes, que par des bons mots et des traits plaisans. Dans cette espèce de guerre, après une courte excursion, il se retirait sur son terrain, où il faut convenir qu'il combattait avec un grand avantage.

Admis dès sa jeunesse, recherché même avec empressement dans les sociétés les plus polies du grand monde, il s'y était formé à badiner avec grâce sur toutes sortes de sujets. Cet art élégant, plus commun chez les Français que chez les autres peuples, M. de Voltaire l'a possédé dans le plus haut point de sa perfection; il l'exerçait avec une facilité et une adresse inimitables. Une foule de traits ingénieux et de saillies piquantes donnait à sa conversation un

charme qui laissera un long souvenir; et, jusqu'à ses derniers jours, l'occasion lui fournissait encore des mots et des reparties dignes de son plus bel âge. Sa plume a répandu le même agrément sur ses compositions. Dans le cours d'un style toujours enjoué, toujours léger, vous rencontrez fréquemment un trait plus aiguisé, qui, comme un éclair, vous surprend et vous éblouit. Il règne dans tous ses ouvrages un ton de gaîté et de plaisanterie qui caractérise sa manière, et qui plus d'une fois a révélé le nom de l'auteur. Je ne sais s'il a voulu imiter Lucien; mais il me semble apercevoir un rapport assez frappant entre leur façon d'écrire et de penser. L'un et l'autre répand à pleines mains, et sur tous les objets indistinctement, le sel de la satire et de l'ironie. Le Lucien moderne paraît, comme l'ancien, songer autant à se réjouir qu'à réjouir son lecteur. Tous deux ont possédé le secret d'un vernis de ridicule presque ineffaçable, et tous deux ont essuyé quelques reproches sur l'usage de ce secret dangereux.

Je voudrais finir : mais puis-je passer sous silence la prodigieuse fécondité de M. de Voltaire? Quelle multitude d'ouvrages, dont quelques-uns suffiraient pour faire un grand nom à un autre écrivain! Puis-je ne pas observer la réunion inouïe des talens de la poésie et de la prose au point où il les a portés? Citez-moi un autre poète du premier ordre, qui soit connu par un corps complet de bons ouvrages en prose. Il était réservé à M. de Voltaire d'établir sa réputation sur deux bases indépendantes l'une de l'autre, et toutes deux inébranlables.

Cette singularité n'est pas la seule qu'offre l'histoire de sa longue vie. La durée même de sa vie paraîtra singulière, si on se rappelle la frêle apparence de ses organes, et son tempérament tout de

feu, allumé encore par des passions vives, par des travaux continuels, et par un régime extraordinaire. Une fortune honnête qu'il avait héritée de ses pères s'était grossie entre ses mains jusqu'à l'opulence : espèce de prodige dans la profession des lettres. Cependant je ne daignerais pas en faire la remarque, si sa générosité n'avait rendu ses richesses aussi utiles à d'autres qu'à lui-même. La vie des gens d'étude est communément tranquille et uniforme; celle de M. de Voltaire fut pleine d'agitation et d'événemens variés. Il a vécu dans sa patrie et dans le pays étranger, dans les cours même des rois. Après y avoir goûté les charmes de la faveur, et en avoir reconnu l'instabilité, il se fixa dans la retraite. Ce ne fut pas cette retraite obscure et solitaire dont parle Horace, où l'on se cache pour oublier les hommes et pour en être oublié; mais une retraite fameuse, où la gloire et la renommée furent ses compagnes inséparables. Habitant sa terre, qu'il fertilisait par ses soins, au milieu des cultivateurs et des artisans qu'il encourageait par ses bienfaits, entouré des personnes qui lui étaient les plus chères, et ménageant pour lui-même la meilleure partie de son temps, il jouissait tranquillement du spectacle de la campagne, du sentiment de la bienfesance, des plaisirs de la société, et des douceurs de l'étude. Chaque jour lui apportait les tributs de l'estime, et les hommages de l'admiration. Mais tout-à-coup il abandonne le séjour paisible des champs pour le bruit et le tumulte de la capitale. S'il venait y chercher des secours contre les maux et les menaces de la vieillesse, ses vœux et les nôtres ont été malheureusement trompés; mais s'il venait pour y jouir de sa gloire, ses vœux ont été remplis au-delà de son attente. Pouvait-il prévoir que la curiosité traînerait le peuple même sur ses pas? Des égards plus réfléchis

et des attentions plus honorables ont dû le surprendre moins et le flatter davantage. Je puis lui appliquer ce que Tacite a dit d'Auguste : « On a renouvelé pour » lui tous les honneurs accordés à d'autres ; on en a » même inventé qui étaient sans exemple. »

Cependant il a manqué un jour à son triomphe, celui où il aurait paru dans une de nos assemblées publiques. Si son image y a été reçue avec tant d'acclamations, quels transports n'y aurait pas excités sa présence!

L'académie, par une distinction singulière et bien méritée, lui avait déféré la place de son directeur. Eh! plût à Dieu que la mort lui eût laissé le temps de l'occuper! plût à Dieu qu'assis parmi nous, il nous eût entretenus du règne de notre auguste protecteur! De quelles couleurs il aurait peint le gouvernement doux mais ferme, paisible mais vigilant, qui a coupé la racine de nos anciennes dissentions; l'administration habile qui a trouvé des ressources inespérées pour créer une marine respectable, et doubler en peu de temps les forces de la nation; la politique prévoyante qui, par une alliance contractée à propos, et noblement annoncée, enlève à nos rivaux un grand empire! Mais s'il eût assez vécu pour féliciter le roi d'être père, son amour pour le sang de son héros aurait rallumé dans ses veines le feu poétique; il eût chanté, dans les transports de la commune allégresse, l'heureuse fécondité qui, en préparant une reine à un trône étranger, promet aussi un héritier au trône de Henri IV. Ces grands sujets étaient dignes des talens de M. de Voltaire; talens uniques que je peindrai d'un dernier trait : Ceux-mêmes qui en déplorent l'abus sont contraints de les admirer.

APOTHÉOSE DE VOLTAIRE.

EXTRAITS *du Moniteur, relatifs à la translation des cendres de Voltaire dans l'église de Sainte-Geneviève.*

I.

(N° du 20 juin 1791.)

ON connaît la lettre que M. Villette (1) écrivit au nom d'un grand nombre de citoyens à M. le maire de Paris, pour qu'à la vente de l'abbaye de Scellières, où les cendres de Voltaire étaient déposées, la municipalité les réclamât. On sait que plusieurs paroisses se disputèrent l'honneur de les avoir; et qu'enfin, d'après une pétition (2) présentée à l'assemblée na-

(1) *Lettre de* CH. VILLETTE *à M. le Maire de Paris.*

Les cendres de Voltaire reposent à l'entrée de l'église de l'abbaye de Scellières, district de Nogent-sur-Seine, département de l'Aube. La municipalité de Romilly, dont dépend cette abbaye, désire transporter en sa paroisse les dépouilles mortelles de ce grand homme, et les garder en dépôt jusqu'à ce que la capitale les réclame; mais elle pense qu'elle ne le doit pas faire sans y être légalement autorisée. M. Favreau, maire de Romilly, s'est présenté au comité de constitution, qui n'a rien répondu à sa requête.

Il est temps enfin que la municipalité de Paris s'occupe de cette translation, qui paraît former aujourd'hui le vœu général. Il est temps enfin qu'elle remplisse un devoir sacré envers le génie universel qui a le plus honoré la France et Paris où il est né.

M. Bailly, comme chef de la commune, est particulièrement invité à prendre en considération cette demande. A son refus, un grand nombre de bons citoyens se proposent de se rendre processionnellement à Scellières, et de rendre, en leur particulier, aux mânes de Voltaire, un hommage qu'il avait droit d'attendre du corps municipal, au nom de la nation.

(*Chronique de Paris, du 15 mars 1791.*)

(2) On peut voir cette pétition dans le Moniteur du 10 mai 1791, article *Bulletin de l'assemblée,* séance du 8 mai.

tionale par M. Charron, officier municipal, il a été décrété (1) qu'il serait rendu aux cendres de Voltaire des honneurs publics, et qu'elles seraient déposées dans le monument destiné à conserver celles des grands hommes.

Ces détails, dont M. Charron lui-même a rendu compte au directoire du département, le 4 de ce mois (juin 1791), forment la matière d'un rapport d'après lequel ce corps administratif a pris l'arrêté suivant sur la translation de Voltaire.

« M. Charron, officier municipal, a représenté au
» directoire qu'avant le décret de l'assemblée natio-

(1) *Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale. — Du dimanche huit mai* 1791.

L'assemblée nationale décrète que le corps de Marie-François Arouet de Voltaire sera transféré de l'église de l'abbaye de Scellières dans l'église paroissiale de Romilly, sous la surveillance de la municipalité dudit lieu de Romilly, qui sera chargée de veiller à la conservation de ce dépôt, jusqu'à ce qu'il ait été statué par l'assemblée sur la pétition de ce jour, qui est renvoyée au comité de constitution.

Collationné à l'original, par nous, secrétaires de l'assemblée nationale. A Paris, le 8 mai 1791.

LACHARMIE; GEOFFROY; F. C. BAILLOT; BESSE, *Curé de Saint-Aubin.*

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée nationale. — Du lundi trente mai 1791.

L'assemblée nationale, après avoir entendu le rapport du comité de constitution,

Décrète que Marie-François Arouet de Voltaire est digne de recevoir les honneurs décernés aux grands hommes; qu'en conséquence, ses cendres seront transférées de l'église de Romilly dans celle de Sainte-Geneviève, à Paris.

Elle charge le directoire du département de cette ville de l'exécution du présent décret.

Collationné à l'original, par nous, secrétaires de l'assemblée nationale. A Paris, le 30 mai 1791.

LACHARMIE; RICARD, *dép. de Toulon;* HUOT-GONCOURT.

» nale du 8 mai dernier, sanctionné le 15, qui or-
» donne que le corps de Voltaire sera transféré de
» l'abbaye de Scellières dans l'église paroissiale de
» Romilly, sous la surveillance de la municipalité
» dudit lieu, il avait été chargé par la municipalité
» des opérations préliminaires à la translation de
» Voltaire; il a rendu compte au directoire du tra-
» vail qu'il avait préparé à ce sujet, et dans lequel il
» embrasse tous les détails de l'entrée triomphale de
» Voltaire dans Paris, et de la fête nationale qui
» pourrait avoir lieu à cette occasion.

» Le directoire, approuvant le plan et les mesures
» qui lui ont été soumises, nomme M. Charron pour
» continuer, en qualité de son commissaire spécial,
» les soins qu'il s'est déjà donnés à cet égard. Il fixe
» le jour de la fête au lundi 4 juillet, et charge la
» municipalité de prendre toutes les précautions
» d'ordre et de police qu'une telle circonstance rend
» nécessaires dans Paris.

» *Signés* ANSON, vice-président; BLONDEL,
» secrétaire. »

Les cendres de Voltaire seront portées dans un char, orné d'allégories relatives au génie des arts, et traîné par quatre chevaux blancs presque nus, couverts d'une simple draperie : il sera suivi des muses et des arts personnifiés. De jeunes filles, des enfans vêtus de blanc précéderont la statue qui doit lui être élevée. Des chœurs de musiciens accompagneront cette marche, dont le cortége sera composé ainsi qu'il suit:

Un détachement de cavalerie avec ses trompettes, le bataillon des enfans, la députation des colléges, un corps de musique, les députations des clubs et sociétés patriotiques, 192 députés des sections, un

corps de musiciens, les artistes, les gens de lettres, les académies, lycée, musée, etc., corps de musique et de tambours, les 48 juges de paix, les tribunaux et leurs huissiers, MM. les députés de l'assemblée électorale, une députation de l'armée parisienne, le conseil-général de la commune, le département et ses huissiers, gardes de la prévôté, ministres du roi, gardes de la prévôté, députés du corps-législatif (1), grand corps de musique, le char, le procureur-général-syndic, et le commissaire à la translation, tambours, les vétérans, musique, groupe d'artistes, députation des théâtres, troupes de femmes vêtues de blanc, ayant une couronne de roses sur la tête, une ceinture bleue, et portant des guirlandes et des couronnes; groupe de jeunes gens, portant des enseignes sur lesquelles seront écrites des pensées de Voltaire; chœurs de musiciens, chantant les strophes d'un hymne à Voltaire; groupe d'artistes enveloppant la statue de Voltaire faite par M. Houdon; corps de cavalerie fermant la marche.

Ce magnifique cortége partira, le 4 juillet matin, du boulevard Saint-Antoine, suivra les boulevards jusqu'à la place Louis XV, le quai des Tuileries, le Pont-Royal, le quai Voltaire : station devant la maison de M. Charles Villette. Le cortége suivra le quai Voltaire, les rues Dauphine, de la comédie et du Théâtre-Français, la rue des Fossés-M.-le-Prince, la place Saint-Michel, la rue Saint-Hyacinthe, la porte Saint-Jacques, la place du Panthéon français ou de la nouvelle Sainte-Geneviève.

(1) Dans la séance du 9 juillet, l'assemblée constituante arrêta qu'elle enverrait *au triomphe de Voltaire une députation de douze de ses membres.* (Voy. *Moniteur* du 10 juillet 1791.)

II.

(N° du 13 juillet 1791.)

Dimanche 10 de ce mois, M. le procureur-syndic du département et une députation du corps municipal se sont rendus, savoir : le procureur-syndic aux limites du département, et la députation de la municipalité à la barrière de Charenton, pour recevoir le corps de Voltaire. Un char de forme antique portait le sarcophage dans lequel était contenu le cercueil. Des branches de laurier et de chêne, entrelacées de roses, de myrtes et de fleurs des champs, entouraient et ombrageaient le char, sur lequel étaient deux inscriptions : l'une, *si l'homme est né libre, il doit se gouverner;* l'autre, *si l'homme a des tyrans, il les doit détrôner.* Plusieurs députations, tant de la garde nationale que des sociétés patriotiques, formaient un cortége nombreux, et ont conduit le corps sur les ruines de la Bastille. On avait élevé une plate-forme sur l'emplacement qu'occupait la tour dans laquelle Voltaire fut renfermé : son cercueil, avant d'y être déposé, a été montré à la foule innombrable des spectateurs qui l'environnaient; et les plus vifs applaudissemens ont succédé à un religieux silence. Des bosquets garnis de verdure couvraient la surface de la Bastille. Avec les pierres provenant de la démolition de cette forteresse, on avait formé un rocher, sur le sommet et autour duquel on voyait divers attributs et allégories. On lisait sur une de ces pierres :

Reçois en ce lieu où t'entraîna le despotisme,
Voltaire,
Les honneurs que te rend la Patrie.

La cérémonie de la translation au Panthéon français avait été fixée pour le lundi, 11; mais une pluie survenue pendant une partie de la nuit et de la matinée avait déterminé d'abord à la remettre au lendemain : cependant, tout étant préparé, et la pluie ayant cessé, on n'a pas cru devoir la retarder : le cortége s'est mis en marche à deux heures après-midi.

Voici l'ordre qui était observé : un détachement de cavalerie, les sapeurs, les tambours, les canoniers et les jeunes élèves de la garde nationale, la députation des colléges, les sociétés patriotiques, avec diverses devises. On a remarqué celle-ci : *Qui meurt pour sa patrie, meurt toujours content.* Députation nombreuse de tous les bataillons de la garde nationale, groupe armé de forts de la halle. Les portraits en relief de Voltaire, J. J. Rousseau, Mirabeau et Désilles, environnant le buste de Mirabeau, donné par M. Palloy à la commune d'Argenteuil; ces bustes étaient entourés des camarades de d'Assas, et des citoyens de Varennes et de Nancy. Les ouvriers employés à la démolition de la Bastille, ayant à leur tête M. Palloy, portaient des chaînes, des boulets et des cuirasses, trouvés lors de la prise de cette forteresse. Sur un brancard était le procès-verbal des électeurs de 1789, et l'*Insurrection parisienne*, par M. Dusaulx (1). Les citoyens du faubourg Saint-Antoine, portant le drapeau de la Bastille, avec un plan de cette forteresse représentée en relief, et ayant au milieu d'eux une citoyenne en habit d'amazone, uniforme de la garde nationale, laquelle a assisté au siége de la Bastille, et a concouru à sa prise. Un groupe de citoyens armés de piques, dont une était surmontée du

(1) *De l'Insurrection parisienne, et de la prise de la Bastille; Discours historique, prononcé par extrait dans l'Assemblée nationale*, 1790, in-8°. Tel est le titre d'un ouvrage de feu J. Dusaulx, traducteur de Juvénal.

bonnet de la liberté, et de cette devise : *De ce fer naquit la liberté.* Le quatre-vingt-troisième modèle de la Bastille, destiné pour le département de Paris, porté par les anciens gardes-françaises, revêtus de l'habit de ce régiment. La société des Jacobins. (On a paru étonné que cette société n'ait pas été réunie avec les autres.) Les électeurs de 1789 et 1790, les cent-suisses et les gardes-suisses. Députation des théâtres, précédant la statue de Voltaire, entourée de pyramides chargées de médaillons portant les titres de ses principaux ouvrages. La statue d'or, couronnée de lauriers, était portée par des hommes habillés à l'antique. Les académies et les gens de lettres environnaient un coffre d'or, renfermant les 70 volumes de ses OEuvres, donnés par M. Beaumarchais. Députation des sections, jeunes artistes, gardes nationaux et officiers municipaux de divers lieux du département de Paris, corps nombreux de musique vocale et instrumentale. Venait ensuite le char portant le sarcophage dans lequel était renfermé le cercueil.

Le haut était surmonté d'un lit funèbre, sur lequel on voyait le philosophe étendu, et la renommée lui posant une couronne sur la tête. Le sarcophage était orné de ces inscriptions :

Il vengea Calas, La Barre, Sirven et Montbailli.

Poète, philosophe, historien, il a fait prendre un grand essor à l'esprit humain, et nous a préparés à devenir libres.

Le char était traîné par douze chevaux gris-blancs, attelés sur quatre de front, et conduits par des hommes vêtus à la manière antique. Immédiatement après le char, venaient la députation de l'assemblée nationale, le département, la municipalité, la cour de cassation,

les juges des tribunaux de Paris, les juges-de-paix, le bataillon des vétérans : un corps de cavalerie fermait la marche.

Ce cortége a suivi les boulevards depuis l'emplacement de la Bastille, et s'est arrêté vis-à-vis l'Opéra (1). Le buste de Voltaire ornait le frontispice du bâtiment; des festons et des guirlandes de fleurs entouraient des médaillons sur lesquels on lisait : *Pandore, le Temple de la Gloire, Samson*. Après que les acteurs eurent couronné la statue, et chanté un hymne, on se remit en route, et on suivit les boulevards jusqu'à la place de Louis XV, le quai de la Conférence, le Pont-Royal, le quai Voltaire.

Devant la maison de M. Charles Villette, dans laquelle est déposé le cœur de Voltaire, on avait planté quatre peupliers très-élevés, lesquels étaient réunis par des guirlandes de feuilles de chêne, qui formaient une voûte de verdure au milieu de laquelle il y avait une couronne de roses que l'on a descendue sur le char, au moment de son passage. On lisait sur le devant de cette maison : *Son esprit est partout, et son cœur est ici*. Madame Villette a posé une couronne sur la statue d'or. On voyait couler des yeux de cette aimable dame, des larmes qui lui étaient arrachées par le souvenir que lui rappelait cette cérémonie. On avait élevé devant cette maison un amphithéâtre, qui était rempli de jeunes demoiselles vêtues de blanc, une guirlande de roses sur la tête, avec une ceinture bleue et une couronne civique à la main. On chanta devant cette maison, au son d'une musique exécutée en partie par des instrumens antiques, des strophes d'une ode de MM. Chénier et Gossec. Madame Villette et la famille Calas ont pris rang à ce moment; plusieurs

(1) L'Opéra était alors au théâtre de la porte Saint-Martin.

autres dames vêtues de blanc, de ceintures et de rubans aux trois couleurs, précédaient le char.

On a fait une autre station devant le théâtre de la Nation (1). Les colonnes de cet édifice étaient décorées de guirlandes de fleurs naturelles. Une riche draperie cachait les entrées; sur le fronton on lisait cette inscription : *Il fit Irène à quatre-vingt-trois ans.* Sur chacune des colonnes était le titre d'une des pièces de théâtre de Voltaire, renfermées dans trente-deux médaillons. On avait placé un de ses bustes devant l'ancien emplacement de la comédie française, rue des Fossés-Saint-Germain; il était couronné par deux génies; et on avait mis au bas cette inscription : *A dix-sept ans il fit Œdipe.* On exécuta devant le théâtre de la Nation un chœur de l'opéra de *Samson*. Après cette station, le cortége s'est remis en marche, et est arrivé au Panthéon à dix heures. Le cercueil y a été déposé; mais il sera incessamment transféré dans l'église Sainte-Geneviève, et sera placé auprès de ceux de Mirabeau et de Descartes.

Cette cérémonie a été une véritable fête nationale. Cet hommage rendu aux talens d'un grand homme, à l'auteur de *la Henriade* et de *Brutus*, a réuni tous les suffrages. On a cependant remarqué quelques émissaires répandus dans la foule, et qui critiquaient avec amertume le luxe de ce cortége; mais les raisonnemens des gens sensés les ont bientôt réduits au silence. Partout on voyait les bustes de Voltaire cou-

(1) C'était le titre que portait alors le théâtre appelé aujourd'hui *Odéon*. Le 9 avril 1782, les comédiens français en avaient fait l'ouverture sous le titre de *Théâtre français*; en 1789, ils prirent celui de *Théâtre de la nation*, en conservant toutefois celui de *Comédiens ordinaires du Roi*. En 1791, une partie de ces acteurs passa au *théâtre des Variétés*, qui prit alors le titre de *Théâtre Français de la rue de Richelieu* : c'est ce théâtre qu'occupent aujourd'hui les comédiens français ordinaires du roi.

ronnés ; on lisait les maximes les plus connues de ses immortels ouvrages. Elles étaient dans la bouche de tout le monde.

Dans toute la longueur de la route que ce superbe cortége a traversée, une foule innombrable de citoyens garnissaient les rues, les fenêtres, les toits des maisons. Partout, le plus grand ordre; aucun accident n'est venu troubler cette fête. Les applaudissemens les plus nombreux accueillaient les divers corps qui composaient la marche. On ne peut trop louer le zèle et l'intelligence de ceux qui ont ordonné cette fête. On doit particulièrement des éloges à MM. David et Cellerier. Le premier a fourni les dessins du char, qui est un modèle du meilleur goût. Le second s'est distingué par son activité à suivre les travaux de cette fête, et par le talent dont il a fait preuve dans l'ingénieuse décoration de l'emplacement de la Bastille.

Le temps, qui avait été très-orageux toute la matinée, a été assez beau pendant tout le temps que le cortége était en marche, et la pluie n'a commencé qu'au moment où il arrivait à Sainte-Geneviève. Cette fête a attiré à Paris un grand nombre d'étrangers (1).

(1) Le même jour 10 juillet, au Théâtre français de la rue de Richelieu, on fit la reprise des *Muses rivales* ou *l'Apothéose de Voltaire*, pièce dramatique de La Harpe, déjà jouée en 1779. L'auteur avait ajouté dans la scène VIII ces vers qui ne se trouvent pas dans les éditions in-8° de cette pièce. C'est Apollon qui parle :

. . . .
Les honneurs que pour lui j'aimais à préparer.
Et que puissent-ils réparer
Les torts que les ingrats....! Pourriez-vous bien le croire !
Le Fanatisme encore insulte à sa mémoire.
Ce monstre, dont sa main renversa les autels,
Veut le punir du bien qu'il a fait aux mortels,
Lui dispute des morts la demeure dernière.
Oui, les tyrans sacrés, qu'il osa mépriser,
Se vengent sur sa cendre. Il est trop vrai, Voltaire
Leur avait arraché l'empire de la terre ;

On lui défend d'y reposer.
Je vous vois tous frémir de cet indigne outrage,
Vous plaignez un si lâche et si triste esclavage....
Rassurez-vous, il doit finir.
Le destin à mes yeux rapproche l'avenir;
L'avenir m'est présent, et déjà se consomme
L'ouvrage que long-temps prépara ce grand homme.
Vous, enfans du génie, admirez son pouvoir,
Voltaire a, le premier, affranchi la pensée,
Il instruisit la France, à le lire empressée.
La France aux nations a montré leur devoir.
Tous les droits sont remis dans un juste équilibre:
Le peuple est éclairé, l'homme pense, il est libre.
Il rejette ses fers dès qu'il connaît ses droits;
Il n'a plus de tyrans dès qu'il connaît des lois.
La France est délivrée; elle peut être juste.
Aux talens bienfaiteurs elle ouvre un temple auguste,
Où ces amis du ciel et de l'humanité
Reposent dans la gloire et l'immortalité.
Quel contraste ce jour à nos regards expose!
L'outrage fut honteux; que le retour est beau!
Celui qu'on privait d'un tombeau,
Voltaire, obtient l'apothéose:
Sur un char de triomphe il entre dans Paris.
Quel appareil pompeux! quel concours! La patrie
L'appelle, et tend les bras à cette ombre chérie.
De la Bastille en poudre il foule les débris.
Magistrats, citoyens de tout rang, de tout âge,
La valeur, la beauté, les arts,
En foule autour de lui confondent leur hommage.
Voltaire de sa gloire a rempli ces remparts.
O Calas! ô Sirven! sortez de la poussière:
Innocens opprimés qu'il servit constamment,
Pour qui sa voix parla devant l'Europe entière,
Jouissez encore un moment.
Vous, serfs du mont Jura, ce jour est votre fête:
Il adoucit le joug que vous avez porté:
Il voulut le briser: agitez sur sa tête
Le bonnet de la liberté!
Que le Fanatisme rugisse!
Que le Despotisme pâlisse!
Que de ces deux fléaux l'univers soulagé
Répète un même cri qui partout retentisse:
« Le monde est satisfait, le grand homme est vengé. »
Grâces, à sa statue apportez vos guirlandes, etc.

Nous terminerons cette note par un passage du poëme des *Mois* de Roucher, que la censure retrancha dans le temps, et qui devait remplir le blanc qu'on trouve dans les éditions de ce poëme, au mois de *Janvier*, pages 85 et 86 du 4ᵉ volume de l'édition in-12.

Que dis-je? O de mon siècle éternelle infamie!
L'hydre du Fanatisme, à regret endormie,
Quand Voltaire n'est plus, s'éveille, et lâchement
A des restes sacrés refuse un monument.
Eh! qui donc réservait cet opprobre à Voltaire?
Ceux qui, déshonorant leur pieux ministère,
En pompe, hier peut-être, auraient enseveli
Un Calcas, soixante ans par l'intrigue avili,
Un Séjan, un Verrès, qui, dans des jours iniques,
Commandaient froidement les rapines publiques.
Leur règne a fait, trente ans, douter s'il est un Dieu;
Et cependant leurs noms, vivans dans le saint lieu,
S'élèvent sur le marbre; et jusqu'au dernier âge
S'en vont faire au ciel même un magnifique outrage.
Et lui qui ranima, par d'étonnans succès,
L'honneur déjà vieilli du cothurne français;
Lui qui nous retira d'une crédule enfance,
Qui des persécutés fit tonner la défense;
Lui-même en qui brillait plus de talens divers
Qu'il n'en faut à cent rois pour régir l'univers;
Voltaire n'aurait pas de tombe où ses reliques
Appelleraient le deuil et les larmes publiques!
Eh! qu'importe après tout à cet homme immortel
Le refus d'un asile à l'ombre d'un autel?
La cendre de Voltaire, en tout lieu révérée,
Lui fait de tous les lieux une terre sacrée.
Où repose un grand homme, un Dieu vient habiter.

NOTES.

(*a*) P. 11. En 1724 *Mariamne* tomba. Voltaire la corrigea, et elle fut jouée avec succès en 1725. *Voyez* les préfaces de Voltaire lui-même, en tête de *Mariamne*, dans le second volume.

(*b*) P. 22. En 1724. *Voyez* la note précédente.

(*c*) P. 134. Sur la route, le philosophe se déroba, autant qu'il lui fut possible, à tous les honneurs; mais il ne put éviter ceux des maîtres de poste. Ils ne le confiérent point à leurs postillons. Ils le menèrent eux-mêmes. Un seul, vieux et infirme, ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux soins de son premier postillon: « Songe, lui dit-il, à l'honneur que tu as de mener ce grand homme; pense surtout qu'en Europe, il y a dix rois, et qu'au monde il n'y a qu'un Voltaire. » (Cette note est extraite de celles qu'on trouve à la suite de la *Vie de Voltaire, par Duvernet.*)

(*d*) P. 136. Il existe sur ce couronnement littéraire une très-belle gravure que les amateurs conservent précieusement; c'est celle où l'on voit monseigneur le comte d'Artois, madame la duchesse de Chartres et madame la duchesse de Cossé donner le premier signal des applaudissemens. (*Ibid.*)

(*e*) P. 140. La lettre que Voltaire écrivit à M. le comte de Lalli, est antérieure à celle dont le *fac simile* est joint à ce volume.

(*f*) P. 317. En 1724. *Voyez* la note *a* ci-dessus.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

